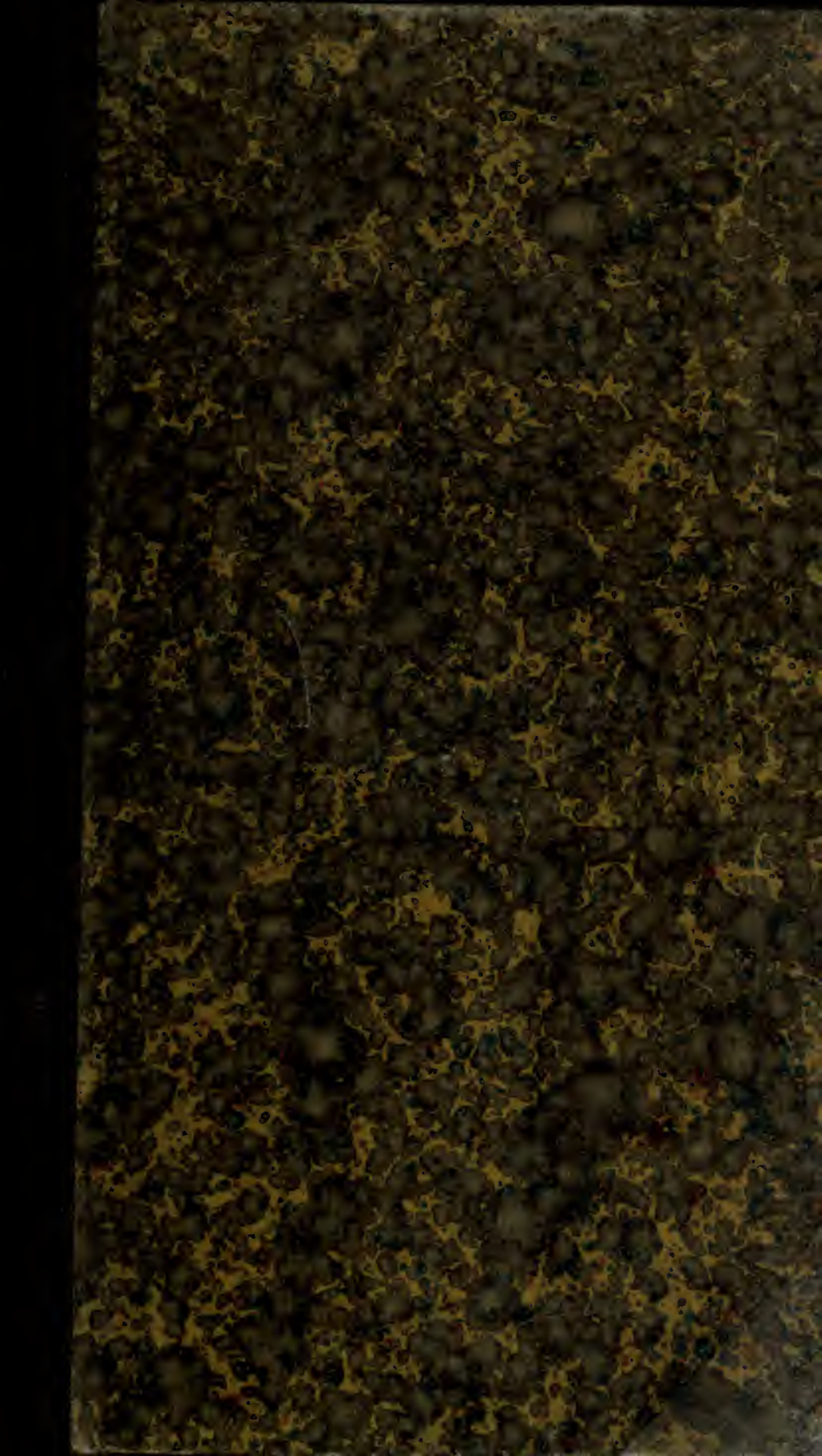
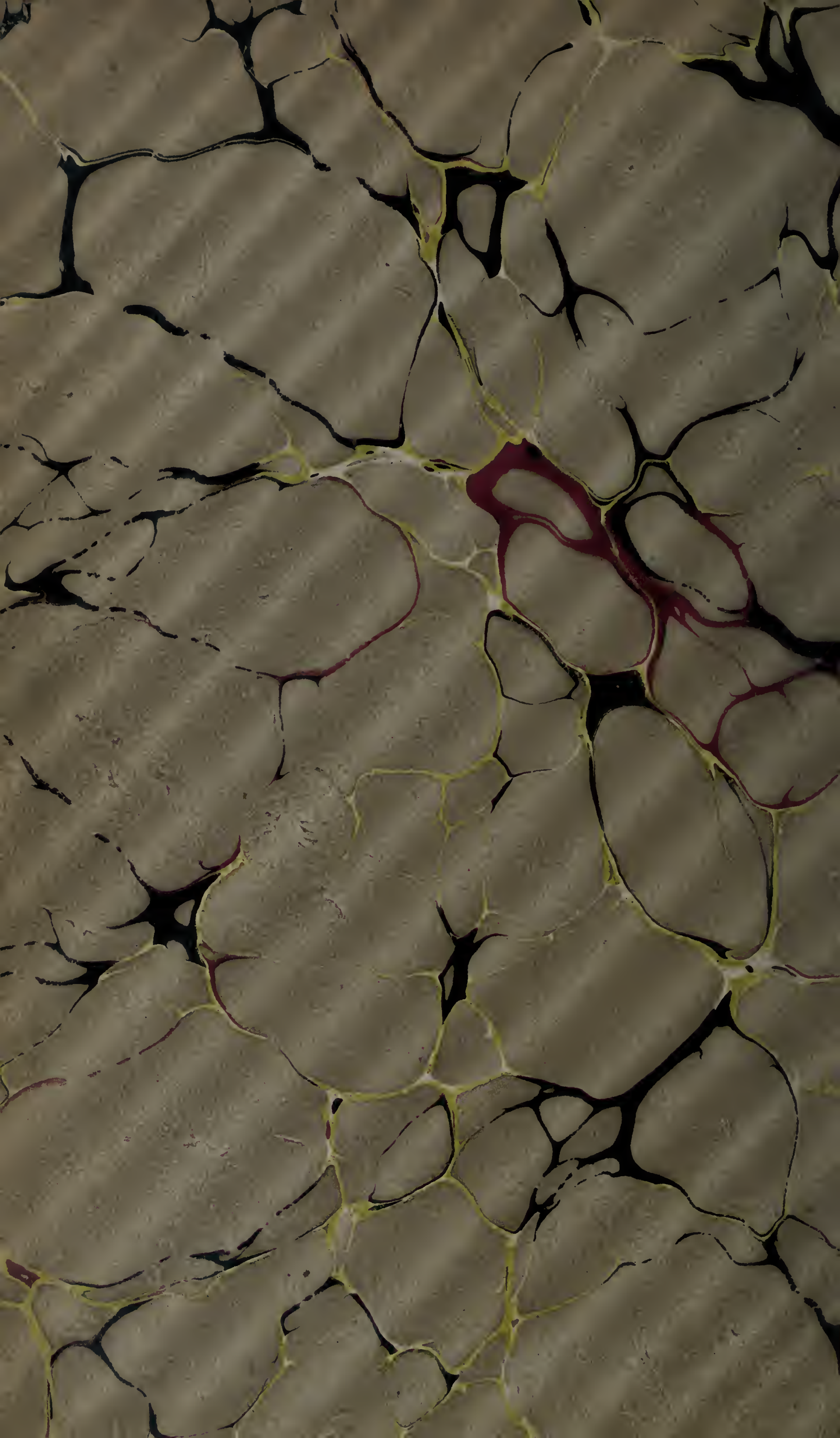
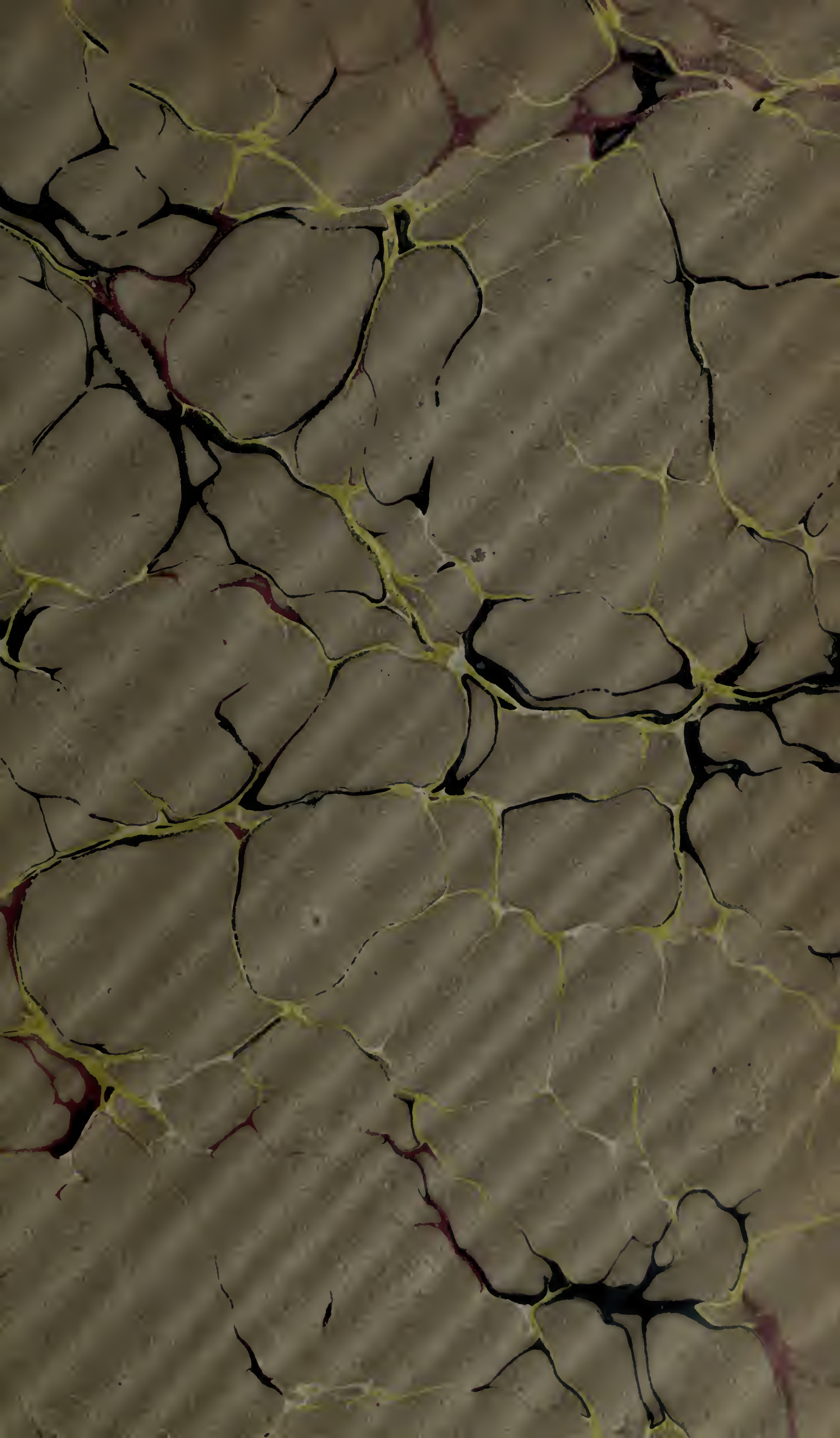






ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (19, rue Jacob) est ouverte tous les jeudis de 1 à 4 heures.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Ch.-Émile Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, 19, rue Jacob.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869

14e Année, 1880

PARIS

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, 14, RUE BONAPARTE

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1880

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869.)



STATUTS.

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage par tous les moyens en son pouvoir le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association ont le titre de *membres fondateurs.*

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur.*

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit ;

3° Les autres membres sont rééligibles ;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui

n'aura pas assisté de l'année aux séances sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances ; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France

sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION.

Cette médaille porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle est avant tout destinée à être distribuée avec les prix que nous décernons; on en fera graver la mention sur le revers, avec le nom des auteurs qui les auront remportés.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze	10 fr.
— en argent	30

Ceux de nos Confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION.

(1867.)

MM.

Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.

† Alexandre (Ch.) (1), membre de l'Institut.

Bertrand (Alexandre), directeur du Musée de Saint-Germain.

† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut.

Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.

† Daremberg, de la bibliothèque Mazarine.

David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† Dehèque, membre de l'Institut.

Delyannis (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.

† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

† Dubner, helléniste.

Duruy (Victor), membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique.

Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

Goumy, ancien rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique.*

† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

Havet, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
HILLEBRAND, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.
LEGOUVÉ, de l'Académie française.
LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
† NAUDET, membre de l'Institut.
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.
RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
RENAN (Ernest), membre de l'Institut.
RENIER (Léon), membre de l'Institut.
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
THÉNON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
VALETTAS (J.-N.), professeur (Londres).
† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WEIL (Henri), maître de conférences à l'École normale supérieure.
WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS

(1875-1880.)

Le Ministère de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.

Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basili (Demetrio).
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Étienne).
Castorchi (Euthymios).
Chasles (Michel).
Coromilas.
† Didot (A.-F.).
Drême.
Dumont (Albert).
Egger (Émile).
Eichthal (Gustave d')
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
Heuzey (Léon).
Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Ocher de Beaupré.
Parmentier (général).
Perrot (Georges).
Piat.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Rodocanaki (P.).
Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
Syngros (A.).
Vaney.
Verna (baron de).
Witte (baron J. de).
† Wyndham (Georges).
† Wyndham (Charles).
Zafiropulo (E.).
Zographos (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de cinq mille francs. — M. le baron de Witte a souscrit pour une somme de quatre cents francs.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION.

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1880-1881.

Président honoraire : M. Ém. Egger.
Président : M. Dareste.
1er *Vice-président* : M. Weil.
2e *Vice-président* : M. Maspero.
Secrétaire-archiviste : M. A. Croiset.
Secrétaire-adjoint (*pour l'étranger*) : M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.
Trésorier : M. Ch. Jourdain.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1880-1881.

Nommés en 1878.

MM. Chassang.
Clermont-Tonnerre (comte Aynard de).
Fallex.
Graux (Ch.).
Zographos (Dr Xénophon).
Gebhardt.
Talbot.

Nommés en 1879.

MM. BIKÉLAS.
DIDION.
EICHTHAL (G. d').
FOUCART.
HEUZEY.
MILLER.
SATHAS.

Nommés en 1880.

MM. CHASSIOTIS.
DUMONT (Albert).
GIDEL.
HOUSSAYE (Henry).
LEGRAND (Émile).
MÉZIÈRES (Alfred).
RAMBAUD (Alfred).

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. CHASSANG.
DIDION.
EICHTHAL (Gustave d').
GLACHANT.
LAPERCHE.
TALBOT.

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. HEUZEY.
MILLER.
PERROT.
TALBOT.
RAYET (O.).

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE.

MM. Dumont (Albert).
Guillaume.
Heuzey (L.).
Perrot (G.).
Ravaisson.
Witte (De).

MEMBRES DONATEURS.

MM.
Alphérakis (Achille), à Taganrog (Russie).
Anquetil, inspecteur d'Académie, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie).
Avgerinos (Antonios), à Taganrog.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm.), à Paris.
Baret, avocat, à Paris.
Basiadis (Héraclès-Constantin), à Constantinople.
Bikélas (D.), à Paris.
Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée.
Blampignon (l'abbé), à Paris.
Bounos (Élie), à Paris.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République.
Bryennios (Philothéos), métropolitain, à Serres (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres.
Carapanos (Constantin), docteur en droit, à Paris.
Carathéodory, ministre de Turquie, à Bruxelles.
Casso (Mme), à Paris.
Castorchi (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chevrier (Ad.), avocat général, à Paris.
Chrysobelonis (Léonidas), négociant, à Manchester.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Coumanoudis (Ét.-A.), professeur à l'Université (Athènes).

Cousté (E.), directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Cucheval (Victor), à Paris.
Damaschinos, à Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Delyannis (N.), chargé d'affaires de Grèce, à Paris.
Démétrélias (C.), à Odessa.
Desjardins, à Versailles.
Deville (Mme veuve), à Paris (1).
Didion, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris.
Didot (Alfred), à Paris.
Dorisas (L.), à Odessa.
Doudas (D.), à Constantinople.
Dozon (Aug.), consul de France à Larnaka (Chypre).
Drême, président de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
Duruy (Victor), membre de l'Institut.
École hellénique d'Odessa.
Egger, membre de l'Institut.
Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Faliéros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), censeur des études du lycée Charlemagne.
Ferry (Jules), député, président du conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts.
Fix (Théodore), lieutenant-colonel d'état-major, à Lille.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Gennadios, chargé d'affaires de Grèce, à Londres.
Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, à Lyon.
Grégoire, archevêque de Chios, à Constantinople.
Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis (Turquie).
Gymnase de Janina (pour 15 ans).
Hachette (L.) et Ce, libraires-éditeurs, à Paris.
Havet (E.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Havet (Louis), répétiteur à l'école des Hautes Études.
Havet (Julien), attaché à la Bibliothèque nationale.
Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut.
Houssaye (Henry), homme de lettres.
Inglessis (Alex.), à Odessa.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

Jasonidis, à Limassol (Chypre).
Johannidis (Emmanuel), à Taganrog.
Jolly d'Aussy (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
Jordan (Camille), ingénieur des mines, à Paris.
Joret (Ch.), professeur à la Faculté d'Aix.
Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
Kontostavlos (Alexandre), à Athènes.
Kontostavlos (Othon), à Marseille.
Kostès (Léonidas), à Taganrog.
Labitte (Ad.), libraire, à Paris.
Lacroix (Louis), professeur la Faculté des lettres, à Paris.
Landelle (Charles), peintre, à Paris.
Laperche, à Paris et à Provins.
Lattry (Al.), à Odessa.
Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lecomte (Ch.), à Paris.
Legantinis (J.-E.), à Odessa.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve, libraire-éditeur, à Paris.
Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussis (Constantinos), à Taganrog.
Manoussis (Demetrios), à Taganrog.
Mantzavinos (R.), à Odessa.
Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut (Rennes).
Mavro (Sp.), à Odessa.
Mavrocordato (Nicolas), ancien nomarque de Corfou.
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrogordato (M.), à Odessa.
Maximos (P.), à Odessa.
Misto (H.-P.) frères, négociants, à Smyrne (1).
Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
Negreponte (Michel), négociant, à Paris.
Négropontis (Démétrios), à Taganrog.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète (à Athènes).
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Paisant (A.), président du tribunal civil de Saint-Quentin.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

Parissi, à Paris.
Parmentier (Théod.), général, à Paris.
Paspati (J.-F.), à Odessa.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
Perrin (Ernest), à Paris.
Persopoulo (N.), à Odessa.
Pesson, ingénieur des ponts et chaussées, à Paris.
Pispas (Dr B.), à Odessa.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris.
Renieri, gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
Riant (comte), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires.
Richard-Kœnig, à Paris.
Robertet, licencié ès lettres, à Paris.
Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Romanos (J.), à Corfou.
Sarakiotis (Basileios), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université (Athènes).
Sathas (Constantin), à Paris.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramangas (Pierre-Jean), à Paris.
Scaramangas (Jean-E.), à Marseille.
Scaramangas (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramangas (Doucas-J.), à Taganrog.
Scaramangas (Stamatios), à Taganrog.
Schliemann (H.), à Athènes.
Sclavo (Michel), à Odessa.
Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Souvazoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
Stephanovic (Zanis), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Syngros (A.), à Athènes.
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur de l'Université de Pesth.
Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure.

TSACALOTOS (E.-D.), à Taganrog.
UNIVERSITÉ d'Athènes.
VAGLIANO (André), négociant, à Marseille.
VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VLASTOS (Ét.-A.), à Marseille.
VOULISMAS (E.), archimandrite, à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Odessa.
VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (J.-G.), à Odessa.
WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
XOUTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Sp.), à Odessa.
ZABITZIANOS (C.), à Corfou.
ZARIPHI (Georges), négociant, à Constantinople.
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), banquier, à Constantinople.
ZOLOTHOREW (Mme), à Moscou.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er SEPTEMBRE 1880.

NOTA. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

ACATOS (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*. — 1867.

AFENDOULI (Théodore), professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1867.

ALBERT frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 15 (Marseille). — 1868.

ALEXANDRIDIS (Zacharias), négociant, à Constantinople. — 1868.

ALEXANDRIDIS (Démétrios), docteur en médecine, à Braïla. — 1876.

ALLAIRE, 103, rue du Bac. — 1867.

* ALPHERAKIS (Achilleus), à Taganrog (Russie). — 1869.

AMBANAPOULOS, négociant, 112, rue Sylvabelle (Marseille). — 1867.

ANAGNOSTAKIS (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

ANASTASIADIS (A.), à Alexandrie. — 1880.

ANDRÉADIS (Mme), directrice de la maison d'éducation franco-grecque, au Caire. — 1867.

* ANQUETIL, inspecteur d'Académie, avenue de Paris, 1 (Versailles). — 1872.

ANTHOPOULOS (Constantin), membre du tribunal de commerce (Constantinople). — 1868.

* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W. (Londres). — 1879.

APHENDOULIS (Constantin), chaviarchan, nº 4, à Constantinople. — 1876.

APOSTOLIDIS (D.), au Caire. — 1876.

ARGYROPOULOS (Alciviadis), major dans l'artillerie de l'armée hellénique, à Athènes. — 1873.

ARGYROPOULOS (Spyridion), 6, avenue Percier. — 1875.

Aristarchy-Bey (Stavrachis), membre du conseil d'Etat (Constantinople). — 1868.

Aristoclès (Jean-D.), professeur de la grande École patriarcale, à Constantinople. — 1868.

Armingaud, professeur au collège Rollin, 17, rue Cassette. — 1868.

Arytaios (Théodore), professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1868.

Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Athénogénès (Georges), négociant (Constantinople). — 1868.

Aubé, professeur au lycée Fontanes, 11, rue de Lisbonne. — 1868.

Auvray (l'abbé Emmanuel), curé de Criquetot-sur-Ouville (Seine-Inférieure). — 1869.

Auxentiadis (Jean), négociant, à Alexandrie. — 1877.

* Avgerinos (Antonios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Avierinos (André), ancien ministre à Athènes. — 1873.

Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans (Loiret). — 1867.

Baguenault de Viéville, président de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. — 1879.

Bailly (Anatole), professeur au lycée (Orléans). — 1867.

Bailly (Ch.-Édouard), 38, boulevard Ornano. — 1869.

Balanos (Spiridion), professeur à l'École de droit (Athènes). — 1868.

Ballakis (Chr.), négociant (Constantinople). — 1868.

Bambakis (N.), négociant, à Constantinople. — 1872.

* Banque nationale de Grèce (Athènes). — 1868.

* Barenton (Arm.), 80, boulevard Malesherbes. — 1877.

* Baret, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 7, rue de Bréa. — 1871.

Baron (L.), ancien député, Fontenay (Vendée). — 1867.

Barrias, 34, rue de Bruxelles. — 1867.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, 29 *bis,* rue d'Astorg. — 1867.

Bary, professeur au collège Rollin, 47, rue Pigalle. — 1867.

* Basiadis (Héraclès-Constantin), docteur ès lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi (Constantinople). — 1868.

Basili (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce (Athènes). — 1867.

Basili (D.-M.), négociant, 32, rue Breteuil (Marseille). — 1867.

Basiliadis (E.), à Alexandrie. — 1880.

Battier, professeur au lycée Saint-Louis, 224, rue de Rivoli. — 1875.

Baude (Alph.), inspecteur général des ponts et chaussées, 10, rue Royale Saint-Honoré. — 1869.

Baudreuil (de), 29, rue Bonaparte. — 1867.

Bayet (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.

Beau, professeur au lycée Fontanes, 4, rue de Berlin. — 1873.

Beaujean, inspecteur d'Académie, à Paris, 39, rue de l'Université. — 1867.

Beaussire, membre de l'Institut, député, 96, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Beautemps-Beaupré, juge au tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.

Beer (Guillaume), 34, rue Neuve des Mathurins. — 1872.

Becq de Fouquières, 1, rue d'Argenson. — 1869.

Belin (Ferdinand), inspecteur d'Académie honoraire. — 1870.

Belot, professeur à la Faculté des lettres (Lyon). — 1867.

Beluze, président du Cercle catholique, 75, rue de Madame. — 1872.

Benizelos (Miltiadès), professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1868.

Benloew, doyen honoraire de la Faculté des lettres, 26, rue Desbordes-Valmore. — 1869.

Benoist (Eugène), professeur à la Faculté des lettres, 17, rue de Bréa. — 1868.

Benoît (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 37, rue Gay-Lussac. — 1867.

Bernard (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.

Bernardakis (Grégoire), à Berlin. — 1867.

Bernardakis (Athanase-N.), à Athènes. — 1877.

* Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-Lévêque (Calvados). — 1869.

Bertault (V.), 26, rue de Montreuil, à Pantin. — 1875.

Bertrand (Alexandre), directeur du musée gallo-romain (Saint-Germain-en-Laye). — 1867.

Bibliothèque publique de Versailles, représentée par son conservateur, M. Ém. Délerot, à Versailles. — 1875.

Bikélas (D.), 23, rue Las Cases. — 1867.

* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.

Blache (Dr René), 5, rue de Suresnes. — 1872.

* Blampignon (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie de Paris. — 1869.

Blanc (Charles), de l'Académie des Beaux-Arts, au palais de l'Institut. — 1867.

Blancard (Jules), professeur de grec moderne à la Faculté de Marseille, 18, boulevard Baille (Marseille). — 1867.

Blancard (Théodore), 1, rue des Deux-Ponts. — 1876.

Bloch (Am.), professeur d'archéologie grecque et latine à la Faculté des lettres (Lyon). — 1877.

Block (R. de), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique). — 1872.

Blot (Alfred), rédacteur en chef de l'*Instruction publique*, 42, rue du Cherche-Midi. — 1872.

Blotnicki, hôtel Lambert, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile. — 1867.

Boissier (Gaston), de l'Académie française, professeur au Collège de France, 93, rue des Feuillantines. — 1869.

Boissonade (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 28, rue Gay-Lussac. — 1867.

Bompois (Ferdinand), à Marzy, près Nevers. — 1877.

Bonafous (N.), doyen honoraire de la Faculté des lettres (Aix). — 1868.

Bordier (Henri), de la Société des Antiquaires de France, 182, rue de Rivoli. — 1877.

Boucher de Molandon, à Orléans. — 1879.

Boucherie, maître de conférences à la Faculté des lettres (Montpellier). — 1867.

Boudouris (Stamaty), à Athènes. — 1878.

Bougot (A.), professeur suppléant à la Faculté des lettres (Dijon). — 1878.

Bouillier, inspecteur général honoraire de l'Université, 31, rue Saint-Guillaume. — 1867.

Boulatignier, conseiller d'État, 48, rue de Clichy. — 1870.

* Bounos (Élie), 11, rue Montyon. — 1875.

Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 12, avenue de la Mothe-Piquet. — 1874.

Bourgoin (Auguste-Joseph), professeur au collège Stanislas, 4, rue de l'Abbé de l'Épée. — 1879.

Bouros (J.-D.), rentier, à Athènes. — 1872.

Bourquin (Ernest-Jules), professeur du lycée de Bar-le-Duc, en congé à Verzy (Marne). — 1879.

Boutmy (Émile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 85, boulevard Saint-Michel. — 1870.

Braud (J.-B.), professeur, 9, rue Sainte-Croix (Nantes). — 1868.

* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 44, rue Cambon. — 1876.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 63, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Brédif, recteur de l'Académie de Chambéry. — 1876.

Brelay (Ernest), propriétaire, 31, rue d'Offémont, place Malesherbes. — 1867.

Briau (le Dr René), bibliothécaire de l'Académie de médecine, 37, rue Joubert. — 1867.

Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solferino. — 1871.

Brosselard (P.), 72, rue des Feuillantines. — 1873.

* Bryennios (Philothéos), métropolitain à Serres (Turquie). — 1876.

Buisson (Benjamin), professeur, Godalming college, Godalming, Surrey (Angleterre). — 1870.

Buret, docteur en droit, avocat, 25, rue du Sommerard. — 1868.

Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes, 14, rue d'Alésia. — 1867.

Bussières (baron de), ancien ambassadeur, 84, rue de Lille. — 1873.

Cabanel, membre de l'Institut, 8, rue de Vigny. — 1867.

Cabinet de lecture de Corfou (Grèce). — 1874.

Caffiaux, receveur municipal de la ville (Valenciennes). — 1868.

Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit (Lyon). — 1867.

Calliady-Bey (Constantin), conseiller d'État, à Constantinople. — 1868.

Calligas (Paul), professeur à l'École de droit (Athènes). — 1868.

* Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, 374, rue Saint-Honoré. — 1875.

Cambouroglou, rédacteur en chef de l'*Éphéméris*, à Athènes. — 1875.

Campaux, professeur à la Faculté des lettres (Nancy). — 1867.

Caralis (Alexandre-M.), à Syra (Grèce). — 1880.

Carapanos (Constantin), docteur en droit, ancien président du Syllogue littéraire hellénique de Constantinople ; à Paris, 15, rue de l'Arcade. — 1868.

Carathéodory (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.

Carathéodory (Th.), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.

Carel (l'abbé), professeur au collège de Juilly. — 1875.

Carrière (Auguste), répétiteur à l'école pratique des Hautes-Études, secrétaire de l'École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1873.

Cartault (Augustin), professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, 11, rue du Pré-aux-Clercs. — 1875.

* Casso (Mme), 55, avenue Marceau. — 1875.

* Castorchi (Euthymios), professeur de philosophie à l'Université (Athènes). — 1868.

Catzigras Cosmas, négociant (Marseille). — 1867.

Caussade (de), conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.

Cerquand, inspecteur d'Académie honoraire. — 1873.

Chabaneau, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1872.

Chaber (Alfred), 6, place Louis XVI (Montpellier). — 1877.

Chabouillet, conservateur-directeur du Cabinet des médailles, 12, rue Colbert. — 1867.

Chaignet, recteur de l'académie de Poitiers. — 1871.

Chantepie (de), bibliothécaire à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.

Chaplain (J.-C.), graveur en médailles, 36, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1876.

Chappuis, recteur de l'Académie de Toulouse. — 1868.

Chapu, membre de l'Institut, statuaire, 28, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1876.

* Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog (Russie). —1868.

* Chasles (Michel), membre de l'Institut, 3, rue Paul-Louis Courier. — 1867.

Chassang, inspecteur général de l'instruction publique, 9, rue de l'Odéon.

* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 151, boulevard Haussmann. — 1872.

Chatel (Eug.), archiviste du département du Calvados (Caen). — 1867.

Chaulnes (duc Paul de), 63, rue de Varennes. — 1869.

Chevreul, membre de l'Institut, au Jardin des Plantes. — 1867.

* Chevrier (Adolphe), avocat général, 13, rue de Téhéran. — 1873.

Chévrier (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.

Choisy, ingénieur des ponts et chaussées, 35, rue de Lille. — 1867.

* Chrysobelonis (Léonidas), négociant, à Manchester. — 1869.

Citoleux, professeur au lycée Henri IV, 1, carrefour de l'Observatoire. — 1872.

Clavel, professeur à la Faculté des lettres (Lyon). — 1876.

Cléanthe (Zénon), architecte (Constantinople). — 1868.

Clermont-Tonnerre (duc de), 11, boulevard de Latour-Maubourg. — 1867.

Clermont-Tonnerre (général comte Aynard de), 9, avenue de Villars. — 1872.

Codrika (A. de), ancien chargé d'affaires et consul général de France, 29, boulevard des Batignolles. — 1874.

Cogordan (Georges), avocat, attaché au ministère des Affaires étrangères, 52, boulevard Saint-Michel. — 1873.

Collard (Auguste), commandant d'artillerie, au château de Pescelière, par Sancerre (Cher) et à Paris, 55, avenue Marceau. — 1875.

Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.

Collignon (Max.), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, 1875.

Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.

Colmet d'Aage, ancien doyen de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.

* Combothecras (S.), à Odessa. — 1873.

Comnos, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale d'Athènes, 5, rue Vivienne. — 1876.

Conduriotti, ministre plénipotentiaire de Grèce à Vienne.—1868.
Constantin (Othon), négociant (Alexandrie). — 1879.
* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1873.
Constantinidis, professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gartens-Square, Baiswaiter (Londres). — 1873.
Corgialégno (André), négociant, 87, cours Bonaparte (Marseille). — 1867.
Coromilas (Lambros), libraire-éditeur, à Athènes. — 1878.
Cossoudis (Thémistocle), négociant (Constantinople). — 1868.
Coste (Olivier de la), licencié ès lettres, vicaire à Puteaux. — 1867.
Cotsakis (N.), président du tribunal civil de Sainte-Maure (Grèce). — 1878.
Couat, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1876.
Coudray, 2, rue Erlanger (Paris-Auteuil). — 1869.
Cougny, inspecteur d'Académie, à Paris, 3, avenue de Saint-Cloud (Versailles). — 1871.
* Coumanoudis (Étienne-A.), professeur à l'Université (Athènes). — 1873.
Courbaud, professeur au lycée Fontanes, 3, rue Vézelay. — 1876.
Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai. — 1876.
Couret (Casimir-Alphonse), procureur de la République, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — 1867.
* Cousté (Augustin-E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, 76, boulevard Saint-Michel. — 1868.
Crassas (Johannès), à Taganrog (Russie). — 1869.
Crépin (A.), professeur au lycée Charlemagne, 278, boulevard Saint-Germain. — 1870.
Crionas, à Odessa. — 1873.
Croiset (P.), ancien professeur au lycée Saint-Louis, 85, rue des Feuillantines. — 1874.
Croiset (Alfred), maître de conférences à la Faculté des lettres, 66, rue de Vaugirard. — 1873.
Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.
Crouslé (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.

* Cucheval (Victor), professeur au lycée Fontanes, 46, rue de Clichy. — 1876.

* Damaschinos, 26, rue de l'Université. — 1879.

* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.

Dareste de la Chavanne (Cléophas), ancien recteur de l'Académie de Lyon, 82, rue de Lille. — 1868.

Darvergi (S.), à Alexandrie. — 1880.

Dauphin, banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1875.

Decastros (Auguste), négociant, à Constantinople. — 1873.

Decharme (Paul), professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres (Nancy). — 1868.

Decrue, licencié de la Faculté des lettres, à Genève, et à Paris, 11 *bis*, rue Sainte-Anne. — 1877.

Degleris (D.). — 1874.

Dehaye (Alexandre), ancien professeur au collège Stanislas, 12, rue de Seine. — 1877.

Delacroix, professeur au lycée Louis-le-Grand, 78, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire, 56, rue des Écoles. — 1867.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.

* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.

Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 19, rue de la Prévoyance, à Vincennes. — 1874.

Delorme (S.), 79, boulevard Malesherbes. — 1869.

Delpech, professeur. — 1868.

Delta (Thomas), banque de Constantinople, 3, Winchester Buildings (Londres). — 1867.

Deltour, inspecteur général de l'Université, 42, rue Abbatucci. — 1867.

Delyannis (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire du roi des Hellènes à Paris (Athènes). — 1867.

* Delyannis (N.), ministre plénipotentiaire de Grèce à Belgrade. — 1875.

Delzant (Alidor), avocat, 40, avenue Duquesne. — 1878.

* Demetrelias (C.), à Odessa. — 1873.

Démopoulos (D.), à Alexandrie. — 1880.

DEPASTA (A.-N.), libraire (Constantinople). — 1868.
DEPASTA (Antoine), négociant (Constantinople). — 1868.
DEPRAT, professeur au collège Sainte-Barbe-des-Champs. — 1875.
DERVIEU (Édouard), banquier, 49, rue Taitbout. — 1870.
DESCHAMPS (Arsène), professeur à l'Athénée royal (Liège). — 1867.
DES FRANCS, docteur ès lettres, ancien professeur de rhétorique, 94, rue du Rempart (Niort). — 1867.
* DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles). — 1867.
DESNOYERS, vicaire général, à Orléans. — 1879.
* DEVILLE (Mme veuve), 112, rue de Provence. — 1868.
DEVIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, 9, rue Guénégaud. — 1867.
DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital-Carle (Bordeaux). — 1869.
* DIDION, inspecteur général des ponts et chaussées, 9, rue Boissy-d'Anglas. — 1873.
* DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
DIMITZA, professeur à Athènes. — 1875.
* DORISAS (L.), à Odessa. — 1873.
DOUCET (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.
* DOUDAS (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.
* DOZON, consul de France, à Larnaka (Chypre). — 1869.
DRAGOUMI (Marc), secrétaire de la légation hellénique, au Caire. — 1872.
DRAPEYRON (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, 55, rue des Feuillantines. — 1867.
* DRÊME, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.
DRUON, proviseur du lycée (Poitiers). — 1874.
DUBIEF, directeur de l'institution Sainte-Barbe. — 1874.
DU CAMP (Maxime), de l'Académie française, 62, rue de Rome. — 1867.
DUCHATAUD, avocat, président de l'Académie nationale de Reims. — 1879.
DUCHESNE (l'abbé L.), 66, rue de Vaugirard. — 1877.
DUFAURE, de l'Académie française, 127, boulevard Haussmann. — 1869.
DUGIT, professeur à la Faculté des lettres (Grenoble). — 1869.

Dugué (J.-A.), professeur au collège Rollin, 12, rue Bochard-de-Saron. — 1876.

Dukas (Jules), membre de la Société asiatique, 10, rue Coquillière. — 1878.

Dumas, professeur au lycée de Vanves. — 1875.

Dumont, inspecteur de l'enseignement moyen, rue Montoyer (Bruxelles). — 1869.

Dumont (Albert), correspondant de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 42, rue du Cherche-Midi. — 1869.

Dupré, professeur de rhétorique au lycée Fontanes, 20, rue Saint-Georges. — 1878.

Duquesne, 58, rue de Châteaudun. — 1867.

Durand (Charles-Henri), 92, rue du Bac. — 1874.

Durassier (Édouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 76, rue de Miromesnil. — 1875.

Duret (Mme), 1, quai d'Orsay. — 1867.

* Duruy (Victor), membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.

Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 46, rue de Madame. — 1871.

Dutilh (E.), consul des Pays-Bas, au Caire. — 1876.

École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1877.

* École hellénique d'Odessa. — 1873.

* Egger (Émile), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Madame. — 1867.

Egger (Victor), maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux, 49, rue Saint-Sernin. — 1872.

Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue Neuve-des-Mathurins. — 1867.

* Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, 44, rue Neuve-des-Mathurins. — 1867.

Eichthal (Émile d'), 3, Park place Villas, Maida Hill. W. (Londres). — 1871.

Eichthal (Eugène d'), 6, rue de Greffulhe. — 1871.

Élèves (les) de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1869.

Élèves (les) du lycée d'Orléans. — 1869.

Élèves (les) du collège de Valenciennes. — 1869.

Elèves (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.

Élèves (les) de rhétorique du lycée Fontanes (division Gidel-Talbot). — 1869.

Éliade-Bezanos (Léonidas), journaliste, à Athènes. — 1867.

Elluin (le Père A.), pour le collège français à Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.

Emmanuel (Charles), 36, boulevard des Batignolles. — 1876.

Erlanger (Émile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.

Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres (Clermont-Ferrant). — 1867.

Estournelles de Constant (baron Paul d'), secrétaire d'ambassade à Londres, 51, rue de Verneuil. — 1872.

Euclidis (Jean), avocat, à Athènes. — 1875.

Eumorphopoulos (A.-G.), négociant, Ethelburg house, Bishopsgate street (Londres). — 1867.

Évelard, professeur au lycée Saint-Louis, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1868.

Fabre (l'abbé Antonin), curé à Champigny (Seine). — 1870.

* Faliéros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.

* Fallex (E.), censeur des études du lycée Charlemagne. — 1873.

Fassy (L.), professeur, 73, rue des Batignolles. — 1879.

Faucon (Maurice), élève de l'École de Rome, 168, boulevard Saint-Germain. — 1877.

Fauconnet (Edmond), docteur en droit, sténographe réviseur au Sénat, 220, rue Saint-Jacques. — 1880.

Faure (André), secrétaire général de la préfecture de l'Oise, à Beauvais. — 1867.

Favre (Léopold), ancien élève de l'École des hautes études, 6, rue des Granges (Genève). — 1868.

* Ferry (Jules), député, président du conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts. — 1880.

Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.

Filleul (E.), 37, rue d'Amsterdam. — 1873.

* Fix (Théodore), lieutenant-colonel d'état-major, donateur de la bibliothèque grecque de Théobald Fix (Lille). — 1877.

Fleurichand (Clovis), professeur au collège Rollin, 87, rue de Dunkerque. — 1874.

Florent-Lefèvre, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 23, rue de Madame. — 1867.

Follioley (l'abbé), proviseur du lycée (Laval). — 1872.

Fontaine (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.

Fortoul (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.

* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes, à Paris, 13, rue de Tournon. — 1867.

Foulon (Mgr), évêque de Nancy. — 1869.

Froment, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1878.

Frontier (Mme Sophie), directrice du pensionnat de jeunes filles de la communauté grecque (Alexandrie). — 1876.

Froté (Émile), pharmacien, à Sainte-Menehould. — 1877.

Gaffarel (Paul), professeur à la Faculté des lettres (Dijon). — 1867.

Galuski (Ch.), domaine du Buisson, par Lessay (Manche). — 1868.

Ganneau (Paul), directeur de l'institution Houllier, 25, boulevard Gouvion Saint-Cyr (Ternes). — 1868.

Gantrelle, professeur à l'Université de Gand (Belgique). — 1873.

Garnier (Auguste), libraire, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

Garnier (Hippolyte), libraire, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

Gaspard (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 101, rue des Feuillantines. — 1878.

Gatteaux (J.-Éd.), membre de l'Institut, 41, rue de Lille. — 1867.

Gaufrès, chef d'institution, 8, rue Puteaux, à Batignolles. — 1870.

Gault (Ch.-Maurice), avocat, 16, boulevard Malesherbes. — 1878.

Gautier (Joseph-Léon), 33, rue de Châteaudun. — 1876.

Gautier, proviseur du lycée Saint-Louis. — 1878.

Gazier, professeur au collège Rollin. — 1874.

† Gebhardt, professeur à la Faculté des lettres, 33, rue de Tournon. — 1868.

Gédéon (Manuel), à Constantinople. — 1880.

Geffroy, membre de l'Institut, directeur de l'École française de Rome, 32, rue du Bac. — 1872.

Génin (Aug.), 11, rue du Plat (Lyon). — 1871.
* Gennadios (Jean), chargé d'affaires de Grèce, à Londres.
Genouille (Jules), professeur de l'Université, 114, rue du Bac. — 1869.
Georganthopoulos (J.), docteur en droit, avocat (Constantinople). — 1869.
Georgel, professeur au lycée (Nancy). — 1868.
Georgi (Métrophane), à Odessa. — 1879.
Georgiadès (Dimitri), négociant, au Caire. — 1868.
Gérardin (A.), inspecteur général de l'enseignement primaire, 21, rue de Vaugirard. — 1877.
Germain, doyen de la Faculté des lettres (Montpellier). — 1872.
Gérome, membre de l'Institut, 65, boulevard de Clichy. — 1867.
* Giannaros (Thrasybule), négociant (Constantinople). — 1868.
Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand. — 1867.
Giguet, homme de lettres, à Sens (Yonne). — 1867.
Girard (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.
Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 21, rue de l'Odéon. — 1867.
Girard (Julien), proviseur du lycée Fontanes, 8, rue du Havre. — 1859.
Girard (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1880.
Giraud (Charles), membre de l'Institut, à l'École de droit. — 1869.
Glachant, inspecteur général de l'instruction publique, 1, rue David. — 1868.
Glycas (Nicéphore), archevêque d'Imbros. — 1868.
Gogos, archimandrite de l'église hellénique, à Braïla (Roumanie). — 1869.
Goldschmith (Léopold), 12, rue Rembrandt. — 1876.
* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Université catholique de Lyon. — 1878.
Gonse, chef de division au ministère de la Justice, 2, rue de la Pompe (Versailles). — 1880.
Gouin (Ernest), ingénieur, 4, rue Cambacérès. — 1867.
Goumy, maître de conférences à l'École normale supérieure, 88, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Gourju (C.), professeur de rhétorique au lycée de Cherbourg. — 1877.

GRANDGEORGES (Gaston), 23, rue des Jeûneurs. — 1872.

GRAUX (Charles), répétiteur à l'École des hautes études, 26, rue Monge. — 1872.

GRAVIER (Léopold), sous-préfet à Toulon. — 1869.

GRÉARD (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.

* GRÉGOIRE, archevêque de Chios, à Constantinople. — 1872.

GRISANI (P.), à Alexandrie. — 1880.

GRISOT (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.

GROLLOS (François), négociant, à Alexandrie. — 1876.

GROS (Dr), médecin en chef de l'hôpital civil (Boulogne-sur-Mer). — 1879.

GRYPARIS (S.-N.), professeur de grec, à Marseille. — 1869.

GRYPARIS (Alcibiade), négociant (Odessa). — 1877.

GUÉNIN, sténographe réviseur du Sénat, 3, rue Berthollet. — 1878.

GUÉRARD, directeur de Sainte-Barbe-des-Champs (Fontenay-aux-Roses. — 1867.

GUILLAUME, membre de l'Institut, 238, boulevard Saint-Germain. — 1867.

GUILLEMOT (Adolphe), professeur au lycée Fontanes, 2, rue de la Pépinière. — 1869.

GUIMET (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde (Lyon). — 1868.

GUION (Jean), docteur en droit (Constantinople). — 1869.

GUIZOT (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1877.

* GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis (Turquie). — 1869.

* GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.

* HACHETTE et Ce, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.

HALLAYS (André), licencié ès lettres, 3, rue Gay-Lussac. — 1880.

HALLBERG, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — 1870.

HALPHEN (Eugène), avocat, 111, avenue du Trocadéro. — 1869.

HANRIOT, maître de conférences de langue et de littérature grecques à la Faculté des lettres (Poitiers). — 1876.

HARAUX, professeur au lycée Saint-Louis, 19, rue Monge. — 1880.

HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.

* HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 19, quai Bourbon. — 1867.

* HAVET (Louis), répétiteur à l'École des hautes études, 102, rue Turenne. — 1869.

* HAVET (Julien), archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, 19, quai Bourbon. — 1870.

HEINRICH, doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles (Lyon). — 1867.

HÉLIOPOULOS (Timoléon), 46, boulevard Saint-Germain. — 1878.

HENNE (Alphonse), professeur de dessin, à Paris. — 1878.

HENNEGUY (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.

HÉRELLE (G.), professeur de philosophie au collège de Vitry-le-François. — 1877.

HÉRON DE VILLEFOSSE, attaché au dépôt des antiques, au Louvre. — 1872.

HÉSAIAS (Élias), à Taganrog (Russie).

* HEUZEY, conseiller, 4, rue de Crosne (Rouen). — 1867.

HEUZEY (Gustave), 25, rue Jeanne d'Arc (Rouen). — 1857.

* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 241, boulevard Saint-Germain. — 1867.

HIÉRODIACONOS (Polycarpos), à Constantinople. — 1873.

HIGNARD, professeur honoraire de l'enseignement supérieur. — 1867.

HINSTIN. — 1868.

HITTORFF (Charles), 54, avenue de Villeneuve l'Étang, à Versailles. — 1867.

HODJI (S.), 12, rue Soufflot. — 1876.

HOMOLLE, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1876.

* HOUSSAYE (Henry), 49, avenue de Friedland. — 1868.

HUBAULT (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.

HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

HUIT (Ch.), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.

HUMBERT, professeur au collège Rollin, 3, rue Cretet. — 1875.

HYPERIDIS (G.-C.), rue Arménienne, Church of Scotland-Mission, à Smyrne. — 1876.

Hyver (Ch.), chanoine, professeur à la Faculté libre des lettres de Lille. — 1879.

Ialemos (Ulysse), journaliste, à Constantinople. — 1876.
Iatroudakis, avocat, au Caire. — 1876.
Iconomopoulos (Denis), médecin-chirurgien, au Caire. — 1874.
Iliasco (Constantin), à Constantinople. — 1869.
Inglessis (Alexandre) (Odessa). — 1880.
Inglessis (Panaghis), négociant (Constantinople). — 1868.
Iserentant, professeur de rhétorique au collège de Malines (Belgique). — 1879.

Jannetaz, professeur au lycée Saint-Louis, 9, rue Guy-Labrosse. — 1874.
Jardin, avocat, 30, rue Lepeletier. — 1871.
*Jasonidis, à Limassol (Chypre). — 1880.
Javal (Émile), 58, rue de Grenelle. — 1867
Jeuch (Jules), 3, rue d'Uzès. — 1876.
*Johannidis (Emmanuel), censeur hellène, à Saint-Pétersbourg. — 1869.
*Jolly d'Aussy (Denys-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.
Joly (A.), doyen de la Faculté des lettres (Caen). — 1867.
*Jordan (Camille), ingénieur des mines, 48, rue de Varennes. — 1874.
*Joret (Ch.), professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.
Jourdain (Ch.), membre de l'Institut, 21, rue Cambon. — 1867.
Jourdan (Louis), rédacteur en chef du journal *le Siècle,* 14, rue Chauchat. — 1871.

*Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant (Constantinople). — 1873.
Kanakis (Athanase), négociant (Constantinople). — 1868.
Kanakis (Constantin), négociant (Constantinople), — 1868.
Kebedgy (Stavro-M.), négociant (Constantinople). — 1868.
Kehaya (Mme Calliope), directrice de l'École normale Zappeion, à Constantinople. — 1876.
Kehayas (E.-J.), sous-gouverneur de la banque de Grèce (Athènes). — 1872.

Knuth (Oscar), professeur supérieur, 72, boulevard de Colmar, à Mulhouse. — 1880.
Kocconis (D.-J.), négociant (Constantinople. — 1868.
Kondakoff, privat-docent, à l'Université d'Odessa. — 1876.
Kontopoulos, professeur, à Odessa. — 1875.
* Kontostavlos (Othon), à Marseille, 39, cours du Chapitre. — 1875.
* Kontostavlos (Alexandre), ministre des Affaires étrangères, à Athènes. — 1876.
Kossos (Dimitrios), statuaire. — 1878.
* Kostès, à Taganrog.
Koumparis (Aristide), astronome (Constantinople). — 1868.
Krebs (Adrien), élève de l'École des hautes études, 7, rue Tronchet. — 1878.
Krinos, pharmacien, à Athènes. — 1875.
Krokidas (Constantin), à Athènes. — 1875.

L..... présenté par M. Gustave d'Eichthal.
Labbé (E.), professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue Vavin.
Labitte (Adolphe), libraire, 4, rue de Lille. — 1868.
Laboulaye (Edouard), sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1870.
La Coulonche (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. -- 1874.
Lacroix (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré. — 1867.
* Lacroix (Louis), professeur à la Faculté des lettres, 9, rue Servandoni. — 1872.
La Guiche (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.
Lallier, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.
Lamare (Clovis), sous-préfet des études à l'institution Sainte Barbe, place du Panthéon. — 1870.
Lamaze (Albéric de), 6, rue de Tivoli. — 1870.
Lambrinos (Georges), directeur de la compagnie d'assurances grecque *le Phénix,* à Braïla. — 1876.
Lambros père (Paul), à Athènes. — 1877.
Lambros (Michel), à Athènes. — 1873.
Lambros (Spyridion), à Athènes. — 1873.
Lambryllos (Kyriacos), à Athènes. — 1877.
Lamouroux (Georges-Victor), 9, boulevard Saint-Denis. — 1880.
* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.

* Laperche (Alexis), 63, rue des Saints-Pères. — 1872.
Laprade (Victor de), de l'Académie française, 10, rue de Castries (Lyon). — 1867.
* Lattry (Al.), à Odessa. — 1873.
* Lattry (docteur Pélopidas), à Odessa. — 1873.
Laurent-Pichat, sénateur, 39, rue de l'Université. — 1867.
Lavotte (Henri), 3, rue Drouot. — 1867.
Lazopoulos (Georges), professeur (Constantinople). — 1869.
Lebaigue, professeur au lycée Charlemagne, 24, rue de Rivoli. — 1872.
Lebègue (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.
Lebert (Julien), ancien élève de l'École des langues orientales, 11, rue Bailly. — 1872.
Le Blant (E.), membre de l'Institut, 3, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne). — 1867.
Le Bret (Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1867.
* Lecomte (Ch.), négociant, 41, rue du Sentier. — 1875.
* Legantinis (J.-E.), négociant, à Odessa. — 1873.
Legentil (V.), professeur au lycée (Caen). — 1868.
Legouez, professeur au lycée Fontanes, 28, rue de la Rochefoucauld. — 1867.
* Legrand (Émile), répétiteur à l'École des langues orientales vivantes, 14, rue de Sèvres. — 1870.
Lehmann, membre de l'Institut, 23, rue Balzac. — 1867.
Lelioux (Armand), 5, rue Soufflot. — 1879.
Lemaître, professeur au lycée d'Angoulême — 1872.
Lemaître (Raoul), licencié ès lettres, 70, rue de Madame. — 1874.
Lemoinne (John), de l'Académie française, 58, rue de Clichy. — 1870.
Lenient, professeur à la Faculté des lettres, 14, rue Cardinal-Lemoine. — 1867.
Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres 3, cours Morand (Lyon). — 1868.
Lequarré (Nicolas), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique). — 1872.
Lereboullet (Dr Léon), 37, rue de Lille. — 1872.
Leriche (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, Londres. — 1877.

LEROY (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch (Liège). — 1868.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), 67, rue Pigalle. — 1870.

LETRONNE (Mlle), 17, quai Voltaire. — 1869.

LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, Bellevue (près Paris). — 1867.

LILLERS (de), 23 *bis*, avenue Montaigne. — 1868.

LIMPRITIS, avocat (Alexandrie). — 1877.

LINOL, élève de l'École des langues orientales vivantes, 50, rue Jacob. — 1876.

LINTILHAC, licencié ès lettres, maître répétiteur au lycée Saint-Louis. — 1877.

LOISEAU (Arthur), docteur ès lettres, professeur au lycée de Vanves, 13, rue des Treilles. — 1868.

LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut, 47, rue Scheffer. — 1868.

LOUÉ (l'abbé), curé de Morsan, par Brionne (Eure). — 1879.

* MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C. Londres. — 1873.

MAGGIAR (Louis), banquier, à Marseille. — 1870.

* MAGGIAR (Octave), négociant, 76, rue Taitbout. — 1868.

MAGNABAL, agrégé de l'Université, chef de division au ministère de l'Instruction publique, 110, rue de Grenelle Saint-Germain. — 1867.

MAGNIER (l'abbé), curé de Fontaine-lez-Vervins (Aisne). — 1872.

MAGNIFICO (Pierre), à Smyrne. — 1875.

MAIGRET (Édouard), 25, rue Louis-le-Grand. — 1867.

MAIGRET (Théodore), 8, rue Volney. — 1867.

* MAISONNEUVE, libraire-éditeur, 25, quai Voltaire. — 1875.

MALIACA (Abraham), professeur (Constantinople). — 1868.

MALIADIS (Démétrius), docteur en droit, avocat (Constantinople). — 1868.

* MALLORTIE (H. de), principal du collège (Arras). — 1870.

MANDRAS (Georgios), à Taganrog (Russie). — 1870.

MANOLOPOULOS (K.), négociant, à Alexandrie (Égypte). — 1872.

MANOS (Alexandre), consul général, agent politique de S. M. Hellénique à Bucharest. — 1873.

* MANOUSSIS (Constantinos), à Taganrog (Russie). — 1870.

* MANOUSSIS (Démétrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Manuel (Eug.), inspecteur général de l'Instruction publique, 17, boulevard de la Madeleine. — 1871.

* Mantzavinos (R.), à Odessa. — 1873.

Maratos (le dr), au Caire. — 1873.

Marcou (Georges), élève de l'École normale supérieure, 5, rue d'Ulm. — 1878.

Marie-Cardine. — 1874.

Mariette-Pacha, membre de l'Institut, au Caire (Égypte), et à Paris, 53, boulevard Haussmann. — 1867.

Marinos, négociant, 21, Great-Winchester-Street, City (Londres). — 1873.

Marion, inspecteur d'Académie, à Cahors. — 1868.

Martel, sénateur, 180, boulevard Haussmann. — 1879.

Martha, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.

* Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 2, quai Saint-Yves (Rennes). — 1867.

Maspero (G.), professeur au Collège de France, 43, boulevard Saint-Germain. — 1877.

Masson (Gustave), professeur de littérature française à l'école de Harrow, Middlesex (Angleterre). — 1871.

Mathiudakis (Alexandre), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique (Constantinople). — 1868.

Matzas (Antoine), ingénieur (Athènes). — 1877.

Maucomble (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 11, rue Laffitte. — 1876.

Maunoir (Charles), secrétaire de la Société de géographie, 14, rue Jacob. — 1869.

Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales. — 1867.

* Mavro (Spiridion), à Odessa. — 1873.

* Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin). — 1873.

* Mavrocordato (Nicolas), à Athènes. — 1868.

Mavrogenis, à Constantinople. — 1874.

Mavrogenis (Mme Maria), à Constantinople. — 1874.

Mavrogordato (Dimitrios-A.), négociant (Liverpool). — 1867.

Mavrogordato (F.-A.), trésorier de la Société commerciale ottomane, à Constantinople. — 1874.

* Mavrogordato (M.), à Odessa. — 1873.

Mavrogordato (Emanuel-A.), négociant, Westbourne Terrace (Londres). — 1871.

Mayrargues (Alfred), ancien professeur, 82, rue de Miroménil. — 1868.

* Maximos (J.), à Odessa. — 1879.

* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.

Mazarakis (Gerasimos), professeur de langue, au Caire. — 1873.

Mélas (Constantin), 103, cours Bonaparte (Marseille). — 1867.

Mélas (Michel), à Athènes. — 1868.

Ménault, 15, rue Michel-Ange. — 1878.

Mercier (Louis-Victor), licencié en droit, 60, rue Taitbout. — 1878.

Merlet, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.

Métaxas (St.), docteur-médecin, allée des Capucines, 25 (Marseille. — 1867.

Meunier du Houssoy, 35, rue de Clichy. — 1870.

Mézières, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.

Michaelidis (Cleanthis), 6, Lloyds-House (Manchester). — 1874.

Michaud (Antonin), professeur au collège Rollin. — 1876.

Miliarakis, sténographe, à Athènes. — 1875.

Miller (Emm.), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, 25, rue de l'Université. — 1867.

Milne Edwards, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, au Jardin des Plantes. — 1870.

Miot, colonel, chef d'état-major de la 10e division (Orléans). — 1878.

* Misto (H.-P.) frères, négociants, à Smyrne. — 1880.

Molinos (Léon), ingénieur, 2, rue de Châteaudun. — 1869.

Monginot, professeur au lycée Fontanes. — 1867.

Monnier (Ém.), doyen honoraire de la Faculté des lettres, à Poitiers. — 1880.

Monod (Gabriel), répétiteur à l'École des hautes études, 76, rue d'Assas. — 1869.

Montagne (Edmond), chef d'institution, à Villiers-le-Bel. — 1868.

Montaut (l'abbé), professeur à l'Université catholique de Toulouse. — 1877.

Moraïtès (Dem.), professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gardens Square (Londres). — 1879.

Morand, juge au tribunal (Boulogne-sur-Mer). — 1868.
Moreau-Chaslon (Georges), 45, rue de Chazelles. — 1869.
Mortemart (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.
Moschatos (Jean), docteur-médecin (Alexandrie). — 1877.
Moshakis (Ignace), docteur en philosophie, professeur à l'Université, à Athènes. — 1875.
Mossot, professeur au lycée Fontanes, 20, rue de Verneuil. — 1878.
* Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 220, rue de Rivoli. — 1867.
Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite de l'église grecque Sainte-Sophie, Moscow Road, Bayswater. W. (Londres). — 1879.
Myrianthopoulos (L.), à Alexandrie. — 1880.

Nasos, directeur de la compagnie d'assurances *le Phénix*, à Athènes. — 1868.
Naville (Édouard), licencié ès lettres (Genève). — 1867.
* Negreponte (Michel), négociant, à Marseille. — 1876.
* Négropontès (Demetrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète (Athènes). — 1868.
* Nicolaïdès (Nicolaos), à Odessa (Russie). — 1869.
Nicolaïdès (Nicolas-Jean), à Smyrne. — 1870.
Nicolaïdès (J.), à Odessa. — 1875.
Nicolaïdès, attaché militaire à la légation hellénique, à Paris, 25, rue de Penthièvre. — 1878.
Nicolas (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante (Montauban). — 1867.
Nicot (Augustin), pharmacien, 62, rue Jeanne d'Arc. — 1876.
Nisard (Auguste), inspecteur honoraire d'Académie, 89, boulevard Haussmann. — 1867.
Nisard (Charles), membre de l'Institut, 6, rue des Batignolles. 1867.
Nisard (Désiré), de l'Académie française, 12, rue de Tournon. — 1867.
Nouguier (Henri), ancien avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, 2, rue de Provence. — 1870.

* Ocher de Beaupré, colonel d'artillerie, 73, boulevard Haussmann. — 1877.
Ohmer, proviseur du lycée Charlemagne. — 1874.

Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 31, rue Gozlin. — 1869.
Oratis (A.), à Alexandrie. — 1880.
Orphanidès (Démétrius), président de l'Académie de médecine, professeur à l'Université (Athènes). — 1868.
Oursel (Paul), 16, rue Neuve-des-Capucines. — 1867.

* Paisant (Alfred), président du tribunal civil, à Saint-Quentin. — 1871.
Pallakis (Chr.), à Constantinople. — 1876.
Panaratos (Aristide), à Alexandrie. — 1880.
Panas (le dr F.), chirurgien de l'hôpital Lariboisière, 17, rue du général Foy. — 1875.
Paparrigopoulos (K.), professeur de droit à l'Université (Athènes). — 1868.
Pappa (Daniel), négociant (Constantinople). — 1868.
Pappadopoulos (Démétrius), docteur-médecin (Constantinople). — 1868.
Pappas (N.), consul de Grèce, à Montpellier (Hérault). — 1872.
Parapantapoulos (Jean), professeur de l'École commerciale hellénique de Chalki (Constantinople). — 1868.
Paris (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 7, rue du Regard. — 1868.
* Parissi, 27, place de la Madeleine. — 1878.
* Parmentier (Th.), général, membre du comité des fortifications, 5, rue du Cirque. — 1872.
Paspalli (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.
Paspatis (Alexandre), docteur-médecin (Constantinople). — 1868.
* Paspatti (J.-F.), à Odessa. — 1879.
Pasquet, professeur au lycée Fontanes, 13 *bis*, rue Neuve-des-Mathurins. — 1867.
Passerat (J.), professeur au lycée (Tours). — 1874.
Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.
Pastré, 12, rue de Penthièvre. — 1870.
Paté (Lucien), attaché à la Direction des beaux-Arts, 66, rue de Rennes. — 1877.
Paulussi, à Alexandrie. — 1880.
Pedone-Lauriel, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1868.

* Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
Pepin-Lehalleur (Adrien), docteur en droit, 14, rue de Castiglione. — 1880.
Perdikidès (C.), négociant, à Constantinople. — 1872.
Périer (Pierre-Casimir), député, ancien sous-secrétaire d'État, 62, rue Galilée. — 1868.
* Perrin (Ernest), 11, avenue Friedland. — 1873.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 74, rue de Seine. — 1867.
Person (Léonce), professeur au lycée Saint-Louis, 11, rue Monsieur. — 1867.
Person (Émile), professeur au lycée Charlemagne, 13, rue Béranger. — 1877.
* Persopoulo (C.), à Odessa. — 1873.
* Pesson, ingénieur des ponts et chaussées, 25, boulevard Malesherbes. — 1878.
Petit (Mme veuve), à Senlis (Oise). — 1872.
Petit (Arsène), notaire, à Bessines (Haute-Vienne). — 1880.
Petit de Julleville, maître de conférences à l'École normale supérieure, 127, boulevard Saint-Michel. — 1868.
Petsalis (Alexandre), ancien député, à Athènes. — 1873.
Petsalis (S. Rasty), pharmacien de la cour, à Braïla (Roumanie). — 1873.
Petsalis (Périclès-Rasty), docteur en médecine, à Mazorello (Roumanie). — 1876.
Petsemalzoglou (Jean), à Alexandrie. — 1880.
Peyre (Roger), licencié ès lettres, 42, rue Jacob. — 1879.
Philius (Démétrius), 9, rue Victor-Cousin. — 1879.
Phostiropoulos (Constantin), à Athènes. — 1878.
Photiadis (Nicolas), négociant (Constantinople). — 1868.
Piat (Albert), 85, rue Saint-Maur-Popincourt. — 1867.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
Piébourg (Edmond), professeur agrégé à la Faculté de droit (Douai). — 1880.
Piot (Eug.), 20, rue Saint-Fiacre. — 1873.
* Pispas (B.), à Odessa. — 1879.
Poffandis, 26, rue de l'Université. — 1879.
Poitrineau, inspecteur d'Académie (Vannes). — 1869.
Potron, 14, rue de l'Arcade. — 1867.

Pottier (René-Jean), professeur, 65, boulevard Malesherbes. — 1870.

Prarond (E.), 14, rue de Tournon. — 1871.

Pratt (Hodgson), Lancaster Terrace, n° 8, Regent Park (Londres). — 1871.

Pretenteris Typaldo, médecin de S. M. Hellénique, professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1868.

Prilejaeff (l'archiprêtre), aumônier de l'ambassade de Russie à Paris, à l'église russe, 8, rue Daru. — 1869.

Prou (Victor), ingénieur civil, 22, boulevard Richard-Lenoir. — 1876.

Psaras, professeur de grec, 17, Alexander street, Westbourne Park (Londres). — 1871.

Psycharis (Mme Marie-A.) (Constantinople). — 1868.

Psycharis (Antoine), négociant (Constantinople). — 1868.

Psychary (Jean), 11, rue Chomel — 1879.

*Queux de Saint-Hilaire (marquis de), 3, rue Soufflot. — 1867.

Quinot, professeur au lycée Fontanes. — 1872.

Ralli (Georges), négociant (Alexandrie). — 1877.

Ralli (Th.), à Alexandrie. — 1879.

Ralli (Théodore), négociant, Ethelburga house, Bishopsgate street (Londres). — 1867.

Ralli Skhilizzi et Argenti, négociants, 41, allée des Capucines (Marseille). — 1867.

Rambaud (Alfred), chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — 1870.

Rampin, secrétaire à la légation française (Athènes). — 1876.

Rangabé (Rizo), ministre plénipotentiaire de Grèce, Regenten-Strasse, à Berlin. — 1868.

Ravaisson-Mollien, membre de l'Institut, 9, quai Voltaire. — 1867.

Rayet (Olivier), 75, rue Notre-Dame-des-Champs.

Raynal (de), procureur général à la Cour de cassation, 14, rue de Matignon. — 1874.

Reinach (Salomon), membre de l'École française d'Athènes, 31, rue de Berlin. — 1878.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, 4, rue de Tournon. — 1867.

Renieri, gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1867.
Renouard (Léopold), 48, avenue Bugeaud. — 1867.
Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.
Rhallis (Étienne), négociant (Constantinople). — 1868.
Rhasis (Démétrius), premier drogman (Athènes). — 1868.
* Riant (le comte Paul), docteur ès lettres, de la Société des Antiquaires, 51, boulevard de Courcelles. — 1867.
* Richard-Kœnig, négociant, 6, rue de Copenhague. — 1869.
Ridoux, inspecteur d'Académie, à Lons-le-Saulnier. — 1872.
Rieder, directeur de l'École alsacienne, 92, rue d'Assas. — 1878.
Rigollot, professeur au collège de Vendôme. — 1878.
Rilliet (Albert), ancien professeur de littérature étrangère à l'Académie de Genève (Genève). — 1867.
Rinn (Charles), professeur au collège Rollin, 59, rue Rodier. — 1876.
Rizo (Michel), consul général, à Alexandrie (Égypte). — 1873.
Robert (Charles), membre de l'Institut, 25, boulevard de Latour-Maubourg. — 1867.
* Robertet (G.), bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique, 10, quai des Célestins. — 1873.
Roberti (A.). — 1873.
Robiou (Félix), professeur à la Faculté des lettres (Rennes). — 1873.
Rochas d'Aiglun (A. de), commandant du génie (Grenoble). — 1873.
Roche du Teilloy (Alexandre de), professeur au lycée, 5, rue de Rigny (Nancy). — 1868.
Rocheterie (Maxime de la), à Orléans. — 1879.
Rodillon, supérieur du petit séminaire, à Crest (Drôme). — 1878.
* Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa. — 1873.
Rodocanachi (Pandia), négociant (Liverpool). — 1877.
Rodocanaki (T.-E.), négociant (Marseille). — 1867.
Rodocanaki (Michel), négociant, allée des Capucines, 25 (Marseille), — 1867.
Rodocanaki (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.
* Rodocanaki (Th.-P.), président de la communauté grecque, à Odessa. — 1875.

ROERSCH, professeur à l'Université (Liège). — 1873.

* ROMANOS (Jean), professeur au gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.

RONCHAUD (Louis de), conseiller général du Doubs, 38, rue du général Foy. — 1867.

ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.

ROTHSCHILD (baron James de), 38, avenue Friedland. — 1869.

ROUCH, professeur, 161, rue Saint-Jacques. — 1871.

ROUZÉ, professeur au lycée Louis-le-Grand, 88, rue des Feuillantines. — 1875.

RUELLE (Ch.-Émile), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 11, rue du Cherche-Midi. — 1869.

SAGLIO (Edmond), conservateur au musée du Louvre. — 1868.

SAINT-MARC GIRARDIN (Barthélemy). — 1873.

SAINT-PAUL (Georges), avocat, 22, rue d'Aumale. — 1877.

SAKELLARIOS, étudiant en droit, 23, rue Monge. — 1879.

SAKELLAROPOULO (Spyridion), docteur en philosophie, à Athènes. — 1874.

SALOMON, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, boulevard Saint-Michel. — 1867.

SALVAGO PANTALEONE, négociant (Alexandrie). — 1867.

SAPOUNZAKIS (B.), colonel, inspecteur de l'armée hellénique, à Athènes. — 1873.

* SARAKIOTIS (Basileios), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.

* SARAPHIS (Aristide), négociant (Alexandrie). — 1868.

SARCEY (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.

* SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université (Athènes). — 1868.

* SATHAS (Constantin), 8, place du Palais Bourbon. — 1874.

* SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, King's College. — 1879.

* SCARAMANGAS (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGAS (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGAS (Pierre-J.), attaché à la légation hellénique à Paris, 1, rue du général Foy. — 1872.

* SCARAMANGAS (Stamatios), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGAS (Jean-E.), 39, cours du Chapitre (Marseille). — 1876.

* SCHLIEMANN (Henri), à Athènes. — 1868.
* SCLAVO (Michel), à Odessa. — 1879.
SCLAVOS (P.-C.), négociant, 76, Palmerston Buildings (Londres). — 1867.
SCLIROS (Georges), chirurgien-dentiste, 123, Peplar Terrace, à Londres. — 1876.
SCLIVANIOTIS, à Paris. — 1878.
SCOULOUDIS (Étienne), négociant (Athènes). — 1868.
SELLET (Eug.), professeur au lycée de Reims. — 1876.
SÉNART (Émile), licencié ès lettres, 34, rue Barbet-de-Jouy. — 1867.
SEVASTOPOULO (Alexandre), négociant (Constantinople). — 1868.
SINADINO (M.), à Alexandrie. — 1880.
SIPHNAIOS (Jean), négociant (Constantinople). — 1868.
SIPHNAIOS (Théodore), à Taganrog (Russie). — 1873.
SKYLIZZI (Jean-Isidoridis), à Athènes. — 1868.
SOLOMONIDIS (S.), directeur du *Bion*, à Smyrne. — 1879.
* SOMAKIS (Mme Hélène), 98, avenue de Saint-Mandé. — 1874.
SOREL (Albert), secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
* SOUCHU-SERVINIÈRE, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
SOURY (Jules), attaché à la Bibliothèque nationale, 21, rue Gay-Lussac. — 1870.
SOUTZO (A.), secrétaire de légation, à Athènes. — 1872.
* SOUVADZOGLOUS (Basile), négociant (Constantinople). — 1868.
STAMATIADIS (E.), 7, rue de Rougemont. — 1876.
STAMÉLIS (Athanase), docteur en médecine (Alexandrie). — 1879.
STAMOULIS (A.), à Constantinople. — 1874.
STEPHANOS (Clon), 28, rue de l'Arbalète. — 1879.
* STEPHANOVIC (Zanos), à Constantinople. — 1868.
SUGDURY, négociant, Gresham-house, Mauro Basich, 50 (Londres). — 1867.
SURELL, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 10, rue du parc de Clagny (Versailles). — 1868.
* SYLLOGUE LITTÉRAIRE l'*Hermès*, à Manchester. — 1874.
* SYNGROS (A.), à Athènes. — 1877.

TAGHIS (Théochare), professeur. — 1876.
TALBERT (F.), professeur au Prytanée militaire (la Flèche). — 1874.
† TALBOT (Eugène), professeur au lycée Fontanes, 108, rue du Bac, — 1867.

Tambacos (N.-D.), à Constantinople. — 1874.

Tamy, ancien professeur, 35, rue de Grenelle. — 1877.

Tardieu (Amédée), bibliothécaire de l'Institut. — 1872.

* Tarlas (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873.

Tavernier, 82, rue d'Assas. — 1872.

* Telfy (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.

Ternaux-Compans, secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg; à Paris, 18, rue d'Aguesseau. — 1878.

Terrier, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au lycée Louis-le-Grand, 42, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1878.

Tertu (comte de), à Tertu, par Trun (Orne). — 1867.

Thédenat (le père Henri), de l'Oratoire, directeur du collège de Juilly. — 1867.

Thenon (l'abbé), directeur de l'école Bossuet, 53, rue de Madame. — 1867.

Théodoridis (Nicolas), pharmacien (Constantinople). — 1868.

Théologos, chef de la maison P. Théologos. de Manchester, à Athènes. — 1872.

Thirion (Ch.), professeur au lycée Fontanes, 64, rue Bayen. — 1867.

Thurot (Charles), membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, 5, rue Gay-Lussac. — 1867.

* Tilière (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.

Toufectsoff (M.), à Odessa. — 1873.

* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire (Rouen). — 1867.

* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.

Tourtoulon (baron de), à Château-Randon, près Montpellier. — 1869.

Tranchau, inspecteur d'Académie, à Orléans (Loiret). — 1868.

Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.

Tresse, 184, rue de Rivoli. — 1868.

Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres (Bordeaux). — 1869.

Triaire, professeur de l'Université, au Vigan (Gard). — 1872.

Triantafillis (C.), professeur à l'École commerciale (Venise). — 1871.

* Tsacalotos (E.-D.), à Taganrog. — 1873.

Turrettini (Auguste), ancien conseiller d'État de la république (Genève). — 1867.

Ubicini, publiciste, 19, rue Jacob. — 1871.

* Université d'Athènes. — 1868 (1).

Urbain (Ismayl), conseiller rapporteur honoraire du Conseil de gouvernement de l'Algérie, 24, rue Reinard (Marseille). — 1867.

Valassopoulos (Athanase), négociant (Constantinople). — 1868.

Valettas (J.-N.), directeur de l'École hellénique, 84, Kensington garden square, Bayswater (Londres). — 1867.

* Valieri (N.), à Odessa. — 1879.

* Valieri (Octavien), 2, Kensington Park Garden, à Londres. — 1879.

Vallianos (André), négociant (Marseille). — 1868.

Valliéri (Jérôme), négociant, 94, rue Sylvabelle (Marseille). — 1867.

Vaney (Emmanuel), conseiller à la Cour, 14, rue Duphot. — 1872.

Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin (Constantinople). — 1868.

Vaphiadis (Georges), journaliste (Constantinople). — 1868.

Vast (Henri), professeur au lycée Fontanes, 9, rue de Greffulhe. — 1875.

Vatikiotis (le docteur), à Alexandrie (Égypte). — 1870.

Vauzelle (Ludovic de), conseiller à la Cour d'appel (Orléans). — 1867.

Vénétoclès (Dem.), directeur du lycée grec (Alexandrie). — 1879.

Vénétoclès (Minos), avocat (Alexandrie). — 1879.

Vergotis (M.), professeur de grec, 27, boulevard du Nord (Marseille). — 1869.

Vérin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de 400 francs.

VERNA (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.
VERNARDAKIS (Georges), professeur, à Alexandrie. — 1874.
VERNUDACHI (P.), 7, rue Notre-Dame-des-Victoires. — 1873.
VÉRON-DUVERGER, professeur à la Faculté de droit, 2 *bis*, rue Soufflot. — 1872.
VIDAL-LABLACHE, maître de conférences à l'École normale supérieure, 25, rue Gay-Lussac. — 1870.
VILLEMEREUX (Camille), inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, 12, rue Matignon. — 1880.
VINCENT (Edgar), 8, Ebury street, S. W. Londres. — 1880.
VLACHOS (Angelos), chef de division au ministère de l'Instruction publique, à Athènes. — 1868.
VLASSOPOULOS (Solon), pharmacien, à Braïla. — 1876.
* VLASTOS (Étienne-A.), 12, allée des Capucines (Marseille). — 1875.
VOGUÉ (Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.
VOINCHET, professeur au lycée de Vanves. — 1878.
VOLTERA (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.
* VOULISMAS (Eust.), archimandrite, à Odessa. — 1873.
VOUTYRAS (Stavros-Jean), journaliste (Constantinople). — 1868.
VRETOS (Jean-A.), journaliste (Constantinople). — 1868.
* VUCINA (Emmanuel-G.), à Odessa. — 1873.
* VUCINA (Al.-G.), à Odessa. — 1873.
* VUCINA (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 *bis*, rue Dumont d'Urville. — 1867.
WADDINGTON (Ch.), professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour d'Auvergne. — 1873.
WAGENER (A.), professeur à l'Université (Gand). — 1873.
WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
WATEL, professeur au lycée de Douai. — 1871.
WEIL (H.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 64, rue de Madame. — 1867.
* WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale, 89, rue de Vaugirard. — 1867.

Witte (baron de), membre de l'Institut, 5, rue Fortin. — 1867.
Worms (Justin), banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1876.

* Xanthopoulos (Démétrius), à Odessa. — 1879.
* Xydias (S.), à Odessa. — 1873.

Yseux, maire de Nogent-le-Bernard (par Saint-Côme, Sarthe). — 1870.
Yung (Eugène), directeur de la *Revue politique et littéraire*, 46, rue de Rennes. — 1867.

Zafiropulo (Étienne), président du comité Coray (Marseille). — 1877.
Zaïmis (Thrasybule), ancien député, ancien ministre (Athènes). — 1868.
Zaïmis. — 1879.
Zarifi (Léonidas), négociant, à Constantinople. — 1867.
Zarifi (Périclès), négociant (Marseille). — 1867.
* Zariphi, négociant, à Constantinople. — 1868.
* Zaviziano (Constantin), docteur en médecine, à Corfou. — 1874.
* Zographos (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos (Constantinople). — 1868.
Zographos (Xénophon), docteur-médecin, 151, boulevard Haussmann, 117. — 1868.
Zographos (Solon), 12, rue Soufflot. — 1876.
* Zolothorew (Mme), à Moscou. — 1874.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Paris.

Société bibliographique universelle.

Alexandrie.

Syllogue littéraire hellénique le *Sérapéum*.

Athènes.

Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction le *Parnasse*.
— pour la propagation des études grecques.
— d'enseignement (διδασκαλικός.)
— littéraire le *Byron*.

Braïla.

Syllogue littéraire hellénique.

Caire.

Syllogue littéraire hellénique l'*Union* (ἡ Ἑνότης).

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.
— épirote des amis de l'instruction.
— thrace *Id.*
— *Coray*.
— *Pallas*.
— pour l'étude du moyen âge.

Manchester.

Syllogue littéraire l'*Hermès*.

Marseille.

Comité *Coray*.

Salonique.

Syllogue des amis de l'instruction.

Serres.

Syllogue macédonien des amis de l'instruction.

Smyrne.

Syllogue des amis de l'instruction l'*Homère*.

Vodéna.

Syllogue littéraire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1er AVRIL 1880.

DISCOURS DE M. GIDEL

PRÉSIDENT.

Messieurs,

Le premier devoir de votre Président, dans cette réunion solennelle, est d'envoyer un pieux souvenir à ceux que la mort a séparés de nous. Chaque année, nous avons à regretter des pertes qui nous affligent. Cette année-ci, nous en avons subi d'extrêmement sensibles. Cela n'est point surprenant. Dans une association d'hommes d'intelligence et de goût, les coups de la mort portent toujours sur des membres qu'on ne peut voir disparaître qu'avec douleur. Je rappellerai à votre mémoire M. Pantélidès, de Marseille. Grec d'origine, comme tous les Hellènes qui portent le plus vif intérêt à nos travaux, il était convaincu que feuilleter les pages de leur histoire ancienne, c'est donner aux Grecs modernes un précieux témoignage de l'estime que nous avons pour eux, et pré-

senter à leur émulation des modèles dont ils n'ont jamais cessé de profiter.

M. Belhomme n'était pas un Grec, mais il eût mérité de l'être. Traducteur d'Anacréon, il s'était acquis un droit de cité parmi les Hellènes. On dit que nos amis nous caractérisent; cela peut se dire aussi des œuvres que l'on choisit pour les traduire. M. Belhomme devait être d'un caractère aimable, de relations agréables et douces, s'il avait suivi, dans le choix de son auteur, ce qu'on appelait jadis les affinités électives.

M. Gustave-Jean Bertrand, ancien archiviste paléographe, a laissé un vide parmi nous. Il avait choisi pour objet de ses études la musique des anciens Grecs. Il avait apporté dans ses travaux beaucoup de sagacité. Ses efforts, qui s'étaient concentrés sur un sujet spécial, avaient été récompensés par d'intéressantes découvertes. Il avait étudié avec soin différents instruments de musique, et l'orgue en particulier. Cette branche importante de l'archéologie grecque ne restera point frappée de stérilité, et, si nous pouvions nous consoler de la mort de M. Bertrand, ce ne serait qu'en pensant aux travaux et aux promesses de notre confrère, M. Bourgault-Ducoudray.

Nous n'avons jamais vu dans nos réunions M. Adolphe de Circourt, mais son nom n'était ignoré d'aucun de nous, puisqu'il a concouru à la rédaction de notre Annuaire. Nous savions qu'après une brillante carrière dans la diplomatie, M. de Circourt, l'ami de Lamartine, consacrait ses loisirs aux conversations ingénieuses, à l'étude et à l'amitié. Ceux qui l'ont connu ont vanté la supériorité de son esprit, la simplicité et la facilité de son commerce. Il recherchait avec ardeur tout ce qui pouvait élever son âme, et l'un de nos confrères, à qui nous devons ce détail, M. Gustave d'Eichthal, l'a souvent rencontré dans le chemin de fer de Saint-Germain, occupé à lire quelque auteur grec, et surtout un auteur tragique. C'était employer utilement ces petits voyages et mettre à profit les derniers jours qui lui restaient.

On ne s'étonnera point qu'il ait eu pour ami M. Bersot, cet autre confrère que nous pleurons encore avec l'Université tout entière. L'amour du grec était assurément l'un des liens les plus doux qui attachaient l'un à l'autre ces deux hommes distingués.

M. Bersot ne prenait pas une part active à nos séances, mais nul ne peut douter de son intérêt pour nos études. Il avait été des premiers à nous apporter son offrande. Il fut une de nos premières recrues, une de celles que nous avions le plus de fierté à montrer sur nos listes. Si M. Bersot a aimé les lettres grecques, cela ne peut être douteux pour personne. Il a puisé dans ces études cette charmante finesse qui brille dans tout ce qu'il a écrit, ces jugements délicats, cette grâce libre et naïve qui animait sa plume. Il a dû mieux que cela à cette littérature. Dans son commerce avec cette grande nation, il a trouvé la force qu'il a montrée jusqu'au bout dans une maladie cruelle. Il a été pour nous le dernier des stoïciens, non pas à la romaine, mais bien à la grecque.

M. Gabriel de Chénier, le dernier descendant de la famille des Chénier, vient de nous être également ravi. Son nom était consacré pour ainsi dire à nos études. On ne pouvait être de cette famille sans aimer les lettres grecques. Dans ses travaux sur André, M. Gabriel de Chénier a fait voir combien il appréciait l'influence heureuse d'Homère et de Théocrite sur le génie de son illustre parent.

M. Pepin Lehalleur clôt enfin cette triste énumération, et je puis dire que c'est lui qui laisse parmi nous les souvenirs les plus présents et le vide le plus sensible. Nous lui devons, en effet, de la reconnaissance pour son assiduité à nos assemblées. Il était rare qu'il en manquât une. Il y prenait intérêt, il écoutait nos discussions avec curiosité; il y intervenait avec une discrétion qui ne faisait que relever davantage l'autorité de sa parole. Très versé dans l'étude de la jurisprudence et du droit, il avait toujours quelque rapprochement lumineux à faire sur

ces questions entre les anciens et les modernes. C'était un homme d'un grand discernement d'esprit et d'un jugement sûr.

Nous lui devons de la reconnaissance encore pour un grand service financier qu'il nous a rendu. On peut être des hellénistes passionnés, mais on peut ignorer l'art de tenir ses livres. Ce fut notre cas, il y a cinq ou six ans. Un peu de désordre s'était glissé dans nos comptes de doit et avoir, et la balance, un certain moment, en fut difficile à faire. M. Pepin Lehalleur intervint alors. Il dissipa notre trouble, en mettant la clarté dans nos comptes. Redressés par lui, nous marchons désormais sans crainte. Quand M. Pepin Lehalleur disparut tout à coup, M. d'Eichthal voulut bien se charger de suivre ses errements. Nous lui devons ici des remerciements publics pour sa bonne volonté, et nous avons la joie de présenter à votre élection, pour succéder à M. d'Eichthal et à M. Pepin Lehalleur, un membre de l'Institut, un homme des plus versés dans l'administration des finances, M. Charles Jourdain.

En acceptant ces fonctions, notre illustre confrère nous donne à jamais une sécurité complète. Compétent en finances, il est érudit en grec; et si jamais il nous prenait, comme à Philaminte, la fantaisie d'entendre un compte de gestion à la grecque, il évaluerait notre avoir avec la plus grande précision en mines et talents, et ne se tromperait pas d'une obole.

Pourvue de ses organes essentiels, notre société peut donc continuer tranquillement ses travaux. Je ne veux pas, Messieurs, faire ici notre éloge; je craindrais de blesser la modestie de nos confrères; mais nous avons le droit de dire que nous devons être contents de nous. Nous espérons bien que tous ceux qui liront notre *Annuaire* et recevront nos *Monuments grecs* ratifieront ce langage. Les curieux travaux qu'ils renferment en font des publications du plus haut intérêt pour les savants.

Les livres que nous recevons du dehors nous prouvent

aussi que les études grecques sont loin de dépérir. Si nous disposions d'un plus grand nombre de prix, nous trouverions à les placer, tant il nous arrive d'ouvrages recommandables. Tantôt c'est un livre plein de science sur la vie particulière des anciens Grecs, par M. Boulodémos, tantôt des recherches intéressantes sur l'état d'Athènes au XIIe siècle, et sur Michel Akominat, par M. Spirydion Lambros, tantôt une table générale de la *Patrologie grecque* par l'archevêque Dorothée, instrument précieux de travail pour quiconque voudra consulter cette immense collection publiée par l'abbé Migne.

J'aurais bien d'autres ouvrages sortis de la main des Grecs à signaler à votre attention, mais je dois me hâter. Je ne puis pas oublier cependant un livre charmant écrit par un de nos confrères, M. Bikélas. C'est un roman ingénieux où l'histoire se mêle à la fiction, où la leçon morale relève l'intérêt d'une narration bien faite.

Nos compatriotes ne laissent pas non plus ralentir leur zèle, et je dois citer ici, avec les éloges qui leur sont dus : M. Dareste, pour sa traduction des *Plaidoyers politiques* de Démosthène; M. Ruelle, pour l'achèvement d'une édition complète, avec traduction partielle, des *Œuvres* de Rufus d'Éphèse, travail commencé par un de nos fondateurs, feu Ch. Daremberg.

Notre attention a été attirée sur une traduction nouvelle de quelques dialogues de Platon, par M. A. Bastien, ancien proviseur de l'Université; sur une *Histoire de la guerre du Péloponnèse,* traduite par M. Loiseau, professeur au lycée de Vanves ; enfin sur une savante traduction des historiens et des géographes grecs qui ont parlé de notre pays, faite pour la Société de l'histoire de France, par M. Cougny, inspecteur de l'Académie de Paris, ouvrage dont les deux premiers volumes, les seuls publiés jusqu'ici, ont été offerts à l'Association.

Enfin la critique française vient de s'enrichir d'un volume plein de science, de recherches philologiques et de goût, sur la poésie de Pindare, par notre secrétaire,

M. Alfred Croiset. Nous n'étions donc pas embarrassés pour décerner les deux prix dont nous disposons chaque année, et nous avons dû consulter, pour nous diriger dans notre jugement, l'objet spécial que se propose notre Association.

A toutes ces marques de l'activité qui règne chez nous, dans l'étude des lettres grecques, nous devons en ajouter une autre. Ce sont les discussions sur les méthodes les meilleures à suivre, dans l'enseignement du grec, qui ont occupé nos dernières séances. Il nous a bien fallu prendre part au mouvement qui se produit partout aujourd'hui dans l'Université sur ces importantes questions. Nous avons fait comme Diogène, qui roulait son tonneau dans le Kranion, pour ne pas rester inactif au milieu des Corinthiens empressés à réparer leurs murailles ou à dérouiller leurs armes. Nous avons cru que c'était notre devoir de dire aussi notre mot dans cette mêlée de doctrines qui se produisent autour de nous. Nous avons été unanimes à revendiquer pour le grec, dans les études de nos lycées, une large place. Nous ne pensons pas que l'on puisse jamais en venir à bannir ces études de nos programmes universitaires. Nous nous sommes tous accordés à en reconnaître l'utilité indispensable, même par les usages les plus modestes de la vie.

Nos enfants seraient étrangers à leur propre langue, s'ils négligeaient d'étudier les éléments du grec. Il n'est pas une industrie, un commerce, un métier, et je dis le plus humble, qui ne regorge de mots empruntés au grec. Peut-on dire que des élèves de troisième, de seconde et de rhétorique, auraient fait des études utiles, des études conformes à notre génie national et à l'histoire de notre passé, s'ils n'avaient pas tenu dans leurs mains ces livres de haute sagesse, de grâce infinie et de vive originalité, qui s'appellent les œuvres de Lucien, de Xénophon, de Plutarque, de Sophocle et d'Homère? Nous espérons bien que nous ne serons jamais assez malheureux pour voir ces livres disparaître de nos clas-

ses. Chaque jour, au contraire, nos élèves feront un progrès nouveau dans cette langue, afin de se rendre de jour en jour plus maîtres des trésors qu'elle renferme.

Je crois répondre à vos pensées en exprimant ce vœu : je désire aussi que l'Association pour l'encouragement des études grecques en France s'applique chaque année davantage à mériter son nom et à remplir son objet.

RAPPORT DE M. ALFRED CROISET

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1879-80.

Messieurs,

Parmi les nombreux ouvrages qui ont été récemment offerts à l'Association, et sur lesquels devait porter cette année l'examen de votre commission des prix, quelques-uns ont tout d'abord attiré son attention. C'étaient, entre autres, des traductions intéressantes, bien faites, à certains égards originales; puis un *Précis de la littérature grecque* dont je dois vous nommer l'auteur, M. de Caussade, et qui, sous la forme modeste d'un livre destiné à des écoliers, a paru renfermer beaucoup de notions exactes et utiles présentées d'une manière méthodique et neuve. Un de nos derniers lauréats, M. Bayet, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Lyon, a également présenté à l'Association sa thèse de doctorat qui, dans l'opinion des juges les plus compétents, est un travail de grande valeur; il n'est pas douteux que la thèse de M. Bayet n'eût pu concourir utilement pour un de nos prix si la similitude des sujets traités dans ce livre et dans le mémoire du même auteur que vous avez

couronné il y a trois ans n'eût décidé la commission à se borner pour cette fois à un rappel du prix obtenu par M. Bayet en 1877.

A côté de ces ouvrages, il en reste deux sur lesquels s'est arrêté le choix de la commission. Elle vous propose de décerner le prix ordinaire, d'une valeur de mille francs, à l'étude récemment publiée par M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit de Lyon, sous ce titre : *Le droit de succession légitime à Athènes;* et le prix Zographos, d'une égale valeur, au livre que M. Henri Vast, professeur agrégé d'histoire au lycée Fontanes, a intitulé : *Le cardinal Bessarion* (1403-1472) ; *Étude sur la Chrétienté et la Renaissance vers le milieu du* XVe *siècle.* Le prix de la fondation Zographos, institué en faveur d'une association française par un généreux Hellène, sert ainsi aujourd'hui, comme par un juste retour, à récompenser un ouvrage français consacré à l'un de ces Hellènes du XVe siècle qui ont tant fait pour renouer entre l'Orient grec et l'Occident latin, ou plutôt entre l'antiquité et le monde moderne, les relations fécondes d'où la Renaissance est sortie.

Le livre de M. Vast a été présenté d'abord comme thèse de doctorat à la Faculté des lettres de Paris. Il y a reçu le meilleur accueil. Depuis, la critique savante s'en est occupée à plusieurs reprises, et toujours aussi avec éloges. L'intérêt du sujet, l'abondance des matériaux recueillis par M. Vast au prix de beaucoup de recherches et de voyages, en outre l'habileté de la mise en œuvre, justifiaient ces jugements favorables, auxquels votre commission s'est associée.

La plupart de nos contemporains, Messieurs, ne connaissent guère de Bessarion que son nom : on ne lit plus ses nombreux ouvrages, et les traces de son action politique et religieuse se cachent dans des publications ou des archives qui ne sont abordables qu'aux érudits. Et pourtant ce nom, même aujourd'hui, n'est pas sans gloire. Ceux qui le prononcent savent du moins qu'il

rappelle une existence brillante, mêlée aux plus grands évènements du xve siècle, embellie par l'éclat des lettres et des arts, et rehaussée par l'estime constante des honnêtes gens. Il y a d'ailleurs, dans le sentiment qu'éveillent en nous les noms de ces Hellènes du xve siècle, quelque chose de plus encore : une sorte de sympathie et presque de tendresse reconnaissante qui s'étend des plus illustres aux plus obscurs. Car nous ne pouvons oublier que ces Hellènes, suivant la juste remarque de M. Vast, emportaient tous avec eux, comme le héros troyen, leurs pénates et leurs grands dieux, qui furent aussi les dieux de la Renaissance : je veux dire ces grands écrivains de la Grèce antique qui ont ranimé dans l'Occident latin le culte de la beauté raisonnable et le sentiment d'une justesse harmonieuse. Parmi les Grecs qui, vers le temps de la prise de Constantinople, arrivent en Italie ou en France, il n'y en a pas un, quels que soient ses défauts, qui n'ait au moins ce double mérite de savoir lire les œuvres d'Homère et de Platon, et de savoir les copier. Cela seul suffit à leur mériter notre gratitude : de ces vers d'Homère et de cette prose de Platon, il rejaillit sur les noms les plus obscurs quelque rayon et quelque éclat. Or, parmi ces Grecs, Bessarion fut un des plus grands.

M. Vast nous raconte à merveille l'histoire de ce petit artisan de Trébizonde qui, après avoir été une des lumières de l'Église grecque, devint cardinal de l'Église romaine, et termina en Italie une existence comblée d'honneurs.

Pour suivre son héros à travers des circonstances si diverses, M. Vast a beaucoup lu et beaucoup voyagé. Non-seulement il a compulsé les grandes collections qui renferment l'histoire des évènements politiques ou religieux auxquels Bessarion prit une part; non-seulement il a lu ses biographes, les écrits de ses correspondants, ses œuvres imprimées et cataloguées ; mais encore il a été chercher à Bologne, à Venise, à Ravenne des souvenirs

à demi oubliés de Bessarion; il y a trouvé quelques œuvres inédites; en outre, grâce à des recherches étendues dans divers recueils, il a pu mettre en lumière des œuvres déjà publiées, il est vrai, mais dont la désignation manquait pourtant dans les catalogues des œuvres de Bessarion, si bien qu'en rappeler les titres, c'était presque encore les découvrir. Par suite du travail de M. Vast, les catalogues des œuvres de Bessarion pourront désormais s'enrichir de vingt-neuf titres d'ouvrages d'importance inégale, manuscrits ou imprimés, qui n'avaient pas encore été catalogués jusqu'ici.

Grâce à ces longues recherches, nous pouvons suivre pas à pas toute la carrière de Bessarion. Dans une narration facile, quoique pleine de choses, M. Vast nous le montre successivement à Trébizonde, où il commence ses études; à Constantinople et dans le Péloponnèse, où il les termine; à Constantinople encore, où il se fait d'abord connaître et reçoit de hautes dignités ecclésiastiques; aux conciles de Ferrare et de Florence, où il est l'avocat éloquent de l'union religieuse entre les Grecs et les Latins; puis à Ravenne, à Venise, à Mantoue, en Allemagne, en France, partout où le conduit l'intérêt des plus grandes affaires, sans cesse confiées par les papes à son zèle éclairé; à Rome enfin et à Tusculum, où il se repose de préférence dans la culture des lettres, dans la présidence de son académie, et dans le soin de former et d'enrichir son admirable bibliothèque.

Quoique le récit de M. Vast se complaise parfois, chemin faisant, en d'assez longues digressions ou discussions, on ne s'en plaint guère, tant elles sont instructives. D'ailleurs Bessarion lui-même est sans cesse ramené sous nos regards, et son image se détache du livre avec une grande netteté. On connaît vraiment, après la lecture de l'ouvrage, son intelligence déliée, sa parole diserte, ses goûts élégants, son âme honnête et droite; on connaît surtout et on apprécie en lui quelque chose qui vaut mieux encore, une certaine hauteur et sérénité

d'esprit qui lui fait préférer en toute circonstance la modération, la tolérance, la douceur, non-seulement dans les disputes théologiques, ordinairement si passionnées, mais aussi dans les disputes littéraires, qui parfois, au xv[e] siècle, ne le cédaient guère en violence aux discussions des théologiens. Au concile de Florence, Bessarion cherchait à unir deux Églises rivales; dans les questions de littérature, il sut rester impartial (chose rare alors) entre Platon et Aristote, et il eut le courage de défendre l'un sans décrier l'autre : « Sache donc, disait-il à un de ses correspondants, que j'aime Platon, que j'aime Aristote, et que je les vénère tous les deux comme des sages. » M. Vast, qui a si bien montré les qualités de son héros, a su pourtant ne pas les exagérer. Il reconnaît que ses écrits n'avaient pas la perfection qui seule pouvait les faire vivre. « Nous ne ferons pas de lui, dit-il en finissant, une sorte de demi-dieu, digne d'aller s'asseoir au banquet divin pour y boire le nectar et l'ambroisie (c'est ce que disait de lui Michel Apostolius dans une sorte d'oraison funèbre); nous dirons seulement, en terminant cette consciencieuse étude (et M. Vast a raison de caractériser ainsi son propre travail), nous dirons que Bessarion mérite d'avoir sa place dans l'histoire et d'être respecté de la postérité. »

L'ouvrage de M. Caillemer nous ramène, Messieurs, non-seulement à la Grèce antique, mais encore au centre même de l'hellénisme, à Athènes, et à l'époque des grands orateurs. Cette dissertation sur *Le droit de succession légitime* est la dernière et la plus considérable d'une série déjà longue de monographies publiées par le savant doyen de la Faculté de droit de Lyon, sous ce titre général : *Études sur les antiquités juridiques d'Athènes*. M. Caillemer, en effet, a pris depuis longtemps déjà une place distinguée dans le groupe des érudits français qui ont consacré leurs efforts à l'étude du droit attique, soit public, soit privé. Je n'ai pas besoin de vous rappeler

Messieurs, quel a été, dans cet ordre de recherches, le rôle de deux de nos savants confrères, MM. G. Perrot et Dareste, dont les travaux sont présents à vos souvenirs. M. Caillemer s'est surtout occupé du droit privé. La prescription, le contrat de louage, le contrat de société, d'autres sujets encore, non moins particuliers et non moins techniques, ont tour à tour attiré son attention. Tous ces travaux inspirent aux juges compétents une grande estime, et votre commission des prix, en distinguant d'une manière particulière le plus récent d'entre eux, a voulu très expressément rendre un hommage mérité à tout l'ensemble de ces difficiles et savantes recherches.

Vous ne serez d'ailleurs pas surpris, Messieurs, de voir l'Association récompenser un travail qui peut sembler au premier abord d'un caractère bien exclusivement juridique et par conséquent peu accessible à une partie au moins du public lettré. La liste des prix décernés par l'Association depuis l'origine prouverait au besoin que vos commissions des prix n'ont jamais hésité à vous signaler des ouvrages d'un caractère même très technique, quand elles ont cru que ces ouvrages, par la sûreté de la méthode et la solidité des résultats, pouvaient aider à mieux comprendre quelque partie de la vie antique.

Ce sont ces qualités, Messieurs, qui recommandent l'étude de M. Caillemer. Il n'est pas indifférent, même pour l'intelligence des œuvres littéraires d'Athènes, de connaître un peu le droit attique. Non-seulement les grands orateurs du IVe siècle, qui sont presque tous des *logographes* (nous dirions aujourd'hui des avocats), ne peuvent guère être lus sans le secours d'un commentaire juridique; mais les philosophes eux-mêmes, qui parlent surtout des lois pour les corriger, appellent à chaque instant des explications du même genre; et il n'est pas jusqu'aux poètes comiques qui, dans leurs allusions fréquentes à la vie de tous les jours, ne touchent plus d'une fois à cet ordre de sujets. Un passage plaisant

d'Aristophane (*Aves,* 1642 et suiv.) permet à M. Caillemer de démontrer l'authenticité d'une loi de succession rapportée dans un discours de Démosthène (1); et le nom de Térence, imitateur ordinairement si fidèle des Grecs, revient plus d'une fois dans les notes du livre pour éclaircir quelque point du droit attique : il en est de même, à plus forte raison, des noms de Platon et d'Aristote. Pour les philosophes d'ailleurs et pour l'historien, les lois d'un peuple sont une des manifestations les plus considérables de son génie, de ses traditions, et, pour ainsi dire, de son âme. C'est le droit grec qui a suggéré à M. Fustel de Coulanges quelques-unes de ses observations les plus intéressantes sur la manière dont l'antiquité avait compris la nature de la religion et celle de la famille. Il y a tel chapitre de M. Caillemer, par exemple sur le droit de succession des filles, ou sur l'hérédité soit des priviléges honorifiques, soit au contraire de la flétrissure publique (l'ἀτιμία), qui, sous leur forme un peu sèche d'analyse juridique précise, nous font pénétrer très profondément dans certaines des idées les plus persistantes de l'antiquité. Il n'est plus possible aujourd'hui à un helléniste de se désintéresser de cette partie si importante de la vie grecque. Dans aucune ville au monde, les choses de la vie judiciaire n'ont tenu plus de place qu'à Athènes; le premier ancêtre de Perrin Dandin était un compatriote et un contemporain d'Aristophane. Les monuments du droit romain, d'une majesté encore si imposante, ne doivent pas faire tort au droit attique. Celui-ci n'eut jamais sans doute la belle régularité du premier, ni cette solidité de structure qui défie les siècles; mais plus la science y a regardé de près, et plus elle a été charmée de découvrir dans le droit attique, malgré les erreurs, les lacunes, les imperfections inévitables, une nouvelle image de cet esprit libéral, humain, philanthrope au sens grec du mot, qui

1. *Le droit de succession légitime,* p. 25.

est vraiment, dans l'antiquité, la marque propre et l'honneur d'Athènes.

Un travail du genre de celui de M. Caillemer, qui porte sur tant de points obscurs, où sont classés et interprétés tant de textes de provenance variée, fragments oratoires, inscriptions, citations des grammairiens, passages parfois mutilés ou contestés, un tel travail ne saurait évidemment obtenir, pour toutes les solutions qui s'y trouvent proposées, l'adhésion unanime des juges compétents. Il n'est pas surprenant que quelques divergences de vues sur des détails se soient produits parmi les lecteurs de M. Caillemer. Mais ce n'est pas, bien entendu, telle ou telle solution en particulier que votre commission signale aux récompenses de la société ; c'est, outre l'étendue des recherches dont témoigne un pareil ouvrage venant après plusieurs autres du même genre, la précision du savoir, la fermeté de la pensée, et une clarté d'exposition qui donne aux lecteurs les moins familiers avec la science des jurisconsultes (permettez-moi d'avouer que je suis du nombre) l'agréable illusion de se croire désormais initiés, et presque aussi savants que l'auteur du livre.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

EN 1879.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

Rhétorique. 1er prix. GUILLEMOT (Georges-André), élève du lycée Fontanes.

Seconde. 1er prix. DUVAL (Louis-Frédéric-Eugène), élève du collège Stanislas.

Troisième. 1er prix. DE LONGUEAU DE SAINT-MICHEL (Jean-Joseph), élève du collège Stanislas.

CONCOURS ACADÉMIQUES.

Pour mémoire. — En vertu d'instructions ministérielles, les matières admises au concours général des départements ont été seules comprises en 1879 dans le concours académique. La version grecque n'est pas du nombre de ces matières.

LISTE

DES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION.

(1868-1880.)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très-honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Pris de l'Association. M. Alexis Pierron, édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Prix de l'Association (n'a pas été décerné).

— Prix Zographos (n'a pas été décerné).

— Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1878. Prix de l'Association, M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à J. Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt, græce et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites en français pour la première fois.*

— Mention très-honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très-honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas (*Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*) et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Méliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v° *et au* ıvᵉ *siècle avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l' Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association (n'a pas été décerné).

— Prix Zographos : MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. B. Aubé (Restitution du discours véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelles de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, Le droit de succession légitime à Athènes.

— Prix Zographos. M. Henri Vast, Études sur Bessarion.

PUBLICATIONS REÇUES PAR L'ASSOCIATION

D'AVRIL 1879 A MARS 1880

ANTONIADES (Basile). — Le De Amicitia, de Cicéron, mis en grec ancien. Constantinople, 1879, in-8.

ARISTOCLÈS (J.-D.). — Λογική. Constantinople, 1879, in-8.

— Ψυχολογία. Constantinople, 1879, in-8.

— Εἰσαγωγὴ τῆς φιλοσοφίας. Constantinople, 1879, in-8.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. La Métaphysique d'Aristote, traduite en français. Paris, Germer Baillière, 1879, 3 vol. in-8.

BASTIEN (A.), traducteur. Platon. L'État ou la République, traduction nouvelle. 1 vol. Apologie de Socrate, Criton, Phédon, Gorgias, traduction nouvelle. Paris, Garnier frères, 1880, 1 vol. in-12.

BAYET (Ch.). De Titulis Atticæ christianis antiquissimis. Thèse. Paris, Thorin, 1878, gr. in-8.

— Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient. Thèse. Paris, Thorin, 1879, in-8.

BERNAGE, éditeur. Plutarque, vie de Démosthène, suivie du parallèle entre Démosthène et Cicéron. Édition classique. Paris, Delalain, s. d. in-12.

BERNAGE, traducteur. Plutarque, vie de Démosthène, traduction française de Ricard. Id. ibid. in-12.

BERNAGE, éditeur. Économiques de Xénophon. Id. ibid. s. d. in-12.

BERNAGE, traducteur. Économiques de Xénophon. Id. ibid. s. d. in-12.

BERNAGE, éditeur. Denys d'Halicarnasse. Première lettre à Ammæus sur Démosthène et Cicéron. Id. ibid. s. d. in-12.

BLANCARD (Jules). Le Grec moderne. Cours professé à Marseille. Premières leçons, in-8. Extr. du *Contemporain,* septembre 1879 à janvier 1880.

BLANCARD (Th.), traducteur. Jacovaky Rizos Néroulos. Poèmes pu-

bliés par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, traduction française. (Les poètes de la Grèce moderne, I.) Paris, chez le traducteur, rue des Deux-Ponts, 1879, in 12.

Braïlas (Arménis). Περὶ ψυχῆς, Θεοῦ καὶ ἠθικοῦ νόμου διατριβαί. Constantinople, 1879, in-8.

Brocchini (Laurent S.). Βιογραφικὰ σχεδάρια ... Esquisses biographiques des Corcyréens remarquables, t. I. Corfou, 1877, in-8.

Caillemer (Ex.). Le Droit de succession légitime à Athènes. Paris, 1879, in-8.

Castorchis (Euth.). Ἱστορικὴ ἔκθεσις τῶν πράξεων τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας ἀπὸ τῆς ἱδρύσεως αὐτῆς τὸ 1837 μέχρι τοῦ 1879 τελευτῶντος. Athènes, 1879, in-8.

Caussade (Fr. de). Le Baccalauréat ès lettres, cours d'études, etc. Premier examen, II; Histoire littéraire. Littérature grecque. Paris, Masson, 1880, in-12.

Caralis (Alex.). Ἱστορία τῶν ἀρχαίων δούκων καὶ τῶν λοιπῶν ἡγεμόνων τῶν Αἰγείου πελάγους, du R. P. Sanger, s. s. 1698, traduction en grec moderne. Hermopolis, 1878, in-8.

Caralis (Alex.). Ἡ Ἑλλὰς καὶ τὸ συγκροτηθησόμενον συνέδριον, ἐκ τοῦ ἀγγλικοῦ (de Jos. Cartwright) μετάφρασις. Hermopolis, 1878, in-8.

Coryllos. Περὶ ἰκτερώδους αἱματουρικοῦ πυρετοῦ παρατηρηθέντος ἐν Πάτραις. Athènes, 1879, in-8.

Cougny (Edm.), pour la Société de l'histoire de France. Γαλλικῶν συγγραφεῖς ἑλληνικοί. Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, t. I, 1878, t. II, 1879. Paris, librairie Renouard, in-8.

Coupitoris (Panagios). — Πλάτωνος Κρίτων (éd. classique à l'usage des gymnases grecs). Athènes, 1879, in-8.

Coupitouris (P.-D.). — Μελέτη ἱστορικὴ καὶ φιλολογικὴ περὶ τῆς γλώσσης καὶ τοῦ ἔθνους τῶν Ἀλβανῶν. Parties 1 et 2. Athènes, 1879, in-8.

Crispis (M.-K.). — Πολυσπόρια καὶ χόρτα διάφορα. Céphalonie, 1879, in-8.

Croiset (Alfred). — La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec. Paris, Hachette, 1880, in-8.

Croiset (Maurice). — Un ascète païen au siècle des Antonins; Pérégrinus-Protée. Montpellier, 1879, in-4.

Dareste (Rod.), traducteur. — Plaidoyers politiques de Démosthène. Paris, Plon, 1879, 2 vol. in-12.

Decigalla (J.). — Φιλοσοφικαὶ διαλέξεις. 2 parties. Corcyre, 1876, et Hermopolis de Syra, 1879, in-8.

Dragoumis (N.). — Ἱστορικαὶ ἀναμνήσεις. 2e édition. Athènes, 1879, in-8.

Druon, traducteur. — Synésius. Œuvres de Synésius, traduites entièrement pour la première fois en français et précédées d'une étude biographique et littéraire. Paris, Hachette, 1878, in-8.

Egger (Ém.). — Conférence faite à l'Association scientifique, le 23 janvier 1879, sur la Grèce à l'Exposition universelle de 1878. In-8. (*Bulletin de l'Association*, nº 590.)

— Conférence sur le papier, dans l'antiquité et dans les temps modernes. (Traduction en grec moderne.) Hermopolis, 1878, in-32.

— Question de propriété littéraire. Les Économiques d'Aristote et de Théophraste. — Extrait des Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, nº 4 (1879). Bordeaux, 1880, in-8.

— Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants, lues à l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, A. Picard, 1879, in-8.

Estournelles de Constant (Bon d'). — Les Trois Sœurs, conte populaire grec, recueilli et publié pour la première fois. In-8. (Extr. de l'Annuaire, 1878.). (Don de 15 exemplaires.)

Gabrielidès (B.). — Τορπίλλαι, comédie en deux actes. Athènes, 1879, in-8.

Gennadios (P.). — Ἡ φυλλόξηρα ἡ φθοροποιός. Athènes, 1879, in-12.

Hydroménos. — Περὶ τῆς ἐν Ἑπτανήσῳ ἀφομοιώσεως πρὸς τοὺς νόμους τοῦ ἑλληνικοῦ βασιλείου. Corcyre, 1879, in-8.

Hydroménos, traducteur. — Κόσμου νεότης, τ. ε. οἱ θεοὶ καὶ οἱ ἄνθρωποι τῆς ἡρωϊκῆς ἐποχῆς, traduit de l'anglais, de G.-E. Gladstone, nº 1. Corcyre, 1879, in-8.

Hypéridis (G.-C.). — Λυκόφως. Λυρικαὶ ποιήσεις. Smyrne, 1789, in-8.

Inglessis (Christophe-E.). — Λόγος περὶ ἐκπαιδεύσεως. Céphalonie, 1870, in-8.

Knuth (Oscar). — Quæstiones de notione τῆς σωφροσύνης platonica criticæ. In-8.

Konemenos. — Τὸ ζήτημα τῆς γλώσσας. Corcyre, 1873, in-8.

— Καὶ πάλε περὶ γλώσσας. Corcyre, 1875, in-8.

— Ποιήματα. Deuxième édition. Athènes, 1879, in-8.

— Ἡ Οἰκογένεία. Corcyre, 1876, in-8.

Kostomyris (Georges-A.). — Ἀναγραφὴ μεθ'ὑποτομὴν ἤτοι μέθοδος ἰδιαιτέρα πρὸς ἴασιν τῆς τριχιάσεως. Mytilène, 1879, in-8. Pièce 2 ex.

Lebègue (J.-Albert). — Recherches sur Délos. Paris, Thorin, 1876, gr. in-8.

Lechevalier. — Voyage de la Troade. Paris, 1802, 3 vol. (Don de M. C.-E. R.)

LENORMANT (Fr.). — La Monnaie dans l'antiquité. Tome III. Paris, Lévy ; Maisonneuve ; Rollin et Feuardent, 1879, in-8.

LIVADAS (Th.), éditeur. — Ἀλεξάνδρου Μαυροκορδάτου τοῦ ἐξ ἀπορρήτων ἐπιστολαὶ ρ'. Trieste, 1879, in-4.

LOISEAU (A.), traducteur. — Histoire de Thucydide, traduite par Levêque. Traduction revue, avec une préface. Paris, Garnier, 1880, in-12.

MANITAKIS (Emm.). Περὶ τῆς παγκοσμίου ἐκθέσεως... Rapport sur l'exposition grecque à Paris en 1878, et particulièrement sur la section hellénique. S. l. n. d. In-8.

MARTIN (Th.-H.). — Histoire des hypothèses astronomiques grecques qui admettent la sphéricité de la terre. Extr. des Mémoires de l'Académie des inscriptions, 1879, in-4.

MÉLISSÉNOS (Spyridion). — Ἠθικὸς κόσμος. Ἐποποιία. Corcyre, 1879, gr. in-8. 2 ex.

MÉTAXAS (Const.-Ch.). — Βοτανικῆς στοιχειώδεις γνώσεις. Constantinople, 1879, in-32.

PESSONNEAU, éditeur. — Euripide. Iphigénie à Aulis. Paris, Delalain, in-12.

PETRAKIDIS. — Γραμματικὴ τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. (2 exemplaires.)

PETRIZZIS (Adam). — Περὶ ἐγγυήσεως. Hermopolis de Syra, 1879, in-8.

PHRYNICHI Eclogæ nominum et verborum, edid. C. de Pauw. 1739, in-8. (Don anonyme.)

PROSALENDOS (G.), éditeur. — Ἀνέκδοτα χειρόγραφα ἀφορῶντα τὴν βάπτισιν. Iin-8.

QUEUX DE ST-HILAIRE (Mis de), traducteur. — Louki-Laras, par D. Bikélas, traduit du grec. Paris, Calmann-Lévy, 1879, in-12.

RAYET. (Ol.). — Tablettes d'Héliastes. 1879. (Extr. de l'Annuaire.)

RIANT (Cte). — Alexii Comneni Romanorum imperatoris ad Robertum I, Flandriæ comitem, epistola spuria. Genève, 1879, in-8.

RIEMANN (O.). — Qua rei criticæ tractandæ ratione Hellenica Xenophontis textus constituendus sit. (Thèse.) Paris, 1879, in-8.

— Études sur la grammaire de Tite-Live. Thèse. 1879, in-8.

RUELLE (Ch.-Ém.). — Les Anglais dans l'île de Chypre. — Extr. de la *Revue de géographie,* mars 1879, in-8.

— Une Découverte d'archéologie musicale à Rome. Revue et Gazette musicale, n° du 25 mai 1879.

RUFUS D'ÉPHÈSE. — Œuvres de Rufus d'Éphèse. Texte et traduction française, par Ch. Daremberg et Ch.-Ém. Ruelle. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1879, gr. in-8 de LII—678 p.

SAKELLAROPOULOS. — Λόγος εἰσιτήριος εἰς τὸ μάθημα τῆς ῥωμαϊκῆς γραμματολογίας. Athènes, 1879, in-8.

— Περὶ τῆς λατινικῆς γλώσσης καὶ φιλολογίας παρὰ τοῖς ἀρχαίοις Ἕλλησι διατριβή. Athènes, 1878, in-8.

SCORDELIS (B.-G.). Meditationes Thracicæ. (Texte en grec.) Leipzig, 1877, p. in-8.

SCORDÉLIS (B.). — Οἱ γονεῖς τοῦ Ῥήγα ἢ περὶ τῆς ἐθνικῆς ἀγωγῆς. Athènes, 1879, in-12.

SÉÏZANIS (Miltiade-D.). — Ἡ πολιτικὴ τῆς Ἑλλάδος καὶ ἡ ἐπανάστασις τοῦ 1878 ἐν Μακεδονίᾳ, Ἠπείρῳ καὶ Θεσσαλίᾳ. Athènes, 1878, in-8.

TOUGARD (l'abbé, et l'abbé Emm. AUVRAY.). — Cours de thèmes grecs à l'usage de la sixième. Rouen, Fleury, 1878, in-12.

WEIL (H.) éditeur. — Sept tragédies d'Euripide, texte grec; récension nouvelle avec un commentaire. Deuxième édition remaniée. Paris, Hachette, 1879, XL—510 p., gr. in-8.

ZAVIZIANO (Constantin). — Προϊστορικαὶ προσωποποιήσεις. Corfou, 1877—79, 2 vol. in-8.

ZYGOURAS (Xénophon). — Ἱστορία τοῦ καθόλου Ἐμπορίου. Constantinople, 1874, in-12.

— Περὶ γενικῆς βιομηχανίας. Constantinople, 1877, in-12.

— Ἑλληνικὴ οἰκιακὴ οἰκονομία. Constantinople, 1875, in-12.

— Γενικὸν ἐπιστολάριον. Constantinople, 1876, in-8.

— Στοιχεῖα πλουτολογίας. Constantinople, 1877, in-8.

— Ὁ θεόφιλος. Athènes, 1879, in-12.

— Ἐπιτομὴ οἰκιακῆς οἰκονομίας. Athènes, 1878, in-12.

— Ἐμπορικὴ λογιστικὴ κ. τ. ε. Athènes, 1879, in-8.

Concours général, 1878. Palmarès, in-4. (2 ex.)

Notice explicative des pays helléniques, slaves, albanais et roumains, dessinés par H. Kiepert, gr. in-4.

Un Professeur de grammaire. Recueil des principaux verbes irréguliers. Paris, Delalain, in-12.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association
pendant l'année 1879-80.

Paris.

Polybiblion.
Revue critique.

Athènes et Paris.

Bulletin de correspondance hellénique publié par l'École française d'Athènes.

Athènes.

Actes de la Société archéologique d'Athènes.
Compte rendu annuel du Syllogue pour la propagation des lettres grecques.
Actes du Syllogue d'enseignement.
Le Parnasse.
Le Byron.
Ἀθήναιον.
Ἑστία (le Foyer).
L'Éphéméris.
L'Hora.
Le Journal des amis des sciences.

Zante.

Corinna.

Trieste.

Clio.
Nea Himera.

Braïla.

Les Syllogues.

Constantinople.

Recueil du Syllogue littéraire hellénique de C. P.
Le Néologos.
La Thrace.

Smyrne.

L'Homéros.
Le Bion.

Alexandrie.

Le Sérapéum.

Sont offerts pour être donnés en prix, au nom de l'Association, aux lauréats du concours général des lycées de Paris et de Versailles, deux exemplaires des ouvrages suivants :

1° Les Œuvres d'Isocrate, traduites en français par le duc de Clermont-Tonnerre, 3 vol. gr. in-8 ;

2° Les Œuvres de Démosthène, traduites en français par Plougoulm, 2 vol. gr. in-8. (Dons anonymes.)

RAPPORT

DE

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MESSIEURS,

La commission administrative vient vous soumettre les comptes de l'exercice 1879-1880, ainsi que le budget du nouvel exercice :

Recettes.

Solde de compte à la Société Générale au 10 avril 1879	8,993 fr.	09
Encaisse du trésorier	513	35
— de l'agent bibliothécaire	248	50
Coupons de 136 obligations de chemins de fer	1,978	78
Rente Deville (3 trimestres : juillet et octobre 1879, janvier 1880) (1)	375	»
Intérêts à la Société Générale	70	25
Subvention du Ministre de l'Instruction publique	500	»
Don de l'Université d'Athènes	400	»
Cotisations de membres donateurs 2,350 » (2) Cotisations de membres ordinaires (exercice courant et autres) 5,743 60	8,093	60
Vente de l'Annuaire et des *Monuments grecs*	666	15
Solde du même compte au 10 avril 1879	102	50
Vente de la médaille de l'Association (solde)	33	»
Bénéfices sur cotisations versées	5	35
Total des recettes	21,979	57

(1) Cinq trimestres ont été touchés dans l'exercice précédent.

(2) Par une circonstance accidentelle, le montant d'une cotisation de donateur n'a encore été versée qu'à moitié.

Dépenses.

Impression de l'*Annuaire*			3,321	20
Rédaction de la Bibliographie			100	»
Publication des *Monuments grecs* :				
Impression	970 fr.	80		
Gravure	300	»		
Tirage des planches	650	75		
			1,921	55
			5,342	75

Distribution et envoi des Annuaires et des *Monuments;* menus frais afférents			432	05
Impressions diverses			155	60
Local de la rue Jacob (loyer et assurance)			516	80
Service à l'École des Beaux-Arts			136	»
Achat de meubles			303	45
Indemnité à l'agent bibliothécaire (3 trimestres).			750	
Frais d'agence et de trésorerie :				
Frais de correspondance	18 fr.	40		
Menus frais du trésorier	2	55		
Chauffage et frais de bureau	70	95		
Service du local	55	»		
			146	90
Recouvrement de la cotisation à Paris.	98 fr.	50		
— à Odessa et à Athènes.	94	78		
			193	28
Droits de garde à la Société générale et timbres.			14	80
Reliure et acquisition de livres			285	25
Prix Zographos			1,000	»
Prix de l'Association			1,000	»
Prix dans les lycées			143	50
			10,420	38

	Report.....		10,420	38
Solde à la Société générale au 15 mars 1880................	10,260 fr.	39		
Encaisse du trésorier, représenté par un mandat au Ministère de l'Instruction publique et par le solde à toucher au compte de Maisonneuve et Cie...........	1,074	20		
Encaisse de l'agent bibliothécaire.	224	60		
			11,559	19
	Total..........		21,979	57

Les prévisions de dépenses au dernier budget s'élèvent, en chiffre rond, à.......	10,000 fr.	»
Les dépenses effectuées s'élèvent à. . .	10,420	38

Ce qui constitue sur les prévisions un excédent de dépense de 420 fr. 38 c. Mais cet excédent n'est qu'apparent. Il y a au contraire une diminution importante. Elle tient à ce que la différence entre la somme de 1,921 fr. 55 c., coût réel des *Monuments* et la somme de 500 francs, montant de l'évaluation budgétaire, soit 1,421 fr. 55 c., ne reste pas à notre charge, mais est prélevée, selon l'ordre habituel, sur le fonds spécial des *Monuments*. Après cette déduction faite, le total de nos dépenses se trouve réduit à 8,998 fr. 83 c., inférieur de 1,011 fr. 17 c. à l'évaluation budgétaire.

D'un autre côté, par suite de ce même prélèvement, le fonds spécial des *Monuments* qui figurait dans notre dernier compte pour la somme de 4,826 fr. 46 c., et qui n'a reçu cette année aucun encaissement, se trouve réduit à 3,404 fr. 91 c.

Ce dernier chiffre constitue pour nous une dette dont le montant doit être déduit de notre fonds disponible au 15 mars.

Celui-ci figure au compte ci-dessus pour la somme de..............................	11,559 fr.	19
A déduire le fonds spécial des *Monuments*......	3,404	91
Somme effective de notre fonds disponible..	8,154	28
Au 10 avril 1879 le fonds s'élevait à............	4,928	53
L'augmentation est donc de....................	3,225	75

représentant le chiffre exact de nos recettes sur nos dépenses.

Ce résultat semblerait indiquer une situation très prospère. L'examen attentif des chiffres conduit à une conclusion plus modeste. Cet excédent de recettes provient, en effet, tout particulièrement de deux sources que nous ne pouvons considérer comme permanentes : d'une part le chiffre des cotisations des membres donateurs qui s'est élevé cette année à 2,359 francs, et de l'autre le prélèvement sur le fonds des *Monuments*. Or, le premier chiffre est tout à fait exceptionnel, et le second ne peut se répéter sans affaiblir d'une manière fâcheuse ce fonds des *Monuments* dont le renouvellement, nous le voyons par l'exemple de cette année, n'est pas encore suffisamment assuré.

Nous passons maintenant à l'examen de nos revenus. Il y en a une portion fixe provenant des capitaux qui nous ont été donnés ou que nous avons accumulés ; elle s'élève, y compris le revenu de la fondation Zographos, à 2,353 fr. 78 c. Nos revenus éventuels comprennent : la subvention du Ministère de l'Instruction publique, le don annuel de l'Université d'Athènes (ensemble 900 francs), enfin le produit de nos cotisations, la vente de nos publications et de notre médaille.

Le produit des cotisations exige de notre part une attention toute particulière. La liste générale des membres de l'Association arrêtée au 1er septembre 1879 donne un total de 693 souscripteurs dont 144 membres

donateurs. Restent 549 membres ordinaires, ce qui suppose 5,490 francs de cotisations annuelles. Dans le tableau de nos recettes, ce chiffre s'élève à une somme supérieure, soit 5,743 fr. 60 c.; c'est qu'une partie considérable de cette somme, soit 2,540 fr., résulte de la rentrée de cotisations arriérées, ce qui réduit à 3,203 francs le chiffre des cotisations perçues de l'exercice courant. On pourrait même à bon droit s'inquiéter de cette situation, si nous ne savions que notamment, par suite de la guerre d'Orient, pour un certain nombre de nos confrères, l'arriéré d'un an est passé à l'état chronique. Cependant il y a tout lieu d'espérer qu'avec des circonstances meilleures la situation se régularisera. Il faut bien reconnaître aussi que sur ce point nos confrères n'ont pas seuls des reproches à s'adresser, et que nous devons les premiers donner l'exemple de l'exactitude en faisant cesser le retard annuellement apporté depuis quelques années à la publication de notre *Annuaire*.

Nous devons encore ajouter que sur les 693 membres dont se composait l'Association au 1er septembre 1879, 270 étaient Hellènes; les 422 autres, à très peu d'exception près, étaient Français. C'est pour les Hellènes une proportion d'environ deux cinquièmes, restée à peu près la même depuis les premiers temps de la Société. Parmi les membres donateurs, la proportion est différente. Sur un total de 144 membres, les Hellènes figurent au nombre de 84, soit pour 7 douzièmes du chiffre total. Sans doute, nos confrères trouvent dans ce mode de paiement un moyen plus facile de s'acquitter envers la Société. Mais il faut y voir aussi le témoignage précieux pour nous de la confiance qu'ils ont en notre avenir.

Notre actif se compose des articles suivants :

Solde disponible au 15 mars 1880...............	8,154 fr.	28
Rente Deville de 500 francs valant au taux actuel de la rente 3 0/0............................	13,833	20
60 Obligations du chemin de l'Ouest, valeur d'achat.....................................	20,363	79
15 Obligations du Midi, valeur d'achat..........	4,424	90
Fonds Zographos, 61 Obligations de l'Ouest, valeur d'achat.................................	20,065	05
Total.........	66,841	22

Cette somme devrait être accrue de près de 7,000 francs, si l'on évaluait les 136 Obligations au cours actuel d'environ 380 francs.

Budget de 1880

Au budget de nos recettes, nous ne faisons figurer que nos revenus éventuels ou fixes, en laissant à part notre solde disponible. On verra tout à l'heure pour quelle raison.

Recettes.

Revenus fixes..................................		
Arrérages de 136 Obligations, déduction faite de de l'impôt de 3 0/0................	1,978 fr.	78
Rente Deville..................................	500	»
Intérêt à la Société générale...................	70	»
Subvention du Ministère de l'Instruction publique.	500	»
Don de l'Université d'Athènes.................	400	»
Produit des cotisations.....................	6,000	»
— des publications.................... ...	600	»
Total des recettes......	10,048 fr.	78

Dépenses.

Frais d'impression et de brochage de l'Annuaire.	3,000 fr.	»
Rédaction du Bulletin bibliographique de l'*Annuaire*..	100	»
Contingent pour les *Monuments grecs*...........	500	»
Frais d'envoi et de distribntion de l'*Annuaire* et des *Monuments*..............................	432	»
Impressions diverses............................	155	»
Indemnité de l'agent bibliothécaire............	1,000	»
Loyer et assurance, rue Jacob..................	516	80
Service à l'École des Beaux-Arts...............	136	»
Prix Zographos.....	1,000	»
Prix de l'Association..........................	1,000	»
Prix dans les lycées...........................	150	»
Frais de trésorerie et d'agence................	150	»
Frais de recouvrement des cotisations..........	200	»
Reliures et acquisition de livres..............	200	»
Total des dépenses.......	8,539	80

Recettes prévues...............................	10,048	78
Dépenses prévues...............................	8,539	80
Excédent des recettes.........	1,508	98

Ces prévisions nous autorisent à espérer que, sans toucher à notre fonds disponible, nous pourrons pourvoir même aux dépenses imprévues qui viendraient à se présenter.

Quant à ce fonds, nous vous proposons de le consolider, au moins jusqu'à concurrence de 7,000 francs, en laissant à votre commission administrative le choix de la valeur de placement.

L'accroissement même du nombre de vos membres donateurs exige impérieusement que vous capitalisiez une somme suffisante pour faire face aux besoins du

service, que ne suffirait plus à couvrir le produit des cotisations annuelles. La consolidation de 7,000 francs au taux de 4 0/0 ajouterait 280 francs au revenu d'environ 1,600 francs que vous possédez aujourd'hui en dehors du fonds Zographos. En vous proposant cette mesure de consolidation, nous sommes heureux, Messieurs, de penser que nous ne faisons que réaliser le vœu par lequel l'année dernière, à pareille époque, notre excellent et regretté confrère M. Pepin Lehalleur terminait l'exposé qu'il vous adressait au nom de la commission administrative.

Si d'ailleurs ce vœu peut être aujourd'hui réalisé, nous ne pouvons oublier combien M. Pepin Lehalleur y a lui-même contribué, par son zèle et par sa gestion à la fois si prudente et si dévouée.

Les Membres de la commission administrative,

MM. CHASSANG.
DIDION.
JOURDAIN.
LAPERCHE.
TALBOT.

Le Trésorier par intérim,

GUSTAVE D'EICHTHAL.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nos confrères sont témoins des sacrifices que nous faisons depuis 1872 pour mettre chaque année sous leurs yeux quelques beaux ouvrages de l'art grec, dont les reproductions, exécutées par des artistes habiles, ont obtenu le suffrage de tous les connaisseurs. Malgré les dépenses qu'entraînent toujours les publications de ce genre, le Comité de l'Association désire que les fascicules de nos *Monuments grecs* puissent toujours être envoyés, comme l'Annuaire, à tous les Membres de l'Association, sans aucun changement dans le prix de la cotisation annuelle de 10 francs.

En conséquence, le Comité a résolu de s'adresser à la générosité déjà éprouvée des Membres de l'Association, et d'ouvrir une souscription permanente et toute volontaire, à l'effet de former peu à peu un fonds de réserve pour le dessin et la gravure des planches. Il recommande vivement cette souscription à tous ceux de nos confrères qui s'intéressent au développement de cette partie de notre œuvre.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs ;* leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseraient le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Ch. Jourdain, trésorier, 21, rue Cambon, à Paris.

NOTE

SUR

L'ENSEIGNEMENT DU GREC

DANS LES LYCÉES ET DANS LES COLLÈGES[1]

L'Association pour l'encouragement des études grecques en France n'a pas à défendre aujourd'hui le principe même de l'enseignement du grec dans nos lycées. Tous les esprits éclairés reconnaissent qu'une instruction littéraire de laquelle se trouveraient exclus les chefs-d'œuvre de la littérature grecque serait une instruction mutilée. Ils comprennent que la connaissance de la

(1) Les réformes annoncées comme devant être soumises au Conseil supérieur de l'Instruction publique, dans sa réunion du mois de juin 1880, ne pouvaient qu'intéresser vivement, en ce qui concerne la langue grecque, une société qui se consacre comme la nôtre au progrès de ces études. Une commission spéciale fut donc nommée par l'Association pour rédiger quelques observations sur le projet ministériel d'après lequel l'étude du grec ne devait commencer qu'en troisième. Après une discussion attentive en séance générale du comité, le texte de ces observations fut imprimé et distribué en temps utile à tous les membres du Conseil, puis à tous nos associés résidant en France. Il a paru en outre convenable de le réimprimer dans l'*Annuaire* et de constater, à cette occasion, que sur les instances de plusieurs membres du Conseil qui appartiennent aussi à notre Société, la haute assemblée s'est prononcée en faveur d'une décision qui place en quatrième l'enseignement élémentaire de la langue grecque.

langue grecque, indépendamment de l'avantage qu'elle offre pour l'intelligence étymologique d'un nombre toujours croissant de mots techniques français, est un précieux instrument d'éducation intellectuelle; que cette langue, en effet, possède une richesse de formes, une souplesse de syntaxe, une puissance de logique, une finesse et une simplicité d'expression qui en rendent l'étude particulièrement propre à fortifier chez l'élève l'esprit d'analyse et le sentiment délicat du style; qu'enfin notre littérature et nos arts sortent si directement de la littérature et des arts de la Grèce antique, qu'ignorer celle-ci de parti pris serait se condamner à moins bien comprendre, dans ses parties les plus hautes et les plus exquises, notre civilisation elle-même, dont les origines deviendraient obscures. Sur ces idées, tout le monde est d'accord, et le Ministère de l'Instruction publique a lui-même fait connaître à plusieurs reprises qu'il voulait, non pas affaiblir, mais fortifier l'enseignement du grec dans l'instruction secondaire. L'Association pour l'Encouragement des Études grecques recueille avec gratitude ces assurances et est heureuse d'exprimer sur ce point sa pleine confiance dans la bonne volonté de l'Administration.

Mais cet accord sur le principe laisse place, en ce qui touche les applications, à quelques divergences. Sans énumérer en détail les nombreuses questions de méthode qui peuvent être soulevées, il en est une qui a une importance capitale, et à la solution de laquelle est attaché le sort même de l'enseignement du grec en France : c'est celle de l'âge où il convient d'en commencer l'étude. Cette étude commence aujourd'hui peu de temps après celle du latin, dans la classe de sixième. Quelques personnes proposent de la reculer jusqu'à la troisième, L'Association est convaincue que toute tentative de ce genre serait funeste à l'enseignement du grec, et par conséquent aux intérêts mêmes de la haute culture intellectuelle dans notre pays.

La mémoire complaisante d'un enfant de onze ou douze ans retient à merveille les formes compliquées des déclinaisons et des conjugaisons grecques, et sa jeune intelligence prend plaisir à chacune des petites conquêtes qu'elle fait dans ce domaine. Trois ans plus tard, l'esprit de l'élève est devenu plus dédaigneux et plus exigeant : il s'intéresse davantage aux sentiments et aux idées, et d'autre part il n'est pas assez mûr encore pour découvrir dans l'étude des faits grammaticaux l'intérêt philologique qu'un esprit plus avancé saurait y trouver. Il se rebute donc et se décourage. L'expérience d'un enseignement commencé trop tard a été faite il y a quelques années pour les langues vivantes ; elle a été décisive. Ce n'était pas seulement la prononciation qui laissait à désirer (et cette considération pourrait être invoquée si quelque jour la prononciation du grec devait s'améliorer dans nos lycées) ; c'était la connaissance même de la grammaire et du vocabulaire. La difficulté serait plus grande encore avec un vocabulaire et une grammaire aussi riches que celle du grec ancien. Quels que fussent les méthodes employées et le zèle des professeurs, on ne saurait arriver d'emblée à lire Homère, Démosthène ou même Xénophon. Les débuts seront toujours longs, et ils sembleront à l'élève d'autant plus fastidieux que son goût littéraire, déjà éveillé par les autres enseignements de la classe, trouvera moins de satisfaction dans les exercices arides auxquels il sera d'abord assujetti.

On demande avec raison que l'enseignement secondaire fasse connaître aux élèves plus de textes anciens qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Comment espérer que nos élèves lisent désormais plus de textes grecs s'ils apprennent l'alphabet à quatorze ans et sortent du lycée à dix-sept ?

L'introduction d'une épreuve grecque dans la partie écrite de l'examen du baccalauréat ne pourrait qu'obtenir de l'Association l'approbation la plus complète. Cette

réforme pourtant, si désirable qu'elle soit en principe, serait certainement stérile, si les modifications apportées dans l'enseignement, au lieu de faire de l'épreuve nouvelle la conclusion naturelle des études, la rendaient trop redoutable aux candidats. Les examens ne valent que ce que vaut l'enseignement lui-même. Une version ajoutée au programme du baccalauréat n'empêcherait pas les études grecques, si elles commençaient seulement à la troisième, de décliner rapidement; et bientôt sans doute quelques esprits rigoureusement logiques, s'armant de cette faiblesse même, demanderaient qu'on achevât de faire disparaître du programme officiel de nos lycées une branche d'études en réalité déjà morte.

En résumé, l'Association croit nécessaire que l'enseignement du grec soit donné autant que possible parallèlement à celui du latin, et, s'il est indispensable de gagner du temps pour des études nouvelles, c'est par une meilleure distribution des exercices qu'elle voudrait que ce résultat fût obtenu, non par un ajournement qui serait pour le grec une irrémédiable condamnation.

Paris, 1er juin 1880.

MÉMOIRES ET NOTICES

LES
QUESTIONS HOMÉRIQUES
A LA SORBONNE
EN 1835-1836
COURS DE M. FAURIEL

La question d'histoire littéraire, que l'on est convenu d'appeler aujourd'hui la *question homérique,* n'avait été traitée en France que très-superficiellement par les critiques, et M. Dugas-Montbel n'en avait donné qu'un examen peu approfondi, dans son *Histoire des poésies homériques*, en tête de sa traduction de ces poésies (Paris, 1831), lorsque le savant Fauriel la choisit pour sujet du cours qu'il professa, durant l'année classique de 1835-1836, à la Faculté des Lettres de Paris. Je fus alors chargé de rendre compte de ce cours dans le *Journal général de l'Instruction publique ;* ce que je fis en une série de douze articles, soigneusement rédigés avec l'aide du professeur

lui-même, mais avec une certaine liberté personnelle pour la disposition des matières et pour la mesure des développements. Le même sujet a été plusieurs fois traité, depuis 1836, dans le cours de littérature grecque; et j'ai moi-même publié dans divers mémoires mes principales conclusions sur Homère, sur ses traducteurs français et sur les origines de la littérature en Grèce (1). En 1843, M. Havet soutenait devant la Faculté des Lettres de Paris une thèse ingénieuse et élégante, contre les opinions de F.-A. Wolf. M. V. de Laprade (2) et M. Girard (3) écrivaient aussi, le premier en 1866 et le second en 1869, plusieurs pages d'une critique pénétrante sur les idées morales et religieuses, dont les poésies homériques nous offrent tant de vives expressions. En 1859, M. A. Bertrand traitait, dans une thèse qui ne fut pas moins remarquée, *des dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade*. L'année précédente, un autre jeune docteur, M. Antoine Grenier avait traité *de Descriptionibus apud Homerum*, dissertation qui fut, je crois, reproduite en français, et où l'auteur apprécie avec peu de respect l'exactitude dont on loue généralement Homère, comme peintre des hommes et de la nature. Enfin, les deux belles éditions qu'a données des poèmes homériques notre regrettable ami Alexis Pierron (de 1869 à 1875) résument utilement la plupart des recherches de la philologie moderne sur le texte de ces deux grandes épopées.

(1) *Mémoires de littérature ancienne,* Paris, 1862. — Aux trois articles contenus dans ce recueil, ajouter : 1° la note sur *la plus ancienne rédaction des poésies homériques*, publiée en 1849 à la suite de l'*Essai sur l'histoire de la critique* et réimprimée, avec quelques additions, par M. Pierron, dans son édition de l'*Iliade* (Paris, 1869, Hachette); 2° la note intitulée : *Questions de philologie homérique* dans la même *Histoire de la critique,* p. 508.

(2) *Le Sentiment de la nature avant le christianisme,* Paris, 1866. Cf. *Du Sentiment de la nature dans la poésie d'Homère* (Paris, 1848), par le même.

(3) *Le Sentiment religieux en Grèce, d'Homère à Eschyle* (Paris, 1869).

Toutefois ces divers travaux, dont je ne suis pas sûr d'épuiser ici la liste (1), ne doivent pas faire oublier les solides recherches de Fauriel, qui fut l'un des esprits les plus originaux et l'un des plus grands érudits de notre siècle. En tout cas, il pouvait être encore intéressant de constater, en 1880, comment la question homérique avait été comprise, sinon résolue, par le premier critique qui l'eût examinée avec une grande connaissance des documents comparatifs dont la science a pu s'éclairer de nos jours (2). La *Société des Études grecques* a donc pensé qu'une analyse des leçons de Fauriel intéresserait ses nombreux lecteurs. Cette analyse ne pouvait être faite que d'après les comptes rendus publiés en 1836-1837 ; car les leçons de M. Fauriel n'avaient pas été publiées, ni peut-être même rédigées. Notre ami M. Eugène Talbot a bien voulu se charger de ce travail, et il s'en est acquitté avec une obligeance et une habileté dont j'aime à le remercier ici.

E. EGGER.

Le sujet de ce cours fut l'examen des principales opinions émises, particulièrement en Allemagne, sur les poèmes homériques. Après avoir résumé brièvement l'histoire de la question, en jetant çà et là sur les auteurs

(1) Je ne puis cependant omettre l'excellente notice de M. Ch. Galusky sur F. A. Wolf, dans la *Revue des Deux Mondes* (1er mars 1848) et l'article *Homère* de M. Léo Joubert, dans la *Nouvelle Biographie générale*. — Quant à la dissertation de M. Hignard (1864), *Sur les Hymnes homériques*, elle ne touche qu'indirectement au problème général qu'a discuté M. Fauriel.

(2) Parmi ces documents se place au premier rang l'épopée nationale des Finlandais, *le Kalévala*, dont M. Fauriel n'a pu avoir connaissance, et dont la conservation par la mémoire de véritables aèdes (les *Runoyas*) offre tant de ressemblance avec celle des chants homériques. Voir la traduction de ce poème, par M. Léouzon-le-Duc, 2e édition (Paris, 1879).

et sur les systèmes quelques traits d'une critique ingénieuse et fine, le professeur expose que, dans l'état actuel des idées et des connaissances sur l'auteur des poèmes homériques, ces œuvres ne peuvent plus être regardées comme les seules de leur genre, dont l'authenticité relative, la forme et la rédaction soulèvent des doutes et des difficultés.

D'autres nations, d'autres époques, dont le nombre augmente sans cesse avec les progrès de la géographie et de la linguistique, réclament aujourd'hui pour des productions analogues une place à côté des deux grandes épopées grecques : l'Allemagne, pour le *Niebelungen-Lied*, l'Irlande et l'Écosse pour les poèmes ossianiques, l'Europe du moyen âge pour quelques romans de chevalerie, comme ceux du cycle carlovingien, enfin l'Inde pour son *Ramayâna* et son *Mahabharata*. Malgré la distance des temps, la diversité des idiomes, du climat, du génie des peuples, tous ces monuments ont entre eux et avec ceux des Grecs des rapports frappants, des caractères de ressemblance si intimes, qu'il est impossible de comprendre l'histoire de l'un, sans embrasser en même temps celle de tous les autres, sans en rapprocher du moins les traits principaux. Ainsi, relativement à la littérature du pays où ils sont nés, tous ces poèmes appartiennent à la même époque, c'est-à-dire à la plus ancienne, à une époque intermédiaire entre la barbarie absolue, qui implique l'absence de la poésie, et la civilisation avancée, qui favorise le progrès de l'art aux dépens de la spontanéité poétique. Le monde qu'ils décrivent est donc à la fois pittoresque dans ses détails, naïf et souvent grossier dans ses mœurs et dans ses croyances. La littérature n'y étant pas l'objet d'une profession spéciale, ou ils n'ont point d'auteur, ou, s'ils en ont, ce sont des personnages suspects et fabuleux. Homère est peut-être de tous celui dont l'existence est la moins problématique : et cependant quels doutes n'a-t-il point soulevés ! Le nom même d'Ossian ne se trouve que dans les poésies

qu'on lui attribue. Parmi les poëtes épiques du moyen âge, quelques-uns ont pu être connus de leurs contemporains, mais pas un seul ne l'est aujourd'hui. Le Ramayâna fut rédigé, dit-on, par Valmiki, sous l'inspiration de Brahma, et le Mahabharata est attribué au rédacteur des Védas et de la collection des *Pouranas*. Un quatrième caractère commun à tous ces poëmes, c'est que, au temps où ils ont été composés, l'écriture n'existait pas ou n'était pas suffisamment développée. Aussi n'en est-il aucun dont on puisse dater précisément la composition.

De ces conditions communes d'incertitude ne résulte-t-il pas, pour la critique, la nécessité de demander à un rapprochement suivi entre les épopées des différents peuples les analogies qu'elles peuvent offrir avec l'histoire de l'épopée homérique? La question de l'écriture, entre autres, ne s'éclaircit-elle point par la comparaison d'une foule de faits nouveaux et féconds en conséquences positives? Mais le moyen d'arriver à cette lumière est de ne pas se renfermer strictement dans les bornes de l'épopée, et d'embrasser d'un coup d'œil général tous les chants populaires épiques, sous quelque forme qu'ils se soient produits.

Chez tous les peuples, ces chants sont la première forme de l'histoire. Consacrés à la louange des grands hommes, au souvenir des évènements remarquables, ils représentent le premier effort de l'intelligence humaine pour rattacher le présent au passé. Cependant, tout variés qu'ils sont, on peut les rattacher à deux classes, suivant l'état de civilisation des peuples où on a pu les recueillir ou en constater l'existence : 1° Chants des sauvages de l'Amérique, des habitants de l'Asie centrale, ceux des Arabes-Bédouins, ceux des Circassiens, ceux des insulaires de la Polynésie; espèces de ballades historiques, tous ces vers traditionnels ne sont conservés que par la mémoire. — 2° Chants populaires épiques chez les peuples où la culture intellectuelle a fait quelques progrès. Ici la richesse des monuments ne laisse que l'embarras du choix : l'An-

gleterre, la France et l'Italie, avec plus ou moins d'empressement dans ces publications curieuses, fournissent une abondante moisson.

Envisagés sous le point de vue du sujet, de l'âge des auteurs, des sources et de la forme primitive, ces chants offrent les particularités suivantes : 1° Sous le rapport du sujet, ils se divisent en deux classes, dont les bornes ne sont pas toujours bien distinctes. Les uns reproduisent, en l'altérant, un fait historique d'un intérêt général, une tradition locale, une légende particulière à une maison, à une famille; les autres sont le récit de pures fictions, offrant toutefois dans les détails une empreinte nationale facile à reconnaître. — 2° La date précise de l'âge est impossible à fixer. — 3° La biographie des auteurs fait complètement défaut, ou offre des traces évidentes de supposition. — 4° Quant à la forme primitive, si quelques-uns ont été confiés, dès leur naissance, à l'écriture, ou plus tard à l'imprimerie, tous les autres, circulant de bouche en bouche, ont subi des altérations nombreuses, inséparables de ce genre de transmission.

Si l'on veut se rendre compte, après ces vicissitudes, des changements survenus dans l'esprit et dans la nature intime de ces poèmes, on peut les ramener à deux grandes périodes : 1° la plus ancienne, celle de l'inspiration naïve et spontanée, de l'invention originale, lorsque le génie populaire se déploie dans toute sa verve et dans toute sa beauté; 2° la plus récente, où la réflexion amène, avec les règles de l'art, la froideur et la monotonie, ainsi qu'une perversion du goût, par une folle manie d'imitation classique.

Afin d'éclairer par des exemples ces considérations préliminaires, le professeur choisit les *Romances* (chants épiques narratifs) et les *Canciones* (poèmes lyriques) espagnoles, dont le plus ancien recueil a été publié, en 1555, par un imprimeur d'Anvers. Les morceaux contenus dans ce petit volume se rapportent : 1° à l'histoire d'Espagne proprement dite, y compris ses rapports avec celle

des Arabes; 2° à des traditions fabuleuses, qu'on retrouve dans les romans carlovingiens et dans ceux de la Table Ronde. Plusieurs doivent remonter au XIII[e] siècle, vu qu'une chronique générale d'Espagne, rédigée en 1250, parle de ces fragments épiques comme touchant à l'expédition de Charlemagne dans la péninsule. Quoi qu'il en soit, à la composition de ces poèmes se rattachent les noms de deux de leurs auteurs, Nicolas et Domingo Abate, surnommés l'un et l'autre « de los Romances » ou « des Romances ». Lors de la conquête de Séville sur les Arabes par Ferdinand III de Castille (1248), des maisons furent données à chacun de ces deux poètes, qui avaient pris part à l'expédition, et leur nom fut inscrit sur une liste, qui les a sauvés de l'oubli.

A quelles sources a puisé l'éditeur de ce recueil? Il déclare lui-même que la transmission orale ou écrite de ces chants ne lui a pas toujours fourni des textes d'une correction parfaite. Il avoue également qu'il n'a pu être complet, et qu'un certain nombre des plus anciennes pièces lui ont échappé. Pour le fond, plusieurs de ces pièces sont on ne peut plus curieuses, en ce qu'elles sont entièrement populaires de ton, de manière, de sentiment et d'expression : ce sont aussi les plus anciennes. D'autres appartiennent à l'époque où la prétention aux formes savantes corrompit et dénatura l'inspiration populaire. Un recueil, intitulé le *Romancier général* et publié à Madrid en 1608, est la plus célèbre collection, où se rencontre cette imitation bâtarde des chants primitifs.

Aux différentes vicissitudes qui viennent d'être énoncées, s'en ajoute une dernière, qui sert de transition à l'épopée proprement dite. Tantôt, l'imagination populaire brode, sur les canevas épiques en vogue, des variétés qui changent le théâtre des évènements, prolongent la vie des acteurs ou y introduisent de longs épisodes. Tantôt, par un travail tout opposé, elle divise et morcelle en mille parties un grand fait ou la vie d'un grand personnage. S'emparant de ces éléments divers, elle fait

de chacun d'eux le sujet d'un poème court et simple, et elle épuise ainsi toute l'histoire d'un héros ou d'une époque. Survient alors quelque heureux génie, qui les rassemble en un seul corps et qui tire de cette diversité une œuvre toute personnelle. On trouve un exemple frappant de ce genre de refonte dans le *Romancero* du Cid, où un auteur anonyme a fait, de tous les matériaux épiques concernant Rodrigue de Bivar, un amalgame plein d'intérêt, mais indigeste, et qui n'offre, malgré le phénomène de l'unité dans le style, qu'une ressemblance imparfaite avec l'épopée homérique. Toutefois, ces sortes d'avortements poétiques renferment des leçons, qu'on demanderait en vain à des œuvres plus accomplies : ils répandent un jour précieux sur quelques-unes des questions que soulève l'épopée grecque. Au nombre de ces questions, il en est trois, auxquelles il importe de chercher tout d'abord une réponse.

1°. Parmi les épopées comparables pour l'étendue à celle d'Homère, y en a-t-il une qui constate, d'une manière directe et certaine, à quel degré de puissance la mémoire peut s'élever sans le secours de l'écriture, et, à plus forte raison, de l'imprimerie?

2°. Parmi ces épopées, y en a-t-il une qui, plus évidemment que toute autre, se présente comme un assemblage de chants épiques ayant existé séparément à une époque antérieure ?

3°. Parmi ces épopées, y en a-t-il une qu'on puisse ramener à un poème antérieur unique, et dont on puisse affirmer qu'elle ne doit pas son origine à des éléments d'abord épars, puis réunis, mais à une sorte de noyau, augmenté par une assimilation successive de la matière poétique environnante?

Première question. — Les tribus Kalmoukes établies entre le Don et le Volga, sous la protection de l'empire russe, fournissent un des plus prodigieux exemples de mémoire dont l'humanité soit capable. Vers 1760, ces tribus, poussées à bout par les vexations qu'elles ont à

subir, résolvent de quitter l'Europe et demandent des terres à l'empereur de Chine, qui les leur accorde. Inutilement poursuivis par les Russes, les émigrants arrivent au lieu de leur destination; ils étaient au nombre de deux ou trois cent mille. L'un d'eux était un poète, dont on ignore le lieu de naissance et le nom, et qui, dans sa jeunesse, n'avait montré aucune disposition pour l'art des vers. Il tombe malade, on le croit mort, on le jette sur un tas d'herbes fraîches, où il reste trois jours privé de sentiment. La morsure de chiens, qui en veulent à sa peau, le tire de sa léthargie. Rentré dans sa famille, le Kalmouk se remet à vivre, sans que rien soit changé dans ses habitudes. Au bout d'un an, un prêtre bouddhiste entre dans sa tente, chargé de je ne sais quelle mission, et demande l'hospitalité. Le soir, à l'heure du coucher, le bouddhiste prie qu'on lui indique une personne, dont la conversation, les récits ou les chants lui fassent passer agréablement le reste de la journée. Aussitôt le ressuscité, au grand étonnement de l'assemblée, se met à débiter, pour amuser le saint personnage, un long récit versifié d'une histoire héroïque, empruntée aux annales des Mongols. On le questionne sur l'origine de cet incroyable talent, jusqu'alors inconnu. Il répond que, quand son corps était couché sur les herbes fraîches, son âme est descendue aux enfers, où elle a trouvé une excellente compagnie, au milieu des réjouissances d'une fête, animée de chants et de musique. Pendant qu'il était tout yeux et tout oreilles, le roi des enfers, assis au milieu de sa cour, l'aperçoit, et, lui trouvant la figure un peu vivante pour un mort, lui demande son nom, se fait apporter le registre, où chaque nouvel arrivé doit être inscrit avant de prendre place parmi les bienheureux. Le Kalmouk, voyant qu'on a fait une erreur en le laissant entrer, est saisi d'une douleur si vive, que le prince en a pitié et lui offre, par forme de consolation, de lui accorder la première grâce qu'il demandera. Le malheureux, encore tout plein du souvenir des harmonieuses poésies

qu'il vient d'entendre, demande la grâce de les savoir par cœur et de les chanter. Le roi consent, mais à condition que le nouvel improvisateur n'usera de ses droits qu'au bout d'un an, et, pour gage de ce traité, il lui fait imprimer sur la langue, avec le sceau des enfers, une empreinte qui doit le garantir de toute indiscrétion. Le temps du silence devait finir à l'arrivée d'un prêtre de Bouddha.

Le poète, qui racontait cette vision comme un fait réel, est un personnage historique : plusieurs Russes l'ont connu. Bergmann, voyageur allemand, a publié, en 1802, dans ses *Excursions nomades chez les Kalmouks*, de curieux renseignements sur l'immense épopée, dont les parties ont été successivement improvisées par l'auteur. Elle n'a pas moins de trois cent soixante chants plus longs que ceux de l'Iliade. Achevée lors de l'émigration de la horde kalmouke, elle se conserve moitié en Europe, chez les sujets restés fidèles à la Russie, moitié chez leurs frères d'Asie. Bergmann assure avoir vu des hommes qui savaient jusqu'à vingt chants de la première partie.

Seconde question. — La plupart des épopées anciennes proviennent de la fusion de chants encore plus anciens. On s'en aperçoit plus facilement qu'on ne le démontre, quand les éléments intégrants de ces poèmes n'existent plus séparés, quand ils ont subi, dans le travail de la combinaison, des altérations considérables, qui ne permettent pas d'en deviner la forme primitive. On y arrive cependant, lorsque ce premier fond a servi de base, chez divers peuples, à plusieurs compositions, dont les unes sont devenues de véritables épopées, tandis que les autres ont été arrêtées dans leur développement par des circonstances particulières. Le *Niebelungen-Lied* offre un moyen facile de vérifier cette assertion.

La plus rapide lecture montre, dans ce poème, un singulier contraste entre la forme et le fond du sujet. Chevaliers, moines, évêques, les personnages et les cos-

tumes sont chrétiens, mais les mœurs et l'action respirent le paganisme et la vieille barbarie germanique. Ce contraste seul suffit pour indiquer l'époque de l'invention du poème et celles de sa composition et de sa rédaction. On sait que les Germains ont eu de tout temps leur poésie héroïque populaire : Tacite en parle, et Charlemagne en fit recueillir les monuments. Quelques fragments de cette précieuse collection se sont même conservés, et leurs analogies avec les *Niebelungen* autorisent plus d'une conjecture sur l'origine de cette épopée. L'Edda des Scandinaves renferme une série de chants, qui répondent pour le fond à ceux de l'épopée allemande. Ces mêmes chants se retrouvent séparés chez les Danois. La conséquence est évidente. Si ces fragments se rencontrent aujourd'hui chez deux nations germaniques dans un état plus grossier que chez les Allemands, on ne peut douter que, en Allemagne aussi, ils n'aient passé par les mêmes vicissitudes, avant de revêtir la forme régulière que leur a donnée la main d'un compositeur artiste. Ainsi la variété et la multiplicité des chants réunis aujourd'hui dans le *Niebelungen-Lied* est désormais hors de doute.

Troisième question. — La troisième question, relative à l'histoire des épopées en général n'a pas été traitée *ex professo* par M. Fauriel ; mais la réponse se trouve implicitement comprise dans l'examen des différents points relatifs à la biographie d'Homère et à la production des poèmes auxquels on attache son nom.

Ces préliminaires établis, on voit qu'il faut tout d'abord rejeter comme fausses et la biographie d'Homère rangée parmi les œuvres d'Hérodote, et les traditions éparses en petit nombre dans les autres écrivains de l'antiquité. De nombreux exemples empruntés à l'histoire des épopées populaires justifient ce scepticisme. Ainsi un des caractères généraux de ces poèmes est d'être tout à fait anonymes, comme l'Edda scandinave, comme les premières épopées carlovingiennes, ou attribués à

des auteurs dont le nom n'a aucune valeur historique : c'est le cas du *Ramayâna*, du *Mahabharata*, de l'*Iliade* et de l'*Odyssée :* Homère n'est devenu célèbre qu'à une époque où il était impossible de recueillir sur sa biographie des témoignages dignes de foi. On a donc refait son histoire sur des probabilités, sur des traditions plus ou moins altérées. La seule conclusion à tirer de cet amas de fables incohérentes et souvent surnaturelles, où on n'a pas de peine à surprendre la main du faussaire, c'est que, à une époque très-ancienne, il exista un poète célèbre, que l'on est convenu d'appeler Homère.

L'existence d'Homère une fois admise, il s'agit de déterminer sa patrie et le temps où il a vécu. Si la patrie d'Homère était bien connue, ce fait jetterait un grand jour sur l'histoire du dialecte homérique; mais la connaissance précise du temps où il a vécu est d'une tout autre importance, et les hypothèses auxquelles elle a donné lieu l'unissent à la précédente question par des rapports étroits.

Les historiens de la littérature ont coutume de diviser les épopées en primitives et en secondaires. Dans le cas présent, il importe beaucoup de savoir à quelle distance des faits les poésies homériques ont été composées ; si l'auteur était simplement historien, ou s'il ne faisait que recueillir des traditions, revêtues par lui d'une forme plus ou moins vraie ; si l'action et les mœurs sont contemporaines, ou si l'une répond à une époque de beaucoup antérieure, les autres au siècle même du poète. Malheureusement, cette question, appliquée à l'âge d'Homère, n'a point de solution précise. Cinq siècles au moins séparent les évaluations extrêmes sur ce sujet : anciens et modernes se sont déclarés défenseurs de chacune des principales époques intermédiaires. L'opinion la plus commune jusqu'à la fin du dernier siècle, surtout d'après les recherches de Wolf, fait d'Homère un Grec asiatique, qui florissait à peu près vers le milieu du dixième siècle avant l'ère chrétienne et postérieure-

ment à la fondation des colonies grecques de l'Asie mineure. Cette opinion est combattue avec quelque succès par M. G.-H. Bode (1), qui suppose Homère né dans le Péloponnèse au temps même de la guerre de Troie. Cette idée se fonde sur l'observation toute simple que, ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*, il n'est dit un mot de la grande invasion du Péloponnèse par les Doriens (vers 1100, un peu moins d'un siècle après la prise de Troie). Si ces deux poèmes se sont trouvés plus tard sur les côtes de l'Ionie, c'est qu'on les y avait transportés.

Cette même hypothèse est soutenue par M. Thiersch (2), avec une précision qui en fait presque un nouveau système. Suivant M. Thiersch, Homère a vécu dans le Péloponnèse antérieurement à l'expédition des Héraclides, peu de temps après la guerre de Troie, peu de temps après le retour des Grecs vainqueurs. C'est ce qu'il déduit de deux sortes d'arguments et de rapprochements, les uns philologiques, les autres historiques. Les premiers consistent dans une comparaison des dialectes d'Hérodote et d'Homère. L'auteur, ne tenant aucun compte de la distance qui sépare les deux monuments, dont il oppose la langue, et prenant, bien à tort, Hérodote comme le *seul* représentant du dialecte ionien, conclut contre la prédominance de l'ionisme dans le dialecte homérique. Mais, lors même que le langage d'Homère serait antérieur à la formation des différents dialectes, la comparaison avec Hérodote ne saurait suffire à le démontrer. Les preuves historiques sont plus spécieuses. Homère, selon M. Thiersch, ne connaît pas encore le mot de *Hellènes* comme dénomination commune à tous les Grecs : ceux-ci, il les appelle Ἀχαιοί, Ἀργεῖοι, Δαναοί. Quant aux

(1) *Commentatio de Orpheo, poetarum græcorum antiquissimo,* Götting., 1824, in-4°.

(2) *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer,* etc. Halberst., 1824, in-8°, — La seconde édition est de 1832. Le précédent ouvrage de M. Thiersch est intitulé : *Urgestalt der Odyssee,* etc. Kœnigsberg, 1821, in-8°.

Ἕλληνες, ce sont pour lui les Σέλλοι ou Ἕλλοι, petite peuplade qui habitait le nord de l'Épire, aux environs de Dodone, et qui, plus tard, franchit les hauteurs du Pinde, pour venir s'établir en Thessalie. M. Thiersch admet ensuite, sur quelques raisonnements plus ingénieux que solides, que le nom de Hellènes aura pris un sens général vers 1044 avant nôtre ère, à la suite de l'occupation du Péloponnèse par les Doriens et des premières émigrations ioniennes en Asie. La difficulté n'est pas si facile à résoudre ; mais passons.

En général, les généalogies homériques sont très-courtes, et les traditions, qui les accompagnent, beaucoup plus simples que dans les autres poètes : double caractère qui nous reporte également à un temps plus ancien que le milieu du dixième siècle. Ici se présente la preuve alléguée par M. Bode, à savoir que, si Homère avait vécu après la révolution qui changea la face du Péloponnèse, il en aurait parlé ; et à ce raisonnement M. Thiersch ajoute que le calcul et la comparaison des récits homériques relatifs soit au Péloponnèse, soit à la Grèce asiatique et au reste de la Grèce, démontrent que les plus nombreuses se rapportent au Péloponnèse, contrée à laquelle appartiennent les plus instruits et les plus bavards des héros d'Homère (Nestor, par exemple); la seconde classe de traditions est la plus pauvre. En outre, il y a dans l'*Iliade* un fait, qui sera ridicule, si on place le poème et le poète en Ionie. Au quatrième chant, Junon, marchandant avec Jupiter la ruine de Troie, lui promet de lui abandonner à son tour trois de ses villes chéries, Argos, Sparte et Mycènes. Or, si Homère avait vécu après la révolution dans laquelle ces trois cités furent saccagées, eût-il pu les mettre dans la balance avec la populeuse et florissante ville de Troie ? Mais on peut répondre que le poète s'est transporté par l'imagination au temps où ces villes subsistaient encore, ou qu'il a eu l'intention d'expliquer par un effet de la colère

céleste un désastre, dont il a été le témoin ou dont il a recueilli le souvenir.

M. Thiersch prétend qu'on a tort de regarder le siècle qui suivit la guerre de Troie comme un temps de trouble et de désordre. Rien n'est plus faux, et, par conséquent, on ne peut conclure de ce prétendu état de la société grecque contre l'existence d'une poésie, qui suppose toujours quelque tranquillité dans la vie matérielle, en même temps qu'elle puise d'ordinaire ses inspirations dans l'ardeur de quelque passion contemporaine. Or, l'époque postérieure à la guerre de Troie offre précisément les plus singuliers rapports de sentiment religieux et de passion guerrière avec celle de nos Croisades. Au contraire, c'est l'époque de l'établissement des colonies ioniennes qui présente les caractères faussement attribués à ce onzième siècle. Enfin, une dernière observation n'est pas sans importance, c'est qu'Homère décrit les faits et surtout les choses, comme s'il les avait sous les yeux, et les monuments des arts, comme s'il assistait à leur fabrication : témoin la description du bouclier d'Achille.

Ces deux hypothèses, dont l'une fait Homère contemporain des évènements qu'il chante, l'autre postérieur de deux cents ans, se réfutent mutuellement. Mais le reproche le plus grave qu'on puisse leur adresser, c'est qu'elles supposent également comme un fait incontestable l'unité poétique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, l'uniformité des tableaux, et partant celle de la civilisation grecque que ces poèmes représentent. Or, cette unité est un problème qu'on n'a pas le droit de considérer comme résolu. Les deux principales opinions, aujourd'hui répandues sur l'âge d'Homère, supposent que les deux grands poèmes homériques représentent comme peinture un même état de civilisation ; comme œuvre d'art, un même âge poétique. Or, c'est ce double caractère qu'il est impossible d'y retrouver. Il existe non seulement entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mais entre les diverses

parties de chacune des deux épopées, des discordances qui accusent un état social et intellectuel tout différent : ici des tableaux pleins de rudesse et de naïveté, répondant à l'époque héroïque où on les place, et qui semblent montrer un auteur contemporain des faits qu'il raconte ; là, les témoignages irrécusables d'un siècle plus avancé, d'un auteur plus moderne. Pour bien saisir le détail de cette diversité, il est utile de jeter un coup d'œil sur les périodes héroïques en général, et sur celle de la guerre de Troie en particulier.

Une période héroïque est un âge de mouvement, où le besoin de développer ses forces, d'accomplir de grandes choses, imprime à toute la société une impulsion religieuse, guerrière et poétique : témoin l'époque de l'invasion des barbares, celle des Croisades, des découvertes géographiques des Espagnols et des Portugais, des guerres de notre Révolution. D'où, la distinction des périodes héroïques en deux classes principales : 1° l'une, qui se rapproche beaucoup de la barbarie, où l'héroïsme n'est qu'une réaction physique de l'énergie vitale de l'homme sur les organes qu'il emploie ; 2° l'autre, où les forces de l'individu et de la nation sont mises en mouvement, non plus par une fermentation naturelle, mais par une idée, par un sentiment qui les entraîne, quelquefois à leur insu, vers un but que la Providence a déterminé. Chez les Grecs, l'époque de la guerre de Troie et de l'invasion dorienne répond à l'héroïsme primitif ; l'époque de la guerre des Perses jusqu'à celle du Péloponnèse offre le caractère déterminé de l'héroïsme secondaire.

Indiquons les traits les plus remarquables de la civilisation, dont les poèmes homériques sont la peinture expressive. On distinguait alors trois classes principales : hommes libres, esclaves et rois, dont les compagnons, espèces de chefs subalternes, portent le nom générique de *héros*. Ces héros sont fils des dieux. Ici se place un fait caractéristique, c'est la pauvreté des généalogies

dans Homère. Pas un seul héros ne compte avant lui plus de quatre ou cinq générations. Le peuple grec était donc alors de formation bien récente, ou quelque déchirement politique avait rompu, avant la venue du poète, la chaîne des traditions. Les vieux Goths étaient bien plus riches en souvenirs : ils remontaient jusqu'à trente générations en arrière. Toutefois les héros grecs, fils des dieux, se ressentent de leur origine supérieure; ils sont beaux et braves; seulement ils offrent des proportions plus modestes que ceux des autres nations. Le héros du *Ramayana* donne à une montagne un coup de pied qui la fait voler au loin : les Titans ne sont pas de cette force.

Quant au gouvernement héroïque, il se réduit à peu près à une autorité absolue, exercée par le père sur ses enfants ou par le chef sur ses compagnons. La loi, νόμος, n'existe pas encore; ou, si ce mot se trouve dans Homère, il n'a pas le même sens. C'est là un état social tout à fait analogue à celui des clans écossais. Ainsi la manière dont Agamemnon traite les principaux chefs dans les repas qu'il leur donne, ressemble aux égards d'un chef de clan pour les guerriers qui mangent à sa table. C'est, des deux parts, une politesse, pour ainsi dire, officielle, un devoir, une loi appliquée au cérémonial de l'hospitalité.

En temps de paix, la vie héroïque est très-simple ; terres cultivées par des esclaves, métaux précieux, belles captives habiles aux différents ouvrages de leur sexe, exercices guerriers, telle est la richesse, tels sont les loisirs des fils des dieux. En temps de guerre, c'est le pillage, les dangers affrontés sans autre défense que l'armure du combattant, la fuite même, si déshonorante pour nos chevaliers du moyen âge, et qui, pour le héros grec, n'est qu'un moyen de conservation dont il n'a pas à rougir. Se croyant toujours en communication familière avec les dieux, il leur rapporte la gloire d'un triomphe ou l'humiliation d'une défaite ; soutenu par le ciel, il

attaque même un dieu ; seul, il fuit devant un simple mortel. Du reste, le détail des combats héroïques chez les Grecs est de tout point semblable aux descriptions du *Ramayânâ* et du *Mahabharata*. La cavalerie est inconnue des deux nations. Les guerriers combattent sur des chars. Le guerrier a besoin, pour diriger son fer, et de force et d'adresse. L'idée d'empoisonner une flèche, pour se défaire plus sûrement d'un ennemi, est déjà mentionnée dans Homère, mais avec une expression de blâme : sentiment d'une loyauté, qui se concilie pourtant avec un caractère cruel. La vie d'un ennemi vaincu appartient au vainqueur, sauf rançon. Aussi les funérailles d'un héros sont-elles ensanglantées ; on immole douze prisonniers sur le bûcher de Patrocle.

Dans une pareille société, le commerce est nul ou restreint : il se borne à peu près à quelques échanges. On n'a que des rapports accidentels avec les marchands étrangers. La navigation, si nécessaire dans une contrée découpée en îles, presqu'îles et petits continents, n'est qu'un moyen de suppléer à la guerre de terre ferme.

Il n'y a donc rien, dans ces traits d'une société grossière, qui puisse enflammer l'imagination poétique. La société héroïque n'offre aucune prise à la fiction d'un âge d'or : c'est une réalité positive. Or, comme le poète contemporain, qui veut l'exprimer, ne peut la peindre que d'après nature, il n'est pas sans intérêt de voir si ce peintre des mœurs, des croyances, des guerres de l'âge héroïque est le seul auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, si ces deux poèmes ne contiennent pas des détails inconciliables avec l'esprit de ces âges reculés, et, par suite, en rapport plus direct avec l'état des intelligences et des institutions au septième ou au huitième siècle avant notre ère.

Et d'abord, si l'on étudie les croyances religieuses des temps héroïques, ramenées à leur simplicité originelle, on trouve dans les poèmes homériques plus d'une fiction, qui trahit des raffinements intellectuels et moraux étran-

gers à l'esprit des premières traditions. Par exemple, Vénus, considérée, à la naissance des mythologies, comme le symbole de l'amour, doit être un personnage aussi vague dans sa forme, aussi simple par ses attributs, qu'était alors grossière la passion qu'elle représentait. Plus tard l'amour se manifeste sous des traits qui montrent une civilisation plus avancée. C'est à la seconde période de ces métamorphoses que semble appartenir la gracieuse invention de la ceinture, si justement admirée, mais mal appropriée à la véritable Vénus homérique, Vénus presque mortelle, que Diomède blesse à la main. Dans Homère, Mars, le dieu de la guerre, qui, chez un peuple guerrier, ne doit provoquer que l'admiration ou la peur, n'inspire-t-il pas plutôt le mépris, soit que, frappé par Diomède, il pousse un cri égal à la voix de milliers de combattants, soit que, de retour dans le ciel, il reçoive de son père la plus rude leçon? L'invraisemblance poétique n'est-elle pas portée à son comble, en même temps que l'intention philosophique est mise dans tout son jour, par la substitution de la noble et grande figure de Minerve, la fille de Jupiter, la désse de la prudence et de la justice, unies à la force et au courage, présidant aux combats, à la place du personnage ridicule de Mars?

Une disparate, plus saillante encore, se marque dans le chant de Phémius sur les filets de Vulcain. Mais rien ne montre mieux le mélange des traditions et des croyances que deux scènes de l'*Iliade*, où les différences se trouvent mises en action et rapprochées dans le même personnage. Diomède blesse Vénus, au moment où elle protège le corps de son fils Énée, et il la blesse avec intention, la sachant une divinité sans force (V, v. 330 et suiv.), qui ne préside point à la guerre comme Ényo et Athéné. Quelques moments après, il blesse Mars. Dans la même bataille (VI, v. 119 et suiv.), il rencontre Glaucus, chef des Lyciens, lui fait compliment de sa bravoure, et, avant de se mesurer avec lui, il a soin de s'informer si, par hasard, il n'a pas affaire à quelque dieu : car, dit-il,

il est trop dangereux pour un mortel d'attaquer un habitant de l'Olympe. En vérité, est-ce bien le même guerrier, qui, à trois cents vers de distance, joue deux rôles si opposés?

Il résulte des faits précédents une vérité générale, qu'il importe dès à présent de constater : c'est la duplicité de la question homérique. La personne, les poèmes d'Homère, tels sont, en effet, les deux problèmes étroitement corrélatifs, inséparables l'un de l'autre. Si aucun vague ne règne sur l'âge et sur la personnalité historique d'Homère, c'est à l'artiste qu'on devra s'en prendre des imperfections de son œuvre. Si l'œuvre forme un seul tout complet, sans défaut capital, que sert de discuter sur l'unité de la composition primitive et sur l'histoire de son auteur? En supposant perdue la biographie de Virgile, qui prétendra jamais sérieusement, sinon un P. Hardouin, que l'Énéide est l'œuvre d'un moine du moyen âge, ou qu'elle est due au travail successif de plusieurs générations de poètes?

Cela posé, la biographie d'Homère et l'ensemble de son œuvre étant également sujets aux doutes les plus graves, il est possible d'attaquer l'une, sans que l'autre soit aux mains des contradicteurs une arme irrésistible. L'examen le plus superficiel de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* suffit pour convaincre le lecteur que ces deux poèmes appartiennent, et par leur ensemble et par leur forme générale, à un système de poésie fort avancé. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont donc pas la première improvisation du génie épique de la Grèce: elles ont eu leurs antécédents. Si elles ne se sont pas formées de fragments plus anciens, elles en supposent du moins l'existence; et leur auteur, quel qu'il soit, a connu des maîtres, des modèles. L'*Odyssée* surtout fournit de nombreux détails sur ces *chanteurs* des vieux âges (ἀοιδοί), qui ouvrent l'histoire de la poésie héroïque. Au neuvième chant de l'*Iliade* (v. 189), on voit Achille chanter sur la lyre la *gloire des héros*. Au second chant (vers 694 et suivants), on trouve le mot

ἀοιδή comme le nom de la poésie. Enfin, le nom même d'aède est restitué avec bonheur par Wolf dans un célèbre passage de la description du bouclier d'Achille (XVIII, 604). Il reparaît au vingt-quatrième chant, pour désigner les chanteurs qui commencent les lamentations sur le cadavre d'Hector. Ce petit nombre de témoignages suffit largement à constater l'existence des rhapsodes; et, si l'*Iliade* en parle moins, ce n'est pas une raison pour en conclure qu'un long espace de temps sépare les deux poèmes. En effet, pendant la guerre de Troie, les Grecs sont arrachés à leur vie de tous les jours, aux habitudes de la patrie et du foyer domestique. Il est donc naturel que les chanteurs, dont la fonction paraît avoir été purement pacifique, ne trouvent pas leur place dans les plaines de la Troade, comme dans les palais de Mycènes ou de Pylos. L'*Odyssée*, presque tout entière consacrée à la description de la vie intérieure des héros, offrait bien plus d'occasions de mettre en scène la poésie qui charmait leurs loisirs ou qui prolongeait les jouissances de leurs festins.

Quoi qu'il en soit, la seconde épopée homérique offre assez de passages sur ce sujet, pour qu'on puisse en former deux classes principales : 1° ceux qui regardent la personne des aèdes; 2° ceux qui concernent leur poésie.

1° Considérés dans leur personne, les aèdes forment une corporation dépositaire des connaissances historiques ou mythiques de leur siècle. Sans avoir le rôle de prêtres, ils figurent pourtant dans les funérailles, où ils consacrent par leurs vers le souvenir des héros; mais le plus souvent c'est dans les repas qu'ils disent tantôt les aventures des dieux, tantôt les exploits des héros. Ils se groupent en un corps, φῦλον, dans lequel on peut saisir une différence entre les simples chanteurs et les inventeurs proprement dits. Ils sont entourés de respect dans les familles, dont ils sont quelquefois constitués les surveillants et les directeurs : Agamemnon laisse auprès de sa femme un vénérable aède chargé de la défendre et de

la diriger par son autorité morale et par ses conseils.

2° La poésie des aèdes, transmise uniquement de mémoire, quoique déjà parvenue à un certain degré de perfection, est encore bornée à des morceaux de peu d'étendue, dont le caractère est ordinairement narratif, parfois sententieux, sans être jamais purement lyrique, religieux, ni moral. La texture en est simple, quoique les sujets se diversifient dès le premier siècle après la guerre de Troie. En effet, on distingue déjà les aventures mythologiques des récits de bataille, et ceux-ci des narrations sur le retour des guerriers dans leur patrie (νοστοί).

Si l'on rapproche ces documents, ainsi groupés, des deux poèmes qui les fournissent, des différences frappent tout d'abord : la brièveté des chants des aèdes, la longueur de ceux d'Homère ; la simplicité des uns, la complication des autres. On peut donc hésiter encore à placer Homère parmi les chanteurs primitifs, dont il est presque le seul historien ; de sorte que, Homère une fois posé comme un poète à part, comme un compositeur original, il convient de déterminer jusqu'à quel point les conditions et les lois de la composition aédique lui sont applicables : là se place l'importante question de l'écriture.

Cependant, avant de l'aborder, il est essentiel de déterminer nettement la différence qui existe entre les Homérides et les rhapsodes.

Les Homérides sont-ils des fils, des parents, des héritiers, des élèves, des partisans d'Homère? Sur ces cinq questions, silence absolu de l'antiquité. Le problème pourtant n'est pas insoluble. Au milieu des dissentiments qui règnent sur la patrie d'Homère, Chio paraît être celle des villes de l'Asie Mineure qui possédait le plus de titres à l'honneur de l'avoir vu naître. Strabon, Hellanicus et Acusilaüs, cités par Harpocration, Cratès le grammairien, l'auteur anonyme du Combat d'Homère et d'Hésiode, attestent que, à une époque reculée de l'histoire grecque, Homère était à Chio l'objet d'un culte

poétique, sinon religieux, de la part d'une société, d'une caste, d'une famille, qui faisait remonter son origine au grand poète; que ce culte s'étendit peu à peu dans d'autres villes de la Grèce, mais que Chio en demeura longtemps le centre, puisqu'on y envoyait des députations du Péloponnèse et de l'Attique. Wolf se fonde sur ces faits pour expliquer les progrès introduits dans le chant et dans la récitation des poèmes homériques ; et plusieurs inscriptions conservent le souvenir de luttes rhapsodiques chez les habitants de Chio, et d'un *gymnase homérien,* établi dans la même ville. Enfin, Niebuhr et Bœckh démontrent que, antérieurement à leur constitution définitive comme société politique, les colonies helléniques, à l'exemple de leurs métropoles, se divisaient en grandes familles, qui pouvaient, sous quelques rapports, correspondre aux *gentes* de la cité romaine, dont chacune avait pour patron un héros plus ou moins fabuleux. Les Homérides auraient été une de ces familles, ayant pour chef Homère, comme les Eumolpides Eumolpus, les Alcméonides Alcméon. En même temps, elles auraient prétendu être les dépositaires officiels des poèmes de leur fondateur : rôle analogue à celui des Lycomides, cités par Pausanias, à l'égard des poèmes d'Olen et d'Orphée. Dans cette hypothèse, il resterait à savoir si les Homérides ont jamais pu présenter leurs titres de noblesse. Aussi, à défaut de généalogies authentiques, faut-il se contenter de quelques renseignements fort laconiques au sujet, par exemple, de Cinæthus de Chio, auteur de quelques pièces originales, entre autres l'hymne à Apollon, publié sous le nom d'Homère. Les Homérides n'étaient donc pas de simples chanteurs ; ils ajoutaient à l'œuvre du maître, ils l'*altéraient* même, dit un ancien : double fait attesté par deux passages de Pindare (*Isthmiques*, III, IV, 55), où le poète montre les Homérides faisant toujours précéder d'un hymne à quelque dieu chacun de leurs chants épiques.

Les rhapsodes sont beaucoup mieux connus que les

Homérides de Chio. Leur nom même est aussi ancien, si l'on doit ajouter foi au récit d'Hésiode. Mais, en ce qui touche aux différences qui les séparent des Homérides, et sur les phases les plus saillantes de leur histoire, voici d'abord un fait clairement établi par le scoliaste de Pindare : « On appelait autrefois Homérides ceux de la famille (γένος) d'Homère, qui chantaient les poèmes par transmission (par héritage). Après eux, vinrent les rhapsodes, qui ne faisaient plus remonter leur origine à Homère. » En second lieu, les Homérides ne chantaient que les poèmes d'Homère ou leurs propres compositions, tandis que les rhapsodes, sans rien composer eux-mêmes, apprennent et répètent non seulement tout le cycle poétique de l'ancienne Hellade, mais jusqu'aux ouvrages philosophiques des premiers sages. Ainsi les vers d'Archiloque, de Mimnerme, de Phocylide, de Simonide, sont du domaine de cet art, comme ceux de Xénophane ou d'Empédocle. Outre cette variété, on a distingué deux classes de rhapsodes : 1° les *rhapsodes* proprement dits ; 2° les *rhapsodes*, qui chantaient tenant à la main ou dans les deux mains une ou deux branches de laurier ; mais, à vrai dire, il n'y a rien de bien important dans la différence de ῥαϐδῳδός opposé à ῥαψῳδός. Athénée appelle *homéristes* ceux qui *rhapsodiaient* les poèmes d'Homère. A coup sûr, le mot *homériste* est plus expressif que celui de *rhabdode;* peut-être même forme-t-il la transition entre ceux d'*homéride* et de *rhapsode;* et cependant il est clair que, dans Athénée, *homériste* est synonyme de ce dernier mot.

En tout cas, les continuateurs de la tradition homérique, longtemps renfermée dans une famille de Chio, apprenaient par cœur et récitaient, avec accompagnement de gestes et de musique, des morceaux détachés de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Seulement, rien ne prouve que leur récitation fût aussi précédée de l'éloge ou de l'histoire mythique de quelque divinité. Exploits de Diomède, catalogue des vaisseaux, visite aux ombres de l'enfer, etc.

voilà les morceaux qui charmaient tour à tour leur auditoire. Mais il paraît qu'il y avait, dans cette multiplicité d'organes, danger d'altérations pour la poésie homérique. Si le plan primitif de la grande épopée était resté intact dans la mémoire des habitants de Chio, il ne dut pas résister longtemps au morcellement adopté par les nouveaux chanteurs. Les caprices du goût, les vanités nationales, en donnant plus de vogue à telle ou telle partie, contribuaient à faire oublier telle autre. La récitation séparée favorisait d'ailleurs l'insertion de morceaux ou de vers supposés. Ces conséquences toutes naturelles de la méthode rhapsodique rendaient deux fois nécessaire la mesure dont Solon donna le premier exemple, à savoir de contraindre les rhapsodes à suivre, dans leurs chants, l'ordre des évènements, ou à se succéder dans cet ordre, ἐξ ὑποβολῆς ῥαψῳδεῖσθαι. Après Solon, sous les fils de Pisistrate, les rhapsodes étaient sans doute revenus à leurs anciennes habitudes, puisque Hipparque fut obligé de leur prescrire une seconde fois la récitation par ordre de matières, ἐφεξῆς, ἐξ ὑπολήψεως, expression opposée à la première, celle-ci exprimant l'idée de succession, et celle-là l'idée de continuité.

Les fautes qui attirèrent sur le chant des rhapsodes l'attention des chefs politiques d'Athènes, provenaient sans doute de la prédilection des auditeurs pour certains épisodes ; mais il est d'autres faits qui prouvent mieux encore l'enthousiasme qui accueillit ces poèmes dès leur introduction dans le Péloponnèse, dans l'Attique et jusque dans la Béotie : ce sont les concours de rhapsodes établis par les villes d'Argos, d'Athènes, de Sicyone, d'Orchomène et d'autres villes. Au reste, il y a aussi parfois dans cette diffusion rapide, des calculs religieux ou politiques de la part des chefs de ces petits États : témoin le récit d'Hérodote sur la dispute entre Sicyone et Argos. Seulement, le professeur donnant pour raison à cette influence des législateurs la différence des dialectes, qui eût été un grave obstacle à la propagation des poèmes homé-

riques, peut-être convient-il de répondre à cette affirmation trop absolue. Il faudrait, en effet, pour qu'elle eût quelque force, signaler un fait historique bien constaté. Or, il n'en existe pas. Au contraire, on en peut citer qui montrent partout l'extrême popularité des poèmes d'Homère.

1° Dans les petites villes de l'ancienne Grèce, le peuple entier composait l'auditoire des théâtres ou des luttes poétiques. Par conséquent, si les chants d'Homère n'avaient pas été compris du peuple, à qui le spectacle se serait-il adressé ?

2° A l'époque où ces chants pénétrèrent en Grèce, la distinction des dialectes n'était pas si bien établie, que celui d'une peuplade fût inintelligible à l'autre. Or, le dialecte d'Homère, où l'ionien domine, mais non pas à l'exclusion des autres, n'offrait pas de grandes difficultés aux nations de la Grèce insulaire ou continentale.

3e A mesure que les dialectes se formulent et se séparent, les poèmes homériques perdent leur popularité. Du temps de Solon, les rhapsodes *chantaient* leurs poèmes. Au siècle de Périclès, où l'attique se forme, il leur faut *expliquer* ce qu'ils récitent : Homère entre dans les écoles. Là, étudié sous le rapport moral, il est encore trop peu compris ; le grammairien prend la place du philosophe. On compose des glossaires des mots difficiles de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Les rhapsodes deviennent de de plus en plus inutiles, et, au commencement du IVe siècle, ce ne sont plus guère que des acteurs ambulants, comme cela se voit dans l'*Ion* de Platon.

Nous sommes maintenant en face de la question vraiment décisive, celle de l'écriture. Mais, avant d'arriver aux conclusions qu'elle comporte, il est utile de s'arrêter à quelques idées générales et à plusieurs exemples, dont il résulte que, si les successeurs d'Homère avaient employé l'écriture pour la conservation de leur précieux dépôt, les destinées de la poésie populaire de la Grèce ancienne

offriraient, dans l'histoire de toutes les poésies connues jusqu'à ce jour, une anomalie inexplicable.

Dans la première période de son existence, la poésie se suffit à elle-même ; elle n'a besoin d'aucun art auxiliaire. Ce sont des chants simples et courts, faciles à toutes les intelligences, à la portée de toutes les mémoires : c'est le domaine commun de tout un peuple. Seulement certaines classes en font un usage plus spécial qui, tôt ou tard, devient exclusif. Ainsi les mendiants et les aveugles, surtout dans certains pays, comme la Grèce moderne, ont ordinairement plus de loisirs et d'occasions pour exercer et pour perfectionner leur mémoire ou leur talent de composition. Voilà pourquoi, lorsque la poésie populaire atteint un certain degré de raffinement, c'est presque toujours à eux qu'elle le doit. Dès que ce progrès même exige quelques moyens étrangers de conservation, les mendiants et les aveugles sont encore les dépositaires de cet art nouveau. Mais, de quelque manière qu'elle se répande ou qu'elle s'exerce, la récitation artiste présente toujours trois éléments principaux : chant, musique instrumentale et gestes, qui lui donnent un corps, une existence matérielle. Arrivée à ce point, il lui faut des représentants à part, des écoles, des traditions, qui se perpétuent avec des changements plus ou moins rapides, suivant les circonstances locales ou la diversité du génie des nations. Or, l'histoire de ces développements de la poésie populaire et des chanteurs, qui la représentent, offre presque partout les plus singulières ressemblances avec ce qu'on observe dans la Grèce ancienne.

L'auteur du *Ramayâna*, après avoir composé de *mémoire* son immense poème, voulant faire profiter ses contemporains des belles choses qu'il a inventées, des nobles maximes qu'il a mises en action, confie ses vers à la mémoire de ses élèves. Il choisit deux fils de Rama, Kouchi et Lava, pour héritiers immédiats des vers consacrés à la gloire de leur père. Kouchi et Lava sont les deux

premiers types du chanteur indien, qui ne tarde même pas à prendre leurs noms, réunis de manière à devenir aussi le nom de leur profession. A cette seconde période, l'art de la récitation est dans toute sa splendeur. Nulle mention de l'écriture. Plus tard les copies apparaissent, mais dès lors les Kouchilava perdent en considération. Ils ne sont bientôt plus que des danseurs et des baladins. Une seule trace de l'ancienne récitation des poèmes indiens s'est conservée sur les bords du Gange dans l'usage actuel des immenses représentations dramatiques, où l'on reproduit les principales scènes du *Ramayâna.*

L'Arabie, surtout celle du nord, a été vraisemblablement, dès la plus haute antiquité, le foyer d'une poésie, qui n'a pas laissé de monuments antérieurs à Mahomet, mais dont on peut suivre l'histoire, depuis le ve siècle environ, avec quelque certitude. On sait, par exemple, que, très-restreinte dans le principe, bornée à la description de la nature physique, cette poésie prit, cinquante ans environ avant la naissance du prophète, un développement considérable; que les sujets devinrent plus variés, plus importants; que des concours réunirent, à des époques fixes et dans des lieux déterminés, l'élite des poètes contemporains; que ces poètes avaient alors, dans leur peuplade, un rôle, une profession distincte; enfin, que l'écriture, déjà connue dans l'Irak et à la Mecque depuis 350 ans avant Jésus-Christ, ne pouvait cependant servir à la transcription des poèmes, vu l'extrême rareté des matériaux nécessaires pour en étendre l'usage. Le Coran, il est vrai, fut écrit par son auteur; mais le Coran n'est pas en vers; et d'ailleurs on sait que la première rédaction complète en est postérieure au temps de la composition. Quant à Mahomet, il lui fallut écrire les différents chapitres de son livre sur des lambeaux de cuir, sur des feuilles de palmier, sur des pierres blanches et même sur des os d'animaux. Au reste, la brièveté des premiers poèmes arabes, les nombreuses facilités qu'offrait à la mémoire un mètre fondé à la fois sur la rime

et sur la quantité, tout cela rendait moins nécessaire l'emploi de l'écriture, surtout chez un peuple que l'étude des sciences ne détournait pas encore d'une poésie, favorisée dans ses progrès par les loisirs et par les agitations mêmes d'une vie nomade.

Comme les poètes, les chanteurs arabes, les *raouis* (narrateurs), formaient une classe particulière, qui elle-même fournit quelquefois des poètes. Leur récitation n'était pas soutenue de la musique, mais accompagnée d'une gesticulation pittoresque, et elle supposait souvent une puissance remarquable et une grande variété de souvenir. L'époque la plus brillante de ce genre de poésie est comprise entre le IIIe et le VIIe siècle de notre ère, et coïncide en grande partie avec celle des conquêtes arabes. A partir du VIe siècle, l'écriture fait des progrès rapides sur toute la côte de la Méditerranée, occupée par les nouveaux conquérants. Aussitôt commence entre les chanteurs et les copistes la lutte observée déjà chez les Indiens, et dans cette lutte ce sont les chanteurs qui succombent. L'art des *raouis* est réduit à ce qu'il est de nos jours, à la récitation de contes merveilleux ou de romans.

Dans l'Europe du moyen âge, l'existence de l'écriture et son emploi sont un fait indubitable. En se bornant même aux auteurs des fragments épiques, des canevas grossiers, dont la réunion a formé plus tard les grandes épopées carlovingiennes, il faut constater, chez la plupart, des connaissances fort notables, comparativement à l'ignorance des poètes primitifs. Tous ces auteurs savent lire et écrire, quelques-uns même comprennent le latin, et, si l'on peut ne pas croire constamment sur parole le poète qui cite, dans sa *chanson,* quelque grave autorité de l'histoire romaine, toujours est-il qu'un de ses devanciers a lu et compilé l'auteur en question. Les traductions étaient rares alors. On paraphrasait en vers le texte original ; et, comme le peuple ne savait ni lire ni écrire, et n'entendait rien aux langues anciennes, force

était de lui raconter les découvertes faites dans les vieux livres, dans les ouvrages manuscrits des poètes clercs, morceaux lyriques et épiques de médiocre étendue. De là, en Europe, malgré la présence et l'emploi journalier de l'écriture, la nécessité d'une transmission orale. Cela fit acquérir à l'art du chanteur une grande importance, compliquée de tous les accessoires qui donnent aux poésies plus de charme et d'intérêt, à savoir la musique et le geste imitatifs, empruntés peut-être à une tradition des Grecs et des Latins. Il paraît que cette musique était extrêmement simple, large, analogue au récitatif de l'opéra. Peut-être ce chant était-il accompagné d'un instrument, mais dans ce cas l'accompagnement était très-peu marqué. Le chanteur tenait à la main une espèce de violon à trois cordes, nommé diversement *ræbey, rabey, rebek*, du mot *rebabe,* nom de cet instrument chez les Arabes d'Orient et d'Espagne. Quand le chanteur était fatigué et sentait le besoin de reprendre haleine, il avait recours à sa viole, sur laquelle il jouait une ritournelle analogue au chant. Le chant épique était de la sorte une alternative infiniment prolongée de couplets, de paroles chantées et de phrases de musique. Un bel organe et une grande capacité de mémoire étaient les conditions les plus importantes d'un vrai talent de chanteur ; ce qui suppose chez leurs auditeurs et fort peu de lecture et un usage très-borné de l'écriture. Au contraire, plus le peuple s'éclaire, plus l'art des jongleurs dépérit. On ne va plus entendre ce qu'on peut lire. En multipliant les livres, l'imprimerie porte un dernier coup à un art qui vit de l'ignorance et de la naïveté publique. Les traductions en prose succèdent aux paraphrases versifiées, les lectures privées aux plaisirs de la représentation. La science ne tue pas la poésie ; mais elle la déplace, elle la transforme.

Si de l'Inde, de l'Arabie et de l'Europe au moyen âge, on fait retour vers la Grèce, on trouve, il est vrai, peu de renseignements positifs sur la partie de l'histoire homé-

rique, qui s'étend depuis la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* jusqu'au siècle de Pisistrate; mais, arrivé à cette période, on rencontre le même spectacle qui nous frappe dans la décadence des trois grandes poésies indienne, arabe et romane, à savoir des homérides sécularisés, si l'on peut s'exprimer de la sorte, mais non pas encore avilis dans la personne des rhapsodes. Xénophon, par deux fois, les appelle une race de *niais*. Platon les immole dans l'*Ion* à la moqueuse ironie de Socrate. Il semble que nul homme de bon sens ne peut plus écouter leurs pompeux récits. Pourquoi? C'est qu'il leur arrive le même sort qu'à leurs ascendants des bords du Gange et à leurs parents de l'Irak, de Gaza, de l'Allemagne et de la France : ils sont devenus inutiles. Eux, les chanteurs, l'âme et l'honneur de la société héroïque, entourés jadis de popularité et de respect, ils n'ont plus leur raison d'être : leurs divers poèmes sont entre les mains de tous. Depuis cent ans, l'Égypte a ouvert ses portes à la Grèce, et les trésors de son papyrus ont promptement vivifié chez les ingénieuses populations de l'Ionie et de l'Attique les germes de la science. La pensée rompt les entraves du rhythme, la prose apparaît, et, avec elle, la philosophie et l'histoire prennent une forme précise. La poésie subit cette irrésistible influence. Elle change de temple : au lieu de la mémoire des hommes, elle habite leurs livres et leurs bibliothèques ; au lieu de retentir par la voix des rhapsodes et dans les vibrations de la lyre, elle tombe sous la main du philosophe, qui soumet ses caprices aux rigueurs de sa logique, et ses maximes, encore grossières, aux lois de la morale nouvelle. Le grammairien, de son côté, l'analyse avec ses élèves : il étudie sur un manuscrit ce qui reste d'elle, des idées, des mots; l'harmonie s'est envolée. Qu'y a-t-il à faire pour le rhapsode? Afin de lutter contre le philosophe, il se fait l'*interprète* de son poète. Mais quelle égalité peut-il y avoir dans la lutte entre l'adversaire des sophistes et le pauvre musicien sorti des bornes étroites

de son métier? Socrate n'a pas de peine à le convaincre d'impuissance. De quel droit les rhapsodes veulent-ils interpréter Homère? L'inspiration s'est retirée d'eux : elle est rompue entre Dieu, le poète, le chanteur et les hommes, la chaîne magnétique de Platon. Encore moins grammairien que philosophe, Ion est-il capable de traduire, d'expliquer à ses auditeurs une langue dont les mots commencent à leur échapper? Les pères ne lui enverront pas leurs enfants; ils ont des maîtres et des manuscrits à leur service ; et il y a tel enfant d'Athènes qui sait par cœur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sans avoir jamais entendu le rhapsode. Ion a beau faire : la rhapsodie n'est plus qu'un hors-d'œuvre au milieu de la civilisation qui commence. Cet art subsistera peut-être longtemps encore, mais comme simple divertissement dans quelques fêtes, triste contrefaçon de la première rhapsodie, réduite à revêtir la robe de pourpre, à chausser le cothurne, pour attirer une population qui ne peut plus lui demander que la grâce du geste, le son d'une belle voix et d'un instrument harmonieux.

Or, tous ces faits sont inintelligibles, si Homère a écrit l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et si les rhapsodes ont pu l'écrire deux ou trois siècles avant Pisistrate, par exemple au temps de Lycurgue. Dans ce cas, la question homérique est insoluble. Mais à cette seconde partie de la question, de laquelle dépend le sort de la première, on répond : 1° Homère ne connaît pas l'écriture ; 2° les Homérides la connurent probablement, les rhapsodes sans doute : seulement, ni les uns ni les autres n'en firent usage pour fixer l'ordre et le texte des poésies homériques.

I. — Homère ne connaît pas l'écriture. Les deux célèbres passages de l'*Iliade*, souvent invoqués en faveur de l'opinion contraire, prouvent réellement dans le poète l'ignorance de cet art, à moins qu'on ne veuille entendre par écriture l'image de quelques signes non encore réduits en alphabet. On peut faire cette concession, qui intéresse peu le fond du problème, mais en ne perdant pas de vue

l'observation ingénieuse de J.-J. Rousseau sur l'*Odyssée,* observation applicable, sous quelques rapports, à plus d'une scène de l'*Iliade :* « J'ose avancer, dit-il, que toute l'*Odyssée* n'est qu'un tissu de bêtises et d'inepties, qu'une lettre ou deux eussent réduit en fumée, au lieu qu'on rend ce poème raisonnable et même assez bien conduit, en supposant que ces héros aient ignoré l'écriture. » Si l'*Iliade* eût été écrite, elle eût été beaucoup moins chantée, les rhapsodes eussent été moins recherchés et se seraient moins multipliés. Une objection plus grave et souvent rebattue, c'est que, l'écriture n'existant pas au temps des héros d'Homère, le poète, par une fidélité rigoureuse aux convenances historiques, a soigneusement évité toute mention d'un art inconnu de ses personnages. Si l'*Iliade* et l'*Odyssée* étaient deux drames, que le poète n'y parlât jamais en son propre nom, la difficulté serait plus embarrassante; mais alors même on peut y répondre par l'exemple de tous les poètes populaires, qui ne manquent jamais de transporter dans les siècles où ils chantent les mœurs, l'histoire et la civilisation de leurs contemporains.

II. — Les Homérides ont pu connaître l'écriture. Wolf, qui sentait bien toute l'importance de cette question, en fait le sujet d'une discussion approfondie, qu'on n'a jamais surpassée depuis, bien que les découvertes de la critique moderne aient permis de reculer la date de quelques faits capitaux, et d'avancer celle de quelques autres. Aujourd'hui que les *Prolégomènes* de Wolf sont entre les mains de tout le monde, chacun y voit que l'emploi de l'écriture pour des usages particuliers peut, à toute rigueur, dater du huitième siècle avant notre ère; mais qu'alors du moins il dut être très-borné, vu l'insuffisance des matières employées à cet usage, telles que le bois, la toile, les feuilles d'arbres ou de métal et les peaux. A l'énumération de Wolf qu'a-t-on opposé? D'abord des inscriptions recueillies par Fourmont et dont Bœckh a démontré clairement la fausseté. D'ailleurs que peuvent prouver quelques monuments épigraphi-

ques de plus ou de moins? Il y aura toujours une distance immense entre la consignation officielle d'un acte public, comme ces décrets qu'on a trouvés sur des marbres à Athènes ou dans l'Asie Mineure, et la rédaction de plusieurs milliers de vers. Une seconde attaque, plus sérieuse, est dirigée contre Wolf par M. Nitzsch. Ce n'est pas un certain nombre d'objections que M. Nitzsch oppose à Wolf, mais un système nouveau, une série de dissertations habilement fondues, mais qui, enveloppées d'une singulière obscurité de style et de raisonnement, offrent une prise difficile à qui veut les éclaircir et en tirer une vue nette et précise.

M. Nitzsch ne nie rien de l'existence des Homérides et des rhapsodes : il admet aussi *a priori* la prédominance de la récitation sur la lecture dans les temps primitifs; néanmoins il veut que toutes les poésies, même les plus anciennes, aient été d'abord écrites, puis apprises par l'auteur, qui les a ainsi transmises au récitateur. En un mot, il veut que la *didascalie* ait toujours été accompagnée, ou plutôt précédée de l'écriture : témoin l'histoire de la poésie épique au moyen âge. Nous disons *a priori;* car, pour soutenir son opinion par des textes, M. Nitzsch est obligé d'accepter comme historique la tradition qui fait de Créophile de Chio le maître de notre poète. Il en est de même pour le boiteux athénien Tyrtée, sur lequel on est un peu mieux d'accord, mais dont la légende ne prouve pourtant pas davantage qu'il y eût alors dans l'Attique, ou dans le Péloponnèse, des exemplaires écrits de l'*Iliade*. Mais que dire de la confiance que M. Nitzsch accorde aux fables, qui font de Linus et d'Orphée les inventeurs de l'écriture? Après de pareils raisonnements, est-il permis de conclure, avec un air de triomphe, que les Homérides et les rhapsodes, s'ils ne s'étaient pas servis de l'écriture, auraient été les seuls de leurs contemporains à en méconnaître l'utilité?

Un autre argument de M. Nitzsch est celui des plus anciennes législations écrites, dont il soit fait mention

dans les annales de l'ancienne Grèce. Malheureusement, il importe peu de montrer que les lois de Zaleucus ou de Charondas ont été gravées sur la pierre et sur le métal. Tout le monde connaît l'extrême concision des anciens codes. Jamais les *Douze Tables* et l'*Album* des pontifes, à Rome, ne feront croire que, au cinquième siècle avant Jésus-Christ, l'écriture y fût d'un usage assez commun, pour avoir servi à transcrire des poèmes ou les originaux des longs discours de Denys d'Halicarnasse et de Tite Live. C'est avec de pareilles déductions que M. Nitzsch comble le vide, qu'offrent, en réalité, les quatre premiers siècles de son histoire imaginaire de l'écriture. Une fois arrivé à l'époque de l'introduction définitive du papyrus en Grèce, l'auteur n'a plus de peine à prouver l'intime union de la didascalie et de l'écriture. Ses recherches sur ce point sont même curieuses et instructives, surtout en ce qui concerne la poésie dramatique. Mais on voit qu'ici elles n'ont plus aucune valeur contre la thèse de Wolf. D'ailleurs, en ce qui concerne l'influence de la didascalie, il n'y a pas égalité parfaite entre les chants épiques et les chœurs de théâtre, les dithyrambes, ou même les odes de Pindare, toujours chantées, avec accompagnement de danses et de musique, par des acteurs, que le poète envoyait tout instruits, mais sans doute munis d'une copie de leurs paroles, chez le vainqueur assez riche pour lui avoir payé l'honneur dispendieux d'une ode triomphale.

Reste une dernière observation. Pour confirmer les prétendues preuves historiques sur l'union de la didascalie et de l'écriture, M. Nitzsch se demande comment on peut expliquer sans cette dernière la prodigieuse mémoire des rhapsodes. Mais n'est-ce donc pas toujours l'absence de l'écriture qui donne à la mémoire son étendue et sa ténacité, comme c'est le défaut d'instruments commodes qui donne aux membres du sauvage tant de souplesse et d'agilité, à ses sens une si grande vivacité? Il serait inutile d'insister davantage sur une

difficulté, qui n'en est pas une pour quiconque a observé, chez les peuples civilisés, la loi du développement des facultés humaines. Il reste donc probable que ni les Homérides ni les rhapsodes n'ont employé l'écriture, à supposer qu'ils l'aient connue, pour transcrire les poèmes dont ils étaient dépositaires.

De tous les faits qui précèdent on conclura que Homère n'est pas un aède vulgaire de la classe de ceux que font connaître l'*Iliade* et l'*Odyssée;* que l'existence des Homérides de Chio, l'œuvre dont ils sont chargés de père en fils, l'espèce de culte perpétué chez eux pendant deux ou trois siècles en l'honneur de l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, sont de nature à désigner Homère comme le représentant d'un progrès remarquable dans la poésie épique ionienne. S'il a fondé une école, c'est que longtemps après lui l'imitation seule a été possible, et que, pour se faire accepter, les nouveaux poètes ont dû emprunter le nom de leur vieux maître. Par suite des mêmes causes, les deux longs ouvrages d'Homère n'ont pu nous parvenir tels qu'ils les a conçus et exécutés, soit par morceaux, soit en un seul tout. Loin de là, ils ont subi des altérations de toute espèce. Tel est le milieu juste et raisonnable entre l'opinion qui fait d'Homère un poète de cabinet, arrangeant, comme au seizième, au dix-septième et au dix-huitième siècle, le tissu, les épisodes et les ornements d'un poème épique, d'après certaines règles instinctives ou formulées, et l'autre opinion, aussi peu soutenable, qui voit dans le nom d'Ὅμηρος le nom commun de tous les assembleurs de fragments poétiques, dans Homère la personnification symbolique d'un travail multiple, auquel auraient pris part tous les Homérides, c'est-à-dire les divers poètes du *cycle épique* de l'ancienne Grèce.

Revenons maintenant à l'histoire de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* depuis le décret de Solon. Il résulte des arguments énoncés plus haut que la transmission de ces deux poèmes s'est opérée de l'Ionie dans les îles et des

îles dans la Grèce par le seul moyen du chant. Ici pourtant se pose une assez grave objection. Ce sont les exemples mêmes empruntés à l'histoire littéraire du moyen âge qui la fournissent. Si l'écriture bien connue au moyen âge, continuellement employée dans les monastères et même dans les châteaux, n'a pas réussi cependant à fixer d'une manière durable la forme des romans chevaleresques; si l'on trouve quelquefois dans le même manuscrit de tel poème, de celui de Roncevaux, par exemple, trois ou quatre rédactions totalement différentes du même épisode; s'il y a entre les diverses rédactions d'un même roman cent mille vers de différence; si l'histoire *écrite* d'Alexandre a pu subir, en passant du grec au latin, du latin au roman, du roman en vers à la vieille prose française, les monstrueux accroissements, les transformations bizarres, qui l'ont tour à tour défigurée pendant dix siècles et plus; une ou plusieurs rédactions des deux grands poèmes homériques rendront-elles inexplicables toutes les incohérences, tous les désordres que la critique y pourra découvrir? L'argument est fort: Wolf y fournit une excellente réponse. Il est inutile de s'arrêter à la tradition, consignée dans la biographie de Lycurgue par Plutarque. Suivant ce récit, Lycurgue aurait découvert en Asie l'*Iliade* et l'*Odyssée* : dans son admiration pour ces beaux poèmes, il en aurait transcrit de sa main un exemplaire, afin d'en faire jouir ses concitoyens et toute la Grèce. Il est prouvé maintenant qu'il faut beaucoup rabattre des paroles du crédule biographe. On trouve dans un des fragments d'Héraclide de Pont, historien du quatrième siècle avant notre ère, que Lycurgue, *ayant reçu les poésies d'Homère des héritiers de Créophile, les apporta le premier dans le Péloponnèse.* Là, pas un mot de l'écriture. Plutarque, en copiant le fait, l'aura revêtu d'une forme toute moderne. Un auteur plus récent que le biographe de Lycurgue, Élien, a consulté de meilleures sources et ne les a pas altérées (*Var. Hist.*, XIII, 13).

Le manuscrit de Lycurgue écarté, on peut revenir à l'opération accomplie par Pisistrate. Trois scholies sur Denys de Thrace, deux témoignages d'Eustathe, un de Suidas, deux de Libanius, un de Pausanias, un de l'historien Josèphe, un de Cicéron, s'accordent à présenter comme le résultat du travail de Pisistrate une grande révolution dans la forme des poèmes homériques. Il convient de les soumettre à un examen attentif.

Le premier commentateur de Denys de Thrace croit que les poèmes d'Homère s'étaient perdus, ἀπολλύμενα, dans le temps où la didascalie était le seul moyen de les transmettre ; que, pour les sauver d'une destruction imminente, Pisistrate résolut de les faire écrire, et, pour cela, fit promettre une obole par vers qu'on lui apporterait. Brodant sur ce thème, le scholiaste explique en détail la manière dont les poésies homériques disparaissaient peu à peu du sol de la Grèce, quand le tyran d'Athènes eut l'heureuse idée d'en prévenir, par une rédaction complète, l'entier anéantissement. Cette dernière partie de la note délaie un peu maladroitement les données assez raisonnables de la précédente : la seconde, sur le travail de Pisistrate, se termine par une mauvaise parodie de la fable des Septante, où figurent, parmi les contemporains de Pisistrate, Aristarque et Zénodote, qui vivaient trois cents ans plus tard.

La troisième scholie dit nettement que les poèmes d'Homère, auparavant récités (*lus*) sans ordre et au hasard, furent *cousus ensemble* et mis en ordre par Pisistrate. L'auteur admet des copies antérieures, s'il faut prendre à la lettre le mot *lire*. Eustathe confirme simplement le fait d'une dispersion primitive, sans la faire remonter expressément, du moins pour toute l'*Iliade*, au temps d'Homère. Suidas, chez qui on retrouve en partie le témoignage d'Eustathe, tranche la difficulté par un renseignement, dont la précision est plus que suspecte. Suivant lui, Homère, ayant écrit chaque rhapsodie séparément, en laissait une dans chacun des lieux où il rece-

vait l'hospitalité. Par ce qui précède, deux points semblent suffisamment établis : 1° la dispersion primitive des poèmes homériques; 2° la formation d'un recueil, dont les éléments furent plus ou moins empruntés à la mémoire des chanteurs.

L'idée d'un *recueil* est deux fois reproduite expressément par Libanius, précisée dans Élien par la mention du *chant*, comme premier moyen de transmission, dans Pausanias et dans Flavius Josèphe, par celle d'une transmission purement orale. « Chez les Grecs, dit Josèphe, on ne retrouve absolument aucun *écrit* antérieur à la poésie d'Homère. Or, celui-ci a dû vivre après la guerre de Troie. On dit même qu'il ne laissa pas ses vers par écrit, mais que, conservés de mémoire, ils furent plus tard recueillis de la bouche des chanteurs; que c'est pour cela qu'il s'y trouve de nombreuses discordances. » Pausanias, discutant sur un nom de ville qui se trouve dans le catalogue des vaisseaux, ajoute : « Lorsque Pisistrate *réunit* les vers d'Homère, auparavant dispersés et conservés çà et là dans la mémoire (des rhapsodes), lui-même ou l'un de ses collaborateurs (ἑταίρων) altéra ce nom par ignorance. »

Cicéron, d'accord avec toute l'antiquité sur le mérite de Pisistrate comme protecteur éclairé des lettres, semble faire de la collection des livres homériques un titre tout particulier à la reconnaissance que lui doivent les littérateurs et les savants. Enfin, tous les détails, groupés ici sur ce sujet, se trouvent augmentés de développements curieux et d'un essai d'explication sur la fable de Lycurgue, dans le célèbre chapitre indiqué plus haut des *Histoires variées* d'Élien.

En présence de tels témoignages contre le fait d'une rédaction écrite avant Pisistrate, que deviennent les inductions de M. Nitzsch sur l'usage de l'écriture dans la didascalie, usage dont on ne peut citer aucun exemple positif avant le sixième siècle? Que devient l'objection fondée sur l'existence de copies des poèmes chevaleres-

ques? Rien, ou fort peu de chose. Reste maintenant à fixer, s'il est possible, la date de l'opération de Pisistrate. Pisistrate régna dans Athènes à trois reprises différentes: la première fois, de 561 à 560 avant Jésus-Christ, la seconde de 556 à 552, la troisième de 538 à 528, époque de sa mort. Le premier intervalle est évidemment trop court; le second pourrait suffire; il y a cependant plus de raisons pour croire qu'au troisième, qui est de dix ans, correspondent les deux fondations littéraires qui sont la gloire de leur auteur, l'établissement d'une bibliothèque et la collection des poèmes d'Homère.

Quelque soin que Pisistrate et ses collaborateurs eussent mis dans leur travail, il était bien difficile qu'il fût complet et définitif. L'ignorance et la supercherie avaient dû y faire entrer de nombreux fragments étrangers au dessein primitif, des vers inutiles, des répétitions, plus souvent encore des histoires fabriquées dans des intérêts de famille ou de nationalité. Il est donc vraisemblable que ces imperfections, d'abord inaperçues, frappèrent bientôt la critique naissante, dès qu'elle put suivre sur un manuscrit le récit de la guerre de Troie et des voyages d'Ulysse. Elle essaya de corriger; mais ce second travail (διασκεύη) fut, dans son genre, aussi imparfait que le premier. De là les continuels reproches adressés par les grammairiens d'Alexandrie aux auteurs de cette première et maladroite révision.

Après les *diaskévastes,* dont le nom était à peine connu par un ou deux passages d'anciennes scholies avant la découverte de Villoison, et dont le caractère n'a pu être déterminé que sur les nombreux témoignages des scholies de Venise, viennent les grammairiens. Leurs travaux, les rédactions particulières, répandues dans quelques villes de la Grèce, la question des *diorthoses* et des éditions sont l'objet de discussions précises et intéressantes dans les Prolégomènes de Wolf, dans ses leçons sur l'histoire de la littérature, dans la préface de ses éditions de 1755 à 1804, et dans l'*Histoire des poésies homériques* de Dugas-Montbel.

Des discussions qui précèdent se dégagent trois points principaux, qui peuvent se résumer ainsi :

1° Les poèmes homériques ont existé comme fragments détachés ;

2° C'est vers le commencement du sixième siècle qu'on a d'abord essayé d'imposer à la rhapsodie un certain ordre dans la récitation : c'est vers la seconde moitié du même siècle que cet ordre a été fixé, consacré par une rédaction écrite.

3° Pendant l'intervalle qui sépare leur composition de cette rédaction, les poèmes d'Homère n'ont pu échapper à des altérations nombreuses, dont les principales sont : les interpolations des rhapsodes, les insertions de vers entiers ou d'hémistiches, les variantes *locales*[1], enfin les changements des formes dialectiques.

Jusqu'à quel point ces différentes causes ont-elles porté atteinte à l'intégrité primitive des poèmes dont se composent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, au lien qui les unissait dans la pensée de l'auteur, ou du moins dans l'histoire? C'est le second problème qui reste à résoudre

Examinons d'abord l'*Iliade* sous le double point de vue des caractères et des évènements. Les deux principaux acteurs du drame homérique sont, dans le ciel, Jupiter, et sur la terre, Achille. Voyons si ces deux caractères présentent partout la constance, dont on fait tant d'honneur à Homère. Le personnage du maître des dieux offre une première contradiction, sur laquelle il ne faut pas trop insister, parce qu'elle est dans tout le polythéisme grec ; c'est la coexistence de deux volontés, l'une irrésistible, l'autre soumise au pouvoir aveugle du destin; mais on n'en peut rien conclure, vu la mobilité, l'incertitude extrême des croyances populaires sur ce point. Ce qui est plus grave, c'est de voir Jupiter se contredire dans la partie humaine de son rôle. Après avoir fait à Thétis les plus formelles promesses dans le premier chant de l'*Iliade*, il paraît les oublier pendant tout le troisième. Il n'y revient au commencement du quatrième

que pour entamer ensuite, sur le sort des Troyens et des Grecs, une délibération en forme, qui semble exclure toute intention de soutenir les premiers, pour assurer la vengeance d'Achille. Dans le troisième, dans le cinquième, et dans le sixième chant, les Troyens ont presque toujours le dessous, et ce n'est qu'au huitième que Jupiter impose aux autres dieux la neutralité dans la querelle des deux peuples.

Sans être aussi multiple, le caractère d'Achille ne laisse pourtant pas de changer aussi dans le courant des premières rhapsodies. Par exemple, le discours en réponse aux propositions des Atrides laisse voir dans les idées un désordre que les commentateurs expliquent, tant bien que mal, par la colère dont le héros est agité; mais ce qui est moins explicable, c'est l'espoir que montre Achille, au XI[e] chant, de voir bientôt les Grecs à ses genoux, lui qui a déjà refusé avec tant de hauteur les humbles réparations des envoyés de son rival.

Parmi les invraisemblances qui ont trait à des divinités ou à des héros d'un ordre secondaire, on peut indiquer: 1° Une double tradition mythique sur la disgrâce de Vulcain. Sa chute du ciel est racontée deux fois dans l'*Iliade*. Le premier passage le représente puni par Jupiter d'avoir osé défendre sa mère Junon. Dans le second (XVIII, 395), c'est cette marâtre elle-même, qui l'a précipité sur la terre, par honte de sa difformité. Au chant XIV, v. 166, le poète décrit les ornements du beau lit fabriqué à Junon par son pauvre fils. Ce fait est-il antérieur à sa chute, ou suppose-t-il une réconciliation? De toute manière, il accuse une nouvelle discordance avec la tradition rapportée à la fin du I[er] chant. A l'égard du même dieu, on peut rappeler encore la diversité des récits entre le XVIII[e] livre de l'*Iliade* et le chant de Démodocus dans l'*Odyssée*. Ici c'est Vénus, là c'est Charis qui est la femme de Vulcain. 2° La réapparition au chant XIII d'un guerrier que le poète a fait mourir dans le V[e]; Pylæmène, chef des Paphlagoniens (chant II, 851), est tué

par Ménélas dans la première des grandes batailles de l'*Iliade* (V, 576). Plus loin (XIII, 657 et suiv.), on le trouve suivant le corps de son fils, immolé par Mérion. Ou ces derniers vers sont interpolés, comme le pensent quelques éditeurs, ou ils sont un argument bien fort contre l'authenticité relative du Ve chant, si vivement attaquée en Allemagne. Ailleurs Sarpédon, grièvement blessé, reparaît sur le champ de bataille le lendemain soir. Teucer, dans le même cas, se retrouve sur pied le lendemain matin.

Sans recourir aux observations grammaticales, sur lesquelles les philologues d'Alexandrie ont fondé plus d'une critique, on trouve aisément dans l'*Illiade* de nombreuses interpolations. Par exemple, le dialogue entre Jupiter et Junon, après la mort de Patrocle, et qui ne se rattache en rien au morceau où il est intercalé, avait déjà paru à Zénodote l'ouvrage d'un poète plus récent. Les modernes se sont partagés sur ce singulier épisode inutile à l'action. Mais un morceau qu'on regarde, en général, comme plus important à l'économie du poème, c'est le Catalogue, le plus ancien monument de ce genre après la Genèse. Cependant, à vrai dire, le Catalogue ne fait pas une partie intégrante, essentielle de l'*Iliade*, telle que nous la possédons. L'absence nous en serait peu sensible; car le poème renferme au moins deux autres dénombrements, celui que fait Hélène aux vieillards troyens, du haut d'une tour de la ville, et la revue d'Agamemnon, moins complète, il est vrai, que ne semble l'indiquer le titre de la quatrième rhapsodie. Dans ces deux passages ou dans le reste de l'*Iliade*, se retrouvent tous les détails que renferme le Catalogue, espèce de répertoire ou de table des matières, servant de guide pour la lecture et pour l'intelligence des descriptions de bataille qui vont suivre. D'ailleurs, les lacunes mêmes de cette liste et les superfétations qu'elle présente sont une preuve de son peu de connexion réelle avec l'ensemble. Enfin, la fameuse dispute d'Athènes et de Mégare, à propos d'un

vers de cette liste au sujet de Salamine, montre assez combien était vague le plan de ce Catalogue, combien il se prêtait aux additions et aux suppressions.

Dans une ingénieuse dissertation *De interpolationibus Homeri,* G. Hermann a indiqué, le premier, plusieurs interpolations importantes. Quelques-unes peuvent paraître douteuses ; mais il est un fait qui montre à découvert l'agencement forcé de quelques parties des rhapsodies XI et suivantes. A la fin de la XI[e], Achille, apercevant de ses vaisseaux Nestor, qui ramène sur son char Machaon blessé, envoie Patrocle s'informer du nom de ce guerrier, qu'il n'a pas pu reconnaître à cause de la distance. Patrocle et Nestor entrent dans la tente de ce dernier, qui entame avec l'ami d'Achille un de ces longs dialogues presque entièrement remplis du récit de sa propre histoire. A peine un mot sur Machaon, dont il ne paraît pas soigner la blessure. Même silence aux premiers vers du chant XIV, dans l'énumération des blessés, vers 25-27 du XVI[e]; ce qui fait croire à d'anciens interprètes que Machaon n'avait pas été blessé. Autre discordance plus singulière : Patrocle, après avoir demandé à Nestor le nom de celui qu'il ramène, veut reporter promptement la réponse à son ami. Nestor lui débite un discours de 148 vers, après lequel Patrocle rencontre sur son chemin Euripyle blessé. Il le soutient et le conduit jusqu'à sa tente, où il lui donne les secours nécessaires (XV, 390-394). Enfin, quand il voit l'ennemi attaquer les murailles du camp, il quitte son malade pour aller retrouver Achille, chez qui il n'arrive qu'au commencement de la XVI[e] rhapsodie. Maintenant le héros, dont Patrocle redoutait la colère, lui demande paisiblement, comme s'il ne l'avait pas envoyé lui-même auprès de Nestor, quelle nouvelle il apporte, pourquoi il verse des larmes, etc., et Patrocle répond par un compte rendu de son voyage, par une énumération des blessés, où Machaon n'est pas compris.

Un autre point de vue, qu'on a peut-être trop négligé,

c'est le rapport de la division actuelle de l'*Iliade,* imaginée par les Alexandrins, avec la division primitive qu'indique la succession des journées. En voici les principaux résultats. L'*Iliade* comprend cinquante-deux jours. Or, si l'on répartit les cinquante-deux jours entre les vingt-quatre chants, on trouve entre les parts la plus bizarre disproportion. Le premier chant occupe une vingtaine de jours, dont l'emploi est facile à comprendre et ne soulève pas de difficulté sérieuse ; mais, entre le second et le septième, qui ne comprennent qu'un jour, il y a surcharge d'évènements et de récits. Quelles sont, à cet égard, les interpolations à faire disparaître ? Il faudrait, pour le déterminer, soumettre à un examen attentif ces deux ou trois mille vers, et réunir toutes les critiques que leur suppression partielle a suggérées. On arriverait par là, non pas sans doute à supprimer le Ve chant, mais du moins à exclure tous les incidents contradictoires, tous les morceaux incompatibles, sous le rapport des idées, des faits ou du style, avec le ton général et la contexture du poème.

Étudiés avec la même intention, les chants XI et XVI, et notamment le chant XIII, offriront aussi des superfétations, des incohérences palpables. De là, une conclusion facile à tirer du voyage de Patrocle, mentionné plus haut : c'est que l'interpolation en a séparé les parties et fait oublier le but.

Il est utile d'entrer dans de plus longs développements sur les derniers chants de l'*Iliade,* sur les combats entre les dieux qui retardent le dénouement de l'action principale, sur les allégories des forces de la nature, qui appartiennent à une autre série de croyances et d'idées, enfin sur les jeux en l'honneur de Patrocle, dont les détails et les ornements attestent une civilisation plus avancée. Sans tenir un compte rigoureux de cette partie du poème, il ressort des observations précédentes que l'*Iliade* doit être considérée comme le résultat de plusieurs travaux successifs, d'agglomérations plus ou

moins savantes; que beaucoup de faits et d'épisodes accusent une tendance vers l'unité, sans que jamais on ait pu l'atteindre; que la plupart de ces modifications trahissent les incertitudes, les tâtonnements d'un arrangement fait à quelque distance de la composition primitive. C'est à peu près là tout ce qu'il est possible d'établir avec sûreté. Quant à une restitution de l'ensemble primitif, il n'y faut pas prétendre.

Le plan de l'*Iliade* semble fait pour les interpolations : une action fort simple, entremêlée de plusieurs peintures de bataille, forme un cadre facile à étendre et à développer outre mesure. On peut donc, sans invraisemblance, retrancher ou admettre les morceaux étrangers au dessein primitif de l'ouvrage. Dans l'*Odyssée,* au contraire, toutes les parties paraissent, au premier abord, concourir au même but : le lien d'une intrigue assez compliquée s'étend depuis le premier chant jusqu'au vingt-troisième. De là vient que l'unité de ce poème résista plus longtemps aux efforts de la critique. Il a fallu une sagacité pénétrante pour en découvrir les inégalités et les incohérences. Mais, lorsqu'une fois le vieux moule épique eut cédé, l'*Odyssée* apparut comme un composé plus grossier encore que l'*Iliade* de rhapsodies primitivement conçues à part et sous des inspirations différentes.

Wolf avait ouvert la voie, dans ses Prolégomènes et dans son édition du texte, où la plus simple correction cache souvent un long travail; ses indications ne tardèrent pas à fructifier. Dès 1806, un jeune Danois, G. H. C. Koës, entreprit un examen détaillé de l'*Odyssée,* sous le rapport de l'agencement des faits, et fit ressortir avec la dernière évidence des contradictions, des irrégularités de tout genre, qui jusqu'alors avaient échappé à des lecteurs prévenus ou inattentifs; mais il mourut trop tôt pour la science, au retour d'un voyage en Grèce, où il était allé recueillir les matériaux de recherches nouvelles sur l'antiquité homérique. Dix ans plus tard, une grande interpolation, indiquée déjà par les anciens, fut

démontrée, avec un grand luxe d'érudition, dans le célèbre ouvrage de Spohn : *De extrema parte Odysseæ,* où toutes les sortes de preuves sont développées et quelquefois même étouffées sous de prolixes discussions grammaticales. Le petit livre de M. Thiersch (*Urgestalt der Odyssee*), beaucoup plus clair et plus simple, résume avec netteté les résultats obtenus par ses deux prédécesseurs, répond à quelques-unes de leurs objections, en ajoute quelques autres. Enfin la dissertation moins connue de M. Hermann sur la XIe rhapsodie, et quelques pages du morceau déjà cité du célèbre G. Hermann, complètent la série des travaux les plus remarquables consacrés au développement de la théorie wolfienne. La partie opposée a pour défenseur et presque pour unique représentant M. Nitzsch, auteur d'un excellent commentaire sur le poème.

Voici, en substance, les points principaux sur lesquels porte ce débat littéraire.

Les chants I à XVI de l'*Odyssée* renferment deux actions parallèles, dont l'une se passe à Ithaque et dans le Péloponnèse, l'autre sur l'Océan, chez Calypso, chez les Cyclopes, dans l'île des Phéaciens, etc. La première a pour héros Télémaque, allant à la recherche d'Ulysse ; la seconde, les aventures d'Ulysse, avant son retour dans sa patrie. Au XXIIe chant, ces deux actions se confondent en une seule, par la réunion du père et du fils. Est-il possible d'affirmer que les trois parties ont été faites l'une pour l'autre? Oui, si rien ne trahit dans leur rapprochement le travail de plus d'un poète ; là est le point en litige.

Une première observation se présente, c'est la complète inutilité du voyage de Télémaque. Sans doute, on peut l'excuser par la raison qu'il met mieux en lumière le caractère du fils d'Ulysse. Mais, considéré en soi, cet épisode offre de graves défauts. Télémaque, en partant à l'insu de sa mère, promet de revenir le onzième ou le douzième jour ; puis, lorsqu'il est arrivé dans le Pélopon-

nèse, vingt-huit ou même trente jours se passent, avant qu'il remette à la voile : encore faut-il qu'une divinité réveille son indolence. Il est clair que l'auteur du XVe chant ne se souvenait plus des détails contenus dans les quatre premiers. D'ailleurs la répétition au XVIe chant (111-119) des vers 611-619 du VIe accuse une suture maladroite de deux rhapsodies originairement séparées. Quant au retour d'Ulysse, qui occupe vingt-huit ou trente jours, il résulte encore du rapprochement ci-dessus que cet épisode se trouve aussi en désaccord avec celui qui ouvre le poème. Les détails de ces différents morceaux n'en sont pas moins intéressants ; mais on n'a pas à discuter ici le mérite absolu des récits et des descriptions dignes, en réalité, des éloges prodigués à la muse antique.

Une seconde et grave incohérence est celle des deux voyages aux Enfers, dans le XIe et dans le XXIVe chant. Le premier offre déjà un tissu de traits invraisemblables, dont quelques-uns ont éveillé les doutes des critiques d'Alexandrie. Ce sont, par exemple, les Cimmériens vivant à côté de la demeure des morts ; le Styx, placé auprès du rivage de la mer ; un enfer sans clôture, et toujours comparé à une maison ; un Elpénor à la fois repoussé des rives sombres et repoussé du séjour des morts, faute de sépulture ; un ciel à la fois ténébreux et éclairé par les rayons du soleil. A juger de l'état des ombres par ce que dit Anticlée à Ulysse, elles savent ce qui se passe sur la terre ; à en juger par ce que disent Achille et Agamemnon, elles ne le savent pas. Ils demandent des nouvelles de leurs enfants à Ulysse, qui est descendu lui-même chez Pluton, pour savoir des nouvelles de son père. Ici, Ulysse voit le supplice de Tantale, de Sisyphe, etc. ; là, il craint de pénétrer dans les demeures où souffrent ces malheureux : il a peur d'y être puni de sa curiosité.

C'est pis encore, si l'on compare ce XIe chant avec le commencement du XXIVe. Aussi suffit-il d'indiquer une discordance, qui n'a échappé à personne. Maintenant

faut-il conclure à la suppression de ce long épisode, ou à celle du XI[e] chant tout entier? Le problème n'est pas des plus faciles à résoudre.

Les deux cents premiers vers une fois écartés dans la XXIV[e] rhapsodie, la XI[e] contient encore une interpolation impossible à méconnaître (968-628) : ce sont les détails qui concernent Minos, Orion, Titye, Tantale, Sisyphe et l'ombre d'Hercule. Il y a même d'assez bonnes raisons pour condamner également le Catalogue des héroïnes (vers 225-282). En outre, l'espace d'un jour ne peut guère suffire à tous les faits contenus ou racontés dans les cinq chants VIII, IX, X, XI, XIII; et le retranchement du récit de Démodocus sur les amours de Vénus et de Mars ne saurait résoudre l'objection.

Pour en finir avec les deux premières parties, il n'est pas hors de propos de relever rapidement quelques détails, difficiles à concilier, dans le récit d'Ulysse à la cour d'Alcinoüs (X, 539-540); comparez XIII, 383; deux traditions différentes snr Mélampus (XI, 28) et (XV, 228) ; une prétendue prédiction que Calypso avait reçue de Mercure et transmise à Ulysse (XII, 374, 388 et suiv.) : tandis que le voyage de Mercure à Ogygie, pour hâter le départ du héros, est présenté ailleurs comme le premier voyage de ce dieu dans l'île de Calypso (V, au commencement, et VII, 263).

La troisième et dernière partie de l'*Odyssée* abonde surtout en difficultés de ce genre. Les unes se rapportent aux personnages, les autres aux évènements.

Et d'abord Ulysse fait, en deux occasions où il lui importait de ne pas trahir son déguisement, deux récits absolument inconciliables. Auprès d'Eumée (XIII, 204), il se donne pour un fils de Castor; auprès de Pénélope, il a changé de père : c'est Deucalion qu'il nomme au lieu de Castor (XIX, 188), et c'est précisément cette seconde version de son histoire, que le fidèle Eumée a suivie dans le compte rendu à sa maîtresse, aux vers 523 du XVII[e] chant, preuve qu'il n'a pas eu connaissance de

celle du XIIIe. Quand le héros concerte avec son fils le meurtre des prétendants (XVI, 295 et suiv.), il prépare avec lui plusieurs mesures qui paraissent oubliées, dès les premiers vers de la XIXe rhapsodie, où Télémaque fait commencer les préparatifs : ces préparatifs mêmes deviennent inutiles par l'introduction d'une nouvelle machine dramatique, l'arc monstrueux dont l'usage, pour le dire en passant, rappelle quelques exercices des klephtes modernes. Ainsi, on est en présence d'un projet, d'un commencement d'exécution et d'un dénouement, qui n'ont entre eux aucun rapport.

A cela il faut ajouter quelques disparates, relevées par Koës et par Spohn avec une sagacité plus spirituelle que sérieuse.

1° Variation dans la couleur des cheveux d'Ulysse (XVI, 175) (cf. VI, 231 et XIII, 399, 431).

2° Incertitude sur le caractère du héros Médon, représenté tour à tour comme l'ami d'Ulysse et des prétendants (XVI, 412; XXII, 357; XVII, 172).

3° Sur le bâton qui sert de soutien à Ulysse (XIII, 437; XVII, 195).

4° Sur la cause de la métamorphose d'Ulysse. Est-il bien sûr qu'elle soit toujours, dans l'esprit du poète, l'effet d'une opération surnaturelle? L'auteur des XIIIe et XVIIe chants paraît admettre un changement produit par Minerve; l'auteur des XIXe-XXIVe un simple effet de l'âge et des fatigues. De là aussi quelque embarras au sujet de la blessure, dont le héros a gardé la cicatrice.

5° Contradiction au sujet des bergers d'Ulysse, tantôt honnêtes, tantôt infidèles (XIV, 103; XVII, 212, 246, 474; XX, 173; XXI, 210; XXII, 135-200).

Quelques traits du rôle de Télémaque donnent aussi prise à la critique :

1° La proposition qu'il fait à Ulysse (XVI, 81) de l'envoyer sur un vaisseau où il voudra. Au second chant, Télémaque a eu besoin d'une divinité pour se procurer vaisseau sur lequel il a fait son voyage.

2° Les reproches auxquels répond Euryclée (XX, 135 et suiv.) supposent des recommandations plus précises que celles qu'on trouve XIX, 317 et suiv.

Enfin une circonstance de la conduite des prétendants envers Pénélope est tour à tour présentée de deux manières contradictoires. Ici (XIII, 376; XI, 116), ils offrent une dot à la femme dont ils briguent l'alliance; là (II, 89, 107 ; XVIII, 274 ; XVI, 386), ce qui est plus conforme à la brutalité de leurs autres procédés, ils veulent obtenir sa main, sans la payer de ces présents dont l'offre était un usage aux temps héroïques.

Après cet examen, où n'entrent pas les arguments empruntés à l'histoire des dialectes et à la géographie, l'*Odyssée* doit paraître un assemblage de parties bien diverses d'âge et de caractère. Ce serait donc miracle si le début de ce poème, c'est-à-dire l'invocation, répondait exactement à tous les morceaux dont se composent les vingt-quatre rhapsodies. En effet, rien de moins satisfaisant que cette invocation, objet des justes scrupules de la critique. Maintenant, est-ce l'invocation qui convient mal au poème, ou le poème qui, dans sa forme actuelle, ne concorde plus avec l'invocation ? Si, en supprimant ces huit vers, on levait toutes les difficultés, exposées dans le catalogue ci-dessus, le choix entre ces deux partis serait bientôt fait. Malheureusement, il n'en est pas ainsi; et, quant à l'unité, l'*Odyssée* gagne peu à la suppression de son prologue. Reste l'interpolation, qui ne saurait non plus rendre compte de tous les désordres. En leur faisant la plus large part, une douzaine de morceaux, M. Thiersch n'est pas encore parvenu à retrouver un tout uniforme et artistement lié. Quel mystère se cache donc sous l'histoire extérieure de cette singulière épopée? Il semble qu'on n'a rien de mieux à faire, pour répondre à cette question, que d'adopter, presque sans restriction, les arguments par lesquels Benjamin Constant, dans le septième livre de son célèbre ouvrage sur *la Religion*, démontre l'antériorité de l'*Iliade*.

Ce n'est pas d'hier que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont apparu pour la première fois comme deux œuvres d'un caractère différent. Sans concevoir peut-être la haute portée de leur scepticisme, les grammairiens d'Alexandrie discutaient déjà si l'histoire de la colère d'Achille avait dû être composée avant celle des erreurs d'Ulysse. Une secte même, celle des diviseurs, χωρίζοντες, dont malheureusement les travaux nous sont peu connus, prétendait l'*Odyssée* plus moderne. Tel était l'avis d'Hellanicus et de Xénon, cités dans la Chrestomathie de Proclus. Les Scholies de Venise ont conservé quelques jugements de ces hérétiques sur des passages contestés; Sénèque, qui les traite de cerveaux malades (*de Brevitate vitæ,* 13), eût mieux fait pour nous de suppléer par quelques détails à l'insuffisance de ces rares citations. Quoi qu'il en soit, depuis cinquante ans surtout, l'étude de la question homérique ayant donné à l'opinion des *chorizontes* une importance nouvelle et toujours croissante, la critique ferme et large de Benjamin Constant est de la plus précieuse valeur. Il est donc naturel de prendre son livre pour base de toute recherche ultérieure sur ce point capital.

1° Dans l'*Iliade,* le culte des dieux ne consiste qu'en sacrifices et en présents. Les dieux, qui punissent les hommes pour leur négligence ou leur avarice à leur égard, les récompensent pour leur générosité. — Dans l'*Odyssée,* la religion est unie avec la morale; c'est par la vertu que l'homme honore les dieux. (On peut objecter cependant *Iliade,* XVI, 384 et suiv.)

2° Dans l'*Iliade*, les dieux donnent aux hommes le courage, la force et la ruse; — dans l'*Odyssée*, la vertu et le bonheur qu'elle amène à sa suite.

3° Les dieux de l'*Odyssée* ont plus de grandeur et de dignité que ceux de l'*Iliade*. Leurs rapports avec les mortels ont quelque chose de moins grossier, de plus grave et de plus mystérieux.

4° Dans l'*Iliade*, ils s'unissent encore avec de simples

mortelles (mariage de Thétis et de Pélée) ; — dans l'*Odyssée*, une telle union est formellement condamnée.

5° Dans l'*Odyssée*, les hommes sont plus pacifiques et plus doux, les formes de gouvernement se perfectionnent. On aperçoit déjà la naissance des premières constitutions républicaines (soulèvement à Ithaque, au XXIVe chant).

6° La vie privée est également en progrès. — On ne vit plus au jour le jour ; la prévoyance apparaît avec le désir d'apprendre : deux qualités inconnues aux héros de l'*Iliade*.

7° Les femmes ont plus d'influence sur les évènements domestiques : leur rôle en devient plus noble. Comparez Hélène dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. Pénélope et Nausicaa n'ont qu'une rivale, Andromaque.

8° L'hospitalité est plus pure, plus délicate dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade*.

9° La contexture de l'*Odyssée*, comme œuvre poétique, est plus savante, malgré les irrégularités qui la déparent.

10° En général, les idées religieuses se sont perfectionnées dans l'intervalle qui sépare les deux poèmes.

11° Dans l'*Iliade*, il est plusieurs fois question d'une langue des dieux, différente de celle des hommes. Rien de tel dans l'*Odyssée* : remarque ingénieuse de Joseph de Maistre, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* (II, note 19). En effet, les traces du langage des dieux vont s'effaçant de jour en jour. La poésie ne relève plus de l'inspiration divine, elle se fait humaine ; aussi a-t-elle déjà beaucoup perdu de sa fécondité native.

12° Déjà elle devient sobre de comparaisons, si sobre même que, dans les six cents derniers vers de l'*Odyssée*, on en trouve à peine une ou deux. Les grammairiens grecs n'ont pas manqué de s'en apercevoir.

13° Une étude longue et attentive du dialecte homérique permet de découvrir, dans la facture du vers, dans l'usage de l'hiatus, du digamma, de notables perfectionnements chez l'auteur de l'*Odyssée*. Les formes de sa langue sont plus régulières, comme ses pensées plus sages, plus terrestres.

14° L'architecture est moins avancée dans l'*Iliade*, surtout l'architecture domestique. Il en est de même de plusieurs autres arts.

L'*Iliade* et l'*Odyssée*, dans leur ensemble, offrent donc deux systèmes différents d'idées, de croyances : la vie politique, morale et religieuse y appartient à deux civilisations, l'une plus rapprochée, l'autre plus éloignée des origines de la société grecque. Il semble superflu d'examiner maintenant si elles ont eu le même auteur. Cependant, comme les rapprochements, qui établissent la discordance des traditions héroïques et religieuses entre les deux poètes, ne peuvent que confirmer les preuves ci-dessus réunies ; comme, d'ailleurs, ces rapprochements ont un caractère plus positif d'évidence, et que, en supposant la première partie de la thèse annulée par des objections, la seconde resterait encore indépendante et inattaquable, il n'est pas inutile d'en ajouter un résumé succinct à l'analyse précédente.

1° Dans l'*Iliade*, XVIII, c'est Charis qui est la femme de Vulcain : pas la moindre trace de la fable qui donne lieu au récit de Démodocus, dans le huitième chant de l'*Odyssée* (Cf. Lucien, *Dialogues des dieux*, 15). Il est vrai que ce dernier morceau porte le cachet d'une époque plus récente encore, que le siècle assigné par les modernes *chorizontes* à cette seconde épopée.

2° *Odyssée*, XI, 300. On voit Castor et Pollux se remplacer alternativement aux Enfers. Au troisième chant de l'*Iliade*, Hélène ignore complètement cette histoire : elle ne sait même ce que sont devenus, depuis neuf ans, ses deux frères.

3° *Iliade*, V, 385 et suivants. Les Aloïdes, Otus et Éphialtès, ont enchaîné Mars, qui n'est délivré que par le secours de Mercure, *Odyssée*, XI, 305 et suivants : ils ne peuvent même réaliser le projet d'escalader le ciel. Dans l'*Odyssée*, les dieux croissent et s'élèvent : ils renient leur parenté avec l'espèce humaine, qui s'affaiblit à mesure qu'elle s'éloigne de sa céleste origine.

4° *Iliade,* XXIII, 679. Œdipe est mort roi de Thèbes. Pas un mot de la tradition sanglante consignée dans le XIe livre de l'*Odyssée* et suivie par les tragiques d'Athènes.

5° L'Achille de l'*Iliade* est trop jeune, pour que le fils qu'il aurait eu, même avant la guerre, puisse être, après sa mort, le Néoptolème de l'*Odyssée*. Rien n'autorise à croire que les Grecs de l'âge héroïque fussent des hommes à dix ou douze ans.

6° L'Ulysse de l'*Iliade* est un roi comme tous les autres. Celui de l'*Odyssée* a plutôt l'air de quelque membre d'une république fédérative. Il lui faut prendre de longs détours pour revendiquer sa femme. Les prétendants sont plutôt des rivaux que des sujets. Leur punition accomplie, survient une émeute, qu'Ulysse réprime enfin avec l'aide de Minerve.

7° La famille d'Agamemnon, désignée dans le neuvième livre de l'*Iliade*, ne reparaît plus dans l'*Odyssée*. Oreste seul y est rappelé comme le vengeur de son père. Le rôle donné, chez les tragiques, à Électre, était d'ailleurs inutile dans l'état de la tradition rapportée par les deux poètes. Agamemnon n'ayant pas immolé sa fille, l'assassinat commis par Égisthe est absolument sans excuse. Le prétexte paraît n'avoir été inventé que plus tard.

8° L'*Odyssée* offre un certain nombre de termes qu'on ne trouve pas dans l'*Iliade,* et qui expriment des rapports sociaux assez différents.

9° Dans l'*Iliade*, la demeure des quatre vents, Borée, Zéphyre, Eurus et Notus, est en Thrace. Dans l'*Odyssée* seulement, Éole apparaît comme leur roi, et son séjour est placé dans les îles voisines de l'Italie et de la Sicile.

10° Il ne faut pas oublier une opinion ancienne, représentée par l'auteur du traité *du Sublime* (section IX), qui attribue l'*Odyssée* à la vieillesse d'Homère. Elle répond à celle des *chorizontes*, comme la diversité des temps à celle des auteurs. Au reste, l'erreur y touche de bien près à la vérité. Le chantre d'Ulysse a vécu plus que

celui d'Achille : seulement ce vieillard n'est pas le même, qui fut jeune au temps de l'épopée iliaque.

Des faits rapprochés ci-dessus on peut déduire :

1° Qu'il existe, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, considérées à part, des morceaux inconciliables avec la supposision d'une conception primitive, commune à tous ; que des sutures forcées et des contradictions palpables y trahissent le travail d'une main étrangère sur des matériaux poétiques assez divers ;

2° Que ces deux poèmes, comparés l'un à l'autre, excluent également l'hypothèse d'un plan et d'un auteur commun ; que, par conséquent, l'Homère de l'*Odyssée* pourrait tout au plus réclamer quelques morceaux de l'*Iliade,* et celui de l'*Iliade* quelques morceaux de l'*Odyssée.*

Mais toutes ces discordances, que la critique moderne retrouve à force de pénétration et de sagacité, n'ont pas, à beaucoup près, frappé aussi vivement la critique alexandrine.

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire du texte actuel de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, on n'y peut découvrir aucune addition, aucun retranchement, qui dépasse la mesure de dix ou quinze vers. L'unité de l'ensemble ne soulève donc pas le moindre doute : c'est presque une vérité officielle.

Aristophane et Aristarque ont osé finir l'*Odyssée* au vers 296 du XXIII[e] chant ; mais il ne paraît pas que ce long morceau ait jamais disparu d'aucun manuscrit du poète. Dans l'*Iliade,* les anciens ont nié l'utilité de la dixième rhapsodie ; mais l'idée n'est venue à personne d'en faire un poème à part. Si l'on consulte les *Scholies* de Venise sur ces éditions *politiques* publiées, selon toute apparence, par les magistrats des principales villes de la Grèce, là encore on ne trouve mentionnées que de rares et de courtes variantes, à peine comparables aux plus minces de celles que nous offrent les diverses rédactions des chants épiques indiens, persans, ou du moyen âge.

Tout ce qu'on sait du texte d'Homère s'arrête donc à une époque où il était déjà presque entièrement fixé ; c'est peut-être l'époque de la division en vingt-quatre chants, correspondant aux vingt-quatre lettres de l'alphabet; mais ce n'est point l'épopée homérique de Pisistrate. Il serait d'ailleurs inconcevable *a priori* que des poèmes chantés ou lus séparément, peu importe, durant plusieurs siècles, se fussent réunis d'un seul coup, comme par une opération magique, pour former un ensemble aussi complet, aussi entraînant que celui de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il y a donc, entre la *première* rédaction des poèmes homériques et la première de celles que nous possédons ou que les grammairiens d'Alexandrie ont eues sous les yeux, une série de rédactions, aujourd'hui entièrement détruite, dont il ne reste pas même de trace positive dans les travaux de l'école d'Alexandrie. C'est dans l'histoire des chants homériques une lacune de deux siècles et plus, pour laquelle on manque de tout renseignement précis. A peine y peut-on placer avec quelque certitude la *diaskève*, dont il est bien difficile de se faire aujourd'hui une idée nette et claire. Pour combler ce long vide historique, on est donc réduit à des analogies, dont l'emploi exige beaucoup de prudence et de précaution.

Le *Shah-Nameh*, le *Ramayâna* et le *Mahabharata*, autant qu'ils sont connus par des extraits et par des analyses, contiennent des interpolations de plusieurs centaines de vers, et dont la longueur et l'importance varient suivant les manuscrits. Quelques-unes sont indiquées par les rédacteurs eux-mêmes; d'autres s'aperçoivent à la première lecture. Les poèmes chevaleresques ne sont pas moins riches en interpolations du même genre; des épisodes entiers sont tantôt insérés dans un récit épique, tantôt copiés et chantés à part; on en peut citer trois ou quatre exemples, dans les seuls romans qui appartiennent à la tradition d'Alexandre. D'un autre côté, les rédactions diverses d'un même fait sont quelquefois

réunies et juxtaposées par la naïveté du copiste et de l'arrangeur, sans la moindre tentative de corrections savantes, sans le moindre choix. Quand, par des travaux successifs, le poème est arrivé à une forme plus régulière, on peut, en général, retrouver, soit dans de plus anciens manuscrits, soit par d'autres témoignages, l'histoire de ses transformations antérieures, de ses grossiers commencements. Mais il est ici une importante distinction à faire, c'est que le nombre et la diversité des variantes dépend du plus où moins de popularité des poésies soumises à ce lent travail de remaniement. C'est là aussi la mesure des rapports entre les chants homériques et les poèmes épiques de l'Inde ou du moyen âge. L'*Iliade* et l'*Odyssée* apparaissent, dès la plus haute antiquité, non pas précisément comme des œuvres populaires, inventées par et pour le peuple, et par lui perfectionnées: elles ne sont que nationales, exploitées par une caste poétique, pour la satisfaction des besoins de leurs compatriotes, qui les comprenaient, sans être leurs égaux, et qui influaient sur leurs travaux, sans y prendre part.

Ainsi, de toute manière, ces deux grandes épopées n'ont peut-être pas éprouvé les monstrueuses altérations qu'on observe dans quelques autres, plus anciennes ou plus modernes. Si l'on admet un chantre primitif de la guerre de Troie et des erreurs d'Ulysse, un homme, dont les petits poèmes se soient distingués par leur mérite, ou par quelques circonstances inconnues, des autres poèmes contemporains, moins de causes les auront défigurés pendant leur longue transmission orale. Mais il reste bien des chances pour que la langue en ait changé peu à peu avec celle du monde environnant, pour que plus d'un épisode s'y soit introduit par inattention ou par surprise. Voilà ce dont il est difficile de ne pas convenir. Maintenant à quelle époque s'est faite la première tentative d'agglomération, puis le triage des morceaux de divers âges et de divers auteurs? Avec quels secours, sur quels matériaux a-t-il été entrepris? On ne peut le

dire : la nécessité une fois reconnue d'un grand nombre d'essais et de rédactions successives, entre Homère et Pisistrate, entre Pisistrate et les Alexandrins, la critique doit s'arrêter et reconnaître son irrémédiable impuissance : conclusion négative, il est vrai, mais digne, après tout, des laborieuses recherches qu'elle a coûtées. Et de fait, ce n'est pas peu de chose d'avoir fait rentrer deux admirables monuments de la poésie grecque dans l'histoire générale des poésies humaines, d'avoir démontré ou seulement même fait apercevoir, dans leur naissance et dans leurs progrès, l'action des lois communes à toutes les productions de la muse héroïque. Comprises comme il y a cent ans, l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont deux anomalies miraculeuses, deux énigmes sans analogue dans aucune littérature; remises en leur vrai jour, rendues à leur véritable caractère, elles sont le plus riche monument de toute une ancienne civilisation.

HÉRO ET LÉANDRE

POÈME DE MUSÉE, TRADUIT EN FRANÇAIS

PAR CHRISTOPHE DE HARLAY, COMTE DE BEAUMONT.

COMMUNICATION

DE

M. EMM. MILLER

Le poème que Musée a consacré aux amours de Héro et de Léandre, a été l'objet de nombreux travaux depuis la première édition grecque-latine, publiée à Venise, en 1494. Depuis lors, et surtout pendant le siècle suivant, il a été très-souvent réimprimé. Il serait hors de propos de citer ici toutes les éditions, les traductions et les commentaires auxquels ce poème a donné lieu. Nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux recueils spéciaux de bibliographie de littérature ancienne, et nous nous occuperons seulement des traductions en vers français. Le compte en sera bientôt fait, car, si nous écartons les imitateurs, nous ne trouverons plus que deux noms, deux bien grands noms, il est vrai, ceux de Clément Marot et de Girodet-Trioson. Mentionnons d'abord les imitateurs. En publiant son poème en quatre chants, intitulé Héro et Léandre (Paris, 1806, in-12), Denne-Baron s'exprime ainsi :

« Clément Marot est le premier qui nous ait donné une traduction en vers de Musée. Nous en comptons plusieurs en prose faites par des savants distingués ; récemment M. Mollevaut vient de nous en donner une en vers, ainsi que M. Cournand.

Il s'agit là de simples imitations, comme l'indiquent les titres des ouvrages de ces deux littérateurs (1). Quant à Denne-Baron, il a soin de nous dire lui-même, comment il a compris son travail :

Je n'ai guère pris dans Musée, dit-il, que le fond du sujet, que j'ai orné de quelques épisodes, et, à l'exception de plusieurs passages que j'en ai traduits (2) ou imités, le reste est tout de mon imagination.

Nous devons une mention toute particulière à une belle imitation en vers hexamètres du poème de Musée, parce qu'elle est due à un des membres de notre *Association*. L'auteur est M. Ludovic de Vauzelle (3), conseiller à la Cour d'appel d'Orléans.

Citons encore, non pas comme imitation, mais comme travestissement burlesque, l'ode adressée à Fouquet par Scarron, avec le titre de *Léandre et Héro*. Le poète français raconte la légende, mais à sa manière, c'est-à-dire avec ses amplifications et son style habituels. Voici comment, tout en suivant le récit de Musée, il dépeint le lieu de naissance des deux amants :

Héro prit naissance à Sestos;
Son père y vivoit de ses rentes
Ayant hérité de deux tantes
Mortes pour lui fort à propos.

La mer, le séjour des harengs,
Sépare de Sestos Abyde,

(1) *Héro et Léandre,* traduction libre par C.-L. Mollevaut, Paris, 1805, in-12. — L'*Enlèvement d'Hélène,* poème imité de Coluthus, poète grec du VIe siècle, suivi d'*Héro et Léandre,* poème imité du grec, de Musée, par Cournand, professeur de littérature française au Collège de France. Paris, 1807, in-8°.

(2) Denne-Baron cite, dans les notes, les passages de Musée qu'il a traduits ou imités.

(3) *Anciennes et nouvelles poésies,* par Ludovic de Vauzelle. Paris, Amyot, 1869, in-8, pp. 198 et suiv. *Héro et Léandre,* poème.

Et dans ce rendez-vous liquide
Les vents vident leurs différents.

C'est dans Abyde que Léandre
La première fois vit le jour;
Et sa mère étoit dans ce bourg
Ce que dans Troie étoit Cassandre.

A son fils elle avoit prédit
Qu'il mourroit un jour de trop boire ;
Son fils ne l'en voulut pas croire,
Dont elle mourut de dépit.

Marot et Girodet sont donc les deux seuls poètes connus qui aient donné une traduction en vers français de Musée. La troisième édition de Marot, publiée en 1541, est précédée d'une préface (1), où respire une bonhomie pleine de finesse et de malice; le lecteur nous saura gré de la reproduire ici :

Clément Marot aux lecteurs, S.

A peine estoit la presente histoire hors de mes mains (lecteurs debonnaires), que ie ne sçay quel auare libraire de Paris, qui la guettoit au passage, la treuua et l'emporta, tout ainsi qu'vn loup affamé emporte vne brebis, puis me la va imprimer en bifferie du Palais, c'est assavoir en belle apparence de papier et de lettre, mais les vers si corrompus, et le sens si desciré, que vous eussiez dict que s'estoit la dicte brebis eschappée d'entre les dents du loup : et, qui pis est, ceulx de Poytiers, trompez sur l'exemplaire des aultres, m'en ont faict aultant. Quand ie vey le fruict de mes labeurs ainsi accoustré, ie vous laissse à penser de quel cueur je donnay au diable monsieur le babouin de Parisien, car, à la vérité, il sembloit qu'il eust aultant pris de peine à gaster mon liure que moy à le bien traduire. Ce que voyant, en passant par la noble ville de Lyon, ie priay maistre Sebastien Gryphius, excellent homme en l'art de

(1) Voy. la curieuse note de M. Georges Guiffrey sur cette préface, dans la nouvelle édition des œuvres de Marot, dont il n'a paru encore que le second volume.

l'imprimerie, d'y vouloir mettre la main: ce qu'il a faict, et le vous a imprimé bien correct, et sur la copie de l'aulteur, lequel vous prie (pour vostre contentement et le sien), si auez envie d'en lire, de vous arrester à ceulx-cy. Dieu tout-puissant soit touiours vostre garde. De Lyon, ce 20e iour d'octobre 1541.

Voici le début du poème dans Marot :

Muse, di-moy le flambeau qu'on fit luire
Pour les amours secrettes mieux conduire,
Di-moy l'amant, qui nouant en la mer
Alloit de nuict les nopces consommer :
Et le nocturne embrassement receu,
Qui d'Aurora ne fut onc apperceu
Ne descouvert. Declaire moy au reste
Les murs d'Abyde, et la grand'tour de Seste :
Là où Hero, par amour, tant osa,
Que Leander de nuict elle espousa.

La traduction de Girodet a paru, sans un mot d'avertissement, dans le premier volume de ses œuvres posthumes. C'est un travail fait très-sérieusement et suivant la méthode moderne. On y remarque une profonde étude du sujet et certaines qualités dignes de l'artiste poète, une grande fidélité, jointe à une rare élégance. En voici le commencement :

Muse, dis ce flambeau, confident d'un amour
Que jamais n'éclaira l'œil indiscret du jour :
Ce flambeau qu'arborait une craintive amante,
Lorsque son tendre amant, dans sa course imprudente,
Bravant l'onde et les vents, des remparts d'Abydos
Volait à l'hyménée aux rives de Sestos.
Dis cet hymen secret que la nuit, sous son aile,
Sut cacher aux regards de l'aurore immortelle.

Entre Marot et Girodet-Trioson, mais beaucoup plus près du premier, vient se placer un troisième traducteur,

dont le travail, inconnu et inédit, présente un grand intérêt au point de vue de la langue, car il date de la fin du XVI[e] siècle.

L'auteur de cette traduction est Christophe de Harlay, comte de Beaumont, lieutenant-général au gouvernement de la ville et du duché d'Orléans. Il fut ambassadeur en Angleterre depuis 1602 jusqu'en 1607. Il avait épousé le 3 juin 1599 Anne Rabot, fille unique et héritière d'Ennemond Rabot, seigneur d'Illius, d'Hautefort et premier président de Grenoble, et d'Anne de Bellièvre. Il en eut huit enfants, dont trois fils. La terre et la seigneurie de Beaumont, qui avait été acquise vers l'an 1500 par Louis de Harlay, bisaïeul de Christophe, était située dans le Gâtinais, diocèse de Sens, à 5 lieues 1/2 s.-s.-ouest de Fontainebleau. Son épitaphe y était conservée. On y voyait que le comte avait vécu quarante-cinq ans et qu'il était mort en 1615. Il était donc né vers 1570. D'un autre côté, un de ses fils qui avait pris copie des poésies de son père, a mis cette note en tête de la traduction de Musée : « Mon père a composé ces vers étant encore fort jeune. » En supposant l'âge de vingt ans, on pourrait faire remonter ce travail à peu près à l'an 1590. Il paraît qu'il n'avait pas été achevé, car la copie s'arrête au 255[e] vers de Musée, pour lesquels nous avons 468 vers français ; il en restait encore 86 à traduire. D'où, en établissant la proportion, les 341 vers du poème grec auraient donné environ 618 vers français, c'est-à-dire près du double. La paraphrase, en effet, y joue un rôle fréquent.

Le comte de Beaumont, comme nous l'apprend Tallemant des Réaux, mena une vie très-galante, trop galante même. Aussi devint-il un poète galant dans toute la force du terme, et, jusqu'à la fin de sa vie, il a cultivé la poésie sous toutes ses formes : sonnets, odes, stances, plaintes, élégies, épithalames, etc. Quand il est mort, jeune encore, c'était à l'époque où Malherbe était dans toute sa gloire ; aussi son admiration pour ce poète n'avait point de bornes. A la fin d'une ode, adressée au duc Roger de Belle-

garde, grand escuyer de France, voici comment il s'exprime :

Eussé-je un peu de cet esprit
Quy ne fait voir que par escrit
S'il n'est de tout point admirable
De ton Malherbe inimitable,
Quy s'est veu par sa douce voix
Si grand au Parnasse françois,
Que dessus mille fleurs confuses,
Sous l'ombrage des lauriers verts
Couché parmy toutes les Muses,
Il leur monstre à faire des vers.

S'agit-il là d'une allusion à une œuvre d'art, sculpture, dessin ou tableau, où Malherbe aurait été représenté ainsi, ou bien l'idée vient-elle de l'imagination du comte de Beaumont, c'est ce que je ne saurais dire. Dans tous les cas, l'idée est heureuse et mériterait de devenir le sujet d'un tableau.

A la suite de Catherine de Médicis nous est arrivé le sonnet et en même temps tous les affadissements de la galanterie italienne. La mode s'était établie, de gémir en sonnets sur les rigueurs ou les infidélités d'une maîtresse imaginaire, et les poètes d'alors brodaient sur ce thème toutes les formules possibles d'une passion de commande. Le comte de Beaumont sacrifia, comme les autres, à la mode du jour et fit beaucoup de sonnets sur, ou plutôt contre sa maîtresse, mais celle-ci n'était pas imaginaire. C'était Mme des Essarts, depuis la maréchale de l'Hôpital, célèbre beauté du temps, qui n'a que trop fait parler d'elle. Elle s'appelait d'abord Mlle de la Haye. Le comte de Beauvais la tira de religion et l'emmena avec lui en Angleterre quand il partit pour son ambassade. Elle grandit et devint si belle que Mme de Beaumont en fut horriblement jalouse. A leur retour, en 1607, Henri IV en fit sa maîtresse et en eut deux filles. « Mlle des Essarts, dit Malherbe, était assez bien auprès du Roi ; mais l'on

doute de quelque brouillerie, parce que M. de Beaumont, que sans occasion elle a voulu brouiller, et qu'en effet elle a brouillé en calomniant ses actions en Angleterre, lui a rendu la pareille, par le moyen d'un grand nombre de lettres passionnées qu'il a fait voir au Roi, qu'elle lui avait écrites. »

Plusieurs sonnets du comte de Beaumont font allusion aux cinq ans qu'il a passés avec sa maîtresse en Angleterre. Toutefois il montre une certaine résignation philosophique en parlant de l'auguste rival qu'elle lui a donné. Dans l'ode à Roger de Bellegarde, après avoir parlé de la toute-puissance de Jupiter, il ajoute :

Les Roys qui se disent avoir
Acquis de luy mesme pouvoir,
Et que ce quy leur est possible
Leur est egallement loysible,
Croyent partout devoir choisir
Des femmes selon leur desir.
Sy donc il leur prend fantaisie
D'en avoir que nous possédions,
J'estime que sans jalousie
C'est gloire que nous leur cédions.

Après son ambassade en Angleterre, notre poète se retire dans son château de Beaumont, loin de la cour, malgré les sollicitations de quelques amis puissants qui l'engageaient à revenir à Paris. Il employa ses loisirs à composer une foule de poésies, dont plusieurs sont adressées à des personnages connus. Vers la fin de 1613 ou au commencement de 1614, il rentra dans la vie active, comme nous l'apprend Malherbe : « M. de Beaumont, « dit ce dernier (1), étant allé à Orléans se faire recevoir « lieutenant du Roi en la place de M. d'Entraignes (2),

(1) Malherbe, *Œuvres*, t. 3, p. 398.
(2) M. de Balzac, seigneur d'Entraigues, frère aîné de la marquise de Verneuil.

« duquel il a acheté la charge vingt-trois mille livres, « Messieurs d'Orléans, après l'avoir reçu, lui ont dit qu'ils « savoient qu'il dépendoit entièrement de Monsieur le « Prince, et que, pour cette occasion, vu les bruits qui « couroient, ils le prioient de se retirer chez lui ou ail- « leurs, où bon lui sembleroit, jusqu'à ce que le temps « fût autrement disposé. »

Tels sont les renseignements biographiques que nous avons pu recueillir sur Christophe de Harlay. Mais revenons à sa traduction de Musée. La comparaison de son travail avec celui de Marot montre que, si la traduction de celui-ci est un peu moins fidèle que celle du comte de Beaumont, elle est infiniment plus gracieuse et par conséquent se rapproche davantage de l'original. La coupe même des vers avec les rejets parnassiens, ses hardiesses de langage, ses mots vieillis, mais qui sont plus jeunes encore que ceux de notre langue usuelle, tout cela lui donne un cachet de verdeur et d'entrain qui va bien au sujet et qui semble manquer à l'alexandrin déjà pompeux du poète de la fin du xvie siècle et du commencement du xviie.

Voici du reste cet essai de traduction, où nous avons conservé l'orthographe du temps :

HISTOIRE DES AMOURS DE LÉANDRE ET DE HÉRO.

Muse, raconte moy ce clair flambeau tesmoing
Des secrettes amours qu'il descouvroit de loing;
Descris moy ce nageur sous les rays de la lune
Traversant pour l'amour les grands flots de Neptune.
Chante ses doux plaisirs à l'Aurore cachez,
Chante Seste et Abide où feurent attachez
Léandre avec Héro du lien d'hyménée.
Je les voy, ce me semble, et mon âme estonnée
Voit desjà dans les eaux Léandre s'agiter,
Et du haut de la tour la lumière esclatter
De ce flambeau qu'Héro dans son lit languissante
Avoit mis pour servir de message et d'attente,

Flambeau, phare d'amour, que le maître des Dieux
Devoit pour son honneur et la gloire des cieulx
Faire estre auprès de luy un signe mémorable,
Et luy donner le nom de l'astre favorable
Aux mystères d'hymen, puisqu'il avoit esté
Si fidelle à servir de signal arresté
A sy saintes amours depuis l'heure première
Tant qu'un vent trop cruel eust esteint sa lumière.
Sus donc, Muse, chantons le sort de ce flambeau
Quy esclaire Léandre en la nuit du tombeau.
Seste et Abyde sont deux villes de mérite
Sur le bord de la mer sises à l'opposite.
L'amour qui va partout jusques dans l'air marchant
Sur elles feist desseing, et son arc décochant
Qui bande à divers traits dans l'une et l'autre ville,
Adressa finement une flesche subtile,
Flesche qui tout d'un coup eust vertu de percer
A deux amans le cœur, et doucement forcer
Cette honte honorable aux filles renommées
Qui pour fuyr l'amour veulent estre estimées.
Léandre estoit le nom de l'amant bien heureux,
D'Abyde citoyen d'un nom tout amoureux;
L'on surnommoit Héro de Seste citoyenne,
Personnes fort égaux et de maison antienne,
Lumières de beauté que tous ceulx du pays
Admiroient comme estans par miracle esbays.
Si quelqun par fortune en ces lieux s'achemine,
Qu'il demande la tour assise à la marine
Dont la gentille Héro en l'abord de ses ans,
Plus simple en sa douceur qu'une fleur du printemps,
Favorisant son mal pour mieux se laisser prendre,
Par ce flambeau de nuit esclairoit à Léandre;
Qu'il cherche où est Abyde et ses flots dépitez,
Encore il les verra de douleur irritez
Contre le fier destin, la fière destinée
De l'amour de Léandre à l'amour condemnée.
Mais c'est trop arresté; voyons par quel moyen
Léandre peut aymer Héro quy n'aymoit rien.
Héro vierge d'honneur, de très belle apparence,
Servoit au ministère en toutte révérence
Au temple de Vénus et puis se retiroit

En la tour sur la mer, où elle demeuroit,
Ressemblant en beauté, douceur et gentillesse,
L'image que l'on voyt de sa belle déesse.
Elle estoit solitaire en sa dévotion,
N'ayant jamais senti aucune passion,
Et chastement honteuse en la fleur de son aage
Elle craignoit le monde, et d'une humeur sauvage
Se plaisant en soy mesme elle quitoit les lieux
Des filles estimez les plus délicieux.
Elle avoit à mespris d'aller bien habillée
Pour paroistre à danser dedans une assemblée.
Jamais on ne la vist à bal ni à festin,
Des filles l'exercice, et le fesoit affin
De n'attirer sur soy l'envye naturelle
Que d'un nom moings cruel jalousie on appelle
Des filles de son temps, car naturellement
Leur courage se sent jaloux infiniment
Des beautez qu'en une autre elles voyent paroistre.
Ainsy les mesprisant Héro s'estimoit estre
Plus heureuse à servir au mystère immortel
De Cypris la déesse, offrant sur son autel
Des vœux d'humilité, et plus pour son service
Que par devotion elle fait sacrifice,
Et Cupidon son filz, ce malheureux enfant,
Quy fait trembler le ciel de son arc triomphant,
Mais ny ses vœux dévots, ny ses offrandes saintes
Ne l'ont peu guarantir de ses vives atteintes,
Car avec le printemps les jours estans venus,
Que chomment ceux de Seste en l'honneur de Vénus,
Et du bel Adonis dont les beautez parfaittes
Dans le temple au plus hault sont vivement portraittes,
Les peuples d'alentour et les plus escartez
Quittans leurs champs plus doux venoient de tous costez
Des îles de la mer à la cérémonie.
Les uns venoient de Cypre et d'autres d'Esmonie.
Ces femmes de Cythère en mémoire du nom
Avoient touttes quitté par accord leur mayson
Pour honorer leur Royne. On vist à ceste feste
Des danseurs du Lyban à l'orgueilleuse teste,
Montagne que le cèdre à jamais odorant
De ses fortes senteurs va toujours honorant.

Ainsy de tous endroits remplys de sainte envye
Accouraient ceux d'Abyde et ceux de la Phrigie ;
Bref tous les jeunes gens quy servent à l'amour
Par bandes amassez vindrent à ce grand jour,
Car ordinairement les garçons de courage
Désirent ardemment de venir en voyage
Où la feste se fait, non par dévotion
Quy leur touche le cœur, mais par affection
De joüyr par les yeux des beautez les plus belles
Et desrober le cœur de ces jeunes pucelles.
Ainsi tous assemblez dans le temple vouté,
Héro vinst à marcher de belle gravité,
A pas longs et contez, retirant en sa face
Les beautez et le teint, la douceur et la grâce
Dont la claire Cinthie apparoist en naissant.
Sur le hault de sa joue un cercle rougissant
Ressembloit au bouton d'une rose meslée
De blanc et de vermeil, sy bien qu'à son allée,
Ses membres relevez, son corps sy bien formé,
L'on eust dit voir un champ de roses tout semé,
Car sous ses habits longs touttes beautez encloses
Fesoient naistre à ses pieds et les lys et les roses.
Mais outre ses vertus et ses perfections
Elle avoit tant de grâce en touttes actions,
Que chaqun la trouvant à ses yeux agréable
Disoit tout hautement que c'estoit une fable
D'avoir peint entre nous trois graces seullement,
Car un clin de ses yeux fesoit en un moment
Comme petits rayons mille graces reluyre.
Certes Vénus feust sage et heureuse d'élire
Une vierge comme elle et que l'on cognoissoit
Digne de la servir, comme elle paroissoit.
Aprez avoir passé les plus belles du monde
Au temple de Vénus une Vénus seconde,
Ainsy pleine d'honneur par les yeux elle entra
Au cœur des jeunes gens, et sy bien pénétra
Le feu de leurs désirs qun chacun de courage
Desiroit ardemment l'avoir en mariage.
Cependant dans le temple elle marchoit tousiours
D'une vertu secrette attirant leurs amours,
Car chaqun luy offrant ses vœux, son cœur, son âme,

Combattoit pour servir une sy belle dame.
Enfin un parmy eux, ravy de contempler
Sa divine beauté, s'advisa de parler
En ces mots : « J'ai veu Sparte et veu Lacédémone
« Où sans affection le jugement se donne
« Des plus belles beautez quy combattent au prix,
« Je jure que jamais mon cœur ne feust espris
« D'une fille en beauté sy sage et sy parfaitte.
« Non, je crois que Vénus par faveur a distraitte
« Pour servir à son temple une grace des cieulx,
« Miracle des beautez; je jure que mes yeux
« S'affoiblissent aux rays d'une belle lumière.
« Mais quoy (1) en souffre, ma première
« Ardeur ne cesse point, ne me pouvant lasser
« Du plaisir de la voir, non plus que d'y penser.
« Je jure que j'aurois plaisir dedans mon âme
« De mourir tout soudain aux pieds de cette dame
« Aprez avoir cueilly dans ses bras librement
« La fleur de son amour une nuit seulement.
« Non, je l'honore tant et l'estime sy sage
« Que sy je la pouvois avoir en mariage,
« La gloire d'estre au ciel pour un dieu réclamé
« Ne me rendroit pas plus le courage enflammé.
« Mais las, douce Cypris, sy ce m'est sacrilège
« De toucher ta vestale, au moins fais que j'allège
« Mon cœur chargé d'ennuys, et que pour mon bonheur
« J'espère avec ces vœux quelque jour cet honneur
« D'avoir en mariage une quy luy ressemble. »
Ainsy dit ce jeune homme, et les autres ensemble
Par ces mesmes discours allegeoient leurs desirs.
Léandre tout à part retenoit ses souspirs
Pensant cacher son mal, mais l'atteinte en feust telle
Qu'il devint esperdu soudain pour l'amour d'elle,
Et ne voulant laisser son amour consumer
Dessoubs un feu couvert, et sentant entamer
Son courage de traits que l'amour par mesgarde
Des yeux de cette vierge incessamment luy darde,
Picqué jusques au vif il entre en desespoir
Et se voue à la mort, s'il ne la peut avoir.

(1) Lacune dans le manuscrit.

Tandis l'amour bruloit en ses yeux pleins de flamme,
Et, gaignant peu à peu, attisoit dans son âme
Un feu continuel, quy jamais ne s'esteint.
Certes une beauté plus promptement atteint
Le cœur que ne s'attache une flesche esclairée.
Les yeux premiers surpris trahissent la pencée,
Et par contagion le mal soudain s'esprend
Jusques au fond du cœur quy à l'amour se rend.
Ainsy prist à Léandre, et dès lors son visage,
D'un cœur passionné la vraysemblante image,
Receust ses passions; tantost il frémissoit,
Comme tout amoureux soudain il pâlissoit,
Tout honteux et sans honte, et tantôt plein de crainte
Il trembloit dans le cœur tant la beauté emprainte
Le tenant en respect avoit ses sens glacé.
Mais l'ardeur de l'amour la crainte ayant chassé,
Il devint plus hardy et n'eust plus tant de honte.
Soudain la peur le quitte, et d'une audace prompte
Il commance à marcher approchant le plus prez
De celle quy le tue, et par cent mille attraits
Qu'il tiroit de ses yeux fort promts à l'entreprendre,
Il luy fesoit la guerre essayant de surprendre
Son amour par emblée, et par signes voler
Son desir, et induire à aymer sans parler.
Mais elle tout soudain se voyant estimée
De Léandre eust plaisir de s'en sentir aymée,
Et dès lors plus souvent ses yeux elle baissa,
Faignant de n'estre atteinte, et puis les redressa
Pour regarder Léandre en luy fesant paroistre
Qu'elle sentoit son mal; ce qu'il sceust bien cognoistre
Jugeant bien que son cœur n'estoit demy rendu
Puisque sy librement elle avoit entendu
Par signes son amour. Ainsi poussant fortune
Il comance à chercher l'heure plus oportune
Pour parler en secret. Le soleil cependant
Retirant sa clairté touchoit en Occident,
Et Vesper d'autre part conduisoit la première
Les ombres de la nuit au lieu de la lumière.
Ainsy voyant le ciel couvert d'obscurité,
Plein d'ardeur, de courage et de témérité,
Il s'approche prez d'elle, et ne pouvant rien dire

En luy serrant les mains ardemment il souspire,
Mais elle sans parler, et comme par desdaing
Le repousse en arrière et luy tire la main.
Léandre ne s'estonne, et, jugeant à sa mine
Par ses gestes esmeus qu'elle fesoit la fine,
Plus hardy que jamais s'approche en la prenant
Par les plys de sa robbe, et puis se détournant
La tira par le temple en un lieu solitaire.
Mais elle pour mieux feindre un acte volontaire
Se laissoit entraisner et suyvant pas à pas
Se reculoit tousiours comme ne voulant pas,
Puis d'un foible discours pour feindre leur pensée,
Aux filles trop commun, monstrant d'estre offencée
Elle attaque Léandre : « Estes-vous hors du sens
« De vous joüer à moy? Croyez que je ressens
« Vostre témérité, et ne suis depourveüe
« De courage et d'honneur. Quoy donc, sans m'avoir veüe
« Vous me tirez ma robbe ! Allez, retirez-vous,
« Adressez-vous ailleurs, et gardez le courroux
« De mes riches parents. Quoy, vous n'en faittes conte.
« Hé ! quel homme estes-vous? N'avez-vous point de honte,
« Ne sçavez-vous pas bien qu'il ne vous est permis
« De rechercher d'amour celle quy a promis
« Ses vœux et son service à la belle Cythère?
« Croyez-vous que ce soit un sy leger mystère
« De séduire sa vierge en sa pudicité? »
Ainsy de ses propos pleins de simplicité,
Aux filles naturels, elle pressoit Léandre,
Mais luy fin et rusé sceust aussy tost entendre
Que ces traits de cholère ouvrans sa passion
Estoient présages seurs de composition,
Car depuis qu'une femme en s'excusant conteste,
Il faut en son amour bien espérer du reste.
Ces signes de menasse et ces couroux légers
Sont infailliblement fidelles messagers
Des assignations à ceulx quy se cognoissent
Aux signes de l'amour quy en elle paroissent :
Léandre alors s'avance et presse en la baisant
Son col blanc comme albastre et puis luy va disant
Ces parolles qu'amour au dernier point réserve :
« Vénus aprez Vénus, Minerve aprez Minerve,

« Ainsy je vous appelle et ne compare plus
« Vos divines beautez aux filles d'icy bas,
« Mais à celles du ciel. Bien heureux fust le père
« Quy vous fist voir le jour, bien heureuse la mère
« Quy vous conceust de luy, son ventre plus heureux
« Quy vous ayant sauvé des temps sy dangereux
« Vous a fait sy parfaictte en ce monde apparoistre,
« Où le ciel met le point sy fatal de nostre aistre.
« Excusez donc mes vœux et voyez par pitié
« L'angoisse où me réduit vostre sainte amitié.
« Vous me dittes tousiours que vous estes prestresse
« De la douce Vénus, et c'est vostre maistresse.
« L'honneur et le devoir, les vœux de vostre foy
« Vous obligent de vivre aux reigles de sa loy.
« Observez donc sa loy et faittes exercice
« De sa religion ; le plus beau sacrifice
« Que vous luy sçauriez faire est de vous marier,
« Car son ordre le porte, et ne plus la prier
« Comme une vierge simple en son zèle inconstante,
« Car outre qu'il sied mal, elle n'est pas contente
« Qu'une vierge la prie, et jamais ne se vit
« Qu'au temple de Vénus une vierge servist.
« Sy vous regardez bien ce que sa reigle ordonne
« C'est que chaqun s'entr'ayme et que chaque personne
« Doive faire l'amour, et prenant ses plaisirs
« De nature plus doux contenter ses désirs.
« Suyvez donc cette loy que Vénus vous ordonne,
« Cette loy des amours que l'amour mesme donne
« Par faveur à garder, et sy vous souhaittez
« Les graces de Vénus, mon service acceptez.
« Je vous donne la foy, je me rends sans combattre
« Vostre esclave qu'amour quy fait gloire d'abbattre
« Les courages plus haults après m'avoir atteint
« De ses traits longuement aujourd'huy me contraint
« De servir à vos yeux de gloire remarquable
« Usant de mesme effort et de vertu semblable,
« Pour me gagner le cœur que Mercure effronté
« Feist pour rendre plus doux le courage indompté
« D'Hercule en le menant par sa verge dorée
« Servir la belle Omphale en Lydie honorée.
« Mais ce n'est point Mercure, ains la belle Cypris

« Quy m'ont rendu le cœur de vos beautez espris.
« Vous sçavez qu'il y eust une vierge hardie
« Qu'on nommoit Atalante aux pays d'Arcadie,
« Quy pour feindre l'honneur ne vouloit soulager
« Les peynes que pour elle avoit Méléager;
« Vénus s'en irrita et pour venger l'outrage
« D'un desdain sy cruel fléchissant son courage
« La feist par un miracle en amour consumer
« De celuy qu'elle avoit tant refusé d'aymer.
« Prenez donc cet exemple et jugez-en vous-mesme
« Sy vous n'avez pitié de mon amour extresme
« Que Vénus est pour moy et qu'elle chastira
« Sy au vif vostre cœur qu'il s'en repentira. »
Par ses discours pressans et ses parolles douces
Qui respiroient amour à petites secousses,
Léandre s'efforçoit son courage esbranler,
Sy bien que toutte esmeue et sans pouvoir parler
Elle abaissa ses yeux et pour couvrir la honte
Qui d'une couleur vive au visage lui monte,
D'un pas prompt et glissant sur terre elle passoit,
Et sa robbe souvent sans besoing retroussoit.
Ces gestes esperdus, cette action contrainte
Demonstre qu'une femme est en son cœur atteinte,
Et lorsqu'elle se taist et souffre avec plaisir
Qu'on luy parle d'amour, elle ouvre son desir,
Promet par le silence et consent en son âme.
Héro sentist alors en son cœur plus de flamme
Et regardant Léandre avec esmotion (1)
Se ravissoit soy-mesme en admiration,
Le treuvant sy gentil et de sy bonne grâce
Qu'il méritoit luy seul dans son cœur avoir place.
Léandre d'autre part plus chaud et plus ardent
Mouroit de passion les beautez regardant
Du corps blanc et poly de sa belle adversaire,
Quand tremblante et confuse en sa honte ordinaire,
Quy coloroit sa joüe, elle lui dist ces mots :
« Je croy certainement que vos gentils propos
« Pourroient par la vertu et douceur de leurs charmes
« Une roche esmouvoir; ce sont de fortes armes

(1) Et au-dessus comme correction, « avecque passion ».

« Pour vaincre la rigueur d'un courage endurcy;
« Mais dittes quy vous pousse à me parler ainsy?
« Quel fortuné génie en ce pays vous meine?
« Vostre dessein me plaist, mais je plains vostre peyne.
« Car estant recogneu pour estranger de nous,
« Et n'ayant nul rapport ny seureté de nous,
« Avec quel fondement, sur quel sorte de gage
« Pourrois-je avecque vous traitter de mariage,
« Outre qu'il me seroit impossible d'avoir
« L'adveu de mes parents, quand vous auriez pouvoir
« De me persuader loing de vostre contrée?
« Penseriez-vous n'ayant adresse ni entrée
« Parmy ceux du pays receler nos amours?
« Les esprits de ce siècle aiment tous ces discours,
« La langue leur frétille, et ce que l'on désire
« Tenir le plus secret, bien souvent on l'oit dire
« A la banque, au marché et dans un carreffour.
« Mais pendant dittes-moy quel est vostre séjour,
« Quel air vous respirez, et sur tout que je sache
« Le nom que vous portez; le mien je ne vous cache.
« Héro je fus nommée, et par malheur fatal
« Je fais en cette tour mon séjour principal,
« Sans avoir le plaisir de personne vivante
« Que du simple entretien d'une simple servante.
« Je suis prestre de Seste où mes proches parens
« Sans aucune pitié fort jeune me tirans
« M'ont ici confinée en ce beau lieu sauvage
« Basty dedans la mer, où seulle de mon aage
« Ne me vient visiter, et jamais ne s'y fait
« Des chansons du pays ny chanson ny balet,
« Mais pour toutte musique et resiouyssance,
« J'entends le bruit des vents combattans à outrance. »
Ainsy disoit Héro, et soudain la couleur
Luy troublant son visage en signe de douleur
Elle se repentoit reprochant à soy-mesme
Tout ce qu'elle avoit dit pandant d'amour extresme.
Léandre atteint au vif en l'esprit n'avoit rien
Quy l'occupast sy fort qu'à chercher le moyen
De prattiquer le temps par une seure adresse,
Affin que privément il pust voir sa maistresse.
Certes l'amour est propre à donner un conseil;

S'il faict playe en nos cœurs, il donne l'appareil,
Et plein d'inventions, de charme, d'artifice,
Il en fournist à ceulx quy sont à son service,
Comme il fist à Léandre en son extrémité
Quy rasseurant ses yeux remplis d'humidité
Poussa cette parole à desseing méditée :
« Belle, pour vostre amour quand la mer agitée
« Bouilleroit tout en feu et que pour le danger
« Des rochers et des bancs aucun n'y pust nager,
« Je me ferois bien fort la passer sans fortune,
« Car je ne croyrois pas que les flots de Neptune
« Me peussent faire mal, ny leur bruit furieux,
« Non plus que leur aspect donnast crainte à mes yeux,
« Pourveu qu'estant d'accord j'allasse en espérance
« De vous voir privément, mais en toutte asseurance
« Par les ondes roulant je passerois de front
« En la nuit tout trempé le traject d'Hellespont,
« Car Abyde où je vis le long de la marine
« De Seste en traversant est fort proche voysine ;
« Seullement vis-à-vis allumez un flambeau
« Quy serve de signal et m'esclaire dans l'eau,
« Affin qu'en le suyvant pour favorable estoille
« Je sois de mes amours le navyre sans voyle,
« Et que soubs sa conduitte au ciel tournant les yeux
« Je dépite l'aspect d'Orion pluvieux,
« Du Bouvier et du train de sa coche volante,
« Astres dont l'influance aux dangers violente
« Me pouroit arrester empeschant par le sort
« Que jamais je ne peusse arriver jusqu'au port ;
« Mais aussy gardez bien sur tout que la tempeste
« Des vens de touttes parts passans dessus ma teste
« Esteignent ce flambeau et que ce mesme instant
« J'abysme dans les flots à ma mort détestant
« Ce fidelle flambeau conducteur de ma vye.
« Mais enfin, mes amours, sy vous avez envye
« De cognoistre le nom que le ciel m'a donné,
« Léandre je m'appelle à Héro destiné. »
Ainsy ces jeunes cœurs que le desir assemble
Devisoient des moyens de s'espouser ensemble
Secrètement la nuit, et obligeant leurs vœux
A garder cet accord ils jurèrent tous deux

En la foy du flambeau, et puis chaqun s'engage
L'une de l'allumer, l'autre passant à nage
De traverser la mer. Ainsy bien preparez
Ils ne pouvoient souffrir de se voir separez.
Héro va dans sa tour, Léandre tout humide
Coupant l'eau de ses pieds, se retire en Abyde,
Et craignant d'abysmer passant à son retour
Il marque de ses yeux le chemin de la Tour.
Je vous laisse à penser depuis leur départie
Quonbien a désiré l'une et l'autre partie
Que le soleil dès lors précipitast son cours
Pour cueillir promptement le fruict de leurs amours.
Enfin la nuit survinst, où toutte créature
Prend repos au sommeil pour soulager nature,
Mais Léandre agité de pensers tous divers
Quy troublent son repos, veilloit les yeux ouvers,
Au rivage attendant le clair flambeau paroistre,
Quy par traitte d'amour l'instrument devoit estre
Et fidelle tesmoing des nopces advenir
Luy servant de signal pour seurement venir
Jusqu'au lieu destiné. Chacun tinst sa promesse.
Héro voyant la nuit desja noyre et espaisse
Attache le flambeau aussy tost allumé,
Léandre ressentist son cœur plus enflammé,
Sy bien que tout ardent il brusloit en la flame
De ce flambeau charmé par l'amour de sa dame.
Néantmoins il eust peur, la rage s'esmouvant
Du bruit en pleine mer des ondes et du vent;
Mais enfin asseuré d'une brave parolle
Il picque son courage et son ame console.
« L'amour ne fust jamais qu'infidelle à la fin,
« La mort est sans pitié ainsy que le destin;
« Mais ce quy me contente et au danger m'asseure
« Est que la mer en soy m'est une eau toute pure
« Et je suis tout de flamme, et croy que mon ardeur
« Dominera tousiours de cette eau la froideur.
« Courage donc, mon cœur, mon cœur, prenez courage,
« Faites-vous tout de feu, ne craignez plus l'orage
« De l'eau ny de ses vents, chaqun n'a-t-il pas sçeu
« Que la mer par Saturne en ses flots a conceu
« La déesse Cypris et que par sa naissance

« Le ciel luy a donné sur les ondes puissance
« Dont elle m'aydera, car son contentement
« Est à l'extrémité d'assister un amant ? »
Aprez cette parolle aussy tost il dépouille
Sa robe des deux mains de peur qu'il ne la mouille,
Sur sa teste il la lie, et bondissant d'un sault
Il s'élance en la mer, ayant toujours en hault
Le flambeau pour conduitte, à sa lumière il tire
Luy mesme estant son trait, sa rame et son navyre.

HOMÈRE

DANS LE MOYEN AGE OCCIDENTAL

PAR LE M[is] DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

En nous occupant récemment d'un travail sur les traductions des poèmes d'Homère en langue grecque vulgaire, travail qui est destiné à figurer dans un des prochains annuaires, nous fûmes tout naturellement amené à nous demander quelle place Homère avait occupée dans les littératures de l'Occident, pendant le moyen âge.

Au premier abord, cette place paraît si petite que l'on est en droit de s'étonner du peu d'attention que l'on a accordée, pendant ces siècles passés, au prince des poètes, dans les différentes littératures de l'Europe, jusqu'à la Renaissance française au XVIe siècle. A n'y regarder que superficiellement, Homère paraît être resté fort inconnu à tout le moyen âge occidental. A peine son nom est-il mentionné trois ou quatre fois, comme un souvenir, comme un écho lointain; et encore ce nom n'est-t-il cité, parmi les auteurs latins, alors en honneur, que par des poètes, qui assurément ne connaissaient aucune des œuvres du vieux poète grec et pour lesquels il n'était qu'un dernier reflet de la grande lumière qu'il avait jetée dans le monde de la poésie.

Le vers de la *Chanson de Roland,* où il est dit d'un personnage parvenu à une vieillesse fabuleuse :

Tut survesquiet et Virgile e Omer,

prouve seulement que le nom d'Homère était venu jusqu'aux oreilles du poète qui semble ne l'avoir connu que par Virgile et par l'imitation que celui-ci avait faite des poèmes homériques dans l'*Énéide.*

Dante, dans le premier chant de son *Enfer*, quand il parle du siège de Troie et de la chute d'Ilion ne fait également allusion qu'à ce qu'en a dit Virgile dans la bouche duquel il met ces mots :

Poeta fui, et cantai di quel giusto
Figliuol d'Anchise, che venne da Troia,
Poi che il superbo Ilion fu combusto.
(*Inferno,* canto, I, v. 72.)

Plus loin, au chant quatrième ; lorsque Dante nomme personnellement Homère qu'il voit dans les Champs-Élysées, il se contente de lui décerner le titre platonique de *poeta sovrano,* en le mettant en compagnie d'Horace, d'Ovide et de Lucain, comme s'il eût été un poète latin comme eux :

Quegli è Omero, poeta sovrano,
L'altro è Orazio satiro che viene,
Ovidio è 'l terzo e l'ultimo è Lucano.
(*Inferno,* canto, IV, v. 88.)

Dans tout le reste de la *Divina Commedia*, il n'y a pas d'autre mention du prince des poètes. On n'y trouve non plus aucun souvenir, aucune trace des deux poèmes homériques. On peut donc en conclure que Dante ne les avait pas lus, et qu'il ne citait le nom de leur auteur que sur la simple foi d'une tradition d'école. Cependant, en 1270, un de ses contemporains, un juge de Messine. *Guido dalla Colonna*, avait composé, sur la guerre de Troie, un ouvrage pour lequel il aurait dû se servir au

moins d'Homère ; peut-être s'est-il contenté de Darès de Phrygie et de Dictys de Crète (1).

Dans le *Roman de la Rose,* Jehan de Meung cite également Homère, dont le nom se trouve dans ces trois vers, qui montrent que, si on l'étudiait, c'était pour l'oublier bien vite (2) :

D'Homère ne te souvient
Depuis que tu l'as étudié ;
Mais tu l'as, ce semble, oublié.
(*Roman de la Rose,* IIe partie. V. 5,800.)

(1) A. Firmin-Didot, *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise*, Introduction, p. 27.

(2) M. Charles Aubertin, dans son *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge,* a consacré, pour rappeler les citations des noms d'Homère qui se trouvent dans les écrivains de ce temps, une page que nous reproduisons ici à titre de curiosité :

« Dans les chronologies et les essais d'histoire universelle, en latin, le nom d'Homère fait époque et marque une date : on dit le *temps d'Homère*, comme il y a le *temps de Moïse* ou de *Salomon.* Le grand poète est fréquemment cité, son témoignage est invoqué par les grammairiens et les philosophes : on recueille précieusement ses vers épars dans les écrivains latins. Bède le Vénérable (672-675), traitant une question de prosodie, s'appuie de son autorité ; un poète de l'École du Palais, Angilbert, neveu de Charlemagne, le prend pour parrain et porte son nom ; le moine Gunzon, au xe siècle, appelé d'Italie par Othon le Grand, emprunte trois mots à Homère en discutant contre le scolastique de Saint-Gall, Eckehard, qui lui a reproché une faute de grammaire, l'emploi d'un accusatif pour un ablatif. Au siècle suivant, le chroniqueur Dudon de Saint-Quentin place « le grand Homère » à côté de Virgile et d'Horace ; Garnier, moine de Saint-Ouen, dans une satire contre un moine étranger, le cite avec le même respect. Homère est dans la *Chanson de Roland.* Bernard de Chartres, au xiie siècle, commentant l'*Énéide* dans son *Cours de grammaire et d'humanités,* juge les mérites de l'*Iliade* et de l'*Odyssée;* les poèmes latins sur la *Ruine de Troie* font aussi mention d'Homère :

Alter Homerus ero, vel eodem major Homero
Tot clades numero scribere si potero.

Henri de Huntingdon en parle dans le prologue de son histoire ; Gautier Mass (*Quis in scriptis Homero major; quis Marone felicior?*); Jean de Salisbury (*Homerus cœlestis fidelissimus imitator*) ; Lambert d'Ardres en 1203 ; Jacobus Magnus au chapitre Ier du livre II de son

Cette ignorance des plus savants esprits au moyen âge au sujet du plus grand poète de l'antiquité paraît d'autant plus étrange que l'esprit chevaleresque qui anime notre poésie du XIIe au XVe siècle aurait dû les ramener vers la connaissance et l'admiration de cette merveilleuse épopée. Il y a, toute proportion gardée, de nombreux points de contact entre l'esprit qui a inspiré les poèmes de la Table-Ronde, cette grande épopée française, et les poèmes d'Homère. La langue même de nos poèmes de chevalerie se rapproche beaucoup de celle des poèmes homériques. Cette observation a été faite avec une grande sagacité par M. Egger, dans son savant mémoire sur les *Traductions d'Homère en français*. En se demandant à quelle époque de son histoire déjà ancienne notre langue eût été le plus digne de reproduire Homère, M. Egger répond sans hésiter :

« Si la connaissance du grec eût été plus répandue en Occident, durant le moyen âge, et qu'il se fût trouvé au XIIIe ou au XIVe siècle, en France, un poète capable de comprendre les chants du vieux rhapsode ionien, et assez courageux pour les traduire, nous aurions aujourd'hui, de l'Iliade et de l'Odyssée, la copie la plus conforme au génie de l'antiquité. L'héroïsme chevaleresque, semblable par tant de traits à celui des héros d'Homère, s'était fait alors une langue à son image, langue déjà riche, harmonieuse, éminemment descriptive, et que je dirais homérique, s'il n'y manquait trop l'empreinte d'une imagination puissante et hardie. On le voit bien aujourd'hui par les nombreuses chansons de gestes qui sortent de la poussière de nos bibliothèques ; c'est le même ton de narration sincère, la même foi dans le merveilleux qui n'a rien d'artificiel, la même curiosité de détail pit-

Sophologium; Rutebeuf, dans la *Bataille des sept Arts;* Guido Colonna, Jean de Meung expriment tour à tour leur admiration pour cette gloire consacrée. Mais, répétons-le, ils admirent Homère sans le connaître, sur la foi de l'Antiquité. Ces applaudissements ne sont qu'un écho. »

(Pages 244-245).

toresque. Des aventures étranges, de grands faits d'armes longuement racontés ; peu ou point de tactique sérieuse, mais une grande puissance de courage personnel; une sorte d'affection fraternelle pour le cheval, compagnon du guerrier; le goût des belles armures, la passion des conquêtes, la passion moins noble du butin et du pillage, l'exercice généreux de l'hospitalité, le respect pour la femme tempérant la rudesse de ces mœurs barbares : telles sont les mœurs vraiment épiques auxquelles il n'a manqué que le pinceau d'Homère (1). »

On peut lire, sur ce sujet, la préface des *Études antiques* de Ponsard, qui reproduit les mêmes idées.

Ce sont peut-être ces observations pleines de justesse publiées par M. Egger en 1846, dans *la Nouvelle Revue encyclopédique* , qui ont donné à M. Littré l'idée de traduire en français du XIIe siècle le premier livre de l'Iliade. (*Revue des Deux-Mondes,* 1er juillet 1847.)

En constatant l'ignorance du moyen âge, relativement aux poèmes d'Homère, qu'il était si bien fait pour apprécier et pour admirer, M. Egger la met sur le compte du peu de connaissance que l'on avait de la langue grecque à cette époque et du discrédit dans lequel l'étude du grec était tombée. Cette raison qui a certainement une grande importance ne nous paraît pas cependant être la seule. Il en est une autre que nous dirons tout à l'heure. L'étude du grec n'a, en effet, jamais été complètement abandonnée au moyen âge, et même, à plusieurs reprises, on a tenté de la remettre en honneur. Il suffit de citer la fondation, par Philippe-Auguste, d'un collège Constantinopolitain à Paris (il était situé près de la place Maubert), dans lequel de jeunes Grecs devaient apprendre la langue grecque et abjurer, s'il se pouvait, quelque chose de leur antipathie contre la race franque ; cependant il est probable que le bienfait de cette institution ne s'étendit pas loin. Au XIVe siècle, il y avait, à Paris, un collège

(1) Egger, *Des traductions d'Homère,* dans ses *Mémoires de littérature ancienne,* p. 168.

grec (1); enfin on peut suivre pendant tout le moyen âge une tradition non interrompue de lettres grecques et reconnaître presque partout, dans ce temps, la trace d'études que l'on croyait avoir disparu tout à fait (2).

A partir du XIIIe siècle, l'esprit novateur commence à souffler dans les écoles. Quelques manuscrits grecs, arrivés d'Orient, sont déchiffrés avec autant d'avidité que d'inexpérience. Aristote est combattu et condamné par les Conciles, ce qui montre l'autorité dont il jouissait; Platon est étudié et commenté; si peu que l'on sût de grec dans ce temps-là, les poèmes d'Homère eussent certainement été remarqués aussi s'ils eussent été connus. Il eût suffi d'un seul lecteur enthousiaste, frappé des étonnantes beautés qui se rencontrent à chaque endroit dans le poète ionien, pour le remettre en lumière, et pour faire reprendre à Homère, quatre siècles plus tôt, la place qui lui est désormais assignée à la tête des poètes de tous les temps et de tous les pays. C'est ce qui eut lieu, du reste, à l'époque de la Renaissance, lorsque les poèmes homériques, apportés à Venise par les Grecs fuyant Constantinople après la conquête de Mahomet II, furent imprimés par les Aldes, et répandus dans toute l'Europe lettrée. Du premier coup, après une éclipse de plus de dix siècles, l'astre d'Homère brilla du plus vif éclat et ses poèmes reprirent le rang qui leur était dû. Si donc les poèmes homériques avaient été connus plus tôt, ils auraient plus tôt aussi repris cette place. Pour lire Homère, alors comme aujourd'hui, et plus qu'aujourd'hui peut-être, on eût étudié le grec. Les études grecques, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'ont jamais été complètement négligées pendant le moyen âge, ni en France, ni en Italie, ni en Allemagne. Elles eussent pris un nouvel essor, et se fussent certainement développées, si les poèmes homériques avaient remplacé dans les

(1) J.-V. Le Clerc *Histoire littéraire de la France*, tom. XXIV, p. 528,
(2) Graner, *De studiis græcis medii ævi.*

écoles de la rue du Fouarre les traités de philosophie scolastique si arides et pourtant si consciencieusement étudiés.

Les poèmes d'Homère étaient donc inconnus au moyen âge, si le nom d'Homère restait toujours connu et respecté, comme celui d'un grand poète. On savait qu'Homère était l'auteur de deux grandes épopées que l'antiquité avait fort admirées, et pour lesquelles elle avait professé le plus grand respect. Comment se fit-il donc qu'aucun de ces esprits curieux, patients, dont le moyen âge a été si fertile, n'ait songé à retrouver ces poèmes et à les remettre en lumière? Cela vient, selon nous, non pas seulement, comme on l'a dit et répété, de ce que le moyen âge, dans sa recherche ardente et passionnée de la vérité et de la réalité en toutes choses, dans son dédain systématique de la forme poétique, n'était guère à même de comprendre les beautés sévères de ces poèmes; cela vient surtout de ce qu'Homère n'était pas seulement inconnu au moyen âge; il en était méconnu, ce qui était bien pis. On croyait le connaître, et on ne le connaissait qu'à travers la plus grossière et la plus inepte des interprétations, nous voulons parler de ces récits de Dictys de Crète et de Darès de Phrygie, qui ont eu une si prodigieuse fortune pendant toute la durée du moyen âge et dont un poète français du XIVe siècle, Benoît de Sainte-More, dans son *Roman de Troie*, s'est complu à développer et à paraphraser, en 43,000 vers, les histoires insipides. Benoît de Sainte-More savait bien, sans doute, qu'un autre poète grec, du nom d'Homère, avait autrefois traité, en vers, le même sujet, mais il tenait expressément ce poète pour indigne de toute foi et de toute créance historique. Chose bien digne de remarque, et qu'il nous faut signaler ici en passant, le poème français de Benoît de Sainte-Maure fut lui-même traduit en grec, en vers politiques non rimés (le manuscrit grec en est conservé à la Bibliothèque nationale, sous le n° 2878) par quelque Péloponnésien venu en France à la suite des Croisés, sans que ce traducteur grec

lui-même ait paru se douter le moins du monde de l'existence des poèmes homériques.

La ruine de Troie est, en effet, un sujet qui a été fort populaire, au moyen âge, en Occident. Mais cet évènement était considéré sous un point de vue tout à fait différent de celui d'Homère. D'après la tradition fabuleuse qui donnait, comme premier roi du pays de France, Francus fils d'Hector, et qui, par conséquent, faisait remonter jusqu'au héros troyen la généalogie de nos rois et l'histoire de notre pays, on comprend que toutes les sympathies des poètes, des annalistes et des chroniqueurs français du moyen âge fussent en faveur d'Hector contre Ulysse et les Grecs qui l'avaient si méchamment mis à mort. De plus, la légende religieuse s'en mêlant (et l'on sait que le célèbre Noël Béda appelait le grec *la langue des hérésies!*) (1), il s'était fait, autour d'Homère, toute une légende religieuse. On disait qu'il avait connu la venue du Christ, mais qu'il avait refusé d'en être le prophète. Cela suffirait déjà à expliquer l'espèce de discrédit qui s'attachait à ses œuvres et l'abandon de ses poèmes. Enfin, comme pour lui donner le coup de grâce, Dictys de Crète et Darès de Phrygie, en racontant à leur façon les péripéties de la guerre de Troie, l'accusaient tous les deux d'avoir ignoré d'abord, puis falsifié sciemment l'histoire qu'ils connaissaient eux-mêmes mieux que personne, puisqu'ils avaient assisté tous les deux à ce siège mémorable de la ville de Troie, l'un comme assiégé et l'autre comme assiégeant. Ils étaient donc tous deux des témoins oculaires et leurs récits se complétaient l'un par l'autre. Qui aurait pu douter de leur véracité? Le pauvre Homère accablé de la sorte et de tous les côtés, repoussé comme hérétique par les scolastiques, convaincu d'erreur et de mauvaise foi comme historien et comme chroniqueur par deux témoins irréfutables, coupable d'avoir chanté les exploits et célébré

(1) Egger, *l'Hellénisme en France*, I, p. 140, note.

les hauts faits d'un ennemi mortel de la France, du meurtrier du premier auteur de la dynastie royale, détracteur des Troyens dont tous les Français descendaient, d'une façon absolument certaine et indiscutable, que pouvait-il lui rester pour figurer encore au milieu des écrivains que le moyen âge entourait d'une estime et d'une admiration particulières, d'Aristote, ce précepteur vénéré d'Alexandre dont M. Gidel a raconté ici même la longue et curieuse légende; de Virgile, ce magicien incomparable, qui demeurait suspendu dans les airs par la seule puissance de sa volonté, qui avait protégé la ville de Naples et ses environs contre toute épidémie, et qui, finalement, n'était mort, après une vie longue de plus d'un siècle, que pour avoir avalé, par mégarde, une trop grande quantité du breuvage qui devait le rendre immortel; enfin, du plus grand poète de l'antiquité, de Stace, que tout le moyen âge avait admiré et mis au premier rang? Que restait-il donc à Homère? Hélas! rien que ses œuvres, ses poèmes l'Iliade et l'Odyssée; mais quoi? cela était écrit en grec, et le grec était une *langue hérétique;* on ne le lisait pas; *græcum est, non legitur!* Plus tard, même, tout à la fin du XVe siècle, nous verrons que la première œuvre d'Homère qui sera reproduite par la typographie naissante ne sera pas l'un ou l'autre de ses deux admirables poèmes, mais le poème héroï-comique qui lui est faussement attribué, *la Batrachomyomachie!*

« Cependant, dit M. Joly, dans la préface de l'édition qu'il a donnée du poème de Benoît de Sainte-More (1), cependant, dans les XIe et XIIe siècles, la ruine de Troie avait servi de thème à plusieurs poètes latins. Vers l'an 1050, un moine de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire), nommé Bernard, avait composé un poème en cent quatre vers élégiaques, léonins, auquel on a donné le titre pompeux

(1) Benoît de Saint-More et le *Roman de Troye* ou les *Métamorphoses d'Homère* et de l'*Épopée gréco-latine au moyen âge*, par A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen. Paris, 1871, Franck, 2 vol. in.4°, t. II, p. 146.

de : « *de Excidio Trojæ* », mais qui n'est, en réalité, qu'une lamentation d'Hécube.

« Vers le milieu du XIIe siècle, Simon Chèvre-d'Or (*Simo a Capra Aurea*), chanoine de Saint-Victor, que l'on vantait comme l'un des meilleurs versificateurs latins de son temps, écrivait, en vers élégiaques, une *Iliade* (c'est le titre même que lui donne le manuscrit n° 8430) en deux livres. Ce poème commençait à la naissance de Pâris pour se terminer à la mort de Turnus, en embrassant tous les évènements intermédiaires, et son auteur le plaçait dévotement sous l'invocation de la Vierge.

« Mais ces poèmes semblent n'avoir été autre chose que des exercices d'écolier. Ils n'ont, pour nous, d'autre intérêt que de nous montrer l'imagination du XIIe et du XIIIe siècle, familière avec ce sujet, qui n'avait avec les poèmes homériques rien de commun que le nom. »

Comme nous le disions plus haut, la plupart de ceux qui admiraient encore Homère, et qui, sur la foi de l'antiquité, le proclamaient le roi des poètes, ne l'avaient jamais lu et ne connaissaient sans doute ses œuvres que par la réduction en vers latins, au nombre de moins de onze cents, que le moyen âge a si singulièrement placée sous le nom de *Pindare* ou *Pandare le Thébain,* et qui remonte au XIIe siècle. C'est par cet abrégé de l'Iliade que l'auteur, ainsi qu'il le déclare lui-même, avait fait pour en rendre la lecture plus accessible à son fils, que le moyen âge a commencé à connaître les poèmes homériques. Ce résumé paraît avoir été en grand honneur dans les écoles où il était expliqué et commenté. L'œuvre est, du reste, d'une latinité fort acceptable; les vers sont en général corrects et d'une tournure facile. L'auteur, qui paraît avoir été *Avienus,* le rédacteur des fables ésopiques, publiées sous son nom (1), suit assez exactement les traces d'Homère. On retrouve chez lui les principaux incidents de l'*Iliade;* mais le premier chant est réduit à cent douze

(1) Wernsdorff, *Poetæ latini minores*, t. IV, p. 546.

vers, et les quatorze derniers n'occupent à eux tous que trois cent quarante vers. On peut juger par là de ce que pouvait être cette composition. Du reste, si l'auteur ne se fait pas faute de supprimer les discours, les digressions et les descriptions (on peut se demander alors ce qu'il reste d'Homère!), cela ne l'empêche pas de tomber dans de singulières erreurs, comme, par exemple, de faire traîner par Achille, trois fois autour de Troie, le corps d'Hector; ces erreurs et quelques autres de même nature peuvent faire croire que l'auteur du poème latin a écrit plutôt avec le souvenir de Virgile que sur le texte même d'Homère. Le poème se termine par un trait qui eût bien étonné Homère. A la fin du récit des funérailles d'Hector, on lit :

Inque leves abiit tantus dux ille favillas!

Du reste, en dépit de ses prétentions, le poète procède bien plus de Virgile et d'Ovide que d'Homère. Il est tout plein de souvenirs et de traits empruntés aux deux poètes latins.

Quoi qu'il en soit, on est en droit de supposer que c'est là la seule *Iliade* qu'ait connue le moyen âge. C'est, sans doute, ce *Livret de l'Iliade d'Homère,* que possédait Richard de Fournival, et qui figurait dans sa *Biblionomia,* en un même volume, entre l'histoire de l'Iliade de Darès le Phrygien, en prose et en vers, et les vers de Primat d'Orléans sur Homère.

Maintenant, comment se fait-il, puisque l'on savait par les vers du pseudo-Pandarus au moins le nom et les principaux évènements de l'un des poèmes d'Homère, que l'on n'ait point cherché à connaître l'original, sinon dans le texte grec, au moins dans une véritable traduction qu'assurément on aurait pu faire, si on avait eu un manuscrit des poèmes homériques; car, sauf cet abrégé d'Avienus, nous ne connaissons aucune traduction

latine de l'Iliade avant celle de Laurent Valla qui fut imprimée en 1517 (1) ?

La raison en est, comme nous l'avons dit, qu'il ne fallait ajouter ni foi ni créance aucune aux récits d'Homère, dépourvus de toute exactitude historique. Benoît de Sainte-More, dans son poème, a fort bien expliqué les raisons pour lesquelles il n'a pas suivi les récits d'Homère, pourquoi même il les a complètement négligés :

« On a, dit-il, raconté souvent comment Troie a péri, mais la vérité est peu connue. Homère, qui fut un clerc merveilleux et des plus savants, a écrit de la destruction, du grand siège et des causes pour lesquelles Troie fut dévastée et ne fut plus jamais réhabitée : mais son livre ne dit pas vrai, car nous savons bien, sans aucun doute, qu'il était né cent ans au moins après que la grande armée fut rassemblée. Il ne faut donc pas s'étonner s'il s'est trompé, lui qui n'assista pas à cette guerre et qui n'en vit rien. Quand il en eut fait son livre et que cette histoire fut racontée à Athènes, il s'éleva un étrange débat. On voulut le condamner solennellement, parce qu'il avait fait combattre les dieux contre ces hommes charnels. Cela lui fut tenu à égarement et à merveilleuse folie. Mais Homère fut de si grand prix et fit si bien, à ce que je lis, que son livre fut reçu et tenu en autorité. (*Roman de Troie,* v. 42-70) (2). »

Voici les vers mêmes de Benoît de Sainte-More :

V. 40. Molt est l'estoire riche et granz,
Et grant ovre i a, et grant faiz.

(1) « On croit cependant qu'il a existé au moyen âge des traductions latines et complètes d'Homère : à la Bibliothèque nationale, il y a une traduction latine de l'*Iliade*, soit-disant vers par vers, due à Léon de Saint-Victor (manuscrits n° 7,881. L'exemplaire est de 1369. » (Note de M. Joly, qui croit que cette traduction n'est que la reproduction du *Pseudo-Pandarus.*) Voyez aussi Thurot, *État des Études grecques au moyen âge.* Notices et extraits des manuscrits, tom. XXII, p. 46-65, 108-110.

(2) Joly, tom. II, p. 159.

En maint leu aura len retraiz
Savoir con Troie fu perie ;
Mès la vertez est poi oïe.

Omers qui fu clers merveillos,
Des plus sachanz, ço trovon nos,
Escrit de la destruction,
Del grant siege et de l'acheson,
Por quei Troie fu désertée,
Qui ainc puis ne fu rabitée ;
Mès ne dit pas sis livres veir.
Kar bien savon sans nul espeir
Qu'il ne fu puis de. C. ans nez
Que li grant oz fu assenblez.
N'est merveille s'il i faillit,
Qui onc n'i fu, ne riens ne vit.
Quant il en ot son livre fait,
Et a Athenes fu retrait,
Si ot estrange contençon.
Dampner le voldrent par raison,
Por ce qu'ot fet les Damledex
Conbatre o les homes chernex :
Tenu li fu a desverie,
Et a merveillose folie.
Et quant son livre retroverent,
Plusor por ce le refuserent.
Mès tant fu Omers de grant pris
Et tant fist puis, si con gie lis,
Que sis livres fu recéuz
Et en auctorité tenuz.

Après lonc tens que ç'ot esté
Que Troie ot ja piece duré,
El tens Saluiste lo vaillant,
Qui tant fu sages et poissant,
Riches, et proz de hauz parages,
Et clers merveillosement sages,
Cist Saluistes, ço truis lisant,
Ot un neveu forment sachant,
Cornélius fu apelez,
De letres sages et fundez :

Ce lui estoit molt grant parole,
A Athenes tenoit escole.
Ung jor gardoit en un armaire
Pour traire un livre de grammaire :
Tant i a quis et reversé
Qu'entre les altres a trové
L'estoire que Daire ot escrite,
En grecque langue fete et dite.
Cist Daires que vos ci oez
Fu de Troie norritz et nez,
Dedenz esteit, onc n'en issi
Desi que l'ost s'en departi.
(V. 40 à 92.)

Heureusement, pour redresser les mensonges d'Homère, le moyen âge possédait deux autorités précieuses : Darès de Phrygie et Dictys de Crète. Qu'étaient-ce donc que Darès et Dictys? Deux illustres auteurs, aujourd'hui fort inconnus et tombés dans un juste mépris, qui ont joui autrefois d'une autorité incontestée et dont la gloire a obscurci celle d'Homère pendant tout le moyen âge. En réalité, ce sont deux faussaires qui, à une date qu'il semble difficile de préciser, mais qu'on ne saurait faire remonter plus haut que la décadence des lettres latines, ont prétendu écrire, en historiens, le récit de la guerre de Troie pour rétablir la vérité méconnue jusqu'à eux. Ils se présentaient dans les conditions les plus séduisantes. Ils méritaient bien plus de confiance qu'Homère; ils avaient été les témoins oculaires de ce qu'ils racontaient. Dictys, en effet, si l'on s'en rapportait à sa propre déclaration, était un Crétois qui, ayant accompagné Idoménée devant Troie, aurait suivi tous les incidents du siège, et les avait, jour par jour, consignés dans ses notes que, pour plus de prévision, il appelle « *le Journal du siège* » (*Ephemeridem belli Trojani Dictys Cretensis conscripsit*). Ce qu'il n'avait pas pu voir lui-même, il le tenait des témoins les mieux informés, des principaux auteurs, des héros eux-mêmes. Dans une centaine de pages, il avait retracé toute la guerre de Troie, depuis

ses origines jusqu'aux dernières aventures des chefs grecs et aux difficultés de leur retour. Cependant Dictys n'est pas tout à fait impartial; il favorise les Grecs. Il ne néglige aucune occasion d'opposer leurs mœurs élégantes à la barbarie des Troyens; il répète à plusieurs reprises que ceux-ci se plaisent à insulter les cadavres: il prête, au contraire, à ses prétendus compatriotes, une générosité qu'ils ne montrent nulle part dans Homère (ce qui, par parenthèse, ferait supposer que le pseudo-Dictys n'avait jamais lu le poète grec). Quand les Grecs poursuivent les Troyens fugitifs, ils respectent les femmes. Il y avait là évidemment un témoin prévenu et suspect dont il fallait se défier. Mais, par une rencontre des plus merveilleuses et des plus profitables à l'histoire consciencieuse et impartiale, tandis que les Grecs avaient ainsi un spectateur fidèle et favorablement disposé de leurs exploits, les Troyens n'étaient pas moins heureux. Un prêtre phrygien, nommé Darès, saisi tout à point de la même pensée que Dictys, écrivait, de son côté, la même histoire, préparant ainsi à la postérité le plus complet et le plus sûr moyen de contrôler le récit grec. Darès, écrivain et guerrier à la fois, supportant, comme les plus braves, le poids du jour, prenant sa part de tous les combats et de tous les exploits, mêlé aux Grecs dans la bataille et dans les entrevues qui suivaient les trêves, chaque soir, de retour dans la ville, écrivait le récit des évènements de la journée, et, devinant déjà le retentissement qu'aurait, dans l'avenir, ce mémorable siège, avait soin, pour plus de clarté, de joindre à la narration des faits le portrait des héros (1).

Ajoutez à cela que, pour ôter jusqu'au moindre soupçon d'une fraude quelconque, le manuscrit original de ces deux écrivains avait été découvert à Rome, dans le tombeau même de Néron, et que la traduction latine en était attribuée à Cornelius Nepos.

(1) Joly, p. 160-161.

Voilà le récit qui, au moyen âge, remplaça les poèmes homériques. L'autorité d'Homère aussi ruinée que celle de Darès et de Dictys était bien établie, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que tant de lecteurs, crédules comme des enfants et auxquels, il faut le répéter, manquait le sens critique qui a fait défaut à tout le moyen âge, n'aient point été tentés de remonter aux véritables sources et de rechercher les poèmes mêmes d'Homère, poèmes qu'ils auraient eu beaucoup de peine d'abord à se procurer, ensuite à déchiffrer? On s'en tint paisiblement là, et le grand nombre des manuscrits des deux faussaires qui existent dans nos bibliothèques montre à quel point tout le moyen âge ajouta foi à leurs récits. Il ne fallut rien moins que la chute de Constantinople en 1452 et l'arrivée en Occident des savants grecs qui, nous le montrerons ailleurs, n'avaient jamais cessé d'étudier et de commenter Homère dans les écoles byzantines, et qui apportaient avec eux les manuscrits précieux que la récente invention de l'imprimerie, l'art des Aldes et la science des Estienne, allait populariser, pour déchirer le voile épais qui, depuis trop longtemps, couvrait le génie d'Homère. Encore cette découverte ne se fit-elle pas tout de suite. Il fallut du temps. La première fois, avons-nous dit, que l'on vit le nom d'Homère figurer sur le titre d'un volume sorti des presses typographiques, ce fut pour couvrir de son autorité le petit poème de la *Batrachomyomachie,* longtemps attribué à Homère par les anciens eux-mêmes, qui avaient eu une complaisance assez grande pour cet ouvrage, car, dans un bas-relief antique, où Homère est représenté entre l'*Iliade* et l'*Odyssée* personnifiées, on voit figurer aussi à ses pieds une petite souris.

Voici le titre du premier ouvrage d'Homère publié à Venise en 1486 :

Βατραχομυομαχία τοῦ Ὁμήρου, μετὰ
γλωσσημάτων ἐν τοῖς μεσοστιχίοις,

ἐπιμελείᾳ Λεονικοῦ τοῦ Κρητός.
Ἐνετίῃσιν αυπς' (1486) εἰς 8ον

Ce fut seulement deux ans plus tard, en 1488, que parurent pour la première fois, à Florence, imprimées aux frais des frères Nerli, en deux magnifiques volumes in-folio, que les bibliophiles se disputent aujourd'hui à prix d'or, l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, sous ce titre latin :

Homeri opera græce, ex recensione Demetrii Chalcondylæ et Demetrii Cretensis. Florentiæ, labore et industria Demetrii Cretensis, sumptibus Bern. et Norii Nerlii. (1488. 2 tomes in-folio.)

Cette première édition complète faisait rentrer Homère en possession de sa gloire. On pouvait le lire aisément dans le texte grec, les derniers voiles étaient déchirés ; Homère reparaissait, *jeune encore de gloire et d'immortalité!*

Cependant, comme, pendant tout le moyen âge, les œuvres et le nom d'Homère n'avaient cessé d'être connus, à l'aide des abrégés latins de Pandarus, de Dictys et de Darès, comme les récits iliaques jouissaient d'une autorité semblable à celle des chansons de gestes, et que même les traditions troyennes comptaient parmi les chapitres authentiques de notre histoire nationale, on ne s'étonnera pas trop de voir cette foi naïve se perpétuer jusque dans les premières années du XVIe siècle, et le véritable Homère en recevoir l'hommage, comme *annaliste* et *grand historiographe*. Voici le titre, rapporté par M. Egger, de la plus ancienne traduction française de l'*Iliade,* imprimée de 1519 à 1530 :

« Les *Iliades* d'Homère, poète grec et grand historiographe. Avec les prémisses des commencements de Guyon de Coulonval, souverain historiographe. Additions et sequences de Dare Phrygius, et de Dictys de Crète. Translatées en partie de latin en langage vulgaire, par maistre Jehan Samxon, licencié en loys, lieutenant du bailly de Touraine à son siège de Chastillon-sur-Indre. »

Dans ce curieux volume, ajoute notre savant ami au-

quel nous faisons ces emprunts, Homère, comme on le voit, n'a compté que pour sa part : c'est à titre d'historien qu'il est traduit *« sur le latin »*, à côté de Dictys de Crète et de Darès de Phrygie. Aussi, dans cette bonne intention de ne rien écrire qui ne soit fondé en vérité, le traducteur compare quelquefois le témoignage d'Homère avec celui de Dictys ou de Darès, et constate la différence des récits, tout cela dans le texte de sa prétendue traduction (1).

L'opinion vulgaire, on le voit, continuait à considérer toujours Homère comme un historien.

Mais ce furent là les derniers vestiges de l'influence mensongère des Dictys et des Darès dont l'on voit figurer encore cependant, et non sans un légitime étonnement, les œuvres dans la liste dressée par Bossuet des livres pour l'éducation du Dauphin !

Avec le XVIe siècle, s'ouvrait pour la France la Renaissance des lettres, et cette Renaissance commençait par la littérature grecque, qui était remise en honneur. Homère imprimé en grec, Homère traduit en prose et en vers, dès qu'il fut connu, redevint du premier coup le prince des poètes et reprit la place qui lui est marquée dans l'admiration de tous. Son mérite littéraire et poétique ne fut plus discuté par personne. Il fut universellement admiré, lu, commenté, jusqu'au delà du 70e degré de latitude nord, traduit dans toutes les langues.

Par un singulier retour des choses d'ici-bas, on arrivera à lui trouver même tous les genres de mérite, toutes les qualités. On lui attribuera l'universalité des connaissances humaines, toute science et toute philosophie. On étudiera sa *Minéralogie* (2), sa psychologie (3), ses idées sur l'immortalité de l'âme et sur la vie future (4),

(1) Egger, *Des traductions françaises d'Homère*.

(2) Minéralogie homérique, dissertation par Millin. Paris, 1790-1816.

(3) Thèse de M. Hamel à la Faculté des lettres de Paris, 1832.

(4) Thèse de M. P. Willems. Louvain, 1860, in-8°,

son anatomie et sa physiologie (1); on le fera voyager en Palestine, et lire les livres saints; enfin ce sera, un jour, une question parmi les philologues, de savoir s'il n'a pas connu l'Amérique, jusqu'au moment, où, pour couronner toutes ces apothéoses, il ne restera plus à son sujet qu'un seul doute qui n'est pas encore complètement éclairci aujourd'hui: celui de savoir s'il a réellement existé (2).

(1) Mémoire de M. Malgaigne. Bulletin de l'Académie royale de médecine.

(2) Fait singulier et bien digne de remarque : tandis que Dictys et Darès jouissaient en France et dans tout l'Occident d'une si grande popularité que leurs ouvrages avaient fait oublier les poèmes homériques, leur nom était tout à fait inconnu en Orient. C'est ce qui ressort d'une note écrite par Georges Pléthon et conservée dans un manuscrit grec copié en 1700 et appartenant autrefois à Nani. D'après cette note qui nous est communiquée par notre savant confrère M. Constantin Sathas, on voit que les Byzantins n'avaient aucune idée de la *Guerre de Troie*, écrite par Dictys le Crétois, qui était si populaire en Occident.

Au milieu du xve siècle, le célèbre archéologue Ciriaco d'Ancona (Cyriacus Anconitanus) visita le Péloponnèse. Il y vit Georges Pléthon. Pléthon, qui connaissait si bien la littérature byzantine, fut très surpris d'apprendre par lui l'existence d'un pareil roman et voulut prendre note aussitôt des renseignements que lui donnait Ciriaco. Voici la note de Pléthon, telle que nous l'a transcrite M. Sathas :

ΠΛΗΘΩΝΟΣ. — Ὅτι Ὀδίτης (sic) Κρὴς, πρῶτος τὸν Τρωϊκὸν πόλεμον συνέγραψεν, ὅτι ἐπὶ Νέρωνος εὑρέθη ἐν Κρήτῃ, γεωργοῦ τινος σκάπτοντος, ὑπὸ γῆν κεκρυμμένη μολυβδίνη λάρναξ, συγγραφὴν ἔχουσα τοῦ Τρωϊκοῦ πολέμου φοινικίοις γράμμασι γεγραμμένην ὑπὸ Δείκτυος ἢ Ὀδίτου τοῦ ἐπὶ Ἴλιον καὶ αὐτοῦ Ἰδομενεῖ συστρατευομένου, ἣ καὶ μεθερμηνευθεῖσα ἐκ τῶν φοινικίων γραμμάτων εἰς Ἰταλικὴν* συγγραφὴν εὑρίσκεται νῦν παρ' Ἰταλοῖς. Οὕτως ἀπήγγειλεν ἡμῖν Κυριακὸς ὁ ἐξ Ἀγκῶνος ἀνὴρ ἀξιοπιστότατος καὶ ἄλλως καλὸς καὶ ἀγαθός, φάμενος καὶ αὐτὸς ἔχειν τὴν βίβλον· ἔφη δὲ αὐτὸς Κυριακὸς δηλοῦν τὴν συγγραφὴν ὡς ἐν Κρήτῃ ἐπιδεδημηκόσι τοῖς Ἀτρείδαις παρὰ Ἰδομενέα ἐπὶ διαλύσει ἐνίων πρὸς ἀλλήλους ἀμφισβητημάτων, ἀγγελθῆναι τὴν τῆς Ἑλένης ἁρπαγήν.

(Mingarelli, codices græci Naniani, p. 488.)

* Par langue italienne et Italiens, il faut entendre la langue latine et les Latins.

LES NOMES DE TERPANDRE

ET

LES ODES DE PINDARE

Par Alfred Croiset

Un livre tout récent de M. Mezger (*Pindars Siegeslieder*, Leipzig, 1880) me donne l'occasion de revenir sur un problème de poétique lyrique qu'on pouvait croire à peu près résolu pour la grande majorité des savants, mais qui se trouve de nouveau soulevé par la publication dont je viens d'écrire le titre. Il s'agit de la théorie émise pour la première fois par Westphal, et suivant laquelle les sept parties signalées par le grammairien Pollux dans certains *nomes* de Terpandre doivent se retrouver dans les odes de Pindare, dans les chœurs d'Eschyle, et même, chose plus bizarre encore, jusque dans certaines poésies lyriques de Catulle (1). A vrai dire, cette théorie n'a jamais eu grand succès. M. Christ, dans sa *Métrique*, n'en dit qu'un mot, et un mot assez dédaigneux : il n'y voit (je traduis littéralement la phrase allemande) « que la chimère d'une tête inventive (2) ». Quelques érudits

(1) *Prolegomena zu Æschylus Tragœdien* (Leipzig, 1869), p. 69 et suiv.

(2) *Metrik*, p. 644 : « Blosse Phantasterien eines erfindungsreichen Kopfes. »

ont pourtant suivi Westphal. J'ai eu l'occasion de rappeler ailleurs (1) la tentative de M. Mor. Schmidt. Voici que M. Mezger la renouvelle. Son travail est même plus complet; car, tandis que M. Schmidt se bornait à essayer de mettre en pratique le système de Westphal en l'appliquant tant bien que mal aux Olympiques, M. Mezger, après une courte exposition théorique, cherche à l'appuyer sur une longue et minutieuse analyse des quarante-quatre odes de Pindare. Je crois qu'il a complètement tort; mais, en présence d'un travail aussi sérieux, la condamnation sommaire de M. Christ ne suffit peut-être plus. Puisque la théorie de Westphal garde des partisans, il est à propos d'examiner encore une fois soit les principes sur lesquels elle se fonde, soit les résultats où elle conduit. La question d'ailleurs n'est pas sans intérêt : toutes les fois qu'il s'agit de découvrir un des procédés de l'art grec et, pour ainsi dire, un des secrets de sa beauté, il vaut la peine d'y regarder de près.

I

Je rappelle d'abord la théorie de Westphal.

Le grammairien Pollux avait dit quelque part (2) que les *nomes citharédiques* de Terpandre se divisaient en sept parties et les *nomes aulétiques* de Sacadas en cinq. Les sept parties de Terpandre sont énumérées par Pollux de la manière suivante (3) : ἐπαρχά, μεταρχά, κατατροπά, μετα-

(1) *La Poésie de Pindare*, p. 126.

(2) *Onomasticon* (édition de Bekker, Berlin, 1846), IV, 66 et 84 (pages 158 et 162).

(3) Les éditeurs de l'*Onomasticon*, y compris Bekker, accentuent : ἔπαρχα, μέταρχα, κατάτροπα, μετακατάτροπα. Je suis d'accord avec M. Westphal et M. Mezger pour voir dans ces quatre mots des substantifs féminins de forme dorienne, et non des adjectifs neutres,

κατατροπά, ὀμφαλός, σφραγίς, ἐπίλογος. M. Westphal commence par modifier cet ordre et ces désignations : il remplace les noms d'ἐπαρχά et de μεταρχά par ceux de προοίμιον et d'ἀρχά, sur l'autorité, dit-il, de Terpandre lui-même. Puis il place la μετακατατροπά deux rangs plus loin, entre l'ὀμφαλός et la σφραγίς. Cela fait, il examine les cinq parties de Sacadas. Pollux les appelle πεῖρα, κατακελευσμός, ἰαμβικόν, σπονδεῖον, καταχόρευσις. Au premier aspect, il semble, de l'aveu même de M. Westphal, qu'il n'y ait rien de commun entre ces deux listes de cinq et de sept parties. C'est là pourtant, selon lui, une illusion. Il entreprend de démontrer que les cinq parties de Sacadas sont au fond les mêmes que les sept de Terpandre, allégées seulement de la première et de la dernière, du προοίμιον et de l'ἐπίλογος. Il en conclut que cette division en cinq parties essentielles (accompagnées ou non de deux autres) est une loi fondamentale du genre appelé *nome.* Or la poésie lyrique postérieure, toujours selon Westphal, a beaucoup emprunté au nome primitif : Stésichore, d'après Plutarque et Athénée, a pris aux nomes de Sacadas et de Xanthus, non seulement des formes lyriques, mais encore des sujets de poèmes (p. 71). Par conséquent, conclut Westphal, il n'est pas téméraire *a priori* de se demander si Pindare n'a pas imité Terpandre. En fait d'ailleurs, l'imitation est frappante. Il y a d'abord dans Pindare une loi essentielle de composition : c'est la division de toutes ses odes, presque sans exception, en trois parties fondamentales qui s'enchaînent ainsi : au début l'éloge du héros, puis un mythe, puis encore des éloges ou des conseils. M. Westphal affirme que ces trois parties correspondent à celles qui chez Terpandre s'appelaient ἀρχά, ὀμφαλός et σφραγίς. Sur le προοίμιον et l'ἐπίλογος (ou ἐξόδιον), nulle difficulté non plus : c'étaient, au début et à la fin, quelques vers d'introduction et de conclusion. Restent la κατατροπά et la μετακατατροπά. Que faut-il entendre par ces deux mots? Tout simplement, selon Westphal, ce que la rhétorique appelle transition.

La κατατροπά est la transition par laquelle le poète passe du premier groupe d'éloges au mythe, c'est-à-dire à l'ὀμφαλός. La μετακατατροπά est la transition par laquelle le poète revient du mythe à la réalité lorsqu'il est près de terminer son poème. Voici donc, selon Westphal, le plan d'une ode de Pindare : courte introduction (προοίμιον), des éloges (ἀρχά), une transition (κατατροπά), un récit mythique (ὀμφαλός), une seconde transition (μετακατατροπά), de nouveaux éloges (σφραγίς), une conclusion (ἐξόδιον ou ἐπίλογος).

N'oublions pas d'ajouter, chose essentielle, que toutes ces parties ne correspondent nullement avec la distribution des strophes. Elles commencent et finissent où elles peuvent, n'importe en quel point du développement de la phrase musicale, et sans la moindre symétrie rhythmique. Ce sont des divisions purement logiques, qu'aucun signe extérieur ne révèle.

N'oublions pas non plus que l'une ou l'autre d'entre elles peut manquer. C'est même l'habitude de deux au moins, le προοίμιον et l'ἐπίλογος. Pour les autres cependant, le cas, paraît-il, est beaucoup plus rare, et on peut n'en pas tenir compte.

La théorie ainsi formulée, Westphal essaie de la justifier par quelques exemples.

M. Mezger a repris fidèlement à son compte toute cette théorie, sauf une modification sans importance. Il a éprouvé le besoin, je ne sais pourquoi, d'ajouter une huitième partie aux sept autres. Cette huitième partie s'appelle l'ἐπαρχά. Ce nom est un de ceux que Pollux mentionne et que Westphal avait éliminés. L'ἐπαρχά, selon M. Mezger, formait la conclusion du προοίμιον. Il étai d'autant moins nécessaire, semble-t-il, de l'inventer, que sa spécialité paraît être de manquer presque toujours. C'est du moins ce qui me paraît ressortir de la description qui nous en est faite. A cela près, rien n'est changé par M. Mezger aux idées de Westphal.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette théorie.

D'abord est-il bien sûr que Wespthal ait eu raison de placer la μετακατατροπά comme il l'a fait? Je conviens que si le mot κατατροπά veut dire *transition*, le changement de place était nécessaire, vu l'impossibilité de comprendre ce que seraient deux transitions consécutives. Mais la κατατροπά était-elle une transition ? La chose reste douteuse. Le mot ne suffit pas à nous éclairer. Étymologiquement, κατατροπά signifie *inflexion* ou *conversion*. Rien de plus vague. Quelle sorte d'inflexion ou de conversion désignait-on ainsi? S'agit-il de musique, ou de poésie? A supposer qu'il s'agisse des paroles, qui nous dit que ce mot ne désignait pas, dans le mouvement dramatique du récit, une sorte de retour de l'action, une péripétie du genre de celles qu'on trouvait dans le nome pythien de Sacadas? Voilà bien des questions à résoudre. Westphal les tranche, mais ne les résout pas. C'est une première lacune de son système. Je ne parle pas des autres changements moins considérables qu'il a fait subir à l'énumération de Pollux, et qui, je le reconnais, peuvent être négligés.

Admettons pourtant la définition que M. Westphal donne de la κατατροπά, et l'ordre où il dispose les sept parties. Nous n'en sommes pas beaucoup plus avancés. La division de Terpandre et celle de Sacadas sont loin d'être aussi semblables entre elles que le prétend M. Westphal, même après qu'on a fait subir au nome citharédique de Terpandre, comme l'exige le système, l'amputation du προοίμιον et de l'ἐπίλογος. En somme, qu'y a-t-il de commun, selon Westphal lui-même, entre les cinq parties de Sacadas et celles qu'il attribue à Terpandre? Une seule chose : c'est que des deux côtés le point culminant de la composition, la partie du poème la plus brillante, la plus pathétique, la plus considérable à tous égards, au lieu d'être, comme il arrive souvent chez les modernes, la dernière de toutes, était placée au centre. Dans le nome pythien de Sacadas, l'ἰαμβικόν racontait la lutte d'Apollon et de Python. Dans les nomes

de Terpandre, l'ὀμφαλός était formé, selon Westphal, par un récit épique. A merveille. Mais M. Westphal lui-même reconnaît (p. 80) que ce procédé général de composition, qui consiste à faire porter l'intérêt principal sur le centre de l'œuvre, est un des plus familiers à l'esprit grec, un de ceux qui se retrouvent sans cesse dans toutes les œuvres d'art créées par cet esprit. S'il en est ainsi (et je crois que sur ce point Westphal a pleinement raison), que reste-t-il de cette prétendue identité caractéristique entre les divisions de Terpandre et celles de Sacadas ? Ce qu'elles ont de semblable, c'est le trait qui rapproche plus ou moins toutes les œuvres grecques; tandis que ce qui les sépare, c'est ce qui pourrait seul servir à les rapprocher utilement, je veux dire le détail même de la terminologie technique, dont l'identité constituerait en effet un trait de ressemblance intéressant, mais dont la diversité ôte toute valeur aux analogies beaucoup trop vagues relevées par Westphal.

Il semble aussi que Westphal exagère singulièrement l'importance des emprunts faits par Stésichore à la poésie des nomes. Le passage de Glaucus rapporté dans le *De musica* du pseudo-Plutarque (ch. VII) et auquel Westphal fait allusion (p. 71) dit simplement que Stésichore avait emprunté à un nome d'Olympus (l'ἁρμάτιος νόμος) une certaine forme de rhythme ou de mètre qu'on appelait τὸ κατὰ δάκτυλον εἶδος. Il faut de la bonne volonté pour tirer de là, comme le fait Westphal, cette conclusion générale que la poésie lyrique des âges classiques aimait à emprunter à l'antique poésie des nomes ses formes de développement. Quant au choix des sujets, Athénée dit en effet (XIII, p. 610, C) que Stésichore, comme Sacadas, avait fait une Ἰλίου πέρσις. Mais il resterait à savoir si c'est à Sacadas que Stésichore avait emprunté l'idée de son poème, ou si ce n'est pas plutôt à la poésie épique, et si celle-ci n'avait pas été la source commune où les deux poètes lyriques avaient puisé. A bien examiner le passage d'Athénée, on y trouverait même, je crois,

plus facilement la preuve que Stésichore et Sacadas avaient traité différemment le même sujet, qu'un argument en faveur de la ressemblance des deux poèmes. Qu'importe, au surplus, et que prouverait une imitation même directe de Sacadas par Stésichore? Comment fonder sur les deux passages de Plutarque et d'Athénée, de quelque façon qu'on les interprète, toute une théorie des rapports qui durent exister entre le nome et la poésie lyrique postérieure? Il est manifeste que ces prétendus rapports, dans les passages en question, se réduisent à fort peu de chose. Il n'est pas moins certain que, pour quelques relations problématiques, nous aurions à relever des différences nombreuses et incontestables. Si l'on passe de Terpandre à Pindare, tout change : le caractère des mélodies, celui des rhythmes et des mètres, le style, le nom des poèmes, et même les sujets traités quoi qu'en dise Westphal. A quel signe se reconnaîtra donc cette communauté d'origine sur laquelle Westphal se fonde pour établir *a priori* la vraisemblance de son système et la légitimité de ses recherches?

II

Ce qui résulte des considérations précédentes, ce n'est pas sans doute que les odes de Pindare ne puissent pas avoir les sept parties des nomes de Terpandre, mais c'est au moins que l'hypothèse est en soi contestable, et que les raisons théoriques sur lesquelles on l'appuie sont peu solides. Allons plus loin maintenant, et voyons les faits. Laissant de côté la question de vraisemblance *a priori*, examinons jusqu'à quel point on retrouve en réalité dans Pindare cette division en sept parties.

Sur ce nouveau terrain, nous abandonnons Westphal, et nous revenons à M. Mezger. En effet, dans l'application de son système aux odes de Pindare, Westphal s'est

contenté de quelques indications. Est-ce prudence de sa part et réserve de bon goût, ou plutôt peut-être impatience d'en venir à Eschyle? Peu importe; le fait est qu'il a plutôt montré la méthode à suivre qu'il ne l'a appliquée. M. Mezger, au contraire, reprenant l'idée de Westphal, l'a poussée jusqu'au bout avec autant de hardiesse logique que de patience laborieuse. Il semble se résigner plus difficilement que l'inventeur même du système à en laisser dans l'ombre aucune conséquence. Il est infatigable à découvrir des προοίμια et des κατατροπαί. Suivons-le donc, et tâchons de voir si tant d'efforts ont été récompensés.

Sur la distinction de l'ἀρχά et de l'ὀμφαλός, de l'ὀμφαλός et de la σφραγίς, il y a peu de difficultés graves, puisque ces trois parties correspondent à des choses en effet bien distinctes, la réalité et le mythe, et à un enchaînement d'idées qui forme, de l'aveu de tout le monde, le plan type des odes de Pindare. Cela ne veut pas dire d'ailleurs que ce plan dérive de Terpandre ; nous venons de voir tout à l'heure que rien n'était moins prouvé. Quoi qu'il en soit à cet égard, nous pouvons, pour abréger, laisser de côté l'ἀρχά et la σφραγίς dans leurs rapports avec l'ὀμφαλός. Nous chercherons d'abord des exemples de προοίμιον et d'ἐξόδιον, ensuite de κατατροπά et de μετακατατροπά. Pour cela, nous allons prendre au hasard, dans l'ordre même où M. Mezger les examine, quelques-unes des odes de Pindare.

La première que nous rencontrons est la IIe Pythique, adressée à Hiéron. M. Mezger n'y trouve pas de προοίμιον. Mais il y voit un ἐξόδιον de huit vers. — On sait comment cette ode est composée. Après le mythe d'Ixion, qui en forme le milieu, elle se termine (v. 56-96) (1) par des éloges suivis de conseils. Ces conseils portent sur deux points : 1° se défier des flatteurs ; 2° être modéré

(1) Je cite, comme M. Mezger, d'après les chiffres de l'édition de Christ.

dans ses désirs et soumis à la volonté des dieux. Sur tout cela, remarquons-le, il n'y a pas le moindre doute. On peut disputer sur certaines allusions particulières, mais l'ordre général de ces idées n'est pas contestable. Or que fait M. Mezger? Il met dans la σφραγίς les éloges à Hiéron et la première partie des conseils; puis, de la seconde partie, il forme l'ἐξόδιον. Si l'ἐξόδιον était une division purement extérieure, par exemple une division métrique ou rhythmique, il n'y aurait rien à objecter à cela, pourvu qu'on nous montrât clairement le signe visible de cette division; mais, puisqu'on en fait, comme de toutes les autres, une division essentiellement logique, une division qui ne tient compte ni du mètre ni de la musique, et qui porte uniquement sur la pensée, je suis en droit de demander quelle logique il y a dans la séparation artificielle et arbitraire de deux groupes d'idées aussi étroitement unis que ces deux groupes de conseils, alors que le premier se trouve au contraire rattaché à des éloges, dont il est logiquement plus éloigné que du second groupe. Dès la première ode, par conséquent, je suis en défiance. Passons aux suivantes. Voici la IIIe et la Ire Pythique. Dans la IIIe, M. Mezger trouve un ἐξόδιον de treize vers; dans la Ire, un ἐξόδιον de deux vers seulement. Deux vers, ce n'est guère, pour constituer l'ἐξόδιον d'une ode qui en compte une centaine. Quels sont donc ces deux vers qui méritent d'être ainsi détachés des autres et mis à part? « Le premier des biens, dit Pindare, est d'être heureux; le second est d'avoir une bonne réputation; mais heureux par-dessus tout celui qui réunit ces deux biens. » Il faut avoir bien envie de trouver dans Pindare la septième des divisions de Terpandre, pour ne pas s'apercevoir que le poète ne fait que répéter ici, sous forme générale, ce qu'il vient de dire dans les vers précédents sur le bon emploi des richesses, qu'on doit consacrer à encourager les chants des poètes. Les sentences de ce genre sont on ne peut plus fréquentes chez Pindare, et rien n'est plus bizarre que de séparer violemment

celle-ci des vers qu'elle résume et qui l'expliquent. — Quant aux treize derniers vers de la IIIe Pythique, ils ne forment pas plus, à mon sens, un ἐξόδιον que ceux dont nous venons de parler. Ils contiennent deux conseils : celui de conformer ses vues à sa fortune, et celui d'employer ses richesses, quand on en a, de manière à mériter les éloges des poètes. Ces deux conseils se rattachent directement à toute la seconde moitié de l'ode, qui est fort longue, et qui comprend à elle seule les trois éléments ordinaires d'une ode complète : des éloges, un mythe, des conseils, entrelacés selon le dessin habituel des odes de Pindare. Le tout forme un ensemble indissoluble, et c'est peine perdue que de chercher dans cet harmonieux enlacement de pensées une σφραγίς et un ἐξόδιον.

La distinction du προοίμιον et de l'ἀρχά ne me semble pas beaucoup plus facile à faire que celle de la σφραγίς et de l'ἐξόδιον.

Je ne prétends pas, bien entendu, qu'il ne puisse jamais y avoir dans une ode une sorte de prélude, d'introduction distincte du premier groupe d'éloges. Précisément parce que je nie la réalité des sept parties pour laisser au poète sa liberté, je reconnais qu'il peut, s'il le veut, composer une sorte d'introduction à son poème, qu'on l'appelle d'ailleurs προοίμιον, ou προκώμιον, ou de tout autre nom. La Ire Pythique, par exemple, avec son beau début sur la puissance de la musique, paraîtra peut-être à certains lecteurs offrir un spécimen de cette forme de composition. C'est, en effet, le premier exemple de προοίμιον cité par M. Mezger, et je l'admets jusqu'à un certain point, à la condition qu'on veuille bien ne rien mettre de systématique ni dans la chose, ni dans le nom dont on l'appelle. Mais ce que je ne saurais accepter, c'est que l'existence plus ou moins certaine d'un προοίμιον dans la Ire Pythique m'oblige à croire que M. Mezger a raison d'en trouver un dans la Ire Olympique. On se rappelle le début célèbre : Ἄριστον μὲν ὕδωρ, etc.

M. Mezger forme un προοίμιον des sept premiers vers, qu'il sépare ainsi de l'éloge proprement dit de Hiéron. Mais faire cette séparation, c'est briser complètement la suite des idées. Le sens des sept premiers vers est celui-ci : autant l'eau l'emporte sur les autres éléments et le soleil sur les autres astres, autant l'emportent sur les autres victoires les triomphes olympiques, qui sont aujourd'hui l'objet de mes chants. Qu'est-ce que tout cela, sinon une manière de dire : « La victoire de Hiéron, que je vais chanter, est glorieuse entre toutes? » Si ce n'est pas là un éloge, le premier et le plus nécessaire au début d'une Olympique, je demande où on en trouvera, et en quoi la pensée du poète se distingue ici essentiellement de celle qu'il exprime un peu plus loin, lorsque, dans des vers que M. Mezger attribue à l'ἀρχά, il parle de détacher la lyre dorienne pour chanter Pise et la gloire du cheval Phérénicus.

Arrivons aux deux parties appelées par M. Mezger κατατροπά et μετακατατροπά, c'est-à-dire aux transitions. On pourrait croire que, sous ce nom de transition, M. Mezger entend quelque chose de plus important que ce que la rhétorique désigne ordinairement de la même manière, et qu'il appelle ainsi moins des transitions proprement dites (chose de soi peu intéressante) que de véritables morceaux, destinés, il est vrai, à servir de liaison entre deux autres parties, mais enfin ayant par eux-mêmes une valeur propre et une certaine étendue. Ce serait une erreur. Il y a sans doute des κατατροπαί auxquelles M. Mezger attribue une étendue de sept à huit vers. Mais d'autres sont beaucoup plus courtes. Même en ce qui concerne les plus longues, on verra d'abord, si l'on y regarde de près, qu'il faut souvent en rabattre; ensuite, à supposer qu'on les accepte telles que les donne M. Mezger, on reconnaîtra que ce sont toujours, selon lui, des transitions au sens propre du mot, des transitions plus ou moins semblables à celles qu'on peut trouver dans Bossuet ou dans Cicéron. — Voici par exemple la μετακατατροπά de la Ire

Olympique : c'est une des plus longues ; elle comprend sept vers. Après avoir raconté la gloire de Pélops, Pindare veut revenir à son héros, c'est-à-dire à Hiéron. Il continue : « Et la gloire des fêtes olympiques brilla au loin, grâce aux jeux de Pélops, dans lesquels la vitesse des coureurs et la vigueur indomptée des athlètes se disputent les prix. Durant tout le reste de sa vie, le victorieux jouit du doux éclat de sa gloire. Mais le bien présent est pour chaque homme le bien suprême. Je veux couronner aujourd'hui, etc. » Telle est, selon M. Mezger, la μετακατατροπά de la Ire Olympique (v. 96-103). Il est évident d'abord que tout cela ne forme pas un ensemble. Les premiers vers, en effet, se rattachent au récit de la mort de Pélops. Ce récit ne serait pas complet, si Pindare, après avoir dit que Pélops fut enseveli près de l'autel hospitalier d'Olympie, n'ajoutait quelques mots sur la gloire des jeux, inséparable de la gloire de Pélops. La transition se réduit donc en réalité à un seul vers, celui que nous avons traduit de la manière suivante : « Le bien présent est pour chaque homme le bien suprême. » Ici encore, par conséquent, comme tout à l'heure à propos des προοίμια et des ἐξόδια, nous arrivons à nous convaincre que les analyses de M. Mezger sont sujettes à caution. Mais supposons celle-ci admise : il n'en reste pas moins évident que toute cette prétendue μετακατατροπά n'est bien, dans la pensée de M. Mezger, qu'une simple transition au sens vulgaire du mot. Aussi, quand même on lui prouverait que la vraie transition, dans ce passage, se borne à un seul vers, je doute qu'il fût embarrassé pour si peu. La transition la plus courte, je dirai même la plus problématique, lui suffit pour constituer une κατατροπά parfaite. La κατατροπά de la IIe Olympique (p. 175) a *deux* vers : et encore, pour séparer ces deux vers du récit mythique qui forme l'ὀμφαλός, ce n'est pas trop de la foi robuste qui anime M. Mezger ; car ils sont si étroitement soudés à ce qui précède et à ce qui suit qu'on ne peut même pas les traduire isolément. Il s'agit de l'oli-

vier, et le poète continue ainsi sa phrase (v. 14-15) : « (L'olivier) que le fils d'Amphitryon apporta des bords ombragés de l'Ister pour en faire le témoignage éclatant des victoires olympiques, lorsque... » Il faut s'arrêter ici ; j'allais entrer dans l'ὀμφαλός. C'est ce bout de phrase mutilé qui forme, selon M. Mezger, la κατατροπά. — Voici encore la κατατροπά de la IIe Isthmique, qui est tout à fait analogue (v. 12-13) : je cite en grec, parce que le sens du premier de ces deux vers est controversé : Ἐσσὶ γὰρ ὢν σοφός· οὐκ ἄγνωτ' ἀείδω — Ἰσθμίαν ἵπποισι νίκαν, — τὰν etc.

Ces exemples suffisent, je crois, pour faire comprendre la méthode suivie par M. Mezger en matière de κατατροπαί et de μετακατατροπαί. Je me bornerai sur ce sujet à une réflexion : je demande s'il est raisonnable de croire que ces misérables lambeaux de phrases puissent être des *parties* d'une ode au même titre qu'un long récit mythique ou qu'une ample suite d'éloges. C'est abuser étrangement des mots que de rapprocher par la similitude des noms des choses aussi dissemblables. Je vois bien qu'il est nécessaire pour le système de trouver, même à ce prix, des κατατροπαί, comme tout à l'heure des ἐξόδια ; mais je ne comprends pas qu'un bon esprit, en pareil cas, ne sacrifie pas résolument le système à l'évidence et au sens commun.

En outre, si l'on peut trouver à si peu de frais dans Pindare des κατατροπαί (ajoutons des προοίμια et des ἐξόδια), je ne vois pas pourquoi on n'en trouverait pas partout. Et alors, ce n'est pas seulement l'ode triomphale qu'il faudrait rattacher aux nomes de Terpandre, mais aussi presque toute la littérature de tous les temps. Qu'on prenne un discours académique quelconque, celui d'hier ou celui de demain, on y distinguera sans peine des remercîments qui formeront l'ἀρχά, un récit de la vie du prédécesseur qui sera l'ὀμφαλός, et encore des remercîments ou des pensées générales qui seront la σφραγίς. Quant aux transitions, qui ne sait que c'est le triomphe du genre académique ? Voilà les κατατροπαί.

Restent le προοίμιον et l'ἐξόδιον, qu'on n'aura pas de peine à découvrir non plus dans les premières et dans les dernières phrases, si l'on sait se contenter aussi facilement que M. Mezger.

J'avoue pourtant volontiers, pour m'en tenir aux καταστροπαί, que les transitions ont quelquefois dans Pindare un caractère frappant qui explique certaines illusions. Pindare feint de s'égarer; il interpelle sa muse, il s'apostrophe lui-même, ou bien il prodigue les sentences. Tout cela est vrai. Mais il n'y a rien là d'extraordinaire. Ces faits sont la conséquence nécessaire : 1° du style lyrique, qui appelle cette vivacité de tours; 2° de la division même des odes de Pindare en trois groupes d'idées fondamentaux : éloges, mythes, éloges. Entre deux choses aussi distinctes que des éloges et un récit mythique, la transition n'est pas aisée. Il en résulte que le poète tantôt s'efforce de l'adoucir par des préparations, et tantôt cherche à l'excuser, pour ainsi dire, par les apparences de l'enthousiasme. De là ces jointures tantôt brusques et tantôt savamment ménagées qui, d'une manière comme de l'autre, ne peuvent manquer d'attirer l'attention. Mais dans tout cela, encore une fois, il n'y a rien qui ne s'explique directement par la nature même des choses, et il est impossible d'imaginer ce que les nomes de Terpandre ont à y voir.

III

Ceci nous amène à examiner avec un peu plus d'attention quel pouvait être le sens véritable de ces dénominations techniques que M. Mezger, après Westphal, emploie d'une manière si arbitraire. A supposer (ce qui n'est pas) qu'on soit en droit de considérer dans Pindare comme parties distinctes des transitions formées de quelques mots ou des maximes générales exprimées en deux vers, s'ensuit-il qu'on puisse attribuer à des divisions de

ce genre des noms empruntés aux compositions de Terpandre ? On voit l'objet de la question. S'il est vrai que les divisions de Terpandre n'ont pu présenter les caractères que M. Mezger, après M. Westphal, est obligé de reconnaître à celles de Pindare, il en résulte que tout le système se réduit à l'emploi d'une terminologie arbitraire sans aucun rapport avec la réalité.

Ce que nous savons de Terpandre se réduit malheureusement à peu de chose. Une douzaine de vers (qui ne sont même pas tous authentiques) et quelques informations très brèves éparses dans les écrivains anciens, voilà tout ce que nous possédons pour l'étudier directement et en lui-même. Ce n'est pas avec cela seul que nous pouvons arriver à une détermination précise du sens des sept parties mentionnées par Pollux. Mais il y a des analogies qui sont de nature à nous éclairer, et des vraisemblances générales d'où nous pouvons tirer quelques conclusions.

Le nome citharédique de Terpandre n'était pas le seul genre lyrique qui admît des divisions régulières et traditionnelles. Le nome aulétique de Sacadas, d'autres nomes encore, puis le dithyrambe, la parabase de la comédie, présentaient le même caractère. Nous savons quelque chose de ces divisions. Pour le nome de Sacadas, nous en connaissons les noms, conservés par Pollux. Pour le nome appelé τριμελής, pour celui qu'on appelait τετραοίδιος, nous pouvons deviner, d'après ces mots eux-mêmes, quelle était la nature de leurs divisions. Le dithyrambe avait ses ἀναβολαί caractéristiques, outre sa division plus douteuse en trois parties (ἀρχή, μέσον, ἔκβασις ou τελευτή). La parabase de la comédie enfin, avec sa septuple division (κομμάτιον, ἀνάπαιστοι, πνῖγος, ᾠδή, ἐπίρρημα, ἀντῳδή, ἀντεπίρρημα), nous est parfaitement connue. Or, que voyons-nous dans toutes ces divisions? Elles ont un caractère commun qui est remarquable : c'est d'être fondées sur la mélodie et sur le rhythme encore plus que sur les paroles. Ce sont plutôt des divisions musicales

que des divisions logiques et oratoires; ou du moins elles s'appliquent à des groupes d'idées assez distincts les uns des autres pour correspondre à des groupes mélodiques et rhythmiques parfaitement définis. La chose n'a pas besoin d'être démontrée pour la parabase, où elle est de toute évidence. Pour les autres genres, cela ressort clairement de la terminologie elle-même. Westphal le reconnaît en particulier pour le nome de Sacadas, dont il a eu à dire quelques mots. Cela étant, comment croire que chez Terpandre, dont les créations furent avant tout musicales, les divisions lyriques eussent un caractère tout différent?

Je n'ignore pas que Westphal cite un passage du *De Musica* (ch. VI) où il est dit que dans l'intérieur d'un même nome de Terpandre on ne trouvait pas encore la variété rhythmique et musicale qui fut plus tard en usage. Cependant Westphal lui-même déclare que les προοίμια des nomes de Terpandre étaient toujours en vers héroïques, quel que fût le mètre adopté pour le nome lui-même. Il ne prend donc pas tout à fait au pied de la lettre l'affirmation du pseudo-Plutarque. D'ailleurs, en ce qui touche la mélodie, il s'agit, dans le texte du *De Musica*, du passage d'un *mode* à un autre, de l'alliance, par exemple, du mode dorien et du mode lydien dans un même poème. On peut fort bien admettre que Terpandre, en effet, ne pratiquait pas ce genre de procédé, et croire, en même temps, que ses compositions musicales, sans réunir ensemble des modes différents, pouvaient comprendre une suite de morceaux mélodiques parfaitement distincts les uns des autres. Dans Pindare lui-même, l'épode se chantait sur un autre air que la strophe et l'antistrophe, bien que le mode ne changeât pas. Il n'en faut pas davantage pour expliquer la division des nomes citharédiques de Terpandre en sept parties, et cette division garderait ainsi le caractère musical qu'on trouve dans toutes les autres divisions analogues.

Mais admettons, si l'on veut, que les divisions de Ter-

pandre fussent fondées plutôt sur le sens des paroles que sur la mélodie. Suit-il de là qu'elles fussent semblables à celles que M. Mezger trouve dans Pindare? Il est permis d'affirmer le contraire. Si les divisions de Terpandre étaient des divisions logiques (et non musicales), il est certain qu'elles s'appliquaient du moins à des groupes d'idées facilement saisissables et nettement séparés par le sens. Pour les προοίμια, Westphal lui-même l'avoue, ce qui me dispense d'y insister. Mais, même pour les autres parties, à défaut de témoignages exprès, cela est certain *a priori*. Prenons, par exemple, les κατατροπαί. S'imagine-t-on qu'au temps de Terpandre, deux ou trois siècles avant la rhétorique, on se fût avisé de distinguer et de cataloguer, dans un poème musical, une chose aussi délicate, aussi fugitive et, en somme, aussi secondaire que l'est une transition oratoire proprement dite? C'est l'esprit analytique du ve et du ive siècle qui a commencé à distinguer dans la suite du discours ces rapports abstraits des idées entre elles. Mais, au viie siècle, était-ce possible? Conçoit-on Terpandre donnant à des transitions du genre de celles que nous avons citées plus haut un nom et une place d'honneur dans la constitution de ses nomes citharédiques? La rhétorique instinctive de ces temps reculés a bien pu distinguer de bonne heure dans un poème le commencement, le milieu et la fin. Mais des transitions proprement dites, des transitions presque insaisissables, cela peut-il se supposer? J'ignore ce qu'étaient au juste les κατατροπαί de Terpandre; mais ce que j'ose affirmer, c'est qu'elles n'avaient à coup sûr aucune ressemblance avec ce que nous avons étudié tout à l'heure sous ce nom.

Ce que nous venons de dire des κατατροπαί s'applique d'ailleurs aussi bien à la plupart des autres parties qu'on essaie de nous montrer dans Pindare. Lors même que les idées qu'on range sous ces divers titres peuvent à la rigueur être distinguées de celles qui précèdent ou qui

suivent, la séparation est souvent des plus difficiles à établir. L'analyse la plus subtile y parvient à peine. Il y a tant d'arbitraire dans ces tentatives que les adeptes de la théorie ne s'entendent même pas entre eux. Ce qui est κατατροπά pour M. Mezger est σφραγίς pour Westphal, et réciproquement. Comment Terpandre, ce primitif, cet inventeur de mélodies simples et graves, aurait-il eu seulement le soupçon de ces subtilités?

M. Westphal, il est vrai, reconnaît volontiers que l'on ne trouve plus dans Pindare que des vestiges de la division de Terpandre. Il est, sur ce point, plus accommodant que son disciple. Ce n'est pas tout à fait Terpandre que Pindare nous restitue, c'est seulement une image de son art, une image affaiblie et un peu effacée. Si effacée, ajoutons-nous, qu'il ne reste rien du tout de l'original. Puisqu'on en retrouve autant dans Bossuet ou dans Villemain, il est inutile d'évoquer, à propos de Pindare, le souvenir de Terpandre, et d'édifier là-dessus toute une théorie.

Concluons donc sans hésiter que le jugement de M. Christ rapporté au début de cette étude n'a pas cessé d'être vrai : la théorie des sept parties n'est qu'une fantaisie. On ne peut l'appliquer à Pindare qu'à deux conditions : la première est de soumettre sa poésie à des découpages artificiels qui la mutilent; la seconde est de dénaturer gravement le caractère même des divisions de Terpandre. Il est fâcheux qu'un savant estimable, écrivant un gros volume d'utiles commentaires sur Pindare, ait commencé par s'embarrasser d'un pareil système, et qu'il en ait porté le faix consciencieusement d'un bout à l'autre de son œuvre.

VIES DES SOPHISTES

DE PHILOSTRATE

EXTRAITS D'UNE TRADUCTION NOUVELLE

De Mr E.-J. Bourquin

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Flavius Philostrate, deuxième du nom, et petit-fils de Verus, ne doit être confondu ni avec le premier Philostrate, son père, ni avec le troisième, appelé ordinairement Philostrate le jeune, ou Philostrate de Lemnos. Celui-ci était le petit-neveu, et aussi, par sa mère, le petit-fils de notre auteur (1).

Suidas a fixé, non sans quelques erreurs (2), la généa-

(1) Son père s'appelait Nervien, et était fils d'une sœur du deuxième Philostrate. Ayant épousé une fille de celui-ci, sa cousine germaine, il en eut Philostrate le jeune.

(2) La principale erreur de Suidas se rapporte au troisième Philostrate. Voici ce qu'il en dit : ...Φιλόστρατος Νεβριανοῦ ἀδελφόπαιδος Φιλοστράτου τοῦ δευτέρου ....ἀκουστής τε καὶ γαμβρὸς γεγονὼς τοῦ δευτέρου Φιλοστράτου, etc. Comment Philostrate le jeune aurait-il été le gendre du deuxième Philostrate, que lui-même cite comme son grand-père maternel? Voir le προοίμιον du livre des εἰκόνες du troisième Philostrate, ligne 5e, editio altera, de Kayser : ἐσπούδασταί τις γραφικῆς ἔργων ἔκφρασις τῷ ὁμωνύμῳ καὶ μητροπάτορι, etc.

logie de cette famille de sophistes, parmi lesquels celui dont nous devons nous occuper fut, sans contredit, le plus remarquable. Le même Suidas a donné aussi, des œuvres de Flavius et de celles des deux autres, une liste un peu inexacte, mais qui a été heureusement corrigée par les patientes investigations de Kayser (1).

Que savons-nous de la vie du deuxième Philostrate? Assez peu de chose; mais nous pouvons néanmoins reconstituer, souvent d'après son propre témoignage, un certain nombre de faits essentiels de sa biographie. Né à Lemnos, berceau de toute sa famille, à une date qu'il est impossible de fixer (2), il reçut, très probablement de son père, ces premiers éléments de l'instruction qu'on appelait la critique (3). Encore adolescent, il suivit à Athènes les leçons du sophiste Proclus (4); nous le voyons ensuite fréquenter l'école d'Antipater (5) et celle d'Hippodrome (6). Enfin, il ouvre lui-même, dans Athènes, une école de sophistique, ce qui le fait désigner, par ses contemporains, sous le nom de Philostrate d'Athènes (7). Quelle fut la durée, quel fut le succès de cet enseignement? Nous n'en savons rien. Toujours est-

(1) Suidas donne quatre livres, au lieu de deux seulement, aux βίοι σοφιστῶν, ainsi qu'aux εἰκόνες du deuxième Philostrate. Il lui enlève à tort la paternité du νέρων et du γυμναστικόν, pour attribuer ces deux ouvrages au premier Philostrate, etc. Voir dans la grande édition (ed. altera, Turici) de Kayser, à la page II de la præfatio, tout le passage de Suidas, cité en note, et la discussion du savant éditeur, à propos de ce passage.

(2) Je pencherais pour une date assez voisine de l'année 170 de notre ère ; mais c'est là une simple conjecture, fondée sur ce que notre auteur, d'après Suidas, est mort déjà vieux sous Philippe l'Arabe.

(3) La critique, préliminaire obligé de toute éducation libérale, comprenait alors l'étude de la langue et l'appréciation des modèles littéraires.

(4) Voir la *Biographie de Proclus,* liv. II, b. XXI, § 1.

(5) Voir la *Biographie d'Antipater*, liv. II, b. XXIV, § 1.

(6) Voir la *Biographie d'Hippodrome,* liv. II, b. XXVII, § 3.

(7) C'est ainsi qu'il est désigné, pendant tout le siècle qui a suivi sa mort. Voir Kayser, *loco citato,* p. II.

il que Philostrate ne tarde pas à se fixer à Rome. Admis, comme il le dit lui-même (1), dans un cercle de philosophes et de géomètres qui formaient à l'impératrice Julia Domna comme une petite cour savante, il sut conquérir et conserver la faveur de cette princesse lettrée, qu'il paraît avoir accompagnée dans ses nombreux voyages. Il aurait ainsi visité, s'il faut l'en croire, la plus grande partie de l'univers (2). Nous ne voyons pas que Philostrate, après l'épouvantable fratricide de Caracalla (en 212), se soit retiré de la cour; en effet, l'année suivante, en 213, il était encore au nombre des familiers du prince, au moment où celui-ci, contre toute attente, s'éprit d'un si bel enthousiasme pour Héliodore l'Arabe (3). Sous les empereurs suivants, nous perdons un peu sa trace. Toutefois Suidas nous apprend qu'il continua d'enseigner à Rome, sous Alexandre Sévère, et même jusque sous Philippe, ce qui ne permet pas de supposer qu'il soit mort avant 244.

Disons maintenant un mot de ceux de ses ouvrages que nous avons conservés. Ces ouvrages sont au nombre de sept:

1° La *Vie d'Apollonius de Tyane*, en huit livres. C'est à la demande de Julia Domna que fut composé cette espèce de roman (4), qui a pour but de rétablir, en face du christianisme naissant, et par la glorification d'un py-

(1) *Vie d'Apollonius de Tyane,* liv. I, ch. 3.

(2) *Ib.,* liv. VIII, ch. 31, à la fin.

(3) *Biographie d'Héliodore l'Arabe,* liv. II, b. XXXII. Kayser, éd. spéc. (1838), p. 388, donne une note d'Olearius qui, d'après Spartien, et Hérodien, liv. IV, croit pouvoir assigner cette date à l'aventure d'Héliodore.

(4) Μεταγράψαι τε προσέταξε τὰς διατριβὰς ταύτας καὶ τῆς ἀπαγγελίας αὐτῶν ἐπιμεληθῆναι. Il s'agit des *Mémoires de Damis sur Apollonius de Tyane.* (*Ap. de Tyane*, liv. I, ch. III, éd. Didot.) La *Vie d'Apollonius* ne fut certainement pas terminée avant l'année 217, date de la mort de Julia Domna. Sans cela Philostrate, qui avait entrepris ce travail à la demande de cette princesse, n'aurait pas manqué de la lui dédier. Voir, pour cette œuvre si importante, la belle traduction de M. Chassang.

thagoricien thaumaturge, le prestige déjà bien diminué des vieilles croyances;

2° Les *Vies des sophistes,* en deux livres, contenant : 1° une dédicace à Antonius Gordien; 2° une introduction; 3° cinquante-neuf biographies. Ce livre, où les sophistes sont répartis en trois classes, est un peu inexact et un peu incomplet dans ses deux premières parties (1), mais infiniment précieux dans la troisième, qui est de beaucoup la plus longue, et qui nous fait connaître, mieux qu'aucun autre ouvrage, la vie intellectuelle au IIe et au IIIe siècles de notre ère. Les vies ont été publiées sous Alexandre Sévère et, probablement, vers l'année 230 (2);

3° L'*Héroïque,* dialogue où l'auteur semble se proposer d'offrir à son siècle un idéal de vertu dans la personne des anciens héros, et de rehausser la sophistique, en la faisant remonter jusqu'à Palamède. On est fondé à croire que Philostrate, en écrivant cet ouvrage, avait aussi pour but de se faire bien venir de Caracalla, qui prétendait prendre Achille pour son modèle (3);

4° Les εἰκόνες (4), ou tableaux, simple recueil d'exercices de rhétorique appliquée à la description de soixante-quatorze peintures dont était orné le portique de Naples. Cet ouvrage est d'un prix inestimable pour l'archéologie et pour l'histoire de l'art;

5° Soixante-quinze lettres, qui sont, pour la plupart,

(1) J'entends ici, par les deux premières parties : 1° les huit biographies consacrées aux pseudo-sophistes, ou sophistes-philosophes; 2° les neuf biographies suivantes, consacrées aux sophistes anciens.

(2) Cette date, approximative, il est vrai, ressort de la dédicace adressée au proconsul Antonius Gordien, qui fut chargé, à ce titre, du gouvernement de l'Afrique en 229, ou en 230 plus probablement. (Voir Kayser, ed. altera, Turici, p. 1 du *Procemium vitarum.*) Le savant éditeur, pour préciser cette date de l'envoi de Gordien en Afrique, invoque Jul. Capitolinus. (Gordien, (ch. II;) Maximinus, (ch. IV;) Hérodien, (liv. VII, ch. V.)

(3) Pour ce détail, Kayser renvoie à Hérodien, IV, 8, à Dio Cassius, 77-16.

(4) Philostrate le jeune a fait paraître sous le même titre un recueil analogue, que nous avons mentionné plus haut.

de véritables compositions d'école, plus travaillées encore et plus limées, s'il se peut, que les lettres même de Pline le Jeune ;

6° *Néron,* petit dialogue satirique à l'adresse de celui qui, bien que chanteur médiocre, se croyait le premier artiste du monde ;

7° Enfin, *la Gymnastique*, dont le but paraît avoir été (1) de remettre en honneur la pratique des exercices corporels, et de rendre ainsi leur lustre aux couronnes des grands jeux de la Grèce.

Tourné vers le passé, profondément épris des merveilles de la Grèce antique, Philostrate, en présence d'un monde nouveau qu'il ne comprend pas ou qu'il ne veut pas voir, cherche, par tous les moyens possibles, à reconstituer les forces vives de la société païenne ; c'est là l'idée maîtresse de la plupart de ses œuvres. Dans cette espèce d'apostolat qui, d'ailleurs, ne pouvait réussir, il considère comme son principal moyen d'action la puissance de la parole ; il met au premier rang l'éloquence, qui, après avoir été si longtemps la reine du monde, s'était réfugiée, au IIe siècle de notre ère, dans les écoles de sophistique ; et, sans s'apercevoir que cette éloquence, ingénieuse au possible, mais réduite à s'exercer sur des matières fictives, n'a plus que les apparences de la vie, il a foi en elle, et semble la croire en état de régénérer le monde. Telle est, du moins, l'idée que je me fais de l'état d'esprit de Philostrate, en voyant avec quel enthousiasme il salue, dans les grands sophistes de son temps, ceux qu'il prend naïvement pour de nouveaux Démosthènes.

Le recueil des vies des sophistes est peut-être celle des œuvres de Philostrate qui mérite le mieux d'attirer notre attention, parce qu'il nous fait connaître des hommes dont, sans lui, nous saurions à peine les

(1) Cela me paraît ressortir de cette phrase : τούτοις ἑπόμενοι σοφίαν τὴν γυμναστικὴν ἐνδειξόμεθα καὶ τοὺς ἀθλητὰς ἐπιρρώσομεν καὶ ἀναβήσει τὰ στάδια ὑπὸ τοῦ εὖ γυμνάζειν (16-4).

noms (1) et qui n'en ont pas moins exercé sur leur époque une sorte de royauté intellectuelle. Je parle des adeptes de la sophistique deuxième, c'est-à-dire des sophistes dont les quarante et une biographies se succèdent, depuis celle d'Eschine, exclusivement, jusqu'à celle d'Aspasius. Il est intéressant de constater, par le témoignage du biographe, la vogue prodigieuse dont ont joui ces orateurs d'école élevés pour charmer, en traitant des causes fictives, une société que les tours de force de la parole enthousiasmaient jusqu'au délire. On aime aussi à trouver, dans certaines biographies (2), des détails pleins d'intérêt sur le régime des écoles, sur l'enseignement officiel et sur l'enseignement libre, sur les rapports des sophistes avec les princes, avec les villes, avec leurs confrères, avec leurs élèves, sur les séances d'apparat, etc. J'ai fait, de ces questions diverses, l'objet d'une étude assez détaillée, mais que je ne puis insérer ici, et qui excéderait même de beaucoup les dimensions d'une simple préface destinée à précéder le recueil des vies. Peut-être ce travail verra-t-il le jour. En attendant, je dois dire pourquoi j'ai traduit les βίοι σοφιστῶν, sur quels principes je me suis guidé dans ce travail, et de quels secours je me suis aidé pour le faire.

J'ai traduit les vies, parce qu'un des princes de la critique française m'a dit que cette traduction comblerait une lacune.

En effet, Belin de Ballu, dans son histoire critique de l'éloquence grecque, a bien inséré un certain nombre de morceaux empruntés aux βίοι σοφιστῶν, mais il s'en faut qu'il ait traduit tout l'ouvrage, et, de plus, la version

(1) J'excepte, bien entendu, ceux des sophistes dont nous possédons les œuvres, Hermogène, Aristide, Élien, etc.

(2) Voir *surtout*, pour l'enseignement et le régime des écoles, les *Biographies* de Théodote, d'Adrien, de Proclus; pour les séances d'apparat, les *Biographies* d'Alexandre et de Philagre; pour le grand rôle des sophistes dans la hiérarchie sociale de leur temps, les *Biographies* de Scopélianus, de Polémon, d'Hérode, d'Adrien, de Damianus.

qu'il en donne, bien que d'une rare élégance, laisse grandement à désirer pour l'exactitude. Je ne veux pas parler seulement de certaines fautes énormes qui la déparent, et qu'il faut imputer à l'imperfection des textes que l'éminent traducteur avait sous les yeux ; cette excuse, fort légitime d'ailleurs, ne peut être invoquée que pour un petit nombre d'endroits (1), et il n'en reste pas moins vrai que Belin nous a donné plutôt une série de morceaux agréables, écrits d'après un texte ancien, qu'une reproduction un peu fidèle de ce texte lui-même. En un mot, il a pris avec Philostrate, comme il l'a fait avec Oppien de Syrie, des libertés que le système de son temps autorisait, mais que nous n'aimons plus autant aujourd'hui.

J'ai donc cru qu'il y avait lieu : 1° de traduire pour la première fois tous les morceaux, et ils sont fort nombreux, auxquels Belin n'avait pas touché ; 2° de reprendre et de modifier son travail sur les notices ou sur les portions de notices qu'il lui a plu de faire entrer dans son histoire.

La traduction dont on va lire quelques extraits est donc, pour une portion très considérable, la première qui, en français du moins, ait été faite de cet ouvrage. Il ne m'appartient pas de décider si j'ai ou non réussi dans ce travail ; mais je crois devoir dire de quelles idées je me suis inspiré pour le faire. J'ai cru que mon premier devoir était de reproduire avec fidélité les pensées de l'auteur, et aussi, toutes les fois que la chose était possible, ses expressions et ses tournures. Je me suis fait une loi de respecter les façons de dire qui lui sont propres, les images brillantes qu'il affectionne, les constructions hardies dont il se plaît à user, les répétitions même qu'il emploie, non pas au hasard, mais par calcul, et parce qu'une négligence aimable lui paraît de bon goût.

(1) Par exemple, pour la *Biographie* de Polémon, au § 27, et pour celle d'Hippodrome, au § 3.

En un mot, j'ai fait tous mes efforts pour conserver à ce style, si travaillé sans en avoir l'air, la physionomie qui le distingue de tous les autres. Mais je n'ai pas été plus loin : je n'ai pas voulu suivre Philostrate jusque dans les témérités qu'il se permet quelquefois, en rompant avec audace les liens essentiels de la phrase ; je ne me suis pas asservi à reproduire ses tournures, quand elles sont en désaccord avec les règles de la syntaxe. On me pardonnera, je l'espère, de n'avoir pas fait passer dans la traduction ces anacoluthes, dont il faut dire, du reste, que l'auteur a usé moins souvent dans les vies des sophistes que dans ses autres ouvrages.

Les notes assez nombreuses dont j'ai cru devoir accompagner mon travail sont de plusieurs sortes. Les unes sont relatives à la discussion du sens dans les passages les plus difficiles, et l'on verra que, dans cet ordre d'idées, j'ai mis largement à contribution les remarques de plusieurs doctes personnages qui se sont occupés de Philostrate (1). D'autres notes fournissent des éclaircissements historiques, géographiques ou chronologiques. Quelques-unes indiquent des rapprochements. Un très petit nombre enfin sont consacrées à l'appréciation de certains passages, dont la nature autorisait ou appelait un jugement critique de ma part. Voilà pour ce qui est des notes qui accompagnent la traduction. Je dois dire un mot maintenant de l'appendice dont elle est suivie. Comme on le verra, ce travail a pour but de compléter, dans ce qu'elles ont d'insuffisant, certaines notices de Philostrate, et aussi de rectifier les erreurs qu'il a pu commettre. Il porte successivement sur la dédicace, sur l'introduction et sur la plupart des cinquante-neuf biographies. On y trouvera des détails puisés aux meilleures sources et qui, j'ose l'espérer, ne paraîtront pas trop dénués d'intérêt.

(1) Entre autres, Olearius, Bonfinius, Jacobsius, Valesius, et, par-dessus tout, Kayser, qui, en réunissant les notes de ces divers critiques, y a joint des remarques presque toujours judicieuses.

Pour faire cette traduction, j'ai eu sous les yeux les trois textes suivants :

1° Kayser, édition spéciale des βίοι σοφιστῶν (1838);

2° Kayser, édition générale in-4° (*editio altera, Turici,* etc.);

3° Westermann, collection Didot, XXXIIe volume.

Ces trois textes sont généralement d'accord; toutefois, ils présentent un certain nombre de variantes, dont quelques-unes ont de l'importance. Il m'est donc arrivé d'être obligé de faire un choix; dans ce cas, j'ai eu soin d'indiquer par une note la variante que j'adopte, et, la plupart du temps, les motifs de ma préférence.

Le comité de rédaction de l'*Annuaire* ayant bien voulu me faire savoir qu'il était disposé à insérer quelques extraits de mon travail, j'ai cru devoir choisir les morceaux suivants :

1° L'introduction, parce qu'elle contient comme un abrégé de tout l'ouvrage de Philostrate, et qu'elle en marque, d'une manière assez précise, les principales divisions;

2° La vie de Gorgias, parce que notre auteur considère celui-ci comme le père de la sophistique ancienne, et que, d'autre part, l'admiration outrée de Philostrate pour le rhéteur de Léontium est un fait curieux à étudier quand on a lu Platon;

3° La vie d'Antiphon de Rhamnonte, parce qu'elle justifie, par ses inexactitudes, mon jugement sur le peu de soin qu'a pris Philostrate de se bien renseigner à propos des rhéteurs anciens;

4° La vie de Critias, à cause de la remarquable appréciation littéraire qui la termine;

5° La vie d'Alexandre Péloplaton, parce qu'on y trouve un récit assez complet d'une des grandes séances, ou, si l'on veut, d'une des joutes oratoires de la sophistique deuxième;

6° Enfin, la vie d'Onomarque, à cause de la citation qu'elle contient, et qui montre combien on pouvait dire

des sophistes de ce temps, mieux encore que de Sénèque : *Dulcibus abundabant vitiis.*

Voici, du reste, la liste complète des soixante et une parties dont se compose l'ouvrage de Philostrate. Cette espèce de table des matières permettra de retrouver tout de suite la place de chacun des extraits dans l'œuvre totale.

PLAN DU RECUEIL DE PHILOSTRATE

LIVRE PREMIER.

DÉDICACE A ANTONIUS GORDIANUS

INTRODUCTION.

Première série. — Sophistes philosophes ou pseudo-sophistes.

1. Eudoxe de Cnide.
2. Léon de Byzance.
3. Dias d'Éphèse.
4. Carnéade.
5. Philostrate d'Égypte.
6. Théomneste.
7. Dion de Pruse, ou Chrysostome.
8. Favorinus d'Arles.

Deuxième série. — Sophistes anciens.

9. Gorgias de Léontium.
10. Protagoras d'Abdère.
11. Hippias d'Élis.
12. Prodicus de Céos.
13. Polus d'Agrigente.
14. Thrasymaque de Chalcédoine.
15. Antiphon de Rhamnonte.
16. Critias.
17. Isocrate.

Troisième série. — Sophistes nouveaux.

18. Eschine.
19. Nicétès de Smyrne.
20. Isée d'Assyrie.
21. Scopélianus.
22. Denys de Milet.
23. Lollianus d'Éphèse.
24. Marcus de Byzance.
25. Polémon de Laodicée.
26. Secundus d'Athènes.

LIVRE II.

Suite des sophistes nouveaux.

1. Hérode d'Athènes.
2. Théodote.
3. Aristoclès de Pergame.
4. Antiochus d'Èges.
5. Alexandre de Séleucie.
6. Varus de Perge.
7. Hermogène de Tarse.
8. Philagre.
9. Aristide d'Adriani.
10. Adrien de Tyr.
11. Chrestos de Byzance.
12. Pollux de Naucratis.
13. Pausanias de Césarée.
14. Athénodore.
15. Ptolémée de Naucratis.
16. Évodianus de Smyrne.
17. Rufus de Périnthe.
18. Onomarque d'Andros.
19. Apollonius de Naucratis.
20. Apollonius d'Athènes.
21. Proclus de Naucratis.
22. Phénix de Thessalie.
23. Damianus d'Éphèse.
24. Antipater d'Hiérapolis.
25. Hermocrate de Phocée.
26. Héraclide de Lycie.
27. Hippodrome de Thessalie.
28. Varus de Laodicée.
29. Quirinus de Nicomédie.
30. Philiscus de Thessalie.
31. Élien de Rome.
32. Héliodore l'Arabe.
33. Aspasius de Ravenne.

LIVRE PREMIER

INTRODUCTION (1)

Il faut voir dans la sophistique primitive la rhétorique (2) 1
appliquée à la philosophie : elle traite, en effet, dans ses dissertations, les mêmes matières que les philosophes ; seulement, voici la différence : avec leur système d'interrogations insidieuses, et leur manière de traiter les

(1) Voir l'extrait de l'appendice, page 151.

(2) Les chiffres placés en marge renvoient aux divisions du texte, dans l'édition Didot.

questions par une minutieuse analyse des détails (1), les philosophes nous avouent, sur bien des points, qu'ils sont encore dans l'ignorance, et, ces points-là, le sophiste des anciens temps en parle comme de choses qu'il connaît. Aussi, les paroles qui lui servent de préambule sont : « Je sais », ou bien : « Je connais », ou bien encore : « Il y a longtemps que j'ai tiré au clair... » ou enfin : « Il n'y a rien de certain pour l'homme. » Or, cette façon d'entrer en matière annonce une noble fierté de langage, un esprit plein d'assurance, une vue claire de la vérité. Donc, la philosophie rappelle les procédés de la divination humaine, telle que l'ont constituée les Égyptiens, les Chaldéens et, avant eux, les Indiens; de cette divination, qui demande à l'examen d'une infinité d'astres la connaissance conjecturale du vrai, tandis que la sophistique rappelle le langage des devins et la voix des oracles.

2 Écoutons, en effet, Apollon Pythien :

« Pour moi, je sais le nombre des grains de sable et les dimensions de la mer. »

Ou bien :

« Jupiter à la voix retentissante donne à Tritogénie des murailles de bois (2). »

Ou bien encore :

« Néron, Oreste, Alcméon, tous meurtriers de leurs mères (3). »

(1) Kayser (éd. spéciale, 1838, p. 153), dit, à propos de ce passage : τὰ σμικρὰ τῶν ζητουμένων προβιβάζοντες sunt, qui pedetentim progrediuntur in confirmandis minutis quæstionum particulis. — Il doit y avoir là, selon moi, une allusion à la méthode de Socrate, qui, faisant avouer successivement à son adversaire une foule de choses, à première vue indifférentes, l'amenait à se contredire, ou à reconnaître son erreur.

(2) Ces deux oracles sont dans Hérodote. (I, 47; VII, 141.)

(3) On trouve ce vers dans Suétone (*Néron*, 39).

et tant d'autres oracles, où le dieu semble parler comme un sophiste.

En se proposant les matières mêmes de la philoso- 3
phie, la sophistique primitive les traitait sans restriction dans toute leur étendue ; elle dissertait, en effet, sur la bravoure ; elle dissertait sur la justice, sur les héros, sur les dieux, sur la manière dont s'est formée, pour ainsi dire, la figure du monde.

Après cette sophistique, il en vint une autre qu'il faut nommer la deuxième, plutôt que la nouvelle sophistique, car elle aussi appartient aux temps anciens. Celle-ci étudia (1) les types du pauvre, du riche, du puissant, du tyran, et traita les sujets particuliers (2) qui nous sont fournis par l'histoire.

La sophistique primitive fut inaugurée en Thessalie par Gorgias de Léontium ; la seconde le fut par Eschine, fils d'Atromète, après que, son échec ayant mis fin, dans Athènes, à sa carrière politique, il eut fixé son existence en Carie et à Rhodes. Les disciples d'Eschine, pour traiter un sujet, se réglaient sur l'art, et ceux de Gorgias, sur leur bon plaisir (3).

(1) Notons bien cette évolution de la sophistique. Comme la philosophie avec Socrate, elle semble restreindre son vol, et ne plus embrasser aussi complètement le champ des connaissances humaines.

(2) Τὰς ἐς ὄνομα ὑποθέσεις. — Kayser (éd. spéciale, 1838, p. 155) : « Dicuntur eæ nonnunquam simpliciter ὑποθέσεις, *causæ finitæ*, atque « opponuntur θέσεσι, *causis infinitis* ». — Quintilien, *Inst. or.*, liv. III, ch. v, p. 129 (éd. Halm), s'occupe minutieusement de la distinction de ces deux catégories de causes. Je ne citerai que ce qui a directement rapport au sujet qui nous occupe : 1° sur les quæstiones infitæ : « Infinitæ sunt, quæ remotis personis et temporibus et locis « ceterisque similibus in utramque partem tractantur, quod Græci « θέσιν dicunt, etc. » 2° Sur les quæstiones finitæ : « Finitæ autem « sunt ex complexu rerum, personarum, temporum, ceterorumque : hæ « ὑποθέσεις à Græcis dicuntur, causæ à nostris ». Enfin, un peu plus bas : « Hæ autem, quas infinitas voco, et generales appellantur : quod si est verum, finitæ speciales erunt ». — Si je pouvais me servir ici de deux termes philosophiques, je dirais que les θέσεις sont des sujets abstraits, et les ὑποθέσεις, des sujets concrets.

(3) Philostrate aurait dû expliquer comment et en quoi les so-

4 Selon quelques-uns, c'est Périclès qui aurait ouvert le premier les sources de l'improvisation, et c'est là ce qui a fait considérer Périclès comme un si puissant orateur; selon d'autres, ce serait le Byzantin Python, à qui le seul Démosthène, parmi les Athéniens, se vante d'avoir pu tenir tête, tant son assurance était grande, tant sa faconde était intarissable ; il en est enfin qui attribuent à Eschine le premier usage de la parole improvisée. Il se serait servi de ce moyen pour charmer le roi de Carie, Mausole (1), auprès duquel il s'était rendu, parti de Rhodes sur un navire.

Pour moi, je crois que, dans ses ambassades et dans le compte rendu de ses ambassades, dans ses plaidoyers et dans ses harangues, Eschine a improvisé plus que personne au monde, et si, parmi ses discours, il nous a laissé seulement ceux qu'il a (2) écrits, c'est qu'il a craint de paraître trop au-dessous de Démosthène, qui prenait son temps pour composer. Mais, selon moi, c'est Gorgias

phistes nouveaux ont substitué des règles à la fantaisie qui, selon lui, avait seule guidé leurs devanciers. — Voici le texte : μετεχειρίζοντο τὰς ὑποθέσεις οἱ μὲν ἀπ' Αἰσχίνου κατὰ τέχνην, οἱ δ' ἀπὸ Γοργίου κατὰ τὸ δόξαν. Je crois mon interprétation exacte. Toutefois, je dois dire que Kayser paraît entendre autrement. Voici, en effet, ce qu'il dit, page 155 de son édition spéciale (1838) : Ait Philost. Æschinem qui sequerentur, in artificio orationis, qui Gorgiam, in qualibet sententia probanda elaborasse.

(1) Je laisse à Philostrate toute la responsabilité de cet anachronisme. — Artémise éleva à son mari un magnifique tombeau en 355, aliter, 353 av. J.-C. — Eschine, qui s'exila en 330 pour se rendre d'abord à Éphèse, puis à Rhodes, n'a pu partir de ce pays pour aller en Carie du vivant de Mausole.

(2) Telle est, je crois, la pensée un peu subtile de Philostrate. Du reste, voici le texte : καταλιπεῖν δὲ μόνους τοὺς ξυγγεγραμμένους τῶν λόγων, ἵνα τῶν Δημοσθένους φροντισμάτων μὴ πολλῷ λείποιτο. — S'il y avait μόνον, l'idée serait très claire ; mais il y a μόνους, et il faut bien entendre, il me semble : de ses nombreux discours, Eschine n'a osé en laisser par écrit que quelques-uns, ou, pour suivre le texte de plus près, ne nous a laissé que ceux qu'il prit la peine d'écrire, parce qu'il craignait, pour le reste, la comparaison qu'on pourrait faire de ses œuvres avec les compositions si travaillées de Démosthène. Suis-je dans le vrai? J'avoue que cette interprétation subtile ne me

qui a inauguré l'éloquence improvisée; c'est lui, en effet, qui, se présentant au théâtre d'Athènes, eut l'audace de dire : « Proposez-moi un sujet »; et, en se déclarant le premier capable d'aborder cette épreuve, il faisait bien voir qu'il savait tout, qu'il pouvait, en se livrant à l'inspiration du moment, parler sur n'importe quel sujet.

Et voici, je crois, comment Gorgias eut l'idée de cette 5
innovation : Prodicus de Céos avait composé un morceau qui n'est pas sans charme; en voici le sujet : la Vertu et la Mollesse viennent trouver Hercule, sous la forme de deux femmes, dont l'une est revêtue d'une foule d'ajustements trompeurs, et l'autre, d'un costume exempt de toute recherche. Ces deux femmes proposent à Hercule, encore jeune, l'une, la paresse et les délices, l'autre, la sueur et les fatigues. Ce morceau, dont il avait assez longuement développé la fin, Prodicus le colportait de ville en ville, et le débitait pour de l'argent, charmant ainsi les cités à la manière d'Orphée ou de Thamyris. Il se mit par là en grand honneur à Thèbes, et en plus grand encore à Lacédémone : on lui savait gré d'une leçon qu'on croyait profitable à la jeunesse.

Mais Gorgias sourit de pitié, en voyant Prodicus re- 6
battre ainsi mille et mille fois la même matière, et il se livra, pour parler, à l'inspiration du moment. Toutefois, il ne le fit pas sans exciter l'envie. Il y avait, à Athènes, un certain Chéréphon, non pas celui que la comédie appelait l'homme à la figure de buis, qui s'était tourné le sang à force de travailler; mais le Chéréphon dont je parle, c'est-à-dire un ami de l'invective, un railleur sans vergogne. Or, ce Chéréphon, voulant dauber sur les exercices de Gorgias, lui parla ainsi : « Dis-moi donc, ô Gorgias! Pourquoi les fèves font-elles gonfler le ventre, et ne

plaît guère, et que j'aimerais mieux entendre tout simplement : il a pris soin seulement de nous laisser par écrit quelques discours, pour montrer que, dans ce genre de travail, il ne le cédait guère à Démosthène; mais ce sens si naturel ne peut guère s'accorder avec le μόνους ξυγγεγραμμένους.

font-elles pas gonfler le feu? » Sans se laisser le moins du monde dérouter par une question pareille : « Ce point-là, répondit Gorgias, je te laisse le soin de le résoudre; mais ce que je sais depuis longtemps, c'est que la terre produit les férules pour les gens de ta sorte. »

7 Effrayés de l'habileté des sophistes, les Athéniens les excluaient des tribunaux, sous prétexte qu'ils savaient faire triompher une mauvaise cause aux dépens de la bonne, et l'emporter ainsi contre toute justice. C'est pour cela qu'Eschine et Démosthène se reprochaient mutuellement d'user de la sophistique (1), non pas qu'ils la crussent répréhensible, mais parce qu'ils la savaient suspecte aux yeux des juges.

En effet, ils ne se faisaient pas faute, au milieu de leurs amis, de se faire applaudir pour des succès de cette nature. Ainsi, dans son entourage, s'il faut s'en rapporter à Eschine, Démosthène se vantait d'avoir fait tourner la sentence des juges au gré de sa fantaisie (2). Et pour ce qui est d'Eschine, il n'aurait point, ce me semble, préconisé chez les Rhodiens un genre d'études absolument nouveau (3) pour ces peuples, si déjà lui-même, durant son séjour à Athènes, ne s'était adonné à des travaux de ce genre.

Les anciens donnaient le nom de sophistes, non pas seulement à ceux des orateurs qui se distinguaient le plus par l'éclat de leur éloquence, mais encore à ceux

(1) On trouvera dans Kayser (éd. spéciale, 1838, p. 159) l'indication des passages dans lesquels les deux orateurs rivaux s'adressent des reproches de cette nature.

(2) Voir Eschine, discours contre Timarque, § 175. — Eschine ne dit pas en propres termes ce que lui fait dire ici Philostrate; voici le sens de ses paroles : Prenez garde, ô juges, que ce sophiste ne fasse de vous un objet de risée, et que, de retour chez lui, au milieu de son entourage de petits jeunes gens, il ne se vante de vous avoir fait prendre le change au gré de sa fantaisie. — (Ce qui précède n'est pas une traduction, mais un résumé.)

(3) ἃ μήπω ἐγίγνωσκον. Texte de Westermann. Kayser, dans sa grande édition (editio altera, Turici), adopte aussi cette leçon; mais dans son édition spéciale (1838), il avait écrit ἐγίγνωσκεν.

des philosophes qui apportaient, dans l'expression de leurs pensées, une certaine facilité de parole, et c'est de ces derniers que nous devons parler avant tous les autres; en effet, sans être des sophistes, ils ont passé pour tels, et ont été appelés de ce nom.

BIOGRAPHIE NEUVIÈME DU PREMIER LIVRE. — GORGIAS, DE LÉONTIUM (1).

Léontium, en Sicile, vit naître Gorgias (2), à qui nous 1
devons faire remonter, comme à un père, l'art de la sophistique. Considérons Eschyle, avec tous les progrès qu'il fit faire à la tragédie : costumes, cothurne (3), personnages des héros, messagers chargés d'apporter les nouvelles du dehors, ou celles de l'intérieur (4), distinction de ce qui doit se passer sur la scène, ou derrière la scène, tout cela est dû à Eschyle. Eh bien, Gorgias n'a pas moins de titres à la reconnaissance de ses confrères!

(1) Voir l'extrait de l'appendice, p. 154.

(2) De Favorinus à Gorgias (mort vers 377 av. J.-C.), nous avons à remonter plus de cinq siècles. Pourquoi cela? Parce que Philostrate n'a pas considéré comme des sophistes authentiques les philosophes dont il s'est occupé jusqu'ici, et dont il a tenu, sans doute, à épuiser la série. Le voilà maintenant qui entre à pleines voiles dans son sujet véritable, en abordant la biographie de celui qu'il appelle « le père de la sophistique ».

(3) J'avais d'abord pris ce mot : ὀκρίβαντι, dans son acception ordinaire : le plancher de la scène; mais, après mûre réflexion, je me rends aux raisons données par Kayser (édit. spéciale, 1838, p. 195), et je crois avec lui que Philostrate a voulu parler du cothurne. Cf. Themistius, XXVI, § 34; B. Photius, et Hesychius (sub verbo ὀκριβ.) et surtout Philostrate lui-même, *Vie d'Apol. de Tyane*, liv. VI, ch. II, § 10 (Didot); liv. V, ch. 9, § 2 (id.). Dans ces deux derniers passages, le sens de cothurne, pour ὀκρίβας, ne peut faire doute un seul instant. Cependant, Kayser lui-même, dans sa grande édition (ed. altera, Turici), dit, à la p. 279, ὀκρίβαντι : logeum dicit.

(4) Je suis ici l'interprétation de Westermann, qui me paraît plus plausible que celle de Valesius, mais j'avoue que je ne suis pas absolument sûr de la différence à faire entre ἀγγέλους et ἐξαγγέλους.

C'est lui, en effet, qui eut le premier, parmi les sophistes, l'impétuosité, la hardiesse du langage, le souffle oratoire, le talent de dire grandement les grandes choses ; il montra aussi comment on quitte, comment on aborde un point du discours (1), toutes choses qui augmentent dans une si forte mesure la grâce et la majesté du style ; et il savait encore embellir et rehausser sa prose, en y ajustant des expressions poétiques.

2 Quant à sa merveilleuse facilité pour l'improvisation, j'en ai parlé tout au début de cet ouvrage.

Déjà d'un âge assez avancé lorsqu'il vint disserter à Athènes, il s'y fit admirer de la foule, et cela n'a rien d'étonnant ; mais il sut aussi, je pense (2), tenir suspendus à ses lèvres les juges les plus compétents : Critias, Alcibiade, alors dans leur jeunesse, Thucydide et Périclès, déjà vieux. Et dans maints endroits de ses ïambes, Agathon prend Gorgias pour modèle ; je dis l'auteur tragique, celui-là même dont la comédie a prisé la sagesse et le beau langage (3). Disons encore que Gorgias a joué un rôle éminent dans les assemblées solennelles de la Grèce : à Delphes, dans le temple d'Apollon, il prononça son oraison pythique du haut des marches de l'autel, où l'on plaça ensuite sa statue d'or. Mais, à Olympie, les paroles qu'il fit entendre portèrent sur les plus grands intérêts de la politique : voyant les divisions de la Grèce, il prit en main le rôle de conciliateur ; il s'efforça de tourner tous les peuples contre les ennemis

(1) Ἀποστάσεων καὶ προσβολῶν. Dans la langue technique des rhéteurs, ἀπόστασις marque l'abandon d'un point que l'on quitte pour passer à un autre ; προσβολή désigne l'action d'aborder une partie du développement. — Voir là-dessus les nombreux passages cités par Kayser (éd. spéciale, 1838, p. 196).

(2) οἶμαι, placé comme il l'est dans cette phrase, marque plutôt une affirmation adoucie qu'un doute. Cependant, il est difficile d'admettre que Gorgias soit venu à Athènes assez tôt pour être entendu par Périclès.

(3) Kayser renvoie au vers 49 des Thesmophories d'Aristophane, où l'on trouve : ὁ καλλιεπὴς Ἀγάθων. La même épithète revient encore au vers 60.

du dehors, et les conjura de se proposer, comme prix de
3 la victoire, non les villes de leurs frères, mais la terre des barbares. Quant à l'oraison funèbre qu'il prononça dans Athènes, elle fut débitée en l'honneur des victimes de la guerre, dont les Athéniens faisaient, aux frais de l'État, les funérailles, et voulaient qu'on célébrât la mémoire. Ce morceau est composé avec un art sans égal; en effet, l'auteur y excite les Athéniens contre les Mèdes et les Perses, et paraît animé du même esprit que dans son discours d'Olympie; toutefois, il ne parle plus de la concorde qui doit régner entre tous les Grecs; c'est qu'il s'adresse aux Athéniens, très désireux de l'hégémonie, à laquelle ils ne peuvent parvenir sans user de mesures violentes; mais il s'attache à exalter les trophées conquis sur les Mèdes, faisant voir que les trophées qu'on gagne en combattant les barbares réclament des chants de triomphe, et ceux qu'on gagne à combattre les Grecs, des chants funèbres.

On dit que Gorgias, malgré les atteintes de la vieillesse, et parvenu à l'âge de cent huit ans, n'avait point perdu la vigueur de son corps, et qu'il mourut encore vert, en pleine possession de ses sens.

BIOGRAPHIE QUINZIÈME DU PREMIER LIVRE. — ANTIPHON DE RHAMNONTE (1).

1 Je ne sais s'il faut appeler Antiphon de Rhamnonte un homme de bien, ou un homme pervers. On doit l'appeler un homme de bien, si l'on s'arrête aux considérations suivantes : il a commandé l'armée fort souvent; fort souvent il a remporté la victoire; il a augmenté de soixante galères (2) tout équipées la force navale d'Athènes; il a paru l'homme du monde le plus en état de parler, et de com-

(1) Voir l'extrait de l'appendice, p. 156.

(2) Cette assertion de Philostrate n'est confirmée par aucun document sérieux.

prendre une question donnée; à tous ces titres, il mérite mes éloges et ceux de tout le monde; mais on le trouvera sans doute un homme pervers, si l'on songe à ce que je vais dire : il a brisé le pouvoir populaire; il a asservi le peuple d'Athènes; il a conspiré avec Lacédémone, furtivement au début, et ouvertement par la suite; il a déchaîné contre la républiqne athénienne toute une horde de quatre cents tyrans.

2 Les uns disent qu'il a inventé, d'autres, qu'il a perfectionné la rhétorique; on est encore partagé sur la question de savoir s'il s'est rendu habile uniquement par ses moyens personnels, ou s'il a dû quelque chose à son père. Il eut, en effet, pour père, Sophile (1), qui enseigna la rhétorique à bien des fils de familles puissantes, et, en particulier, au fils de Clinias. Devenu maître en l'art de persuader, et surnommé Nestor parce que, sur n'importe quel sujet, il pouvait obtenir l'adhésion des auditeurs, il promit de faire des lèçons d'un irrésistible effet contre la tristesse, défiant tout le monde de lui nommer un chagrin assez violent, pour qu'il ne pût le faire sortir de l'âme (2).

La comédie s'en prend à Antiphon comme à un homme d'une grande capacité en matière de procès, et vendant très cher, particulièrement aux accusés les plus en péril, des plaidoyers composés contre le droit. Ce
3 qu'il en est de tout cela, je vais le dire : pour les autres sciences et les autres arts, les hommes estiment dans chaque spécialité ceux qui se distinguent le plus; on admire les médecins les plus capables de préférence à ceux qui le sont moins; dans la divination, dans les beaux-arts, on admire aussi celui qui a le plus de talent; l'art

(1) Πατέρὰ γὰρ εἶναι δὴ αὐτῷ Σώφιλον, etc. Il faut sous-entendre φασί, avec cet infinitif, et avec ceux qui le précèdent. Cela fait deux phrases de suite sans un verbe à un mode personnel.

(2) Il y a ici, selon Jacobs, une reproduction légèrement altérée du premier vers de l'*Oreste* d'Euripide :

οὐκ ἔστιν οὐδὲν δεινὸν ὧδ' εἰπεῖν ἔπος.

du charpentier, et tous les autres métiers donnent lieu à 4
des jugements analogues. Pour la rhétorique, tout en la comblant d'éloges, on la tient en suspicion comme perfide, amie de l'argent, et inventée pour combattre le bon droit. Et ce n'est point particulièrement le vulgaire qui juge ainsi de la rhétorique; ce sont encore les hommes les plus éminents dans la classe des gens instruits. En effet, bien sévères dans leur façon de qualifier le talent, ils appellent de dangereux orateurs ceux qui peuvent concevoir, ceux qui peuvent traiter un sujet comme il faut. S'il en est comme je viens de le dire, on ne s'étonnera pas qu'Antiphon, lui aussi, ait été en butte aux traits de la comédie; car celle-ci s'attaque de préférence à tout ce qu'il y a de meilleur.

Il mourut en Sicile, par ordre de Denys le Tyran, et c'est à Antiphon lui-même, plutôt qu'à Denys, que j'impute les raisons de cette mort. Il rabaissait, en effet, les tragédies de Denys, ces tragédies dont celui-ci était plus fier que de son pouvoir lui-même. Un jour que le tyran voulait se renseigner sur la qualité de l'airain, et qu'il demandait aux assistants : « Quel est le continent, quelle est l'île qui produit l'airain le meilleur? » Antiphon, prenant la parole : « Le meilleur que je connaisse, dit-il, est celui d'Athènes, avec lequel (1) on a fait les statues d'Harmodius et d'Aristogiton. » Ces paroles le firent mettre à mort, comme suspect de comploter contre Denys, et de vouloir soulever contre lui les Siciliens. Antiphon eut tort à double titre : d'abord, il ne devait pas offenser un tyran auprès duquel il s'était fixé par son libre choix, plutôt que de se soumettre, dans son pays, au pouvoir démocratique; ensuite, il était contradictoire d'appeler les Siciliens à la liberté, et de vouloir asservir Athènes.

(1) Οὗ γεγόνασιν Ἁρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος εἰκόνες. Οὗ pourrait être adverbe de lieu, et représenter Ἀθήνησιν, qui précède; mais je crois plutôt qu'il y a ellipse de la préposition, et que οὗ signifie : duquel, avec lequel.

5 Et même encore, en détournant Denys d'écrire des tragédies, il le détournait de se reposer, car des occupations de cette nature sont un repos, et les tyrans sont moins dangereux pour les peuples quand ils se délassent que quand ils sont appliqués : en effet, si un tyran prend, en quelque sorte, des vacances, il fera moins couler de sang, il commettra moins de violences et de rapines ; en un mot, un tyran qui s'amuse à composer des tragédies pourra être comparé à un médecin qui est tombé malade, et qui se soigne lui-même ; en effet, pour chercher l'action du drame, pour s'occuper des monologues, du rhythme, des chœurs, de l'exacte reproduction des mœurs, il faut, presque partout, mettre en avant des idées vertueuses, et ce travail diminue l'inflexibité, la violence des tyrans, comme les remèdes diminuent la force des maladies. Ne regardons point ce que je viens de dire comme un acte d'accusation contre Antiphon, mais comme un conseil donné à tous de ne pas provoquer les tyrans, de ne pas éveiller le courroux des naturels féroces.

6 Les discours d'Antiphon sont, pour la plupart, des discours judiciaires, dans lesquels on trouve de la force, et tous les raffinements que l'art peut produire ; le talent d'un sophiste se montre dans beaucoup de ses œuvres, et, plus encore, dans sa dissertation sur la concorde : on y trouve des sentences éclatantes et philosophiques, une élocution majestueuse, toute fleurie de termes poétiques, un style enfin dont l'ampleur éveille en nous l'idée d'une plaine bien unie.

BIOGRAPHIE SEIZIÈME DU PREMIER LIVRE. — CRITIAS (1).

1 Que le sophiste Critias ait détruit la démocratie athénienne, ce n'est point encore une raison suffisante pour l'appeler un homme pervers ; car elle n'avait besoin que

(1) Voir l'extrait de l'appendice, p. 157.

d'elle-même pour courir à sa perte, cette démocratie assez égarée par l'orgueil pour ne plus obéir aux magistrats légalement institués; mais, avoir été ouvertement du parti de Lacédémone ; s'être fait un jouet des choses les plus saintes; avoir fait raser les murs par la main de Lysandre; avoir interdit, à ceux des Athéniens qu'il chassait, le séjour de toute la Grèce, en menaçant des armes lacédémoniennes quiconque aurait accueilli un fugitif d'Athènes; avoir surpassé par sa cruauté, par son amour du sang, les trente tyrans; avoir enfin concerté avec les Lacédémoniens ce projet inouï de réduire l'Attique dépeuplée à n'être plus qu'un lieu de parcours pour les troupeaux; tout cela me paraît dénoter le plus méchant de tous les hommes à qui leur méchanceté a fait un nom dans l'histoire.

Si encore il s'était porté à tous ces excès sans avoir 2
reçu d'instruction, on pourrait écouter ceux qui nous disent qu'il a été corrompu par son séjour en Thessalie, et par les hommes qu'il y a fréquentés, car les esprits sans instruction se laissent entraîner sans peine dans la voie où on les pousse; mais il avait reçu une instruction excellente; il avait traité un très grand nombre de matières philosophiques ; il remontait, par sa famille, à Dropis, qui, après Solon, avait gouverné les Athéniens; à tous ces titres, il me paraît encourir, aux yeux de la plupart des gens, le reproche mérité d'avoir fait tout ce mal par suite d'un naturel pervers. Et, aussi bien, n'est-ce pas une chose étrange, qu'après avoir si souvent philosophé avec Socrate, fils de Sophronisque, estimé le plus sage et le plus juste des hommes de son temps, il n'ait pas pris les mœurs de celui-ci, et qu'au contraire, il ait été prendre celles des Thessaliens, qui ne connaissent que l'arrogance, l'abus du vin, et la tyrannie exercée au sein de l'ivresse?

Mais les Thessaliens eux-mêmes, après tout, n'étaient 3
pas indifférents à la science. En Thessalie, grandes et petites cités, pleines d'admiration pour le Léontin Gorgias,

s'étudiaient à le prendre pour modèle; et, sans doute, elles en auraient fait autant pour Critias, si peu que celui-ci eût bien voulu faire montre de sa sagesse à leurs yeux. Mais il n'y songeait guère : il aimait mienx aggraver le poids de leurs oligarchies (1) par ses entretiens avec les puissants du pays, par ses attaques contre toutes les démocraties, par ses diatribes contre les Athéniens, qu'il représentait comme les plus égarés de tous les hommes; et, en résumé, si l'on considère tout cela, on jugera que Critias a plutôt corrompu les Thessaliens, qu'eux-mêmes ne l'ont corrompu.

4 Il mourut sous les coups de Thrasybule et des siens, qui rappelèrent le peuple exilé; quelques-uns lui font honneur de cette mort, parce qu'il périt enseveli sous les ruines de la tyrannie; mais je dois le déclarer bien haut: on ne peut faire honneur à personne de la mort qu'il subit pour la défense d'un bien usurpé. Et c'est ainsi que je m'explique le peu de goût témoigné par les Grecs pour le talent et pour les œuvres de Critias. Si, en effet, notre langage n'est pas d'accord avec nos actes, nous paraîtrons, comme les flûtes, rendre des sons qui ne viennent pas de nous.

5 Voici maintenant ce que nous dirons de la manière de Critias : Il est riche en maximes brièvement exprimées (2), très capable d'atteindre à une certaine majesté de style qui n'est point la majesté du dithyrambe, et qui n'emprunte point son lustre aux expressions poétiques, mais qui, fondée sur l'emploi des termes les plus propres, est toujours naturelle; je vois aussi que cet auteur sait être concis autant qu'il le faut; qu'il ne perd ni ses

(1) Xénophon, *Hellén.*, II, 3, 36, dit, au contraire, que Critias, pendant son exil en Thessalie, excitait : τοὺς πενέστας, les serfs, contre les riches et les nobles. (Kayser, éd. spéciale, 1838, pag. 223 et 226.)

(2) Je rends ainsi, en intervertissant les termes, δογματίας, brevis sententiis (voir Westermann et Kayser, éd. spéciale, 1838, p. 227) et πολυγνώμων, creber sententiis.

moyens ni sa force en prenant les sentiments que le rôle de défenseur exige; enfin, qu'il sait, dans l'emploi des termes attiques, se préserver de tout excès et de toute affection maladroite (1) (en effet, dès que l'on parle d'atticisme, il faut regarder comme barbare tout ce qui s'écarte de la mesure). Mais, chez lui, les termes attiques étincellent comme des rayons de lumière dans le discours. Passer, sans transition, d'un point à un autre, c'est la coquetterie de Critias; être original dans l'invention, original aussi dans l'élocution, c'est le point de mire de Critias. Le souffle qui emporte son discours est un peu faible, peut-être, mais il est doux et régulier comme l'haleine du zéphyr.

BIOGRAPHIE CINQUIÈME DU LIVRE II. — ALEXANDRE DE SÉLEUCIE, DIT PÉLOPLATON (2).

Alexandre, qu'on a généralement surnommé Pélopla- 1
ton, eut pour pays natal Séleucie, qui est une ville assez connue de la Cilicie. Son père, qui porta le même nom que lui, était un orateur judiciaire fort capable; quant à sa mère, ainsi que l'attestent ses portraits, elle était d'une beauté extraordinaire, et ressemblait à l'*Hélène* d'Eumèle. Eumèle, en effet, avait peint une *Hélène* qui fut jugée digne d'être placée sur le forum romain. On dit qu'aimée de plusieurs, et manifestement recherchée par Apollonius de Tyane, cette femme dédaigna l'amour de tous les autres pour se donner à ce dernier, par le désir et l'espoir d'une progéniture distinguée, si elle s'unissait à un homme qui, plus que tous les autres mortels,

(1) ἐκφύλως, m. à m. d'une manière exotique. L'édition spéciale de Kayser, 1838, portait : ἐκφαύλως, qui ne se retrouve plus, ni dans la grande édition de Zurich, ni dans le texte de Westermann.

(2) Péloplaton signifie Platon de boue. — Alexandre eut pour maîtres Denys et Favorinus. — Voir l'extrait de l'appendice, page 161.

participait à la nature divine. J'ai clairement indiqué, dans la vie d'Apollonius (1), toutes les raisons qui doivent nous faire refuser notre créance à ce conte. Pour Alexandre, il avait dans sa personne je ne sais quoi de divin, et une distinction pleine de grâce; sa barbe était frisée, et d'une juste mesure dans sa longueur; ses yeux étaient grands et doux; son nez, bien fait, et ses dents, d'une blancheur éclatante; enfin, chez lui, par leur longueur et par leur beauté (2), les doigts semblaient faits exprès pour soutenir la voix. Il avait aussi de la fortune, dont il savait user pour se procurer des voluptés innocentes.

2 Arrivé à l'âge d'homme, il se rendit, pour le compte de Séleucie, en ambassade auprès d'Antonin, et, dans cette circonstance, on lui reprocha certaines pratiques dont il usait pour se rajeunir; comme l'empereur paraissait n'accorder à sa présence qu'une attention médiocre, Alexandre s'écria, en élevant la voix : « Je te prie, César, de t'apercevoir que je suis là! » Alors l'empereur, piqué de cette apostrophe un peu trop vive : « Oui, répondit-il, je m'aperçois que tu es là, et je te connais : tu es l'homme qui prend un soin minutieux de sa chevelure, qui polit ses dents, qui lime ses ongles, et qui exhale en tous temps les parfums. »

3 Alexandre passa la plus grande partie de sa vie à enseigner, soit dans Antioche, soit à Rome, soit à Tarse, soit enfin dans l'Égypte tout entière, car il se rendit jusque dans le pays des gymnosophistes. Quant au sé-

(1) Je pense que le passage auquel fait allusion Philostrate est le XIII[e] chap. du 1[er] liv. de la *Vie d'Apollonius de Tyane*. On y voit, en effet, que ce philosophe, allant au-delà du précepte de Pythagore, qui prescrit à l'homme de n'avoir commerce qu'avec sa femme légitime, prend, dès sa jeunesse, la résolution de ne point se marier, et de rester étranger aux choses de l'amour : μητ' ἂν γῆμαι μήτ' ἄν εἰς ὁμιλίαν ἀφικέσθαι ποτ' ἀφροδισίων, etc.

(2) τῇ τοῦ λόγου ἡνίᾳ ἐπιπρέποντες, m. à m., convenables pour la bride du discours. Mais, est-ce pour tenir la bride, ou pour lui obéir? Je crois le premier sens préférable.

jour qu'il fit dans Athènes, il ne fut pas long; mais il mérite d'être signalé. Il se rendait en Pannonie (1) à l'appel de Marc-Aurèle, qui faisait la guerre en ce pays, et qui l'avait nommé son secrétaire pour ses rapports avec la Grèce. Arrivé à Athènes (et c'était une route passablement longue déjà, pour un homme qui venait du fond de l'Orient): « Allons, dit-il, plions les genoux en cet endroit. » A ces mots, il fit annoncer qu'il improviserait devant les Athéniens, épris d'un vif désir de l'entendre. Puis, apprenant qu'Hérode, en ce moment à Marathon, attire et retient la jeunesse autour de sa personne, il lui écrit une lettre dans laquelle il convoque les Grecs (2) : « Les Grecs viendront, répond Hérode, et tu me verras venir avec eux. »

L'auditoire se réunit au théâtre du Céramique appelé 4
Agrippeum. Comme le jour s'écoulait, et qu'Hérode n'arrivait pas, les Athéniens commençaient à être mécontents d'une attente qui fatiguait l'assemblée, et ils croyaient à une mystification, en sorte qu'Alexandre fut contraint d'entamer la dissertation (3) avant même

(1) 'Ες τὰ Παιονικὰ ἔθνη. Ici, comme dans la *Biographie d'Hérode* (liv. II, biographie Ire, § 26 et 30), il s'agit de la Pannonie, et non de la Péonie.

(2) Αἰτῶν τοὺς Ἕλληνας, demandant les Grecs, c'est-à-dire les convoquant à une séance, et, peut-être même, les provoquant à une sorte de tournoi d'éloquence. Alexandre espère bien qu'Hérode lui fera l'honneur de venir l'entendre, et peut-être, de déclamer après lui; mais il n'ose adresser une invitation directe, ni, encore bien moins, un défi, à un tel personnage.

(3) Une ἐπίδειξις, ou séance de déclamation, se composait habituellement de deux parties bien distinctes, la διάλεξις (mot à mot, entretien), qui servait, pour ainsi dire, d'entrée en matière, ou, si l'on veut, d'ouverture, et la déclamation proprement dite, μελέτη, que j'appellerai la pièce de résistance. La διάλεξις, aux temps anciens, était toujours, ou presque toujours, une *dissertation philosophique*, mais les sophistes du IIe et du IIIe siècle en avaient fait une sorte d'exorde insinuant pour se concilier, par des éloges, la bienveillance de l'auditoire, avant d'aborder la grande épreuve de la déclamation proprement dite. M. Ch. Graux, dans la *Revue de philologie* (I, p. 63, note), compare avec beaucoup de raison les διαλέξεις aux préludes de nos musiciens. Il est impossible de mieux dire; toutefois nous

qu'Hérode ne fût arrivé. Cette dissertation avait pour sujet l'éloge d'Athènes, et les excuses de l'orateur pour n'avoir pas, jusque-là, rendu visite aux Athéniens ; ce morceau était d'une longueur raisonnable, car il ressemblait à l'abrégé d'un discours panathénaïque (1). La bonne mine d'Alexandre fit tant d'effet sur les Athéniens qu'on entendit, avant même qu'il n'eût ouvert la bouche, un murmure flatteur, et des éloges sur sa prestance.

Quant à la déclamation dont le choix prévalut au sein de l'assemblée (2), en voici le sujet : Un orateur engage les Scythes à reprendre leur vie errante, parce que le séjour d'une ville les rend malades.

5 Après une méditation d'un instant, Alexandre se leva de sa chaire en bondissant avec une physionomie rayonnante, comme s'il était pour l'auditoire un messager de bonheur, en raison des belles choses qu'il allait dire. Déjà son développement était assez avancé, lorsqu'on vit venir Hérode, la tête ombragée d'un chapeau d'Arcadie ; c'était, il est vrai, à Athènes, sa coiffure habituelle pendant l'été ; mais peut-être aussi tenait-il à bien faire voir à l'orateur qu'il revenait de voyage. S'emparant de cette circonstance, Alexandre, en des termes pleins de gran-

ferons observer que, dans les exercices de l'École, sinon dans les séances d'apparat, la διάλεξις conservait fort souvent son caractère ancien. Voir, pour les séances solennelles où la dissertation n'était qu'une sorte de prélude, la *Biographie de Philagre* (liv. II, biographie VIII[e], § 2 et 3) ; voir aussi dans la *Biographie de Marcus* (liv. I, biographie XXIV[e], § 2) ; dans la *Biographie de Proclus* (liv. II, biographie XXIII, § 3) ; dans la *Biographie d'Hippodrome* (liv. II, biographie XXVII, § 10), des passages d'où l'on peut inférer, comme je viens de le dire, que la dissertation philosophique était encore, même au temps de la sophistique deuxième, en grand honneur dans les écoles.

(1) Le troisième jour des petites Panathénées, on célébrait, dans un concours de poésie, la mémoire d'Harmodius, d'Aristogiton et de Thrasybule. Est-ce à cet usage que fait allusion Philostrate, ou bien s'agit-il simplement de discours composés à la gloire d'Athènes ?

(2) Ainsi l'auditoire avait le privilège de choisir un sujet de déclamation. Quelle terrible épreuve pour un sophiste qui n'eût pas été armé de toutes pièces !

deur et d'éclat, salua la présence d'Hérode, et le laissa maître de décider s'il voulait entendre la suite de la déclamation commencée, ou bien en indiquer une autre. Levant les yeux sur l'amphithéâtre où siégeaient les auditeurs, Hérode dit qu'il fallait prendre les désirs de ceux-ci pour règle, et tous furent d'accord pour demander à entendre la suite de la déclamation des Scythes; et, en effet, l'orateur, comme l'atteste l'œuvre qui nous reste de lui, traitait ce sujet de la plus brillante manière.

Voici encore une preuve qu'il donna d'une puissance 6
oratoire vraiment merveilleuse : Toutes les idées qu'il avait brillamment exposées avant l'arrivée d'Hérode, il les reprit, en présence de ce personnage, avec des expressions et des rhythmes si nouveaux, que les auditeurs, tout en les entendant pour la seconde fois, ne s'aperçurent pas qu'il se répétait (1), En effet, avant l'arrivée d'Hérode, on avait surtout admiré ce passage : « L'eau elle-même devient malade quand elle reste immobile. » Reprenant cette idée sous une autre forme quand Hérode est là, l'orateur nous dit : « Et, parmi les eaux également, celles qui courent sont les meilleures. » — Citons encore ces mots de la déclamation des Scythes par Alexandre : « L'Ister était-il gelé, je m'élançais vers le midi; la glace était-elle fondue, je remontais vers le nord; ma santé était bonne alors, et je n'étais pas, comme aujourd'hui, cloué dans mon lit. Quel mal, en effet, peut-il advenir à l'homme qui règle sa vie sur les saisons? » Et à la fin du discours, quand il reproche aux villes d'être un séjour où l'on étouffe, voici quels sont ses derniers mots : « Ouvrez donc les portes, je veux respirer. »

(1) Ce tour de force provoque au plus haut point l'admiration de Philostrate. Mais pourquoi les deux éditions de la phrase sur les eaux, qu'il s'empresse de citer, sont-elles si peu remarquables? Il n'y a pas grand mérite à exprimer, sous deux formes différentes, une idée vulgaire. — Voir dans la *Biographie d'Hippodrome* (liv. II, biographie XXVII) un fait de même nature.

7 Courant alors au-devant d'Hérode, et le prenant dans ses bras : « Allons, dit-il, à ton tour de m'offrir un festin ! — Que pourrais-je refuser, répond l'autre, à celui qui vient de me traiter si magnifiquement ? » Une fois la séance terminée, Hérode appela les plus avancés d'entre ses élèves et leur demanda : « Que pensez-vous du sophiste qui vient de parler ? » Alors Sceptos de Corinthe : « J'ai bien trouvé la boue ; quant au Platon, je le cherche encore (1). — Garde-toi bien, dit Hérode en le reprenant, de répéter à qui que ce soit ce que tu viens de dire, si tu ne veux te faire tort, et passer pour un appréciateur ignorant ; avoue plutôt, avec moi, que nous venons d'entendre un Scopélianus qui ne s'enivre pas (2). »

Si Hérode caractérisait ainsi Alexandre, c'est qu'il avait bien vu avec quel talent celui-ci savait mettre un style mesuré au service des pensées hardies qui conviennent à la sophistique.

8 Et quand lui-même déclama devant Alexandre, il prit soin de hausser le ton de son style, sachant que ce sophiste aimait avant tout le relief des expressions ; il introduisit aussi dans son discours des rhythmes plus variés que ceux de la flûte et de la lyre, parce qu'Alexandre lui avait paru lui-même faire grand cas de cette sorte d'agréments. La déclamation traitée en cette circonstance avait pour sujet : *les blessés en Sicile*. Ces malheureux, au moment du départ des Athéniens, leur demandent de périr par leurs mains. C'est au cours du développement de ce sujet qu'Hérode, les yeux baignés de larmes, fit entendre cette supplication demeurée célèbre : « Oui, Nicias, oui, mon père, puisses-tu revoir Athènes, après avoir exaucé notre prière ! » En entendant ce passage, Alexandre, dit-on, s'écria : « O Hérode, nous ne sommes

(1) Sanglante raillerie tirée du surnom d'Alexandre (πηλός, boue, et Πλάτων, Platon, d'où l'on a fait : πηλοπλάτων).

(2) Σκοπελιανὸν νήφοντα, un Scopélianus sobre. Il ne faut pas prendre ces mots à la lettre : ils renferment simplement une allusion à la fougue intempérante de Scopélianus.

que ta monnaie, nous autres sophistes, tous tant que nous sommes ! » Ravi de cet éloge, et s'abandonnant dès lors à la générosité de sa nature, Hérode fit don au sophiste de dix porteurs, de dix chevaux, de dix échansons, de dix scribes (1), de vingt talents d'or et d'une grande quantité d'argenterie, sans compter deux petits enfants de Collytos (2), qui balbutiaient encore ; car il avait entendu dire que son admirateur avait un goût particulier pour les tendres voix de l'enfance. Tels sont les faits qui signalèrent à Athènes le séjour d'Alexandre.

Mais puisque j'ai mis sous les yeux du lecteur des 9
passages d'autres sophistes, je crois devoir faire connaître Alexandre par un plus grand nombre d'extraits, car il n'a pas encore obtenu chez les Grecs la pleine renommée qu'il mérite. Les passages suivants de ses dissertations montrent quelle gravité, quel charme il apportait dans ces sortes d'exercices : « Marsyas aimait Olympe (3), et Olympe aimait à jouer de la flûte »; et ailleurs : « Voici la terre d'Arabie : une infinité d'arbres, des plaines bien ombragées, aucun point sans végétation, un sol qui disparaît sous les plantes, qui disparaît sous les fleurs. En Arabie, il ne faut pas dédaigner une feuille, il ne faut pas rejeter même un brin de paille, tant le suc de la terre y a de puissance » ; et ailleurs encore : « Un homme pauvre de l'Ionie ; or, l'Ionie, c'est une portion de la Grèce qui a élu domicile au milieu des barbares (4). »

(1) Σημείων γραφέας, Olearius (Œlenschlager) estime qu'il s'agissait ici de sténographes, ταχυγράφοι; cette conjecture me paraît fort plausible.

(2) Collytos, bourg de l'Attique, au nord d'Athènes, et où les enfants étaient, dit-on, d'une rare précocité. Tertullien (*De anima*, 20) affirme le fait en ces termes: « Thebis hebetes et brutos nasci relatum est; Athenis sapiendi dicendique acutissimos ; ubi penès Colytum (*sic*) pueri mense citius eloquuntur, præcoce lingua. »

(3) Cet Olympe était l'élève de Marsyas, qui avait pour lui la plus tendre affection.

(4) De ces trois extraits, le deuxième se recommande par une concision que le traducteur doit renoncer à reproduire.

Antiochus (1) tournait ce genre de style en ridicule, et professait du mépris pour Alexandre, qu'il accusait de trop se complaire dans la recherche des expressions élégantes; aussi, étant venu à Antioche, il entra ainsi en matière devant son auditoire : « Allons, Ioniennes, Lydiennes, Marsyas, sornettes (2), indiquez-moi des sujets. »

10 Les passages que j'ai cités ont fait valoir, je pense, les talents d'Alexandre dans la déclamation; mais, pour les mieux mettre en lumière, il faut faire appel à d'autres sujets encore. Ainsi, il avait à faire parler Périclès, excitant ses concitoyens à la guerre, même après l'oracle par lequel Apollon Pythien déclarait qu'invoqué ou non, il porterait secours aux Lacédémoniens. Voici comment il réfuta d'avance l'objection qu'on pouvait tirer de l'oracle : « Apollon Pythien, dit-il, promet de secourir les Lacédémoniens; vaine promesse; il en sera comme lorsqu'il leur annonçait la prise de Tégée. »

Une autre fois, il mettait en scène un orateur conseillant à Darius de jeter un pont sur l'Ister : « Que l'Ister de Scythie coule sous tes pieds, et, si son cours paisible livre passage à ton armée, rends-lui hommage en buvant de ses eaux. »

11 Et, quand il eut à faire parler Artabaze dissuadant Xerxès d'une seconde expédition contre les Grecs, voici en quels termes concis il s'exprima : « Tu vois, prince, comment tu n'as qu'à rester tranquille pour faire le bonheur des Mèdes et des Perses. Quant à la Grèce, elle ne t'offre qu'une terre étroite, une mer resserrée, des hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie, des dieux

(1) Antiochus d'Èges, en Cilicie, dont la biographie est la quatrième du deuxième livre.

(2) Tout le sel de la raillerie d'Antiochus disparaît dans la traduction. Voici le texte : Ἰωνίαι, Λυδίαι, Μαρσύαι, μωρίαι, δότε προβλήματα. Je crois que μωρίαι résume toute l'énumération, en indiquant le caractère général des sujets traités par Alexandre. Peut-être aurais-je pu accuser plus fortement cette intention de l'auteur, en mettant, et autres sornettes pareilles; mais j'ai craint d'être long.

jaloux. » Enfin, lorsqu'il engageait des gens tombés malades dans la plaine à émigrer sur les hauteurs, il se livra à ces considérations sur la nature : « Il me semble que l'architecte de l'univers a relégué en bas les plaines comme étant une portion moins noble de la matière, et qu'au contraire, il a élevé les montagnes en raison de leur excellence. Ce sont elles que le soleil salue les premières, et qu'il quitte aussi les dernières. Qui n'aimerait un endroit où les jours sont plus longs qu'ailleurs (1)? »

Alexandre avait eu pour maîtres Favorinus et Denys; 12
mais il quitta Denys avec une instruction très-incomplète encore, parce qu'il fut rappelé par son père malade, et déjà sur le point de mourir; c'est donc de Favorinus qu'il put se dire véritablement l'élève, et il puisa chez lui principalement la grâce de son langage. Les uns font mourir Alexandre dans la Gaule, et encore en possession de la charge de secrétaire; les autres, en Italie, et alors qu'il n'exerçait plus cet emploi. Selon quelques-uns, il avait soixante ans; selon d'autres, un âge moins avancé (2); enfin, il avait laissé, selon ceux-ci, un fils; selon ceux-là, une fille, sur le compte desquels je n'ai rien trouvé qui fût digne d'être rapporté.

BIOGRAPHIE DIX-HUITIÈME DU LIVRE II. — ONOMARQUE D'ANDROS (3).

Sans être admiré, Onomarque, le sophiste d'Andros, a 1
pourtant joui d'une certaine considération. Il faut dire

(1) Une certaine concision, et surtout, une rare euphonie, me paraissent constituer, dans le texte tout au moins, le principal mérite des extraits qu'on vient de lire.

(2) J'adopte ici la leçon de Westermann : οἱ δὲ καὶ οὔπω, bien préférable à οἱ δὲ καὶ ὀκτὼ, qui se trouve dans Kayser, et qui, grammaticalement, ne fait pas suite à ἑξηκοντούτην.

(3) Élève d'Hérode, probablement.

que son enseignement (1) fut contemporain de celui d'Adrien et de celui de Chrestos à Athènes, et que, tout voisin de l'Asie, il gagna, comme on gagne une ophthalmie, le mal dela manière ionienne (2), qui avait les plus fervents adeptes, à Éphèse particulièrement; aussi, certaines personnes, injustes pour ce personnage, ont-elles cru à tort qu'il n'avait jamais dû entendre Hérode ; sans doute, et pour la cause que j'ai dite, il est tombé dans certaines fautes de style ; mais Hérode se retrouve dans l'allure de ses pensées qu'embellit je ne sais quelle suavité mystérieuse. On (3) ne croira pas que je veuille plaisanter, si je juge Onomarque d'après le morceau suivant : l'*Amant de la statue*. Voici ce passage :

2 « O beauté vivante, enfermée dans un corps sans vie, quel est le génie qui t'a formée? Est-ce quelque Persuasion, quelque Grâce, ou ne serait-ce pas l'amour lui-même, le père de la beauté? Quel signe te manque, parmi ceux qui annoncent l'existence réelle? Expression de la physionomie, fleur d'un teint brillant, aiguillon du regard, sourire plein de charme, rougeur des joues, marques visibles de ton intelligence! Tu as aussi une voix, toujours sur le point de se faire entendre. Peut-être même que tu parles, mais ce n'est pas quand je suis là, ô trop ingrate, trop jalouse beauté, infidèle au plus fidèle amant! Non, tu ne m'as jamais accordé la faveur d'une parole; aussi, je lancerai sur ta tête cette malédiction, la plus redoutable de toutes pour ceux qui sont beaux : Je te souhaite de vieillir (4)! »

(1) Cette concurrence paraît rappelée ici pour expliquer ce qui vient d'être dit sur le peu d'éclat de la réputation d'Onomarque.

(2) Le mal de cette méthode, que Philostrate n'a pas toujours si sévèrement traitée, est la surabondance, la mollesse, l'emphase parfois, et, presque toujours, l'abus des formes poétiques.

(3) Ἔξεστι δ' αὐτὸν θεωρεῖν ἐπὶ τοῦ τῆς εἰκόνος ἐρῶντος, εἰ μὴ μειρακιεύεσθαι δόξω. Je crois avoir saisi la pensée qui se cache, plutôt qu'elle ne se montre, dans cette tournure si peu naturelle.

(4) Ce joli petit morceau, tel que nous l'offre le texte, est ciselé de main de maître. Mais il devrait avoir la forme d'une ode, et porter la

Il mourut à Athènes, selon les uns, et, selon d'autres, dans sa patrie, alors qu'il grisonnait déjà, et qu'il allait entrer dans la vieillesse. On dit que son extérieur était rustique, et rappelait la rudesse du Byzantin Marcus.

PARTIE DE L'APPENDICE RELATIVE A L'INTRODUCTION MISE PAR PHILOSTRATE EN TÊTE DE SES CINQUANTE-NEUF BIOGRAPHIES.

Dans l'introduction placée en tête des biographies, l'auteur divise, d'une manière fort nette, les sophistes en deux grandes catégories : l'une, qui comprend les sophistes *anciens,* et qui commence avec Gorgias; l'autre, qui commence avec Eschine, et qui renferme les représentants de la nouvelle, ou plutôt de la deuxième sophistique; une troisième série, indiquée à la fin, dans une phrase jetée comme une sorte de transition, comprendra les philosophes que leur beau langage a fait ranger au nombre des sophistes. Voilà bien le plan de tout l'ouvrage, et, en apparence, rien n'est plus régulier, rien n'est plus satisfaisant que cette division qui place, pour ainsi dire, dans trois cases bien distinctes : 1° les philosophes improprement appelés sophistes; 2° les sophistes primitifs ; 3° les sophistes nouveaux, Mais, pour peu qu'on aille au fond des choses, on est beaucoup moins satisfait, et l'on se demande, après avoir lu les biographies, si la classification établie par l'auteur a bien sa raison d'être. Philostrate, avant toute chose, et dans l'introduction même, aurait dû définir ce qu'il entend par le mot sophiste; faute de l'avoir fait, il s'expose à l'accusation d'avoir distribué ce titre un peu au hasard.

Disons-le en toute franchise : l'ouvrage de Philostrate

signature d'Anacréon. Si Onomarque traitait habituellement de tels sujets, il prenait un chemin bien détourné pour conduire ses élèves à la pratique de la haute éloquence.

est infiniment précieux pour nous, mais seulement à partir de la dix-neuvième biographie, c'est-à-dire, à partir du moment où il aborde l'histoire de son temps, ou, du moins, celle d'une époque très-voisine de la sienne. Mais il ne paraît pas, à beaucoup près, avoir connu aussi bien les époques antérieures. 1° Sa liste des pseudo-sophistes, ou, comme il le dit, des philosophes à qui leur beau langage a fait donner le nom de sophistes, est limitée à huit personnages. Pourquoi cela? En vertu de quelle raison, ou de quel caprice? Combien d'autres philosophes, à côté de ceux que l'auteur nous cite, n'ont-ils pas su se faire valoir par le talent de la parole? 2° Dans la catégorie des sophistes primitifs, qui sont au nombre de neuf, pourquoi retrouve-t-on encore, à côté d'orateurs et de professeurs de rhétorique, des hommes qui ont philosophé comme Gorgias, Protagoras, Prodicus, Hippias? Pourquoi, en revanche, n'y voit-on pas figurer les deux fondateurs de la rhétorique, Corax et Tisias, ni Céphalus, qui passe pour avoir inventé les exordes et les péroraisons, ni Licymnius, ni Alcidamas, ni Polycrates, ni Anaximène, ni tant d'autres, qui ont mérité, et qui ont porté le nom de sophistes? Pourquoi, d'autre part, plusieurs des notices de cette série et de la précédente sont-elles si sèches, si incomplètes et si vagues? Pourquoi les plus intéressantes d'entre elles renferment-elles des erreurs plus ou moins graves, et qu'il eût été bien peu difficile d'éviter? 3° Enfin, pourquoi, entre Eschine, mort en 314 (d'autres disent 312) avant Jésus-Christ, et Nicétès, qui florissait au temps de Vespasien, trouvons-nous, dans l'histoire des sophistes, une lacune de quatre cents ans? Car, si Philostrate mentionne comme par grâce, et pour en dire du mal, Ariobarzane, Xénophon et Pythagore (1), il ne peut avoir la prétention de nous faire croire que, durant quatre siècles, la sophistique n'ait pas eu d'autres représentants. Et dans le fait, comme le dit fort judicieusement

(1) Au début de la *Biographie de Nicétès,* liv. I, biographie XIX[e].

H. de Valois (édition spéciale de Kayser, 1838, page XXI), il aurait dû signaler : 1° l'école de Rhodes, avec Artamène, Aristoclès, Philagre (1) et Molon, que Cicéron a compté au nombre de ses maîtres; 2° l'école asiatique, fondée par Hégésias et illustrée par Magus, Ménippe de Stratonice, Eschyle de Milet. J'en passe, et des meilleurs, dont les noms se rencontrent, soit chez Strabon, soit chez Dion Chrysostome.

En résumé, la ligne de démarcation entre les sophistes philosophes et les autres sophistes n'est pas suffisamment marquée; la liste des sophistes primitifs est fort incomplète; de plus, il y a, dans l'ouvrage, comme une solution de continuité entre la biographie d'Eschine, le père de la sophistique deuxième, et celle de Nicétès, qui vivait quatre siècles plus tard, Enfin, et c'est là mon principal grief, on trouve bien dans Philostrate les caractères qui distinguent les unes des autres les trois catégories de sophistes, mais non pas ceux qui distinguent un sophiste de tout autre homme.

Ces critiques faites, et je devais les faire à propos de l'Introduction, qui est comme un abrégé de l'ouvrage lui-même, je me ferai un devoir et un plaisir de reconnaître que le tableau de la sophistique deuxième, donné par Philostrate, nous fait connaître, et nous fait connaître à peu près seul, tout un grand côté de la vie sociale du monde romain, aux premiers siècles de notre ère. Rien n'est plus curieux, rien n'est plus intéressant que de voir de quel éclat ont resplendi alors certaines figures presque oubliées aujourd'hui. Les Scopélianus, les Polémon, les Hérode, les Adrien, bien d'autres encore, ont été, avec un talent fort contestable peut-être, comme les rois intellectuels de leur époque; ils ont charmé, ravi, enthousiasmé leur siècle; ils ont été les idoles d'une des so-

(1) Il ne faut pas confondre ce sophiste, ni le précédent, avec leurs homonymes, dont Philostrate a écrit la vie (liv. II, biographies III° et VIII°.)

ciétés les plus polies, les plus raffinées de l'univers; ils ont eu l'oreille des princes, les hommages de tous les amis des lettres, et les applaudissements de la foule (1).

Il faut savoir gré à Philostrate d'avoir constaté, dans ses intéressantes notices, le prodigieux succès de tous ces beaux parleurs, et de nous avoir fait connaître par là, si je puis ainsi parler, le goût et le tempérament intellectuel de son époque. Ajoutons encore que c'est à lui surtout qu'il faut s'adresser, si l'on veut connaître le régime des écoles, et le système d'éducation de ces temps.

PARTIE DE L'APPENDICE RELATIVE A GORGIAS.

Fils de Charmantis, Gorgias naquit à Léontium, probablement en 496 avant Jésus-Christ, et mourut à l'âge de cent huit ans, selon l'opinion générale, et de cent neuf, d'après Quintilien, c'est-à-dire en l'année 388, ou en l'année 387.

Il reçut, pour la philosophie, les leçons d'Empédocle, et paraît avoir composé, d'après la doctrine du maître, le traité qu'on lui attribue : περὶ φύσεως. — Aristote nous dit qu'allant plus loin que Mélissus et Zénon, Gorgias entreprit de prouver, non plus simplement qu'il n'y a rien, οὐδὲν εἶναι, mais que la question de savoir s'il y a ou non quelque chose ne peut être posée : ὅτι οὐκ ἔστιν οὔτε εἶναι, οὔτε μὴ εἶναι.

Pour la rhétorique, Gorgias fut très-vraisemblablement l'élève de Corax.

On ne sait pas au juste à quelle époque Gorgias a visité la Grèce et la Thessalie, ni combien de temps il a employé à ces pérégrinations; mais on sait tout au moins en quelle année il vint à Athènes comme ambas-

(1) Voir, sur le grand rôle de la sophistique deuxième, quelques pages excellentes de M. Gaston Boissier. (*Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1879 : *les Origines du Roman grec,* à partir de la p. 310.)

sadeur des Léontins. C'est en l'année 427, et à ce moment Périclès était mort depuis deux ans, ce qui ne permet pas de croire, avec Philostrate, que ce grand homme ait pu suivre les leçons de Gorgias.

Quoi qu'il en soit, l'éloquence de Gorgias exerça sur les Athéniens, et sur les Thessaliens, une séduction irrésistible. Ses séances de déclamation étaient considérées comme des fêtes. L'attrait de la nouveauté fut pour quelque chose dans cet enthousiasme. On n'était pas encore habitué à ce style imagé, qui introduisait dans la prose toutes les grâces, mais aussi toutes les hardiesses, et parfois les témérités de la poésie. A ces qualités, ou, si l'on veut, à ces défauts, qui caractérisent la méthode sicilienne, Gorgias joignait aussi, et c'est ce qui explique son succès, une habileté de mise en scène extraordinaire. C'était, en quelque sorte, un prestidigitateur de la parole.

Il est douteux que Gorgias ait composé une τέχνην, ou traité de rhétorique; mais on ne peut guère lui refuser la paternité d'un petit ouvrage intitulé : περὶ καιροῦ, et il est probable qu'il avait écrit aussi un recueil de lieux communs.

Les grandes compositions de Gorgias, dont l'authenticité n'a pas été révoquée en doute, sont au nombre de quatre : 1° l'oraison olympique; 2° l'oraison pythique; 3° l'oraison funèbre; 4° l'éloge d'Élis, dont Aristote nous a conservé les trois premiers mots.

De tout cela, il ne reste qu'un fragment d'une certaine importance, (vingt-sept lignes), de l'oraison funèbre. On le trouvera, ainsi que quelques autres débris, au deuxième volume des orateurs attiques de la collection Didot.

Quant à l'apologie de Palamède et à l'éloge d'Hélène, ces deux déclamations ne sont certainement pas de Gorgias ; on paraît fondé à les attribuer, la seconde surtout, au rhéteur Polycrates (1).

(1) Voir sur Gorgias : — Platon (Gorgias); — Kayser, éd. spéciale des *Vies des Soph.*, 1838, pag. 192-195; — Léonard Spengel, συνα-

PARTIE DE L'APPENDICE RELATIVE A ANTIPHON DE RHAMNONTE.

Plusieurs personnages du nom d'Antiphon sont cités, et souvent confondus, par les historiens :

1° Antiphon de Rhamnonte, l'orateur, qui est le seul dont nous devions nous occuper ici. Il paraît avoir joué un rôle politique assez considérable, et il fut mis à mort en 411 après avoir contribué, pour une large part, à l'établissement du pouvoir oligarchique des quatre cents. Nous donnerons plus loin la liste de ses œuvres.

2° Un autre Antiphon, mis à mort par l'ordre des Trente.

3° Un troisième Antiphon, agent de Philippe, et condamné, sur le réquisitoire de Démosthène, par l'Aréopage, pour avoir voulu incendier les chantiers d'Athènes. (Plutarque, *Vie de Démosthène*, ch. xvii. Démosth. περὶ στεφ., 132-134.)

4° Antiphon, poète tragique et sophiste, surnommé ὀνειροκρίτης et τερατοσκόπος. C'est ce dernier, et non, comme le dit Philostrate, Antiphon de Rhamnonte, qui fut mis à mort par l'ordre de Denys.

Notre Antiphon, un peu plus jeune que Gorgias, paraît avoir eu des relations politiques et des rapports d'amitié avec Thucydide. Il subit, comme ce dernier, et dans une large mesure, l'influence des sophistes de son temps.

Antiphon avait composé, sous le titre de ῥητορικὴ τέχνη, ou de ῥηκορικαὶ τέχναι, un traité de rhétorique où se trouvaient, à titre de modèles, un grand nombre de τετρα-

γωγὴ τεχνῶν, pag. 63-84;--Ch. Benoît, *Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire*, etc. (1846), pag. 17-39. On trouvera, dans ce dernier ouvrage, de nombreux détails, et de nombreux jugements, tant sur Gorgias que sur les sophistes de son école et de son temps.

λογίαι (accusation, apologie; nouvelle accusation, nouvelle apologie). On y voyait aussi toute une provision d'exordes, προοίμια, et peut-être aussi, du moins Suidas l'affirme, de péroraisons, ἐπίλογοι.

Selon Plutarque, il restait d'Antiphon soixante discours; mais Cécilius n'en reconnaissait que vingt-cinq comme authentiques. Citons, en particulier : λόγοι φονικοί, λόγοι δημηγορικοί, περὶ ὁμονοίας, περὶ ἀληθείας. On trouvera plus de cent fragments, plus ou moins considérables, dans le deuxième volume des orateurs attiques de la collection Didot. Je dois dire que le περὶ ἀληθείας, dont il reste de précieux débris, paraît plutôt être l'œuvre du τερατοσκόπος, que celle de l'orateur de Rhamnonte (1).

PARTIE DE L'APPENDICE RELATIVE A CRITIAS

On peut fixer à l'année 455, ou à l'année 454, la naissance de Critias, fils de Callæschros. L'origine de sa famille (2), qui remontait jusqu'à Codrus, et la grande fortune de son père, lui assuraient un rang distingué parmi ces jeunes Eupatrides qui alliaient, à une suprême élégance et au goût des lettres, la soif des voluptés et le mépris des choses saintes. Les leçons des sophistes achevèrent de détruire, dans l'esprit du jeune homme, tout respect pour la loi morale, et, si la fréquentation de Socrate, dont il fut le disciple, profita infiniment à son esprit, on ne voit pas qu'elle ait exercé sur son cœur une action bien salutaire.

Critias débuta mal dans la vie : si sa complicité dans

(1) Voir, pour Antiphon, Kayser, éd. spéciale, 1838, pag. 215-218; Spengel, συναγωγὴ τεχνῶν, pag. 105-118. — Ch. Benoît, *Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire,* etc. (1846), de la page 17 à la page 39.

(2) Puisqu'il est question de la famille de Critias, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler qu'il était cousin germain de la mère de Platon.

la mutilation des Hermès n'a pas été prouvée, il ne paraît pas douteux qu'il ait secondé Alcibiade dans la profanation des mystères de Cérès. C'est donc par un sacrilège qu'il inaugura sa sinistre carrière. Son premier acte politique, si l'on en croit Lycurgue, (discours contre Léocrate), aurait été une accusation intentée, non pas à un vivant, mais à un mort : Critias aurait demandé qu'on instruisît le procès de Phrynicus, et que, s'il était condamné, on exhumât ses restes, pour les transporter hors du sol de l'Attique. Le fait ne paraît pas constant. Mais ce qui est plus certain, c'est que Critias, au mois de mai 407, provoqua, on ne sait dans quel intérêt, le rappel d'Alcibiade. Lui-même, quelques mois plus tard, est frappé d'une sentence d'exil, et tout porte à croire que cette condamnation se rattache à la nouvelle disgrâce d'Alcibiade (janvier 406). Critias, banni d'Athènes, se retire en Thessalie, et c'est là que, durant plusieurs années, il amasse, contre son pays, des trésors de haine. Pour se distraire, en attendant l'heure de la vengeance, il s'amuse à exciter les πενέστας (serfs de Thessalie) contre les riches et contre les nobles. Xénophon, qui affirme le fait, au livre IIe de ses *Helléniques,* (ch. III, § 36), est ici, on le voit, en contradiction avec Philostrate. Au mois d'avril 404, Critias rentrait à Athènes, rappelé par Lysandre, et il n'y rentrait que pour se faire, contre sa patrie, le complice des étrangers. J'irai même plus loin : il rentrait, sous l'égide des étrangers, pour exercer sur sa patrie, à l'ombre de leurs armes, les plus atroces vengeances. On sait le reste. La lugubre histoire des trente tyrans est dans toutes les mémoires, et personne n'ignore que Critias fut l'âme de ce gouvernement sanguinaire. Le meurtre de plus de quinze cents innocents, la condamnation de Théramène qui, un jour, osa parler de clémence, le bannissement de tous les citoyens, à l'exception de trois mille affidés de la tyrannie, sont les faits les plus saillants de cette Terreur de huit mois, pendant lesquels la violence des proscripteurs ne cessa de s'ac-

croître. Enfin, Thrasybule se montre, s'empare de Phylé avec une poignée d'hommes, et voit grossir sa petite armée de jour en jour; il se saisit du Pirée, puis se retranche à Munychie, et y attend l'assaut des Trente. Critias est tué dans le combat, et sa mort amène la fin de la tyrannie.

Nous osons croire, d'après cette rapide esquisse de la vie de Critias, que Philostrate n'a pas fait, de son caractère, un portrait trop noir, pas plus qu'il n'a exagéré son talent outre mesure. Critias, sans doute, n'a pas été un homme de génie ; mais il a été, par excellence, un homme de goût, un esprit délicat, un raffiné de lettres.

Comme orateur, il ne semble pas s'être élevé au-dessus d'une éloquence moyenne. Cicéron, dans le Brutus (VII, 29), dit qu'on peut juger de son style, ainsi que de celui d'Alcibiade et de Théramène, par les écrits de Thucydide, leur contemporain, et que ces orateurs « grandes erant verbis, crebri sententiis, compressione rerum breves,» etc. Je crois que Cicéron fait trop d'honneur à Critias en le rapprochant de Thucydide, et qu'il aurait pu se borner à le mettre au niveau d'Andocide, et un peu au-dessous de Lysias (1).

En prose, Critias avait composé des προοίμια δημηγορικά, loués par Hermogène ; un livre appelé πολιτεῖαι, qu'il ne faut pas confondre avec les πολιτεῖαι ἔμμετροι, dont nous parlerons plus bas, et qui paraît avoir été une esquisse légère des mœurs des différents peuples; enfin, mais le fait est douteux, un livre intitulé : βίοι. Je ne mentionne pas quelques autres ouvrages, dont nous connaissons à peine les titres, cités par Galenus.

Des poésies de Critias, il reste cent dix-neuf vers ou fragments de vers appartenant à des œuvres diverses, et dont il n'est pas toujours facile de déterminer l'origine exacte. C'est bien peu, mais ce peu est de nature à nous

(1) C'est l'opinion de M. Lallier, qui a si profondément creusé toutes les questions relatives à Critias.

faire regretter la disparition du reste. Pourquoi Hérode-Atticus, qui fit tant d'efforts pour remettre en honneur le nom de Critias, ne nous a-t-il pas laissé une édition de ses œuvres?

Des trois tragédies que Fabricius attribue à Critias (1) (*Atalante*, *Pirithoüs*, *Sisyphe*), il n'y a, paraît-il, que la dernière qui soit certainement de lui. Nous avons, de cette tragédie, quarante-deux vers pleins de maximes impies, probablement en rapport avec le rôle du personnage qui les débitait, mais trop conformes à ce que nous savons des sentiments de l'auteur.

Les πολιτεῖαι ἔμμετροι, dont il nous reste aussi quelques débris, ont dû être une sorte de revue des principales villes considérées au point de vue des agréments de leur séjour, et des ressources qu'elles offraient pour la volupté. Les fragments que nous en avons conservés nous font voir, dans le poète, un appréciateur délicat des plaisirs, et un ennemi de la débauche grossière.

L'épigramme, en dix vers, à la louange d'Anacréon, qui avait eu la plus tendre affection pour le grand-père de Critias, paraît avoir fait partie d'un livre consacré à la gloire de plusieurs poètes, et c'est peut-être à ce livre que Philostrate fait allusion dans sa dédicace, lorsqu'il dit que Critias a mentionné, par exception, l'origine d'Homère, parce qu'Homère était le fils d'un fleuve.

Critias avait écrit aussi, contre Alcibiade, une élégie satirique dont dix vers nous ont été conservés.

(1) Voir Platon (Timée; Critias); Kayser, éd. spéc., 1838, pag. 220-224; Spengel, συναγωγὴ τεχνῶν, p. 120-122; Ch. Benoît, *Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire* (1846), de la page 17 à la page 39; et surtout la belle thèse de M. Lallier (*de Critiæ tyranni vitâ ac scriptis* (1875). J'ai fait, je l'avoue, de très-larges emprunts à cet excellent travail.

PARTIE DE L'APPENDICE OÙ IL EST QUESTION D'ALEXANDRE DE SÉLEUCIE.

Alexandre, sous son maître Favorinus, s'était essayé à la philosophie, mais sans y réussir; de là le surnom de Péloplaton (Platon de boue) qui lui fut donné. Telle est l'explication de Brucker, et elle me paraît fort plausible. En effet, Alexandre, tel que nous le dépeint Philostrate, a plutôt les allures d'un acteur en voyage que celles d'un austère philosophe. En tout cas, nous devons le considérer, avec sa parole si ornée, si prompte et si sûre, comme un des types les plus curieux que l'histoire de ces temps puisse nous offrir, et comme un de ceux qui ont promené avec le plus d'éclat, d'un bout du monde à l'autre, la muse un peu fardée de la sophistique deuxième. On cite quelque part des lettres d'Alexandre. (Voir KAYSER, éd. spéc. de 1838, p. 323.)

NICOMAQUE DE GÉRASE

MANUEL D'HARMONIQUE

ET

AUTRES TEXTES RELATIFS A LA MUSIQUE

TRADUITS EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS

Avec commentaire perpétuel

PAR CHARLES-ÉMILE RUELLE

AVERTISSEMENT

Les *Éléments d'harmonique* d'Aristoxène, dont j'ai publié la première traduction française en 1871 (1), donnent une idée assez complète des principes qu'établit ou que formula le chef de l'école musicale empirique. Les textes relatifs à la musique qui nous sont parvenus sous le nom de Nicomaque présentent un spécimen de la théorie professée dans l'école pythagoricienne ou mathématique.

Tout d'abord, il nous faut rompre avec les habitudes de la bibliographie, qui, sur la foi des manuscrits, fait

(1) Collection des auteurs grecs relatifs à la musique. Traduction française, I. *Éléments harmoniques* d'Aristoxène, ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Paris, Baur, in-8°.

voir dans ces textes les livres I et II de son *Manuel d'harmonique.* Ce manuel est complet en un livre. Le prétendu livre II de cet ouvrage se compose de morceaux empruntés par quelque compilateur du moyen âge à un autre ouvrage de notre auteur, qui semble l'annoncer dans plusieurs passages du Manuel (1).

On sait peu de chose sur Nicomaque (2). Il était originaire de Gérase, ville de la Célé-Syrie, près de Bostra (Haoûran) (3). Tout le monde s'accorde à le placer, comme Claude Ptolémée, au milieu du second siècle de notre ère.

Voici toutes les notions que l'on a pu recueillir sur ses ouvrages, conservés les uns en entier, les autres en partie, et sur ceux dont il ne reste plus rien :

Ouvrages conservés en entier. — 1. *Manuel d'harmonique.* Ἐγχειρίδιον ἁρμονικῆς. 1re édition : Νικομάχου Γερασηνοῦ πυθαγορικοῦ, ἁρμονικῆς ἐγχειρίδιον, βιϐλία δύο. Græce cum notis. Dans J. Meursius : Auctores veteris musicæ. Lugduni Batavorum, apud L. Elzevier, 1616, p. in-4°, p. 61-92, et p. 160. Texte seul publié sur un manuscrit de Joseph Scaliger, avec les *Éléments harmoniques* d'Aristoxène et l'*Introduction musicale* d'Alypius.

2e édition, dans *Antiquæ musicæ autores septem*, græce et latine, Marcus Meibomius restituit ac notis explicavit. Amsterdam, L. Elzevier, 1652, 2 vol. in-4°.

3e édition, comprenant la traduction latine de Meybaum, dans les œuvres complètes de Meursius, réunies par Lami, t. VI, p. 423 et suiv., Florence, 1745, in-fol.

(1) Il n'est que juste d'observer que Meybaum ou Meibom, dans son édition de Nicomaque, rejette (p. 42) l'expression de « livre II » du *Manuel d'harmonique,* et que, selon Fabricius (Biblioth. græca, éd. Harles, V, 638), les parties détachées qui composent ce prétendu livre doivent avoir été tirées de l'ouvrage perdu de Nicomaque, Περὶ μουσικῆς. (Voir plus loin, p. 166.)

(2) On fera bien de consulter, outre Fabricius, J.-G. Vossius, *De Sc. mathematicis,* ch. x, p. 37 ; Brucker, *Hist. philosophiæ*, II, 160 ; Heilbronner, *Hist. matheseos*, p. 309 ; Montucla, *Hist. des mathématiques,* liv. V ; Meiners, *Hist. de l'origine des sc.*, t. I, p. 250 et 537.

(3) Cp. Cellarius, *Notitia orbis antiqui,* t. II, p. 547 et 583.

2. *Introduction arithmétique*, en 2 livres. Εἰσαγωγὴ ἀριθμητική. 1re édition : Νικ. Γερ. ἀριθμητικῆς βιβλία δύο. *Nicomachi Gerasini arithmeticæ libri duo*, nunc primum typis excusi in lucem eduntur. Parisiis, in officina Christ. Wecheli, 1538, in-4°. Grec seul.

2e édition, même texte dans : *Jamblichi Chalcidensis Theologumena arithmeticæ* ad rarissimum exemplar emendatius descripta. Accedunt *Nicomachi Geraseni arithmeticæ* libri II. Græce edidit Fr. Astius. Lipsiæ, Weidmann, 1817, in-8°.

3e édition : Nicomachi Geraseni Pythagorei Introductionis arithmeticæ libri II. Recensuit Ric. Hoche. Lipsiæ, Teubner, 1866, in-16.

Mentionnons aussi : *Specimen arithmeticæ Nicomacheæ* e duobus codicibus manu scriptis (sc. Norimberg. et Guelferbyt) edid. C.-F.-Aug. Nobbe. Lipsiæ, 1828. Programme universitaire qui contient les trois premiers chapitres, avec scholies et variantes (1).

Apulée avait fait une traduction latine de cet ouvrage, perdue aujourd'hui.

Boèce, dans son *Arithmétique*, l'a reproduit en quelques parties sous une forme abrégée, « moderata brevitate » (2).

Un passage du livre II de l'*Arithmétique* (p. 55, l. ult. éd. Wechel) est cité par un scholiaste de la métaphysique d'Aristote (Brandis, *Schol. in Aristot.*, p. 820 *a*, l. 45). L'*Arithmétique* est mentionnée aussi dans la Bibliothèque de Photius (cod. 187).

Cet ouvrage a été commenté par Jamblique (3), Asclé-

(1) Hoffmann, *Bibliographisches Lexicon der Literatur der Griechen*, art. NICOMACHUS. — Voir aussi *Bibliotheca scriptorum*, etc., d'Engelmann et de ses continuateurs. Art. NICOMACHUS,

(2) *Institutio arithmetica* (Præf. p. 4, éd. Friedlein).

(3) *Jamblichus in Nicomachi Geraseni arithmeticam introductionem, et de Fato*, nunc primum editus. Græce, in latinum sermonem conversus, notis illustratur a Sam. Tennulio. Accedit Joach. Camerarii explicatio in duos libros Nicomachi. Arnheimiæ, 1668, in-4°.

pius de Tralles (1), Jean Philoponus (2), Jean Pédiasimus, etc. (3), et, dans les temps modernes, par Camerarius (4).

Ouvrages conservés en partie. — 1. *Arithmétique théologique,* Ἀριθμητικὰ θεολογούμενα. Photius donne, sous le n° 187 de *Bibliothèque,* une appréciation, accompagnée d'extraits et d'analyses, d'un ouvrage de Nicomaque intitulé : Ἀριθμητικὰ θεολογούμενα, en deux livres. C'était une application de l'arithmétique ou plutôt des dix premiers nombres à l'origine et aux attributs des dieux. Le 1er livre se rapportait aux nombres 1, 2, 3, 4, le livre II aux nombres 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (5). Il est probable que Nicomaque

(1) Un codex Ambrosianus, à Milan; un manuscrit de Saint-Remi, de Reims; le n° 2376 de Paris et le ms. Y — I — 12 de l'Escurial (n° 248 du catalogue de M. Miller) renferment les scholies d'Asclépius, encore inédites, sur l'*Arithmétique* de Nicomaque.

(2) La bibliothèque Bodléienne, à Oxford, celle de l'Escurial (n° précité) et le n° 2480 de Paris renferment le commentaire de Philoponus, qui a été publié d'ailleurs par Richard Hoche. (In I. librum Nicomachi *Arithmeticæ,* Lipsiæ, 1864, in-4°; In II. librum, etc. Berolin., 1867, in-4°.)

(3) On trouve dans le ms. 2762 de Paris les textes de Jean Pédiasimus où sont expliqués plusieurs passages de Nicomaque relatifs à la musique et à l'arithmétique. A.-J.-H. Vincent les a publiés et traduits (*Notices et extraits des mss.*, t. XVI, 2e partie, p. 289-315.) — Cp. R. Hoche, Nicomachi *Introd. arithm. præf.*, *p.* VIII. Au XIVe siècle, Georges Pachymère, dans la préface de son grand ouvrage, en majeure partie inédit, sur les quatre sciences mathématiques, a inséré quelques pages de l'Εἰσαγωγὴ ἀριθμητική. A.-J.-H. Vincent, éditeur du texte grec de l' Ἁρμονική, quatrième partie de cet ouvrage, l'a fait précéder du texte et de la traduction française de cette préface. (*Not. et extr. des mss.,* même vol., 1847, p. 364 et suiv.) — D'autres commentaires sur l'*Introduction arithmétique* de Nicomaque, perdus aujourd'hui, avaient été composés par Héronas, ouvrage que cite Eutocius (In Archimedis l. II de sphæra et cylindro, p. 28), et par Proclus de Laodicée (Suidas).

(4) Commentaire cité page précédente, note 3.

(5) Damascius a fait une appropriation analogue dans un passage de son Περὶ ἀρχῶν que nous avons publié avec traduction latine, à la suite d'une notice sur la vie et les ouvrages de ce philosophe. (*Revue archéologique*, 1860, morceau n° 4.) Mais le seul point commun entre les deux systèmes est l'attribution du nombre 8 à Rhéa. — Sur les attributs symboliques des nombres, voir en outre Aristide Quin-

renvoie à cet ouvrage (voir, plus loin, p. 212), lorsqu'il cite un écrit composé par lui sur le nombre 7, sujet qui, au témoignage de Photius (*l. c.*), était développé d'une façon exceptionnelle dans l'*Arithmétique théologique*.

Fabricius conseille de rapprocher ce traité de celui qui, sous le même titre, est supposé l'œuvre de Jamblique (1). L'ouvrage de Nicomaque est cité comme le produit d'une imagination intempérante (2). Photius confirme ce jugement (*l. c.*).

2. *Sur la musique*, Περὶ μουσικῆς. Nicomaque avait écrit sous ce titre un ouvrage en plusieurs livres, dont Eutocius mentionne le premier dans son commentaire sur le traité d'Archimède *De sphæra et cylindro* (p. 28, éd. de Bâle, 1544). C'est probablement de cet ouvrage que sont extraits les fragments qui, dans les manuscrits de Nicomaque, ont servi à former fautivement le second livre de son *Manuel d'harmonique* (3).

Ouvrages perdus. — 1. Nicomaque avait composé un *Recueil d'opinions pythagoriciennes*, cité par Syrianus *In Metaphysicorum librum* XIII, p. 57 (trad. lat. publiée à Venise en 1558).

2. *Introduction à la géométrie*. L'existence de cet ouvrage est conjecturale. Toutefois Nicomaque lui-même, au livre II de son *Arithmétique*, ajourne l'explication de quelques points étrangers à son objet, ἃ δὴ ἰδίως ἐν τῇ γεωμετρικῇ παραδίδοται εἰσαγωγῇ. (P. 83, éd. R. Hoche.)

tilien, page 121 et 155; — Alexandre d'Aphrodisias, *In metaph.* A 5, 985 *b*, 26 ed. Bekker; — Jamblique de *Arithmetica Nicomachi Introductione*, ed. Tennulius, p. 14, 47; — Scholies anonymes du ms. de Paris, 1853, sur la métaphys. d'Aristote (Brandis, schol. d'Aristote, sur A 985); — Scholies d'Asclépius (*Id.*, *Ibid.*) — Voir aussi les *Œuvres morales* de Plutarque, aux index, article *Nombre*.

(1) Thomas Gale incline fort vers cette attribution (*De Mysteriis Ægyptiorum*, p. 286).

(2) *Theologumena arithmeticæ*, éd. Ast., p. 142. — Cp. Chaignet. *Pythagore*, t. II, p. 313.

(3) Cp. ma notice intitulée : *Deux textes grecs anonymes concernant le canon musical*, dans l'Annuaire de l'Association grecque, année 1877, p. 155, note.

3. *Vie de Pythagore.* Jamblique (*Vita Pythagorica*, p. 51, éd. Kuster) cite notre auteur comme ayant rapporté un trait de la vie de Pythagore. Dans un autre endroit (p. 233), il nomme expressément son livre Περὶ Πυθαγορικοῦ βίου (1). Meiners, on ne sait sur quelles données, fait à ce propos la réflexion qui suit : « Nicomaque, marchant sur les traces d'Héraclide, de Pont et de Modératus, et, comme ce dernier, historien peu fidèle, fut un homme crédule et auteur de beaucoup de fables sur Pythagore (2). »

La doctrine philosophique de Nicomaque ne dut pas être fort originale. « Il pose l'Un ou la Monade, écrit M. Chaignet (3), comme l'être premier qui, en se dédoublant, fournit la Dyade : l'une de ces essences est l'esprit ou Dieu, l'autre est la matière. Nicomaque distingue deux unités, l'unité première et l'unité engendrée, ἓν πρωτόγονον, image et produit de la première. Dieu porte en son sein, en germe, toutes les choses de la nature (*Theolog. arithm.*, p. 6). Le principe immédiat, le modèle des choses est le nombre, qui les précède dans l'esprit de Dieu. On reconnaît ici à peu près toutes les opinions de

(1) Cp. Mahne, *De Aristoxeno*, pp. 25 et 35.

(2) *Hist. des sc.*, etc., p. 250. — Un savant mathématicien-philologue du XVIIe siècle, Edward Bernard, avait conçu et rédigé le plan d'une vaste collection, en XIV volumes, des auteurs grecs et latins relatifs aux sciences mathématiques pures et appliquées. Dans ce plan, publié en 1704 et reproduit dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, t. IV, p. 205, éd. Harles, voici la part faite à Nicomaque de Gérase et à ses commentateurs. Tome VI (après l'*Arithmétique* de Diophante et l'ouvrage de Théon de Smyrne sur les *Notions mathématiques utiles pour la lecture de Platon* : « Nicomachi Geraseni Arithmetica cum notis Camerarii. — Nicom. Arithmetica θεολογούμενα. — Jamblichus in Nicomachi Arithmetica. — Asclepius in Nicomachi Arithmetica, gr.-lat. ex codd. mss. in archivio Pembrochiano, 4°, 4 sive 113, et in arch. Seld. — Tome XIV (après divers autres musicographes) : « Nicomachus. mss. gr. Pembr. 41, 122. »

(3) *Pythagore*, t. II, p. 313.

Modératus. Si les nombres sont des paradigmes des choses, ils ne sont plus, comme dans le vrai pythagorisme, les choses mêmes. »

L'importance scientifique de Nicomaque est mieux établie. Il n'est rien dans ses livres sur l'arithmétique ou sur la musique, qui puisse infirmer ce jugement de son principal commentateur : « Nous trouvons que, dans son *Art de l'arithmétique*, il a tout traité sur cette matière suivant la pensée de Pythagore. Cet auteur est d'une grande valeur dans les sciences. Il s'est entouré des guides les plus expérimentés en ce genre, sans compter qu'il expose la science avec exactitude, dans un ordre et suivant une théorie admirable, en y joignant une démonstration non moins admirable des principes scientifiques (1) ». L'autorité de Nicomaque comme arithméticien a été célébrée par Cassiodore, Isidore de Séville, Bède et surtout par Boèce, qui invoque souvent son autorité.

Fabricius a relevé la phrase suivante dans l'écrit intitulé : *Altercatio synagogæ et ecclesiæ,* chap. I : Arithmeticam Samius Pythagoras invenit, Nicomachus scripsit. La critique ne saurait aller jusque-là, car le véritable auteur de la théorie des nombres, c'est Euclide (2).

Il n'en est pas moins vrai que Nicomaque a joui d'une renommée que lui eût enviée Barrème. « Tu comptes vraiment comme Nicomaque, » dit un interlocuteur du dialogue intitulé *Philopatris*, qui figure parmi les œuvres de Lucien (3).

(1) Jamblique, *Theolog. arithmet.*, p. 4, éd. Tennulius.

(2) Voilà, pour le dire en passant, un point de l'histoire des sciences dans l'antiquité qui est assurément peu connu. La raison en est simple : cette histoire, au moins aussi intéressante que celle des faits politiques et militaires, n'a pas la place qui lui est due, ou plutôt n'a pas la moindre place dans notre enseignement classique.

(3) Un fait qui n'est pas sans intérêt, et que j'aurais dû rappeler dans l'article *Arithmetica* du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, c'est que l'ouvrage de Nicomaque sur l'arithmétique contient la table de multiplication, telle que nous la disposons encore aujourd'hui, et précédée de quelques mots qui le présentent comme le premier auteur. (Page 28 de l'éd. de Paris, 51 de l'éd. R. Hoche.)

Quelques mots pour finir sur la traduction qui va suivre. J'ai divisé le texte en paragraphes, et placé de la manière la plus vraisemblable, à mon avis, du moins, les numéros des chapitres dont les rubriques se trouvent groupées dans les manuscrits en tête du *Manuel d'harmonique*. A ceux qui n'approuveraient pas une division arbitraire en paragraphes, j'opposerai l'exemple donné par Buhle, après tant d'autres, et les raisons alléguées par ce philologue dans la préface de son édition inachevée d'Aristote (p. 28). Cette division, que j'avais déjà introduite dans ma traduction d'Aristoxène et qui sera pratiquée dans tous les textes musicaux que je me propose de faire passer dans notre langue, offre le double avantage de faciliter les rapprochements explicatifs et de rendre plus claire, plus intelligible, la lecture des ouvrages techniques, où chaque phrase pour ainsi dire apporte avec soi une notion nouvelle (1).

(1) Je saisis la première occasion qui m'est offerte de publier un travail musicologique, pour déclarer que j'ai donné comme inédit (Rapports sur une mission littéraire en Espagne, second rapport, 1re partie, § 19 ; 2e partie, n° 2 ; *Archives des missions, sc. et litt.*, 3e série, t. II), un « fragment anonyme sur divers intervalles mélodiques » (traduction française dans l'*Annuaire* de 1874), que je viens de retrouver dans Walz (*Rhetores græci*, vol. VII, p. 1126 et suiv.), parmi les scholies de Grégoire de Corinthe sur le traité d'Hermogène περὶ τῆς μεθόδου δεινότητος. Du reste le ms. de Madrid améliore le texte publié par Walz.

MANUEL D'HARMONIQUE

DE

NICOMAQUE DE GÉRASE

PYTHAGORICIEN

SOMMAIRE DES CHAPITRES (1)

Page 1 du texte de Meibaum 1. Ce manuel est un commentaire sur les éléments harmoniques.

2. Des deux espèces de voix, la voix discontinue et la voix continue, de leurs régions.

3. Parmi les choses sensibles, c'est la musique planétaire qui est considérée en premier lieu, puis, à l'imitation de cette musique, celle qui a cours chez nous autres hommes.

4. La science des sons est réglée par les nombres.

Mb. 2 5. Pythagore, en ajoutant une huitième corde à la lyre heptacorde, a constitué l'harmonie de diapason (octave).

6. Comment furent découverts les rapports numériques des sons.

7. La division du diapason (octave) dans le genre diatonique.

8. Explication des points relatifs à l'harmonique, contenus dans le *Timée*.

(1) Le texte correspondant à ces rubriques est ce qu'on nomme d'ordinaire le livre Ier du *Manuel d'harmonique*. (Voir l'Avertissement, p. 163.) On remarquera que le prétendu livre II, dont nous faisons un recueil d'extraits, n'a pas donné lieu à cette division par chapitres.

9. Témoignages de Philolaüs.
10. Sur l'accord des sons suivant les rapports numériques.
11. Sur le disdiapason (double octave), suivant le genre diatonique.
12. Progression et division des sons dans les trois genres (1).

CHAPITRE PREMIER

1. L'exposé des intervalles et des rapports des sons dans les éléments harmoniques est par lui-même rempli de détails et difficile à renfermer dans un commentaire unique ; d'autre part, en ce qui me concerne, la vie agitée de voyageur, et de voyageur surmené, à laquelle je suis condamné, m'ôte la possibilité d'entreprendre un tel exposé dans une pleine liberté d'esprit, et d'aborder la doctrine relative à ces questions avec toute la clarté convenable, ce qui exigerait du loisir et un raisonnement recueilli.

2. Malgré cela, je dois mettre tous mes soins, puisque, après tout, tu me le demandes, ô la meilleure, la plus digne des femmes (2), à te faire une exposition improvisée Mb. 3
ne fût-ce que des chapitres réduits à l'énoncé du sujet, sans préparation et sans démonstration détaillée, de façon qu'embrassant ces questions d'un seul coup d'œil, et employant comme un manuel ce court aperçu, tu puisses te remémorer ce que l'on dit et l'on enseigne tout au long dans chaque chapitre.

3. Dès mon premier moment de loisir et quand mes voyages auront pris fin, je composerai à ton intention

(1) A part cette table sommaire, les manuscrits connus, non plus que les éditions, ne présentent aucune division en chapitres et en paragraphes.

(2) Ce Manuel est adressé à une dame, probablement une pythagoricienne. Elles étaient nombreuses. Jamblique a nommé les plus célèbres, au nombre de dix-sept. (*Vie de Pythagore,* chap. XXXVI.)

une introduction plus étendue, plus développée sur ces mêmes matières et pleine, comme on dit, de raisonnements bien conduits, le tout en plusieurs livres (1), et par la première occasion je t'enverrai mon travail là où j'apprendrai que vous résidez (2). Je le ferai volontiers partir, pour l'enchaînement (des idées), de ce qui a servi de point de départ à notre doctrine, dans le temps où je t'expliquais ces matières.

CHAPITRE II

4. La voix humaine, selon les maîtres sortis de l'école de Pythagore, serait de deux espèces se rattachant à un seul genre, et appelées spécialement, l'une continue, l'autre discontinue. Ils tiraient ces dénominations des circonstances propres à chaque espèce. L'espèce discontinue, celle qui comporte le chant et se pose toujours sur un son, qui rend toujours manifeste l'altération produite dans les parties, ils la supposaient exempte de confusion
Mb. 4 et divisée, graduée (3) d'après les grandeurs comprises entre chaque son, formant comme un morceau, mais non un mélange des parties de la voix situées les unes entre les autres, faciles à isoler et à distinguer, et nullement corrompues dans leur ensemble (4).

5. En effet, l'espèce chantée est de nature à faire

(1) Cette particularité prouve que l'édition de ce traité, faite par Nicomaque lui-même, ne formait qu'un seul livre, se terminant avec le chapitre XII. Cette remarque avait d'ailleurs été faite par Meybaum.

(2) La personne à qui s'adresse Nicomaque vivait probablement en famille.

(3) Διεστός.

(4) Il s'agit d'une corruption simultanée qui, précisément, mettait fin à cette distinction des sons, condition première de la voix chantée. Cette corruption correspond, dans l'art de la peinture, à la fusion des couleurs, φθορὰ τῶν χρωμάτων.

reconnaître par une oreille exercée, au sujet de tous les sons, de quelle grandeur fait partie chacun d'eux; car celui qui ne fait pas cet emploi de l'espèce en question, on ne dit plus qu'il chante, mais qu'il parle.

6. L'autre espèce, l'espèce continue, nous la pratiquons pour converser entre nous et pour lire, sans être aucunement contraints de faire sentir les tensions des sons (1) et de les distinguer entre elles, mais en débitant le discours tout d'un trait jusqu'à l'achèvement de ce que l'on veut dire. Si quelqu'un, en causant ou en plaidant, ou encore en faisant une lecture, vient à manifester les grandeurs comprises entre chaque son, en espaçant la voix et en la faisant passer d'un son à un autre, on dit qu'il ne parle plus ou qu'il ne lit plus, mais qu'il chante.

6 *bis*. Étant posé que la voix humaine se divise en deux parties (ces Pythagoriciens), pensaient qu'il devait y avoir aussi, vraisemblablement, deux régions occupées et parcourues par chacune des deux espèces de voix; que la région de la voix continue se trouve par sa nature indéterminée quant à la grandeur, et recevant pour limites propres le moment où l'on commence à parler et celui où l'on cesse de le faire, c'est-à-dire depuis la première limite du discours jusqu'à la dernière limite du silence, si bien que la majeure partie de cette région est Mb. 5
à notre discrétion.

7. Quant à la région discontinue, elle n'est plus à notre discrétion, mais soumise à la nature et limitée elle-même par des influences diverses. En effet, au point de départ, c'est le premier son perceptible, et son terme final, le dernier son que la voix puisse émettre; car nous commençons à apprécier et à comprendre les grandeurs

(1) Métaphore empruntée à la tension des cordes de la lyre. Cp. Aristoxène, *passim*, où le mot τάσις a toujours la même signification.

des sons et leurs altérations réciproques à partir du point où l'on voit notre oreille commencer à percevoir, tandis qu'il peut arriver que des voix plus confuses et non encore perceptibles à notre oreille se réalisent dans la nature tout en se dérobant encore à notre sens auditif. Tout de même que, par exemple, quand il s'agit d'une pesée, certains corps ne laissent pas du tout apprécier leur pesanteur, tels que la paille, le son, etc. Mais lorsque, de nouvelles quantités de ces substances venant à s'ajouter, on voit déjà leur poids commencer à entraîner le fléau (de la balance), alors nous disons que le pesage en est à sa première application.

8. C'est de la même façon que, peu à peu la confusion de la voix s'élevant à des quantités plus grandes, du premier degré perceptible à l'oreille, nous faisons le commencement de la région de la voix chantée; quant à la fin de cette région, ce n'est plus l'oreille qui la détermine, mais la voix humaine. En effet, tant qu'elle procède mélodiquement et qu'elle marche dans les conditions du chant, nous déterminons jusque-là la dernière limite de région de cette même voix.

9. Il ne nous importe en rien de prendre pour sujet d'explication soit notre voix, issue des artères, soit des instruments à cordes, à vent et à percussion, construits
Mb. 6 à l'imitation de notre voix. Mais passons pour le moment sur les différences qui les distinguent afin de ne pas, dès notre début, rendre les explications trop diffuses.

CHAPITRE III

10. Les noms des sons doivent avoir été empruntés aux sept astres qui parcourent le ciel et roulent autour de la terre. En effet, on dit (1) que tous les corps qui tour-

(1) Dans l'école de Pythagore. — Voir, sur l'harmonie cosmique,

nent rapidement lorsque quelque chose leur cède la place et jouit d'une grande fluidité, produisent nécessairement des bruits qui diffèrent entre eux par la grandeur, par la vitesse du son (1) et par son lieu; c'est-à-dire en raison de leurs sons à eux-mêmes, de leurs vitesses propres ou des milieux dans lesquels s'accomplit la révolution de chaque corps, suivant que ces milieux se trouvent plus fluides ou au contraire plus résistants.

11. On relève clairement ces trois mêmes différences à propos des planètes qui se distinguent entre elles par la grandeur, la vitesse, le lieu, et qui perpétuellement, sans relâche, roulent en sifflant dans la vapeur éthérée.

12. C'est précisément de là qu'est venu pour chacune d'elles le nom d'ἀστήρ (astre)(2), comme qui dirait « sans station » et « courant toujours » (3), d'où l'on a formé les mots θεός (Dieu), αἰθήρ (éther).

13. Maintenant, en raison du mouvement de Cronos, qui est la planète située le plus au-dessus de nous, le son le plus grave dans le diapason a été nommé ὑπάτη, *hypate* (4), car ὕπατον signifie le plus élevé.

14. En raison du cours de la lune, placée au rang le plus bas et le plus près de la terre, on a dit νεάτη, *nète*, car νέατον signifie le plus bas (5).

Zeller, *Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, t. I, p. 407, texte allemand, p. 398. — P.-J. Wallis, *Appendix de Veterum Harmonica ad hodiernam comparata,* à la suite de son édition des *Harmoniques* de Ptolémée, p. 293, éd. de 1682, excellent travail qui, après deux siècles, n'a presque rien perdu de son utilité.

(1) Il s'agit ici de l'intensité des sons que les Pythagoriciens mettaient en rapport avec la vitesse vibratoire des cordes, et non pas de ce que les modernes appellent la vitesse du son.

(2) Ἀστήρ-ἄστατος.

(3) Allusion au rapprochement de αἰθήρ et de ἀεὶ θέων. (*Cratyle*, 410 B.)

(4) Littéralement la corde la plus élevée. Dans les diagrammes antiques, la note musicale la plus grave occupe le rang le plus élevé.

(5) La *nète* est la note la plus aiguë dans les diagrammes.

Mb. 7 15. Parmi les deux astres situés de chaque côté, à l'un celui de Zeus, au-dessous de Cronos, correspond la *parhypate;* à l'autre, celui d'Aphrodite, situé au-dessus de la Lune, la *paranète.*

16. L'astre le plus central, qui est le Soleil, placé le quatrième à partir de chaque extrême, devient l'origine de la *mèse,* placée à l'intervalle de la quarte de l'un et de l'autre [son extrême], dans l'heptacorde antique, de même que le Soleil parmi les sept planètes est au quatrième rang à partir de chaque astre extrême, puisqu'il occupe le point moyen.

17. Parmi les deux astres situés de chaque côté du soleil, à l'un, Arès, à qui échut la sphère placée entre Zeus et le Soleil, correspond l'*hypermèse* appelée aussi *lichanos;* et à l'autre, Hermès, occupant le milieu entre Aphrodite et le Soleil, la *paramèse.*

18. Nous te confirmerons ces notions avec une plus grande précision et d'une façon plus complète, en y ajoutant des démonstrations linéaires et numériques, dans les commentaires que nous t'avons promis précédemment, ô la plus savante et la plus éclairée des femmes, et nous te dirons pour quelles causes nous n'entendons pas nous-mêmes cette symphonie cosmique exhalant des accents suaves et tout harmonieux, comme la tradition le rapporte (1). Mais, pour le moment, il nous faut continuer sans retard à cause du peu de temps dont nous disposons.

CHAPITRE IV

19. Nous disons d'une manière générale que le bruit est une percussion indivise de l'air qui parvient jusqu'au

(1) Ὡς ὁ λόγος ὑπογράφει. Meybaum traduit *ut ratio subscribit;* mais il s'agit, à notre avis, de la traduction pythagoricienne.

sens auditif; que le son est une tension sans largeur (1) de la voix mélodique ; que la tension est une station et une identité, comme grandeur, d'un son sans intervalle.

20. L'intervalle est le chemin parcouru de la gravité à Mb. 8
l'acuité et *vice versa;* le système, une réunion de plusieurs intervalles; si plusieurs coups ou un vent fort vient à frapper l'air environnant et le frappe sur plusieurs points, il en résulte la production d'un son considérable ; celle d'un son faible s'il y a eu peu de coups ou peu de vent; celle d'un son uni, si les coups ou le vent sont réguliers, d'une force soutenue ; celle d'un son rude, s'ils sont d'une force inégale; celle d'un son grave. s'ils frappent lentement; celle d'un son aigu, s'ils frappent vivement (2). L'effet produit est nécessairement inverse dans les instruments à vent, tels que flûtes, trompettes, syrinx, hydraules, etc., et d'autre part dans les instruments à cordes, cithare, lyre, spadix, ou leurs analogues. Paraissent être des instruments intermédiaires ou tenant des uns et des autres ou donnant lieu à des effets semblables, les monocordes, appelés vulgairement pandoures et, par les Pythagoriciens, canons, les trigones parmi les instruments à cordes et les plagiaules (flûtes obliques) ainsi que les photinx, comme le fera voir la suite de notre discours.

21. Dans les instruments à cordes, les tensions plus grandes et plus fortes produisent des sons plus grands et plus aigus, et les tensions plus faibles, des sons plus lents et plus graves. En effet, lorsque le plectrum déplace les cordes, celles-ci, éloignées de leur position propre, tantôt y reviennent en frappant sur beaucoup de points l'air environnant avec une très-grande rapidité et un fort mouvement vibratoire, comme excitées par l'énergie

(1) Métaphore empruntée à la géométrie, qui considère des lignes sans largeur.

(2) Sur le rapport de la vitesse avec le degré d'intonation, voyez Aristote, *Topiques*, I, xii, 1, où sont mentionnés οἱ καθ' ἀριθμοὺς ἁρμονικοί.

même de leur tension; tantôt elles y reviennent posément et sans vibration, à l'instar du cordeau des maçons.

Mb. 9 22. Par contre; dans les instruments à vent, les plus grandes cavités et les plus grandes longueurs produisent un son lent et relâché, car le vent s'échappe dans l'air environnant après avoir dépensé son intensité sur un long parcours; il le frappe et l'agite d'une façon à peine sensible, et par suite le son produit est grave.

23. Il faut considérer ici que le plus et le moins dépendent de la quantité que nous obtiendrons, soit en surtendant et en relâchant une flûte (1), soit en donnant plus de longueur ou de brièveté aux cordes. Or il est évident que tout cela est réglé numériquement, car on conçoit que la quantité ne peut se rattacher en propre qu'au nombre.

CHAPITRE V

24. Pythagore (2) est le premier qui, pour éviter que, dans la conjonction (3), le son moyen comparé aux deux extrêmes offrît l'unique consonnance de quarte différenciée (4), d'une part avec l'hypate, d'autre part avec la nète, et — pour obtenir que nous puissions envisager une théorie plus variée et que les extrêmes produisant en eux la consonnance la plus satisfaisante, c'est-à-dire celle de diapason (octave) qui comporte le rapport double (5), ce

(1) Les manuscrits connus donnent αὐτὸν. Meybaum a corrigé en αὐλὸν.

(2) Cp. tout ce chapitre avec un passage correspondant et presque identique de Manuel Bryenne, *Harmoniques*, liv. I, section I, p. 361-367.

(3) Dans la conjonction des deux tétracordes ayant chacun des sons extrêmes accordés à la quarte et, au milieu, un son commun.

(4) Par le degré d'intonation?

(5) On appelle rapport double celui de 2 à 1, sesquitiers ou épi-

qui ne pouvait avoir lieu avec les deux tétracordes existants, — intercala un huitième son qu'il agença entre la mèse et la paramèse et qu'il fixa à la distance d'un ton entier de la mèse, à un demi-ton de la paramèse (1). De cette façon, la corde qui représentait antérieurement la paramèse dans la lyre heptacorde est appelée encore *trite* (troisième) à partir de la nète et occupe néanmoins cette position ; tandis que la corde intercalée se trouve
la quatrième à partir de la nète et sonne la quarte avec Mb. 10
elle, consonnance que faisait entendre dans le principe la mèse avec l'hypate (2).

25. Le ton placé entre ces deux sons, la mèse et la corde intercalée, qui reçut le nom de l'ancienne paramèse, selon qu'il est adjoint à l'un ou à l'autre des deux tétracordes, tantôt plus nétoïde, adjoint au tétracorde du

trite celui de 4 à 3, sesquialtère ou hémiole celui de 3 à 2, et sesquioctave (ἐπόγδοος) celui de 9 à 8.

(1) « La théorie musicale des pythagoriciens jusqu'à Philolaüs ne connaît que les sept notes de l'heptacorde. » Zeller, *Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, t. I, p. 412, texte allemand, p. 402. Et en note : « Il va de soi que l'on ne peut tenir compte ici de l'assertion de Bryenne (*Harmoniques*, section I, p. 365), qui fait de Pythagore l'inventeur de l'octacorde. »

(2) Voici un tableau qui résume l'explication de Nicomaque :

		NÈTE.	*si* ou *la*.
		ton.	
NÈTE	*la*.	paranète	*la* — *sol*.
ton.		ton.	
paranète.	*sol*.	trite	*sol* — *fa*.
ton.		demi-ton.	
trite ou paramèse. . .	*fa*.	paramèse	*fa* ♯ — *mi*.
demi-ton.		ton.	
MÈSE.	*mi*.	MÈSE.	*mi* — *ré*.
ton.		ton.	
lichanos.	*ré*.	lichanos	*ré* — *ut*.
ton.		ton.	
parhypate.	*ut*.	parhypate	*ut* — *si* ♭.
demi-ton.		demi-ton.	
HYPATE	*si*.	HYPATE.	*si* — *la*.

côté de l'hypate, tantôt plus hypatoïde, adjoint à celui du côté de la nète, fournira la consonnance de quinte qui constitue des deux côtés un système formé du tétracorde lui-même et du ton additionnel. C'est ainsi que le rapport sesquialtère (1) de la quinte est reconnu comme la somme du sesquitiers et du sesquioctave (2). Donc le ton est sesquioctave (3).

CHAPITRE VI

26. Quant à la quantité numérique qui représente la distance des cordes sonnant la quarte, celle de la quinte, celle qui par leur réunion devient ce qu'on nomme diapason (octave), enfin le ton additionnel placé entre les deux tétracordes, voici comment Pythagore, à ce qu'on affirme, s'y est pris pour s'en rendre compte (4).

27. Un jour qu'il se promenait tout en s'abandonnant aux réflexions et aux pensées que lui suggéraient ses combinaisons, cherchant s'il ne pourrait pas imaginer un secours pour l'oreille, sûr et exempt d'erreur, tel que la

(1) Rapport de 3 à 2.

(2) En effet, $\frac{3}{2} = \frac{4}{3} \times \frac{9}{8}$.

La somme des deux fractions s'obtient par leur multiplication.

(3) En effet, $\frac{3}{2} : \frac{4}{3} = \frac{9}{8}$.

La différence des deux fractions s'obtient en divisant la plus grande par la plus petite. C. Vincent, *Notices*, etc., p. 297, note.

(4) L'expérience qui va suivre a été décrite, depuis Nicomaque, par Gaudence (p. 13, de Meybaum), Jamblique (*Vie de Pythagore*, I, xxvi), Boèce (*De Musica,* x), Macrobe (*Somn. Scip.,* l. II, ch. i) et l'Hagiopolite publié par Vincent (*Notices*, p. 266). Le savant académicien a donné à ce propos un commentaire étendu de la description rapportée par notre auteur. Cp. Zeller (*Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, t. I, p, 385, texte allemand, p. 370), qui voit « un conte » dans le récit de l'expérience des marteaux. Voir aussi Th.-Henri Martin, *Études sur le Timée*, t. I, p. 389 et suiv.

vue en possède un dans le compas et dans la règle ou même, disons-le (1), dans la dioptra (2), le toucher dans la balance, ou dans l'invention des mesures, il vint à passer, par une coïncidence providentielle, devant un atelier de forgeron, et entendit très-distinctement des marteaux de fer (3) frappant sur l'enclume et donnant pêle-mêle des sons parfaitement consonnants entre eux, Mb. 11
à l'exception d'un seul couple. Il reconnut, parmi ces sons, les consonnances de diapason (octave), de diapente (quinte) et de diatessaron (quarte). Quant à l'intervalle intermédiaire entre la quarte et la quinte (4), il s'aperçut qu'il était inconsonnant en lui-même ; mais, d'autre part, complémentaire de la plus grande de ces deux consonnances.

28. Rempli de joie, il entra dans l'atelier comme si un dieu secondait son dessein, et, au moyen d'expériences variées, après avoir reconnu que c'était la différence de poids qui causait la différence de son, et non pas l'effort des forgerons ni la forme des marteaux, ni le déplacement du fer laminé, il releva avec un grand soin le poids des marteaux et leur force impulsive qu'il trouva parfaitement identique, puis il rentra chez lui.

29. Il fixa un clou unique dans l'angle formé par deux murailles, pour éviter qu'il y eût même de ce côté la moindre différence ou que, d'une manière quelconque, la pluralité des clous ayant chacun leur matière propre rendît l'épreuve suspecte. Il suspendit à ce clou quatre

(1) Νὴ Δία.

(2) Héron d'Alexandrie a écrit un traité de la Dioptra publié et, traduit pour la première fois par A.-J.-H. Vincent (*Notices et extr. des mss.*, etc., t. XIX, 2e partie).

(3) Voir Vincent, *Notices*, etc., p. 274, qui propose de remplacer les marteaux (σφῦραι) par des globes creux σφαῖραι, alléguant qu'un texte publié par lui (Ve fragment de l'*Hagiopolite*, p. 266) donne cette leçon.

(4) Ou plutôt l'intervalle qui fait la différence entre la quarte et la quinte.

cordes semblables par la substance, le nombre des fils, la grosseur, la torsion, et fit supporter à chacune d'elles un poids qu'il fixa à son extrémité inférieure. De plus, il rendit les longueurs des cordes de tout point égales, puis, frappant ensemble les cordes deux à deux, il reconnut respectivement les consonnances précitées qui variaient avec chaque couple de cordes.

30. La corde tendue par la suspension du plus grand poids, comparée avec celle qui supportait le plus petit,
Mb. 12 lui fit constater une résonnance à l'octave; or celle-ci représentait 12 des poids donnés, et celle-là 6. Il établit ainsi que l'octave est dans le rapport double, ce que les poids eux-mêmes (1) lui avaient fait entrevoir. La plus grande corde (2), comparée avec celle qui venait après la plus petite et qui représentait 8 poids, sonnait la quinte, et il établit qu'elles étaient dans le rapport sesquitiers, ce qui était aussi le rapport des poids entre eux; puis il la compara avec celle qui la suivait, par rapport au poids supporté. La plus grande des autres cordes se trouvant avoir 9 poids sonnait la quarte (3), proportionnellement aux poids; or il constata qu'elle était dans le rapport inversement sesquitiers (4) et que cette même corde se trouvait par nature sesquialtère de la plus petite (5), car 9 est à 6 dans le même rapport, de même que la corde proche de la petite et supportant 8 poids était à la corde qui en supporte 6 (6) dans le rap-

(1) Les poids des marteaux résonnant sur l'enclume.

(2) Toutes les cordes sont d'égale longueur, mais l'auteur appelle elliptiquement la plus grande celle qui supporte le plus grand poids.

(3) Toujours avec la plus grande corde.

(4) En effet, $\frac{12}{9} = \frac{4}{3}$.

(5) En effet, $\frac{9}{6} = \frac{3}{2}$.

(6) En effet, $\frac{8}{6} = \frac{4}{3}$.

port sesquitiers et à la corde de 12 poids dans le rapport sesquialtère.

31. Par conséquent, l'intervalle compris entre la quinte et la quarte, c'est-à-dire celui dont la quinte surpasse la quarte, était confirmé comme se trouvant dans le rapport sesquioctave qui est celui de 9 à 8. Le diapason (octave) était le système formé par la réunion de l'une et de l'autre, autrement dit de la quinte et de la quarte placées en conjonction (1); de même que le rapport double se compose du sesquialtère et du sesquitiers, soit Mb. 13
12, 8, 6 (2); ou inversement, par la réunion de la quarte et de la quinte, de même que le double se compose du sesquitiers et du sesquialtère, soit 12, 9, 6, placés dans cet ordre.

32. Après avoir exercé sa main et son oreille à l'étude des poids suspendus et bien établi d'après ces poids le rapport des proportions constatées (3), il transporta ingénieusement les résultats généraux obtenus par les cordes, (lesquels provenaient du clou placé dans l'angle des deux murailles), sur le *batère* (la tablette inférieure) (4) d'un instrument qu'il nomma *cordotone*, et la tension, portée à un point proportionnel à celles que produisaient les poids, passa dans le mouvement des chevilles placées à la partie supérieure. Une fois installé sur ce terrain et comme qui dirait en possession de ce gnomon infaillible, il étendit l'expérience en la faisant sur divers instruments, par exemple au moyen de la percussion des vases, sur les flûtes, les syrinx, les monocordes, les trigones et

(1) Se succédant sans interruption.

(2) $\frac{12}{8} \times \frac{3}{6} = \frac{96}{48} = \frac{2}{1}$; et $\frac{12}{9} \times \frac{9}{6} = \frac{108}{54} = \frac{2}{1}$.

Revoir les pages 2 et 3 de la page 16 ms.

(3) Les rapports réels des sons ne sont pas ceux des tensions des cordes ou des poids des marteaux, mais ceux des racines carrées des forces de tension.

(4) Par analogie avec le βατήρ de la lyre, tablette d'où partaient les cordes tendues au moyen de chevilles à la partie supérieure.

autres semblables; toujours il trouva consonnante et invariablement sûre la détermination indiquée par les nombres (1).

33. Il nomma *hypate* le son correspondant au nombre 6, *mèse*, le son 8, qui se trouve être son sesquitiers; *paramèse*, le son 9, plus aigu d'un ton que le son moyen (2) et par conséquent son sesquioctave; enfin *nète*, le son 12. Ensuite il suppléa les points intermédiaires, suivant le genre diatonique, au moyen de sons proportionnels et subordonna ainsi la (lyre) octacorde aux nombres (3) consonnants, savoir le double, le sesquialtère, le sesquitiers, et à la différence de ces deux derniers, le sesquioctave.

CHAPITRE VII

34. Pythagore reconnut de la manière suivante, en vertu d'une nécessité naturelle, la progression des sons
Mb. 14 depuis le plus grave jusqu'au plus aigu, suivant ce même genre diatonique; car, pour la chromatique et l'enharmonique, il les décrivit plus tard d'après celui-ci, comme nous aurons à l'exposer un jour. Donc ce genre diatonique paraît avoir, par nature, certains degrés et certains procédés dont voici le détail. Un demi-ton, un ton, un ton, ce qui forme un système de quarte, composé de deux tons et de ce qu'on appelle demi-ton (4); puis, par l'ad-

(1) Aristide Quintilien rapporte que Pythagore, en mourant, fit à ses disciples la recommandation d'étudier le monocorde, μονοχορδίζειν. (*De Musica*, l. III, p. 116.)

(2) La mèse.

(3) Ici et ailleurs, le mot nombre est pris dans le sens de rapport.

(4) On voit que ce terme répugne au pythagoricien Nicomaque. On disait, dans cette école, un *limma*. Comment le savant Montucla peut-il écrire, dans son *Histoire des mathématiques* (t. I, p. 313), que Nicomaque est Aristoxénien dans son Manuel ? Notre auteur n'est Aristoxénien que sur les points où les deux écoles sont d'accord.

dition d'un autre ton, c'est-à-dire le ton intercalé, il en résulte le système de quinte composé de trois tons et d'un demi-ton. Viennent ensuite un demi-ton, un ton, un ton, autre système de quarte, c'est-à-dire sesquitiers.

35. Ainsi donc, dans la lyre heptacorde, antérieure à celle-ci, tous les quatrièmes sons à partir du plus grave consonnaient toujours entre eux à la quarte, le demi-ton occupant tour à tour, par suite de son déplacement, le premier degré, le degré moyen et le troisième du tétracorde (1); tandis que dans la lyre pythagoricienne, dite octacorde, tantôt, — dans le cas de la conjonction, — il y a un système composé d'un tétracorde et d'un pentacorde, tantôt, — dans le cas de la disjonction, — deux tétracordes étant séparés l'un de l'autre par l'intervalle d'un ton, la progression aura lieu, à partir de la corde la plus grave, de telle façon que tous les cinquièmes sons consonnent entre eux à la quinte, le demi-ton occupant tour à tour quatre degrés différents, le premier, le second, le troisième et le quatrième (2).

CHAPITRE VIII

36. Arrivés à ce point, c'est le moment pour nous de commenter le passage de la *Psychogonie* (3) où Platon s'exprime en ces termes. Mb. 15

« C'est pourquoi, dans chaque intervalle, il y a deux moyennes, l'une est supérieure et inférieure aux extrêmes

(1) Il faut comprendre le premier degré, le troisième et le moyen. Le mot tétracorde est pris ici dans le sens de « série de quatre sons renfermée dans les limites de la quarte » et non dans le sens commun de « tétracorde limité par des sons fixes ».

(2) Il faut comprendre : le premier, le quatrième, le troisième et le second. — Cp. Aristoxène, *Él. harm.*, p. 59, éd. Mb.

(3) Autrement dit, le chapitre du *Timée* où Platon expose la génération de l'âme, p. 36 A. Cp. Th.-Henri Martin, *Études sur le Timée*, note XXIII.

d'une même fraction (1), l'autre, supérieure d'une quantité numérique égale et inférieure d'une quantité égale aussi (2) à chaque extrême respectivement. Il (le démiurge) remplit la distance qui sépare les intervalles sesquialtères et sesquitiers avec l'intervalle (3) du sesquioctave. »

37. En effet, l'intervalle double (4), c'est le rapport de 12 à 6, et les deux moyens, ce sont le nombre 9 et le nombre 8; mais le nombre 8, dans la proportion harmonique, est moyen entre 6 et 12, étant supérieur à 6 du tiers de ce nombre 6 et inférieur à 12 du tiers de ce nombre 12. Voilà pourquoi (Platon) dit que c'est de la même fraction, considérée dans les extrêmes eux-mêmes, que la moyenne 8 est respectivement supérieure et inférieure; car ce que le plus grand terme est au plus petit, savoir le double, la différence du plus grand d'avec la moyenne, différence qui est 4, l'est à la différence de cette moyenne d'avec le plus petit, différence qui est 2; et, en effet, ces (différences) sont en rapport double comme 4 est à 2.

38. Le caractère propre de cette moyenne, c'est que la somme des extrêmes multipliée par la moyenne donne
Mb. 16 un produit double du produit des extrêmes (5). En effet, 8 fois la somme des extrêmes qui est 18 font 144, double du produit des extrêmes, qui est 72.

(1) Exemple : Dans la proportion musicale, 12 : 8 :: 8 : 6, le moyen 8 est surpassé par 12 et 9 surpasse 6 de la même fraction, c'est-à-dire du tiers de chaque extrême. C'est la proportion harmonique.

(2) Exemple : 12 : 9 .: 9 : 6. 9 est supérieur à 6 et inférieur à 12 d'une quantité numérique égale, savoir : le nombre 3. C'est la proportion arithmétique.

(3) Vulgate, λείμματι. Fort. legend. διαλείμματι. Cicéron, qui a traduit ce passage de Platon (*Timæus*, § 30), donne : sesquioctavo intervallo. Platon lui-même emploie ici le mot διάστημα. (*Timée*, 36 A.)

(4) Intervalle correspondant au rapport double, ou de 2 à 1.

(5) Exemple : soit la proportion harmonique : 12 : 8 :: 8 : 6;

$$(12 + 6) \times 8 = 12 \times 6 \times 2$$

39. L'autre moyenne, 9, placée au rang de la paramèse, est considérée comme moyenne arithmétique entre les extrêmes, étant, de 3 unités, inférieure à 12 et supérieure à 6. Son caractère propre, c'est que la somme des extrêmes est le double de cette moyenne, et que le carré de la moyenne, qui est 81, est supérieur au produit des extrêmes d'une quantité égale au carré juste des différences, c'est-à-dire de 9, carré de 3, car ce dernier nombre est la différence (1).

40. On peut encore faire voir la troisième proportion (2), qui est la proportion proprement dite, dans les deux termes moyens 9 et 8; car 12 est à 8 comme 9 est à 6; ces deux rapports sont sesquialtères, et le produit des extrêmes est égal au produit des moyens. 6 fois 12 égalent 9 fois 8 (3).

CHAPITRE IX

41. Que dans une haute antiquité l'on ait avancé des assertions en accord avec ce que nous venons d'exposer, appelant *harmonie* le diapason (octave) et *syllabe* le diatessaron (quarte), car c'est le premier groupe (σύλληψις) de sons consonnants (4), et *dioxie* le diapente (quinte), car la quinte est la consonnance qui fait immédiatement suite à la consonnance primitive, la quarte, en procédant vers l'aigu; et que le système formé par l'une et l'autre (la syllabe et la dioxie) soit l'octave; enfin, qu'on Mb. 17
l'ait nommée *harmonie* parce que c'est la première con-

(1) $3 = 12 - 9$ et $9 - 6$; or $(9^2 = 81) = (12 \times 6) + (3^2 = 9)$.

(2) La proportion géométrique

(3) Rapprocher de ce chapitre Théon de Smyrne, ouvr. cité, p. 133, éd. Bouilliau ; p. 85, éd. Hiller (coll. Teubner).

(4) Autre expression elliptique pour dire groupe de sons dont les deux extrêmes sont consonnants.

sonnance composée de consonnances, voilà ce que Philolaüs, successeur de Pythagore, a mis en lumière, dans les termes qui suivent, au livre Ier de sa *Physique;* car nous nous bornerons à un seul témoignage pour aller plus vite, bien que beaucoup d'autres aient donné là-dessus un grand nombre d'explications analogues.

42. Voici comment s'exprime Philolaüs :

« La grandeur de l'harmonie comprend une syllabe et « une dioxie. La dioxie surpasse la syllabe d'un sesqui- « altère, car il y a de l'hypate à la mèse une syllabe, de « la mèse à la nète une dioxie, de la nète à la trite (1) « une syllabe, et de la trite à l'hypate une dioxie. L'in- « tervalle compris entre la trite et la mèse est sesqui- « octave. La syllabe comprend un intervalle sesquitiers, « celui de la dioxie est sesquialtère et celui de l'octave « est double. Ainsi l'harmonie comprend cinq sesqui- « octaves et deux diésis (2); la dioxie, trois sesquioctaves « et un diésis; la syllabe, deux sesquioctaves et un « diésis. »

43. Il faut se rappeler que, dans ce passage, (Philolaüs) nomme *trite* ce qui était paramèse dans la lyre heptacorde avant l'intercalation du ton disjonctif qui eut lieu dans la lyre octacorde; car cette corde était éloignée de la paranète d'un trihémiton incomposé (3). Sur cet intervalle, la corde intercalée préleva un ton, et le demi-ton restant entre la trite et la paramèse fut absorbé dans la disjonction (4). Par suite, l'ancienne trite était régulièrement éloignée de la nète de l'intervalle d'une quarte,

(1) Philolaüs parle de l'ancienne trite de la lyre heptacorde, devenue la paramèse depuis la réforme de Pythagore.

(2) Deux demi-tons.

(3) C'est-à-dire ne comportant pas d'autres sons mélodiques dans son étendue. Vulgate, ἡμιτόνιον. Correction de Meybaum.

(4) Le mot *disjonction*, pris absolument, signifie l'éloignement, de l'intervalle d'un ton, des deux tétracordes qui, antérieurement, se faisaient immédiatement suite. — Cette dernière phrase ne peut s'ex-

intervalle que la paramèse a déterminé à la place de cette trite. Mb. 18

44. Il y a des gens qui, ne comprenant pas cela, le contestent, alléguant qu'il n'est pas possible que la trite soit éloignée de la nète d'un intervalle en rapport sesquitiers. D'autres émettent cette opinion, qui n'est pas improbable, que le son intercalé n'a pas été placé entre la mèse et la trite, mais entre la trite et la paranète, et que c'est à lui qu'on a donné le nom de trite repris à celle-là (paramèse) ; puis, que, à son tour, la trite est devenue paramèse dans la disjonction ; mais que Philolaüs a donné à la paramèse l'ancienne appellation de trite, bien qu'elle fût éloignée de la nète de l'intervalle de quarte.

CHAPITRE X

45. Maintenant revenons sur nos pas en rattachant à l'explication donnée précédemment celle qui va suivre, et en disant que c'est dans le sens inverse de la corrélation en fait de tension qui rend les sons aigus quand il y

pliquer que par l'existence d'un heptacorde ainsi composé (fig. 1) transformé en octacorde (fig. 2) :

Fig. 1.	Fig. 2.
Heptacorde :	*Octacorde :*
Nète.	Nète.
Paranète.	Paranète.
	Trite.
Trite-paramèse.	Paramèse.
Mèse.	Mèse.
Lichanos-hypermèse.	Lichanos.
Parhypate.	Parhypate.
Hypate.	Hypate.

On remarquera que l'heptacorde, ici, a les sons extrêmes accordés à l'octave. Cp. Aristote, *Problèmes musicaux*, § 32 ; Ptolémée, *Harmoniques*, l. II, ch. IV ; fragment de l'Hagiopolite, éd. Vincent (*Notices*, p. 261); voir aussi mon article, *Revue et gaz. musicale*, 1878, p. 172).

a multiplicité [de vibrations] et les rend graves quand il y a petit nombre, que l'on vient à établir une théorie sur la longueur ou la grosseur des cordes et sur les dimensions des trous des flûtes, observant à d'autres égards une proportion inverse de cette théorie (1). En effet, parmi les premières (les cordes), les plus courtes donnent des sons aigus et les plus longues des sons graves.

46. Si, par exemple, prenant une corde longue placée sur un canon (règle), soumise à une tension constante, mais élevée au-dessus de ce canon de façon qu'elle n'y touche pas, on compare le son produit par le toucher de la corde entière avec le son de sa moitié, considérée isolément au moyen d'un curseur ou de tout autre appareil placé en son milieu, afin que la vibration obtenue par le toucher n'affecte rien que la moitié considérée, on trouvera l'intervalle de diapason (octave) entre
Mb. 19 le son de la demi-corde et celui de la corde entière, en rapport plus grand, c'est-à-dire double, l'effet produit étant en raison inverse des données réciproques de longueur.

47. Si, après avoir mesuré exactement un tiers de la corde, on obtient la vibration, le son produit par les deux autres tiers sera nécessairement en rapport sesquialtère avec le son de la corde entière, en raison inverse de la longueur.

48. Si l'on ne frappe que le quart de la corde dans la résonnance qu'on lui fait rendre, sans laisser aller plus loin la vibration, le son des trois quarts de la corde, comparé à celui de sa totalité, donnera un sesquitiers, toujours inversement du rapport de la longueur (2).

(1) Cp. ci-dessus, ch. IV, § 20.

(2) Un habile acousticien de Messine, M. Arc. Camiólo, a inventé et fait exécuter un appareil sur lequel il serait facile d'expérimenter toutes les questions de musique mathématique agitées par les Pythagoriciens.

49. Il en est de même d'une flûte dont les trous, au nombre de trois, la divisent en quatre longueurs égales et dont les premiers trous (1) sont bouchés au moyen de l'application des doigts. Si nous comparions le son donné par la flûte entière avec celui que rendait le trou du milieu, quand on suspend l'application du doigt, on trouverait le rapport double, et l'intervalle du son donné par le trou du milieu au son de la flûte entière serait reconnu pour être l'octave.

50. Le même son (du milieu) comparé au son donné par le son placé au-dessous de lui et auprès du bout inférieur, donnerait le rapport sesquialtère et ce dernier son, comparé au son de la flûte entière, le rapport sesquitiers.

51. Le son donné par le trou placé du côté de la bouche (2), comparé au son donné par le trou du milieu, donnerait le rapport double, et comparé avec le son de la flûte entière, le rapport quadruple (3), toujours en raison inverse des longueurs.

52. En ce qui concerne les syrinx, les longueurs produisent un effet semblable, ainsi que la largeur des Mb. 20
tuyaux. De même encore la grosseur des cordes; car les cordes à deux fils rendent un son double (4) de celui des cordes à quatre fils.

(1) Les premiers trous à partir des deux bouts de la flûte. Peut-être faut-il lire ἄκρων au lieu de πρώτων et supposer que les manuscrits ont donné successivement : ἄκρων, lu ἄων, d'où πρώτων, ce qui n'a rien d'invraisemblable.

(2) Littéralement, du côté de la langue.

(3) Rapport correspondant à l'intervalle de disdiapason ou double octave.

(4) C'est-à-dire à l'octave (aiguë).

CHAPITRE XI

53. Voici en quoi consiste le corps du diagramme dans le genre diatonique.

Il comprend la double octave et sa largeur est quadruple (1); car c'est tout ce que peut faire la voix de concours (2) sans danger et sans encombre, étant exposée, lorsqu'elle excède ces limites, à tomber dans la voix de fausset, si elle avance plus loin vers la nétoïde (3) et dans le bruit de la toux si elle se risque jusqu'à un degré de bourdon plus grave.

54. A la lyre antique, c'est-à-dire heptacorde, composée de deux tétracordes reliés en conjonction et tels que la mèse en faisait deux intervalles consonnants, l'un, le plus grave, du côté de l'hypate, se dirigeant vers l'aigu (4), et l'autre, du côté de la nète, se dirigeant vers le grave, on adjoignit deux autres tétracordes, un à chaque extrémité.

55. Du côté de la nète primitive, il y eut le tétracorde dit des *hyperboléennes* (5), parce qu'il était établi sur un degré vocal plus aigu et transcendant (ὑπερϐάλλων), commençant avec l'ancienne nète et placé en conjonction, de telle façon que la surtension de ce tétracorde fut limitée à l'adjonction de trois (nouveaux) sons seulement qui reçurent à bon droit les dénominations suivantes :

(1) En d'autres termes, son étendue correspond au rapport quadruple, de 4 à 1, qui est celui de la double octave.

(2) Ἐναγώνιος. Traduction conjecturale.

(3) Le (degré) nétoïde, la (région) nétoïde correspond plus ou moins à la voix de mezzo-soprano pour les femmes. Voir Vincent, *Notices*, etc., p. 20, 31 et 120.

(4) Pour gagner cette mèse.

(5) Tétracordes des *adjointes* dans la terminologie de M. Vincent. (*Notices*, p. 119.)

Trite des hyperboléennes, [*paranète* et] (1) *nète* des mêmes.

56. Afin d'établir une distinction et d'éviter (2) que le tétracorde, placé avant celui-ci et relié en conjonction avec la mèse, eût ses sons dénommés de la même manière, le son placé après la mèse fut appelé *trite des conjointes;* Mb. 21 vient ensuite la *paranète des conjointes,* et l'ensemble nétoïde partant de la mèse redevient encore lui aussi un heptacorde (3).

57. Du côté de l'hypate primitive, dans le sens du grave, on adjoignit, toujours par conjonction, l'autre tétracorde en question, dans lequel se fit entendre aussi l'ancienne hypate comme son le plus aigu de ceux qu'il renfermait. De la même façon (que tout à l'heure), pour marquer une distinction avec la disposition du tétracorde précédent, le nouveau reçut aussi des noms plus significatifs et à chaque nom de son fut ajouté le terme : *des hypates* (ὑπάτων) (4) ; exemples : *hypate des hypates, diatonique des hypates* ou *lichanos des hypates,* car on dit les deux indifféremment (5).

58. Le système total compris entre la mèse et l'hypate des hypates se trouvait former un heptacorde composé de deux tétracordes conjoints et (6) employant un son commun, l'ancienne hypate. On eut donc ainsi, depuis l'hypate des hypates jusqu'à la nète des hyperboléennes, quatre tétracordes conjoints [deux à deux], et le tout se trouvait former une somme de treize cordes, dont la

(1) Lacune dans les manuscrits connus.

(2) On propose ἵνα μὴ au lieu de ἵνα δὴ.

(3) Ou plutôt le tétracorde partant de la mèse et allant vers le grave forme avec celui qui partait de cette corde à l'aigu un système conjoint heptacorde; car il n'y a pas de système heptacorde ayant la mèse comme limite grave.

(4) Des *fondamentales* dans la terminologie de Vincent.

(5) L'auteur aurait pu ajouter : dans le diatonique exclusivement, mais il est convenu que nous sommes actuellement dans ce genre.

(6) Lu καὶ au lieu de κἂν.

septième, à partir de chaque extrémité, était fixée à un ton de distance (1), puisque, comme on l'a dit plus haut (2), le huitième son fut intercalé à la distance d'un ton entre la mèse et l'ancienne trite par ceux qui voulurent jeter de la variété dans l'harmonie, ou, suivant quelques-uns, entre la trite et la paranète, ce qui amena l'apparition de la quinte. La corde nommée *mèse* (moyenne) ne
Mb. 22 fut plus une mèse, car dans un agencement de cordes en nombre pair il ne peut y avoir une corde moyenne, mais il y a nécessairement une septième et une huitième. On ajouta donc, par-delà l'hypate, un son extrême, le plus grave des sons existants, qui en raison de son origine reçut le nom de son *proslambanomène* (additionnel), placé un ton au grave de l'hypate des hypates, de telle façon que les systèmes placés de chaque côté de la mèse furent octacordes et que la mèse devint réellement une mèse (corde moyenne) entre quinze sons, étant la huitième corde à partir de chaque (extrémité de l'échelle). Il résulta aussi de là que la double octave formant l'étendue totale du diagramme devint doublement double, c'est-à-dire quadruple, et que l'ordre des dénominations fut celui-ci (3) :

Le *proslambanomène;*

Puis, à la distance d'un ton juste, l'*hypate des hypates;*

Un demi-ton après, la *parhypate des hypates ;*

Un ton après, la *lichanos des hypates ;* ce nom (de lichanos) lui vient de ce que le doigt de la main gauche, voisin du pouce, appelé de ce même nom de lichanos (index), est toujours appliqué sur cette corde ;

Puis, un autre ton après, l'*hypate des moyennes;*

Un demi-ton à la suite, la *parhypate des moyennes;*

Un ton après, la *lichanos des moyennes,* qui s'appelle

(1) Exemple unique, sauf erreur, du mot διατονικός exprimant l'étendue d'un ton. Aristoxène emploie le mot τονιαῖος.

(2) Ci-dessus, § 43.

(3) Le premier son, au grave, étant placé en tête du diagramme.

aussi *diatonos*, empruntant ce nom au genre diatonique lui-même (1).

Ensuite, un autre ton après, la *mèse;*
Puis la *paramèse,* un ton juste après;
La *trite des disjointes*, un demi-ton après;
Puis, un ton après, la *paranète des disjointes;*
Un autre encore après, la *nète des disjointes;*
Un demi-ton à la suite, la *trite des hyperboléennes;* Mb. 23
Un ton après, la *paranète des hyperboléennes;*
Et enfin, un ton après, la *nète des hyperboléennes.*

59. De plus, en mémoire de la conjonction qui avait lieu primitivement dans l'heptacorde, on intercala, entre le tétracorde des moyennes et celui des disjointes, un autre tétracorde dit *conjoint,* dont la trite se place après la mèse, à la distance d'un demi-ton; puis, un ton après vient sa paranète propre; puis, un autre ton après, la nète conjointe (2), qui a exactement la même tension et le même son que la paranète disjointe (3).

60. Ainsi donc les tétracordes sont en tout au nombre de cinq, savoir ceux des *hypates*, des *moyennes,* des *conjointes,* des *disjointes* et des *hyperboléennes;* leurs disjonctions au nombre de deux, et leurs conjonctions au nombre de trois. Les disjonctions ont lieu l'une entre le tétracorde des moyennes et celui des disjointes (4), l'autre entre le proslambanomène et l'hypate des hypates. Chacune d'elles comprend la distance d'un ton. Les

(1) Comme c'est la seule note qui change autant de fois de position, dans le tétracorde, qu'il y a de variétés de genre, elle devient ainsi la caractéristique de ces variétés et peut prendre par suite le nom du genre auquel elle appartient. Elle s'appelle *diatonos* dans le genre diatonique, *chromatique* dans le chromatique, *enharmonios* dans l'enharmonique. Voir ma traduction d'Aristoxène, *Él. harm.,* planche 2. M. Vincent a nommé cette corde l'*indicatrice.* (*Notices* etc., p. 119.) Cp. Aristide Quintilien, p, 10.

(2) Nommée plus communément *nète des conjointes.*

(3) Dans le genre diatonique, le seul en question ici.

(4) Le texte est altéré, mais le sens ne fait pas de doute.

trois conjonctions ont lieu, la première entre le tétracorde des hypates et celui des moyennes, la seconde entre celui des moyennes et celui des conjointes, la dernière entre celui des disjointes et celui des hyperboléennes.

61. Pour ce qui concerne la découverte de tous ces éléments, son par son, leurs causes, leurs procédés, leur mode de production, leurs inventeurs, l'époque et les circonstances de leur invention, nous en ferons l'exposé tout au long un jour, en commençant par le tétra-
Mb. 24 corde pour finir par la catapycnose la plus complète du diapason (octave) (1), non-seulement dans le genre diatonique, mais encore dans le chromatique et dans l'enharmonique, en citant le témoignage des anciens les plus autorisés et les plus savants. Puis nous décrirons la division de ce qu'on nomme le canon de Pythagore, exécutée d'une façon rigoureusement conforme à l'intention de ce maître, non pas suivant la fausse interprétation d'Ératosthène ou de Thrasylle (2), mais comme l'entendait Timée de Locres, que Platon a suivi jusqu'au vingt-septuple (3).

CHAPITRE XII

62. Pour que tu possèdes la progression particulière à chacun des trois genres et le développement régulier

(1) Καταπύκνωσις, littéralement : morcellement ; subdivision d'un système décomposé en intervalles minimes, c'est-à-dire en quarts de ton. Aristoxène critique la catapycnose. Voir ma traduction de ses *Él. harm.*, l. I, chap. II, § 21, p. 7 de l'éd. Meybaum. — Cp., p. 38, même édition.

(2) Cité par Suétone, *Aug.* et *Tib.*, et par le scholiaste de Juvénal, *in Sat. VI*, vers 576, comme un mathématicien, ami de Tibère. Cp. Théon de Smyrne, *ouvr. cité*, p. 74, 133 et surtout 137, éd. Boulliau ; Ptolémée, *Harmoniques*, II, XIV, tableaux 2 et 3.

(3) Cp. Platon, *Timée*, p. 35 C. Voir plus loin le prétendu livre II de Nicomaque, 2e fragment.

(des sons) depuis le proslambanomène jusqu'à la nète des hyperboléennes, il convient que je reprenne mon exposé d'un peu plus haut, en touchant d'abord, pour plus de clarté, les points dont j'ai déjà parlé.

63. Le son est une émission de voix indivisible, comme l'unité, par analogie, ou, comme disent les modernes (1), la chute de la voix sur une tension simple et unique, ou encore, selon quelques-uns, un bruit sans largeur et sans intervalle quant au lieu.

64. L'intervalle, c'est le milieu existant entre deux sons.

65. Le rapport, c'est la proportion qui sert à mesurer la distance dans chaque intervalle.

66. La différence, c'est l'excès ou le défaut parmi les sons comparés entre eux; car c'est mal juger que de croire que la différence et le rapport sont la même chose. Prenons un exemple. De 2 à 1, il y a la même différence que de 1 à 2, mais non pas le même rapport, car 2 est le double de 1, tandis que 1 est la moitié Mb. 25
[de 2] (2). De plus, parmi tous les termes d'une proportion arithmétique, qu'il y en ait trois ou plus, la différence est la même entre tous, tandis que le rapport varie de l'un à l'autre. Du reste, tu trouveras là-dessus de plus amples informations dans mon grand commentaire.

67. Le système est la réunion de deux ou de plus de deux intervalles en un seul. Dans les intervalles, un son n'est jamais consonnant avec celui qui le suit immédiatement, il est toujours dissonant: tandis que parmi les systèmes quelques-uns sont consonnants et d'autres dissonants.

(1) Nicomaque appelle ainsi les Aristoxéniens. Cp. Aristoxène, *Él. harm.*, p. 17 de ma traduction, p. 13 éd. Meybaum.
(2) Cp. Théon de Smyrne, *ouvr. cité,* p. 127, éd. Boulliau.

68. Les systèmes sont consonnants lorsque les sons qui les comprennent, différents de grandeur, touchés ensemble ou d'une façon quelconque, se mélangent de telle façon entre eux qu'il en résulte la production d'une émission vocale uniforme et en quelque sorte unique.

69. Deux sons au contraire sont dissonants lorsque l'émission vocale qui en résulte arrive à l'oreille démembrée jusqu'à un certain point et non mélangée.

70. Maintenant, comme le premier consonnant et le plus élémentaire est la quarte, dans un tétracorde continu (1), suivant un rapport sesquitiers, il est rationnel de trouver dans ce (système) les variations des trois genres de la mélodie.

71. Le diatonique, dont nous avons parlé plus haut, procède ainsi (2) : un demi-ton; un ton, puis un ton, en tout trois intervalles compris entre quatre nombres, c'est-à-dire quatre sons. Ce nom de diatonique lui vient de ce que c'est absolument le seul qui procède par tons.

Mb. 26 72. Le chromatique procède ainsi : un demi-ton, un demi-ton, puis enfin un trihémiton incomposé, de façon qu'il arrive ceci que, bien qu'il ne se compose pas manifestement de deux tons et d'un demi-ton, on y retrouve néanmoins une somme d'intervalles égale à deux tons et demi.

73. L'enharmonique a, par nature, la progression que voici : un diésis, ce qui est la moitié d'un demi-ton, puis encore un autre diésis, ce qui fait en tout un demi-ton, et le reste du tétracorde, un diton juste incom-

(1) Pour que la quarte, considérée sur deux tétracordes, comprenne quatre sons mélodiques, il faut que ces tétracordes soient conjoints, continus. Cp. Aristoxène, *Él. harm.*, l. III, ch. I, p. 59 de Meybaum.

(2) Les énumérations, ici, vont toujours du grave à l'aigu. Chez Platon c'est le contraire. Cp. Martin, *Études sur le Timée*, I, p. 401.

posé, de telle façon que ce système, lui aussi, est égal à deux tons et demi; car, entre ces divers intervalles, il est impossible qu'un son consonne avec un autre son.

74. Il est donc évident que les variations de genres ne tirent pas leurs différences des quatre sons qui composent la quarte, mais seulement des deux sons moyens (du tétracorde).

75. Dans le chromatique, c'est le troisième son qui varie par rapport au diatonique, tandis que le deuxième reste le même et a la même tension que le troisième son de l'enharmonique.

76. Dans l'enharmonique, les deux moyens varient par rapport au diatonique, de sorte que l'enharmonique est l'opposé du diatonique, et que le chromatique est entre les deux; car il s'éloigne de peu, d'un demi-ton seulement, du diatonique. De là cette expression : « être nuancé », que l'on applique à l'homme versatile (1).

77. Les sons extrêmes d'un tétracorde se nomment *sons fixes,* car ils ne se déplacent dans aucun genre, et les sons moyens, *sons mobiles,* du moins dans l'enharmo- Mb. 27
nique, tandis que, dans le chroma, le second est à la fois mobile et non mobile, car par rapport au diatonique il ne se déplace pas, et, par rapport à l'enharmonique, il se déplace.

78. L'octave, qui est un système allant soit de la mèse au proslambanomène, soit de la mèse à la nète hyperboléenne, et qui se compose de huit cordes, la consonnance de quarte se composant de deux tons plus un demi-ton, et celle de quinte de trois tons plus un demi-ton, ne comprend pas exactement six tons comme le croient les modernes (2), mais cinq tons et deux inter-

(1) Chromatique veut dire coloré, nuancé. Nous disons encore aujourd'hui d'un homme qui change souvent d'avis : C'est un caméléon.
(2) L'auteur vise les Aristoxéniens.

valles appelés demi-tons. Si c'étaient là réellement des demi-tons, qu'est-ce qui empêchait qu'un ton résultât de leur somme, et que la consonnance se composât de six tons? Au surplus, nous exposerons clairement et dans tous les détails la démonstration de ce fait au cours de notre grand commentaire, et Philolaüs nous prêtera son autorité par la citation donnée plus haut, en disant : « L'harmonie contient cinq sesquioctaves et deux diésis », c'est-à-dire deux demi-tons qui font un ton, puisque (ces diésis) étaient en réalité des moitiés de ton.

79. Maintenant, si nous entremêlons dans le même diagramme les sons des trois genres, nous aurons la nomenclature suivante :

Proslambanomène;
Hypate des hypates;
Parhypate des hypates enharmonique;
Parhypate des hypates chromatique et diatonique;
Enharmonique des hypates;
Chromatique des hypates;
Diatonos des hypates;
Hypate des moyennes;
Parhypate des moyennes enharmonique;
Parhypate des moyennes chromatique et diatonique;
Enharmonique des moyennes;
Chromatique des moyennes;
Diatonos des moyennes;
Mèse;
Trite des conjointes enharmonique;
Trite des conjointes chromatique et diatonique;
Mb. 28 Enharmonique des conjointes;
Chromatique des conjointes;
Diatonos des conjointes;
Nète des conjointes;
Paramèse;
Trite des disjointes enharmonique;
Trite des disjointes chromatique et diatonique;

Enharmonique des disjointes ;
Chromatique des disjointes;
Diatonos des disjointes ;
Nète des disjointes;
Trite des hyperboléennes enharmonique;
Trite des hyperboléennes chromatique et diatonique ;
Enharmonique des hyperboléennes ;
Chromatique des hyperboléennes;
Diatonos des hyperboléennes;
Nète des hyperboléennes.

80. Tu excuseras la précipitation avec laquelle j'ai rédigé cet écrit, car tu sais bien que tu me l'as demandé pendant que j'étais en voyage et que j'ai dû le faire au pied levé. Puisse ton esprit, si indulgent, si judicieux, l'agréer comme des prémices et un hommage destiné à me concilier ta faveur, en attendant qu'avec la permission des dieux je t'adresse, incessamment, par la première occasion, un traité complet et définitif sur ces matières !

NICOMAQUE DE GÉRASE

FRAGMENTS

RELATIFS A L'HARMONIQUE

PREMIER FRAGMENT (1)

Mb. 29 1. On rapporte que Hermès inventa la lyre construite avec la tortue et qu'après l'avoir munie de sept cordes, il transmit l'art d'en jouer à Orphée. Orphée à son tour l'enseigna à Thamyris et à Linus, puis Linus à Hercule, de la main duquel il périt. Il l'enseigna aussi au Thébain Amphion qui bâtit la ville de Thèbes et lui donna sept portes en considération des sept cordes. Orphée mis à mort par les femmes de Thrace, sa lyre fut, dit-on, jetée à la mer qui la rejeta sur la côte près la ville d'Antissa, dans Lesbos. On ajoute que des pêcheurs qui l'avaient trouvée la portèrent à Terpandre et que celui-ci l'emporta en Égypte ; qu'après l'avoir travaillée avec grand soin, il la fit voir aux prêtres égyptiens et se donna
Mb. 30 comme en étant le premier inventeur. C'est dans ce sens

(1) L'ensemble de ces fragments constitue dans les manuscrits et les éditions le prétendu livre II du *Manuel d'harmonique*. (Voir l'*Avertissement*, p. 1.)

que l'on dit Terpandre inventeur de la lyre ; mais des anciens (1) prétendent qu'elle doit son origine à Cadmus, fils d'Agénor.

IIe FRAGMENT

1. Voici les nombres avec lesquels les musiciens forment les intervalles d'un ton.

2. Pour la quarte, que l'on dit considérer suivant le rapport sesquitiers et qui se compose de deux tons et d'une certaine fraction, par exemple l'intervalle commençant avec l'hypate des hypates et se terminant sur l'hypate des moyennes, on prend comme nombre (2) sesquitiers le nombre 256 qui l'est de 192, et partant de ce nombre de 192, en passant par les rapports sesquioctaves suivant lesquels on considère les intervalles toniés, ils complètent le nombre 216. On surtend donc un ton à partir de 192 et l'on produit 216 qui est le sesquioctave de 192, car il contient 192 plus son 8e, 24. Puis, à partir de 216, on surtend encore un ton et l'on produit 243, sesquioctave de 216, car il contient ce nombre plus son 8e, 27. Maintenant, pour compléter la quarte et le nombre 256, il manque 13, ce qui n'est la moitié ni du premier ton, considéré dans le nombre 24, ni du second, considéré dans le nombre 27.

3. Pour la quinte, qui réside dans le rapport sesquialtère, et se compose de trois tons et d'une certaine fraction, par exemple l'intervalle commençant avec la parhypate des moyennes et se terminant sur la trite des disjointes, on opère de la manière suivante. On prend

(1) Vulgate, ἀχαίους. Meursius propose ἀρχαίους, leçon adoptée par Meybaum et, sous toutes réserves, par le traducteur.

(2) Il faudrait rapport (λόγος), mais nous avons déjà vu cette substitution de termes (ci-dessus, p. 184, note 3).

Mb. 31 un nombre sesquialtère, soit 768, qui l'est de 512, puis, passant par les sesquioctaves, suivant lesquels on considère les intervalles toniés et par le limma ou reste, on complète le nombre 768. Partant donc du nombre 512, on surtend un ton et l'on produit le nombre 576, qui est sesquioctave de 512, car il contient le nombre 512 lui-même, plus son 8e, 64. A partir de 576, on surtend encore un ton et l'on produit son sesquioctave 648, qui est bien sesquioctave de 576, puisqu'il contient ce nombre plus son 8e, 72. A partir de 648, on surtend encore un ton et l'on produit son sesquioctave 729, qui est bien son sesquioctave, puisqu'il le surpasse de 81, qui est le 8e de 648. Maintenant, pour compléter le nombre sesquialtère 768, il manque 39 ; or ce nombre n'est la moitié ni de 64, suivant lequel on a considéré le premier ton, ni de 72, rapporté au deuxième ton, ni de 81, rapporté au troisième, car le ton ne se divise pas exactement en deux demi-tons.

4. Maintenant, pour la quarte, qui se compose d'un ton, d'un limma et d'un ton, telle que celle qui commence avec le proslambanomène et se termine sur la diatonique des hypates, on opère ainsi. On prend un nombre sesquitiers, 288, qui l'est de 216, et, à partir de 216, on surtend un ton et l'on produit 243, sesquioctave
Mb. 32 de 216 et le surpassant de 27. Mais, comme nous ne pouvons plus surtendre un ton à partir de 243 (1), car nous trouvons que cette corde (2) ne réalise pas un sesquioctave, nous produisons par relâchement un ton sous-sesquioctave de 288 ; or le sous-sesquioctave de 288 est 256, puisque celui-ci est contenu en entier dans

(1) En effet, l'intervalle placé ici dans la donnée est le limma et non pas le ton.

(2) Vulgate, αὐτῆν, pas de variante connue. Meybaum propose αὐτὸν, mais αὐτῆν peut se soutenir et doit peut-être être conservé, car l'impossibilité de réaliser un ton après l'hypate des hypates existe aussi bien pour cette corde (αὐτῆν) que pour le nombre (αὐτὸν) qui lui correspond.

288, ainsi que son 8e, 32 (1). Ainsi donc, par suite de la surtension opérée à partir de 216, suivant le rapport sesquioctave du ton, on trouvait 243, et, par le relâchement d'un ton, 256; mais, pour compléter le nombre intermédiaire, il manque 13, ce qui n'est la moitié ni de 27 ni de 32. D'autre part, le système total de la quarte, quant aux nombres précités, est de 72 (2); dans le nombre sesquioctave obtenu par surtension, on trouvera 27, et dans celui qu'on aura obtenu par relâchement, 32; or, si de 72 nous retranchons 27 et 32, il nous reste 13, qui n'est la moitié ni de 27 ni de 32.

5. Pour la quinte, qui se compose d'un ton, d'un limma et de deux tons, telle que celle qui commence avec la diatonique des hypates et se termine sur la mèse, on opère ainsi. On prend un nombre sesquialtère, tel que 1296 qui l'est de 864, et, partant de ce nombre, on surtend un ton et l'on produit le nombre 972 qui surpasse de 108 le nombre 864; mais, comme nous ne pouvons plus surtendre un ton à partir de 972 (3), nous trouvons Mb. 33
aussi (le nombre voulu) par relâchement. Nous relâchons donc, à partir de 1296, 1152, qu'il surpasse du nombre 144, qui est le 8e de 1152. Nous relâchons encore un ton à partir de 1152 et nous trouvons 1024, nombre sous-sesquioctave (4) de 1152 et surpassé par lui de 128, qui est le 8e de 1024. Ainsi donc, de 1024 retranchons 972, nombre où réside le ton obtenu par surtension à partir de 864: reste 52, sans que l'on puisse trouver aucun nom-

(1) Pour trouver le sous-sesquioctave d'un nombre, on divise ce nombre par 9 et l'on soustrait le quotient. Ex. : $288 - \frac{288}{9} = 256$. Par contre, $256 + \frac{256}{8} = 288$.

(2) En effet, 72 est la différence de 288 à 216, nombres correspondants, d'après la donnée, aux deux limites de cette quarte.

(3) En effet, le second intervalle, dans la donnée, est un demi-ton et non pas un ton.

(4) Vulgate, ἐπόγδοον. Il faut ὑπεπόγδοον, comme Meybaum l'a remarqué.

bre, parmi les tons, dont celui-ci, 52, soit la moitié; car il ne l'est ni de 108, ni de 128, ni de 144, nombres auxquels correspondaient les intervalles toniés que l'on a trouvés tout à l'heure.

DU MÊME NICOMAQUE

IIIe FRAGMENT

1. Extrait (1). — Suivant le dire de Nicomaque (2), on a nommé *hypate* la corde la plus haute et la première, parmi les divisions de la lyre à sept sons (3), parce que Cronos (Saturne) est (l'astre) le plus élevé et le premier à partir de la sphère fixe. La nète a été rapportée à la Lune comme étant la dernière des autres sphères (4), — la mèse au Soleil, — les cordes placées de chaque côté de la nète et de l'hypate, savoir, la parhypate à Zeus (Jupiter), et la paranète, non pas à Hermès (Mercure), mais, irrégulièrement, à Aphrodite (Vénus), à moins qu'il n'y ait une faute dans le texte, — l'hypermèse (5) à Arès (Mars), — la trite à Aphrodite (6). La sphère aiguë est la Lune qui a le même rapport que la nète; la sphère grave est Saturne, puisqu'elle a le même rapport que l'hypate.

(1) Nous traduisons ainsi le mot ὅτι placé ici, comme dans la plupart des recueils d'*Excerpta,* notamment dans la *Bibliothèque* de Photius. Ce mot indique, *le plus souvent,* une citation textuelle.

(2) Cp. ci-dessus, *Manuel d'harmonique,* ch. III. — Ce troisième fragment a été reproduit presque textuellement par Manuel Bryenne (*Harmoniques,* l. II, section V), éd. unique de Wallis, p. 410-413

(3) Texte altéré. Lire peut-être ὡς τῶν ἐν ἑπταφθ. διαιρ. Cp. Bryenne, *Harmoniques*, éd. unique de Wallis, p. 365.

(4) Les sphères errantes, les planètes.

(5) Vulgate, παραμέσην. Correction de Meybaum.

(6) Il faudrait : la paramèse à Hermès.

2. Ceux qui font commencer (la série planétaire) par les astres voisins de nous, disent que l'hypate correspond au premier astre, la Lune, comme point de départ des sons ; que la nète est la corde de Saturne, vu que celui-ci est le plus éloigné de nous. En effet, l'hypate a plus d'affinités avec les êtres engendrés, en raison de ce que dans une essence multiple la puissance est plus faible, de sorte que par ce qu'elle a de terrestre elle est multiple, et par ce qu'elle a de multiple elle est faible; car c'est surtout dans le fait d'être un que consiste la puissance. D'après cela, l'hypate a été rapportée à la Lune, comme étant une sphère de forme variée et d'un mouvement multiple, ne possédant pas une aussi grande puissance à cause de son éloignement des premières, et aussi parce qu'il y a comme une station pour les corps célestes quand on arrive à celui-ci (1), de même que pour les sons qui partent de la nète, quand ils arrivent à l'hypate, sans admettre une nature de semblable essence pour les corps placés par devant (2). Voilà comment cette corde a été attribuée à la Lune. Mb. 34

3. En effet, la première (planète) que nous rencontrons est la Lune, puisque c'est la plus proche de la Terre; et le son grave sort des cavités qui environnent les flancs, qui sont les parties inférieures du corps humain, tandis que le son aigu part des oreilles et des parties supérieures (3).

4. Par conséquent la nète est la corde de Saturne, vu que cette planète n'est pas apte à recevoir une augmentation (4) et qu'elle renferme toutes les autres et en

(1) En d'autres termes, la Lune est sur une ligne qui, partant des étoiles fixes, aboutirait à la Terre, le dernier astre doué de mouvement.

(2) La Terre, par exemple, considérée ici comme immobile.

(3) Cp. Cl. Ptolémée, *Harmoniques*, l. III, ch. x.

(4) C'est-à-dire, probablement, qu'après Saturne on ne peut supposer l'addition d'une planète plus éloignée de la terre.

essence et en puissance. Ainsi donc, si l'une (la Lune) est lente et l'autre (Saturne) rapide, quant au mouvement de translation des planètes dans l'univers, à ces divers points de vue et au point de vue de l'éloignement (1), la Lune est bien l'hypate. En effet Saturne est beaucoup plus proche de la sphère fixe, dont il n'est éloigné que d'un 30e de degré, de sorte que, dans un mouvement
Mb. 35 égal, il ne dévie de la révolution totale de l'Univers que de 2 minutes diurnes, ce qui est le 30e d'un degré; or, si l'on examine la Lune dans son mouvement égal et moyen, on pourra reconnaître qu'elle est éloignée de 13 à 14 degrés (de la sphère fixe), de sorte qu'il y a lieu d'établir que celui-ci (Saturne) est la plus rapide de toutes (les planètes) et que la Lune en est la plus lente.

IVe FRAGMENT

1. Extrait. — Tous ceux qui ont adjoint d'autres cordes à la huitième ont été guidés, non point par une raison quelconque, mais par le désir de gagner l'âme de leurs auditeurs. C'est ainsi que la neuvième corde fut ajoutée par Théophraste de Piérie, la dixième par Histiée de Colophon, la onzième par Timothée de Milet, et les suivantes par d'autres encore.

2. Plus tard, le nombre des cordes fut porté à dix-huit. Aussi voit-on Phérécrate, le poète comique, dans sa pièce intitulée *Chiron*, faire un reproche à ces novateurs du laisser-aller qui régnait dans leurs mélodies (2).

3. Les cordes sont en tout, dans les trois genres, au nombre de vingt-huit. Il n'y en a ni plus ni moins, car

(1) Nous lisons comme Meybaum, d'après Bryenne, κατὰ ταῦτα et κατ' ἀπόλειψιν.

(2) Ῥαδιουργία doit signifier, selon nous, le sans-gêne avec lequel les musiciens sortaient des limites consacrées de l'ancien diagramme.

la voix humaine ne peut admettre, ni, dans le grave, des sons plus graves, sans arriver au son de la trompe et au bruit de la toux; sons insignifiants, inarticulés et non mélodieux; — ni, dans l'aigu, les sons qui ressemblent aux mugissements des bœufs ou aux hurlements du loup, lesquels sont inappréciables, discordants, et ne peuvent participer à une consonnance (1).

4. Les cordes comprises dans chaque (genre), d'après le système de ceux qui font deux mèses dans les tétracordes disjoints, de manière qu'un tétracorde soit con- Mb. 36
sonnant par disjonction à un pentacorde (2), sont au nombre de 18; tandis que ceux qui ne font pas plus d'une mèse dans le système immuable (3), mais l'emploient comme la corde la plus grave parmi les sons aigus et comme la plus aiguë parmi les plus graves, déterminent 15 cordes pour former la double octave dans le système immuable.

5. Cette échelle est du goût de Ptolémée (4), qui ajoute que l'on doit s'en tenir à ce nombre. Il déclare que les tons (5), égaux en nombre aux espèces de l'octave, comme aux espèces de la quarte et de la quinte (6), desquelles résulte l'homophone (7), sont tous compris

(1) Cp. Ptolémée, *Harmoniques,* l. I, ch. IV.

(2) C'est-à-dire de manière que les sons de ces tétracordes et pentacorde soient consonnants chacun à chacun. Cp. Aristox., *El. harm.* début du prétendu livre III.

(3) Système comprenant deux octaves justes, depuis le proslambanomène jusqu'à la nète hyperboléenne.

(4) Cp. Ptolémée, *Harmoniques*, l. II, ch. IV-V. Meybaum, dans son commentaire, suppose assez gratuitement que ce paragraphe est l'œuvre de celui qui a fait ces extraits; il est moins concluant dans la préface de son édition de Nicomaque; enfin, dans la préface de son Aristide Quintilien, il donne positivement notre auteur comme postérieur à Ptolémée.

(5) Il s'agit ici des tons-échelles.

(6) Il faut entendre : à la somme de ces espèces.

(7) Homophone pris ici dans le sens de consonnant à l'octave (?). Cp. Ptol., *Harm.*, l. II, VIII.

dans ce nombre de sons(1); que la mèse est exactement une corde moyenne (μέση) et que les deux extrémités ont pour limites, au grave le proslambanomène, et à l'aigu la nète des hyperboléennes.

Ve FRAGMENT

1. Extrait. — Si quelques-uns ont porté le nombre des sons à 28, il deviendra évident qu'ils se sont écartés de la symphonie de l'Univers, mais se sont conformés à la physique de Pythagore et de Platon (2).

2. En effet, la nature des âmes divines, décomposée au moyen du vingt-septuple auquel elle ajoute l'unité, principe de toutes choses (de même que dans les sons, on emploie symboliquement (3) le mot *proslambanomène*) réalise le même nombre, en commençant par les sept termes dont la superposition a permis à Platon de reconnaître la progression triple et cubique et se terminant
Mb. 37 avec ce nombre (4).

3. Les sons de chacune des sept sphères produisent un certain bruit, la première réalisant le premier son,

(1) Le nombre égal à celui des espèces d'octaves. Le texte est mutilé; nous adoptons provisoirement les corrections et la version de Meybaum.

(2) Aristide Quintilien, *Sur la musique*, éd. (unique) de Meybaum, p. 136, rapproche les 28 sons des 28 jours du mois lunaire. On fera bien de lire, à titre de rapprochement, tout le livre III de son traité.

(3) C'est-à-dire, pour faire allusion à cette adjonction de l'unité.

(4) Cp. Platon, *Timée*, p. 35 A. L'addition des sept premiers nombres donne 28. D'autre part, la progression simple et cubique, c'est le cube de 3, $3^3 = 27$. Meybaum a remarqué que les sept termes en question sont les nombres 1, 2, 3, 4, 8, 9 et enfin 27, terme « vingt-septuple » énoncé dans le texte. Cp. Théon de Smyrne, *Notions de math.*, etc., p. 150, éd. Boulliau; Th.-H. Martin, *Études sur le Timée*, note 23, p. 384.

et à ces sons l'on a donné les noms des voyelles (1). Ce sont là des choses qualifiées d'inexprimables par elles-mêmes chez les savants, ainsi que tout ce qui est formé, attendu que le son, ici, a la même valeur que l'unité en arithmétique, le point en géométrie, la lettre en grammaire. Si ces choses sont combinées avec des substances matérielles, telles que sont les consonnes, de même que l'âme est unie au corps et l'harmonie aux cordes, elles réalisent des êtres animés (2), celle-ci des tons et des chants, celle-là des facultés actives (3) et productrices des choses divines. Voilà pourquoi les Théurges (4), lorsqu'ils adorent la divinité, l'invoquent symboliquement avec des sifflements ou stridents ou roucoulés (5), avec des sons inarticulés et sans consonnes.

VIe FRAGMENT

1. Extrait. — Tous ceux qui ont fait usage de la symphonie à sept sons comme étant naturelle, l'empruntaient à cette source, savoir, non pas aux sphères, mais aux sons accordés dans l'univers, les seuls sons que nous appelions, parmi les lettres, sons-voyelles et sons musi-

(1) Sur les noms des voyelles attribués aux sons et aux planètes, voir Démétrius dit de Phalère, *de l'Élocution*, § 71. Cp. *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XLI, p. 514 et suiv. (Lecture de l'a. J.-J. Barthélemy.)

(2) Ou plutôt organisés.

(3) Meybaum propose de corriger δραστικὰς en φραστικὰς, ce qui nous paraît inutile.

(4) Vulgate, Θερινοὶ. Meybaum propose et adopte Τυῤῥηνοὶ. Nous préférons Θεουργοὶ, correction donnée par Th. Gale (*Rhetores selecti*, Oxonii, *Notæ in Demetr. Phal.*, p. 235). Cp. Barthélemy, *l. c.*, p. 520.

(5) Σιγμοῖς καὶ ποππυσμοῖς. Σιγμός, c'est le bruit émis par l'eau dans laquelle on plonge du fer rougi au feu; ποππυσμός, le sifflement doux et caressant par lequel on cherche à calmer un cheval trop ardent.

caux (1). Mais, comme l'examen est d'une simplicité élémentaire qui ne peut suffire pour expliquer des questions complexes, il faut réaliser la conception de l'Univers par la connexion, analogue à celle des cordes, et par l'ajustement d'une chose avec l'autre (2).

2. Comment le septénaire a de l'affinité avec le quaternaire et avec l'unité, nous l'avons dit dans notre traité du
Mb. 38 *Septénaire* (3). Ainsi multiplié par le quaternaire, avec roulement, depuis le premier (terme) jusqu'au dernier, tantôt par accroissement, tantôt par retranchement, il produit pareil nombre, et en effet c'est ce qui a lieu pour les sphères (4). Or il est évident que, par analogie avec les âmes qui renferment les sphères et les dirigent par un mouvement propre bien réglé (5) suivant la progression de ces sphères, le son qui leur est inhérent se produisant en surcroît et chacun des autres [sons] étant en défaut quant au nombre par le rhythme et par le rang qu'il occupe, il en existe une (6) à vingt-huit sons conformément à la dénomination qu'elle a reçue des Égyptiens.

3. Pythagore, partant de là, a trouvé que la première division et l'extension de l'âme est déterminée jusqu'à concurrence de ce (nombre). Et en effet celle-ci est triple, ayant reçu l'hypostase (la substance) du Même, de l'Autre et de l'Essence (7), et, semblablement à

(1) Φθογγόεις, mot inconnu. On connaît φθογγήεις.

(2) Traduit sous toutes réserves.

(3) Voir ci-dessus l'*Avertissement*, p. 166.

(4) Note de Meybaum : « Videtur legendum τετρὰς οὖν πολλαπλασιασθεῖσα. (Nous lisons τετράδι πολλαπλασιασθεῖσα, *scil.* ἑβδομάς). Hic unus locus est in Nicomacho quem non satis intelligo. Neque enim explicatur quæ sit illa τετρὰς, et quem numerum multiplicet. Hoc innuere videtur, septenario multiplicato per 4, consurgere 28, eodem multiplicato per 3 et 1, itidem, 28; per 2 fieri 14, quibus si summæ ex 2 in 3 et 4 addantur, consurgere priorem numerum 28. »

(5) Vulgate, εὐητάτῳ. Nous lisons εὐτάκτῳ avec Meybaum.

(6) Une symphonie

(7) Cp. Platon, *Timée*, p. 35 B.

l'hypostase, une triple détermination, savoir : le raisonnable, l'irrationnel et le physique, comme aussi l'enharmonique, le diatonique et le chromatique. Et de là ressort clairement une double division dans la psychogonie elle-même, attribuant aux planètes, suivant les sept sons, la constitution, enharmonique par essence, des vingt-sept sons psychiques et physiques, et à la région de la sphère fixe, comme étant la nature du Même et embrassant, dans le mouvement des planètes, aussi bien que la progression cubique suivant l'autre nombre, le nombre parfait 36, lequel a la progression du triangle rectangle dont Mb. 39
les deux petits côtés sont comparés à l'hypoténuse (1), en même temps que réalisant le principe de toutes choses (2).

4. De là vient le premier quaternaire (3), qui possède la source des consonnances sous cette forme : 6, 8, 9, 12, et contient le rapport de l'hypate, de la mèse, de la nète et de la paramèse (4). En effet, l'hypate se rapporte au nombre 6, la mèse à 8, la nète à 12 et la paramèse (5) à 9. De plus, le sesquioctave apparaît en premier dans le rapport de 8 à 9. Ce qui est catapycnosé au moyen des diésis (6), s'élève à un nombre égal à celui des décans et des horonomes (7).

5. Mais, puisqu'il y a huit sphères, comment dit-il que les sons, à ce qu'on prétend, sont au nombre de sept? C'est que la sphère qui se meut toujours dans la même (orbite) donne une émission sonore, invariable et uni-

(1) En effet, $2^2 \times 3^2 = 6^2 = 36$. L'addition des lignes se traduit par la multiplication des nombres correspondant aux carrés faits sur ces lignes.

(2) L'unité.

(3) La première tétractys des pythagoriciens.

(4) Vulgate, παρανήτη. Correction de Meybaum.

(5) Même observation.

(6) Diésis pris ici dans le sens de quart de ton. Sur la *catapycnose,* voir plus haut, p. 196, note 1.

(7) Cadrans astrologiques. Cp. Aristide Quintilien, éd. (unique) de Meybaum, p. 152, l. 13.

que, et, comme il n'y a pas d'autre sphère d'une vitesse égale à la sienne, ni qui lui ressemble, elle ne pouvait prendre place dans l'harmonie, attendu que, entre les deux premières (planètes) il y a quelque chose d'analogue, ces deux sphères n'étant ni égales ni tout à fait différentes. Mais, quant aux planètes qui sont sensiblement dissemblables et d'une nature opposée à la sienne (1), on a vu que leur mouvement est dans le même rapport de quantité que celui du Même comparé à celui de l'Autre (2). Voilà pourquoi l'on a laissé sans appellation le son qui vient de cette sphère (fixe).

VIIe FRAGMENT

1. Extrait. — Les sons dont s'occupent ceux qui se livrent à la facture des instruments, sont les suivants :

	Proslambanomène	1
	Hypate des hypates	2
Mb. 40	Parhypate des hypates	3
	Enharmonique des hypates	4
	Chromatique des hypates	5
	Diatonique des hypates	6
	Hypate des moyennes	7
	Parhypate des moyennes	8
	Enharmonique des moyennes	9
	Chromatique des moyennes	10
	Diatonique des moyennes	11
	Mèse	12
	Trite des conjointes	13
	Paranète enharmonique des conjointes	14
	Chromatique des conjointes	15
	Diatonique des conjointes	16

(1) A celle de la sphère fixe.

(2) En d'autres termes, la sphère fixe est au Même ce que les sphères planétaires sont à l'Autre. Cp. Platon, *Timée*, p. 36 C.

Nète des conjointes 17
Paramèse 18
Trite des disjointes 19
Enharmonique des disjointes. 20
Chromatique des disjointes 21
Diatonique des disjointes 22
Nète des disjointes 23
Trite des hyperboléennes 24
Enharmonique des hyperboléennes. . . . 25
Chromatique des hyperboléennes. 26
Diatonique des hyperboléennes. 27
Nète des hyperboléennes 28

2. De même donc qu'ici nous avons des tétracordes dans les trois genres, savoir, les tétracordes des hypates, ceux des moyennes, ceux des conjointes, ceux des disjointes et ceux des hyperboléennes, de même il faut croire que chaque essence sphérique et divine a reçu ce qui a dans le Tout comme un rapport de principe, eu Mb. 41 égard à l'harmonie et à la constitution du monde, puis comme un rapport de moyenne, et enfin comme un rapport de fin, puis l'effet d'une coopération conjonctive, puis celui d'une coopération séparative (1); — que la Providence, usant pleinement de tous ces éléments, produit le nombre divin, fixe et inébranlable et le Tout, en accord mélodique avec lui-même ; qu'elle relie ensemble toute essence dominatrice et subalterne suivant cette proportion et dans cet ordre.

3. Ainsi donc le premier quaternaire (2), qui est aussi la racine de ces tétracordes, est, dans un certain sens, apte à fournir toutes les divisions par genres (3), réalisant, comme nous l'avons dit (4), le nombre 36 qui est

(1) On voit que les cinq articles correspondent aux cinq tétracordes.
(2) En grec, τετρακτύς.
(3) En d'autres termes, les variétés de genre.
(4) VIe fragment, § 4.

propre à la sphère fixe, au moyen de l'addition de l'unité.

4. Platon, voulant montrer cette clef des êtres, au livre XIII des *Lois*, s'exprime ainsi, après avoir énuméré jusqu'à la dernière des sciences qu'il avait passées en revue :

« La Nature a encore attribué aux hommes un usage consonnant et bien proportionné... (1) »

(1) Platon, *Lois*, XIII (*Epinomis*), p. 991 B.

NICÉPHORE GRÉGORAS

ÉLOGE DE LA VILLE D'HÉRACLÉE DU PONT

D'APRÈS MEMNON ET AUTRES HISTORIENS INCONNUS

TEXTE INÉDIT PUBLIÉ PAR M. C.-N. SATHAS.

Les hellénistes auraient tort de dédaigner la littérature byzantine. Je ne dis pas que tout ce qu'elle renferme soit d'or, mais tel de ces manuscrits peu appréciés pourrait quelquefois mettre sur la trace d'une découverte intéressante comme le ferait un papyrus ou une inscription.

Les historiens de la prise de Constantinople racontent que les Turcs, n'étant pas en état de savoir la valeur des manuscrits, enlevaient l'or, l'argent et les pierreries qui les recouvraient, et jetaient les textes, qui étaient transportés sur des chariots aux marchés de l'Asie pour être vendus à vil prix (1).

Un siècle plus tard, quelque amateur, ayant pris la peine de rédiger l'inventaire de certaines bibliothèques sauvées de la destruction, nous fait connaître qu'au milieu du XVIe siècle se conservaient encore des auteurs qui feront tressaillir les hellénistes, comme Philémon, Ménandre, Philochore, Éphore, Théopompe, etc. (2).

(1) Ducas, *Histoire byzantine,* chap. XLII.

(2) Parmi les manuscrits d'une bibliothèque de Rhodestos sont énumérées les comédies de Ménandre, de Philémon, de Philochore, et les histoires de Théopompe, Éphore, Androtion, Émilien, Papien.

Les manuscrits sauvés de la catastrophe mériteraient une attention particulière de notre part; leurs auteurs, étant plus voisins que nous de l'antiquité et ayant sous les yeux des documents qui nous échappent, peuvent nous aider à mieux connaître quelques auteurs et à en tirer des fragments d'historiens perdus.

En parcourant la grande correspondance d'un auteur du XIVe siècle, je fus frappé des faits historiques qu'il avance, et qui, pour la plupart, ne sont pas d'accord avec l'histoire connue. Cet auteur, Nicéphore Grégoras, occupe une place très-importante dans l'histoire byzantine comme historien, homme d'État, astronome et théologien. On peut consulter sur lui la longue biographie que le savant Boivin a mise en tête du premier volume de son histoire (1).

Parmi les nombreux écrits de Grégoras encore inédits figurent ses lettres, dont la publication jetterait une vive lumière sur l'état politique, religieux et littéraire de Byzance sous le règne des deux Andronic Paléologue et de Jean Cantacuzène (1295-1359). Au nombre de ces lettres, il en est une que Grégoras adresse à un de ses concitoyens, Maxime, supérieur du couvent Chortaïtis, situé près de Thessalonique. C'est un éloge de l'antique splendeur de leur ville natale, Héraclée du Pont (en Bithynie).

On ne peut dire au juste à quelle source Grégoras a puisé les détails concernant l'histoire de sa patrie;

Dans la bibliothèque de Jean Sousos à Constantinople, vingt-quatre comédies de Ménandre avec les commentaires de Michel Psellus, et un manuscrit incomplet contenant des comédies de Philémon. Voir Ric. Fœrsteri, *De antiquitatibus et libris manuscriptis Constantinopolitanis,* 1877, pag. 20 et 29-31. Comparer ma notice *Sur les commentaires byzantins relatifs aux comédies de Ménandre,* etc. (Annuaire, 1875, p. 187), et *Jahresberichte* de M. Conrad Bursian.

(1) Nicephori Gregoræ vita, opera, elogia scripsit Joannes Boivinus (dans les éditions de l'histoire de Grégoras du Louvre, de Bonn et de la *Patrologie grecque*, de l'abbé Migne). — Cf. Val. Parisot, un article sur Grégoras, dans les *Notices et extraits de manuscrits*, vol. XVII, p. 1-12.

aucun des historiens parvenus jusqu'à nous n'a fait la moindre allusion aux faits qu'il cite; à savoir, qu'Héraclée fut la seule ville asiatique épargnée par les Assyriens et par Alexandre le Grand; qu'Énée, le fils d'Anchise, originaire de la ville bithynienne, ne fut qu'un simple allié des Troyens, qui, en récompense de ses services, lui fournirent les moyens de faire la conquête de l'Italie; qu'Héraclée fut tour à tour l'alliée de Démétrius Poliorcète et de Ptolémée Ier, et que ses grands vaisseaux furent les modèles de ceux qui composèrent les flottes de ce dernier roi.

Passant sous silence ses autres sources historiques, Grégoras ne cite que Memnon, dont Photius nous a conservé une analyse très-détaillée (1). Mais un fait qui n'est qu'indiqué dans cette analyse est présenté par Grégoras sous la forme du texte original de Memnon; il s'agit de l'alliance des Héracléotes avec les Romains et du traité qui en fut la consécration.

N'est-il pas permis de conjecturer que Grégoras a tiré tous ces faits des archives de sa ville natale, et que Memnon faisait aussi partie de ce *corpus* historique?

Les archives de Venise et les voyageurs du XVIe siècle nous apprennent qu'à cette époque se conservaient encore les lois, les privilèges des empereurs et les chroniques locales de plusieurs villes grecques. Les notes sur Constantinople rapportées par Codinus sous le titre de Πάτρια, les chroniques de Chypre, et les fragments épirotiques sauvés par Pouqueville peuvent nous donner quelque idée de ces chroniques locales. Dans leur rédaction la vanité patriotique joue sans doute un rôle prépondérant, mais cela n'empêche pas de regarder comme des documents historiques les traditions légendaires des villes grecques, surtout quand elles nous parviennent sous le patronage d'un homme aussi sérieux que Nicéphore Grégoras.

(1) Photii *Bibliotheca græca*, codex 224 (pag. 222-240 de l'édition d'Emm. Bekker).

La lettre que je publie ici pour la première fois est tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (fonds grec, nº 3,040), désigné à tort dans le catalogue imprimé (vol. II, p. 600), sous le titre qui suit : « *Joannis Heracleensis epistolæ. Præfixa illius vita* (1) ».

Τῷ καθηγουμένῳ τῆς μονῆς τοῦ Χορταΐτου ἐν Θεσσαλονίκῃ Μαξίμῳ.

Cod. 3040, fº 123 rº. Θαλῆν τὸν Μιλήσιον ἔγωγε πάλαι ἀκούων ἑαυτὸν μακαρίζοντα καὶ χάριτας ὅλας ἀποδιδόντα τῇ τύχῃ ὅτι μηδὲν τῶν θηρίων ἀλλ' ἄνθρωπος ἐγεγόνει, ἐς τοσοῦτον ἀπειπάμην συνθέσθαι τἀνδρὶ ὡς ἐγγὺς ἤδη καθῆσθαι τοῦ καὶ πολλοῦ γε ἐλλείπειν μὴ μέμφεσθαι· (fº 123 vº.) εἰ μὲν γὰρ ἅμα τῷ γίνεσθαι ἄνθρωπον, ἀνάγκη καὶ ἀγαθὸν εἶναι ἑπόμενον ἦν, εὐκτὸν ἂν ἦν, καὶ πρός γε δὴ τοῦ μακαρίζεσθαι οὐκ ἂν ὡς ἀληθῶς ἐνέδει· νῦν δ' ἴσμεν πολλοὺς μηδὲν μήτ' οἴκοθεν,

(1) C'est par suite d'une singulière méprise que dans le catalogue des manuscrits on a mis sous le nom de Jean, évêque d'Héraclée, les opuscules de Grégoras. Ce dernier a écrit, comme il le dit lui-même (*Histoire,* IX, ch. VII), un éloge de cet évêque dont il était le neveu (ἀδελφιδοῦς, f. 13 vº. du même manuscrit). Cet éloge se trouvant en tête de ces textes « Ἰωάννου τοῦ Ἡρακλείας βίος », le rédacteur du catalogue l'a pris pour une autobiographie, et c'est ainsi que les opuscules de Grégoras y portent le nom de Jean d'Héraclée. De là, Harlès, induit en erreur, a cité les mêmes opuscules sous le même nom : « *Joannis Heracleensis epistolæ. Paris. in bibl. publ. cod.* MMMXL. *præfixa est eius vita* ». Fabricii, *Bibliotheca græca,* éd. Harl., t. XI, p. 645.

Dans le même manuscrit (fol. 122), se trouve une seconde lettre de Grégoras adressée à Maxime; une partie seulement de cette dernière lettre a été publiée par Boissonade (*Anecdota,* III) et Migne (*Patr. Græc.,* vol. CXLIX, col. 657), d'après un autre manuscrit de la même bibliothèque (Nº 2991). Elle se conserve intégrale dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican avec quatre autres lettres au même personnage (Boivin, *Catalogue des lettres de Grégoras,* au nom Μαξίμῳ). Parmi ces cinq lettres de Grégoras conservées à Rome figure celle que nous publions ici.

μήτ' ἐκ γειτόνων χρηστὸν κεκτημένους, οἷς πολλῷ δή που βέλτιον ἂν ἦν δυοῖν θάτερον, ἢ θηρίου φύσιν ἀλλάξασθαι, ἢ πεσόντας ἐν βραχεῖ πολλὴν ἐπιθεῖναι γῆν, τοῦ ζῶντας πολὺν πρὸς τῶν ὁρώντων καρποῦσθαι τὸν γέλωτα· ὡς εὔδηλον εἶναι τοὐντεῦθεν μὴ ἂν ἀσφαλῶς ἔχειν δοκεῖν, εἴ τις ἁπλῶς οὑτωσὶ μακάριον ἑαυτὸν ὅτι ἄνθρωπος ἥγηται καὶ οὐδὲν ἐπεφύκει θηρίον, ἀλλ' εἰ ἄνθρωπος γενόμενος καὶ δι' ἃ μακαρίζεται ἄνθρωπος ἔτυχεν εἷς τις ὤν (1).

Ἐγὼ δὲ λοιπὸν μακαρίσαιμι ἂν ἐμαυτὸν ὡς εἰκὸς καὶ τῷ θεῷ πλουσίας ἀφοσιωσαίμην τὰς χάριτας, ὅτι γενόμενος ἄνθρωπος, οὐκ ἐν ἄλλῃ γεγένημαι γῇ πλὴν τῇ βελτίστῃ τῶν ὑφ' ἡλίῳ καὶ σὲ τὸν τοσοῦτον προενεγκούσῃ.

Ἄλλα (2) μὲν γὰρ αὐτῇ καὶ τὰ τῆς πάλαι εὐδαιμονίας μαρτύρια καὶ βελτίω ἢ ὅσα κατὰ πᾶσαν θρυλλεῖται γῆν, ἀλλὰ καὶ τὸ σόν, ὄντως καυχήσεως στέφανος. Καὶ ἵνα μή τις ἡμῖν τὰ λεγόμενα κιβδηλεύῃ ψευδόμενος κατὰ γνώμης τὸν λόγον ἀνάγωμεν.

Καὶ τὰ μὲν ἐπὶ τῆς πρώτης βασιλείας Ἀσσυρίων καὶ ὅσα ἐφεξῆς ἐπὶ Περσῶν καὶ Μήδων, ὡς πάσης Ἀσίας τὸ κράτος περιβαλόμενοι, μόνης τῆς ἡμετέρας ἀπέσχοντο, καθάπερ φλόγα τὰ προσιόντα λαμπρῶς ἐμπιπρῶσαν ὑπεπτηχότες, λέγειν ἐῶ· ἐφόδια γὰρ ἡμῖν ἐν τῷ παρόντι ταῦτα τοῦ μὴ καιρίου νομίζεται διὰ πλῆθος. Ἀλλ' οἱ συναναβάντες Ἕλληνες Κύρῳ τῷ ἀπογόνῳ τοῦ πρώτου Περσῶν βασιλέως ὅπλα καὶ βέλη καθ' αἵματος συγγενοῦς ἀραμένῳ, ἐπειδὴ Κῦρος μὲν ἐπεπτώκει ἄνω περὶ Βαβυλῶνα καὶ γῆν (3) τὴν Σουσίων, ἔδει δ' αὐτοὺς ἐξιόντας ἐκεῖθεν μεμνῆσθαι τῶν οἴκοι, πολλὴν διεληλυθότες γῆν καὶ πολλῇ μεταξὺ συντετυχηκότες ἀπονίᾳ βαρβαρικῇ, καὶ πολλοὺς μὲν ἀποβεβληκότες τῶν οἰκείων, πλείους δὲ καταβεβληκότες τῶν ἀλλοτρίων, ἔτυχον παρ' οὐδενὸς τῶν πάντων οὐδενὸς ὁπόσα ψυχὰς βαπτισθείσας πολλαῖς τισι λύπαις καὶ σώματα μόχθοις ἤδη κατενεχθέντα μακροῖς ἀναφέρειν παρασκευάζει, πλὴν ἢ τῆς ἡμετέρας ἅψασθαι· αὐτοῦ γὰρ ὑποπεπτωκότι χρησάμενοι σχήματι, φιλανθρώπων ἀνθρώπων ἀπέλαυσαν χεῖρα διδόναι τοῖς κάμνουσιν ὄντων ἑτοίμων ἀεί, καὶ εἶδον τέως ὥσπερ ἐκ βαθείας νυκτὸς ἥλιον, καὶ λιμένα σωτήριον ὥσπερ ἐκ πελάγους καὶ χειμῶνος καὶ κλύδωνος (4).

(1) Ms. ἐστιν ὤν.
(2) Ms. Ἀλλά.
(3) Ms. γῆς.
(4) Cf. Xénophon, *Anabasis*, VI, 2, 1-8.

Εἶτα Ἀλέξανδρος ὁ καθ' ὅλης νεωτερίσας Ἀσίας καὶ φιλονεικήσας
f° 124 r°. μηδέν τι καταλιπεῖν ἀθέατον, μήτε πέτρας ἀποτόμους, μήθ' ὑπόγεια σπήλαια, μήθ' ὑπερνέφελα ὄρη, τοὺς ἡμετέρους ἰδεῖν οὐκ ἐθάρρησεν· ἀλλ' ὅλαις παρασκευαῖς τῆς ψυχῆς τὴν ἐς αὐτοὺς ἀπείπατο διάβασιν, δείσας μὴ τὸ πολύ τε καὶ οὐρανόμηκες ἑαυτοῦ κλέος ταχὺ διαφθείρῃ στερροτέροις τοῦ πάσχειν ξυμμίξας ἀνδράσι (1).

Κἀκείνου μέντοι μετηλλαχότος, Σέλευκοι καὶ Πτολεμαῖοι καὶ Κρατεροὶ καὶ Ἀντίγονοι καὶ μείζους καὶ ἥττους σατράπαι τὴν ὅλην διαλαχόντες ἀρχὴν, ἦγον τὰ ἀλλήλων καὶ ἔφερον τοῦ πλείονος ἕκαστος ἐφιέμενοι. Τότε τοίνυν Εὐμένης ὁ ἐκ Χερροννήσου, τῆς Ἀλεξάνδρου παλαίστρας ὢν μὲν καὶ αὐτὸς καὶ γέμων ὁρμῆς ἀπὸ γυμνασίου περιφανοῦς (2), λειπόμενος δὲ τῶν ἄλλων εἰς πλοῦτον καὶ δόξης λαμπρότητα (3), διὰ δὲ μόνην εὔνοιαν ἀκραιφνῆ τῷ Ἀλεξάνδρου (4) παιδὶ τὸν πατρικὸν καὶ βασίλειον κλῆρον περιποιούμενος (5), πρὸς οὐδένας ὅτι μὴ πρὸς μόνους τοὺς ἡμετέρους ἐσάλευσε τὰς ἐλπίδας, ῥᾷστα τὸ τῆς γνώμης ἔχοντας ἐντελὲς (καὶ) καταστῆσαι βουλομένους (6). Καὶ ἥκιστα ἔψευσαν ἑαυτὸν τῆς ἐλπίδος. Τούτοις γὰρ συμμάχοις χρησάμενος, τάχιστα Κρατερὸν καὶ Νεοπτόλεμον, στρατηγοὺς ἐπισήμους, πολέμῳ ξυμβεβηκὼς ἔργον ἀπέφηνε ξίφους· πρᾶγμα μέγιστον διὰ τοὺς ἡμετέρους κατειργασμένος (7). Καὶ Ἀντίγονον δὲ τὸν μεγίστην (8) ἤδη περιβαλλόμενον δύναμιν πολλάκις κατεστρατηγηκὼς καὶ νίκας νενικηκὼς εὐκλεεῖς, πρὸς ἐσχατιὰς συνήλασε κινδύνων. Καὶ τάχ' ἂν τὴν ὅλην ἀρχὴν ἐν βραχεῖ τῷ Ἀλεξάνδρου παρεῖχε παιδὶ, εἰ μή τινες τῶν οἰκείων δόλῳ τὸν ἄνδρα κατήνεγκαν (9).

Αἰνείας γε μὴν τὸ πρότερον, ἐκ τῆς ἡμετέρας κἀκεῖνος κληθεὶς,

(1) Cf. Memnon, pag. 223-224.
(2) Dans son histoire (X, 4) Grégoras répète les mêmes mots : « Εὐμένους, ὃς τῆς Ἀλεξάνδρου παλαίστρας ἦν καὶ αὐτὸς, γέμων ὁρμῆς ἀπὸ γυμνασίου περιφανοῦς. »
(3) Cornélius Nepos, *Eumène*, I.
(4) Ms. Ἀλεξάνδρῳ.
(5) Cf. Diodore de Sicile, XVIII, 58, 4. — Cornélius Nepos, VI, et XIII.
(6) Ms. βουλόμενον.
(7) Cf. Plutarque, *Eumène*, VII.
(8) Ms. μέγιστον.
(9) Plutarque, *Eumène*, VIII-XIX.

ἐβοήθει τοῖς ἐν Ἰλίῳ τὰ κράτιστα, καὶ τοὺς μὲν τῶν Ἑλλήνων αἵματι καὶ κόνει δοὺς, τοὺς δ' ἀπεληλακὼς ἐκεῖθεν, καθάπερ νέφους βορέας ἐξαπίνης καταρραγεὶς, χρήματα ἔπειτα πλεῖστα τῆς συμμαχίας εἰλήφει μισθόν· δι' ὧν ναῦς τε κατεσκευάκει μακρὰς, καὶ ἀπελθὼν ὅλης ἐκράτησεν Ἰταλίας· ὑφ' οὗ τά τε ἄλλα τῆς Ἰταλίας ἔς τ' ἀσφαλὲς ἤδη ᾠκίσθησαν, καὶ Ῥώμη, τὸ μέγα τῆς οἰκουμένης ὄνομα, τοὺς ἐξ ἐκείνου φύντας οἰκιστὰς καὶ οἰκήτορας ἔγνω. Ῥωμαῖοί γε μὴν τὰ τῆς συγγενείας ἐντεῦθεν ἀθανατίζειν ἐθέλοντες, πρὸς τοὺς προγόνους Ἡρακλεώτας ὅρκοις μεγάλοις σφᾶς αὐτοὺς προκατειληφότες αὐτοῖς ξυνηρμόκεσαν. Κεκλήσθω δή μοι καὶ Μέμνων ὁ τῇ ἑαυτοῦ ἱστορίᾳ ξυγκείμενα ἔχων τινὰ τῶν πρὸς ἄλληλα τῆς τε ἡμετέρας Ἡρακλείας καὶ Ῥώμης αὐτῆς : « Ῥωμαίοις γάρ φησι καὶ τοῖς « κατὰ Πόντον Ἡρακλεώταις τά τε ἄλλα καὶ δὴ καὶ συνθῆκαι προ- « ῆλθον, μὴ φίλους εἶναι μόνον, ἀλλὰ καὶ συμμάχους ἀεὶ καθ' ὧν « τε καὶ ὑπὲρ ὧν ἂν δεηθεῖεν ἀλλήλων ἑκάτεροι· καὶ δύο τὰς ὁμο- « λογίας χαλκοῖ πίνακες ἔφερον, ὧν ὁ μὲν ἐν τῷ κατὰ Καπετώ- « λιον ἱερῷ καθηλώθη, ὁ δὲ κατὰ τὴν Ἡράκλειαν καὶ αὐτὸς ἐν τῷ « τοῦ Διὸς ἱερῷ καθηλώθη (1). »

Νῆες δ' ὅσαι μείζους ἢ κατὰ τριήρεις εἶναι, ὀκτήρεις φημὶ καὶ δεκήρεις, οὐκ (2) ἄλλοθέν ποθεν πλὴν τῆς ἡμετέρας τὰ ἀρχαιότατα κατασκευασθεῖσαι ἐφάνησαν, ὥστε καὶ ἃς τῷ Πολιορκητῇ Δημητρίῳ μετέπειτα πεντεκαιδεκήρεις ναυπηγηθῆναί φασι, καὶ ἣν τεσσαρακοντήρη Πτολεμαῖος κατεσκευάκει, ἐκεῖθεν ἐσχηκέναι τὴν ἀρχὴν τὴν μίμησιν πολλοῖς τῶν ἱστορικῶν ὡμολόγηται.

Καὶ ἵν' ὁδῷ προϊόντες καὶ οἷα περὶ σοφίας περιουσίαν ἀρχῆθεν διεπεφύκει διεξίοιμεν, Πολέμωνά φασὶν ἐκεῖνον τὸν πάνυ τὸν τοῖς Ῥωμαίων αὐτοκράτορσι διὰ τὸ τῆς σοφίας περιφανὲς καταστάντα αἰδέσιμον οὕτως, ὥστ' αὐτοῖς μὲν βασιλεῦσιν ἀπὸ τοῦ ἴσου διαλέγεσθαι, τοῖς δὲ μετὰ τοὺς βασιλέας ἅπασιν ἄλλοις ἀπὸ τοῦ μείζονος, μόνῳ τῶν ἐπὶ γῆς Τιμοκράτει τῷ ἐκ τῆς ἡμετέρας Ἡρακλείας

(1) Καὶ τέλος συνθῆκαι προῆλθον Ῥωμαίοις τε καὶ Ἡρακλεώταις, μὴ φίλους εἶναι μόνον ἀλλὰ καὶ συμμάχους ἀλλήλοις, καθ' ὧν τε καὶ ὑπὲρ ὧν δεηθεῖεν ἑκάτεροι· καὶ χαλκοῖ πίνακες δύο τὰς ὁμολογίας ἴσους καὶ ὁμοίως ἔφερον· ὧν ὁ μὲν παρὰ Ῥωμαίοις ἐν τῷ κατὰ Καπιτώλιον ἱερῷ τοῦ Διὸς καθηλώθη, ὁ δὲ κατὰ τὴν Ἡράκλειαν καὶ αὐτὸς ἐν τῷ τοῦ Διὸς ἱερῷ. (Fragment de Memnon chez Photius, p. 229.)

(2) Ms. ὁ ἐκ.

ἐκ τοῦ ἥττονος διαλέγεσθαι ὅσα καὶ παῖς διδασκάλῳ καὶ γλώττης πατέρα περιφανῶς τῆς αὐτοῦ διὰ βίου καλεῖν (1).

Τοσοῦτον ἀρχῆθεν καὶ εἰς αἰῶνα τὸν ἅπαντα παρὰ πάντων ἡ ἡμετέρα τὸ συγκεχωρηκὸς ἐσχήκει πατρὶς, ἐν ἅπασιν ὅσα βελτίω καὶ πᾶσιν ὑμνούμενα. Ἐῶ γὰρ λέγειν καὶ ὅσα πολλῷ πρὸ ἡμῶν καὶ ἡμᾶς αὐτοὺς, εἴπω δ' ὅτι καὶ τοὺς μεθ' ἡμᾶς εὐσεβεῖν, ἔργα ταῦτα τῶν ἐκ τῆς ἡμετέρας, ἐκ μέσου πάμπαν τὰ τῶν αἱρέσεων μὲν πρότερον, τὰ τῆς εἰκονομαχίας δ' ὕστερον πεποιηκότων ὑβρίσματα, ἀπειράτου τὸν ἅπαντα χρόνον διαμεμενηκυίας αὐτῶν αὐτῆς. Καὶ μέχρι δὲ τήμερον οὐ διαλείπει καθάπερ τινὰς λίθους τιμίους ὡς ἐν κοινῷ στεφάνῳ τῇ βασιλευούσῃ παρ' ἑαυτῆς ἀνθρώπους εἰσφέρουσά τε καὶ χορηγοῦσα, ἐν οἷς ἅπασιν ὥσπερ ἐν κόσμῳ κόσμος ὑπάρχεις αὐτός· ὡς εἰκότως ἐμαυτὸν μακαρίσαιμ' ἂν καὶ τῷ θεῷ πολλὰς ἀποδοίην τὰς χάριτας, τοιαύτης γεγενημένος γῆς, ἥ, καὶ τὰ πάλαι σεμνὰ εἴ τις ἐς λήθης βυθοὺς παραπέμπει, κόσμος ὅμως ἀποχρῶν αὐτὸς νομίζῃ (2).

f° 125 r°. Εἰ γὰρ διὰ Πυθαγόραν Σάμος ἐς ὄνομα ἤχθη, καὶ Χίος διὰ Μητρόδωρον τὸν σοφὸν καὶ Θρᾷκες δι' Ὀρφέα καὶ Θάμυριν, πῶς, εἰ καὶ μὴ πολλὰ τὰ χρήσιμα οἴκοθεν εἶχε καὶ ἡ ἡμῶν, οὐ τῶν ὑμνουμένων ὅμως ἐγίγνετο ἂν διὰ σὲ, οὗ (3) πολὺ μὲν κλέος ὅσον ἐς ἀρετὴν, πολὺ δὲ ὅσον ἐς λόγους; Νῦν δὲ καὶ κρατίστη πόλεων οὖσα, βελτίων καθίσταται διὰ σὲ, καθάπερ καὶ Σπάρτη διὰ Λυκοῦργον καὶ Κρῆτες διὰ Μίνω τὸν δίκαιον· κἀκείνοις μέν τοι ἐπὶ μετρίοις φαίνεται διαβεβαιοῦσθαι ξυμβὰν, σὺ δ' ἐφ' ὅλοις τοῖς τῆς ἀρετῆς μέρεσι μέγα τὸ θαῦμα τῷ καθ' ἡμᾶς βίῳ παρέχεις, τοσοῦτον διαφέρων ἁπάντων ἐν ἅπασιν ὅσον σπινθῆρος πυρσὸς, καὶ εἴη Κύριος ἐς μακροὺς διαφυλάττων σε κύκλους ἐνιαυτῶν ὄντα ἡμέτερον καύχημα καὶ πατρίδος αὐτῆς.

(1) Cf. Philostrate, *Vies des Sophistes,* p. 536, éd. Olear., p. 229, éd. Kayser.

(2) Ms. νομίζει.

(3) Ms. οὐ.

THÉOLOGIE

ET

DOCTRINE RELIGIEUSE DE SOCRATE

SOCRATE ET NOTRE TEMPS

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL.

I

INTRODUCTION

L'époque où vécut Socrate offre avec la nôtre une remarquable analogie. Alors, en effet, depuis déjà deux siècles, l'étude de l'astronomie et de la cosmologie chez les Sages de la Grèce ionienne, le développement des sciences mathématiques, de la logique et de la psychologie dans les écoles idéalistes de la Grande-Grèce, avaient insensiblement amené l'affaiblissement, et chez les meilleurs esprits la ruine même de l'ancien système religieux. La notion de l'unité du monde, de son immensité et de son éternité, celle du cours régulier et de la connexité des phénomènes, l'action de mieux en mieux observée de la nature sur l'homme, l'action de plus en plus développée de l'homme sur la nature, les rapides progrès de la science et de l'industrie, et par suite le sentiment de plus en plus prononcé de la liberté humaine, avaient peu à peu détruit la croyance au pouvoir illimité, arbitraire, capri-

cieux de Dieux multiples, souvent même désunis et en guerre les uns avec les autres. Ce n'est pas seulement au mépris de la religion populaire, c'est à la négation même de toute religion, c'est à l'athéisme, que les esprits les plus vigoureux avaient été conduits. Venus à la suite des premiers Sages, héritiers de leur science, les sophistes avaient poursuivi l'œuvre commencée par eux. Ils avaient soumis à un inexorable contrôle les opinions reçues, et démoli les anciennes croyances sans les avoir remplacées. Chez eux la pratique des discussions subtiles, poussée à ses dernières limites, avait engendré le goût des controverses vaines, et par leur exemple et leur influence cette disposition tendait à devenir chez les Grecs un défaut et un danger national (1). D'un autre côté l'imagination populaire, la fantaisie des poètes, avaient surchargé l'ancienne religion de mythes dans lesquels les Dieux apparaissaient soumis à toutes les passions, à toutes les faiblesses de l'humanité. L'antique vénération avait peu à peu disparu, et souvent même avait fait place au dédain et au sarcasme. Enfin, l'accroissement des richesses et du bien-être avait encouragé la mollesse, le luxe, la dépravation des mœurs. La crise des guerres médiques avait profondément modifié l'état politique de la Grèce.

(1) « Il se trouvait en Grèce, au temps de Socrate, une affluence (φορά) de sophistes, près desquels les jeunes gens, en échange de l'argent qu'ils leur payaient, allaient puiser une haute idée d'eux-mêmes et de leur sagesse, et prenaient le goût des discours oiseux et des discussions stériles, sans arriver à rien de bon ni d'utile. (.... καὶ λόγων ἐζήλουν σχολὴν καὶ διατριβὰς ἀπράκτους ἐν ἔρισι καὶ φιλοτιμίαις, καλὸν δὲ καὶ χρήσιμον οὐδ' ὁτιοῦν. » (PLUTARQUE, *Platonicæ quæstiones*. Quæst. I.)

Ces lignes rappellent la sortie de Xénophon contre les sophistes de son époque : « J'admire en vérité ces hommes que l'on appelle so-« phistes, qui généralement prétendent conduire les jeunes gens à la « vertu, tandis qu'ils les mènent en sens contraire. En effet, nous « n'avons encore vu personne dont les sophistes de nos jours aient « fait un homme de bien; ils ne produisent aucune œuvre dont la « lecture doive rendre meilleur, et publient sur de vaines questions « de nombreux écrits dont les jeunes gens peuvent retirer un plaisir « stérile, mais où il n'y a rien pour la vertu. » (*De la Chasse,* ch. XIII.)

Elle avait créé de nouveaux rapports entre les cités grecques, et notamment exalté au plus haut degré, l'ambition de la démocratie athénienne et celle de ses chefs. C'est à ce moment que parut Socrate. Il vit Athènes, enivrée de sa grande fortune, se lancer follement dans les effroyables luttes de la guerre du Péloponnèse, y épuiser ses forces, et marcher ainsi à l'humiliation et à la ruine (1). Il la vit en même temps en proie à un désordre intellectuel, à une anarchie morale, qui menaçaient de rendre sa décadence irrémédiable. Socrate osa entreprendre d'arrêter le mal, et pour y réussir il s'efforça de rétablir chez ses concitoyens l'autorité de la raison, de ramener chez eux l'amour de la justice, et surtout de leur rendre ce qui à ses yeux était le principe de toute vertu, la condition première de toute réforme, je veux dire une *foi religieuse.* « Socrate, dit Xénophon, ne se pressait pas de faire de ceux qui l'entouraient des parleurs, des hommes d'action, des hommes habiles ; il pensait qu'il fallait d'abord leur donner la sagesse. Sans la sagesse, en effet, il croyait que ceux qui ont ces talents n'en sont que plus injustes et plus forts pour faire le mal. Avant tout il s'attachait à rendre ceux qui l'entouraient intelligents en ce qui concerne les Dieux (2). » Une partie notable de l'enseignement de Socrate, tel que nous le possédons, a en effet pour objet la foi religieuse. C'est là même, à bien dire, en même temps que le côté le plus original, le point éminent de sa doctrine. « Socrate, a dit excellemment M. Grote, a été un missionnaire reli-

(1) « De même qu'on voit certains athlètes, par l'effet de leurs vic« toires et de leurs succès, se laisser aller au relâchement et devenir « inférieurs à leurs rivaux, de même les Athéniens, par l'effet de leur « longue supériorité, se sont relâchés et ont déchu. » (*Mémorables*, III, v, 13.)

(2) « Πρῶτον μὲν περὶ θεοὺς ἐπειρᾶτο σώφρονας ποιεῖν τοὺς συνόντας. » (*Mémor.*, IV, III, 2.) Dans le magnifique éloge de Socrate qui termine les *Mémorables*, Xénophon, énumérant les vertus de Socrate, met d'une part, en tête, sa piété, puis d'autre part ses autres vertus : « Εὐσεβὴς μὲν ..... δίκαιος δὲ, etc. »

gieux faisant œuvre de philosophe (1). » Tel est, à notre avis, le jugement le plus vrai qui ait été porté sur cet homme incomparable. Il ne caractérise pas seulement sa doctrine, il explique et la sainteté de sa vie et l'héroïsme de sa mort.

C'était d'ailleurs aux sources mêmes de la tradition nationale que Socrate avait puisé la foi religieuse qui l'animait. Homère et Hésiode eux-mêmes avaient dépeint en termes grandioses la puissance, la justice, l'action providentielle des Dieux, de Zeus surtout, leur chef, leur père commun ; à cette théologie, les poètes du v[e] siècle, gnomiques, lyriques, tragiques, avaient ajouté les créations d'un génie non moins puissant (2), mais plus logique. Comme lui-même l'atteste, et comme le prouvent divers passages des *Mémorables*, Socrate s'était nourri de la lecture de ses grands devanciers (3) ; héritier de leur pensée, il l'a précisée, développée, et l'a soumise au contrôle de la philosophie.

Peut-être, est-ce cependant sous le rapport de son enseignement religieux, que Socrate a été en général le moins bien apprécié, le moins bien compris. Chez M. Grote lui-même, le passage que nous avons cité est

(1) *Histoire de la Grèce,* t. II, page 251 de la traduction française.

(2) Voyez Zeller. *Die Philosophie der Griechen,* t. II. *Die Entwickelung des griechischen Geistes im V[ten] Jahrhundert.*

Chez Pindare, « toutes les notions élevées qu'Homère et Hésiode avaient déjà de la Divinité se complètent et s'achèvent. Les poètes de l'âge épique croyaient déjà à la justice des Dieux, à leur providence, mais d'une manière souvent confuse et inconséquente ; la langue même de la poésie pindarique proclame sans cesse l'unité divine... Ces expressions impersonnelles, θεός, δαίμων, y sont fréquentes pour exprimer l'essence et la nature divine, en dehors de toute détermination de personne. » (*La Poésie de Pindare,* par Alfred Croiset, 2[e] P[ie], l. I, ch. I, IV, p. 186, 189. Voy. tout le paragraphe.)

(3) « Les trésors des anciens sages, qu'ils nous ont laissés dans « leurs livres, je les parcours en les feuilletant avec mes amis, et nous « croyons faire un gros profit, si par là nous nous sommes réciproquement utiles. » (I, VI, 14.) J'ai cru pouvoir risquer le mot *feuilleter* pour ἀνελίττων.

plutôt un lumineux aperçu, que le résumé d'un examen approfondi. Dans les temps modernes comme dans l'antiquité, on a rendu pleine justice à la puissante dialectique de Socrate, à l'excellence de ses doctrines morales et politiques; sous le rapport religieux, on a reconnu, c'est même aujourd'hui une vérité devenue vulgaire, que, le premier parmi les Grecs, il a professé, non pas seulement l'unité, mais encore l'activité providentielle de la Divinité : « Avant Socrate, Anaxagore avait enseigné la nécessité d'une intelligence dans l'univers, a dit M. Saint-René Taillandier dans un modeste article sur Socrate (1), mais le dogme de la Providence appartient à Socrate (2). » Comment cependant Socrate s'est-il élevé à cette conception? quelle inspiration l'a guidé? sur quel principe s'est-il appuyé? quelles conclusions sociales et religieuses a-t-il rattachées à sa croyance théologique? Jusqu'ici, cet ensemble de questions n'a jamais été, que je sache, l'objet d'une étude spéciale, et cependant, soit pour l'histoire de la philosophie théologique, soit en vue des problèmes que notre temps est appelé à résoudre, cette étude me paraît avoir une extrême importance. Qu'on me pardonne donc si, malgré tout ce que je sais me manquer pour un pareil travail, je me décide à l'essayer.

(1) *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de Dezobry et Bachelet.

(2) « On pourrait faire une bibliothèque, a dit M. Paul Janet, de tout ce qui a été écrit sur Socrate, sur sa vie, sur sa doctrine, sur son procès, son démon familier. » (*Dictionnaire des sciences philosophiques,* 2e éd., art. Socrate.) En outre de cet article, nous nous bornerons à indiquer les principaux travaux modernes que nous avons consultés : Grote, *Histoire de la Grèce,* 2e partie, ch. IV (t. XII de la traduction française). — Zeller, *Die Philosophie der Griechen,* 2ter Theil. 1ste Abthg. Socrates. (T. II, 3te Aufl.) — Breitenbach, *Xenophon's Memorabilien. Einleitg,* 5e Aufl. — Fouillée, *Histoire de la philosophie,* et *Philosophie de Socrate.* — Aubé, article *Socrate,* dans la *Nouvelle Biographie générale* de Hœfer. — J. Denis, *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité* (t. I, les Sophistes et Socrate). — Stapfer, art. *Socrate. Biographie universelle.* — Chaignet, *Vie de Socrate.* — Talbot, *Traduction nouvelle des Œuvres complètes de Xénophon, avec introduction et notes.* — Lelut, *Le Démon de Socrate.*

Mais, avant d'entrer au cœur de notre sujet, quelques remarques préliminaires sont indispensables.

L'esprit humain dans ses développements successifs demeure toujours un, toujours identique à lui-même. En toute science la base posée par le fondateur reste fixe à jamais. Prétendre après Socrate changer les principes de la théologie rationnelle, serait aussi vain que de vouloir après Euclide renouveler ceux de la géométrie. Sans doute l'œuvre du théologien n'a pas été parfaite, non plus que ne l'a été celle du géomètre. Il y a des corrections, il y a des compléments à y apporter. Placé à la limite de deux mondes, Socrate n'a pu entièrement se dégager de celui dont il est sorti. En lui, le novateur n'a pas même eu la plénitude de sa liberté, de sa spontanéité. En supposant même qu'il ait pu complètement s'affranchir des habitudes, des préjugés populaires, il a dû plus ou moins s'y accommoder. Pour se faire écouter, il a dû emprunter le langage et les idées de ceux auxquels il s'adressait. Ainsi, nous le voyons, lui monothéiste convaincu, employer également pour désigner la Divinité tantôt les singuliers θεός, ὁ θεός, τὸ θεῖον, τὸ δαιμόνιον (1), et tantôt le pluriel οἱ θεοί. C'est que ce pluriel est dans le langage populaire une expression consacrée, qui d'ailleurs implique, pour ceux qui l'emploient, plutôt l'idée de l'action collective que celle de la multiplicité des Dieux (2). Ainsi encore, pour exprimer le mode de communication par lequel la Divinité, telle qu'il la conçoit,

(1) Sur ce mot, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la théologie socratique, voyez les éclaircissements donnés plus loin (§ VIII). Mais, dans le cours même de ce travail, les exemples divers que nous rencontrerons feront voir que τὸ δαιμόνιον n'a jamais, dans les *Mémorables,* d'autre signification que *la Divinité.*

(2) « S'il importe beaucoup à la vérité métaphysique de n'admettre « qu'un Dieu, il semble qu'il importe assez peu à la morale d'en ad- « mettre plusieurs, pourvu qu'ils s'accordent ensemble, et qu'ils ne « soient pas des modèles sacrés d'immoralité et de corruption. » (J. Denis, *Histoire des idées morales dans l'antiquité,* 1re partie, 2e art., *les Sophistes et Socrate.*)

manifeste ses intentions aux hommes, il emploie le mot μαντική (manteutique) (1), bien qu'en fait ce mot ait dans l'usage vulgaire une valeur très différente de celle que veut lui attribuer Socrate. Comme le vulgaire aussi il jure par Jupiter et par Junon, bien qu'assurément il ne croie ni à Jupiter ni à Junon (2). Tout son enseignement dénote l'homme convaincu de l'inanité du culte officiel, et cependant : « On le voyait constamment, nous dit Xénophon, offrir des sacrifices ou dans sa maison, ou sur les autels publics (3). » Évidemment, soit prudence, soit puissance de l'habitude, Socrate évitait de heurter ouvertement les usages et les préjugés populaires ; peut-être aussi son âme profondément religieuse gardait-elle encore un invincible respect pour l'expression, si arriérée qu'elle fût, de la piété publique. Quoi qu'il en soit, on comprend que, pour juger sainement la doctrine de Socrate, il faut nécessairement tenir toujours grand compte des obstacles que son temps et son milieu ont apportés à la libre et complète expression de sa pensée.

D'un autre côté, on ne peut pas s'attendre à trouver chez Socrate un savant du XIXe siècle. Sa genèse du monde n'est pas celle de la science moderne. A la notion

(1) Sous le nom de ἡ μαντική, le grec comprend tous les modes possibles de consulter les Dieux, vol ou chant des oiseaux, rencontres fortuites, paroles inattendues, aspect des entrailles dans les sacrifices, sentences des oracles, etc. Le mot revient souvent dans les *Mémorables*, et, à raison même de ce qu'il a de vague, Socrate aime à s'en servir comme d'une sorte de voile derrière lequel s'abrite sa pensée. Malheureusement, nous n'avons pas en français d'équivalent exact du mot ἡ μαντική ; *divination* n'y répond que bien incomplètement. Reste à franciser le mot : la forme exacte serait *la mantique*. Mais chacun sent tout d'abord que cette forme est inacceptable. Nous croyons avoir pris non seulement le meilleur, mais le seul parti possible, en francisant un mot grec, voisin par la forme et par le sens, ἡ μαντευτική, *la manteutique*.

(2) C'était l'opinion commune sur Socrate. Voy. Aristophane, *les Nuées*.

(3) *Mém.*, I, I.

d'une intelligence infinie, immanente au monde, et réglant toutes choses par son universelle providence, vient à chaque instant s'associer chez lui celle d'un Dieu créateur, extérieur au monde qu'il a formé et façonné à sa guise. L'idée du développement propre à chaque être, la notion de l'*évolution* en tant que loi générale de la vie, lui sont inconnues. Par suite il ne donne pas dans ses théories ontologiques une place suffisante à la spontanéité de l'individu, bien qu'en fait, dans l'ensemble de sa doctrine, il ne cesse jamais de faire la part la plus large à la liberté humaine.

Mais ni l'imperfection de la science contemporaine, ni la puissance du préjugé populaire, n'ont pu arrêter Socrate, n'ont pu empêcher qu'il ne fondât l'édifice que la postérité devait achever.

Après la ruine irrémédiable des anciennes croyances, la réforme religieuse que poursuivait Socrate ne pouvait évidemment s'accomplir qu'à la condition de rester en un intime accord avec les récents progrès de la science et de la raison. Lui-même était au courant des connaissances géométriques et astronomiques de son époque (1); il en reconnaissait toute l'utilité pratique et en recommandait l'étude sous ce rapport. Il redoutait, il est vrai, outre mesure peut-être, le danger des spéculations hasardées, et en un sens prématurées, auxquelles ces études conduisaient leurs adeptes. Les satiriques d'Athènes, même les gens de simple bon sens, avaient déjà senti et signalé ce danger, et Xénophon, dans le premier chapitre des *Mémorables,* tout consacré à la défense de son maître, a mis un soin particulier à nous faire connaître sur ce point les opinions de Socrate. Il nous le montre ne discourant pas comme la plupart des *autres* (2) sur l'origine et la nature de l'univers, du Κόσμος ainsi que l'appellent les Sophistes, signalant même la folie de ceux

(1) Καίτοι οὐκ ἄπειρος αὐτῶν ἦν (IV, vii, 3 et 5). Voyez ce chapitre tout entier, et aussi le chapitre vii du livre IV.

(2) Ἧπερ τῶν ἄλλων οἱ πλεῖστοι.

qui se livrent aux spéculations de cette espèce. « Il fallait bien, disait-il, que ce fussent des choses impénétrables à l'homme, puisque ceux mêmes qui ont la prétention d'en parler le plus savamment, loin d'être d'accord entre eux, semblent être à l'égard les uns des autres comme gens frappés d'aberration. Les uns, en effet, affirment l'unité de l'être; les autres, sa multiplicité infinie; ceux-ci croient au mouvement perpétuel des corps, ceux-là à leur inertie absolue ; ici on prétend que tout naît et meurt, là que rien n'a été engendré et que rien ne doit périr. » (I, I, 14.) Cependant, au milieu de ces interminables discussions le sentiment religieux s'est perdu, et Socrate met au même niveau ceux qui ne révèrent ni temple, ni autel, ni rien des choses sacrées, et ceux qui adorent les premiers objets venus, pierres, bois ou animaux. Pour lui, « il croit en une Divinité partout présente, connaissant toutes choses, les paroles, les actes, même les plus secrètes pensées, et donnant ses avertissements aux hommes pour tout ce qui est des choses humaines (1). » Or, cette notion d'une Divinité unique et universellement agissante ne peut se concevoir indépendamment de l'unité du monde, et, pour s'élever jusqu'à cette suprême notion, il a fallu que Socrate trouvât pour point d'appui les travaux cosmologiques de ses devanciers; il l'a fallu aussi, au moins jusqu'à un certain point, pour ses auditeurs, puisqu'autrement sa parole eût été sans action sur eux. La réforme religieuse de Socrate a donc été, comme nous avons dit qu'elle devait être, en accord intime avec le progrès accompli de son temps par la science et la raison humaine. Telle est d'ailleurs la souveraine estime qu'il a de la science, qu'il voit en elle, non pas seulement la source de nos connaissances physiques et mathé-

(1) Σωκράτης μὲν ἡγεῖτο πάντα μὲν θεοὺς εἰδέναι, τά τε λεγόμενα καὶ πραττόμενα, καὶ τὰ σιγῇ βουλευόμενα, πανταχοῦ δὲ παρεῖναι, καὶ σημαίνειν τοῖς ἀνθρώποις περὶ τῶν ἀνθρωπείων πάντων (I, I, 19). Pour le sens exact du mot σημαίνειν, voyez plus loin § IV, p. 253.

matiques, mais le principe même de toutes les vertus morales et politiques (1).

Notons enfin que Socrate, comme on en a tant de fois fait la remarque, n'est pas un chef d'école, un philosophe de profession (2) ; il n'a pas un système savamment ordonné ; ce qui fait l'unité de sa doctrine est simplement la vigoureuse harmonie de ses convictions. Il ne dogmatise pas ; il cause, il interroge, il exhorte ; l'autorité qu'il invoque est celle du bon sens, de la raison, de la science, de l'intérêt bien entendu ; par-dessus tout, il est pieux, dans le sens le plus large du mot, parce que, pour lui, la piété embrasse tout le reste. « Socrate, dit Xénophon, était toujours en vue de tous, le matin dans les promenades et aux gymnases ; à l'agora à l'heure où elle est pleine ; le reste du jour là où il pouvait rencontrer le plus de monde... ; il ne discourait pas comme tant d'autres sur la nature de l'univers... mais il discourait sans cesse sur tout ce qui est de l'homme, examinant ce qui est pieux ou impie, ce qui est juste ou injuste, sagesse ou folie, courage ou lâcheté, ce qui concerne la cité et le citoyen, l'art de gouverner et le gouvernant, toute chose enfin dont il pensait que la connaissance rend les hommes vertueux, tandis que ceux qui les ignorent mé-

(1) *Mémor.*, III, IX, 1-8. Voy. sur ce point Zeller, t. II. Abschnitt *die Tugend ein Wissen.*

(2) Socrate, dit Xénophon, ne s'annonçait pas comme un professeur de sagesse (... οὐδεπώποτε ὑπέσχετο διδάσκαλος εἶναι τούτου) ; mais, en se montrant tel qu'il était, il faisait espérer à ceux qui le hantaient de devenir semblables à lui en l'imitant (I, II, 3). Quant à ceux qui écoutent la parole de Socrate, Xénophon les nomme simplement « ceux qui sont avec lui, ceux qui l'entourent » (οἱ ξυνόντες) ; il ne leur donne pas le nom de disciples (μαθηταί), usité pour ceux qui suivaient les philosophes. Il y a même un passage où Xénophon met formellement en opposition la conduite de ceux qui font profession d'enseigner (οἱ διδάσκοντες) envers *leurs disciples* (τοῖς μανθάνουσιν), et la conduite de Socrate vis-à-vis de ceux *qui l'entourent* (τοῖς ξυνοῦσιν) (I, II, 17).

« *Sokrates... kein Mann der Schule, sondern des Lebens* », ainsi s'exprime Breitenbach dans son Introduction aux *Memorabilien*, § 20. Voy. la suite § 21-33.

ritent justement d'être appelés esclaves. » (I, I, 10-16.)

On connaît d'ailleurs le mot célèbre de Cicéron : *Socrates primus philosophiam evocavit a cœlo, et in urbibus collocavit, et in domos etiam introduxit, et coegit de vita et moribus rebusque bonis et malis quærere.* (*Tusc.*, V, IV, 11.)

Ces éclaircissements étaient nécessaires pour rendre plus simple et plus facile l'étude que nous avons à faire de la doctrine religieuse et de la théologie de Socrate. Il nous reste à indiquer les sources auxquelles nous avons spécialement puisé les éléments de notre travail.

L'antiquité nous a laissé sur Socrate, sur sa vie et sa doctrine de nombreux témoignages. Entre tous, deux seulement, celui de Xénophon et celui de Platon ses disciples immédiats, ont le caractère de documents originaux ; tous deux, cependant, n'ont pas la même valeur, ne peuvent prétendre à une égale autorité.

Écrivant d'après ses notes et ses souvenirs personnels, ou mettant à profit les récits publiés par d'autres disciples de Socrate, pénétré d'un religieux respect pour la mémoire d'un maître qui a fait de lui ce qu'il est, esprit lucide, âme généreuse, personnellement désintéressé dans toutes les controverses philosophiques de son temps, Xénophon, dans ce qu'il a écrit sur Socrate, mérite toute confiance ; c'est d'ailleurs une justice qui lui a été universellement rendue. « Xénophon n'a pas fait qu'entrevoir (*geahnt*) la pensée de son maître, écrivait dernièrement l'auteur d'un remarquable travail sur *Socrate et Xénophon*, il l'a foncièrement comprise. Une exposition de la doctrine de Socrate, basée uniquement sur les données de Xénophon, n'est pas seulement un droit, c'est un devoir pour la science (1). » Il n'en est pas de même de Platon. Esprit curieux et mobile, mêlé à toutes les luttes de la philosophie contemporaine, dominé trop souvent par son génie de poète, Platon a non

(1) Khron, *Socrates und Xenophon, Vorwort*, pl. 1, 25, cité par Breitenbach, *Einleitung*, p. 20.

sans raison encouru le reproche d'avoir souvent modifié, altéré, parfois même supposé, dans l'intérêt de ses propres théories, les opinions attribuées par lui à son maître. Diogène de Laerte raconte que Socrate, ayant entendu Platon lire le Lysis, s'écria : « Que de choses ce jeune homme me prête (1) ! » Vrai ou non, ce mot exprime bien l'opinion que s'est faite la postérité au sujet du Socrate des dialogues platoniques. Il convient donc de ne faire usage des données de Platon que subsidiairement, et en tant qu'elles ne sont pas en désaccord avec celles que nous fournit Xénophon (2).

C'est particulièrement dans les *Mémorables* que Xénophon s'est attaché à faire connaître la vie et les doctrines de son maître, et c'est dans certains passages des *Mémorables* que se trouve spécialement exposée la partie religieuse de ses doctrines. Il faut citer tout particulièrement sous ce rapport :

1° La réponse de Xénophon aux accusations d'impiété dirigées contre son maître (liv. I, I) ;

2° et 3° Les entretiens avec Aristodème et Euthydème qui ont spécialement pour objet de prouver l'existence de la Divinité, et d'expliquer de quelle manière elle communique ses avertissements aux hommes (liv. I, IV) ;

4°, 5° et 6° Les versets 1-4 du chapitre III (liv. I), et les entretiens avec Euthydème et Hippias (liv. IV, III, IV), où Socrate s'attache à définir le caractère de la véritable piété et la nature du culte qui est le plus agréable aux dieux.

Quelques importantes indications se trouvent aussi dans le *Banquet* de Xénophon.

Si dans cette énumération nous ne comprenons pas *l'Apologie de Socrate*, attribuée à Xénophon, c'est que la non-authenticité du livre est aujourd'hui généralement reconnue.

(1) Diogène de Laerte, III, 24.
(2) Voy. notre § IX.

Tels sont les documents auxquels nous emprunterons tout spécialement nos renseignements sur la doctrine religieuse et la théologie de Socrate. Nous nous tiendrons strictement dans les limites de ce sujet, qui d'ailleurs offre par lui-même un intérêt bien suffisant. Quant à la méthode à suivre, nous nous efforcerons de pratiquer ce qu'a dit en termes excellents M. Fouillée, dans son *Histoire de la philosophie :* « A l'égard des génies philosophiques, l'historien doit chercher à travers leurs œuvres les plus frappantes manifestations de leur pensée propre... Il y a dans la pensée du philosophe un moment où elle atteint sa forme la plus haute, où elle se révèle en sa pure essence. C'est ce moment qu'il faut saisir au passage. » Et ceci encore : « Pour ces grandes intelligences, dont on veut *repenser la pensée,* il faut recommencer leur travail en y mettant le même intérêt qu'à un travail personnel, et entrer s'il est possible plus avant qu'eux-mêmes dans leur pensée (1). » C'est ce que nous avons cherché à faire dans l'exposé que nous présentons de la doctrine religieuse et théologique de Socrate.

Pour ce qui est du texte, nous avons eu devant nous l'édition de Breitenbach, dans laquelle l'éditeur a joint au texte d'excellentes notes, une importante introduction, enfin un *Excursus* relatif au *Daimonion* socratique (2).

Nous avons eu également sous les yeux les *Xenophontis libri Socratici* de Carolus Schenkl. (*Berlin, librairie Weidmann*, 1876.) La préface renferme quelques observations qui nous paraissent justifier certaines remarques que nous-même avons pu faire dans le cours de notre travail. « Par l'injure du temps, les œuvres de Xénophon nous sont arrivées dans un état déplorable ; mais le mal est grand surtout pour le livre dans lequel Xénophon avait

(1) *Histoire de la philosophie* par Alfred Fouillée, 1re édition, Paris, 1875.

(2) *Xenophon's Memorabilien*, erklärt von Ludwig Breitenbach. 5te Auflage mit einem kritischen Anhang. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1878.

entrepris la défense de son maître, et tracé une image si ferme et si vive de la vie et du génie de Socrate. Ce livre qui, selon mon opinion, contenait non seulement les *Mémorables*, mais aussi l'*Économique* et le *Banquet*, a été remanié, peu après le temps d'Alexandre, par quelqu'un de peu de compétence. Ayant séparé les *Mémorables* des deux autres ouvrages, l'arrangeur a omis quelques passages, changé parfois l'ordre primitif, et gâté l'élégance et la beauté de l'original par d'ineptes additions. » Pour de plus amples éclaircissements, Schenkl renvoie à ses *Meletemata Xenophontea*, t. II.

II

LA THÉOLOGIE DE SOCRATE

> Σὺ δὲ σαυτὸν δοκεῖς τι φρόνιμον ἔχειν... ἄλλοθι δὲ οὐδαμοῦ οὐδὲν οἴει φρόνιμον εἶναι; (*Mém.* I, IV, 8).

Nous examinerons, pour commencer cette étude, les preuves diverses que présente Socrate de l'existence de la divinité dans les entretiens avec Aristodème et avec Euthydème.

Le sujet même nous annonce que nous entrons ici, avec Socrate, dans une phase nouvelle du développement religieux de l'humanité. Les hommes des anciens âges, leurs poètes, leurs théologues, ont adoré, chanté, médité, sous l'empire d'une intuition toute primitive, d'un sentiment tout spontané. Les prophètes hébreux eux-mêmes, qui ont élevé si haut la notion de la Divinité, qui l'ont débarrassée des voiles dont la superstition antique l'avait enveloppée, les prophètes hébreux sont des hommes d'inspiration. Ils attestent, ils célèbrent le Dieu un, le Dieu vrai ; ils ne songent pas à le *démontrer*. C'est que le monde dans lequel ils vivent est encore un

monde religieux, tout au moins superstitieux ; ils n'ont qu'à transformer, en l'épurant, la croyance populaire ; ils n'ont pas à faire jaillir une piété nouvelle des profondeurs de la conscience humaine. Tout autres sont les circonstances dans lesquelles a vécu Socrate, tout autres les conditions de la tâche qu'il a dû remplir. Placé dans un milieu étranger ou rebelle au sentiment religieux, pour arriver jusqu'à l'âme de ses auditeurs, c'est à leur raison qu'il doit d'abord s'adresser ; avant de les entretenir de pieuses pensées, avant de leur dire ce qu'ils ont à espérer, à craindre de la Divinité, quels vœux ils ont à lui adresser, quelle satisfaction à lui offrir, il faut d'abord qu'il les amène à croire à l'existence même de cette Divinité. Telle est l'œuvre qui s'impose à Socrate ; voyons maintenant comment il a su l'accomplir. L'entretien avec Aristodème va nous offrir à cet égard nos premiers renseignements.

Aristodème, tel que nous le dépeint Xénophon, n'est pas seulement un homme irréligieux, c'est un athée. Il n'offre ni prières ni sacrifices aux dieux, il ne fait pas usage de la manteutique et tourne en ridicule ceux qui s'adonnent aux pratiques vulgaires. Il ne croit pas qu'il y ait des dieux, ni à plus forte raison qu'ils s'occupent des choses humaines. Socrate entreprend de lui inspirer de meilleures pensées, et d'abord de l'amener à une croyance rationnelle en l'existence de la Divinité, du *Daimonion,* comme il le nomme (1). Nous ne le suivrons pas dans tous les détours de son argumentation. Sa méthode, excellente pour les interlocuteurs qu'il rencontre sur l'Agora, est pour nous trop subtile, trop compliquée, nous arrête trop longtemps en chemin. Il vaut mieux nous attacher seulement aux points essentiels et les examiner successivement, sans non plus nous astreindre à suivre rigoureusement l'ordre parfois peu régulier du texte, soit que la faute soit primitive, soit qu'il faille

(1) Περὶ τοῦ Δαιμονίου διαλεγόμενος (I, IV, 2).

l'attribuer à quelque copiste ou arrangeur maladroit.

Dans ce dialogue, comme on peut le prévoir, d'après ce que nous avons dit précédemment, la pensée de Socrate est complexe. Au début, partant de l'idée de création, il discourt longuement sur la perfection de l'organisme humain, sur l'admirable adaptation de nos organes à leurs fonctions; il demande à Aristodème si des choses faites avec tant de prévoyance doivent être attribuées au *hasard* ou bien à une *pensée* (ταῦτα οὕτω προνοητικῶς πεπραγμένα ἀπορεῖς πότερα τύχης ἢ γνώμης ἔργα ἐστίν; I, IV, 7). Aristodème accorde que tout cela ressemble bien véritablement à l'œuvre d'un habile artisan, ami de tout ce qui respire. De même, au sujet des instincts qui assurent la conservation et la perpétuité de l'espèce, Aristodème reconnaît qu'on peut y voir les combinaisons d'un Être favorable à l'existence de ce qui vit. On sait combien de fois, depuis l'antiquité, ces arguments ont été reproduits; on sait aussi qu'aux yeux de la philosophie moderne, ils sont sans valeur. Les merveilles de l'organisme humain ne sont après tout que les conditions de l'existence humaine ; ou, pour mieux dire, elles sont le fait humain lui-même, avec ses grandeurs et aussi avec ses faiblesses.

On en peut dire autant de l'argument analogue, auquel Socrate a recours dans le dialogue avec Euthydème ; je veux parler de la longue énumération des biens de toute sorte que la Divinité a mis à la disposition de l'homme pour servir à l'entretien de sa vie, à la satisfaction de ses besoins et de ses plaisirs. A diverses reprises, Euthydème exprime son assentiment aux assertions de Socrate; les avantages qui viennent d'être énumérés lui paraissent l'indice d'une volonté bienveillante, d'une sollicitude providentielle à l'égard de l'homme (1). Ici encore la philosophie moderne proteste ; elle fait observer que le

(1) Πάνυ καὶ ταῦτα φιλάνθρωπα ..... καὶ τοῦτο προνοητικόν ..... παντάπασιν ἐοίκασιν οἱ θεοὶ πολλὴν τῶν ἀνθρώπων ἐπιμέλειαν ποιεῖσθαι. (IV, III, 6, 7, 12.)

concours bienveillant de circonstances favorables est, sous le rapport extérieur, une autre condition de l'existence humaine ; l'homme n'existe que par elles; sans elles, il périt ou dégénère; c'est d'ailleurs par son activité propre, par le développement de son industrie et de sa science, qu'il améliore le milieu dans lequel il vit et agit. Ce n'est pas par la faveur de Zeus, c'est malgré sa jalousie, c'est en luttant contre son inimitié que, suivant la fable grecque elle-même, le représentant du génie humain, Prométhée, réussit à améliorer la condition des mortels.

Socrate n'oublie pas non plus la raison tirée du consentement universel des peuples, et de l'heureuse influence des croyances religieuses là où elles sont florissantes. « Penses-tu, dit-il à Aristodème, que les Dieux auraient depuis si longtemps réussi à maintenir dans l'esprit des hommes l'idée qu'ils exercent sur eux une puissance bonne ou mauvaise, s'ils ne possédaient effectivement cette puissance? Incessamment déçus, les hommes n'auraient pas tardé à s'en apercevoir. Ne vois-tu pas au contraire que les établissements les plus anciens et les plus sages, villes et peuples, sont les plus religieux, de même que chez les individus l'âge le plus éclairé est aussi celui de la plus grande piété (1)? » Pas plus que les précédents, cet argument n'a trouvé grâce devant notre philosophie. Ce consentement général, si hautement invoqué, ne fait à ses yeux qu'attester la faiblesse humaine dans les âges passés, voire même dans l'âge présent, lorsqu'il est question de la multitude que la science n'a pas encore éclairée. Nous croyons qu'en effet, prise en soi, et si elle n'est pas rattachée à un principe supérieur, la preuve tirée du consentement universel ne peut être considérée comme un argument péremptoire en faveur de la thèse que soutient Socrate.

Est-ce procédé dialectique? Est-ce simple accident? Quoi qu'il en soit, c'est seulement à la fin de la contro-

(1) *Mémorables*, I, IV, 16.

verse avec Aristodème que se produit, dans l'exposé de Xénophon, l'argument décisif de Socrate. Ici, seulement, se pose le véritable fondement de son édifice, l'unique mais inébranlable base de la théologie rationnelle.

Après qu'il a obtenu les aveux successifs d'Aristodème, abandonnant tout à coup l'idée d'un Dieu ou de Dieux créateurs, Socrate fait appel à un principe nouveau, au principe d'analogie entre la constitution de l'homme et celle de l'univers, ou d'une façon plus générale et en risquant s'il le faut un néologisme, au principe d'*analogie anthropomorphique.* Ceci a besoin d'éclaircissement, et nous y reviendrons tout à l'heure, mais le mieux est de laisser d'abord la parole à Socrate.

« Tu penses, dit-il à Aristodème, qu'il y a de l'intelligence en toi (τὶ φρόνιμον); crois-tu donc qu'il n'y ait d'intelligence nulle part ailleurs? Tu sais qu'il y a dans ton corps une parcelle de la terre immense, une goutte des vastes eaux ; tu sais que ton corps est composé de particules empruntées à tous les éléments. Eh bien (selon toi), par je ne sais quelle heureuse chance, tu aurais concentré l'intelligence tout entière en toi (1), et ce serait en l'absence d'intelligence (δι' ἀφροσύνην) que la multitude infinie des êtres serait maintenue dans son ordre admirable ! » (I, IV, 7-8, 9.) A ce raisonnement Aristodème oppose qu'il ne voit pas les *maîtres* (τοὺς κυρίους) que suppose Socrate, tandis qu'il voit les *artisans* des choses d'ici-bas (2). De la part d'Aristodème, c'est un retour vers l'idée du Dieu ou des Dieux créateurs; Socrate le ramène sur le terrain où il s'est maintenant placé. « Tu ne vois pas non plus, lui dit-il, ton intelligence (τὴν σαυτοῦ ψυχήν) qui est

(1) Νοῦν δὲ μόνον ἄρα οὐδαμοῦ ὄντα σὲ εὐτυχῶς πως δοκεῖς συναρπάσαι. Ici nous croyons devoir traduire νοῦν par ce même mot, « *intelligence* » employé ci-dessus pour φρόνιμον et qui le sera un peu plus bas. A cette époque, le vocabulaire psychologique n'est pas encore fixé : l'est-il vraiment aujourd'hui ?

(2) Οὐ γὰρ ὁρῶ τοὺς κυρίους, ὥσπερ τῶν ἐνθάδε γιγνομένων τοὺς δημιουργούς. (I, IV, 9.)

maîtresse (κυρία) de ton corps, de sorte que, d'après cela, il te serait permis de dire que tu fais toutes choses non par réflexion (γνώμη), mais par hasard. »

Un peu plus loin Socrate reprend le même sujet. « Ne sais-tu pas, dit-il à Aristodème, que ton esprit (ὁ σὸς νοῦς) qui est en ton corps, agit sur lui selon qu'il se le propose ? Il faut donc croire aussi que la sagesse (φρόνησις) qui est dans le Tout, ordonne toutes choses ainsi qu'il lui agrée (1). Quoi ! ta vue peut s'étendre à plusieurs stades, et l'œil de Dieu ne pourrait voir toutes choses à la fois? Ton intelligence (ἡ σὴ ψυχή) peut s'occuper de ce qui se passe ici, en Égypte et en Sicile, et la sagesse de Dieu ne serait pas capable de prendre soin de tout en même temps (2)! » Enfin, la même idée se retrouve développée avec une vigueur nouvelle dans l'entretien avec Euthydème. Pressé de questions par Socrate, Euthydème lui déclare, non probablement sans quelque ironie, qu'il

(1) Pour ce passage, nous croyons devoir reproduire le texte dans son intégrité : Κατάμαθε ὅτι καὶ ὁ σὸς νοῦς ἐνὼν τὸ σὸν σῶμα, ὅπως βούλεται, μεταχειρίζεται. Οἴεσθαι οὖν χρὴ καὶ τὴν ἐν τῷ παντὶ φρόνησιν τὰ πάντα, ὅπως ἂν αὐτῇ ἡδὺ ᾖ, οὕτω τίθεσθαι. (I, iv, 17.)

(2) ...τὴν δὲ τοῦ θεοῦ φρόνησιν μὴ ἱκανὴν ἅμα πάντων ἐπιμελεῖσθαι; (*Mémor.*, I, iv, 17, 8). Cicéron s'est inspiré de Socrate dans ces passages bien connus : « Etenim quærit apud Xenophontem Socrates « unde animum arripuerimus si nullus fuerit in mundo. » (*De Nat.* « *Deor.*, liv. III, ii.) — « Quid enim est verius quam neminem esse oportere tam stulte arrogantem ut in se rationem et mentem putet « inesse, in cœlo mundoque non putet? » (*De Legibus,* II, vii.)

Une pensée analogue, émanée cependant d'une tout autre inspiration, se retrouve dans ces lignes de Tyndall : « Je me suis souvent « demandé s'il n'y a pas dans l'univers quelque puissance, quelque « être, quoi que ce soit, qui connaisse ce que j'ignore si complètement. Je me suis dit : Se peut-il que la science de l'homme soit la « science suprême, que la vie de l'homme soit la plus haute vie? « (Can it be possible that man's knowledge is the greatest know- « ledge, — that man's life is the highest life? » *Crystals and molecular force,* p. 81.) Ce travail est imprimé à la suite de l'*Address* prononcée à Belfast devant la *British Association*, 1874.

« Nous sommes l'abrégé de l'univers, a dit Diderot, et en même « temps nous sommes l'ouvrage du Créateur ..... Ce que je sens en moi, « irai-je le refuser à la Divinité? » (Article sur *la Providence.*)

croirait plus facilement à l'intervention des Dieux, si ceux-ci le favorisaient de leurs avis, comme Socrate affirme lui-même qu'ils en sont prodigues envers lui. « Tu reconnaîtras, répond Socrate, que je ne dis rien que de vrai, si, pour respecter et honorer les Dieux, tu n'attends pas de voir apparaître leurs formes, mais qu'il te suffise de voir leurs œuvres. Les autres Dieux (1), quand ils nous accordent leurs bienfaits, ne se manifestent pas pour cela matériellement à nous. Et quant à celui qui régit et conserve ce monde, dans lequel est contenu tout ce qui est bon et beau, qui le maintient intact, sain, éternellement jeune (2), plus prompt à lui obéir que n'est rapide la pensée, sans doute il accomplit d'une façon visible son œuvre immense, mais son action directe est invisible... C'est ainsi que l'âme de l'homme, qui, plus que toute chose humaine, participe de la divinité, règne évidemment en nous et cependant reste elle-même invisible. » (IV, III, 12-14.) Toute cette argumentation de Socrate se réduit, on le voit, à conclure du fait organique humain au fait organique universel, de l'intelligence humaine à l'intelligence divine. C'est l'application au problème théologique de ce que nous avons appelé tout à l'heure le principe de l'*analogie anthropomorphique*. Ce principe est-il vrai? L'application qu'en fait Socrate est-elle légitime? C'est ce que nous devons maintenant examiner.

III

DU PRINCIPE D'ANALOGIE ANTHROPOMORPHIQUE

Le monde philosophique est aujourd'hui, on peut le dire, unanime à reconnaître une vérité longtemps con-

(1) Le texte porte simplement *les autres* (οἱ ἄλλοι).

(2) La même pensée, en termes très semblables, se trouve appliquée aux Dieux, par Xénophon, dans la *Cyropédie :* « Τοὺς ἀεὶ ὄντας καὶ

testée, mais enfin sortie victorieuse de toutes les controverses : c'est que nos jugements sur les êtres qui nous entourent, autrement dit la connaissance que nous en avons, repose uniquement sur l'analogie conjecturée de la vie de ces êtres avec notre propre vie. « Comment savoir autre chose, si je ne me connaissais pas moi-même (1)? » C'est ce que répond Euthydème à Socrate, qui lui demande s'il a pris soin de s'appliquer à lui-même le précepte inscrit au temple de Delphes (γνῶθι σαυτόν). Cette pensée profonde reste isolée. Aujourd'hui on peut dire qu'elle domine la science. Qu'il s'agisse de nos semblables, ou bien même, en descendant l'échelle de la vie, qu'il s'agisse des animaux, des végétaux, même des corps bruts, c'est toujours à nous-mêmes, à notre propre nature, à notre propre conscience, que nous empruntons les idées de volonté, d'intelligence, d'activité, même de simple force physique, que nous leur attribuons (2). Sans doute ce jugement, de même qu'il a besoin d'être éveillé, provoqué par la sensation, a besoin d'être vérifié, souvent rectifié par l'expérience; mais l'analogie conjecturale n'en reste pas moins le principe de toute science. Et de même qu'il détermine nos jugements à l'égard des êtres finis, ce principe les détermine à l'égard des êtres supérieurs, dont l'homme pendant de longs âges se croit environné ; il les détermine en der-

« πάντα δυναμένους οἳ καὶ τήνδε τῶν ὅλων τάξιν συνέχουσιν ἀτριβῆ καὶ « ἀγήρατον καὶ ἀναμάρτητον. » (Κυρ., VIII. vii, 22.)

(1) Σχολῇ γὰρ ἂν ἄλλο τι ᾔδειν, εἴ γε μηδ' ἐμαυτὸν ἐγίγνωσκον. (IV, ii, 25.)

(2) Sur ce point nous citerons encore le travail déjà mentionné de Tyndall : « Une expérience toute primitive apprend au sauvage à dis- « tinguer l'action de pousser de l'action d'attirer (*push and pull*), « actions dans lesquelles se résout tout effort musculaire; une expé- « rience développée apprend à l'homme que, dans le cas de l'aimant « et de l'ambre, les effets produits peuvent aussi se ramener à une « attraction et à une répulsion; par une sorte de transposition poé- « tique, il applique ainsi à des choses extérieures une notion dérivée « de son propre effort musculaire. Enfin, par un enchaînement con- « tinu d'idées, nous nous élevons à la conception de la force qui relie « le soleil et les planètes. » (*Crystals and molecular force*, p. 72.)

nier lieu à l'égard de cette Providence divine dans laquelle viennent enfin se résumer les puissances diverses entre lesquelles l'homme a d'abord partagé l'univers. Que le sauvage adore et implore son fétiche, que le païen façonne et révère son idole, que l'Arya chante et invoque comme des Dieux le Soma, le feu, les vents, les nuées ; qu'Homère et Hésiode nous racontent les générations, les exploits, les discours, des habitants de l'Olympe ; qu'Ovide nous représente le Dieu créateur « formant l'homme à l'image des dieux modérateurs de l'univers, » que l'écrivain sacré nous montre Iahveh se nommant lui-même : « *Je suis celui qui suis ;* » que le théologien chrétien célèbre, dans la trinité divine, le père, le fils et celui qui leur est intermédiaire : le procédé est toujours le même ; l'homme conçoit son Dieu à l'image de l'homme (1), puis le moment vient où réciproquement l'homme se conçoit fait par Dieu à l'image de Dieu. Il n'y a là, après tout, qu'une application particulière, une application légitime, du principe de nos jugements, du principe d'analogie, transporté dans le cas actuel, du fini à l'infini (2). « Lorsqu'on prétend faire aux religions un reproche de leur anthropomorphisme, écrivait dernièrement un de nos plus ingénieux moralistes, on oublie que le même reproche peut s'adresser à toutes nos sciences, à toutes nos connaissances (3). » Partout, l'analogie anthropomorphique, plus ou moins avouée, est la raison de nos jugements; partout elle est l'origine et le premier fondement de la certitude. La notion d'analogie ne suffit

(1) C'est le mot d'Aristote. « Comme ils assimilent la forme des « Dieux à leur forme, les hommes assimilent aussi la vie des Dieux « à leur vie (ὥσπερ δὲ καὶ τὰ εἴδη ἑαυτοῖς ἀφομοιοῦσιν οἱ ἄνθρωποι, οὕτω « καὶ τοὺς βίους τῶν θεῶν). » (ARIST., *Polit.*, liv. I, I.)

(2) Sur cette question, voyez dans l'ouvrage de Max Müller, *Lectures on the origin and growth of religion*, la 1re conférence : *the perception of the infinite.*

« ... Malgré moi l'infini me tourmente, » a dit Musset
(*L'Espoir en Dieu.*)

(3) M. Milsand dans la *Revue de critique religieuse* de juillet 1879.

pas seule, d'ailleurs nous le reconnaissons, à déterminer nos rapports avec les êtres qui nous entourent. Il faut qu'elle soit complétée, vérifiée, par un sentiment également naturel, également impérieux, le sentiment de sympathie ou d'antipathie, qui nous fait aimer ou haïr ces êtres divers, qui nous en rapproche ou nous en éloigne, qui nous fait désirer et chercher, ou bien craindre et éviter leur contact.

Ce double instinct, qui régit nos rapports et nos jugements à l'égard des êtres finis, les régit également à l'égard de l'être infini. L'exemple de tous les temps, le consentement de tous les peuples, le prouve. Si, comme nous l'avons dit, prise isolément et sans être rattachée à un principe supérieur, cette preuve est insuffisante, elle est toute-puissante au contraire, si vraiment elle a sa racine dans la nature même de l'homme. Or il est de notre nature d'avoir la notion de l'infini, tout aussi bien que celle du fini, et de nous sentir en rapport avec l'un aussi bien qu'avec l'autre. On a prétendu, je le sais, que seule la notion du fini est positive, tandis que celle de l'infini serait purement négative; c'est qu'on s'est laissé décevoir par la forme des mots qui expriment cette dernière notion, tels que l'*in-finitus* latin et ses dérivés néo-latins, l'ἀ-όριστος grec, l'*un-endlich* allemand, formes qui sont en effet négatives. Mais ce n'est là qu'un accident de langage. Dans l'ordre de la durée, la condition de l'infini est exprimée par des mots dont on ne peut contester le caractère positif; ainsi *æternus* en latin, avec tous ses dérivés dans les langues néo-latines; ἀΐδιος, αἰώνιος en grec; *ewig* en allemand, etc. Dans l'ordre de l'espace, le πάν, le σύμπαν des Grecs, le *mundus universus* des Latins avec ses dérivés néo-latins, le *Tout,* le *Grand Tout* en français, le *Welt,* le *Welt-all* en allemand (1), le *World* en anglais, expriment pour nous, sous une

(1) L'argument suprême est que les idées de fini et d'infini se supposent l'une l'autre; que l'une est la condition de l'autre, ne peut se comprendre sans l'autre.

forme parfaitement positive, l'idée de l'étendue infinie. Eh bien, cet éternel Univers, ce tout suprême, l'homme ne peut s'empêcher de l'imaginer semblable à lui, de se sentir en rapport avec lui, rapport non pas seulement matériel, mais aussi intellectuel et moral. Cette assimilation est d'abord incorrecte, grossière, proportionnée à la connaissance que l'homme a de lui-même et du monde. Mais enfin, grâce au progrès de la science logique et cosmique, elle s'amplifie et se rectifie. Socrate, le premier, si nous ne nous trompons, a exprimé d'une façon aussi simple que correcte le rapport de la vie divine à la vie humaine dans ces mots déjà cités plus haut : « Ton esprit, qui est dans ton corps, agit sur lui comme il se le propose : il faut donc croire aussi (οἴεσθαι χρή) que la sagesse, qui est dans le Tout, dispose toutes choses selon qu'il lui agrée. »

Ainsi, par la même raison que nous croyons à la vie des êtres qui nous entourent, nous croyons à la vie de l'être infini, et nous lui attribuons, dans des proportions infinies, les mêmes conditions d'existence. De part et d'autre la conjecture est la même, mais aussi la certitude; force nous est de croire : οἴεσθαι χρή.

Sans doute, depuis le temps de Socrate, la science a grandi, et avec elle a grandi aussi, non pas la notion même de l'infini, cela ne se peut pas, mais ce que j'appellerai l'image *approximative* de l'infini. Les progrès de l'astronomie ont reporté pour nous les limites du monde visible à une distance dont Socrate ne pouvait avoir la plus légère idée, et il en est de même des progrès de la chimie, de la physique, de la physiologie pour ce qui est de l'extrême divisibilité des corps. Les auditeurs auxquels s'adressait Socrate « s'occupaient d'Athènes, de la Sicile et de l'Égypte ». Nous, ce n'est pas seulement du globe entier que nous nous occupons ; grâce au télescope, grâce à la science physique et mathématique, nous plongeons par le regard et par la pensée dans toute l'étendue de notre système solaire, dans les incommensurables profondeurs de notre système stellaire ; nous pouvons affir-

mer que cette vaste région, que l'univers lui-même dont elle n'est qu'une imperceptible parcelle, obéit aux mêmes lois, est formé d'une même substance, est habité par des êtres plus ou moins semblables à nous. Mais tout cela ne change rien à la vérité de l'axiome posé par Socrate, ne change rien au principe d'analogie qui s'impose à nous, et nous oblige à conclure de la vie humaine à la vie universelle, de l'intelligence humaine à l'intelligence divine.

Socrate a intronisé dans le monde le monothéisme philosophique ; et toutefois après lui, et sous l'influence permanente de sa doctrine, ce monothéisme n'apparaît plus que tronqué, pour ainsi dire, et revêtant des formes aussi imparfaites qu'elles sont variées. Dans l'antiquité, nous avons le Dieu de Platon, type universel des idées (1),

(1) Dans le livre X des *Lois*, Platon aborde exactement le même sujet que son maître a traité dans les dialogues théologiques des *Mémorables*. Le désordre qu'il déplore, et auquel il veut porter remède, ne peut, dit-il, venir que de l'une ou de l'autre des trois causes suivantes : « 1° on ne croit pas que les Dieux existent, 2° s'ils existent, « on ne croit pas qu'ils s'occupent des choses humaines; 3° ou bien « encore, l'on admet qu'ils peuvent être séduits par des sacrifices et « des prières. » (*Lois*, l. X, p. 885.) Les conclusions de Platon s'accordent en somme avec celles de Socrate; il repousse toutes ces formes de l'incrédulité ou de la superstition. Mais quelle différence dans la discussion! Combien, excepté peut-être en ce qui concerne le dernier point, les arguments du disciple, comparés à ceux du maître, manquent de vigueur et de netteté! Avec Platon, nous sommes en pleine métaphysique. Une longue dissertation sur la nature de l'âme (ψυχή), en tant que principe de toute existence, nous conduit à la conclusion que tous les corps célestes et la terre elle-même ont leur âme, et que toutes ces âmes sont autant de Dieux, en sorte que tout est plein de Dieux (θεῶν εἶναι πλήρη πάντα, l. X, 899). Une seule fois, si je ne me trompe, Platon fait expressément appel au principe d'analogie, mais d'une façon accidentelle et assez obscure. S'adressant à ceux qui, tout en admettant l'existence des Dieux, refusent d'admettre leur intervention dans les choses humaines, Platon attribue la croyance de ces personnes en la divinité au sentiment d'une certaine affinité avec ce qui leur est homogène (ὅτι μὲν ἡγεῖ θεούς, συγγένειά τις ἴσως σὲ θεία πρὸς τὸ ξύμφυτον ἄγει τιμᾶν καὶ νομίζειν εἶναι, *loc. cit.*); mais c'est là, nous le répétons, un aperçu isolé, en dehors de l'ensemble du discours.

Voyez dans le *De Nat. Deor.* (I, XIII) ce que dit l'Épicurien Velleius,

le Dieu premier-moteur d'Aristote, le Dieu-nature des Épicuriens, le Dieu-monde des Stoïciens, l'Esprit absolu des Gnostiques, le Premier principe de Plotin, le Dieu Esprit, mais incarné, des chrétiens (1); dans les temps modernes, nous avons le panthéisme de Giordano Bruno, plus tard celui de Spinoza et celui de Schelling, le Dieu abstrait et mécanicien de Descartes, la Monade suprême de Leibnitz, l'Être suprême du dix-huitième siècle, le Dieu Postulat de Kant, le Dieu Idéal de Fichte, bien d'autres que je ne saurais énumérer. Aucun cependant de ces systèmes, après quelques siècles, parfois quelques années d'une faveur en un sens méritée, n'a pu échapper à un abandon non moins justifié. C'est que, si par quelques points tous se rattachaient, comme il fallait bien que ce fût, au principe fondamental de la doctrine socratique, au *principe d'analogie,* aucun cependant n'avait fait de ce principe l'élément primitif, le principe générateur de sa doctrine, aucun n'en avait déduit cette notion logique et simple de la Divinité, qui seule peut mettre un terme à la superstition populaire d'une part, à l'incrédulité savante de l'autre. C'est là ce qu'a fait Socrate, et en même temps il a montré ce que pouvaient être les relations réciproques de l'homme et de la Divinité, il a donné la plus juste règle des devoirs de l'homme envers l'homme, de l'homme envers la société. L'étude de sa doctrine montrera que notre assertion n'a rien d'exagéré. Après avoir exposé la pensée capitale de sa théologie, voyons maintenant quelles conséquences il en a déduites, quant aux relations réciproques de la Divinité et de l'homme, et,

des variations théologiques de Platon, puis de celles d'Aristote.
A part toute étude des opinions théologiques de Platon et d'Aristote, un simple coup d'œil jeté sur la table des matières, à la suite de leurs œuvres, au mot *Deus,* suffit pour apercevoir quelles disparates ces opinions présentent.

(1) Ceci n'est pas pour nier la haute pensée philosophique et religieuse, qui se trouve au fond du dogme de l'Incarnation, et qu'il importe d'en dégager; mais ce n'est pas là une question qui se puisse aborder ici.

par suite, quant aux devoirs mêmes de l'homme vis-à-vis de l'homme et de l'humanité.

IV

LA PROVIDENCE DIVINE ET LA MANTEUTIQUE

> Τὸν γὰρ εἰδότα δι' ὧν οἱ θεοὶ τοῖς ἀνθρώποις σημαίνουσιν, οὐδέποτ' ἔρημον ἔφη γίγνεσθαι συμβουλῆς θεῶν. (*Mém.*, IV, vii, 10.)

La doctrine de Socrate sur la providence divine se lie intimement à sa conception de la divinité : « De même que ton esprit, qui est dans ton corps, agit sur lui selon qu'il se le propose; il faut croire aussi que la sagesse qui est dans le tout ordonne toutes les choses ainsi qu'il lui agrée (1). » Telle est, nous l'avons vu, la plus haute expression de la pensée de Socrate en ce qui concerne la nature divine; c'est aussi une notion nouvelle de la divinité. Ici, en effet, nous n'avons plus un dieu à la façon du polythéisme, être extérieur au monde, indépendant du monde, l'arrangeant et le dérangeant selon son caprice. Intelligence, sagesse, providence du monde, la divinité socratique y est, par essence, intimement associée, ou, comme on dit, *immanente;* dès lors aussi l'action qu'elle exerce sur le monde ne peut se concevoir que comme analogue à celle qu'exerce sur le corps humain l'intelligence humaine, je veux dire une perpétuelle et tutélaire intervention, une vigilante influence, à l'effet d'entretenir l'ordre et la vie dans chaque partie et dans le tout à la fois.

Pour désigner cette action de la divinité socratique, on emploie habituellement le mot de *providence,* mot qui pour nous, en effet, rend le mieux la pensée de So-

(1) *Mémor.,* I, iv, 17. Voy. ci-dessus, p. 243.

crate. Cependant Socrate lui-même, dans les *Mémorables,* n'en fait usage que dans un très petit nombre de cas; le mot dont il se sert généralement pour désigner l'action providentielle de la divinité, c'est celui de ἐπιμέλεια, ou, sous la forme verbale, τὸ ἐπιμελεῖσθαι. Ce mot a des sens multiples, d'ailleurs très voisins; ἐπιμέλεια veut dire attention, soin, vigilance; ἐπιμελεῖσθαι signifie prendre soin de, veiller à..., s'intéresser à..., s'occuper, se préoccuper de..., etc. On trouve à chaque instant, dans les *Mémorables,* l'une et l'autre forme appliquée aux relations de la vie commune, avec les sens divers que nous avons indiqués; tous sont réunis lorsque le mot s'applique à la vie divine. Or, notre langue ne possède aucun mot, correspondant à ἐπιμέλεια, qui ait cette signification multiple. De là, la nécessité de remplacer le mot qui nous manque par celui de *providence.* Nous verrons plus loin dans quelle mesure celui-ci, sous la forme grecque, προνοία, est employé par Socrate; mais nous devons d'abord nous rendre compte de l'usage bien plus général que Socrate fait de ἐπιμέλεια ou de ἐπιμελεῖσθαι.

Ce dernier mot se présente à nous avec son acception la plus ample dans ces lignes déjà citées qui terminent le dialogue avec Aristodème : « ..... Tu reconnaîtras, dit Socrate à son interlocuteur, que la divinité (elle est ici appelée τὸ θεῖον) est telle et si puissante qu'elle peut à la fois tout voir, tout entendre, être partout présente et prendre soin de toutes choses à la fois (... ὥσθ' ἅμα πάντα ὁρᾶν, καὶ πάντα ἀκούειν, καὶ πανταχοῦ παρεῖναι, καὶ ἅμα πάντων ἐπιμελεῖσθαι). » (I, IV, 18.)

L'homme, comme de raison, ne demeure pas en dehors de cette universelle *épimélie* : « Socrate, dit Xénophon, pensait que les dieux s'occupent des hommes (ἐπιμελεῖσθαι θεοὺς ἐνόμιζεν ἀνθρώπων), non pas cependant de la façon que pense le vulgaire, en connaissant telle chose et ignorant telle autre, mais il croyait que les dieux connaissent toutes choses : les paroles, les actes, les pensées les plus secrètes, qu'ils sont partout présents et

qu'ils donnènt leurs avertissements (1) *aux hommes sur toutes les choses humaines* (ἡγεῖτο πάντα μὲν θεοὺς εἰδέναι,... καὶ σημαίνειν τοῖς ἀνθρώποις περὶ τῶν ἀνθρωπείων πάντων) (2). »

Cet avertissement divin, dont nous examinerons tout à l'heure la vraie nature, apparaît ici comme le témoignage par excellence de la sollicitude divine à l'égard de l'homme; en continuant notre étude, nous allons voir quelle importance y attache, en effet, la doctrine socratique. Mais une question se rencontre dont nous devons d'abord dire quelques mots.

Lorsque, précédemment, nous avons montré Socrate signalant, comme preuves de la bienveillance divine à l'égard de l'homme, la perfection de l'organisme humain, ou la multitude des ressources mises à la disposition de l'homme, ou bien enfin les instincts divers qui assurent la conservation de l'espèce, nous n'avons trouvé à mentionner de sa part aucune réserve formelle, aucune protestation en faveur de la liberté, ou, pour nous servir d'un terme moins controversé, en faveur de l'activité propre et de l'initiative personnelle de l'homme. Est-ce donc que Socrate ait méconnu ou condamné cette initiative? Nullement; sa doctrine entière proteste contre une pareille supposition. Se connaître, s'instruire, travailler, s'améliorer, tel est le résumé des exhortations que Socrate adresse à ceux qui l'entourent et qui toutes exigent l'incessant exercice de l'activité humaine. La lacune que nous venons de signaler résulte simplement de l'imperfection de la science antique. Ce n'est qu'à une époque très récente, et on peut dire de nos jours seulement, que la science est arrivée à établir, comme loi universelle de tout organisme, la coexistence, le concours et l'incessante action et réaction, au sein de cet orga-

(1) Telle nous paraît être, pour le cas actuel, la meilleure traduction du mot σημαίνειν : littéralement *faire signe, avertir par un signe*, enfin simplement *avertir*.

(2) *Mém.*, I, I, 19. C'est la conclusion déjà citée du premier chapitre des *Mémorables*.

nisme, de la vie générale et d'une multitude de vies particulières. L'antiquité avait toujours considéré à part ces deux sortes de vies. Tantôt elle admettait l'existence d'une infinité d'atomes dont le concours avait constitué le monde (1); tantôt elle reconnaissait le Tout (τὸ πᾶν), concentrant en soi toutes les existences individuelles. La physiologie était bien arrivée à cette formule que, dans l'être vivant : « pour ce qui est de l'ensemble tout concourt, tout conspire, tout sympathise, et pour ce qui est du particulier toutes les parties dans chaque partie prennent part au travail commun » (2). Mais elle n'enseignait pas, elle ne savait pas, qu'à son tour chaque élément vital tend à se faire centre et à détourner à son profit l'activité de tous les autres. Socrate, à cet égard, n'en savait pas plus que ses contemporains, et pas plus qu'eux il n'était capable d'expliquer scientifiquement l'accord au sein de l'univers de l'*épimélie* divine avec l'activité humaine. Ce qu'il ne pouvait obtenir de la science, il le demanda à la théologie. Comme il avait attribué à la bienveillance divine et la perfection de notre organisme, et l'inépuisable abondance de nos ressources, il lui attribua aussi le don de notre intelligence et de notre activité, don le plus précieux de tous, irrévocable d'ailleurs, inhérent à la nature de l'homme, et qui en assure à la fois la puissance et la dignité. « Il n'a pas suffi à Dieu, dit Socrate, continuant de s'adresser à Aristodème, il n'a pas suffi à Dieu de donner ses soins au corps de l'homme (οὐ μόνον ἤρκεσε τῷ θεῷ τοῦ σώματος ἐπιμελησθῆναι), il a fait plus : il lui a donné l'intelligence la plus puissante (τὴν ψυχὴν κρατίσ-

(1) Esse ea, quæ solido atque æterno corpore constent
Semina, quæ rerum primordiaque esse docemus,
Undè omnis rerum nunc constet summa creata.
(Lucrèce, l. I, v, 508.)

(2) Ξύῤῥοια μία, ξύμπνοια μία, ξυμπαθέα πάντα, κατὰ μὲν οὐλεμελίην πάντα, κατὰ μέρος δὲ τὰ ἐν ἑκάστῳ μέρει μερέα, πρὸς τὸ ἔργον. (*Hippocrate,* Περὶ τροφῆς, ch. IV, 23, t. IX de l'édition de Littré.)

την). Quelle autre, en effet, que l'intelligence humaine connaît l'existence des dieux ordonnateurs de cet univers si vaste et si beau? Quelle autre tribu que la race humaine rend un culte aux dieux? Quelle autre sait mieux se prémunir contre la faim et la soif, contre le froid et le chaud, sait mieux soigner les maladies, exercer ses forces, travailler pour apprendre, conserver enfin le souvenir de tout ce qu'elle a vu, entendu ou appris? Ne te paraît-il pas que, plus que tous les autres animaux, les hommes vivent d'une vie semblable à celle des dieux, puisqu'ils excellent à la fois par le corps et par l'intelligence? En possession que tu es de ce double avantage, ne crois-tu pas que les dieux prennent souci de toi? Ou, pour que tu le croies, que faut-il donc qu'ils fassent (1)? »

N'est-ce point là une admirable peinture du génie humain et de ses œuvres? Elle nous rappelle ce tableau de la civilisation naissante tracé par Eschyle dans son *Prométhée*. Mais, tandis que chez le tragique l'homme est, de lui-même et par nature, condamné à une fatale torpeur, que l'envieuse tyrannie de Jupiter voudrait perpétuer à jamais; tandis que pour l'émanciper il faut l'intervention, cruellement châtiée, d'un généreux Titan, chez Socrate, l'homme tient originellement de la bienveillance divine, avec l'existence même, sa libre et féconde activité.

Cependant il nous reste encore à connaître la réponse qu'a faite Aristodème à la question finale que lui a posée Socrate. Vaincu par l'argumentation du maître, a-t-il enfin admis que les dieux prennent souci de lui? Non,

(1) Σὺ δὲ ἀμφοτέρων τῶν πλείστου ἀξίων τετυχὼς, οὐχ οἴει σοῦ θεοὺς ἐπιμελεῖσθαι; ἀλλ' ὅταν τί ποιήσωσι νομιεῖς αὐτοὺς σοῦ φροντίζειν; (I, IV, 14.) De même dans le dialogue avec Euthydème : « Les Dieux... ne nous ont-ils pas donné la faculté de communication (ἑρμηνείαν) à l'aide de laquelle nous nous faisons réciproquement part de tous les biens, nous nous enseignons, nous nous associons, nous faisons des lois, nous établissons des cités? » (IV, III, 12.)

Aristodème résiste, et pour se décider à croire, ce qu'il demande le voici : C'est que les dieux lui envoient, comme Socrate professe qu'il reçoit d'eux, des conseils (συμβούλους) sur ce qu'il faut faire et ne pas faire (1).

A part quelques différences de détails, nous voyons la même réclamation se reproduire dans le dialogue avec Euthydème. Après avoir énuméré tant de bienfaits divers dont nous sommes redevables à la bonté des dieux, Socrate a mentionné en dernier lieu l'assistance qu'ils nous accordent par la manteutique, lorsque, interrogés par nous en des circonstances dont l'issue est obscure, ils nous disent ce qui doit arriver, et nous enseignent ce qu'il y a de mieux à faire. « Pour toi, lui répond Euthydème, les dieux se montrent plus gracieux encore que pour les autres, si, comme tu le dis, sans même être interrogés par toi, ils t'avertissent à l'avance de ce qu'il faut faire et ne pas faire (2). » Il y a certainement quelque ironie dans l'une comme dans l'autre des deux réponses; mais il y a aussi et bien plus encore une pensée profonde. Que servirait à l'homme, en effet, sa foi en l'existence d'une providence divine, s'il ne lui était pas donné de connaître à l'avance, de présumer tout au moins, ce que veut et prépare cette providence, afin de pouvoir y conformer ses pensées et ses actes? Dans la mesure de ses lumières religieuses, la Grèce avait pourvu à cette impérieuse exigence par l'établissement des oracles, notamment de l'oracle de Delphes, ce grand directeur moral et politique de la Grèce. En se plaçant, comme parfois il lui arrive, sur le terrain des croyances populaires, c'est aux oracles que Socrate renvoie Aristo-

(1) Ὅταν πέμπωσιν, ὥσπερ σοὶ φὴς πέμπειν αὐτοὺς, συμβούλους ὅ τι χρὴ ποιεῖν καὶ μὴ ποιεῖν (l. I, IV, 15). Le mot συμβούλοι a quelque chose d'étrange à cette place; Breitenbach est tenté d'y voir une intention ironique.

(2) Σοὶ δ', ἔφη, ὦ Σώκρατες, ἐοίκασιν ἔτι φιλικώτερον ἢ τοῖς ἄλλοις χρῆσθαι, εἴ γε μηδὲ ἐπερωτώμενοι ὑπὸ σοῦ προσημαίνουσί σοι ἅ τε χρὴ ποιεῖν καὶ ἃ μή. (IV, III, 12.)

dème. « Lorsque les dieux, lui dit-il, donnent aux Athéniens, qui les interrogent, leur avis par les oracles, n'est-ce pas à toi aussi qu'ils s'adressent? Lorsque, par des prodiges, ils distribuent leurs avertissements et aux Athéniens et à tous les hommes, est-ce donc vis-à-vis de toi seul que, par exception, ils se montrent insouciants (1) ? » La réponse, il faut bien convenir, laisse à désirer; ce qu'Aristodème a demandé, en effet, a été de recevoir, comme Socrate lui-même, des avis divins sur ce qu'il faut faire et ne pas faire. Sur ce point, Socrate garde le silence. A-t-il voulu éluder la question, ou, comme l'état troublé du texte à cette place permet de le supposer, n'avons-nous pas sa vraie réponse, du moins sa réponse complète? Quoi qu'il en soit, la réplique à Euthydème a un autre caractère, et une bien autre portée. Comme Euthydème lui a rappelé ce que lui-même se plaît à raconter des avertissements qu'il reçoit de la Divinité : « Tu reconnaîtras que je dis vrai, lui répond Socrate, si tu n'attends pas de voir apparaître les formes des dieux; *mais qu'il te suffise de voir leurs œuvres* (2). » Dans ces derniers mots est, selon nous, toute la pensée de Socrate au sujet des avertissements divins. En fait, il n'en a jamais donné une autre explication, et c'est seulement ainsi qu'on peut expliquer l'étonnante affirmation qui termine l'avant-dernier chapitre des *Mémorables*. Après avoir rapporté les conseils que donne Socrate sur l'emploi que chacun devait faire des diverses sciences pour la réussite de ses entreprises : « Si cependant, ajoute Xénophon, quelqu'un ne voulait pas se contenter des ressources de la science humaine, il lui conseillait

(1) Μόνον σὲ ἐξαιροῦντες ἐν ἀμελείᾳ κατατίθενται. (I, IV, 15.)

(2) Ὅτι δέ γε ἀληθῆ λέγω καὶ σὺ γνώσῃ, ἂν μὴ ἀναμένῃς ἕως ἂν τὰς μορφὰς τῶν θεῶν ἴδῃς, ἀλλ' ἐξαρκῇ σοὶ τὰ ἔργα αὐτῶν ὁρῶντι σέβεσθαι καὶ τιμᾶν τοὺς θεούς. (IV, III, 13.) Nous n'avons pas compris les derniers mots dans notre traduction, parce qu'ils ne s'appliquent plus à la question posée en dernier lieu par Euthydème, mais à la question générale qui fait l'objet du dialogue.

de s'occuper de manteutique, car « celui qui sait de quelle manière les dieux donnent leurs avertissements aux hommes, celui-là, disait Socrate, ne sera jamais dépourvu du conseil des dieux » (1). » Or comment comprendre cette assurance, si l'on n'a présent à l'esprit ce qu'a dit Socrate : que c'est par le spectacle de leurs œuvres que les dieux donnent leurs avertissements aux hommes? Mais nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet.

Notons que cette théorie du σημαίνειν, ou avertissement divin, est ce qui, dans la doctrine de Socrate, étonnait le plus et par-dessus tout indisposait contre lui le peuple d'Athènes. Sa pensée, si imparfaitement comprise de ceux qui lui ont succédé, aurait-elle pu l'être mieux de ses concitoyens? Sous l'apparence paradoxale qu'elle revêtait à leurs yeux, ils ne pouvaient discerner ce qu'elle avait, en réalité, de juste et de profond; et peut-être Socrate lui-même, impatient de n'être pas compris et désespérant de l'être, ne s'est-il pas toujours bien sérieusement occupé de dissiper leur erreur. Lui-même, d'ailleurs, n'hésitait pas à s'annoncer comme particulièrement favorisé sous ce rapport de la bienveillance divine, et cette franchise à la fois naïve et hardie ne pouvait que provoquer la défiance et irriter la haine de ses adversaires. On vit, on affecta de voir, dans cette assurance, le signe manifeste d'une adhésion, non pas comme on le dit communément à des divinités, mais à des *croyances nouvelles* (2). Ce fut le premier et le principal grief que formulèrent contre lui ses accusateurs lorsqu'ils se décidèrent à le traduire devant le tribunal des Héliastes et à requérir contre lui l'arrêt de mort qui fut prononcé. Xénophon, qui a tout spécialement consacré

(1) Εἰ δέ τις μᾶλλον ἢ κατὰ τὴν ἀνθρωπίνην σοφίαν ὠφελεῖσθαι βούλοιτο, συνεβούλευε μαντικῆς ἐπιμελεῖσθαι· τὸν γὰρ εἰδότα δι' ὧν οἱ θεοὶ τοῖς ἀνθρώποις σημαίνουσιν οὐδέποτ' ἔρημον ἔφη γίγνεσθαι συμβουλῆς θεῶν. (IV, VII, 10.)

(2) C'est ainsi bien certainement qu'il faut traduire le καινὰ δαιμόνια de l'acte d'accusation. Voy. sur ce point notre § VIII.

le premier chapitre des *Mémorables* à la justification de son maître, s'y est particulièrement occupé de réfuter l'opinion vulgaire au sujet de sa doctrine du σημαίνειν. et à cette occasion il nous fournit sur ce point de précieux éclaircissements; le passage mérite d'être textuellement reproduit : « Je me suis souvent étonné, dit Xénophon, en voyant avec quels arguments les accusateurs de Socrate ont persuadé aux Athéniens que politiquement il méritait la mort. L'accusation, en effet, portait ce qui suit : « Socrate est coupable en ce qu'il ne reconnaît pas « les dieux que reconnaît la cité, et introduit des « croyances nouvelles. Il est coupable en ce qu'il cor- « rompt la jeunesse (1). »

« Sur le premier point, à savoir qu'il ne reconnaissait pas les dieux que reconnaît la cité, quelles preuves ont-ils produites? Au vu et su de tous, Socrate sacrifiait souvent, soit dans sa maison, soit sur les autels publics, et ce n'était pas en secret qu'il consultait les dieux. Lui-même disait, en effet, et tout le monde répétait, que la divinité (τὸ δαιμόνιον) l'avertissait, et c'est de là sans doute qu'est venue contre lui l'accusation d'introduire des croyances nouvelles (2). Cependant il ne faisait en cela rien de nouveau, rien d'autre que ceux qui, croyant à la manteutique, notent le vol des animaux, les paroles fortuites, les rencontres imprévues, l'aspect des entrailles dans les sacrifices. Ces personnes, en effet, ne supposent aux oiseaux non plus qu'à ceux qu'ils rencontrent la connaissance de ce qui les intéresse; mais ils pensent que par leur moyen les dieux les avertissent; telle était aussi la croyance de Socrate. Mais, tandis que l'on dit communément que les oiseaux, que les rencontres diverses encouragent ou découragent, Socrate, s'exprimant en confor-

(1) Ἀδικεῖ Σωκράτης οὓς μὲν ἡ πόλις νομίζει θεοὺς οὐ νομίζων, ἕτερα δὲ καινὰ δαιμόνια εἰσφέρων· ἀδικεῖ δὲ καὶ τοὺς νέους διαφθείρων. (I, I, 1.)

(2) Διετεθρύλητο γάρ ὡς φαίη Σωκράτης τὸ δαιμόνιον ἑαυτῷ σημαίνειν, ὅθεν δὴ καὶ μάλιστά μοι δοκοῦσιν αὐτὸν αἰτιάσασθαι καινὰ δαιμόνια εἰσφέρειν. (I, I, 2.)

mité à sa pensée propre, disait que la Divinité (τὸ δαιμόνιον) l'avertissait; et, selon l'avertissement de la Divinité, il engageait ceux qui l'entouraient à faire telle chose, à ne pas faire telle autre (1)... Or qui ne conviendra que Socrate n'a pu vouloir passer aux yeux des siens ni pour un niais, ni pour un imposteur? Et il aurait passé pour l'un et l'autre, si, après avoir annoncé telle chose comme signalée par un dieu (ὑπὸ θεοῦ), il avait pu être lui-même signalé comme ayant menti. Il ne devait donc évidemment rien prédire qu'il ne crût devoir se vérifier. Mais, pour cela, en qui avoir confiance si ce n'est en un dieu (2)? Se fiant ainsi aux dieux, comment n'aurait-il pas cru qu'il y a des dieux? »

Sans doute, dans ce plaidoyer inspiré à la fois par le désir qu'il a de disculper son maître et par la volonté de ne pas mentir à sa doctrine, Xénophon joue un peu sur les mots. De ce que Socrate a foi en un dieu, il ne résulte pas, en effet, qu'il reconnaisse les dieux d'Athènes, ce qui est le point en question. De même, la supposition toute bénévole que les Athéniens attribuent directement aux dieux les présages qu'ils recueillent de certains évènements, cette supposition, dis-je, ne suffit certainement pas à établir que l'espèce de manteutique à laquelle croit Socrate soit la même que celle à laquelle croient les Athéniens. Remarquons, d'ailleurs, que parmi les agents de la manteutique athénienne Xénophon omet de citer le premier de tous : les oracles. Sur ce point, en effet, la défense de Socrate eût été difficile ; il ne s'agissait plus, comme pour les autres présages, d'un signe à interpréter, mais d'une manifestation directe et formelle

(1) Σωκράτης δὲ ὥσπερ ἐγίγνωσκεν οὕτως ἔλεγε· τὸ δαιμόνιον γὰρ ἔφη σημαίνειν· καὶ πολλοῖς τῶν ξυνόντων προηγόρευε τὰ μὲν ποιεῖν, τὰ δὲ μὴ ποιεῖν, ὡς τοῦ δαιμονίου προσημαίνοντος. (I, I, 4.) La phrase suivante, que nous n'avons pas reproduite, paraît interpolée.

(2) Est-ce bien en *un Dieu* qu'il faut traduire, ou en *Dieu?* A cette époque, ὁ θεὸς et θεὸς ont, au moins dans bien des cas, la même valeur, et Socrate, ou bien Xénophon, nous paraissent avoir souvent voulu profiter de l'équivoque.

de la pensée divine. Ici l'équivoque n'était plus possible, il fallait ouvertement ou accepter ou nier; et, dans l'intérêt de sa cause, le défenseur de Socrate ne pouvait évidemment faire ni l'un ni l'autre. Un seul parti lui restait à prendre : ne rien dire des oracles; c'est ce qu'il a fait.

Mais si, au point de vue juridique, le plaidoyer de Xénophon n'est que spécieux, au point de vue doctrinal, il est du plus haut intérêt. Il nous montre la foi profonde de Socrate en la Divinité, quel que soit le nom qu'il lui donne, τὸ δαιμόνιον, θεός, ὁ θεός, οἱ θεοί, τὸ θεῖον, et c'est à cette foi que se rattache sa confiance dans les avertissements qu'il pense recevoir et qu'il transmet autour de lui.

Quelle est d'ailleurs la nature de ces avertissements? Ne s'agit-il pas simplement, comme nous l'avons vu tout à l'heure, d'après le témoignage même de Socrate, de ceux que la Divinité donne à l'homme *par le spectacle même de ses œuvres?* Xénophon ne dit rien de formel à ce sujet; mais les détails dans lesquels il entre offrent un grand intérêt et jettent sur ce point de la doctrine de son maître une vive lumière.

Dans quelles circonstances et dans quelle mesure convenait-il de recourir à la manteutique telle que Socrate la concevait? La question était trop grave pour qu'il fût possible de la négliger. « Quant aux choses positives (τὰ ἀναγκαῖα), dit Xénophon, Socrate engageait ses amis à faire ce qu'ils jugeraient être le mieux. Quant à celles d'une issue douteuse (περὶ τῶν ἀδήλων), il les renvoyait à la manteutique, afin de savoir ce qu'il y avait à faire. Pour qui doit gouverner la famille ou la cité, la manteutique lui paraissait nécessaire. L'architecture, la métallurgie, l'agriculture, la politique, les sciences relatives à ces arts divers, la comptabilité, l'économie, la stratégie, tout cela, pensait-il, est du domaine de l'intelligence humaine (1); mais il disait que les Dieux se réservent ce

(1) Le texte vulgaire porte : Τὰ τοιαῦτα μαθήματα καὶ ἀνθρώπου γνώμῃ αἱρετέα ἐνόμιζεν εἶναι. Breitenbach pense, il nous semble avec raison, qu'il faut lire αἱρετὰ.

que ces arts ont de plus important et qui reste obscur pour les hommes. Ainsi celui qui plante le mieux un verger ne peut savoir qui en recueillera les fruits ; celui qui bâtit le mieux une maison ne peut savoir qui l'habitera ; le général ne peut savoir s'il est bon pour lui d'avoir un commandement; le politique, s'il est bon pour lui de gouverner la cité ; celui qui pour être heureux épouse une belle femme ne peut savoir s'il ne souffrira pas par elle, et celui qui s'allie par mariage aux grands de la cité, s'il ne sera pas banni par eux. Il taxait de suprême extravagance ceux qui prétendaient que l'intelligence suprême n'a rien à faire avec ces choses, et que tout est du ressort de l'intelligence humaine; mais il taxait aussi de suprême extravagance (1) ceux qui demandent à la manteutique ce que les Dieux ont donné aux hommes de pouvoir décider eux-mêmes par la science : comme si par exemple on allait leur demander s'il vaut mieux confier son char à un habile ou à un malhabile cocher, son vaisseau à un bon ou à un mauvais pilote, ou enfin les interroger sur ce qu'il est possible de savoir par calcul, poids ou mesure. Consulter les Dieux sur de telles choses lui paraissait une véritable impiété. « Il faut apprendre, disait-il, ce que les Dieux nous ont accordé de pouvoir faire en l'apprenant; sur ce qui est obscur, il faut essayer d'obtenir par la manteutique le conseil des Dieux; car les Dieux accordent leurs avertissements à ceux auxquels ils sont propices (τοὺς θεοὺς γὰρ οἷς ἂν ὦσιν ἵλεῳ σημαίνειν.) »

Bien comprise et dégagée des formes que lui impose l'habitude antique, la règle que pose ici Socrate reste éternellement vraie pour l'homme religieux. Dans les choses d'expérience et d'observation nous avons pour guides naturels la science, l'art, la logique, le bon sens. Pour celles dont nous ne pouvons ni prévoir ni régler la

(1) Nous avons essayé de reproduire tant bien que mal dans la traduction le jeu de mots auquel se plaît Socrate en opposant δαιμόνᾶν à δαιμόνιον.

marche, il faut bien que nous nous dirigions par un principe de foi, que ce soit confiance aveugle dans ce qu'on appelle la fortune, ou conscience éclairée dans une providence divine. Sans doute entre les deux classes de faits dont il est question la ligne de démarcation n'est pas immuable; elle varie d'un individu à l'autre suivant le degré de science et d'aptitude; elle varie d'un siècle à l'autre suivant l'état général de la civilisation ; aujourd'hui elle est assurément très différente de ce qu'elle était au temps de Socrate. Notre puissance d'action et de prévision s'est étendue sur une multitude de phénomènes qui, dans l'antiquité, échappaient complètement au contrôle du genie humain. Mais le nombre des vérités à découvrir, des entreprises à tenter, s'est accru dans une proportion plus vaste encore. Loin de se resserrer, le champ de l'incertain n'a fait que s'agrandir. Le précepte de Socrate n'a donc rien perdu de son opportunité. Pour pénétrer dans les régions inconnues qui s'ouvrent devant lui, l'homme a besoin d'une plus large assurance que celle qu'il peut puiser dans ses propres forces. Quand la science se tait, c'est la Providence qu'il doit interroger : tel est l'enseignement de Socrate, et il est bon de nous y conformer. Mais, pour le faire, est-ce aussi à la manteutique socratique que nous pouvons avoir recours ? Ceci nous ramène à la question que déjà nous avons abordée, celle du véritable caractère, du véritable sens de cette manteutique.

« C'est par le spectacle de ses œuvres que la Divinité donne ses avertissements aux hommes. » — Si dans le texte entier des *Mémorables* nous ne rencontrons plus rien d'aussi précis, d'aussi formel que cette parole de Socrate à Aristodème, nous n'y rencontrons rien non plus qui la contredise, rien, pour mieux dire, qui ne s'accorde entièrement avec elle. Et d'ailleurs, si tel n'était le fondement de la manteutique socratique, quel serait-il? Serait-ce la croyance aux pratiques diverses de la divination populaire, le chant ou le vol des oiseaux, les rencontres

fastes ou néfastes, les paroles fortuites, les signes fournis par les entrailles des victimes, etc.? Mais ce sont aux yeux de Socrate autant de folies superstitieuses, qu'il méprise et condamne. Serait-ce du moins le recours aux oracles ? Mais il n'est pas dit une seule fois dans les *Mémorables* que Socrate les ait consultés ; il n'en a jamais non plus, d'une manière expresse et distincte, recommandé l'usage à ses disciples (1); si, comme nous l'avons vu, il les mentionne dans son entretien avec Aristodème, c'est qu'à ce moment, il s'est placé sur le terrain de la religion populaire. Xénophon, dans le chapitre consacré à la défense de son maître, passe prudemment le sujet sous silence. Serait-ce enfin cette communication intime et mystérieuse, qu'il n'est pas facile de définir, cette voix divine (θεία τις φωνή) qui fait entendre aux profon-

(1) A ceci on pourra objecter, je le sais, ce que raconte Xénophon lui-même de l'avis qu'il reçoit de Socrate, lorsqu'il vient communiquer à celui-ci son projet d'aller rejoindre l'armée de Cyrus. (*Anabase*, l. III, I, 4.) Mais il suffit de lire un peu attentivement le texte pour reconnaître que, loin de la contredire, ce passage confirme notre opinion. Si Socrate renvoie Xénophon à l'oracle de Delphes, ce n'est pas pour savoir si le projet en soi est bon ou mauvais; c'est qu'il craint que « devenir l'ami de Cyrus ne puisse paraître quelque chose d'hostile « à Athènes » (ὑπόπτευσας μή τι πρὸς τῆς πόλεως ἐπαίτιον εἴη Κύρῳ φίλον γενέσθαι). C'est donc un motif de prudence qui fait parler Socrate; il trouve sage de s'abriter derrière un avis de l'oracle de Delphes, comme on s'abriterait aujourd'hui derrière l'avis de quelque éminent organe de l'opinion publique. Mais Xénophon, qui s'est décidé sans l'oracle, et dont la résolution est à l'avance arrêtée (αὐτὸς κρίνας ἰτέον εἶναι), s'abstient de poser la vraie question, et se borne à interroger la Pythie sur un simple détail; il demande quel est celui des Dieux auquel il faut sacrifier pour être assuré du succès. Muni de la réponse, il va la porter à Socrate. Celui-ci, comme de raison, lui dit qu'il eût mieux valu ne pas dénaturer la question; mais, puisque c'est chose faite, il ne s'agit plus que de se conformer à ce que le Dieu a commandé. Après tout, d'une façon comme de l'autre, Socrate a obtenu ce qu'il voulait; Xénophon est couvert par la réponse de l'oracle. On ne peut croire d'ailleurs que ce soit sans intention que celui-ci mentionne dans les *Mémorables* le motif qui dicta à Socrate sa recommandation; rien n'obligeait Xénophon à cette mention, n'eût-ce été le désir qu'on ne pût se méprendre sur la véritable intention de Socrate dans cette circonstance.

deurs de l'âme ses secrets avertissements? Nous savons bien qu'il est question d'une pareille voix dans l'*Apologie* et dans les *Dialogues* de Platon, ainsi que dans l'*Apologie* apocryphe, dite de Xénophon ; il n'en est pas question dans les *Mémorables*.

Un seul passage paraîtrait au premier abord pouvoir se prêter à une semblable interprétation. C'est celui où, répondant à Hermogène, qui s'étonne de ne pas le voir préparer sa défense, Socrate lui déclare que « la Divinité (τὸ δαιμόνιον) s'est opposée à ce qu'il la préparât (1) ». La réponse peut en effet donner l'idée de quelque communication mystérieuse; mais cette supposition ne tient pas devant l'ensemble du passage. L'instant d'avant, en effet, Socrate a dit à Hermogène qu'il s'est durant sa vie tout entière occupé de sa défense, car il a toujours été méditant sur ce qui est juste et injuste, pratiquant le juste et s'abstenant de l'injuste. Et lorsqu'ensuite il veut expliquer l'interdiction qu'il aurait reçue du δαιμόνιον, c'est, dit-il, que Dieu (ὁ θεός) a jugé, comme il juge lui-même, que maintenant mourir vaut mieux pour lui que continuer de vivre ; puis il expose les raisons, toutes parfaitement justifiées, qui motivent cette conviction. Ce n'est donc pas un avertissement mystérieux, c'est une considération toute rationnelle, qui pour lui est le signe de la volonté divine; nous savons déjà que pour lui le rationnel et le divin sont inséparables, et c'est ce que nous disent encore, quelques lignes plus bas, ces mots tracés par Xénophon, en tête du magnifique éloge qui termine les *Mémorables;* qu'il a toujours connu Socrate « pieux au point de ne jamais rien faire sans l'assentiment des dieux... sage au point de ne se tromper jamais dans l'appréciation du bien et du mal (2). »

La manteutique de Socrate n'a donc rien de superstitieux, rien de mystique ; c'est un procédé rationnel uni

(1) *Mém.*, IV, VIII, 5-10.

(2) Εὐσεβὴς μὲν οὕτως ὥστε μηδὲν ἄνευ τῆς τῶν θεῶν γνώμης ποιεῖν .... φρόνιμος δὲ, ὥστε μὴ διαμαρτάνειν κρίνων τὰ βελτίω καὶ τὰ χείρω.

à un sentiment de foi en la justice et la bienveillance divine; une prévision de l'avenir, et une détermination des actes, fondées sur une religieuse considération des faits.

L'Évangile raconte qu'un jour les Pharisiens, voulant tenter Jésus, lui demandèrent de leur faire voir un signe au ciel... « Lorsque le soir le ciel est rouge, leur répondit Jésus, vous dites : Il fera beau. Et si le matin le ciel est nuageux et rouge, vous dites : Il fera mauvais. Vous savez donc juger l'aspect du ciel, et vous ne savez pas discerner les signes des temps (1)! » Nous ne saurions imaginer un plus bel exemple de manteutique socratique, et nous ne saurions y désirer une plus haute sanction.

V

DE L'EMPLOI DANS LES MÉMORABLES DU MOT προνοία (*providence*) COMME EXPRESSION D'UN ATTRIBUT DIVIN.

Nous avons dit au commencement de ce paragraphe, que si le mot de providence (προνοία) est celui qui pour nous rend le mieux la pensée de Socrate sur les rapports de la Divinité et du monde, il est certain cependant que, dans les *Mémorables*, le mot n'est que très rarement employé. On va le voir par les détails qui suivent.

Le mot προνοία signifie *prévision*, mais plutôt encore *prévoyance, sollicitude prévoyante*, *providence* enfin, avec la valeur qu'a pour nous le mot lorsque nous l'appliquons à la Divinité. Ainsi, pour citer quelques exemples que nous empruntons au *Thesaurus*, chez Hérodote, la locution ἐκ προνοίης opposée à κατὰ τύχην indique le contraste de ce qui se fait par prévoyance et de ce qui est laissé à la fortune. (L. VIII, 87 et ailleurs.) Chez le même auteur, θεία προνοίη signifie la prévoyance divine (l. VIII, 108). Chez Sophocle

(1) ..... τὰ δὲ σημεῖα τῶν καιρῶν διακρίνειν οὐ δύνασθε. (*Matth.*, XVI, 1-3.)

(*ad Colon.*, 1170), τοῦ θεοῦ ἡ προνοία veut dire la prévision ou plutôt le dessein du Dieu. Socrate a donc trouvé προνοία déjà en usage comme expression d'un attribut divin; mais le mot prend dans les *Mémorables* une importance nouvelle, parce qu'y étant rattaché à l'ensemble de la doctrine monothéiste, il acquiert ainsi une valeur dogmatique. Toutefois, comme nous venons de le dire, il ne s'y présente que rarement, seulement trois fois à notre compte, et même une fois seulement sous sa forme directe. Dans le dialogue avec Aristodème, Socrate, après avoir énuméré la perfection de l'organisme humain, demande à son interlocuteur si tout cela ne lui paraît pas ressembler à des œuvres de prévoyance, disons plutôt de *providence* (οὐ δοκεῖ σοι καὶ τόδε προνοίας ἔργῳ ἐοικέναι. I, IV, 6); si ces choses faites d'une façon si providentielle doivent être considérées comme œuvres fortuites ou comme œuvres raisonnées (ταῦτα οὕτω προνοητικῶς πεπραγμένα ἀπορεῖς πότερα τύχης ἢ γνώμης ἔργα ἐστίν. I, IV, 6)? La même pensée revient dans le dialogue avec Euthydème. Après avoir rappelé tous les bienfaits que les Dieux ont prodigués aux hommes, Socrate demande à Euthydème s'il ne voit pas là un témoignage de l'*épimélie* divine. Tout cela, lui répond Euthydème, est en effet providentiel (καὶ τοῦτο προνοητικόν. IV, III, 7). Tels sont les seuls exemples que nous ayons relevés, dans les *Mémorables*, de l'emploi de προνοία ou de ses dérivés appliqués à l'action divine.

Comment cependant ce mot, qui, dans l'exposition de la doctrine socratique, a primitivement tenu si peu de place, a-t-il ensuite joué un si grand rôle dans l'école philosophique qui, après Socrate, et en se rattachant à lui, a travaillé avec le plus d'ardeur et de succès à la propagation du monothéisme? Comment le dogme de la Providence est-il devenu le dogme favori du Stoïcisme? Pourquoi a-t-il été, avec l'école elle-même, accueilli avec un si vif empressement par le monde romain, ses penseurs, ses hommes d'État, plus tard par les meilleurs d'entre ses empereurs? Et, quand est venu le christia-

nisme, pourquoi ce dogme s'est-il placé si haut dans la théologie chrétienne? Pourquoi enfin dans les temps modernes s'est-il si bien emparé du domaine religieux, que l'idée de la Providence est devenue, pour qui veut bien s'en rendre compte, le fond même de la croyance religieuse la plus générale, et que le nom même de Providence est devenu l'appellation préférée de la Divinité?

C'est là une question du plus haut intérêt, mais vaste et difficile. Elle se rattache en effet à la marche même de l'histoire, à ces prodigieuses révolutions que Socrate n'a pas connues, qu'il n'a pas même pu pressentir, mais qui, après lui, ont changé la face du monde et, au prix d'immenses douleurs, ont, nous ne pouvons pas dire créé, mais du moins préparé l'unité humaine. Aussi brièvement que ce puisse être, nous ne pouvons éviter d'aborder ce sujet, et d'y consacrer un paragraphe spécial; s'il nous éloigne des débuts de la doctrine socratique, il nous mène jusqu'à ses conséquences finales. Nous ne pouvons l'oublier : « La doctrine de la Providence appartient à Socrate », et c'est par elle surtout que la pensée de Socrate est maintenant présente et vivante parmi nous.

VI

COUP-D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA DOCTRINE DE LA PROVIDENCE, DEPUIS L'ÉPOQUE DE SOCRATE JUSQU'A NOS JOURS.

> Les révolutions des empires sont réglées par la Providence...
> Les actions de notre liberté sont comprises dans les décrets de la divine Providence.
>
> BOSSUET.

Soixante et quelques années étaient à peine écoulées depuis la mort de Socrate, et la conquête macédonienne, en même temps qu'elle enlevait à la Grèce son

indépendance, hellénisait l'Asie et l'Égypte. Puis, durant deux à trois siècles, l'ambition et les rivalités des successeurs d'Alexandre bouleversent la Grèce, la Macédoine, tous les royaumes entre lesquels a été divisé cet immense héritage. Maintenant vient la conquête romaine apportant au monde avec elle les bienfaits de son unité, et ses institutions tutélaires, mais aussi, pour un grand nombre, la spoliation, la ruine, l'esclavage, la mort; pour les plus heureux, tantôt la fureur des discordes civiles, tantôt les folies et les crimes du despotisme. Pour tous l'avenir est sombre, incertain, plein de menaces.

A ce monde grandi, mais troublé et chancelant dans sa grandeur, la foi aux anciennes divinités mythologiques ne peut plus suffire ; l'*épimélie* socratique elle-même, bonne pour la cité athénienne au siècle de Périclès, ne suffit plus à ces conditions nouvelles. Il faut que la croyance religieuse puisse maintenant expliquer et régler ces prodigieux mouvements, que la foi en une justice souveraine et en un avenir réparateur puisse consoler ceux qui souffrent, diriger et soutenir ceux qui commandent et gouvernent, que la Divinité puisse veiller sur l'avenir comme sur le présent ; il faut, en un mot, que l'ἐπιμελεία se transforme en προνοία, en Providence.

C'est pour Rome surtout qui, à travers tant de luttes, marche à l'empire universel, et le conquiert (1), c'est pour Rome surtout que cette évolution religieuse est nécessaire. A Rome, le stoïcisme est accueilli, mieux qu'avec une ardente curiosité, avec une véritable ferveur. Pour les victimes de la conquête, des luttes civiles ou du despotisme, il apporte les consolations d'une pieuse résignation ; aux plus illustres auteurs de l'établissement romain, à ses plus sages empereurs, il apporte l'idéal qui les guide et les soutient dans leur œuvre.

(1) His ego nec metas rerum, nec tempora pono ;
Imperium sine fine dedi.
(*Énéide*, l. I.)

On a souvent reproché aux stoïciens la disparité, la contradiction même des opinions professées par leur école, et en effet il suffit de l'exposé, ainsi que de la réfutation, qu'on en peut lire dans le *De natura Deorum* de Cicéron ou dans le *Zénon* de Diogène Laerce, pour faire voir combien ce reproche est mérité. Cependant, au travers de ce désordre, il faut bien reconnaître que subsiste et domine toujours ce qui est le principe du monothéisme socratique ; l'idée d'un monde, corps infini, cité infinie, que dirige une intelligence, une providence infinie. C'est là ce qu'apportent Panætios à Scipion l'Africain, Blossios et Diophanes à Tiberius Gracchus (1), Posidonius à Cicéron; c'est là ce qui inspire les écrits de Sénèque et de Marc-Aurèle. Sous les empereurs, la Providence devient d'ailleurs l'objet d'un véritable culte ; nous avons encore les médailles frappées à la Providence des empereurs, à la Providence des dieux, enfin simplement à la Providence représentée comme une déesse tenant le globe terrestre à la main (2).

Avec l'héritage de la philosophie antique, le christianisme recueillit la doctrine et le nom de la Providence. La doctrine lui venait cependant encore d'une autre source, de la prophétie hébraïque. Chez les Israélites, la foi en la providence divine était née de leur histoire même. Opprimés d'abord, selon ce que leur tradition raconte, par leurs maîtres égyptiens, plus tard harcelés longtemps par de belliqueux voisins, condamnés à lutter pendant deux siècles contre ces deux colosses asiatiques, l'Assyrie et la Chaldée, les Israélites avaient de bonne heure été conduits à chercher leur salut dans la protection de leur Dieu national, devenu pour eux peu à

(1) Sur le rôle de ces deux stoïciens auprès de Tiberius Gracchus, et en général sur le rôle du stoïcisme à Rome, consultez l'ouvrage de M. Marco Renieri : Περὶ Βλωσσίου καὶ Διοφάνους, *Lipsiæ*, 1873.

(2) Voy. le *Lexicon* de Forcellini, au mot *Providentia*, et sur cette classe de médailles, le *Doctrina veterum nummorum* de Eckhel. On peut consulter aussi la collection des médailles des empereurs au Cabinet des médailles.

peu le Dieu universel, le Dieu de tous les peuples, tous soumis à sa souveraine puissance. Sans donner à ce Dieu le nom de Providence (1), les Israélites lui en reconnaissaient tous les attributs ; ils pensaient qu'à travers toutes les épreuves qui leur étaient imposées, *Iahveh* les conduisait à une ère de gloire et de félicité, ère de justice et de paix, où tous les peuples, réunis en une même famille, pratiqueraient avec eux le culte du Dieu-un et obéiraient à sa loi (2). Vaincus et anéantis comme nation par le conquérant chaldéen, ils avaient emporté avec eux cette foi dans l'exil ; fortifiés et soutenus par elle, ils avaient pu échapper aux périls de la captivité, reprendre possession du sol de la Palestine, y triompher des séductions et des persécutions de l'hellénisme, enfin rétablir pour quelques années leur indépendance. Et lorsqu'enfin, succombant sous la puissance romaine, ils eurent de nouveau disparu comme nation, ce fut cette même foi en une volonté providentielle qui, pendant près de dix-huit siècles, les maintint à l'état de communauté religieuse, partout dispersés, mais partout conservant leur inébranlable espérance dans l'accomplissement de ce qu'ils appelaient l'avènement du royaume de Dieu.

C'est de cette même espérance que naquit le Chris-

(1) Le nom de la providence divine se trouve une seule fois dans la Bible, et c'est dans le livre hélléniste, *la Sagesse de Salomon :* « ἡ δὲ σή, πάτερ, δῖα χυβερνᾷ πρόνοια... » (Ch. XIV, 3.)

(2) Venez et montons à la montagne de Iahveh,
A la maison du Dieu de Jacob,
Afin qu'il nous enseigne ses voies
Et que nous marchions dans ses sentiers ;
Car de Sion sortira la Loi,
Et de Jérusalem la parole de Iahveh.
Il sera le juge d'un grand nombre de peuples,
L'arbitre de nations puissantes, lointaines.
De leurs glaives ils forgeront des houes,
Et de leurs lances des serpes ;
Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre,
Et l'on n'apprendra plus la guerre.
Ils demeureront chacun sous sa vigne et sous son figuier.
MICHÉE, IV ; voy. ISAÏE, II.

tianisme. Son fondateur, après avoir annoncé *la venue prochaine du royaume*, s'annonça lui-même comme appelé à le réaliser, et, en associant le monde des Gentils à l'espérance hébraïque, ce qu'il voulut faire, il le fit : non point sans doute par une soudaine et merveilleuse transformation, mais par le travail accumulé des siècles. Avec la foi israélite, les disciples du Christ s'approprièrent les ressources de la civilisation romaine, les trésors de la science et de la philosophie grecque. Parmi ceux-ci, la doctrine de la Providence fut au premier rang. Je suis loin de posséder ce qu'il faudrait d'érudition pour tracer, même d'une manière sommaire, l'histoire de ce dogme chez les fondateurs de la théologie chrétienne (1). Mais enfin si, sans remonter plus haut, j'ouvre les *Institutions divines* de Lactance, j'y vois tout d'abord le rôle que joue la doctrine de la Providence, étayée à la fois sur les arguments de Socrate et des stoïciens, et sur les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament. Un fait mémorable, tout récemment accompli, donne d'ailleurs à la pensée de l'auteur un élan nouveau. Constantin vient de se convertir. L'Empire qui pendant trois siècles a méprisé, combattu, souvent persécuté le christianisme, est maintenant devenu son serviteur, son appui. « J'entreprends cet ouvrage sous vos auspices, dit Lactance, en s'adressant à l'empereur, et j'ose mettre en tête de ces *Institutions* le nom sacré du grand Constantin ; de ce prince religieux qui, renonçant à l'erreur commune à tous ceux qui ont régné avant lui, a le premier reconnu le véritable Dieu, et lui a rendu le culte qui n'est dû qu'à lui seul. Cet heureux jour, que la Providence avait choisi pour vous donner l'empire, ayant enfin paru, vous avez commencé ce beau règne par rappeler la justice du triste

(1) On consultera avec fruit, sur ce sujet, les chapitres relatifs au dogme de la Providence, dans le bref mais substantiel ouvrage de Gieseler : *Die Dogmengeschichte,* qui fait suite à son *Lehrbuch der Kirchengeschichte*. Nous ne connaissons aucune histoire spéciale du dogme de la Providence.

exil où vos prédécesseurs l'avaient reléguée (1). » Le nom de la Providence revient ensuite pour ainsi dire à chaque page des *Institutions*. Ce même enseignement se continue chez saint Augustin. « Cette Providence, dit-il au début même de la *Cité de Dieu*, qui se sert du fléau de la guerre pour corriger et briser la corruption humaine, éprouve par les mêmes afflictions les âmes justes et méritantes, et, après l'épreuve subie, les fait passer à une destinée meilleure, ou bien les retient encore sur la terre pour d'autres fins (2). » « Le seul vrai Dieu, dit-il plus loin, dont la providence et la justice ne se retirent jamais du genre humain, qui a donné aux Romains l'empire, comme il l'a donné aux Assyriens et aux Perses, comme il l'a donné à Marius, à César, à Auguste, à Néron lui-même, à Vespasien et à son fils les *délices du genre humain,* puis à Domitien, monstre de cruauté, ce même Dieu couronne Constantin, le prince chrétien, et l'apostat Julien. Tous ces évènements, le seul et vrai Dieu les règle et les gouverne comme il lui plaît, et les causes de sa conduite, pour être cachées, ne sont pas injustes (3). »

Mais si pour nos deux illustres docteurs la Providence divine a un si grand rôle dans l'histoire passée et présente, elle cesse d'en avoir un dans celle de l'avenir. C'est que l'avenir n'aura pas même d'histoire. Au cours incessant des choses humaines va succéder une éternelle immobilité. Conformément au dogme évangélique, le second avènement du Christ, le jugement dernier est proche, et avec lui va commencer, pour ne plus jamais finir, l'immuable félicité des justes, l'immuable misère des méchants. Qu'il me soit permis de reproduire ici quelques traits d'un tableau, où se montre si profondément empreinte l'anxiété des âmes à ce moment fatal de l'évolution humaine. L'épisode sera court, et d'ailleurs ne nous éloigne pas de notre sujet. « Que servirait, dit Lactance

(1) *Institutions divines*, l. I, ch. I.
(2) *Cité de Dieu*, l. I, ch. I.
(3) *Cité de Dieu*, l. V, ch. XXI.

au terme de son œuvre, d'être délivré des fausses religions et de connaître la véritable, que servirait de surmonter les difficultés qui se rencontrent au service de Dieu, si l'on n'en recevait la récompense?... Je parlerai donc dans ce dernier livre de la Béatitude éternelle, qui est la récompense que Dieu propose à ceux qui renoncent aux biens de la terre pour suivre la vertu avec toutes ses amertumes, je rapporterai les témoignages formels de l'Écriture et les raisons solides sur lesquelles cette promesse est fondée ; je ferai voir clairement qu'il faut préférer l'avenir au présent, le ciel à la terre, l'éternité au temps (1)... Dieu a ordonné que ce siècle (c'est-à-dire ce monde) finirait après une certaine durée, et que les pécheurs étant détruits, et le bonheur des justes assuré, il y aurait sous sa royauté un siècle tranquille et heureux, qui mériterait d'être appelé le siècle d'or, à plus juste titre que celui des poètes (2)... »

Écoutons maintenant saint Augustin. Le dernier livre de la *Cité de Dieu,* est, on le sait, consacré au tableau de la Béatitude éternelle réservée aux élus. Pour la décrire, saint Augustin, comme Lactance, s'appuie sur les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament, et particulièrement sur l'Apocalypse. Il répète l'annonce du second avènement, et du jugement dernier qui séparera pour l'éternité les bons et les méchants. « Voyons à présent, dit-il, autant que Dieu daignera nous prêter son assistance, ce que feront les saints dans leurs corps immortels et spirituels, dans cette chair qui désormais ne vit plus selon la chair, mais selon l'esprit, quelle sera cette action ou plutôt cette tranquillité et ce repos (3). Combien sera grande cette félicité lorsque, tout mal ayant disparu, tout bien ayant apparu, on ne sera plus occupé qu'à louer Dieu qui sera tout en tous! Et que faire autre chose, là où il n'y aura plus ni les langueurs de l'oisiveté,

(1) *Inst.*, l. VII, 1.
(2) *Inst.*, l. VII, 3.
(3) *Cité de Dieu*, l. XXII, 29.

ni les angoisses de l'indigence ?... Là, dans le repos éternel, nous verrons Dieu tel qu'il est, quand nous serons pleins de lui, quand il sera tout en tous... Le sixième âge sabbatique s'écoule présentement, et il ne doit être mesuré par aucun nombre de générations. Après ce sixième âge, Dieu se reposera comme au septième jour, et, étant en lui, nous nous reposerons avec lui... Repos éternel, non pas seulement de l'esprit, mais du corps ; là nous serons en paix et nous verrons ; nous verrons et nous aimerons ; nous aimerons et nous louerons (1). »

On comprend que les souffrances accumulées sur la portion du globe, qui formait alors le monde chrétien, d'abord par la violence des conquêtes successives, depuis celles des Assyriens jusqu'à celles des Romains, puis par la décadence de l'empire, ensuite par les invasions barbares, on comprend, dis-je, que tant de souffrances amassées et la terreur d'un avenir, plein de menaces et vide d'espoir, aient poussé les âmes à chercher dans le ciel, au sein d'une imperturbable Divinité, le repos que leur refusait la terre ; mais on comprend aussi que cette mystique vision, avec ses joies et ses douleurs immuables, supprimait dans son principe la pensée même d'une Providence divine.

Pendant des siècles, la solennelle attente de ce mystérieux avenir a dominé le monde chrétien ; et aujourd'hui même pourrait-on dire que son règne est complètement fini ? Pendant toute la durée des invasions barbares, les peuples n'avaient eu aucune perspective d'ordre et de bien-être terrestre à lui opposer. Mais, lorsque Charlemagne eut arrêté le flot des envahisseurs, lorsqu'il eut pu concevoir la pensée de rétablir en Occident avec la dignité impériale la tradition romaine, nous voyons apparaître dans un de ses capitulaires, cette formule jusque-là inusitée : « Carolus, *divina ordinante providentiâ* Rex (2). »

(1) *Cité de Dieu*, l. XXII, 30.

(2) C'est un capitulaire de 789, relatif à la fondation d'évêchés dans le pays des Saxons.

Nous ne l'avons retrouvée dans aucun des capitulaires suivants ; elle revient, au contraire, perpétuellement dans ceux de Louis le Débonnaire (1) ; elle disparaît de ceux de Charles le Chauve, et de ses successeurs carolingiens. Nous ne l'apercevons pas non plus dans les ordonnances des rois capétiens ; mais nous sommes trop étrangers à la diplomatique pour pouvoir rien affirmer sur ce point, non plus que pour ce qui est de l'usage des autres États européens.

Je ne dois pas être moins réservé au sujet de la doctrine de la Providence, chez les théologiens catholiques du moyen âge. Pour eux cette doctrine se complique d'éléments dont ni Socrate, ni les Prophètes hébreux n'ont eu à se préoccuper : péché originel, incarnation divine devenue nécessaire pour en fournir l'expiation, prédestination des élus et des réprouvés ; autant de questions qui, rattachées au problème de la Providence, en rendaient la solution plus difficile. Sur ce point, le livre de Gieseler n'est pas moins intéressant dans sa brièveté que sur le reste de l'histoire dogmatique du catholicisme ; nous nous bornerons à y renvoyer le lecteur (2).

Je ne m'arrêterai pas à rechercher ce qu'a été notre dogme chez les théologiens de la Réformation. J'ai hâte d'arriver au moment où il devient un dogme vraiment populaire, ayant sa place acquise, non seulement dans les œuvres théologiques ou métaphysiques, mais dans la littérature commune et le langage habituel. Ce moment, autant que j'en puis juger d'après des recherches, il faut bien le dire, très incomplètes, ne devance guère la seconde moitié du XVIIe siècle. Littré, qui dans son Dictionnaire a

(1) La mention de la Providence est encore plus explicite dans le *considérant* que voici : « Sed quoniam *complacuit divinæ providentiæ* nostram mediocritatem ad hoc constituere ut sanctæ suæ Ecclesiæ et regni hujus curam gereremus. » (*Capitular. Hludovici Cæsaris piissimi Liber secundus*, Cap. II.)

(2) Gieseler déclare que, parmi tous les scolastiques, saint Thomas seul à traité le sujet avec tout le développement nécessaire : « *Die Lehre von der Regierung Gottes, oder der Vorsehung, wird zuerst von Thomas ausführlich behandelt* », p. 49. L'éloge est mérité.

consacré au mot *providence*, entendu au sens religieux, un article très soigné et très détaillé, ne donne de son emploi qu'un seul exemple antérieur à cette époque (1). Par contre, les citations abondent pour la seconde moitié du XVIIe siècle. Littré cite successivement Pascal (2), La Fontaine (3), Mme de Sévigné (4), Bossuet, Malebranche; il lui eût été facile, pour chacun de ces auteurs (Pascal excepté) de multiplier les citations. Il est d'ailleurs à noter que, dans les exemples cités, *providence* ne représente pas seulement un attribut divin; comme le remarque expressément Littré : *Providence*, écrit avec une initiale majuscule, représente « Dieu lui-même considéré dans sa providence. »

Il y aurait une intéressante étude à faire pour déterminer la cause de cette subite explosion. Il faudrait probablement remonter à Descartes; plus particulièrement encore à ses disciples religieux, aux Malebranche, aux Arnaud, aux Nicole, entre lesquels le grand problème a été débattu. Il ne faut pas non plus oublier que le commencement du règne de Louis XIV voyait vraiment

(1) Les quelques recherches que nous-même avons faites à cet égard s'accordent avec ce résultat. Nous n'avons trouvé le mot Providence, ni dans Montaigne, dont le vocabulaire est si riche, ni dans Bodin (*De la République*), bien que cependant l'auteur y parle de l'*harmonique justice* par laquelle Dieu régit le monde. Malherbe, dans la 1re ode de son *Bouquet de fleurs de Sénèque*, véritable ode à la *Providence divine*, n'emploie cependant que le mot de *prévoyance*. « Tu connaîtras que, par sa prévoyance, les cieux... tournent incessamment. » Regnier (Satyre XIV) parle de la *Providence des Dieux*. Mais la pièce date de 1613.

(2) « Que la providence de Dieu est l'unique et véritable cause des accidents, que nous appelons maux. » (*Lettre sur la mort de son père.*) C'est d'ailleurs le seul emploi du mot providence qui se rencontre chez Pascal, au moins dans les *Pensées*.

(3) Concluons que la Providence
Sait ce qu'il nous faut mieux que nous. (L. VI, F^o XX.)
Qu'est-ce que le hasard parmi l'antiquité,
Et parmi nous la Providence? (L. II, F^o XIII.)

(4) « Qui m'ôterait la vue de la Providence, m'ôterait mon unique bien. » Let. 423. Le mot revient constamment chez Mme de Sévigné.

se constituer un nouvel ordre de choses, non pas seulement européen, mais humain, directement préparé depuis la fin du xve siècle. Le travail de la Renaissance était achevé, les lettres et les sciences étaient en pleine floraison, l'industrie et le commerce en plein développement, le globe avait été reconnu dans ses principales régions, les espaces célestes étaient ouverts aux investigations humaines. Dans l'ordre politique, les traités de Westphalie venaient de poser la première base d'un concert européen. En face de ce spectacle, l'idée d'une providence divine, intervenant dans l'ordonnance des choses humaines, ne devait-elle pas se présenter, avec une force nouvelle, aux esprits religieux?

Telle est en effet la pensée qui a dicté à Bossuet son *Histoire universelle*, et nulle œuvre peut-être n'a autant contribué à populariser l'idée et le nom de la Providence. Elle ne comprend, il est vrai, que l'antiquité depuis les temps réputés les plus anciens jusqu'au règne de Charlemagne. Les traits de l'ère nouvelle n'étaient pas encore assez nettement dessinés; Bossuet lui-même était trop enchaîné par son dogme, pour qu'il pût appliquer la même donnée à l'histoire moderne. Dans la partie même qu'il a traitée, là surtout où il se place sur le terrain religieux, les erreurs, les vues fausses abondent : mais l'*Histoire universelle* n'en demeure pas moins un des grands monuments de l'esprit humain, parce que pour la première fois il a introduit dans l'histoire l'idée d'un développement régulier, d'un enchaînement providentiel des choses humaines.

On sait que l'ouvrage de Bossuet est divisé en trois parties, qui ont pour objet, la première *les Époques;* la seconde *la Suite de la religion;* la troisième *les Empires.* C'est notamment dans cette troisième partie que Bossuet fait intervenir la Providence, et cela non pas à titre de simple attribut divin, mais comme la personnification même, si je puis m'exprimer ainsi, de la Divinité. « Les révolutions des empires sont réglées par la Providence...»,

tel est le titre du premier chapitre (1). Mais voici quels tempéraments Bossuet apporte à cet énoncé, par trop théocratique : « Quoiqu'il n'y ait rien de comparable à la suite de la vraie Église que je vous ai représentée, dit-il à son royal élève, la suite des empires n'est guère moins profitable aux grands princes comme vous : plus vous vous accoutumerez à suivre les grandes choses, et à les rappeler à leurs principes, plus vous serez en admiration de ces conseils de la Providence... » Puis, dans un second chapitre qui a pour titre : « Les révolutions des empires ont des causes particulières que les princes doivent étudier », Bossuet enseigne à son élève qu'après s'être occupé de la *suite* des choses, « il doit maintenant s'y attacher avec une attention plus particulière, et accoutumer son esprit à rechercher les effets dans leurs causes les plus éloignées... Dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les grands travaux, et enfin qui a su le mieux ou pousser ou se ménager suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage et a fait servir la fortune même à ses desseins... Néanmoins ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires dépend des ordres secrets de la divine Providence (2). » Tout cela est en somme correct, et j'oserai dire *socratique*. Si Bossuet se fût toujours maintenu dans ces limites, s'il eût vu, non pas seulement dans l'histoire des empires, mais dans celle de la religion, dans celle des religions, le mystérieux et constant concours du génie humain et de l'infinie Providence, son livre n'aurait pas les défauts qu'on est en droit de lui reprocher. Tel qu'il est, on ne peut méconnaître l'immense influence qu'il a exercée sur la pensée humaine dans le siècle suivant, et jusque dans notre siècle (3).

(1) Il y a en plus ces mots : « *et servent à humilier les princes.* »
(2) Ch. VII, *sub fine*.
(3) Avant de passer au XVIIIe siècle, je dois au moins mentionner

Lorsqu'une fois l'attention a été éveillée sur ce point, on est étonné de la place qu'occupe l'idée et le nom de la Providence dans les écrits du XVIII[e] siècle, depuis la plus humble correspondance jusqu'aux plus hautes spéculations, depuis le livre le plus religieux jusqu'au plus philosophique. Il y a ici une monographie à écrire, qui le sera certainement le jour où s'écrira l'histoire du dogme lui-même. Quels noms illustres y devront figurer! C'est Massillon, qui, dans un de ses sermons, caractérise en termes aussi justes qu'élevés le rôle de la Providence (1); c'est Rollin, qui l'invoque en bien des pages du *Traité des Études*; c'est Voltaire, qui, dans sa préface du *Dictionnaire philosophique* (2), déclare que « le dogme de la Providence est si sacré, si nécessaire au bonheur du genre humain, que nul honnête homme ne doit exposer ses lecteurs à douter d'une vérité qui ne peut faire de mal en aucun cas, et qui peut toujours opérer beaucoup de bien. » C'est Diderot, qui, dans un article célèbre sur la Providence, affirme que : « si nous pouvions la méconnaître dans le spectacle de ce vaste univers, nous la retrouverions en nous ». C'est Rousseau, qui écrit dans le *Vicaire Savoyard :* « Le désordre moral qui, aux yeux des philosophes, dépose contre la Providence, ne fait que la démontrer aux miens ». C'est Kant, enfin, qui, dans son *Idée d'une histoire universelle au point de vue d'un ordre cos-*

le nom de Leibnitz parmi ceux des hommes qui, au XVII[e], ont le plus contribué à élucider et à propager la doctrine de la Providence.

(1) « Si on sépare du monde la Providence et qu'on le regarde tout seul, si on n'y voit plus que les passions humaines qui semblent mettre tout en mouvement, ce n'est plus qu'un chaos, un théâtre de confusion et de trouble, où nul n'est à sa place, où l'impie jouit de la récompsnse de la vertu, où l'homme de bien a souvent pour partage l'abjection et les peines du vice, où les hommes ne sont liés entre eux que par les intérêts mêmes qui les divisent..... Voilà le monde séparé de la Providence. » (*Sermon pour la fête de la Purification*, 1701.)

(2) 7[e] édition, publiée en 1767, en Hollande, sous le titre *la Raison par alphabet.* Cette préface est reproduite dans l'édition de Baudouin frères. Paris, 1825.

mopolite (1), après avoir, dans tout le cours de ce travail, montré la Nature acheminant les peuples à un état d'association universelle, écrit à la dernière page : « Une telle justification de la Nature (ou mieux, de la Providence) n'est pas un faible motif pour choisir ce point de vue particulier du spectacle du monde. A quoi sert, en effet, de vanter la magnificence et la sagesse de la création dans le monde irrationnel, et de les recommander à nos méditations, si la patrie du grand théâtre de la sagesse suprême, qui renferme le but de tout le reste, si l'histoire de la race humaine doit demeurer une objection éternelle, et si, forcés d'en détourner douloureusement nos regards, et désespérant d'y jamais y apercevoir la réalisation d'un plan rationnel, nous sommes réduits à ne l'espérer que dans un autre monde? »

Je ne citerai pas d'autres exemples; ceux-ci suffisent à montrer ce qu'a été le dogme de la Providence pour la philosophie du XVIIIe siècle. Mais 1789 arrive, la Révolution française éclate. On a dit que toute révolution sociale est nécessairement accompagnée d'une révolution religieuse analogue, et que cependant la Révolution française fait exception à cette règle (2). L'assertion n'est pas juste. Ce n'est pas au nom de l'ancienne foi nationale, c'est au nom d'*un Dieu nouveau,* pour parler le langage de saint Paul, c'est au nom de l'Être suprême qu'ont été promulgués les actes constitutifs de la nouvelle société française : déclaration des droits de l'homme, constitutions de 1791, de 1793, de 1795. L'*Être suprême* est aussi d'ailleurs une appellation familière au XVIIIe siècle; mais ce nom, qui n'exprime rien qu'un vague déisme, ne peut se maintenir : il disparaît avec la réaction consulaire. Le vrai dogme du monde moderne est en effet celui qui, inauguré par Socrate comme le complément nécessaire

(1) *Idee einer allgemeinen Geschichte in einer weltburgerlichen Absicht.* Traduit par M. Littré dans son livre sur *Auguste Comte et la philosophie positive.*

(2) Voyez Quinet, *la Révolution.*

du monothéisme, consacré par le christianisme, a été repris, revivifié, complété par la philosophie moderne : c'est le dogme de la Providence. Avant même que soit terminée la crise révolutionnaire, de Maistre, dans ses *Considérations sur la France*, en traits d'une haute éloquence, souvent d'une profonde justesse, entreprend de montrer, dans le prodigieux évènement que le monde voit s'accomplir, l'action de la Providence. « *Conjectures sur les voies de la Providence dans la Révolution française* » : ce titre du second chapitre du livre pourrait être celui du livre lui-même. « Nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple, qui nous retient sans nous captiver », cette phrase, par laquelle s'ouvre le livre, et qui rappelle à la fois le langage catholique et celui du XVIIIe siècle, est, après tout, une juste expression de l'accord qui concilie la spontanéité de l'individu avec l'action providentielle (1). Sous l'empire de la pensée qui l'inspire, de Maistre, tout catholique et monarchiste qu'il est, n'est pas sans justice envers la Révolution. S'il lui reproche ses violences et ses crimes, il ne méconnaît pas les désordres et les abus qui peuvent lui servir d'excuse. Il ne méconnaît pas non plus les vastes conséquences que doit avoir ce prodigieux mouvement. « Voyez, dit-il, l'orage qui gronde sur l'Italie, Rome menacée, en même temps que Genève, par la puissance qui ne veut point de culte... » Après quoi il ajoute cette grande parole : « Si la Providence *efface*, sans doute c'est pour *écrire*. » Puis encore : « S'il ne se fait pas une révolution morale en Europe, si l'esprit religieux n'y est pas renforcé, le lien social est dissous ! Mais s'il se fait sur ce point un changement heureux, ou bien *il n'y a plus d'analogie*, *plus d'induction, plus d'art de conjecturer*, ou c'est la France qui est appelée à le pro-

(1) « Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel, ajoute de Maistre, c'est l'action des êtres libres sous la main divine; librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement. »

duire (1) ». J'ai tenu à citer, et j'ai souligné les mots ci-dessus, parce que j'y trouve comme un vivant commentaire, ou plutôt une inconsciente application du principe de la manteutique socratique.

Voici d'ailleurs que le moment approche où, du domaine purement doctrinal, le dogme de la Providence va passer dans le domaine politique. Ce ne sera ni sous le Consulat, ni sous l'Empire; pour Napoléon Bonaparte, il n'y a d'autre dieu que la Fortune. Mais lorsque, après sa chute, la monarchie, comme l'avait prédit de Maistre, est, provisoirement du moins, restaurée, le prince rétabli sur son trône voit et salue, dans cette péripétie, un décret de la Providence. Soit qu'il réponde à une allocution du prince régent d'Angleterre, soit qu'il réunisse autour de lui, pour la première fois, les représentants de la France, soit qu'il écrive le préambule de la charte constitutionnelle, soit que, victime cette fois des fautes et de l'aveuglement de ses proches et de ses partisans, il soit obligé de quitter le territoire de la France, c'est toujours la Providence qu'il invoque, c'est d'elle qu'il attend le salut de l'avenir, le remède aux malheurs passés (2).

Cependant, en cette même année 1814, qui devait ramener en France l'ancienne dynastie, l'empereur de Russie victorieux, avant d'entrer dans Paris, s'adressant aux délégués venus pour recommander la ville à sa protection, leur déclarait « que c'était par un juste arrêt de la Providence qu'à son tour il se trouvait sous les murs de la capitale de la France ». Dix-huit mois plus tard, ce même empereur, avec ses alliés, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, ramenés dans Paris par l'aventure des Cent-jours, y signaient le traité destiné, dans leur pensée, à donner une base nouvelle à l'ordre européen, le

(1) *Considérations sur la France*, chap. II, p. 25-31. Lyon, 1850. — Chez Pélagaud.

(2) On a dit souvent que Louis XVIII, seul de sa famille, avait *compris son temps;* c'est comprendre la Providence. Louis XVIII y a gagné de mourir aux Tuileries.

traité de la Sainte-Alliance. « Reconnaissants des bienfaits que dans ces trois dernières années il a plu à la divine Providence de répandre sur les États, dont les gouvernements ont placé en elle seule leur confiance et leur espoir, les trois princes déclarent ne s'envisager que comme délégués par la Providence pour gouverner, suivant les préceptes du christianisme, les trois branches d'une même famille. »

Nous n'entreprendrons pas une revue, si abrégée qu'elle puisse être, des actes officiels, des écrits philosophiques ou littéraires, des simples correspondances dans lesquels, depuis cette époque, figure le nom de la Providence. Encycliques ou allocutions du pontife romain, mandements, lettres circulaires d'évêques catholiques (1) ou protestants, discours de souverains ou de prétendants, d'orateurs parlementaires ou de conférenciers, œuvres d'historiens ou de philosophes, de poètes ou de romanciers, partout où cherche à se produire l'expression vraie ou simulée d'un sentiment religieux, c'est journellement le nom de la Providence qu'il invoque. Tant est grande la puissance de cette notion nouvelle de la Divinité, qui vient peu à peu, sans éclat, se substituer à celle de l'ancienne théologie, parce qu'elle répond mieux au sentiment religieux moderne. Un autre signe des temps, peu remarqué, cependant bien remarquable, est l'introduction dans les langues européennes du mot *providentiel*, que Littré, dans son *Dictionnaire*, qualifie de néologisme, et dont il ne donne d'autre exemple que celui qu'il emprunte au discours préliminaire du poème des *Trois règnes* de Delille. Dans l'avant-dernière édition (1835) du *Dictionnaire de l'Académie*, le mot ne figure pas encore.

Au commencement de ce travail nous avons exprimé la pensée que notre temps aurait à profiter des leçons

(1) Au moment même où j'écris ceci, les feuilles publiques nous apportent un mandement de l'évêque de Strasbourg, où il est question de la « Mission providentielle du pape Léon XIII. »

de Socrate, pour mettre un terme à la crise dont il cherche péniblement l'issue. Ce n'était pas assez dire; ce que nous indiquions comme devant se faire, en grande partie du moins, est déjà fait. La doctrine de la Providence, émise par Socrate comme une conséquence naturelle et nécessaire du monothéisme, venue jusqu'à nous à travers les siècles, s'est aujourd'hui définitivement implantée non-seulement dans les esprits d'élite, mais dans la masse même des intelligences. Ainsi, tandis que dans les plus hautes régions se discutent laborieusement les conditions d'une rénovation religieuse, depuis deux siècles déjà, le *sens commun,* imprégné de la pensée socratique et de la foi hébraïque tout ensemble, a consacré et vulgarisé la formule théologique, qui répond à toutes les exigences de l'esprit moderne, qui relie intimement la Divinité au monde, établit l'accord entre la tradition et la raison, identifie la vertu religieuse à la vertu civile, et crée ainsi à toutes les sociétés humaines un terrain ferme et commun sur lequel toutes leurs divergences peuvent se concilier. Pour complètement justifier cette pensée, il nous reste à faire connaître l'opinion de Socrate, au sujet de la *vraie piété.*

VII

VRAIE PIÉTÉ, VERTU CIVILE.

Νόμῳ πόλεως.

Nous avons vu comment Socrate a rattaché à sa conception de la Divinité la foi en une Providence partout présente, partout mêlée au cours naturel des choses, et enseignant aux hommes, par le spectacle même de ses œuvres ce qu'il est bon de faire ou de ne pas faire. La doctrine de Socrate, sur le culte qui peut être le plus

agréable aux Dieux, franche de tout mysticisme, procède de la même inspiration.

Au chapitre III du premier livre des *Mémorables*, on trouve sur ce sujet quelques lignes de Xénophon qui ont une grande importance. C'est ce texte que nous examinerons d'abord : « Je vais raconter, dit Xénophon, comment Socrate instruisait ceux qui l'entouraient, soit par ses actes, en se montrant ce qu'il était, soit par ses paroles en discourant avec eux. Pour ce qui est des Dieux, sa conduite et ses discours étaient conformes à la réponse de la Pythie, lorsqu'on l'interroge au sujet soit des sacrifices à offrir aux Dieux, soit du culte à rendre aux ancêtres, ou autres choses semblables. La Pythie déclare que « pratiquer la loi de la cité c'est pratiquer la piété » (νόμῳ πόλεως ἀναιρεῖ ποιοῦντας εὐσεβῶς ἂν ποιεῖν). C'est ce que Socrate faisait, et recommandait aux autres de faire, considérant comme vaine et frivole la conduite de ceux qui agissaient autrement (τοὺς δὲ ἄλλως πως ποιοῦντας περιέργους καὶ ματαίους ἐνόμιζεν εἶναι, I, III, 1 et ss.).

Avant d'aller plus loin, j'ai besoin de dire un mot au sujet de la traduction que je viens de donner de la réponse de la Sibylle ; elle peut paraître en trop généraliser le sens. En effet, la question posée ne touche qu'une affaire de rites, et en ce sens la traduction eût été plus exacte sous cette forme : « Agir selon la loi de la cité, c'est agir pieusement. » Mais en réalité la pensée de Socrate va bien au-delà d'un intérêt de rite. Comme nous le verrons tout à l'heure, c'est la question même de la piété, au sens le plus large du mot, que Socrate prétend aborder. Pour lui, l'observation des lois de la cité est l'acte pieux par excellence ; c'est là sa pensée intime, le dernier mot de son enseignement. Dès lors notre traduction, que d'ailleurs autorise matériellement l'ample sens des mots grecs, convient mieux à notre sujet.

Il est bien vrai qu'en dehors de cette piété essentielle, Socrate accepte à l'occasion certaines pratiques pieuses. Ce sont concessions faites à la coutume populaire, et qui

d'ailleurs sont accompagnées de telles réserves que, pour qui va au fond des choses, elles doivent, comme terme final, aboutir à l'abstention. La suite du texte de Xénophon est particulièrement intéressante sous ce rapport : « Socrate, dit Xénophon, demandait simplement aux dieux de lui accorder ce qui est bon, attendu que les dieux savent le mieux ce qui peut être bon. » C'est là un acte de foi envers la Divinité, qui, pour se renouveler à tous les instants de la vie, n'exige rien de rituel. Quant aux sacrifices, Xénophon atteste que « Socrate n'en offrait que de modestes, en rapport avec son modeste avoir, et qu'il ne se croyait pas pour cela inférieur à ceux qui, avec de grandes et de nombreuses richesses, offrent de grands et de nombreux sacrifices... Il serait en effet indigne des Dieux, disait-il, d'accepter avec plus de plaisir les grandes offrandes que les petites, car souvent les dons des méchants leur seraient ainsi plus agréables que ceux des bons, et de leur côté les hommes auraient la vie en médiocre estime, si les dons des méchants pouvaient être plus agréables aux Dieux que ceux des bons. Socrate croyait que les Dieux se plaisent surtout aux honneurs qui leur sont rendus par les hommes les plus pieux (ἀλλ' ἐνόμιζε τοὺς θεοὺς ταῖς παρὰ τῶν εὐσεβεστάτων τιμαῖς μάλιστα χαίρειν). Pour bien nous rendre compte de ce que veut dire εὐσεβέστατος, il suffit de nous reporter à l'oracle même de la Sibylle, mentionné quelques lignes plus haut : νόμῳ πόλεως ἀναιρεῖ ποιοῦντας εὐσεβῶς ἂν ποιεῖν.

Je reconnais volontiers, cependant, que ce passage isolé ne suffirait pas à nous donner un témoignage certain de la pensée de Socrate ; mais nous allons en voir le sens confirmé, développé, complété, dans les entretiens avec Euthydème et avec Hippias.

Nous connaissons déjà le début du dialogue avec Euthydème (1). Pour convaincre son auditeur de la sollicitude des Dieux à l'égard des hommes, Socrate a énuméré

(1) Ci-dessus p. 240.

les biens de toute sorte que les Dieux mettent à leur disposition (IV, III, 3-12). Puis vient ce qui est dit de la Divinité qui, ne se manifestant pas visiblement, se révèle à nous par ses œuvres (*ib.*, 12-14). A ce moment Euthydème fait à Socrate, et cela en termes très semblables, la même objection que nous avons déjà vue présentée par Aristodème. « J'ai bien certainement, dit-il, la volonté de ne pas me permettre la plus petite négligence envers la Divinité (τὸ δαιμόνιον), mais ce qui me décourage, c'est le doute qu'aucun homme puisse jamais reconnaître par de dignes témoignages les bienfaits des dieux (..... ἐκεῖνο δὲ ἀθυμῶ ὅτι μοι δοκεῖ τὰς τῶν θεῶν εὐεργεσίας οὐδ' ἂν εἷς ποτε ἀνθρώπων ἀξίαις χάρισιν ἀμείβεσθαι). — Ne te décourage pas, Euthydème, lui répond Socrate; tu sais en effet que le dieu de Delphes, si quelqu'un lui demande de quelle manière il peut se rendre agréable aux Dieux (1), lui répond : par la loi de la cité (2) (νόμῳ πόλεως). »

« Lorsque Socrate voulait démontrer quelque chose, dit Xénophon, il partait de ce qui était le plus généralement admis, pensant que c'était ce qu'il y avait de plus sûr pour le raisonnement (3). C'est ici ce que fait Socrate. Dans le passage précédent, nous l'avons déjà vu s'appuyer sur l'oracle de Delphes pour en déduire une règle générale de piété envers les Dieux, et nous avons montré ce qu'il y avait d'excessif dans le sens donné par lui à l'oracle. Ici l'objection tombe, parce que la question posée n'est plus la même. Ce n'est plus, en effet, simplement d'actes rituels qu'il s'agit, c'est en général du moyen que peut avoir l'homme « de témoigner sa reconnaissance, de se rendre agréable aux Dieux ». Grâce à ce changement dans les termes de la question posée, Socrate

(1) Ὅταν τις αὐτὸν ἐπερωτᾷ πῶς ἂν τοῖς θεοῖς χαρίζοιτο. Il y a ici dans le grec, entre la question d'Euthydème et la réponse de Socrate, une concordance de mots (χάρισιν, χαρίζοιτο) très significative, et qu'il nous a été impossible de rendre exactement en français.

(2) IV, III, 15-16.

(3) Ὁπότε δὲ αὐτός τι τῷ λόγῳ διεξίοι, διὰ τῶν μάλιστα ὁμολογουμένων ἐπορεύετο, νομίζων ταύτην ἀσφάλειαν εἶναι τοῦ λόγου. (IV, 6, 15.)

peut dûment attribuer au νόμῳ πόλεως la large acception qu'il a en vue ; et, entendu de cette sorte, l'oracle de Delphes devient une incontestable sanction religieuse donnée à la *loi,* par là même à la *vertu* civile. De là résulte en même temps une réprobation tacite des pratiques rituelles en usage chez le vulgaire pour se concilier la faveur des Dieux. Sous ce rapport, le meilleur commentaire de la pensée de Socrate me paraît être le mot qui chez Platon résume l'entretien de Socrate avec Euthyphron : « Ne dis-tu pas, Euthyphron, que la sainteté est l'art de sacrifier et de prier ? — Oui, je le dis. — Sacrifier, c'est *donner* aux Dieux ; prier, c'est leur *demander.* — Fort bien, Socrate. — De ce principe il suivrait que la sainteté est la science de donner et de demander aux Dieux. — Tu as parfaitement compris ma pensée... — Donc, mon cher Euthyphron, la sainteté est une sorte de marché entre les dieux et les hommes ? » (Ἐμπορική ἄρα τις ἄν εἴη τέχνη ἡ ὁσιότης θεοῖς καὶ ἀνθρώποις παρ' ἀλλήλων.) » Euthyphron paraît un peu embarrassé de cette conclusion. « Un marché, en effet, si tu veux l'appeler ainsi, dit-il à Socrate. — Je ne le veux pas, si ce n'en est pas réellement un. Mais, dis-moi, quelle utilité les Dieux reçoivent-ils des présents que nous leur faisons ? — Penses-tu donc, Socrate, que les Dieux puissent jamais tirer aucune utilité des choses qu'ils reçoivent de nous ? » — A cette question solennelle, Socrate s'abstient de répondre ; il laisse Euthyphron à ses perplexités. Mais la réponse est ailleurs ; nous l'avons rencontrée dans les entretiens avec Aristodème et avec Euthydème. « Pratiquer la loi de la cité, c'est pratiquer la piété. » C'est ainsi, c'est par la vertu civile, suivant Socrate, que l'homme peut dignement reconnaître les bienfaits des Dieux ; c'est ainsi qu'il peut être agréable aux Dieux ; là est vraiment la sainteté.

Dans le *Banquet* de Xénophon, Hermogène, interrogé par Socrate comme les autres convives, sur ce qu'il considère comme l'avantage le plus précieux dont il jouisse, répond que c'est la bienveillance que lui témoignent les

Dieux : « Ils s'intéressent tellement à moi, dit-il, qu'ils ne me perdent de vue, ni nuit, ni jour, ni quand je voyage, ni quand j'entreprends quelque chose. Et comme ils savent d'avance l'issue de chaque évènement, ils m'avertissent en m'envoyant des voix, des songes, des augures sur ce que je dois faire ou non; .....quand je leur obéis, je n'ai jamais à m'en repentir; quelquefois, leur ayant désobéi, j'en ai été puni. — Tout cela n'a rien d'incroyable, lui répond Socrate; mais ce que j'aimerais à savoir, c'est par quel culte tu obtiens ainsi leur amitié? — Par Jupiter, dit Hermogène, ce culte n'est nullement coûteux : je les loue, sans rien dépenser; ce qu'ils me donnent, je m'efforce de le leur rendre; mes discours sont pieux, autant qu'il est possible; et pour tout ce dont je prends les Dieux à témoin, volontairement je ne mens jamais. — Par Jupiter, dit Socrate, si tu gagnes ainsi l'amitié des Dieux, ce qui plaît aux Dieux est évidemment la vertu (οἱ θεοί, ὡς ἔοικε, καλοκἀγαθίᾳ ἥδονται). »

Aussi bien que chez les Athéniens, chez tous les peuples, dans leur enfance, dans leur jeunesse, voire même encore plus tard, les pratiques sacrées représentent, si l'on ne veut pas dire avec Platon un *marché,* du moins un *pacte* entre l'homme et son Dieu. Un jour cependant, chez un d'entre les peuples, sous l'empire de circonstances qu'il ne peut être question d'exposer ici, ce pacte a pris un caractère nouveau. Entre Israël et son Dieu, le pacte sacré, l'*alliance,* comme on est convenu de l'appeler, porte comme condition : de la part du peuple, l'observation de la loi nationale, loi civile et religieuse à la fois; et de la part du Dieu d'Israël, protection spéciale accordée au peuple en retour de sa fidélité à la loi. « Si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon pacte, dit Iahveh, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi (2). » Or, ce pacte, en voici la substance :

(1) *Banquet*, ch. IV, 45.
(2) *Exode,* XIX, 5.

« Tu adoreras le Dieu qui t'a délivré de la servitude, et aucun autre. Tu renonceras à toute représentation matérielle de la Divinité ; tu n'attesteras point mensongèrement le nom de ton Dieu ; tu travailleras six jours et tu te reposeras le septième, afin que ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante se reposent avec toi. Tu honoreras ton père et ta mère. Tu ne tueras pas. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne déroberas pas. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain ; ni sa maison, ni son champ, ni rien qui lui appartienne (1). » Ce sont là des conditions d'un caractère tout moral, qui consacrent la croyance en l'unité divine, condamnent l'idolâtrie, sanctifient la liberté, le travail, la famille, l'inviolabilité de la personne humaine et celle de la propriété. — De rites, pas un mot.

L'entrée dans cette alliance est d'ailleurs ouverte à tout homme, à tout peuple qui voudra et pourra en remplir les conditions. Il est bien vrai que les nécessités du temps, à côté de ce pacte moral, exigent l'établissement d'un système rituel. Mais, si supérieur qu'en soit le caractère, relativement à ce qui existe chez les autres peuples, les prophètes ne cessent jamais de l'attaquer comme quelque chose d'étranger, ou, pour mieux dire, de contraire à la vraie piété mosaïque. « Je hais, je méprise vos fêtes, dit le Dieu d'Israël ; l'encens de vos solennités, je ne le respire pas ; vos holocaustes et vos offrandes, je n'y prends point plaisir ; les veaux gras que vous me sacrifiez en actions de grâce, je ne les regarde pas. Loin de moi le bruit de tes chants ! Loin de moi le son de tes harpes ! Mais que chez toi la droiture coule comme un ruisseau, et la justice comme un torrent qui ne sèche pas ! M'avez-vous offert des sacrifices et des dons dans le désert pendant quarante ans, maison d'Israël (2) ? »

Ainsi parle au nom de Iahveh le plus ancien peut-être

(1) *Décalogue*, (*Exode*, xx, 1-17. — *Deut.*, v, 6-21).
(2) *Amos*, v, 1-25.

des prophètes, et ceux qui suivent répètent son langage. Jérémie, à la veille de la destruction de Juda, le second Isaïe, du milieu de Babylone, à la veille du rétablissement de Jérusalem, abondent en semblables protestations contre les vaines observances ; et lorsqu'après six siècles Jérusalem de nouveau succombe sous l'effort des Romains, c'est sous la tutelle seule de sa Loi que le peuple dispersé pourra lutter contre tant de causes de ruines accumulées, et sortir enfin victorieux de l'épreuve. Quel plus beau commentaire peut-on imaginer de la pensée de Socrate ? Et rien peut-il mieux que cette analogie expliquer comment, à un moment donné, l'enseignement parti d'Athènes et la doctrine sortie de Sion sont venus s'unir en un même courant, dans le christianisme, pour former après une longue élaboration notre monde moderne ?

Jusqu'ici cependant nous n'avons encore fait connaître que d'une manière incomplète la pensée de Socrate, sur le caractère religieux de la loi civile. Dans ses entretiens avec Aristodème et avec Euthydème, c'est, nous ne devons pas l'oublier, sur un oracle de Delphes, sur l'autorité de la religion populaire, qu'il s'est appuyé pour justifier sa doctrine ; nous allons le voir maintenant, dans son entretien avec Hippias, appeler à son aide la philosophie religieuse.

Ce dialogue, qui occupe le chapitre IV du quatrième livre des *Mémorables*, coupe en deux une série de dialogues entre Socrate et Euthydème (chapitres II et III d'une part, chapitres V et VI de l'autre). Breitenbach, frappé, comme il devait l'être, de cette interposition, l'explique en supposant que le chapitre IV n'a été composé par Xénophon qu'après les autres, et que l'auteur l'a mis à cette place pour faire succéder à un dialogue sur la religion (celui que nous venons d'analyser) un autre sur la justice (1). Nous partageons sous un certain rapport l'o-

(1) Breitenbach, *Memor. Einleit.*, § 6. *Anmerk.* 2.

pinion de Breitenbach. Comme lui, nous croyons que le dialogue avec Hippias est d'une date postérieure aux quatre avec Euthydème. Mais, quant au motif qui l'a fait placer là où nous le rencontrons, nous croyons que ce n'est pas simplement parce qu'il traite de la justice, mais parce qu'il établit l'identité de la loi de l'État et de la justice, et par suite montre cette loi agréée des Dieux, comme l'est la justice elle-même.

Au point de vue de la composition, le dialogue avec Hippias est un des plus remarquables, le plus remarquable peut-être des *Mémorables*. Xénophon, qui déclare l'avoir lui-même entendu, l'a reproduit avec un soin tout particulier. J'en donnerai ici une brève analyse.

Socrate rencontre, sur l'Agora, Hippias, sophiste célèbre et, de plus, grand railleur, et le débat s'engage entre eux sur la nature de la justice. Hippias déclare qu'il a sur ce sujet beaucoup de choses neuves à dire et se plaint de ce que, revenu à Athènes après une longue absence, il n'entend sur cette question de la part de Socrate que les mêmes discours d'autrefois. Socrate répond qu'il n'y a pas là matière à innovation ; puis, à la suite d'une sorte de débat préparatoire, pressé par son adversaire de s'expliquer, Socrate pose nettement ce principe que « le juste, c'est le légal » (φημὶ γὰρ ἐγὼ τὸ νόμιμον δίκαιον εἶναι) (1). Mais pour lui, le légal, c'est la loi même de l'État : « Tu connais les lois de la cité? dit-il à Hippias (νόμους δὲ πόλεως γιγνώσκεις). — Sans doute, ce sont celles que les citoyens ont décrétées d'un commun accord, pour établir ce qu'il faut faire et ce dont il faut s'abstenir. » Et comme Hippias objecte que les lois de l'État changent, qu'on ne peut les regarder comme chose sérieuse, puisque ceux qui les ont édictées, au besoin les désapprouvent et les abrogent, Socrate lui répondant établit par une longue démonstration ; que les lois restent cepennant lois, tant qu'elles n'ont pas été abrogées ; que les

(1) IV, IV, 12 et ss.

États où les lois sont le mieux observées sont les plus prospères et les plus forts, que l'individu qui obéit aux lois est le plus heureux et le plus honoré. Hippias finit par être convaincu, ou du moins il semble l'être : « Vraiment, Socrate, je ne crois pas avoir sur la justice une opinion contraire à ce que tu viens de dire. »

Mais ce triomphe ne suffit pas à Socrate. Chez lui le sentiment religieux est toujours en éveil ; il ne sera satisfait qu'après avoir montré que la loi de l'État a une origine divine, un caractère religieux. Il arrive ainsi à sa doctrine célèbre des lois non écrites. A peine a-t-il reçu l'aveu d'Hippias : « Connais-tu, lui dit-il, des lois non écrites (ἀγράφους δέ τινας οἶσθα νόμους) ? — Oui, ce sont celles qui, en tout pays, sur le même objet sont les mêmes. — Peux-tu dire que ce sont les hommes qui les ont établies ? — Comment cela serait-il, puisqu'ils n'ont pu se réunir tous et qu'ils ne parlent pas la même langue ? — Qui donc, crois-tu, a établi ces lois ? — Je crois que ce sont les dieux qui les ont données aux hommes, car, chez tous les hommes, la première loi est de vénérer les dieux. » Ceci, soit dit en passant, de la part d'Hippias peut bien être une raillerie ; mais Socrate énumère d'autres lois dont le caractère n'est pas moins universel ; ainsi le respect des enfants pour les parents, l'interdiction des unions incestueuses, la reconnaissance envers les bienfaiteurs : tels sont les exemples de lois non écrites que cite Socrate, et qu'il eût pu facilement multiplier (1). Pour ce qui est du respect des parents imposé aux enfants, Hippias ne refuse pas d'y reconnaître une

(1) Lui-même, dans un autre passage des *Mémorables* (l. III, ix), cite l'exemple du tyran qui, dit-on, serait maître de ne pas suivre les bons conseils qu'on lui donne : « Et comment serait-il maître de ne pas les « suivre, répond Socrate, puisque la punition est toujours là s'il « refuse d'écouter un bon avis? S'il ne l'écoute point, il fera des « fautes, et la faute amènera le châtiment. »

La conséquence toute naturelle de cette doctrine devait être de substituer le châtiment présent aux supplices de l'*hadès,* dans lesquels Socrate avait assurément peu de foi.

loi divine, mais il n'en est pas de même de la prohibition des unions incestueuses et de la réprobation attachée à l'ingratitude ; celles-ci ne lui paraissent pas être des lois divines (οὐκέτι μοι δοκεῖ οὗτος θεοῦ νόμος εἶναι) (1), et sa raison, c'est qu'elles sont parfois transgressées. « On en transgresse bien d'autres, répond Socrate, mais ceux qui transgressent les lois établies par les Dieux subissent un châtiment auquel l'homme ne peut en aucune manière se soustraire, tandis que ceux qui transgressent les lois établies par les hommes peuvent se soustraire au châtiment, soit par la fuite, soit par la violence. » Et ici Socrate, par d'incontestables arguments (bien que ce ne soient pas toujours ceux que de nos jours on emploierait de préférence), montre que l'inceste et l'ingratitude emportent toujours leur châtiment avec elles. Hippias, qui a successivement accédé aux raisons de Socrate, finit par se déclarer convaincu ; ces lois, qui portent en elles-mêmes la punition du prévaricateur, lui semblent être le fait d'un législateur plus qu'humain. — Mais quel peut être ce législateur, si ce n'est un Dieu ? « Donc, Hippias, il plaît aux Dieux que le légal et le juste soient même chose. « Καὶ τοῖς θεοῖς ἄρα τὸ αὐτὸ δίκαιόν τε καὶ νόμιμον εἶναι ἀρέσκει. » Or *le légal*, nous l'avons vu tout à l'heure, c'est *la loi même de la cité*. Socrate a donc atteint le but auquel il tendait : Sanctification de l'État, identification de la piété avec le devoir civil. Et que l'on ne croie pas que ce soit arbitrairement que nous donnons cette portée à la pensée de Socrate ; lui-même, dans un autre passage des *Mémorables,* s'exprime à cet égard de la manière la plus formelle : « L'homme le meilleur, dit-il, et le plus cher aux Dieux, c'est l'agriculteur qui pratique le mieux l'agriculture, c'est le médecin qui pratique le mieux la médecine, c'est le politique qui pratique le mieux la politique ; mais celui qui ne fait rien de bien, rien d'utile, celui-là n'est pas non plus aimé des Dieux..... »

(1) IV, IV, 20.

(Τὸν δὲ μηδὲν εὖ πράττοντα, οὔτε χρήσιμον οὐδὲν, ἔφη εἶναι οὔτε θεοφιλῆ. III, IX, 14.)

On a souvent rapproché, de la doctrine de Socrate sur la loi non écrite, ce passage célèbre de la République de Cicéron : *Est quidem vera lex, recta ratio, naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna, quæ vocet ad officium jubendo; vetando a fraude deterreat;* et cet autre encore emprunté au *De Legibus :* « *Est enim ratio profecta a rerum natura, et ad recte faciendum impellens, et a delicto avocans, quæ non tum denique incipit lex esse quum scripta est, sed tum cum orta est*, etc. (1) » L'analogie existe sans doute, mais elle est loin d'être complète. La loi cicéronienne a particulièrement un caractère moral; elle commande à la conscience ; elle n'est pas la base d'une législation sociale, laquelle cependant ne peut avoir de valeur stable que par sa conformité avec la loi non écrite, avec la loi naturelle et divine. Je retrouverais bien plutôt la pensée de Socrate, dans ces paroles d'un homme qui, venu plusieurs siècles après lui, et sorti d'un tout autre milieu, s'efforça de concilier la loi de Moïse avec la philosophie des Hellènes. « Dans toute la Grèce, a dit Philon, il n'y a pas deux cités qui aient les mêmes lois; l'Europe a ses lois, l'Asie a les siennes. Mais les prescriptions de notre législateur, marquées pour ainsi dire au sceau de la nature, sont inébranlables, inaltérables... C'est que pour nous, le père, le créateur du monde, est aussi le législateur de la vérité. C'est que, par suite, l'homme qui suivra fidèlement nos lois, en même temps qu'il s'efforcera d'obéir aux lois de la nature, vivra en parfait accord avec l'ordre de l'univers. » (*Vie de Moïse*, l. II, § 3, 4, 8.)

« Ce qui fait l'excellence de notre législation, écrivait à son tour Flavius Josèphe, c'est qu'elle ne fait pas de la piété simplement une partie de la vertu; c'est qu'elle fait au contraire entrer dans la piété toutes les parties de

(1) *De Rep.*, l. III. — *De Leg.,* l. II.

la vertu, je veux dire la justice, la constance, la sagesse, la concorde des citoyens en toutes choses (1). » Après environ quinze siècles, un autre Israélite, Spinoza, exprime encore la même pensée : « Les dogmes de la religion chez les Hébreux, dit-il, n'étaient pas des enseignements, mais des lois et des droits; la piété, c'était la justice; l'impiété, c'était l'injustice et le crime (2). » Et si l'on veut bien y regarder, le même principe ne se retrouve-t-il pas au fond du christianisme; ne se dégage-t-il pas de l'enseignement même du Christ (3)?

Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ces questions.

(1) *Contre Appion*, l. II, 16.

(2) *Traité théologico-politique*, ch. xv; traduction de Saisset, t. I, p. 289.

(3) Le Christ déclare « qu'il n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir »; il place la sainteté dans l'observation des *Commandements*; il répète avec le prophète que « l'obéissance vaut mieux que le sacrifice »; il tonne contre l'étroite dévotion des Pharisiens; il est l'ennemi des pratiques rituelles et l'adversaire redouté du sacerdoce. Et où a-t-il placé la vertu religieuse en dehors de la vertu civile? (Voy. *Matt.* v, 17; xix, 17; ix, 13, 14; xv, 1-20; xxii, 36-40; xxiii, 1-33.)

Quant à la parole célèbre adressée par le Christ aux Juifs qui lui demandent s'il est permis de payer le tribut à César: « ἀπόδοτε τὰ Καίσαρος Καίσαρι, καὶ τὰ τοῦ Θεοῦ τῷ Θεῷ (payez à César ce qui est dû à César, et à Dieu ce qui est dû à Dieu) », elle ne signifie nullement, comme on a coutume de le répéter, l'institution d'un double pouvoir temporel et spirituel; ces mots même eussent été vides de sens pour les contemporains. La parole de Jésus est une sage recommandation, adressée aux Juifs, de mettre d'accord, aussi bien que possible, leurs devoirs envers le chef de l'Empire et leurs devoirs envers le *Dieu d'Israël,* autrement dit envers la loi émanée de ce Dieu. C'est une porte ouverte, c'est une sanction donnée à la saine et légitime alliance de ce qu'on peut appeler la civilisation israélite, avec la civilisation gréco-latine de l'Empire. Préparée depuis déjà trois siècles, cette œuvre longue et difficile a été poursuivie sans relâche, et sous toutes les formes, par le christianisme, depuis son origine jusqu'à nos jours, et c'est de là qu'est sorti le monde moderne. Tel a été le véritable sens, tel a été l'effet de la parole de Jésus.

L'idée de la séparation des deux pouvoirs n'a évidemment pu se produire qu'après la conversion du chef de l'Empire au christianisme, et alors seulement aussi la parole du Christ, détournée de son sens naturel, a pu recevoir le sens nouveau que l'on continue de lui donner.

Mais, quoi qu'il en puisse être, ce qui n'est point douteux, c'est que, depuis plus de trois siècles, un fait domine notre histoire : c'est le progrès de l'idée laïque. Elle a débuté avec la Réforme, a fait un nouveau pas au Congrès de Westphalie, où une réunion de diplomates européens a été appelée à régler la grande question religieuse de l'époque; elle a obtenu une victoire décisive, par la Révolution française, qui, à l'intérieur, et par contrecoup à l'extérieur, a placé tous les cultes et l'instruction publique sous la direction de l'État; elle a obtenu la plus haute sanction dans ce traité de la Sainte-Alliance, par lequel les chefs des trois grands empires, adversaires victorieux de la Révolution française, délibérant sans le concours d'aucun clergé, ont déclaré « vouloir appliquer les principes du christianisme au gouvernement des États dont la Providence leur avait respectivement confié le gouvernement ». Enfin, aujourd'hui plus que jamais, *Laïcité* (le mot est étrange, mais où en trouver un meilleur?) est devenu, pour les partisans des réformes sociales, le mot de ralliement. Je n'ai rien à y objecter, pourvu qu'on n'isole point *Laïcité* de l'idée religieuse sans laquelle l'humanité ne peut vivre, et à laquelle le progrès social a toujours été intimement lié. L'accord devra se faire par bien des voies diverses. Mais, puisqu'il devra toujours avoir pour base l'accord de la foi avec la raison, de la tradition avec la science, je n'hésite pas à affirmer qu'une large place devra toujours être faite, en même temps qu'aux enseignements des prophètes hébreux, aux leçons de celui que l'on a justement nommé « le père de la philosophie », mais qui fut aussi le père de la théologie philosophique.

D'un côté et de l'autre le fond est le même : croyance à l'unité du monde infini, que régit une providence infinie; sainteté et dignité de l'homme, qui demeure libre en face de cette providence; identité de la vertu civile et du mérite religieux; rejet de toutes les pratiques superstitieuses, qu'elles aient pour objet soit d'obtenir la con-

naissance de l'avenir, soit de se concilier la faveur divine. Mais, si le fond est le même, le mode d'action est tout différent. Ce qui domine chez le prophète hébreu, c'est un enthousiasme ardent, impétueux; c'est un dévouement intrépide à ce qu'il sait être la cause de la justice et de la vérité; aucune crainte ne l'arrête, ni pour lui, ni pour le peuple auquel sa parole s'adresse; il sait qu'au jour venu Dieu relèvera de sa chute ce peuple dans lequel il se sent à l'avance revivre. Il n'invoque aucun secours, il ne sollicite aucune pitié; et cependant il puise dans ses douleurs le sentiment d'une religieuse compassion, le désir d'une justice tutélaire, pour le faible, le pauvre, l'opprimé (1).

Bien différente est la voie de Socrate. Fils de la plus glorieuse des cités, témoin d'abord de sa plus haute fortune, plus tard de sa rapide décadence, Socrate a reconnu la double cause de ce changement fatal, d'une part l'enivrement de la puissance et de la richesse, qui a produit le relâchement des mœurs; d'autre part l'abus de la culture scientifique, qui a conduit au scepticisme. C'est contre ces deux maux qu'il a voulu réagir, et, comme nous l'avons vu, c'est avant tout dans la restitution d'une foi religieuse, en harmonie avec l'état nouveau des esprits, qu'il a cherché le moyen de guérison.

Réformateur, et non prophète, animé des mêmes convictions, pénétré du même enthousiasme que les *voyants* d'Israël, Socrate a donc cependant dû suivre une marche différente. Ce n'est pas au sentiment, c'est à l'intelligence qu'il s'adresse. Il ne cherche pas à émouvoir; il travaille à convaincre et a persuader; il crée, ce qui n'existait pas encore, une *théologie;* il donne la seule justification possible de la croyance en une intelligence, en une Providence divine; il explique le mode d'action de cette Providence sur l'homme; il nous dit

(1) « Les Juifs, a dit M. Havet, ont appris au reste des hommes ces deux grandes choses, : *le martyre et la charité.* » *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1863.

comment on peut consulter, comment on peut honorer la divinité. Voilà Socrate théologien.

Quant à ses doctrines morales et politiques, quant à l'histoire de sa vie et de sa mort, nous nous sommes interdit d'en parler dans cette étude. Le sujet a été tant de fois et si heureusement traité, qu'il eût été superflu d'y revenir; chacun d'ailleurs peut aisément s'en instruire, en consultant les *Mémorables* et le *Banquet* de Xénophon, sans parler des autres sources. Qu'il me soit permis cependant de rappeler quelques points de son enseignement moral et politique par lesquels Socrate, toujours si voisin de nous, s'en approche de plus près encore. Ainsi il recommande une égale culture du corps et de l'intelligence, et cela dans l'intérêt même du développement intellectuel (1); il réhabilite le travail manuel, ce qui alors est le travail servile (2); il affirme, sauf quelques différences spéciales, l'égalité de nature de l'homme et de la femme (3); il veut la diffusion incessante, universelle, de l'instruction, comme principe et comme garantie de la moralité humaine, et c'est particulièrement à ce titre que Xénophon lui décerne le nom « d'ami du peuple et de l'humanité » (4). Il fait entrer dans les mobiles d'une sage conduite (et cette opinion lui a valu de fort injustes reproches), à côté du dévouement au bien commun, le sentiment de l'utilité personnelle, de l'intérêt bien entendu; sont-ce là en effet des mobiles qu'il soit permis de négliger? Enfin Socrate prodigue les plus sages avis pour la direction et l'administration d'une société libre, de ce régime qui, depuis un siècle, tend à devenir de plus en plus celui de nos sociétés modernes.

En Socrate d'ailleurs, ce qu'il faut admirer, ce n'est

(1) I, II, 4; III, XII, 1-8.

(2) I. II, chap. VII.

(3) *Le Banquet*, II, 9.

(4) Δημοτικὸς καὶ φιλάνθρωπος. *Memor.*, II, II, 61. Voy. aussi I, II, 50. « Que si c'est un devoir de *lier* les fous, c'est une *obligation* pour ceux qui savent d'instruire ceux qui ne savent pas. »

pas seulement le génie de l'homme, c'est aussi le génie d'Athènes. Malgré ses défauts natifs, malgré sa douloureuse décadence, Athènes, qui a formé Socrate, reste pour lui le type, que sans doute il veut corriger et perfectionner, mais qu'il ne songe pas remplacer; l'idée d'une cité idéale, comme celle de Platon, ne s'est jamais présentée à son esprit. Ce type glorieux ne s'est cependant jamais reproduit et ne pouvait pas se reproduire; il appartient à un âge passé de l'histoire humaine. Par contre, on peut dire que le globe lui-même, sous l'empire de la civilisation chrétienne telle que nous l'avons définie, par conséquent sous l'influence persistante de la tradition athénienne, s'est de plus en plus rapproché de ce type, amendé comme le concevait Socrate. Horace a pu dire autrefois que la Grèce subjuguée, subjuguant son vainqueur, avait donné les arts à l'agreste Latium. Aujourd'hui c'est à la terre entière qu'on peut appliquer cette parole : il n'est guère en effet de région, si lointaine, si misérable qu'elle puisse être, qui, directement ou indirectement, n'ait reçu au moins quelque rayon des sciences et des arts de la Grèce. Platon disait que l'étendue de la cité devait être limitée à la portée de la voix du héraut; grâce à la communication électrique, le globe entier peut être aujourd'hui considéré comme une cité, au sens de Platon; grâce à nos moyens de transport aussi rapides que multipliés, ses habitants peuvent aujourd'hui en parcourir les régions diverses, peuvent échanger entre eux les produits de l'industrie et de la science plus facilement et plus promptement que ne pouvaient le faire sur leur territoire les habitants de quelque ancien empire; héritiers et disciples de la Grèce, ils appliquent de plus en plus à leurs gouvernements le régime de la liberté; enfin, pour achever la ressemblance avec l'époque socratique, en même temps que les vieilles institutions nous voyons les anciens dogmes partout ébranlés. Comme au temps de Socrate, la nécessité est manifeste d'un travail de réorganisation politique et religieuse.

Peu compris de ses contemporains (Xénophon excepté), Socrate l'a été moins encore dans les siècles suivants. De sa sublime notion du *Daimonion,* l'antiquité a fait son *Démon familier.* Les docteurs chrétiens, tout en rendant justice à la pureté de sa morale et à l'excellence de sa vertu, ont méconnu en lui l'apôtre et le théologien. Raphaël, dans son *École d'Athènes*, tandis qu'il représente Aristote et Platon dominant la scène, met sur le côté Socrate discourant à part avec ses disciples. Croyons que notre siècle, qui, sous des proportions colossales, par ses grandeurs et par ses faiblesses rappelle à tant d'égards celui de Socrate, comprendra mieux l'illustre réformateur, et, en le mettant à sa vraie place, saura profiter de ses leçons. Cependant pour cela il faut avant tout qu'il comprenne le sentiment religieux dont Socrate fut pénétré, qui inspira sa doctrine, et dirigea sa vie. Ceci nous amène à l'étude, jusqu'ici différée, de ce que fut le *Daimonion* socratique.

VIII

LE DAIMONION.

Dans le cours de ce travail nous avons vu le nom τὸ Δαιμόνιον désigner toujours la Divinité même, dont la providence infinie, partout présente, associée à la vie de tous les êtres, maintient par son action l'harmonie de l'univers. Telle n'est pas cependant la notion généralement accréditée au sujet du *Daimonion* socratique. L'idée d'un soi-disant *Démon de Socrate,* née dans l'antiquité, persistante sous une forme plus ou moins atténuée dans les temps modernes, continue d'obscurcir cette grande conception et l'enveloppe comme un voile que je vais tenter d'écarter. Mais d'abord il importe de mettre dans tout son jour la pensée de Socrate, et je le ferai

en réunissant en un même ensemble les différents passages qui, dans les *Mémorables,* fixent le sens du τὸ δαιμόνιον et établissent son équivalence avec les appellations usuelles de la Divinité :

1° (I, I, 4-6.) « Socrate, dit Xénophon, parlait selon ce qu'il pensait; il disait que le *Daimonion* l'avertissait (τὸ δαιμόνιον ἔφη σημαίνειν), et, selon l'avertissement du *Daimonion,* il recommandait à ceux qui l'entouraient de faire telle chose, de ne pas faire telle autre... Croira-t-on qu'il eût consenti à passer pour un niais ou pour un imposteur? Il eut cependant paru l'un et l'autre, si, ayant recommandé telle chose comme signalée par Dieu (ὑπὸ θεοῦ), il avait pu être signalé lui-même comme ayant menti. Il se serait donc abstenu de rien prédire, s'il n'avait cru que la prédiction devait se vérifier. Mais comment asseoir cette croyance, si ce n'est en un Dieu? Ayant foi en les Dieux, comment eût-il pu penser qu'il n'y avait pas de Dieu? » (I, I, 4-6.)

Ce passage est capital; il montre de la façon la plus nette l'équivalence pour Socrate et pour Xénophon du mot τὸ δαιμόνιον, et des mots θεός, ὁ θεός, οἱ θεοί.

Ainsi, encore, aux versets 10 et 19 du même paragraphe, au lieu du *Daimonion,* ce sont *les Dieux* qui « donnent leurs avertissements à ceux auxquels ils sont propices ».

2° (I, III, 4.) « Si quelque chose lui paraissait être un avertissement des Dieux (σημαίνεσθαι παρὰ τῶν θεῶν), on lui aurait plus difficilement persuadé d'agir contre cet avertissement que de prendre un guide aveugle et ne connaissant pas le chemin, plutôt qu'un guide voyant clair et bien informé; il condamnait la folie de ceux qui font quelque chose contrairement à l'avertissement des Dieux, par crainte de l'improbation des hommes. En présence de l'avis des Dieux, il ne tenait compte d'aucune considération humaine. »

Ici encore on voit que ce sont *les Dieux,* non le *Daimonion,* qui donnent leurs avertissements. Il n'est donc pas vrai, comme on ne cesse de le répéter, qu'il y ait

une relation toute personnelle et exceptionnelle du *Daimonion* à Socrate.

3° (I, IV, 1-19.) Xénophon rapporte ce qu'il a entendu dire à Socrate au sujet du *Daimonion,* dans un entretien avec Aristodème, surnommé le *Petit,* entretien qui, nous l'avons vu (1), a pour objet de prouver à Aristodème l'existence et la providence des Dieux ou du *Daimonion,* car les deux termes sont indifféremment employés. A un certain moment, Aristodème dit à Socrate qu'il n'a nul dédain du *Daimonion* (v, 10), mais qu'il le croit trop magnifique (μεγαλοπρεπέστερον) pour avoir besoin de notre culte; puis l'instant d'après (v, 11), il déclare qu'il ne négligerait pas *les Dieux* s'il pensait qu'ils s'occupent des hommes.

4° Dans le second dialogue avec Euthydème (IV, III, 12-16), comme Socrate cite parmi les bienfaits des Dieux les avertissements qu'ils donnent aux hommes, Euthydème réplique que *les Dieux* paraissent traiter Socrate plus favorablement encore puisque, sans même être interrogés par lui, ils l'avertissent de ce qu'il faut faire et ne pas faire (προσημαίνουσί σοι ἃ χρῇ ποιεῖν καὶ ἃ μή). Socrate, en réponse, déclare à Euthydème qu'il pourra jouir de la même faveur, pourvu qu'il n'attende pas de voir apparaître les formes des *Dieux,* mais que pour les vénérer et les honorer il lui suffise de voir leurs œuvres. Or, quelques lignes plus loin (v, 14), après avoir cité tant de forces dont nous éprouvons et sentons l'action, bien qu'elle soit invisible, Socrate veut que l'admiration qu'elles nous inspirent nous porte à honorer le *Daimonion.* Ici donc encore, sous des noms différents, *Dieux* et *Daimonion* sont même chose. De même dans ce qui suit. Euthydème déclare (v, 15) qu'il ne voudrait pas avoir à se reprocher le plus petit manquement à l'égard du *Daimonion;* mais (ce qui fait son désespoir), c'est qu'il ne pense pas qu'aucun homme puisse jamais dignement reconnaître les bienfaits des *Dieux.* »

(1) Voy. p. 239.

5° (IV, viii, 1.) Au commencement de ce paragraphe, Xénophon signale l'objection qu'on peut élever contre la croyance de Socrate au sujet du *Daimonion,* puisque si, comme il l'affirmait, le *Daimonion* l'avertissait de ce qu'il était bon de faire et de ne pas faire, il n'aurait pas été condamné par ses juges. Xénophon répond que cette condamnation n'a pas été un mal pour Socrate, puisqu'elle lui a permis d'échanger, contre la mort la plus glorieuse, le reste d'une vie qui maintenant touchait à son déclin. A la suite de ce passage vient immédiatement (v, 6) le récit d'une conversation de Socrate avec Hermogène, que nous avons déjà mentionnée (1). Hermogène s'étonne de ce que Socrate, appelé qu'il est à comparaître devant le tribunal des héliastes, ne s'occupe pas de préparer sa défense. « J'ai voulu le faire, réplique Socrate, mais le *Daimonion* s'y est opposé. » Et comme, en l'entendant parler ainsi, Hermogène ne peut cacher sa surprise : « Est-il donc étonnant, lui dit Socrate, que *Dieu* ait jugé que le mieux était pour moi de terminer maintenant ma vie, etc. ? » Nous avons dit ailleurs comment Socrate avait compris et expliqué cet avertissement divin. Ici nous avons seulement à noter ce nouvel et dernier exemple de l'équivalence de *Daimonion* et de *Dieu.*

Nul doute n'est donc possible sur le véritable sens du τὸ δαιμόνιον ; comme ὁ θεός, οἱ θεοί, τὸ θεῖον, il représente la Divinité, au large sens socratique, la Divinité providente, omnisciente, omniprésente. Les rapports que Socrate entretient avec le *Daimonion* ne sont pas autres que ceux que doit entretenir avec la Providence tout homme rationnellement religieux. Il n'y a rien là de mystique. Le vieux dicton : *Aide-toi, le ciel t'aidera,* qui résume la foi religieuse populaire, résume aussi la foi religieuse socratique.

Comment cependant cette signification si précise, cette relation si nettement caractérisée, ont-elles pu, de l'antiquité jusqu'à nous, demeurer toujours plus ou moins

(1) P. 265.

méconnues de ceux même qui avec le plus de zèle et de succès ont étudié, cultivé, célébré la pensée de Socrate? Pour répondre à cette question, expliquons en quelques mots le caractère grammatical et l'origine de τὸ δαιμόνιον.

L'adjectif δαιμόνιος (1) dont τὸ δαιμόνιον est le neutre pris substantivement, dérive du nom δαίμων qui, dans l'ancienne langue grecque, a deux sens. D'une part, notamment chez Homère, il est l'équivalent de θεός, il désigne un *Dieu.* — Du Theil, dans son *Dictionnaire homérique,* dit qu'on l'y trouve aussi avec la signification de génie ou demi-dieu; nous avons vérifié les divers passages cités dans l'article, et nous n'en avons trouvé aucun dans lequel le nom δαίμων ne s'applique à une divinité. L'autre acception est moins élevée; elle désigne, suivant Hésiode (*Op.* 121), de simples génies, plus exactement des hommes de la race primitive, que Jupiter a transformés en δαίμονες, après l'extinction de cette race. « Ils habitent parmi nous, veillent à la garde des mortels, observent les actions justes ou criminelles; environnés de nuages qui les dérobent à nos yeux, ils distribuent la richesse. »

C'est évidemment à la première acception de δαίμων que Socrate s'est rattaché, lorsqu'il a créé son τὸ δαιμόνιον (2). Je dis *créé,* car, d'après les recherches que j'ai pu faire et les renseignements que j'ai pu obtenir, le nom n'existait pas avant Socrate. On conçoit en effet qu'arrivé à une notion nouvelle de la Divinité il ait eu besoin d'un mot nouveau pour l'exprimer, tout comme les modernes, à un moment donné, ont eu besoin de substituer, tout au moins de joindre aux anciennes dénominations théologiques celles d'*Être suprême* et de *Providence.*

(1) Pour l'exacte signification des mots δαίμων, δαιμόνιος, τὸ δαιμόνιον, nous nous référons au *Thesaurus.*

(2) Il est à noter que, dans les *Mémorables,* Socrate emploie les mots : θεός, οἱ θεοί, τὸ θεῖον, τὸ δαιμόνιον, mais non δαίμων. Ce mot paraît deux fois dans le *Banquet* apocryphe de Xénophon, jamais dans les *Mémorables.* Dans ses autres écrits, Xénophon ne fait usage du τὸ δαιμόνιον que lorsqu'il s'agit de Socrate. (Voir le *Lexicon* de Sturtz.)

Mais on comprend aussi quelles difficultés ce néologisme dut créer à Socrate, surtout avec la double signification qui s'y rattachait; déjà les remarques d'Aristodème et d'Euthydème, au sujet du *Daïmonion,* nous ont révélé quelque chose de l'espèce de perplexité que ce nom causait aux auditeurs de Socrate; l'opiniâtreté, peut-être aussi une sorte d'ironique plaisir, qu'il mettait à s'en servir, devait encore accroître, avec leur embarras, leur mauvaise humeur. Dans le *Banquet* de Xénophon, Antisthène, causant avec Socrate, se plaint de ne pouvoir se faire écouter de lui : « Tantôt, lui dit-il, c'est le *Daïmonion* qui t'empêche, tantôt c'est parce que tu es à la poursuite de je ne sais quoi (ch. VIII, 5). » Ce fut même ce fatal néologisme qui fournit aux ennemis de Socrate l'arme qui devait servir à le frapper. « Socrate est coupable, disait l'acte d'accusation, de ne pas reconnaître les Dieux que reconnaît la cité, et d'introduire *d'autres et nouvelles croyances religieuses* (ἕτερα καινὰ δαιμόνια). » Ces mots, que nous traduisons comme on vient de voir, ne peuvent assurément signifier, ainsi qu'on l'admet d'habitude, « des divinités nouvelles ». Comme Schleiermacher l'a soutenu avec raison, δαιμόνια, à cette place, a la valeur d'un adjectif, non d'un substantif (1). Mais, ceci même admis, il n'en est pas moins vrai que, dans les mots employés par les accusateurs, il y a une évidente et perfide allusion au *Daïmonion* de Socrate, et c'est notamment sur ce grief que la condamnation a reposé.

Malheureusement, si le néologisme socratique n'a pas été compris et moins encore bien accueilli du grand nombre, si entre les mains des ennemis de Socrate il a pu devenir l'instrument de sa perte, il faut bien avouer que, si nous en jugeons par les documents qui sont venus

(1) Ce sont choses religieuses : δαιμόνια πράγματα. (Schleiermacher, *Platons Werke,* 2te Aufl. 1sten Theils 2ter Bd, p. 432.) L'observation de Schleiermacher, très juste à cette place, cesse de l'être lorsqu'il prétend l'appliquer d'une manière générale à l'emploi de τὸ δαιμόνιον, dans les *Mémorables*.

jusqu'à nous, il n'a été que très imparfaitement compris de ses disciples eux-mêmes, toujours, bien entendu, Xénophon excepté.

En tête de ces esprits rebelles, j'oserai nommer Platon. Lui-même se montre bien ouvertement rallié à la notion vulgaire des *daimonés* (1) et il interprète le *Daimonion* en conséquence. Il n'a pas, il est vrai, au sujet de ces êtres mythiques, exactement la même légende qu'Hésiode. Pour lui, les *daimonés,* comme on va le voir, sont nés du commerce des dieux avec les nymphes, ou même avec de simples mortelles. Ailleurs, dans le *Banquet,* les *daimonés* sont des êtres intermédiaires entre les Dieux et les hommes, transmettant aux Dieux les prières et les sacrifices des hommes, apportant aux hommes les ordres et les récompenses des Dieux. Mais ce qui est plus fâcheux que cette défaillance même, c'est l'effort que fait Platon pour y associer Socrate, et le tissu d'arguties à l'aide desquelles il nous montre le serviteur du *Daimonion* s'évertuant à mettre sa foi véritable à couvert sous une apparente conformité avec la foi vulgaire aux *daimonés.* Qu'on lise, avec toute l'attention dont on sera capable, le chapitre xv de l'*Apologie,* et on ne pourra se défendre de la pénible impression que cause cette perpétuelle équivoque entre le *Daimonion* socratique, les *daimonés* populaires et les *kaina daimonia* de l'accusation. Je me bornerai à rapporter ici les passages essentiels; cela suffira pour juger l'ensemble : « Si je crois, dit Socrate à Mélitus, qu'il y a des choses daimoniques (δαιμόνια πράγματα), puis-je ne pas croire qu'il y a des *daimonés?* Or ne regardons-nous pas les *daimonés* comme des Dieux (θεοί), ou des enfants des Dieux (θεῶν παῖδες)? Que les *daimonés* soient des enfants, même hybrides, nés du commerce des Dieux avec les nymphes, ou avec d'autres encore comme on le dit, cela fait-il qu'on puisse croire qu'il y a des enfants des Dieux et cependant ne pas croire qu'il y a des Dieux?

(1) J'essaye de rendre ce qui suit plus intelligible aux non-hellénistes en écrivant les mots grecs en caractères latins.

Ce serait aussi absurde que de croire qu'il y a des mulets produits par les chevaux et les ânes, et de cependant ne pas croire qu'il y a des chevaux et des ânes. De même il n'est pas un homme, en possession de son bon sens, auquel vous réussirez à persuader que la même personne peut à la fois admettre qu'il y a des choses *daimoniques et divines* (δαιμόνια καὶ θεῖα ἡγεῖσθαι) et ne pas admettre qu'il y a des *daimonés,* des Dieux et des Héros. » On voit à quels déguisements, à quelles mesquines subtilités Platon fait descendre son maître, faute d'avoir pleinement compris sa pensée, qu'il s'efforce de ramener à sa mesure. Quelle différence entre cette pénible et obscure argumentation, et celle de Xénophon, défendant, au premier chapitre des *Mémorables*, la doctrine de Socrate contre les mêmes imputations ! Xénophon ne désavoue rien, ne dissimule rien, mais se contente d'insister sur les grands traits véritablement communs à la religion populaire et à la doctrine de son maître.

Toutefois, pour ce qui est des rapports avec Socrate, il est certain que Platon n'arrive pas à transformer le δαιμόνιον en un δαίμων vulgaire, en un *daimon* corporel, tel que sera celui d'Apulée, « dont Socrate perçoit les signes non seulement par l'ouïe, mais encore par les yeux, si bien que ces signes ne sont peut-être bien que la forme même de son *daimon*(1). » Platon ne le nomme pas non plus, comme le feront Plutarque et Apulée, le *Daimonion de Socrate.* Toutefois son δαιμόνιον n'est pas non plus le δαιμόνιον selon Xénophon, Divinité, Providence, que Socrate interroge, comme tous peuvent le faire, et dont il obtient réponse, *en méditant ses œuvres.* Le δαιμόνιον, selon Platon, est quelque chose de vague, de mystérieux, dont Platon lui-même n'a pas une idée bien nette. Il en parle comme « d'un signe *démonique* ou divin, d'une voix que Socrate perçoit, de quelque chose

(1) Quod equidem arbitror non modo auribus eum, verum etiam oculis signa dæmonis sui usurpasse... Id signum potest et ipsius dæmonis species fuisse. (Apulée, *De Deo Socratis.*)

de *démonique* qui lui survient, et l'instruit de diverses choses. » J'emprunte ces motsà M. Zeller, qui dans le savant paragraphe spécialement consacré à ce sujet(1) caractérise de la sorte le *Daimonion* socratique. Il est vrai qu'il applique ces caractères au *Daimonion* selon Xénophon, aussi bien qu'à celui selon Platon, et établit ainsi entre eux une similitude qui est entièrement inexacte. Telle est la puissance d'un préjugé, depuis longtemps enraciné, qu'elle s'impose même aux esprits les plus clairvoyants ! « Il résulte de ceci, ajoute M. Zeller, que Socrate avait certainement la conscience d'une révélation divine qui se manifestait en lui ; mais comment se produisait cette révélation, quelle en était l'agent immédiat (*ihr nächster Urheber*) ? Aucun témoignage ne nous le dit, et ce silence démontre suffisamment que ni Socrate ni ses disciples n'étaient arrivés sur ce point à une notion précise (2). Sans doute, ajoute en note M. Zeller, Dieu ou la Divinité (*Gott oder die Gottheit*) était pour Socrate la source première de cette révélation ; mais agissait-elle immédiatement, ou par un intermédiaire quelconque? Là-dessus nulle part il ne s'explique. »

Nous croyons que M. Zeller fût arrivé à une conclusion très différente, s'il eût distingué entre Platon et Xénophon, si, comme nous l'avons fait, il eût dressé un rigoureux inventaire des passages qui dans les *Mémorables* sont relatifs au *Daimonion*. Il eût reconnu que si, dans ces passages, nulle part il n'est parlé d'un intermédiaire entre le *Daimonion* et Socrate, c'est que pour Socrate cet

(1) *Die Philosophie der Griechen,* 3[te] Aufl., t. II, p. 73.

(2) Voici le texte de ce passage : « An keiner Stelle einer platonischen oder xenophontischen Schrift ist wirklich von dem Verkeher des Socrates mit einem Dämon die Rede, sondern immer nur von einem Göttlichen oder Dämonischen Zeichen, von einer Stimme, die Socrates vernehme, von etwas Dämonischen das ihm widerfahre, und ihm manches Kundthue, Darin liegt nur das er sich einer göttlichen Offenbarung in seinem Innern bewust war ; wie die selbe aber bewirkt werde, und wer ihr nächster Urheber sei, lassen alle diese Aussagen durchaus unentschieden. » (*Loc. cit.*)

intermédiaire n'existe pas, c'est qu'il se sent en contact immédiat avec la Divinité, avec la Providence, communiquant directement avec elle, non pas mystiquement, mais au sens que nous avons indiqué.

Les passages de Platon sur lesquels M. Zeller appuie son appréciation du *Daimonion* socratique, sont les mêmes qui toujours ont été cités par les écrivains qui ont traité le même sujet. M. Zeller cite toujours le texte grec, et dans beaucoup de cas il lui eût été difficile de ne pas le faire, à cause de l'équivoque perpétuelle qui règne dans le texte (1) entre le *Daimonion* adjectif et le *Daimonion* substantif; toute naturelle dans le grec, là même où le sens est le plus précis, cette équivoque disparaît forcément dans une autre langue. Ainsi, pour citer seulement quelques exemples, dans cette phrase (Phèdre, 242, B): τὸ δαιμόνιόν τε, καὶ τὸ εἰωθὸς σημεῖόν μοι γίγνεσθαι ἐγένετο, καί τινα φωνὴν ἔδοξα αὐτόθεν ἀκοῦσαι. « Il advint que m'arriva l'avertissement daimonique et le signe accoutumé, et que je crus entendre une certaine voix. » Faut-il traduire τὸ δαιμόνιον comme nous venons de le faire, ou simplement par *le Daimonion?* De même encore dans le *Théét.* (151, A): τὸ γιγνομένον μοι δαιμόνιον); dans *Euthyphron* (3, B) : ὅτι δὴ σὺ τὸ δαιμόνιον φῄς σαυτῷ ἑκάστοτε γίγνεσθαι. Ici de nouveau M. Zeller, qui a touché du doigt la vérité, n'a pas fermé la main pour la saisir. Il pense que, dans ces exemples, il est assez indifférent de prendre le mot τὸ δαιμόνιον dans le sens substantif ou bien dans le sens adjectif, et constate ainsi l'équivoque entretenue par Platon; « mais, dit-il, la vérité est que Xénophon a employé δαιμόνιον comme substantif, à l'égal de τὸ θεῖον ou ὁ θεός, et que Platon l'a employé adjectivement, quand il se sert des formules, τὸ δαιμόνιον σημεῖον ou τὸ δαιμόνιον μοι γίγνεται (2). » Pourquoi n'a-t-il pas ajouté que chez Xénophon τὸ

(1) Elle convient à Platon, qui veut à la fois garder le mot caractéristique de la doctrine de son maître, et en même temps lui ôter son caractère insolite.

(2) *Ib.*, p. 73, n. 6.

δαιμόνιον est toujours et uniquement le nom de la *Divinité?*

Je ne dirai rien des autres passages empruntés à Platon, que reproduit M. Zeller, où il est question du *signe daimonique,* de la *voix intime* que perçoit Socrate, non plus que de cette singularité du *Daimonion* qui détourne Socrate d'agir, et ne l'y pousse jamais; je me bornerai à constater de nouveau que rien de tout cela ne se voit dans les *Mémorables*. Nous avons dit où se trouvait la vérité au sujet du Daimonion et de la doctrine religieuse de Socrate; faire la revue des erreurs émises sur le même sujet serait une tâche aussi ingrate que longue et difficile.

Platon a égaré, au sujet de son maître, l'opinion commune, qui d'ailleurs ne demandait pas mieux que de le suivre. Après lui, l'auteur du Théagès a commencé la série des banales histoires, qui depuis n'a cessé de grossir. Cicéron, le digne admirateur de Socrate, ne parle cependant du *Daimonion* qu'il appelle *divinum quiddam,* que pour enregistrer quelques anecdotes de cette sorte (1). Diogène de Laerte écrit que pour Socrate le rôle du *Daimonion* se borne à lui annoncer l'avenir : ἔλεγε δὲ καὶ προσημαίνειν τὸ δαιμόνιον τὰ μέλλοντα αὐτῷ. (L. II, v. 32.) Plutarque, qui, dans le traité *De Genio Socratis,* discute, ou fait discuter, avec son bon sens habituel, les opinions controversées au sujet du *Daimonion*, ne le nomme cependant, comme nous l'avons dit, pas autrement que τὸ Δαιμόνιον τοῦ Σωκράτους. Enfin nous avons vu qu'Apulée en fait purement et simplement un *Démon*.

Au commencement de ce travail nous avons cité ce mot : qu'on ferait une bibliothèque avec ce qui a été écrit sur Socrate. Mais on a dit aussi, et cela est vrai, qu'on en ferait une, même avec ce qui depuis la Renaissance a été écrit sur le *Daimonion*. Aujourd'hui l'accord est à peu près général sur ce point que le Démon de Socrate, comme on continue de l'appeler, a été simplement la *voix de sa conscience*. Mais l'idée de la conscience, telle qu'on la con-

(1) *De Divinat.,* l. IV, 122.

çoit aujourd'hui, en dehors d'un ordre providentiel auquel se rattachent nos convictions, nos craintes, nos espérances, est absolument étrangère à Socrate(1); pour, lui la vertu n'existe pas sans la piété : « εὐσεβὴς μὲν... δίκαιος δὲ ». Le Δαιμόνιον de Socrate est, de par lui, devenu notre *Providence*. Telle est en réalité la grande signification que ce mot a eue pour lui, et il n'y en a pas d'autre à lui chercher (1).

IX

JUGEMENTS SUR PLATON ET XÉNOPHON EN TANT QU'HISTORIENS DE SOCRATE

Les écrivains qui ont fait une étude spéciale de Socrate et de sa doctrine ont été tout naturellement amenés à comparer et à contre-peser les témoignages de Platon et de Xénophon au sujet de leur maître. Nous-même, pour compléter notre travail, croyons devoir donner un résumé des plus importants au moins parmi ceux de ces *parallèles* que nous avons consultés. Nous mentionnerons d'abord M. Zeller (2).

Il admet (et sur ce point les opinions sont unanimes) que, pour ce qui concerne la personnalité de Socrate, entre Platon et Xénophon il n'y pas de désaccord; il pense qu'on en peut dire autant même de la doctrine philosophique, à condition que l'on ait soin de séparer chez Platon ce qui est certainement socratique et ce qui ne l'est pas, et que d'un autre côté on distingue chez le Socrate de Xénophon le fond de la doctrine lequel est vraiment philosophique, de la forme qui ne l'est pas. M. Zeller pense que pour cette distinction Platon nous fournit une aide précieuse, et qu'avec son secours il n'est nullement

(1) A l'époque de Socrate, la langue grecque n'a pas même de mot équivalent à celui de *conscience*, dans le sens qu'il a vulgairement aujourd'hui. Συνείδησις n'a pris ce sens que plus tard.

(2) *Die Philosophie der Griechen*. T. II, p. 150-153.

impossible de dégager de l'exposition de Xénophon la véritable teneur de la philosophie socratique. Il montre d'ailleurs que, d'après Platon lui-même, d'après le langage qu'il prête à Alcibiade, ce qui a donné à Socrate la puissance d'attraction qu'il a exercée autour de lui, sont précisément les hautes pensées morales qui, chez Xénophon, remplissent ces entretiens; pensées qui d'ailleurs abondent dans sa défense, telle que la rapporte l'*Apologie* de Platon. Il y a sans doute des choses banales dans quelques-uns des entretiens que rapportent les *Mémorables;* mais peut-être avaient-elles pour les contemporains un intérêt qu'elles n'ont plus pour nous, parce qu'elles donnaient l'autorité d'une théorie morale à des préceptes qui ne s'appuyaient que sur la coutume et l'usage. Ce ne sont là d'ailleurs que des exceptions. Les enseignements de Socrate, dans les *Mémorables,* s'appliquent généralement aux plus hautes questions de la morale, et c'est là ce qui explique la vive impression qu'ils ont produite chez les contemporains, la révolution profonde qu'ils ont opérée dans l'esprit grec, il faut dire dans l'esprit humain; ils ont paru comme l'aurore d'un nouveau jour.

D'ailleurs le Socrate de Xénophon a vis-à-vis des sophistes une attitude bien moins hostile que celui de Platon, et en cela il est plus vrai. Le rôle de Socrate et celui des sophistes ont eu de grandes analogies, bien que les différences soient assurément plus grandes encore. Les sophistes sceptiques ont réussi à mettre en question ce qui jusqu'alors avait passé pour la vérité; ils n'ont pas, comme Socrate, trouvé et montré la voie vers une vérité nouvelle. Tel est, en résumé, le jugement de M. Zeller.

« Quelles parties du Socrate *platonique*, dit M. Grote, peuvent-elles être acceptées sans inconvénient, soit comme peinture de l'homme, soit comme exposé fidèle de ses opinions? — Quelles parties, d'un autre côté, convient-il de considérer comme simplement *platoniques?* — Ou bien encore dans quelle proportion les deux éléments sont-ils

mêlés? — C'est un point que l'on ne peut décider avec certitude ni rigueur. L'Apologie de Socrate, le Criton, le Phédon (en tant que peinture morale et en dehors des doctrines qui y sont défendues), paraissent appartenir à la première catégorie, tandis que les vues politiques et sociales de la République, les théories cosmiques du Timée, l'hypothèse des *idées*, comme existences réelles en dehors du monde phénoménal, appartiennent certainement à la seconde; des dialogues moraux on peut admettre probablement que beaucoup représentent Socrate plus ou moins platonisé. Mais, bien que les *opinions* mises par Platon dans la bouche de Socrate soient sujettes à tant d'incertitude, nous voyons à notre grande satisfaction que les portraits que Platon et Xénophon donnent de leur commun maître s'accordent en général ; ils ne diffèrent que parce qu'ils sont faits d'après le même original par deux auteurs qui diffèrent radicalement d'esprit et de caractère. Xénophon, l'homme d'action, expose au long les conversations de Socrate qui se rapportent à la conduite pratique... Platon, le philosophe, abandonne le Socrate pratique, et se consacre au Socrate théorique, auquel il enlève en partie son identité, pour l'enrôler comme principal orateur dans certaines vues théoriques plus larges qui lui sont propres (1). »

Dans les quelques pages sur la *Méthode à suivre dans l'étude de la doctrine de Socrate* (2), placées en tête de sa *Philosophie de Socrate*, M. Fouillée nous offre à son tour un parallèle de Platon et de Xénophon, en tant qu'historiens de Socrate et de sa doctrine. Bien que, d'une façon générale, il semble partager l'impartialité de Grote, il penche plus cependant du côté de Platon. Voici, en abrégé, les raisons qui, de sa part, motivent cette préférence :

« Génie pratique et un peu étroit, Xénophon s'attache à la lettre plus qu'à l'esprit de l'enseignement de Socrate...

(1) *Histoire de la Grèce*, IIe part., ch. IV. T. XII, p. 207 de la traduction française. J'ai fait à la traduction quelques changements.
(2) 2 vol. in-8°. Paris, 1873, chez de Ladrange.

Dans les *Mémorables*, il a surtout pour but de peindre l'homme et le moraliste, non le philosophe. Il veut nous montrer ce que pour sa part il goûte le plus dans Socrate. S'il réussit admirablement à reproduire dans ses grands traits la morale pratique de son maître, il laisse dans l'ombre, autant qu'il le peut, le philosophe et le doctrinaire. Il voudrait nous montrer dans Socrate un honnête citoyen, peu novateur, fidèle aux traditions religieuses de son pays. Mais, si on s'en tenait à ce Socrate affaibli, pourrait-on rien comprendre à l'immense révolution philosophique dont Socrate fut le promoteur? Comprendrait-on davantage les Nuées d'Aristophane et l'accusation de Mélitus? La vie et la mort de Socrate ne peuvent s'expliquer que par ses spéculations philosophiques. Pourtant, quelque soin que Xénophon ait pris de représenter un Socrate orthodoxe, le philosophe novateur se trouve dessiné dans les *Mémorables* en traits impossibles à méconnaître. Xénophon nous révélera malgré lui ce remueur d'idées, cet accoucheur d'esprits, ce curieux chercheur qui s'efforce de tout définir, qui interroge d'abord la nature, puis sa propre pensée, et qui ne cesse jamais de poser des questions à lui-même et aux autres. »

Voilà pour Xénophon ; venons maintenant à Platon : « Outre qu'il n'a rien omis des idées de Socrate, il y a encore énormément ajouté. Si on excepte quelques passages qui ont presque le caractère d'une biographie intellectuelle de Socrate, les œuvres de Platon ne semblent d'abord fournir par elles-mêmes aucun moyen de discerner les idées socratiques; cependant, tout ce qu'il y a d'élémentaire dans Platon et comme d'éxotérique (sic) doit être le plus souvent reporté à son devancier. Une lecture attentive du texte fait souvent découvrir certaines phrases par lesquelles Platon distingue lui-même sa théorie des doctrines socratiques... Si les doctrines socratiques sont notablement augmentées par Platon, il y a du moins une chose qu'il a fidèlement exprimée, c'est la méthode de son maître. Les applications qu'il en fait

sont d'une variété et d'une force inconnues à Socrate; mais les procédés généraux sont les mêmes. Xénophon, frappé spécialement des résultats pratiques et moraux, comprend peu de chose à la *Méthode dialectique*. Platon, au contraire, l'adopte et l'applique jusqu'au bout. Tout ce qu'il découvre par elle, il semble le considérer comme le bien de Socrate, et non comme le sien propre; il fait ainsi remonter la gloire de ses doctrines jusqu'à celui auquel il doit sa méthode.

« Si l'on était réduit aux témoignages de Xénophon et de Platon, on devrait modérer l'un par l'autre. Socrate est amoindri et vulgarisé dans Xénophon; de son côté, Platon idéalise tout ce qu'il touche; le vrai Socrate était intermédiaire, mais plus près de Platon que de Xénophon. Heureusement nous pouvons ajouter à ces deux autorités le témoignage décisif d'Aristote qui a été trop négligé... C'est toujours par les textes de Xénophon que nous commencerons nos recherches; c'est à Aristote que nous demanderons de trancher les questions douteuses. Platon ne viendra qu'en dernier lieu pour confirmer et expliquer les *Mémorables*, non pour les contredire, et nous nous attacherons sans cesse à distinguer la doctrine du maître et celle du disciple, tout en montrant leur point de contact. »

Nous admettons volontiers ce mode de procédé. Mais, si nous acceptons la méthode, nous sommes bien loin d'accepter la conclusion à laquelle va s'arrêter M. Fouillée.

Après avoir répété qu'au lieu d'établir des oppositions artificielles entre Xénophon et Platon, il vaudrait mieux tenir compte de toutes leurs affirmations, et en chercher de son mieux le lien intelligible, M. Fouillée s'exprime ainsi : « Par cette méthode, la seule rigoureuse, nous arriverons à reconnaître que le vrai Socrate, le Socrate complet, celui dont l'influence est toujours vivante, et dont la mort fut non une défaite, mais un triomphe, est le Socrate de Platon. Socrate nous apparaît dans les *Dialogues*, sinon tel qu'il a été toujours, du moins tel

qu'il eût voulu être, tel qu'il s'est efforcé d'être. Selon la propre doctrine de Socrate : chacun ne s'efforce d'être manifestement que ce qu'il est déjà en germe. Nous devrons donc trouver dans Platon, sinon le Socrate purement réel, du moins le Socrate *vrai*, dont l'autre ne fut que la réalisation vivante. Pour emprunter à Platon son propre langage, nous dirons qu'il a su admirablement nous faire contempler l'*idée* de Socrate. Il y a dans toute âme de philosophe une pensée qui se développe et une dialectique vivante dont l'individu lui-même ne se rend peut-être pas entièrement compte, mais qui n'en est pas moins réelle, et qui constitue sa vraie originalité... C'est là que l'historien doit le suivre et le juger. »

Nous acceptons, sans réserve, le principe que pose ici M. Fouillée, et que d'ailleurs nous l'avons vu développer avec une netteté et une énergie nouvelles dans l'introduction de son *Histoire de la philosophie*. Toute la question est de savoir quelle est cette pensée maîtresse, cet élément primordial, si je puis me servir de ce mot, qui fait de l'homme ce qu'il sera. Or, chez Socrate, cet élément n'est pas le génie dialecticien, si puissant qu'il soit en lui. C'est le génie religieux, c'est cette lumineuse et virile piété qui le fait associer en un merveilleux concert la Divinité et le monde, la providence divine et la spontanéité humaine, la foi religieuse et la raison savante ; c'est ainsi qu'il prépare, sur les ruines du polythéisme croulant, le système religieux nouveau, dont l'âge moderne voit chaque jour s'élever plus haut les assises. C'est là *le vrai Socrate, celui dont l'influence est toujours vivante,* et j'ajoute tend à devenir plus vivante que jamais. C'est aussi le Socrate que Xénophon a compris, qu'il a aimé d'un amour religieux, qu'il s'est donné pour tâche de faire comprendre, aimer, et, s'il est possible, imiter du reste des hommes. Il n'a cependant ni méconnu ni voilé son génie dialectique : MM. Zeller et Grote, M. Fouillée lui-même le reconnaissent ; dans les entretiens des *Mémorables*, la dialectique de Socrate, avec des formes

plus sobres, me semble même souvent plus vigoureuse, plus pénétrante que dans les dialogues de Platon. Ceux-ci sont toujours des œuvres d'art; ceux-là sont comme une parole sténographiée. Pour ce qui est du caractère religieux de Socrate, je ne veux pas dire qu'il soit resté étranger à Platon; il en a saisi et reproduit le côté critique, il s'en est assimilé les détails, il ne s'en est pas approprié la donnée suprême. C'est avec les *Mémorables* devant les yeux que M. Grote a pu écrire ce mot si vrai, que j'ai cité : « Socrate a été un missionnaire religieux, faisant œuvre de philosophie. » Cette pensée n'aurait pu naître en lui à la lecture des *Dialogues* de Platon.

De même que les écrivains précédents, M. A. Croiset, dans son livre sur *Xénophon, son caractère et son talent* (1), est amené à comparer chez Xénophon et Platon l'image que l'un et l'autre nous ont laissée de leur maître. Lui aussi admet que Platon a surtout vu et représenté le côté dialectique, Xénophon le côté moral et religieux de Socrate. Toutefois, il est bien plus favorable à Xénophon, pour lequel il ressent une sympathie je dirai presque fraternelle. Au point de vue de ses doctrines, il le justifie, par d'abondantes et sérieuses raisons, du reproche qu'on lui a souvent adressé (aussi bien qu'à Socrate) de professer et de pratiquer la morale de l'intérêt bien entendu. «S'il s'est borné à ce motif, dit M. Croiset, ce n'est certainement pas pour affaiblir la sainteté de la justice, car l'amour du juste respire dans tous ses écrits, et il aime la vertu plus encore que la science de Socrate. Mais il a le bonheur (ou le malheur) d'être ainsi fait, qu'il ne voit dans les choses que ce qu'elles ont d'harmonieux et de bien ordonné, et n'imagine pas que dans cet univers si bien construit, et où règne une providence si sage, l'utile puisse se séparer de l'honnête. Il n'a jamais pour sa part éprouvé que l'utilité de la vertu, ou, ce qui revient au même, il le croit, tant sa nature est foncièrement op-

(1) 1 vol. in-8°, Paris, 1872, Ernest Thorin, éditeur.

timiste (p. 86). » — « Nul homme, dit encore M. Croiset, ne devait admettre l'identité de la science et de la vertu (autre principe socratique) plus volontiers que Xénophon, dont la nature heureuse, bien équilibrée et bien ordonnée, a certainement, moins que toute autre, connu le tourment de ces âmes, qui voient le bien et font le mal. On ne sent nulle part l'effort de la lutte morale chez Xénophon (p. 73). » Cela est vrai, mais M. Croiset doit admettre aussi que le naturel seul n'y eût pas suffi, et que, pour achever ce merveilleux ensemble, il a fallu l'enseignement de Socrate, sans compter une autre influence encore (ceci pour le maître aussi bien que pour le disciple), je veux dire l'influence de la terre et du ciel de la Grèce, l'influence du siècle où ils ont vécu. Enfin une chose encore a manqué à M. Croiset, pour comprendre complètement Xénophon, lorsque plus jeune il a composé son étude; c'est de se faire une idée plus exacte de cette foi religieuse, de cette piété que le disciple avait héritée du maître : « Pour Xénophon, dit-il, admirer l'univers est bien, admirer l'auteur de l'univers est encore mieux; mais son admiration se tourne d'elle-même en une piété tendre, *attachée scrupuleusement à toutes les croyances, à toutes les pratiques de la religion de la multitude, et qui ne puise dans la contemplation philosophique de l'univers que de nouveaux motifs de ferveur.* »

Nous n'admettons pas la possibilité d'un tel syncrétisme. Le disciple qui a retracé à Scillonte, d'une vue si claire et d'une main si ferme, les dogmes de la théologie socratique, n'a pu garder aucune tendresse, aucune faiblesse, pour les croyances et les pratiques du culte populaire ; ce qui est vrai, c'est que, vivant au milieu de populations vouées à ce culte, les aimant et voulant être aimé d'elles, Xénophon a parlé leur langage, s'est montré complaisant à leurs opinions et à leurs pratiques. Telle a été sa seule défaillance.

NOTICE

SUR

LÉON MÉLAS

Par le m[is] de Queux de Saint-Hilaire

Le 9 octobre 1879 est mort à Athènes, à l'âge de 67 ans, M. Léon Mélas, un écrivain éminent et un grand citoyen ; il a rendu aux *Études grecques* de grands services qui ne sauraient être passés sous silence dans notre association.

M. Léon Mélas, qui appartenait à une des principales familles de Janina, était né à Constantinople en 1812. Aux premières nouvelles de l'insurrection de Valachie, en 1821, son père qui faisait partie de l'hétairie, dut quitter précipitamment Constantinople, afin de sauver sa tête. Il se rendit à Odessa où sa famille, qui était parvenue à trouver un refuge sur un navire roumain, vint le rejoindre. Proscrit, dépouillé de tous ses biens confisqués, tombé de l'opulence dans une situation voisine de la pauvreté, ce fut avec la plus grande difficulté que M. Mélas trouva les moyens de conduire sa famille à Corfou en traversant toute l'Allemagne. A Corfou, le jeune Léon suivit les cours de l'Université que venait d'y fonder lord Guilford. De là il se rendit en Italie, où il compléta ses études de droit. Rentré en Grèce, il fut immédiatement appelé au service de l'État, et ne tarda

point à occuper le poste important de procureur général. En même temps, il était compris dans la promotion des premiers professeurs nommés à l'Université fondée à ce moment par le roi Othon. Son éloquence naturelle, son érudition et la droiture de son caractère ne tardèrent pas à le mettre en évidence. En 1841, âgé de trente ans à peine, il fit partie du ministère Mavrocordato, comme ministre de la justice. N'ayant pas pu faire agréer au roi le programme qu'il s'était tracé pour l'exercice de ses nouvelles fonctions, il donna bientôt sa démission et se fit avocat.

Deux ans après, en 1843, lorsque le roi Othon fut forcé de donner au pays une constitution, Léon Mélas fit partie du premier ministère constitutionnel de la Grèce sous la présidence de Métaxas. Il occupait, en même temps, un siège de député dans l'Assemblée nationale. Lorsque la constitution eût été élaborée et promulguée, le ministère Métaxas, ayant accompli sa tâche, donna sa démission. Léon Mélas se retira alors définitivement des affaires politiques. En 1849, il quitta Athènes et passa une dizaine d'années à Londres et à Marseille, s'associant à ses frères qui s'y étaient établis comme négociants.

Rentré en Grèce, il se tint toujours à l'écart de la politique; seulement, en 1862, après la chute du roi Othon, il accepta de nouveau le mandat de député à l'Assemblée nationale. Grâce à son esprit de conciliation, et à la considération générale dont il jouissait parmi ses collègues, il fut à même de rendre des services signalés dans cette assemblée qui élabora la nouvelle constitution et inaugura un nouveau règne.

Depuis ce moment, il n'a pas cessé de se consacrer exclusivement à tout ce qui avait rapport à l'instruction du peuple en Grèce. Une seule fois, lors de la révolution de la Crète, de 1866 à 1868, il abandonna ses études littéraires pour se dévouer à la cause de cette malheureuse île et il prit une part des plus actives aux travaux patriotiques de la commission crétoise.

Comme président de la Société philecpaideutique (des amis de l'instruction), dont le but principal est l'éducation des jeunes filles, comme membre du Comité permanent du Syllogue central pour la propagation des lettres grecques, il a pu servir utilement la cause qu'il avait si bien prise à cœur. Il pensait, et avec raison selon nous, qu'on ne peut mieux servir son pays qu'en lui préparant des citoyens éclairés et surtout en relevant le niveau moral et intellectuel des femmes.

Mais c'est surtout par ses écrits qu'il a exercé une réelle et salutaire influence dans cette direction. Son livre, intitulé : *Gérostathis* — ὁ Γεροστάθης — est, depuis une vingtaine d'années la lecture préférée de tous les jeunes gens des deux sexes dans tous les pays de la langue grecque; il s'en est vendu jusqu'à présent plus de 300,000 exemplaires. Cet ouvrage a été traduit même en turc, pour l'usage des chrétiens du fond de l'Asie Mineure qui ne parlent plus le grec.

Sous la forme d'un récit simple et intéressant, ce livre est un recueil des principales connaissances utiles, d'anecdotes historiques puisées surtout dans l'histoire de la Grèce antique, où se trouvent particulièrement bien exprimés des sentiments élevés, inspirés toujours par une saine morale et un esprit vraiment chrétien.

M. Léon Mélas a publié aussi d'autres ouvrages à l'usage de la jeunesse, comme par exemple le roman de : « Χριστοφόρος », ainsi que des livres adressés au corps enseignant. Il est également l'auteur d'une tragédie en vers, intitulée : « Διάκος », et dont le sujet est la mort du jeune héros, Athanase Diacos, qui a fait aussi le sujet du poème si remarquable d'Aristotélis Valaoritis.

Le style de Léon Mélas est toujours correct et concis; son langage est d'une grande pureté, et l'esprit qui anime tout ce qu'il a écrit est un esprit de patriotisme élevé allié à une grande piété chrétienne.

Sa mort a fait en Grèce une grande et douloureuse impression. Ses funérailles ont été suivies, en corps, par

tous les membres de la Société des amis de l'instruction, et du Syllogue pour la propagation des lettres grecques dont M. Mélas était un des fondateurs et un des directeurs les plus assidus. Les journaux d'Athènes ont été remplis des témoignages de sympathie, de regret et de reconnaissance de ses concitoyens : MM. Nestoridis, Kostis, professeur à l'Université, et Timoléon Philémon, député, ont prononcé sur sa tombe des discours éloquents dont nous avons extrait les éléments de cette courte notice.

En mourant, M. Léon Mélas, voulant contribuer encore au développement des institutions de bienfaisance et d'érudition de sa patrie, a laissé des sommes relativement considérables à l'hôpital des pauvres d'Athènes; à l'hôpital ophthalmologique; à l'hôpital public; à l'orphelinat Hadgi-Kosta; à l'École des enfants pauvres, fondée par la Société « *le Parnasse* »; à l'ouvroir des femmes pauvres; à la crèche des indigents fondée par la Société des amis de l'instruction; au Syllogue dramatique d'Athènes; au Syllogue pour la propagation des lettres grecques. De plus, il a légué tous les exemplaires non vendus de ses livres, les gravures sur bois et les planches de cuivre de l'édition stéréotypée de son « *Gérostathis* », ainsi que tous ses droits à la publication de ses ouvrages, à l'Association pour l'encouragement des Études grecques d'Athènes, sous cette seule condition que 300 exemplaires de chaque nouvelle édition de ses ouvrages seraient distribués gratuitement dans les écoles de l'Épire, patrie de M. Mélas.

CATALOGUE

DE

PUBLICATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES GRECQUES

(1879-80)

DRESSÉ PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION (1).

I. PÉRIODIQUES.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres. Mémoires, t. XXIX, 2e partie.

Th.-Henri Martin. Comment Homère s'orientait. Explications fort simples substituées à des fables trop savantes. (Appendice au mémoire sur la cosmographie grecque à l'époque d'Homère et d'Hésiode.) — *Id.* Mémoire sur les hypothèses astronomiques des plus anciens philosophes de la Grèce, étrangers à la sphéricité de la terre. — *Id.* Histoire des hypothèses astronomiques grecques qui admettent la sphéricité de la terre.

— Compte rendu des séances de l'Académie. Année 1879. (Communications.)

Emm. Miller. Sur quelques inscriptions de Thasos, concernant des membres de la famille d'Auguste. — *Léopold Delisle.* Résumé de sa communication sur les Ethiques, les Politiques et les Economiques d'Aristote, traduites et copiées pour le roi Charles V.

— Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, t. XXIX, 2e partie, 1880.

E. Miller. Glossaire grec-latin de la bibliothèque de Laon.

ANNALES de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1879.

1. *Couat.* Le musée d'Alexandrie sous les premiers Ptolémées. — *Collignon.* Inscription d'Asie Mineure.

2. *Couat.* Sur la biographie de quelques auteurs (Philétas, Zénodote, Hermésianax, Théocrite), — *Collignon.* Apollon et les Muses, vase peint

(1) Voir, comme complément de ce catalogue, la liste d'ouvrages insérée page LXXIII de ce volume, le *Polybiblion*, la *Revue critique*, la *Revue de philologie* (*Revue des Revues*), la *Bibliotheca philologica classica* de C. Bursian, les Bulletins bibliographiques des Revues d'Athènes l' Ἑστία et l' Ἀθήναιον.

Les auteurs et les éditeurs de toutes publications relatives à la Grèce ancienne et moderne sont invités à faire connaître à la Société l'existence de ces publications. Cet avis aura pour conséquence la mention assurée de l'ouvrage ou de l'article dans le présent catalogue. — Lorsque la date de la publication n'est pas indiquée, le millésime est 1879. C. E. R.

d'une collection d'Athènes (1 pl.). — *Th.-H. Martin.* Questions connexes sur deux Sosigènes, l'un astronome et l'autre péripatéticien, et sur deux péripatéticiens Alexander, l'un d'Égée et l'autre d'Aphrodisias. — *P. Tannery.* Sur un passage de Diogène, de Laërte.

3. *A. Couat.* De la composition dans les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes. — Communications. *R. Dezeimeris.* Remarques critiques sur un passage des scholies grecques sur le Gorgias de Platon. (Schol. Plat., p. 455, H. Est.) — *Th. Homolle.* Décrets de Délos.

4. *J.-Ch. Dabas.* La fatalité antique (cours professé à Bordeaux, en 1850-51). — *Max. Collignon.* Notes sur les cérémonies funèbres en Attique. — Communications. *Em. Egger.* Questions de propriété littéraire. Les Economiques d'Aristote et de Théophraste.

ΑΘΗΝΑΪΟΝ. Année 1879. (Traduction des titres.)

Chrysosthenis Valassidis. Sur le rhythme de notre versification (*sc.* néo-hellénique) dans ses rapports avec la prosodie et la métrique antiques. — *Jean Pantazidès.* Critique et explication (2 articles). — *Théod.-Th. Benizélos.* Sur la cause de la prise de C. P. par les Latins. — *Et.-A. Coumanoudis.* Inscriptions inédites de l'Attique (3 articles). — Nouvelles archéologiques. — Bibliographie. — *Chrys. Valassidis.* Sur les locutions οὐ μὴν ἀλλὰ, οὐ μέντοι ἀλλὰ, οὐ γὰρ ἀλλὰ. — *J. Protodicos.* Dépêche de la communauté de l'île de Paros au Capitan-Pacha. — *G. Dimitza.* Etude critique sur la différence de Thessalonique d'avec Therma. — *P. Comnénos.* Notes archéologiques. — *J. Protodicos.* Particularités de la langue hellénique moderne. — *Et.-A. Coumanoudis.* Fragments inédits d'Euripide et d'autres poètes publiés d'après un papyrus égyptien (par M. Weil). — *J. Protodicos.* L'Ile d'Oliaros (ou Antiparos) et sa caverne. — *Euth. Castorchis.* Le Culte chez les Grecs; la consécration des temples et des idoles. — *J.-A. Kondakis.* Sur une inscription limitative (ὁροσήμου) du temple d'Esculape à Lessé. — *Gabriel Destouni.* Le Chant populaire d'Armouris datant de l'époque byzantine, publié, traduit en russe et commenté. — *J. Pantazidis.* Quelques corrections dans Galien περὶ ἐθῶν. — *Et.-A. Coumanoudis.* Inscriptions inédites d'Athènes et du Pirée. — *P. Eustratiadis.* Décret attique d'avant Euclide (61 lignes). — *Euth. Castorchis.* Nouvelles archéologiques. — *Marg. Dimitza.* Corrections critiques dans Strabon, 1re partie. — *Euth. Castorchis.* Le Lion de Chéronée. Son emplacement, sa situation actuelle, date de sa découverte, témoignage des anciens, but de son érection, sa signification symbolique. — *Pierre N. Papageorgios.* Corrections dans Thucydide et dans Hésychius. — *Euth. Castorchis.* Oracle par sorts dans la plaine thriasienne. — *Castorchis, Kondakis, Dem. Philios.* Nouvelles archéologiques : Des tombeaux archaïques de Nauplie et des labyrinthes mentionnés par Strabon. — *D. Philios.* Fouilles à Athènes. — *Et.-A. Coumanoudis.* Inscriptions de l'Attique et d'ailleurs. — *J. Protodicos.* Une correction dans l'*Antigone* de Sophocle.

BIBLIOTHÈQUE des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Paris, *Thorin*, 8.

Fasc. 12. *O. Riemann.* Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes. II. Céphalonie. (1 carte.)

Fasc. 18. *O. Riemann.* Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes. III. Zante. IV. Cerigo. V. Appendice.

BLÆTTER für das bairische Gymnasial und Real-Schulwesen, red. von *W. Bauer und A. Kurz.* 15. Bd. 10 Hfte. (à 2-3 B.) München, Lindauer. gr. 8. n. 7 M.

H. 1-6. *Keiper.* Atossa nach Aeschylus' Persern und nach Herodot. — *Müller.* Zur Bildung des griechischen Optativs. — *A. Roemer.* Thukydides und Aristarch.

ΒΥΡΩΝ. Bulletin du Syllogue d'Athènes *le Byron.* T. IV, 1879.

Fasc. 2. *Coupitouris.* Études albanaises. La langue de la race des Albanais (suite). — *Th.-G. Gennadis.* La poésie bucolique. — Poésies.

Fasc. 3. *M. Bratzanos.* Observations sur l'amélioration de l'instruction populaire. — *Ant. G. Typaldo Foresti.* Les Sept-Iles sous le protectorat anglais. — *Coupitouris.* Etudes albanaises (suite). — Nécrologie : Nicolas Nicoclès

Fasc. 4. *Coupitouris.* Etudes albanaises (suite). — Nécrologie : Epaminondas Deligeorgi. — *J. Neretta.* Les *Pêcheurs* de Théocrite. Idylle 21. (1).

CHRONICLE, the numismatic. 1878, p. IV. N. S. 72

Percy Gardner. Phanes : Lamia : Electryona. — *B. V. Head.* On Himyarite and other Arabian imitations of coins of Athens.

— — 1879, p. I. N. S. 73.

Percy Gardner. New coins from Bactria.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES. Bulletin de correspondance hellénique. 2e année, 1878.

Novembre-Décembre. *Max. Collignon.* Inscriptions de Cibyra. — *J. Martha.* Inscriptions de Rhodes. — *C. Paparrigopoulo.* Sur quelques monnaies byzantines du IXe siècle. — Bustes des cosmètes de l'éphébie attique (pl. 6, 7, 8).

— 3e année, 1879.

I. Janvier-Février. *Th. Homolle.* Inscriptions archaïques de Délos. — *Klon Stéphanos.* Glossaire de Syra. — *J. Martha.* Figurines corinthiennes en terre cuite. — Inscriptions métriques de Télos. — *B. Haussoullier.* Inscriptions de Chio. — *P. Girard.* Antiquités des Sporades septentrionales. — *Am. Hauvette-Besnault.* Fragments d'inscriptions athéniennes. — *J. Martha.* Inscriptions d'Hermione. — *E. Pottier.* Description de quelques monuments figurés de l'île de Chypre. — *P. Foucart.* Consécration de deux esclaves à Poseidon. — *Th. Homolle.* Statues trouvées à Délos. — *Mondry-Baudouin.* Quelques particularités du dialecte cypriote. — Variétés : Décret des Eleusiniens. Fragments d'inventaires. Fragments d'inscriptions athéniennes.

Mars-Mai. *Baudouin* et *Pottier.* Catalogue de la collection Péretié, à Beyrouth : Inscriptions. — *Max. Collignon.* Inscriptions de Tégée, en l'honneur de personnages romains. — *C. Condos.* Mélanges de critique. Correction de textes. Galien, Photius, Origène, Eustathe, Philon le Juif. — *Th. Homolle.* Convention entre trois villes crétoises. — *Haussoullier.* Inscriptions de Chios. — Correspondance : Inscriptions de Smyrne, par *A. Fontrier.*

Juin. *O. Rayet.* Sur une plaque estampée trouvée en Grèce (1 pl.). — *Max. Collignon.* Inscriptions de Pisidie et de Pamphylie. — *Baudouin et Pottier.* Inscriptions cypriotes. — *Am. Hauvette-Besnault.* Inscription en l'honneur du poète tragique Xénocrate. — *C. Mylonas.* Nouvelles acquisitions du musée de la Société archéologique d'Athènes. — *Th. Homolle.* Dédicaces déliennes (1 pl.). — *B. Haussoullier.* Inscriptions de Béotie.

Juillet. *Th. Homolle.* Sur quelques monuments figurés trouvés à Délos. — *A. Anagnostakis.* Trois compte-gouttes antiques. — Bulle de Constantin Paléologue. — *O. Rayet.* Dédicace à la déesse Atergatis. — *E. Muret.* Tétradrachme de Sparadonis, roi des Odryses.— *B. Haussoullier.* Inscriptions d'Aptera (Crète). — *Paul Girard.* Borne sacrée du sanctuaire d'Amphiaraos. — *O. Riemann.* Ἑστός ou ἑστώς. — *Jules Martha.* Inscriptions du vallon des Muses. — *C. D. Mylonas.* Nouvelles acquisitions du musée de la Société archéologique d'Athènes. — *P. Foucart.* Inscriptions d'Orchomène. Dédicace des cavaliers ayant fait l'expédition d'Asie sous Alexandre. Pièces relatives à un prêt fait par une femme de Thessalie à la ville d'Orchomène. — *Aristote Fontrier.* Décret de la ville de Tralles. — *J. Martha.* Inscription archaïque de Phigalie. — *Th. Homolle.* Fouilles de Délos.

Novembre-Décembre (3 pl.). *Th. Homolle.* Décrets athéniens des années 369 et 363.— *L. Duchesne.* Sur deux villes de la Phrygie pacatienne. — *O. Rayet.* Inscription métrique d'Astypalia. — *Am. Hauvette-Besnault.*

(1) La bibliothèque de l'Association n'a pas reçu les autres fascicules de 1879.

Prêtresses d'Athéné-Poliade antérieures au premier siècle de notre ère. — *O. Riemann.* Notes sur l'orthographe attique. — *C. Mylonas.* Mélanges archéologiques. — *P. Foucart.* Décrets d'un thiase d'Aphrodite. — *Th Homolle.* Sculptures décoratives provenant des frontons d'un temple.

ΕΦΗΜΕΡΙΣ τῶν φιλομαθῶν. T. III. 1879-80.

C. Condos. Remarques de grammaire (dans presque tous les numéros). — *N. Petris.* Découverte à Olympie [de l'Hermès de Praxitèle]. — *J. Stamatelos.* Le Jod dans la langue populaire. -- *K. Kondylis.* L'intercalation de ΣΑ. — C. *Condos.* Observations sur les φιλολογικὰ πάρεργα de Philippos Jouannou. — *J. Stamatelos.* La langue populaire considérée dans ses rapports avec le grec ancien. — *N. Petris.* Etudes sur Pindare.

GAZETTE archéologique, par J. de Witte et François Lenormant. 1879.

1. *J. de Witte.* Les divinités des sept jours de la semaine. — *Léon Fivel.* Le jour des Choës dans les Anthestéries athéniennes. — *Fr. Lenormant.* Dionysos Zagreus. — *P. E. Visconti.* Bustes du musée de Parme. — *C. W. Mansell.* La Vénus androgyne asiatique.

2-3. *E. de Chanot.* Terre cuite de Tanagra. — *J. Leblanc.* Bas-relief du musée de Vienne. — *G. Maspero.* Les peintures des tombeaux égyptiens et la mosaïque de Palestrine. — *E. de Chanot.* Vase de bronze en forme de tête. — *Fr. Lenormant.* — Joueuse d'osselets, figurine de terre cuite. — *E. Liénard.* Dionysos au milieu de son thiase. — *C. Carapanos.* Ex-veto à Hélios. — *L. Fivel.* Aphrodite Antheia.

4. *J. de Witte.* Mélampos et les Prætides. — *E. Liénard.* Génie bachique ou hyménée, terre cuite [de Tanagra]. Fig. — *E. de Chanot.* Terre cuite de Tarse.

5. *J. de Witte.* La naissance d'Aphrodite. — *L. Fivel.* Le dieu Glycon à Nicomédie, et l'époque où cessa son culte. — *E. Liénard.* Terre cuite de Cymé (pl.). — *F. Lenormant.* Ornementation florale et pélagienne (*sic*) chez les peuples gréco-pélasgiques. — *S. Trivier.* Terre cuite de Rhodes (pl.). — *J. W.* Graffito de Pompéi, relatif aux divinités de la semaine.

6. *E. Liénard.* Terre cuite de Pergame (pl.). — *A. S. Murray.* Marsyas, bronze trouvé à Patras (2 pl., fig.). — *F. Lenormant.* Observations additionnelles.

HERMÈS. T. XIV. (Traduction des titres.)

Livr. 1. *F. G. Droysen.* Époque de la fête des Néméennes. — *H. Haupt.* Sur des fragments attribués par Planude à Dion Cassius. — *Th. Mommsen.* Sur la manière de rendre le Φ dans l'écriture latine. — *G. F. Unger.* Sur les dates dans Polybe, II, 18-23. — *H. Müller.* La tradition paléographique des Ennéades de Plotin. — *A. Höck.* Les alliés d'Athènes et la paix de Philocrate. — *E. Curtius.* Sparte et Olympie. — Mélanges : *J. Olshausen.* Στύραξ-Storax. — *U. von Willamowitz Möllendorf.* Γραμματεὺς τῆς πόλεως. — *G. Seeck.* Sur Polybe, II, 19, 1. — *M. Schanz.* Sur les manuscrits de Platon, Timée. (Rectification.)

Livr. 2. *U. von Willamowitz Möllendorf.* Parerga : Phodon d'Elis. — Les Galliambes de Callimaque et de Catulle. — *J. Vahlen.* Sur un passage du Philèbe de Platon.— *H. Tiedke.* (Art. en latin.) Sur la vérification de Nonnos. — *H. Schrader.* Porphyre dans Eustathe sur la Βοιωτία. — *A. Jordan.* Sur la critique des derniers Platoniciens. — *H. Jordan.* Remarques variées. 4. Simonide sur les femmes. — *Haupt.* Fragments attribués par Planude à Dion Cassius. — *W. Dittenberger.* Ketriporis de Thrace. — Mélanges. *E. Petersen.* Un mot d'Héraclite mal compris. — *C. Robert.* Sur Pausanias. — *P. Thomas,* Sur le Florilège de Stobée. — *U. von Willamowitz Möllendorf.* Δάμων Δαμονίδου Ὄαθεν. — *Zangemeister.* Paramus.

Livr. 3. *Hirzel.* Démocrite et son traité περὶ εὐθυμίης. — *Lehmann.* Sur l'âge du manuscrit de l'*Iliade*, dit Ms. de Burney. — *Tiedke.* (Art. en latin.) Quæstiuncula nonniana.— *Niese.* Sur le texte de Thucydide chez Etienne de Byzance. — *Haupt.* Supplément du recueil des fragments de Dion Cassius. — *W. Möllendorf.* Ἀλεκτρώνα. — *Novati.* Index fabula-

rum Aristophanis. — *Möllendorf.* Même sujet; addition. — Miscellanea : *Blass.* Alcman. — *Lehmann.* Sophocle. *Antig.* V. 40. — *Förster.* Un vers d'Helladius. — *Hirschfeld.* Mithridate de Pergame. — *W. Möllendorf.* Phédon d'Elis.

Livr. 4. *Michaelis.* Stésichore et le cycle épique. — *Stutzer.* Trois discours abrégés de Lysias. — *Droysen.* Mélanges épigraphiques. — *Unger.* Les doubles dates attiques.

JAHRBUECHER, neue, für Philologie und Paedagogik. Hrsg. unter der Red. von *Alfr. Fleckeisen* und *Herm. Masius.* 49. Jahrg. 1879 od. 119. u. 120. Bd. à 6 Hfte. *Leipzig, Teubner.* 1. Hft. 114 S. gr. 8, n. 30 Pf.

117. u. 118 Bd. 1878. 12. Heft. I. Abth. : *J. G. Cuno.* Etruskische Studien (die Etrusker im Kampf mit den Hellenen). — *C. Schäfer.* Ueber das Forum der Beamtendokimasie in Athen. — *K. E. Georges.* Kritische Miscellen. — *F. Vollbrecht.* Zu Suhles Schulwörterbuch zu Xenophons Anabasis. — *J. Sörgel,* Erklärung (betr. die Reden bei Thukydides). — *A. Weidner.* Antwort (betr. Aischines Rede gegen Ktesiphon).

II. Abth.: *W. Vollbrecht.* Die Einübung der Conjugation des griechischen Verbums in der Schule.

119. u. 120. Bd. 1. Heft. I Abth. : *W. Christ.* Randbemerkungen zu Th. Bergks neuster Bearbeitung des Pindaros. — Platon (Apol. c. 20). — *E Rohde.* Zum griechischen Roman. — *C. Wachsmuth.* Der Standort des ehernen Viergespanns auf der Akropolis von Athen. — *R. Noethel.* Das vierte Capitel im ersten Buche der Nikomachischen Ethik. — *H. Guhrauer.* Zu Plutarchos περὶ μουσικῆς (c. 3). — *A. Dederich.* Zu Strabon und Suetonius. (I 15, 10—13).

II. Abth. : *Holzweiszig.* Ueber die Verwertung der Resultate der vergleichenden Sprachforschung für die Darstellung der griechischen Casussyntax, namentlich für die parallele Behandlung der griechischen und lateinischen Casuslehre.

2. Heft. I. Abth. : *A. Römer.* Zu den Fragmenten des Aristonikos. — *Ph. Keiper.* Zu Aischylos Persern. — *A. Hug.* Zu Xenophons Anabasis (codex C). — *H. Uhle.* Zu Platons Apologie (s. 30e). *M. Hayduck.* Emendationes Aristoteleæ.

II. Abth. : *Eichhoff.* Die Sage und Dichtung des Prometheus und ihre Bedeutung, ein Vortrag.

3. Heft. I. Abth. : — *H. Röhl*, eine datierbare altspartanische Inschrift. — *H. Müller-Strubing.* Zu Thukydides (VIII 19) und Xenophon (Hell. I, 1, 9). — *E. Bachof.* Timaios als Quelle für Diodor, XIV 54-78. — *K. J. Liebhold.* Zu Herodotos (III 128). — *Ders.*, zu Xenophons Kyropädie. — *F. Vollbrecht.* Zu Xenophons Anabasis (V. c. 2).

4. Heft. I. Abth. : *G. Gilbert.* Erste und zweite Lesung in der athenischen Volksversammlung.

5. 6. Heft. I. Abth. *E. Kammer.* Nochmals für Homer und Aristarch. — *A. Ludwich.* Zum Homerischen Demeter-hymnos. — *R. Köhler.* Zur Odyssee [τ 163]. — *W. Schwartz.* Zeus und Kronos als Wolkenverschlinger. — *O. Schneider.* Emendationum Aristophanearum decas nona et decima. — *A. Gladisch.* Berichtigung eines Fragmentes des Parmenides. — *W. H. Roscher.* Ueber die Sitte des σύνθημα. — *J. Sitzler.* Kallinos oder Tyrtaios? — *E. A. Junghahn.* Studien zu Thukydides. — *Ch. Cron* u. *O. Erdmann.* Zu Platons Apologie. — *A Philippi.* Über einige Reden des Isaios und Demosthenes.

7. Heft. I. Abth. *H. Müller-Strübing* Zur Schlacht von Marathon. — *Ch. Herwig.* Zur Responsionsfrage bei Aischylos. — *F. Kern.* Zu Sophokles Antigone. — *H. Flach.* Zu Pindaros (Ol. 1. 28). — *Ch. Ziegler.* Nachträge zu meiner dritten Ausgabe des Theokritos. — *Ad. Lange.* Entgegnung (betr. den taktiker Aineias). — *E. Kammer.* Zur Ilias (Ω 384 ff.). — *E. Ziegeler.* Zu Lukianos.

8. Heft. I. Abth. *R. Meister.* Zur Chronologie des böotischen Vocalismus. — *P. Egenolff.* Zu den Scholien des Dionysios Thrax. — *H. Stadtmüller* u. *J. Kvicala.* Zur Kritik des Euripides. — *W. Herbst.* Zu Thukydides.

9. Heft. I. Abth. *K. von Jan.* Auletischer und aulodischer Nomos. — *H. Guhrauer.* Zur Geschichte der Aulodik bei den Griechen. *W. H. Roscher.* Zu Appianos (b. civ. II. 62). — *Ch. Cron.* Marginalien zu Arnold Hugs Ausgabe des Platonischen Symposion. *J. Beloch.* Zu Timaios. — *H. Röhl.* Eine metrische altargivische Inschrift. — *K. Hartfelder.* Der ἀργὸς λόγος. — *F. Rühl.* Der Schatz des Ptolemaios II Philadelphos. — *A. Hug.* Erklärungen (betr. den taktiker Aineias).

10. Heft. I. Abth. *S. Mekler.* Zur Kritik des Euripides. — *J. Sitzler.* Zu Solons Fragmenten. — *M. Wolhrab,* Cnabenliebe und Frauenliebe im Platonischen Symposion. — *Th. Fritzsche.* Zu Pindaros (Ol. 1, 28). — *A. Philippi.* Hermokopiden. — *P. Stengel.* Die Zunge der Opferthiere. — *R. Löhbach.* Der goldene Schnitt im Hexameter. — *P. Egenolff.* Zu Apollonios Dyskolos. — *O. Wichmann.* Zu Lukianos. — *K. Hartfelder.* Zu Xenophons Anabasis (V, 2, 9).

II. Abth. *F. Fügner.* Das belgische Unterrichtswesen und die Reformen des jetzigen Ministeriums. — *J. Müller.* Die Zwickauer Schulordnung von 1523, ein Beitrag zur Geschichte des dreisprachigen Unterrichts. — *Dronke.* Bericht über die Verhandlungen der vierunddreiszigten Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Trier.

JAHRESBERICHT über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft, herausgegeben von *Conr. Bursian.* 7. Jahrg. 1879. 12 Hefte. (17—20. Bd.). Mit den Beiblättern : Bibliotheca philologica classica. 7. Jahrg. (1880) und Biographisches Jahrbuch für Alterthumskunde. 3. Jahrg. (1880). *Berlin, Calvary et Co.* 1. Heft. 18. Bd. S. 1—64 und 19. Bd. S. 1—48. gr. 8.
Subscr.-Pr. baar n. 30 M.; Ladenpr. n. 36 M.

JOURNAL DES SAVANTS. Année 1879.

Janvier. *Ch. Lévêque.* Les mélodies grecques. — *Em. Egger.* Les romanciers grecs.
Février. *Ch. Lévêque.* Les mélodies grecques.
Mars. *E. Miller.* Cent lettres d'Alexandre Mavrocordato.
Avril. *Ch. Lévèque.* Les mélodies grecques. — *E. Miller.* Cent lettres d'A. Mavrocordato.
Mai. *E. Miller.* Cent lettres, etc. — *E. Egger.* Fragmenta philosophorum græcorum.
Juin. *Ch. Lévêque.* Les mélodies grecques.
Juillet. *E. Egger.* Fragmenta philosophorum græcorum. — *E. Miller.* Théâtre crétois.
Août. *E. Miller.* Inscriptions gréco-égyptiennes. — *F. de Saulcy.* Étude sur la géographie comparée.
Septembre. *E. Egger.* Fragmenta philosophorum græcorum. — *F. de Saulcy.* Etude sur la géographie comparée.
Octobre et novembre. Néant.
Décembre. *Ch. Lévêque.* L'École française d'Athènes.

JOURNAL (the) of Hellenic studies. Vol. I (Publication du « Council of the Society for the promotion of hellenic studies ». (*Londres, Macmillan,* 1880. 1 vol. in-8 et un atlas gr. in-4.

JOURNAL OF PHILOLOGY, t. VIII.

N° 15. *H. Hager.* Emplacement de la sépulture des condamnés à Athènes. — *Id.* Notes sur les médecins militaires chez les anciens Grecs. — *W. C. Grenn.* Sur la *Médée* d'Euripide. — *F. A. Paley.* Sur l'emploi du participe futur en grec. — *Id.* Sur Eschyle, *Choéph.* 472-473. — *L. Campbell.* Sur le manuscrit de Sophocle conservé à la bibliothèque du collège de la Sainte-Trinité à Cambridge. — *Evelyan Abbott.* Sur l'*Antigone* de Sophocle. *H. Malden.* Notes sur l'Odyssée, E., 368. — *Id.* Sur Xénophon, *Kellen.* I. 2. — *D. D. Heath.* Théories des anciens sur les causes et sur la τύχη.

N° 16. *W. G. Clark.* Notes sur Aristophane, *Acharn.,* v. 41-578. — *D. B. Monro.* Sur le nombre chez Platon. — *W. H. Thompson.* Le Sophiste de Platon.

MITTHEILUNGEN des deutschen archäologischen Instituts in Athen. 3. Jahrg. H. 3. 4. Athen 1878. 8.

Ad. Furtwängler. Die Chariten der Akropolis. — Γ. Σούριας, ἐπιγραφὴ χιακὴ τῶν Κλυτιδῶν. — *R. Weil*. Ueber die Ausgrabungen in Olympia. II. — *U. Köhler*. Documente zur Geschichte des athenischen Theaters. III. IV. Mit e. Nachtrag zu Abschn. II. — *H. G. Lolling*. Weihinschrift aus Marathon. — Κ. Δ. Μύλωνας, δύο πτυκτὰ κάτοπτρα. — Η. Σταματάκης, περὶ τοῦ παρὰ τὸ Ἡραῖον καθαρισθέντος τάφου. — *Ad. Furtwängler*. Relief aus Argos und Broncestatuette des Pan. — *U. K*. Inschrift aus Akraiphia. — G. *Koerte*. Die antiken Sculpturen aus Böotien.

IV. Jahrgang. 1879, 2. Heft. *U. Koehler*. Attische Prytanenurkunden. — *H. G. Lolling*. Der hermioneische Archipel. — *A. Papadopoulos*. Κατάλογος τῶν μεταλλικῶν ἀρχαιοτήτων τοῦ ἐν Σμύρνῃ μουσείου τῆς εὐαγγ. σχολῆς. — *A. Milchhoefer*. Antikenbericht aus dem Peloponnes. — *F. Thiersch*. Die Tholos des Atreus zu Mykenae. — *O. Benndorf*. Relief einer attischen Grabvase. — *A. Poussopoulos*. Δραχμὴ Ἀλεξάνδρου τοῦ Φεραίου. — *P. Stamatakis*. Ἐπιγραφὴ τῶν Θεσπιῶν.

3. Heft. *H. G. Lolling*. Inschriften aus Nordgriechenland (Aixone, Hypata, Phistyon, Thermon, Hyampolis, Stratos, Karystos). — *Marq. Dimitza*. Τῆς ἐν Ἰλλυρίδι Ἀπολλονίας ἀνέκδοτοι ἐπιγραφαί. — *J. Schmidt*. Nachträge zum Senatsbeschluss über Thisbe. — *U. Koehler*. Die Münzen von Salamis, Eleusis und Oropos. Mit einem Anhang : Der Name Salaminier in attischen Inschriften. — *U. Koerte*. Bemerkungen zu den Antiken Sculpturen aus Bœotien. — *H. G. Lolling*. Bericht über Ausgrabungen in Rhamnus. — Miscellen : *U. Koehler*. Horosstein der Zakyaden. Der Rundaltar am Dipylon. Inschriften von Antikyren.

MNEMOSYNE. Bibliotheca philologica Batava. Scripserunt *C. G. Cobet*, *C. M. Francken*, *H. van Herwerden* etc., collegerunt *C. G. Cobet*, *H. M. van der Mey*. Nova series. Vol. VII. 4 Hfte. Lugduni Batavorum. *Leipzig*, *Harrassowitz*. 1. Hft. 112 S. gr. 8.
Baar n. n. 9 M.

1. 2. *Cobet*. Annotationes criticae et historicae ad Plutarchi vitam M. Bruti. — *C. G. C.* Diodorus Siculus. — *C. Badham*. Ἄτακτα. — *Cobet*. Τὸ κρήγυον. — Diodorus Siculus. — *H. v. Herwerden*. Ad Lucianum. — *C. G. C.* Ad scholia in Odysseam. — *C. Bradham*. Ἄτακτα. — *C. G. C.* Diodorus Siculus. — *C. G. C.* Diodorus Siculus. — *H. v. Herwerden*. Ad Lucianum (cont.).

H. 3. *Cobet*. Ad Plut. vitam Bruti (cont.). — *Id*. Diodorus Siculus. — *Herwerden*. Ad Lucianum (cont.).

H. 4. *Id*. Id. — *Id*. In *Iliad*. T. 90 et sq. — *C. G. Cobet*. In Ruhnkenii diss. de Longino. — *Id*. Diod. Sic. — In epigramma. — In Schol. Odyss. — De locis quibusdam Thucydidis.

MUSEUM, rheinisches, für Philologie. Hrsg. von *Otto Ribbeck* und *Frz. Bücheler*. Neue Folge. 34. Bd. (Jahrg. 1879.) 4 Hefte. *Frankfort a. M., Sauerlander*. 1. Heft. 160 S. gr. 8 n. 14. M.

H. 1. *C. Wachsmuth*. Stichometrisches und Bibliotekarisches. — *C. Baeumker*. Ueber den Sophisten Polyxenos. — *G. F. Unger*. Polybios und Diodoros über den Söldnerkrieg. — *J. Beloch*. Die Nauarchie in Sparta. — *Miscellen*. *G. Loewe*. Scholien zu Hesiod Theog. 31. — *M. Schanz*. Ueber den Cod Escorialensis *Y II* 13 des Plato. — *F. Susemihl*. Zu Platons Symposion 175 B. — *B. Niese*. Zu Strabo VIII, 374. — *G. Loewe*. Ueber eine verlorene Handschrift des Corippus. — *A. Michaelis*. Noch einmal die Bildnisse des Thukydides. — *E. Rohde*. Scymnus von Chios. — *Th. Gomperz*. Zur Chronologie des Zeno und Kleanthes I. — *C. Wachsmuth*. Heliodoros als Commentator der Dionysischen Techne. — *Ders*. Die Satrapen Arsames bei Polyainos und Sarsamas bei Ktesias. — *Ders*. Eine Bildsäule des Massinissa in Delos. — *F. Blass*. Zu den Inschriften von Dodona.

Heft 2. : *C. Wachsmuth.* Das Tetrobolon als Richtersold in Athen. — *C. Kaibel.* Supplementum Epigrammatum Graecorum ex lapidibus conlectorum. — *F. Blass.* Stichometrie und Kolometrie. — *E. Rhodde.* Zu Jamblichus de vita Pythagorica. — *E. Scheer.* Die Ueberlieferung der Alexandra des Lykophron. — *Th. Bergk.* Verzeichniss der Siege dramatischer Dichter in Athen. — *Miscellen. C. Wachsmuth.* Die Eintheilung von Xenophon's Hellenika.

Heft 3. *Bücheler.* Conjectanea. — *A. Ludwich.* Metrische Biographie von Pindaros. — *C. Moranski.* De Dionysii et Cæcilii studiis rhetoricis. — *H. Haupt.* Der Process von Harpalos. — *H. Usener.* Chronologische contributionen. — *E. Scheer.* Die Ueberlieferung der Alexandra des Lycophron (suite). — *C. Wachsmuth.* Stichometria. — *W. Helbig.* Τεττιγοφορία. — *M. Bonnet.* Diogenes Laert. cod. paris. 1758. — *Usener.* Postscriptum zu die Chronolog. Contributionem. (Table donnant le canon du cycle métonien.)

H. 4. *E. Rhode.* Philon von Byblos und Hesychios von Milet. — *F. Ruehl.* Der rhythmische νόμος des Demosthenes. — *A. Philippi.* Zu den griechischen Redern. — *A. Ludwich.* Ein Fragment des Diodoros. — *E. Rhode.* Γέγονε in den Biographica des Suidas. (Post-scriptum.) — *A. Riese.* Molon oder Apollonius Molon.

ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ, d'Athènes, t. III. 1879. (En grec.)

Janvier. *C. Condos.* Variétés philologiques. § 33. Βιβλίον pour ἀντίγραφον, etc.

Février. (Suite.)

Mars. (Suite.) — Archéologie. Découverte à Thessalonique d'un sarcophage avec inscription grecque et de deux inscr., l'une grecque, l'autre latine.

Avril. *C. Condos.* Variétés philologiques. § 34. Διορθῶ ou ἐπανορθῶ, etc. — *Timoléon. J. Philémon.* Nicolas Dragoumi. Esquisse biographique. — *Sp. P. Lambros.* Les Fouilles d'Olympie.

Mai. (Manque.)

Juin. *C. S. Condos.* Variétés philologiques. § 37. Μυίνδα, non μυίνδαν, etc. § 38. Datisme : δανειῶ pour δανείσω. — *Hermann Ling.* L'Iconomachie, récit tiré de l'histoire byzantine (trad. de l'allemand). — *P. Lambros.* Monnaies inédites de la ville de Bienos, en Crète.

Juillet. *H. Ling.* L'Iconomachie (suite). — *S. K. Sakellaropoulos.* Fouilles et découvertes dans l'ancienne Sybaris. — Archéologie. Fouilles à Tégée. — Le Lion de Chéronée.

Août. *P. Braïlas Arménis.* Science populaire. 1re série. La Loi morale. — *Sp. P. Lambros.* Le Lendemain de la bataille de Platée. — *Const. Condos.* Remarques de grammaire. L'Iconographie (suite).

Septembre. *P. Braïlas Arménis.* La Loi morale (suite et fin). — *P. A. Kavvadia.* Les Fouilles de Tégée. — *Alex. Meletopoulos.* Décret inédit du Pirée. — Nouvelles archéologiques.

Octobre. *Ign. Moschakis.* Étude du premier homme et de son origine. — *C. S. Condos.* Remarques de grammaire. § 4. Γραφειοειδής non γραφιοειδής ou γραφοειδής. — *Ath. Petridis.* Sur Ithome et Messène, 1. Sur le mont Ithome. 2. L'ancienne ville d'Ithome. 3. L'ancienne ville de Messène. 4. Les Ruines conservées d'Ithome. 5. Antiquités de l'ancienne Messène. — Archéologie. Le Musée archéologique de Tégée. Le Lion de l'île de Céos. Nouvelles.

Novembre. *Emmanuel Dragoumi.* Discours présidentiel sur les travaux du Syllogue Parnassos pendant la 14e année. — *C. S. Condos.* Remarques de grammaire. § 5. Συσπειρῶμαι non συσπειροῦμαι, etc. — *M. N. Damiralis.* Bayard Taylor ; biographie. — Macedonica. 1. Langues. 2. Mœurs et coutumes.

Décembre. *A. Miliarakis.* Sur une tour antique de l'île d'Andros. — *Ath. Petridis.* Sur l'Ithome et Messène (suite). 6. Inscriptions conservées. 7. Le monastère de Bolcanos. — Mélanges : Mention d'une source de pétrole dans Plutarque. Fragments inédits d'Euripide (Mélanippe). Manuscrit de Sapho. Manuscrit d'Isocrate. Fables inédites de Babrius.

PHILOLOGUS. Zeitschrift für das klassische Alterthum. Hrsg. von *Ernst v. Leutsch.* 37. Bd. 4 Hefte. *Gottingen, Dieterich's Verl.* VI, S. 577—835. gr. 8.

C. Boysen. Bibliographische Uebersicht über die griechischen und lateinischen Autoren betreffende Literatur der Jahre 1867-1876.

— 38. Bd. H. 2. u 3.

H. 2, : 1. Abhandlungen. *H. L. Ahrens.* Die Inschrift aus Olympia nr. 8. — *O. Gilbert.* Zur Thukydideslegende. — *C. F. Rettig.* Xenophons Symposion, ein Kunstwerk griechischen Geistes. — II. Jahresberichte. *H. F. Müller.* Plotinos. (Schluss.) — A Zur Erklärung und Kritik der Schrifsteller. *N. Wecklein.* Zu Aeschylus. — *C. Hartung.* Mosch. Id. III, 16, 101-102. — *L. Schmidt.* Zu Thukydides. — *M. Schanz.* Untersuchungen über die Platonischen Handschriften. Nachträge nebst Zusatz. — *H. Müller.* Zu Porphyrius de vita Plotini. — *Ders.* Zu Suidas. — *F. Meister.* Zur Ephemeris belli Troiani des Dictys. — B. Zur griechischen Musik. *C. V. Jan,* der pythische Nomos und die Syrinx.

H. 3. : I Abhandlungen. *H, L. Ahrens.* Die Inschrift aus Olympia nr. 111. — *O. Eichhorst.* Die Lehre des Apollonius Dyscolus vom Artikel. Erster Theil. — *G. F. Unger.* Die attischen Archonten von Ol. 119, 4. bis Ol. 123, 4. — II. Jahresberichte. *L. Herbst.* Thukydides. Erster Artikel. — *C. F. Rettig.* Zu Xenophons Symposion. (Verbesserungen zu ob. Heft 2. p. 269, fig.) — III. Miscellen. Zur Erklärung und Kritik der Schriftsteller. *N. Wecklein.* Zu Euripides.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE. Année 1879.

1er semestre. *Ferd. Bompois.* Diobole inédit du tyran Satyros. — *A. Mordtmann.* Inscriptions byzantines de Thessalonique. — *Titus Carabella.* Fouilles de Cyzique (la tombe d'un athlète et les jeux gymniques à Peramo). — *Camille Favre.* Banias (Balanée) et son enceinte cyclopéenne. — *Lebègue.* Remarques nouvelles sur l'oracle d'Apollon Cynthien. — *G. Lafaye.* Le Musée Kircher. — *A. Mordtmann.* Monuments relat. au culte d'Isis à Cyzique. — *E. Miller.* Inscriptions grecques découvertes à Thasos. — *C. Henry.* Sur l'origine de quelques notations mathématiques. — *G. Colonna Ceccaldi.* Notice sur la sigyne et le verutum des anciens et sur deux armes provenant d'Idalie.

2e semestre. *C. Henry.* Sur l'origine de quelques notations mathématiques (suite). — *E. Miller.* Cure-oreille d'or byzantin portant une inscription grecque. — *A. S. Murray.* La frise orientale du Parthénon.

REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE. 35e année.

N° 2. B. K. Monnaie d'un roi inconnu du Bosphore Cimmérien.

REVUE DES DEUX MONDES. Année 1879.

1er février. *Georges Perrot.* L'île de Cypre, son rôle dans l'histoire. II. (1er article, 1er déc. 1878.) — *Jurien de la Gravière.* La Marine de l'avenir et la marine des anciens. III. Les marins d'Athènes et les hoplites de Sparte.

15 février. *Jules Girard.* Dodone et ses ruines.

15 mars. *Gaston Boissier.* Les origines du roman grec, d'après un livre récent. — *Jurien de la Gravière.* IV. L'Expédition de Sicile.
1er mai. (Suite.) V. Le Rappel d'Alcibiade.
15 mai. (Suite.) VI. La bataille des Arginuses. — *Georges Perrot.* — L'île de Cypre (suite).
15 juin. *Jurien de la Gravière.* Ægos-Potamos et les derniers jours de la marine grecque.
15 octobre. *Jurien de la Gravière.* La Marine de Syracuse.

Année 1880.

1er janvier. *Maxime Collignon.* Notes d'un voyage en Asie Mineure. I. De Mermeredjé à Adalia.
15 avril. (Suite.) II. Adalia, la Cilicie, Nachée, le Taurus.
1er juillet. *Gaston Boissier.* L'Empereur Julien d'après de récentes publications.

1[er] août. *Georges Perrot.* Les Études d'archéologie classique, depuis Winckelmann jusqu'à nos jours.

15 août. *Jules Girard.* Un poète comique philosophe. Epicharme.

REVUE DE PHILOLOGIE. Année et tome IV. 1880.

1[re] livraison, janvier. *H. Weil.* Questions relatives aux nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs. — *H. van Herwerden.* Lectiones Xenophonteae. — *J. Geoffroy.* L'Accident du roi Darius. (Hérodote, III, 129-130.) — *Jules Nicole.* Études sur les Archontes athéniens. I. Examen d'une théorie récemment exposée par M. Fustel de Coulanges. — *Ch. Graux.* 1. Un Fragment de Sapho chez Choricius (avec lettre de M. H. Weil). 2. L'Encre à base métallique dans l'antiquité. 3. Age d'un Plutarque de Florence. 4. Un prétendu bombycinus de l'an 1095. 5. Manuscrit d'auteurs militaires grecs à la bibliothèque Barberinea (avec notice de Karl Konrad Müller). — *Ch. Thurot.* De l'emploi des mots θέσει, *positione,* en prosodie. — Bulletin bibliographique.

2[e] livraison. *H. W.* Eschyle, *Prométhée,* v. 51. — *O. Riemann.* Sur Xénophon. — *H. Weil.* Un nouveau fragment de la Μελανίππη δεσμωτίς d'Euripide (rectification). — *O. R.* Euripide. *Iphigénie,* v. 932. — *H. Weil.* Un nouveau fragment d'Agathon. — *O. Riemann.* Notes de grammaire [grecque et latine]. — Bulletin bibliographique. — Revue des Revues.

3[e] livraison. Juillet. *Henri Weil.* Sur l'*Europe* d'Euripide. — *H. Weil.* Sur Antiphon, meurtre d'Hérodote. — *H. van Herwerden.* Ad Æschylum et Sophoclem. — *Jules Nicole.* Études sur les Archontes athéniens (suite). — Bulletin bibliographique. — Revue des Revues.

4[e] livraison. Octobre. *O. Riemann.* Notes de grammaire : πόλῃ-πόλει, γραμματῇ-γραμματεῖ. — Bulletin bibliographique. — Revue des Revues.

RIVISTA di filologia e d'istruzione classica. Direttori Domenico Comparetti, Giuseppe Müller, Giovanni Flechia. Anno VII. *Torino. Loescher,* p. 401—576. 8.

Fasc. 9 — 12 (marzo — giugno 1879) : *Domenico Comparetti.* Frammenti inediti dell'etica di Epicuro tratti da un papiro ercolanese.

SCHRIFTEN der Universität zu Kiel aus dem Jahre 1878. Band XXV. Kiel 1879, Univ.-Buchh. 4.

Ed. Lübbert. Pindaros von Kunos Kephalai. — *E. Krichauff.* Quæstiones de participii apud Sophoclem usu. — *E. Schwartz.* De Metaphoris e mari et re navali petitis quæstiones Euripideæ. — *A. Wachholtz.* De litis instrumentis in Demosthenis quæ fertur oratione in Macartatum.

ZEITSCHRIFT für das Gymnasial-Wesen. Hrsg. von *W. Hirschfelder, F. Hofman, H. Kern.* 33. Jahrg. Der neuen Folge 13. Jahrg. 1879. 12 Hefte. *Berlin, Weidmann.* 1. Heft. 96 S. gr. 8.

Baar n. 20 M.

Jan. — Juni : *L. Reinhardt.* Militärisches zu Xenophons Anabasis und deren Interpreten. — *Kolisch.* Wer löst die Fesseln des Prometheus? — *Franz Kern.* Ein Interpunktionsfehler in Göthes Iphigenie. — *Arnold Hermann.* Der Unterricht in der griechischen Grammatik. — *F. Kern.* Ueber die Chorgesänge der sophokleischen Antigone und ihr Verhältniss zur Handlung.

— Für die Oesterreichischen Gymnasien. XXX. Jahrgang. H. 1-5.

Th. Gomperz. Zu Euripides Hippolyt. — *V. Morawski.* Bemerkungen zu den attischen Rednern. — *Iskrzycki.* Zu den Scholien der Odyssee. — *K. Müller.* Zur Kritik des Kebes. — *Wilh. Fox.* Die Doppeladverbien ὡς αὔτως, ὡς ἑτέρως, ὡς ἀληθῶς und a. — *P. Knöll.* Zur Kritik des Kebes.

— Für Numismatik red. *v. Alf. v. Sallet.* VII. Bd. H. 1-2.

F. Imhoof-Blumer. Griechische Münzen in der Grossherzogl. Badischen Sammlung in Carlsruhe. — *M. Fränkel.* Zu den Münzen von Ptolemais in Pamphylien. — *O. Blau.* Zwei Mithridate von Armenien 1. Mithridates

Kallinikos. — *A. D. Mordtmann.* Weitere Beiträge zur Kenntniss der persepolitanischen Münzen. — *A Löbbeke.* Unedirte griechische Münzen. — *R. Weil.* Elische Münzen mit dem Zeus des Phidias. — *Id.* Vau auf elischen Münzen. — *Id.* Die Akarnanischen Brundesmünzen.

ZEITUNG, archæologische. (Traduction des titres.)

Livr. 4. *P. Knapp.* Ménades et leur costume sur les vases peints. — *R. Engelmann.* Tête en bronze du Musée britannique. — *E. Curtius.* Alabastron de Halimus avec représentation d'un combat de coqs (pl.). — *M. Fränkel.* Deux Vases avec ornements en or (pl.). — *Doerpfeld.* Les Fouilles d'Olympie. — *W. Dittenberger* et *E. Curtius.* Inscriptions d'Olympie commentées.

37e année. Livr. 1. *E. Petersen.* Études sur les vases peints. — *M. Fränkel.* Monnaie avec une inscription en ancien ionien (la plus ancienne des monnaies avec inscr.). — *H. Röhl.* Inscription d'Atotos. — *A. Furtwængler.* Fouilles d'Olympie. Découvertes des mois de décembre 1878 et janvier 1879. — *W. Dörpfeld.* Même sujet. Résultats topographiques et architectoniques. — *A. Kirchhoff* et *W. Dittenberger.* Inscriptions d'Olympie. — *C. Robert.* Représentation de jeux d'enfants sur des vases peints grecs. — *M. Fränkel.* Apollon de Naxos, bronze du musée de Berlin. — *C. von Pulszky.* Satyre en bronze du Musée britannique (2 pl.). — *G. Körte.* Lécythos d'Athènes en forme de gland avec ornements en or (pl.). — *E. Curtius.* Sanctuaire d'Athéna Nikè. — *M. Fränkel.* Terre cuite et miroir du musée de Berlin (2 pl.). — *R. Weil.* La coupe d'Euphronios de Berlin. — *G. Treu.* Fouilles d'Olympie. — *Dörpfeld.* Même sujet. Résultats topographiques. Résultats généraux. — *Dittenberger*, *Furtwungler* et *Kirchhoff.* Inscriptions d'Olympie.

II. RELIGION. — PHILOSOPHIE. — DROIT.

AUDÉ. Dissertation sur les idées morales des Grecs et sur le danger de lire Platon. *Rouen*, *Lemonnyer.* 48 p. et gravures. 8. 8 fr.

BENNDORF, Otto. Ueber das Cultusbild der Athena-Nike, dans :

Festschrift sur 50jährigen Gründungsfeier des Archaeologischen Institutes in Rom. Wien, Gerold's Sohn in Comm. gr. 4. S. 17-48 mit 2 eingedr. Holzchn. u. 1 Photolith.

BERENS, E. M. The Myths and Legends of ancient Greece and Rome. *London*, *Blackie.* 12. 3 sh. 6 d.; 4 sh.

BROCHARD, Vict. De assensione Stoici quid senserint disquisivit. *Parisiis, Nancy*, *Berger-Levrault et Co.* 53 S. gr. 8. baar n. 1 M. 92.

BUNSEN, Ernst v. Die Plejaden und der Thierkreis oder das Geheimniss der Symbole, *Berlin, Mitscher et Röstell.* XVIII, 464 S. gr. 8. n. 10 M.

CAILLEMER, E. Études sur les antiquités juridiques d'Athènes. Le Droit de succession légitime à Athènes. *Caen, Blanc-Hardel; Paris, Thorin.* 215 p. 8.

CIPOLLA, Francesco. Della religione di Eschilo e Pindaro : dissertazione. *Torino*, 1878, *Loescher.* 56 p. 8. (Estr.)

CONTI, A., et G. **ROSSI**. Esame della filosofia epicurea nelle sue fonti e nella storia. *Firenze*, 1878, *tip. Ricci*. VI, 264 p. 16. 3 L.

DECHARME, P. Mythologie de la Grèce antique. Ouvrage orné de 4 chromolithographies et de 178 fig. d'après l'antique. *Paris, Garnier*, XXXV, 650 p. 8.

EGGER, Em. Socrate et le dialogue socratique. — Extr. de l'Annuaire.

FOUILLÉE, A. Histoire de la philosophie. 2e édition, revue et corrigée. *Paris, Delagrave*. XVII, 558 p. 8.

FUNCK-BRENTANO, Th. Les Sophistes grecs et les Sophistes contemporains. I. Les Sophistes grecs. II. Les Sophistes contemporains anglais. *Paris, Plon*. 286 p. 8.

GEORGANTHOPOULOS, S. Γενικὸν Εὑρετήριον.. Répertoire général de la législation hellénique... depuis 1821 jusqu'en 1878. *Athènes*, 1879, in-8, X. — 233 p. 5 dr.

GIRARD, J. Le sentiment religieux eu Grèce, d'Homère à Eschyle, étudié dans son développement moral et dans son caractère dramatique. 2e édition. *Paris, Hachette*. 456 p. 18. 3 fr. 50 c.

GIZYCKI, Paul v. Ueber das Leben und die Moralphilosophie des Epikur. *Halle*. 63 S. 8. (Diss.)

GLASER. De Polyphemi mytho. *Siegburg*. 11 S. 4. (Progr.)

GLASS, Rich. Wörterbuch der Mythologie. Nachschlagebuch zum Hand-und Schulgebrauch. In 3 Abtheilungen, enth. die in den Götter-u. Heidensagen vorkommenden Namen : 1. bei den alt-oriental. Völkern; 2. bei Griechen und Römern; 3. bei den nordisch-germ. und slav. Völkern. *Leipzig*, 1880, *Spamer*, VII, 349 S. gr. 8. 4 M. 50 Pf.

GONZALEZ, Zeferino C. Historia de la filosofia. 3 tomos. *Madrid, Aguado y Olamendi*. 4. 86 r.

GRAVENHORST, C. Th. Die Entwicklungsphasen des religiösen Lebens im hellenischen Alterthum. *Braunschweig*. 17 S. 4. (Progr.)

HABLER, Albin. Astrologie im Alterthum. *Zwickau*. 38 S. 4. (Progr.)

HARTEL, Wilh. Studien über attisches Staatsrecht und Urkundenwesen. (Aus : « Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. ») *Wien*, 1878, *Gerold's Sohn in Comm*. 288 S. Lex.-8. n. 4 M. 80, Pf.

HEINE, E. W. Die germanischen, ägyptischen und griechischen Mysterien. *Hannover*, 1878, *Hahn in Comm*. VIII, 111; 109 u. 16 S. gr. 8. n. 3 M.

HENRYCHOWSKY. De Jove Cretico. *Inowrazlaw*. 16 S. 4. (Progr.)

HIRZEL. Ueber die Entwicklung des griechischen Götterglaubens, eine religionsgeschichtliche Studie. *Ellwangen*. 12 S. 4 (Progr.)

HOLLAND, F. May. The reign of the Stoics. With citations of authors quoted from on each page. *New-Yorck*. 248 p. 12. 6 sh. 6 d.

KANTER, Herm. De Ariadne, quæ et Bacchi et Thesei fertur conjux,

quæstionum particula I. Dissertatio inauguralis mythologica. *Breslau, Koebner*. 56 S. gr. 8. baar 1 M.

LAGUMINA, Bartolomeo. Il nome fenicio di Venere Ericina : memoria. *Palermo, tip. Virzi.* 16 p. 8.

MILANI, Luigi Adriano. Il mito di Filottete nella letteratura classica e nell'arte figurata : studio monografico. *Firenze, tip. Le Monnier*, 108 p. e una tav. in cromolit. e 3 in fotolit. 4. 6 L.

NETZKER, Herm. Hermagoras, Cicero, Cornificius, quæ docuerint de « statibus ». Dissertatio. *Kiel, Lipsius et Tischer*. 51 S. mit. 1 Tab. gr. 4. n. 2 M.

POHLMANN, Rob. Hellenische Anschauungen über den Zusammenhang zwischen Natur und Geschichte. *Leipzig, Hirzel*. 93 S. gr. 8. n. 1 M. 60, Pf.

ROSCHER, Wilh. Heinr. Die Gorgonen und Verwandtes. Eine Vorarbeit zu einem Handbuch der griech. Mythologie vom vergleich. Standpunkt. *Leipzig, Teubner*. IX, 138 S. gr. 8. 4 M.

SCHREIBER, Thdr. Apollon Pythoktonos. Ein Beitrag zur griech. Religions und Kunstgeschichte. Mit 2 Taf. in Lichtdr. *Leipzig, Engelmann*. 106 S. gr. 8. 4 M.

SCHWARTZ, F. L. W. Die poetischen Naturanschauungen der Griechen, Römer und Deutschen in ihren Beziehungen zur Mythologie. 2. Bd. A. u. d. T. : Wolken und Wind, Blitz und Donner. Ein Beitrag zur Mythologie und Culturgeschichte der Urzeit. *Berlin, Hertz*. XXVII, 207 S. gr. 8. 6 M. (1. u. 2. : 11 M. 60, Pf.

TAINE, H. Φιλοσοφία τῆς τέχνης. Traduction anonyme, publiée aux frais de St. Koussoulinos. *Athènes*, 1879, in-8.

VOIGT, A. Die Götterlehre der alten Griechen und Römer in alphabetisch geordneten Artikeln. Mit besond. Berücksichtigung der Schiller'schen Gedichte bearb. *Leipzig*, 1888, *Siegismund et Volkening*. 71 S. gr. 8. 60 M.

WELZEL, Paul. De Jove et Pane dis arcadicis. Dissertatio inauguralis philologica. *Breslau, Görlich et Coch*. 38 S. gr. 8 80 Pf.

ZELLER, Ed. Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwicklung dargestellt. 2. Th. 2. Abth. Aristoteles und die alten Peripatetiker. 3. Aufl. *Leipzig, Fues*. X, 948 S. gr. 8. n. 18 M.

III. ARCHÉOLOGIE. — ÉPIGRAPHIE. — NUMISMATIQUE. SCIENCES ANCIENNES.

ALEXANDRE, La Résurrection, conférences sur l'antiquité (avec figures), comprenant l'explication des sujets antiques en leur nature tant sacrée que profane. (Conférences gratuites et publi-

ques, les dimanche et jeudí au Louvre, en présence des monuments mêmes.) N. 1. 1er mai 1879. *Paris, lithog. Barousse.* 4 p. 4. Il paraîtra une conférence par semaine.

BARCLAY V. HEAD, Catalogue of Greek coins (Catalogue des monnaies antiques, conservées au British Museum). T. V. Macédoine. Edited by Reginald Stuart Poole. *Londres, Trübner,* 1879. in-8, map.

BLUMNER, Hugo. Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern. 2. Bd. Mit 60 in den Text gedr. Holzschn. *Leipzig, Teubner.* VIII, 396 S. gr. 8. à n. 10 M. 80 Pf.

BUERMANN, H. Animadversiones de titulis atticis, quibus civitas alicui confertur sive redintegratur. (Aus : « Jahrbb. für class. Philol. 10. Suppl.-Bd. ») *Leipzig, Teubner.* 20 S. gr. 8.n. 80 Pf.

BURR, C. H. Plan of 27 doric temples taken from best authorities and drawn on uniform scale. *Cambridge, Mass.* 14 by 18 in., boards. 18 sh.

CADICAMO, Giuseppe. La necropoli monumentale di Sibari scoperta dall' ing. cav. Saverio Cavallari : impressione e studio. *Milano, tip. Letteraria.* 30 p. 8.

CESNOLA, Louis Palma di. Cypern, seine alten Städte, Gräber u. Tempel. Bericht über 10jähr. Forschungen und Ausgrabungen auf der Insel. Autoris. deutsche Bearbeitung von Ludw. Stern. Mit einleit. Vorwort von Geo. Ebers. Mit mehr als 500 in den Text und auf 96 Taf. gedr. Holzschn.-Illustr., 12 lith. Schrift-Taf. u. 2 Karten. 1. 2. Thl. Jena, Costenoble. XXII u. 442 S. Lex.-8. à 18 M.
(cplt. in 1 Bd. geb. : 38 M. 40 Pf.)

CONZE, Alex. Theseus und Minotauros. 38. Programm zum Winckelmannsfest der Archaeologischen Gesellschaft zu Berlin. Mit einer Radirung von Ernst Forberg. *Berlin,* 1878, *Reimer.* 11 S. gr. 4. n. 1. M.

CURTIUS, E., etc. Die Ausgrabüngen zu Olympia. III. Uebersicht der Arbeiten und Funde vom Winter und Frühjahr 1877—78. 38 Taf. (25 in Lichtdr. u. 13 lith.) Hrsg. von E. Curtius, F. Adler und G. Treu. *Berlin, Wasmuth.* 32 S. gr. Fol.
In Mappe 90 M; (1-III. : 176 M.)

FORCHHAMMER, P. W. Das Erechtheion. Festgruss und Glückwunsch dem kaiserl. deutschen archaeologischen Institut in Rom zu dessen 50jähr. Jubilaeum am 21. April 1879. Mit 2 lith. u. chromolith. Taf. *Kiel, Univ.-Buchh.* 20 S. gr. 4. baar 2 M. 25 Pf.

FURTWAENGLER, Adf., und Geo. **LOESCHCKE**, mykenische Thongefaesse. Festschrift zur Feier des 50jähr. Bestehens des deutschen Archaeolog. Institutes in Rom. Im Auftrage des Institutes in Athen hrsg. *Berlin, Asher et Co. in Comm.* 9 S. mit 12 zum Theil color. Steintaf. qu. gr. Fol. baar 40 M.

GILBERT, Gust. De anagraphis Olympiis commentatio. *Golha,* 1875, *Perthes.* 10 S. gr. 4. 1 M.

GOELER V. RAVESNBURG, Frdr. Frhr. Die Venus von Milo. Eine kunstgeschichtl. Monographie. Mit 4 Taf. in Lichtdr. *Heidelberg, Winter.* VIII, 200 S. gr. 8. 8 M.

HARDY, E. Études militaires historiques. L'art de la guerre chez les anciens. *Paris*, *Dumaine*. 180 p. avec vign. 8. 4 fr.

HILDEBRAND, H. H. Fynden i Troas och Homeros' Troja. (Ur var tids forskning 24.) *Sthlm, Samson et Wallin*. 120 S. 8. 2 kr. 75 öre.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (le vice-amiral). La Marine des anciens, I[re] partie. La Bataille de Salamine et l'expédition de Sicile, II[e] partie. La Revanche des Perses, les tyrans de Syracuse. Paris, 1880, 2 vol. in-8.

KEKULÉ, Rhard. Ueber ein griechisches Vasengemälde im akademischen Kunstmuseum zu Bonn. Mit 10 Holzschn.-Abbildungen im Text und e. Taf. in Lichtdr. *Bonn*, *Strauss*. 26 S. gr. 4. cart. n. 3 M. 60 Pf.

KOCH, Karl. Die Bäume und Sträucher des alten Griechenlands. *Stuttgart*, *Enke*. XX, 270 S. gr. 8. 8 M.

KORTE, Gust. Die antiken Sculpturen aus Boeotien beschrieben. Mit 2 phototyp. Taf. (Aus : « Mittheilungen des deutschen archäologischen Institutes in Athen. ») *Athen*, *Wilberg*. 122 S. gr. 8. n. n. 4 M.

LENORMANT, François. La monnaie dans l'antiquité. Leçons professées dans la chaire d'archéologie près la Bibliothèque nationale en 1875-1877. T. 3. *Paris*, *Lévy; Maisonneuve; Rollin et Feuardent*, 291 p. 8.

LESSING, G. E. Laocoon sive de limitibus artibus et fingendi et poeticae circumscriptis liber, in latinum versus sermonem per L. Gu. Hasperum. *Gütersloh, Bertelsmann*. 206 S. 16. 1 M. 50 Pf.

— Laocoon. Nouvelle édition, publiée avec une notice, un argument analytique et des notes en français, par B. Lévy. *Paris, Hachette*, 256 p. 16. 2 fr.

— — suivi d'un choix de lettres archéologiques. Édition classique, précédée d'une notice littéraire par H. Grimm. *Paris*, *Delalain*. XX, 280 p 18. 2 fr. 75 c.

— — Versione completa di Tommaso M. Persico. *Napoli, tip. dell'Accademia Reale delle scienze*. XVI, 244 p. 16. 3 L.

MAGEN, Eugène. Le vase d'Amathonte, relation de son transport en France. *Agen*, *imp. Lenthéric*, 29 p. 8.

MALLAY, E. Études sur l'antiquité. Athènes, Rome, l'architecture, les travaux publics, les artistes et les artisans. *Clermont-Ferrand*, *Thibaud*. 175 p. 8. 5 fr.

NEWTON (Ch. Thomas). Essays on Art and Archeology. London, Macmillan, 1880, in-8; 472 p. 12 fr.

NICARD, Pol. Dipoenus et Scyllis, sculpteurs crétois. *Nogent-le-Rotrou*, *imp. Daupley*, *Paris*. 147 p. 8. (Extr.)

NICOLUCCI, D[r] Giustiniano. Armi ed utensili in pietra della Troade. *Napoli,* 1879, in-8; 22 p.

PAPADOPOULOS KERAMEUS, A. Κατάλογος τῶν μεταλλικῶν ἀρχαιοτήτων τοῦ Μουσείου τῆς ἐν Σμύρνῃ Εὐαγγ. Σχολῆς. — Extrait. *Athènes*, 1879, in-8; 11 p.

SCHMIDT, Bernh. Die Thorfrage in der Topographie Athens. Freiburg i/Br. *Leipzig*, *Teubner*. 44 S. 4. (Progr.) 2 M.

SESTIER, La Piraterie dans l'antiquité. Paris, Maresq, 1880, in-8. 6 fr.

STARK, K. B. Zwei Alexanderköpfe der Sammlung Erbach und des britischen Museums zu London. Zum ersten Mal veröffentlicht. Mit 3 phototyp. Taf. (Festschrift, dem kaiserl. deutschen Archäolog. Institut zu Rom zur 50jähr. Stiftungsfeier am 21. April 1879 überreicht v. der Universität Heidelberg.) *Leipzig, Engelmann*. 21 S. Imp.-4. 5 M.

SYBEL, Ludw. v. Athena und Marsyas, Bronzemünze des Berliner Museums. Mit e. Textholzchn. und e. Steindr.-Taf. *Marburg, Elwert's Verl.* 17 S. gr. 4. 1 M. 60 Pf.

IV. HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

BABUDER, Giacomo. La donna Spartana, studio storico. *Capodistria*, 1878. 49 p. 8. (Progr.)

BARRILI, Anton Giulio. La conquista d'Alessandro : studio dal vero. *Milano*, *Treves*. 428 p. 16. 4 L.

BEGEMANN, H. Quæstiones Soloneæ. *Königsberg i. Pr.* 1878. S. 5 — 15 Progr. von Alleinsten. 4.

BENIZÉLOS, Théodora B. Διατριβὴ περὶ τῆς αἰτίας τῆς ὑπὸ τῶν Λατινῶν ἁλώσεως τῆς Κ-πόλεως. *Athènes*, 1879, in-8, 3 planches. — Extr. de l' Ἀθήναιον.

BUDINGER, Max. Krösus' Sturz. Eine chronologische Untersuchung. (Aus : « Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. ») *Wien*, 1878, *Gerold's Sohn in Comm.* 28 S. Lex.-8. n.n. P50f.

CANALE, Giuseppe. Storia antica e greca. *Genova*, 1878, *tip. Sambolino*. X, 314 p. 16. 3 L.

CARL, F. Die schönsten griechischen Sagen aus dem Alterthum, Seinen Enkeln und deren Freunden erzählt. Nach dessen Tode, hrsg. von Herm. Mehl. Mit 84 Text-Illustr. und einem Titelbilde. *Leipzig*, 1880, *Spamer*. VIII, 216 S. gr. 8. 3 M; cart. 4 M.

CHOISY, Aug. L'Asie Mineure et les Turcs en 1875. Souvenirs de voyage. *Paris*, *Didot*, in-8, 349 p.

CHRYSOCHOOS, M. Σύντομος ὀρεογραφικὴ καὶ ὑδρογραφικὴ ἔκθεσις τῶν κοιλάδων Πηνείου καὶ Θυάμιδος. *Athènes*, 1879, 22 p.

— Carte de l'Épire méridionale, contenant les nouvelles frontières grecques d'après le traité de Berlin, publiée par le comité central de la défense nationale et de la fraternité. *Athènes*, *juillet* 1879, carte gravée sur pierre par G. Kohlmann. Échelle au 1/200000ᵉ.

FOKKE, A. Alcibiades und die sicilische Expedition. *Emden, Haynel.* 27 S. gr. 4. 1 M. 50 Pl.

KYRIACOPOULOS, D. E., éditeur. Ἱστορία Ἑλληνικὴ ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι Καποδιστρίου πρὸς διδασκαλίαν ἐν τοῖς γυμνασίοις, ἐρανισθεῖσα ὑπὸ ***. *Athènes,* 1879, p. in-8. III. 232 p. 3 dr.
D'après les travaux de Finlay, de Julleville, de Presle, Blanchet, Raffenel, Paparrigopoulos, etc.

LUCKENBACH, Herm. De ordine rerum a pugna apud Aegospotamos commissa usque ad triginta viros institutos gestarum. *Argentorati,* 1878. 47 S. 8. (Diss.)

LUKAS, Georg. Das häusliche Leben in Athen zu den Zeiten des Aristophanes auf Grund der in den Komödien des Dichters gegebenen Andeutungen. 1. Abth. *Graz,* 1878. 36 S. 8. (Progr.)

MARQUARDT, J. Ἱστορία τῆς Κυζικοῦ. Traduction par l'archimandrite Cyrille Grégoriadis. *Constantinople*, 1879, in-8.

MAS-LATRIE, L. de. L'île de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du moyen âge. *Paris, Didot*, 1879, in-8, 430 p., cart.

MENZIES, L. Lives of the Greek heroines. *London, Bell and Sons.* 168 p. 12. 4 sh. 6 d.

MEYER, Ed. Geschichte des Kōnigreichs Pontos. *Leipzig, Engelmann.* VII, 109 S. gr. 8. n. 2 M.

MILLOZZII, Francisci. De pugna navali ad Echinadas, commentarium. *Romæ, ex off. ad Forum Pacis.* 62 p. 8. 1 L.

NEUMEYER, Andr. Philopoemen, der letzte der Hellenen. *Amberg.* LXXXIII S. 8. (Progr.)

PAPADOPOULOS ΚΕΡΑΜΕΥΣ, Φωκαϊκά, Ἱστορικὴ... Étude historique et topographique avec 7 planches et une carte géographique. *Smyrne*, 1879, in-8, 95 p. 3 fr.

PASCHIDIS, Th. A. Οἱ Πελασγοὶ ἐν τῷ Ἑλληνισμῷ, σὺν παραρτήματι περὶ Βλάχων καὶ Βουλγάρων. *Athènes,* 1879, in-8, 48 p.

PERVANOGLOU, Dr J. Historische Bilder. I. Andronik Comnenus. *Leipzig,* 1879.

POSSELDT, Vict. Quæ Asiæ Minoris oræ occidentalis sub Dareo, Hystaspis filio, fuerit condicio. Dissertatio inauguralis historica. *Königsberg, Hartung.* 96 S. gr. 8. baar 2 M.

PREUSS, Emil. Quæstiones Bœoticæ. *Leipzig*, *Teubner*, 40 S. gr. 4. (Progr.) 1 M.

REINACH, Joseph. Voyage en Orient. T. Ier. Les premières stations. — Le Danube. — Le Bosphore. Tome II. La Grèce. — La Grèce contemporaine. — L'Adriatique. — La question d'Orient en Orient.

SALLET, Alfr. v. Die Nachfolger Alexanders des Grossen in Baktrien und Indien. Mit 7 lith. Taf. *Berlin, Weidmann.* IV, 218 S. gr. 8. n. 7 M.

SATHAS, C. N. Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce. T. I. *Paris, Maisonneuve*, 1 vol. gr. in-4 de XXXIX-344 pages.

SCHAEFER, Carl. De scribis senatus populique Atheniensium. Dissertatio inauguralis philologica. Gryphiswaldiae, 1878. *Berlin, Mayer et Müller.* 41 S. gr. 8. baar n. 1 M.

SCHMERL, Max. Quibus Atheniensium diebus festis fabulæ in scenam commissæ sint. Dissertatio inauguralis philologica. *Breslau, Koebner*, 47 S. gr. 8. baar n. 1 M.

SCHMIDT, Adf. Das perikleische Zeitalter. Darstellung und Forschungen. 2 Bd. Forschungen über die Hauptgrundlagen der Ueberlieferung. *Jena, Fischer*. X, 380 S. gr. 8. n. 7 M. 50 Pf. (1. u. 2. : n. 13 M. 50 Pf.)

SCHNEIDER, Lina, Frauengestalten der griechischen Sage und Dichtung. Mit 18 Illustr. in Holzschn. *Leipzig, Fernau*. XII, 392 S. gr. 8. 9 M.; geb. 12 M.

STAMATIADIS, Épaminondas. Précis sur les relations commerciales de l'île de Samos avec l'Italie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. *Samos*, 1879, in-8; 46 p.

STEIN, Lor. Ritter v. Die Entwicklung der Staatswissenschaft bei den Griechen. (Aus: « Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. ») *Wien, Gerold's Sohn in Comm.* 88 S. Lex.-8. n. 1 M. 40.

TAYLOR, Isaec, Greeks and Goths : a study on the Runes. *London, Macmillan*. 144 p. 8. 9 sh.

TRIANTAFILLIS, Constantin. Cenni intorno all' origine del commercio et ai suoi rapporti con la civiltà nell' antica Grecia, prolusione, etc. *Venezia*, in-8, 30 p.

TYPALDO-FORESTI, Ant.-G. Περὶ Ἑπτανήσῳ... Les sept îles sous le protectorat de l'Angleterre. — Extr. du *Byron*. *Athènes*, 1879, in-8, 11 p.

VIRCK, Hans. Die Quellen des Livius und Dionysios für die älteste Geschichte der römischen Republik (245-260). *Strassburg*, 1877. 32 S.

WIESELER, Frdr. Commentatio de Cyaneis sive Symplegadibus. *Gottingen, Dieterich's Verl.* 20 S. 4. baar n. 80.

WIESELER, Karl. Zur Geschichte der kleinasiatischen Galater und des deutschen Volks in der Urzeit. Neuer Beirtag. *Greifswald, Bamberg*. 52 S. gr. 8. N. 1 M. 20.

Aperçu rapide de l'île de Chypre, par un membre de la Société de géographie. *Montpellier*, 1879, in-8, 94 p.

Γεωγραφικά. Πραγματεία περὶ τῶν κατὰ τὴν Ἤπειρον καὶ Θεσσαλίαν νέων τῆς Ἑλλάδος ὁρίων, par un Épirote. *Athènes*, 1879, gr. in-4, 29 p.

Ὑπουργεῖον... Ministère de l'intérieur. Statistique de la Grèce. Mouvement de la population pendant les années 1874-77. *Athènes, Impr. nat.* 1879.

V. GRAMMAIRE. — LINGUISTIQUE.

AHRENS, Heinr. Ludolf. Beiträge zur griechischen und lateinischen Etymologie. 1. Hft. Die griech. u. latein. Benennungen der

Hand. Etymologische Untersuchung. 1. Hft. *Leipzig, Teubner*. X, 206 S. gr. 8. 4 M. 80.

ANTONIADIS, Ant. J. Συντακτικὸν τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης μετὰ πρακτικῶν γυμνασμάτων καὶ ἐπιμέτρου περὶ τῆς ὁμηρικῆς διαλέκτου. *Athènes*, 1879.

BOECKEL, Dagobert. Uebungsbuch zur griechischen Formenlehre, mit etymologisch geordneten Vocabularien zu den griechischen und deutschen Uebungsstücken. Nach den griechischen Schulgrammatiken von Curtius u. Koch. 2. Aufl. *Berlin, Weidmann*. XII, 191 S. gr. 8. n. 2 M.

BONINO, G. B. Il tema del presente nel verbo greco : appunti. *Ibid.* 73 p. 8. 2 L.

ENGELMANN, Lorenz. Syntax des attischen Dialekts. 2., verb. u. ergänzte Aufl. *München, Lindauer..* VII, 55 S. gr. 8. 80.

FRANKFURTER, Osk. Ueber die Epenthese v (*i*) F (*v*) im griechischen. *Hamburg, Hoffmann et Campe Sort.* 48 S. gr. in-8. (Diss. Gotting.) 1 M.

GUSTAFSSON, F. De vocum in poematis graecis consonantia. (Aus : « Act. soc. scient. fenn. ») Helsingforsiae. *Berlin, Mayer et Muller.* 32 S. gr. in-4. baar 2 M.

KURTZ, Ed., u. Ernst **FRIESENDORFF**. Griechische Schulgrammatik. *Leipzig, Neumann.* VI, 235 S. gr. 8. 3 M.

LANCELOT. Le Jardin des racines grecques. Nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de racines ; suivie d'un petit traité sur la formation et la dérivation des mots grecs, et d'un dictionnaire des mots français qui ont leur origine dans la langue grecque ; par J. Chantrel. *Paris, Belin*, X, 314 p. 12.

LINDE, S., Quaestiones etymologicae et grammaticae, ad exempla Dorica Atticorum scriptorum relatae. *Lundae.* 57 S. 4. (Progr.)

MOMMSEN, Tycho. Die Präpositionen σὺν und μετὰ bei den nachhomerischen Epikern, m. literargeschichtl. Excursen namentlich üb. Dionysios den Periegeten. *Leipzig, Teubner, in Comm.* 88 S. gr. 4. 2 M.

MOREL, Louis. Essai sur la métaphore dans la langue grecque. Les noms d'animaux pris métaphoriquement. *Genève et Bâle, Georg.* 123 p. 8. 3 fr. 50 c.

MORICE, F. D. Stories in Attic Greek. 2nd ed. *London, Rivingtons.* 192 p. 8. 3 sh. 6 d.

NADROWSKI, Rich. Neue Schlaglichter auf dunkeln Gebieten der griechischen u. lateinischen Etymologie. *Berlin, Burmester et Stempell* . 56 S. gr. 8. 1 M. 20.

PALA, F. Dieci lezioni teorico-pratiche di lingua greca. *Torino, Paravia.* 52 p. 16. 1 L.

PFORDTEN, Herm. v. d. De dialecto Thessalica commentatio. Dissertatio philologiça. *München, Kaiser.* 48 S. gr. 8. 1 M.

RUTHARDT, Karl, u. Rob. **BOHM**. Vollständiges Verzeichniss der griechischen Verba anomala, sowie der schwierigeren Einzelfor-

men, im Anschluss an die Klasseneintheilung v. Curtius u. Koch bearb. *Cannstatt, Bosheuyer.* 50 S. gr. 8. 60.

SAKELLARIOS, R. A. Λεξικόν... Dictionnaire de la langue grecque, d'après celui de Pape, etc. T. I[er], livr. 1-2 (2,052 p.). Supplément : addition de mots (lettre A) qui n'existent pas dans les dictionnaires de Pape et de Passow. T. II, livr. 1-2 (2,155 p.)

STATHAKIS, Eust. G. Μεγάλη γραμματική τῆς ἑλλην. γλώσσης. Traduction de la seconde édition de Raphael Kühner, 2[e] partie, section 1 (syntaxe). *Athènes,* 1879.

VOLKMANN, Gualth. Quæstionum de dialecto Aeolica capita duo. *Halis Sax.* 31 S. 8. (Diss.)

WINDSCHEFFEL. Der griechische Unterricht auf den unteren Stufen. *Nakel.* 16 S. 4. (Progr.)

WOLTJER, J. De onregelmatige Grieksche werkwoorden, voor zoover ze bij attische schrijvers voorkomen. *Groningen, Wolters.* 8 en 96 bl. 8. 75 c.

V *bis*. MUSIQUE. — MÉTRIQUE.

BOURGAULT-DUCOUDRAY, L.-A. Conférences sur la modalité dans la musique grecque (conférences du Trocadéro), à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, en 1878. *Paris, Impr. nat.*, gr. in-8.

CHRIST, Wilh. Metrik der Griechen und Römer. 2. Aufl. *Leipzig, Teubner.* VIII, 716 S. gr. 8. 11 M. 60.

CONRADT, Carl. Die Abtheilung lyrischer Verse im griechischen Drama und seine Gliederung nach der Verszahl. 1. Hft. : Aeschylus' Prometheus und Perser. *Berlin, Weidmann.* IV. 157 S. gr. 8. 5 M.

GEVAERT (F. A.). Histoire et théorie de la musique de l'antiquité. T. II (et dernier). Gand, gr. in-8.

GUHRAUER, H. Zur Geschichte der Aulodik bei den Griechen. *Waldenburg i. Schl.* 16 S. 4. (Progr.)

MUELLER, Carl Frdr. De pedibus solutis in tragicorum minorum trimetris iambicis. *Berlin, Weidmann.* 24 S. gr. 8. (Prog. v. Kiel.) 1 M.

SATHAS, N. K. Ἱστορικὸν δοκίμιον περὶ τοῦ θεάτρου καὶ τῆς μουσικῆς τῶν Βυζαντινῶν ἤτοι εἰσαγωγὴ εἰς τὸ Κρητικὸν Θέατρον. Εν Βενετίᾳ, τύποις τοῦ Φοίνικος. *Paris, Maisonneuve,* 1878. 420 p. 8. 10 L.

WILPERT, Oscar. De schemate Pindarico et Alcmanico. *Vratislaviae.* 57 S. 8. (Diss.)

VI. PHILOLOGIE — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ANDERSSON, Hilding. Quaestiones scenicae. *Lundae,* 1878. 518. 8. (Diss.)

BARBERAUD. Rapport sur les procédés employés pour faire revivre les manuscrits sur parchemin altéré par l'incendie. *Bourges, impr. Pigelet.* 14 p. 4.

BECK, Carl. Buch der Weisheit aus Griechenlands Dichtung. *Heilbronn, Henninger.* XII, 240 S. 8. 8 M. 60

BOYSEN, C. Bibliographische Uebersicht über die griechischen und lateinischen Autoren betreffende Litteratur der J. 1867. 1876. (Aus : « Philologus ».) 1. Abth. : Griechische Autoren- *Göttingen, Dieterich's Verl.* gr. 8.

CHÉNIER (Mme). Lettres grecques de Mme Chénier, sa vie ; par de Bonnières. *Paris, Charavay*, 1879.

DUPUY, A. De Graecis Romanorum amicis aut praeceptoribus a secundo Punico bello ad Augustum. Parisiensi litterarum facultati thesim proponebat. *Brest, impr. Gadreau.* 112 p. 8.

FALKE, Jak. v. Hellas und Rom. Eine Culturgeschichte des classischen Alterthums. Mit Bildern der erstern deutschen Künstler. 2-7. Lfg. *Stuttgart, Spemann.* S. 17-76 m. eingedr. Holzschn. u. Holzschntaf. Fol. baar à n. 1 M. 50.

FARROCCO, Giulio. Uno sguardo su la letteratura greca e latina. *Napoli*, 1878, *tip. Carluccio.* 100 p. 16. 2 L.

FRANCOLINI (Mlle de). Beautés de la littérature ancienne. *Paris, Delagrave.* VII. 332 p. 18.

FREUND, Wilh. Triennium philologicum oder Grundzüge der philologischem Wissenschaften, für Jünger der Philologie zur Wiederholung und Selbstprüfung bearbeitet. 1. Sem.-Abth. 1-4. Hft. 2. verb. Aufl. *Leipzig, Violet.* S. 1-334. gr. 8. à 1 M.

GARDTHAUSEN, V. Griechische Palaeographie. *Leipzig, Teubner.* XVI, 472 S. mit 12 zum Theil photolith. Taf. gr. 8. n. 18 M. 40 Pf.

GITLBAUER, Mich. Die Ueberreste griechischer Tachygraphie im Codex Vaticanus græcus 1809. 1 Fasc. Mit 14 phototyp. Tafeln. (Aus : « Denkschr. d. kaiserl. Akad. d. Wiss. ») *Wien*, 1878, *Gerold's Sohn in Comm.* 112 S. Imp.-4. n. 14 M.

GODLEY, Alfred, Denis, Litteræ Graecæ apud reges Ptolomæos. *Oxford, Shrimpton ; London, Simpkin.* 12. 1 sh.

GRAUX, Ch. Notices sommaires des manuscrits grecs de la grande Bibliothèque royale de Copenhague. *Paris, Impr. nat.* 1879, in-8. XVI, 104 p.

HOLLE, Carl. Sammlung gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vorträge, herausgegeben von Rud. Virchow und Fr. v. Holtzendorff. 321. Heft. (14. Serie. 9 Heft.) *Berlin, Habel.* gr. 8.

Die Prometheussage mit besonderer Berücksichtigung ihrer Bearbeitung durch Aeschylos. Vortrag, gehalten im wissenschaftlichen Vereine zu Schwerin am 15. Decbr. 1877. 32 S.

MARCHINI, Isidoro. Bozzetti storici, critici e biografici di letteratura greca, latina e italiana, proposti ad uso delle scuole ginnasiali e liceali. — Parte I : Letteratura greca. *Savona*, 1878, *tip. Ricci*. 24 p. 8. 50 L.

MARTIN, Alexandre. Les doctrines pédagogiques des Grecs. *Paris, Delagrave*. 191 p. 18. (Extr.)

PETERSEN, E. De Dionysiorum iudicibus disputatio. *Dorpati Livonorum*, 1878. 25 S. 4. (Progr.)

PIERRON, A. Histoire de la littérature grecque. 8e édition, la première augmentée d'un appendice bibliographique. *Paris, Hachette*. VIII, 654 p. 18. 4 fr.

REINACH. Manuel de philologie. *Hachette*, in-8.

SCHMERL, Maxim. Quibus Atheniensium diebus festis fabulæ in scenam commissæ sint. *Vratislaviæ*. 47 S. 8. (Diss.)

SCHWICKERT, J. J. De l'Allemagne littéraire et philologique et des travaux de critique et d'interprétation des Anciens, en particulier de Pindare. (Pour servir de prolégomènes à une restauration complète des poésies conservées de cet auteur.) *Luxembourg, Schamburger*. 36 S. gr. 8. n. 80.

SPIELMANN, Luitfried. Pythagoras im Hause des Kallias. *Sarnen*, 1878. (Progr.)

SYMONDS, J. A. Studies of the Greek poets. 2nd series. 2nd ed. *London, Smith and Elder*. 406 p. 8. 10 sh. 6 d.

WAGNER, Alfr. Das historische Drama der Griechen. *Halle, Koestler in Comm*. 1878. 83 S. gr. 8. n. 1 M. 20 Pf.

WOLF, Steph. Hypatia, die Philosophin von Alexandrien. Ihr Leben, Wirken und Lebensende, nach den Quellenschriften dargestellt, *Wien, Hölder in Comm*. 41 S. gr. 8. 1 M.

ZELLER, E. Ueber den wissenschaftlichen Unterricht bei den Griechen. *Berlin*, 1878. 20 S. 4. (Rede.)

ZIEGLER, Theobald. Die Anfänge einer wissenschaftlichen Ethik bei den Griechen. *Baden-Baden*. (Progr.) *Tübingen, Fues*. 31 S. gr. 4. baar 1 M. 20 Pf.

VII. AUTEURS GRECS ANCIENS.

AGATHIAS.

Des Guerrois, Ch. Une page d'Agathias le Scholastique. *Troyes, impr. Dufour-Bonquot*. 26 p. 8.

AGATHON.

Mayrhofer, J. Ueber den griechischen Tragiker Agathon. *Villach*. 1878. 34 S. 8. (Progr.)

ALCMAN.

Schubert, Frdr., Miscellen zum Dialekte Alkmans. (Aus : « Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. ») *Wien, Gerold's Sohn in Comm.* 77 S. Lex.-8. n. 1 M. 20.

Wilamowitz-Moellendorff, Udalr. de. Commentariolum grammaticum. *Gyphiswaldiæ.* 12 S. 4. (Ind. schol.)

ANACRÉON, Odi : traduzione di Saverio Regoli. *Faenza, stamp. Marabini.* 8 p. 32.

Rubio y Lluch, Antonio. Estudio critico-bibliografico sobre Anacreonte, y la coleccion anacreontica, y su influencia en la literatura antigua y moderna. Tésis doctoral leida el 9 de Noviembre de 1878 en la Facultad de filosofia y letras de la Universidad de Madrid. *Madrid, Murillo.* 174 p. 4.

ANNA COMNENA. — Skrifter udgivne af Selskabet til historiske Kildeskrifters Oversaettelse. XIII. Anna Komnenas Alexiade. Oversat fra graesk og forsynet med historisk indledning og anmaerkninger af O. A. Hovgard, udgivet ved H. H. Lefolii. Forste Hefte. Udgivet for forste Halvaar 1879. *Schonberg.* 192 S. 8. For Selskabets Medlemmer 2 Kr. Halvaaret.

ANTIPHON.

Reutzel, Herm. Exercitationes criticæ in Antiphontis orationibus. Dissertatio inauguralis. *Giessen, Rieker.* 67 S. gr. 8. n. 1 M. 20 Pf.

Wetzell, Carl. Beiträge zu dem Gebrauch einiger Partikeln bei Antiphon. *Frankfurt a/M.* 37 S. 4. (Progr. v. Laubach.)

APPIEN. Historia romana, ed. Ludov. Mendelssohn. Vol. I. *Leipzig, Teubner.* XXVIII, 564 S. 8. 4 M. 50 Pf.

Krause, J. Appian als Quelle für die Zeit von der Verschwörung gegen Caesar bis zum Tode des Decimus Brutus. Thl. I. *Rastenburg.* 24 S. 4. (Progr.)

ARCHILOQUE.

Deuticke, Paul. Archilocho Pario quid in græcis litteris sit tribuendum. Dissertatio inauguralis philologica. Halis Sax., 1877. *Berlin, Mayer et Müller.* 60 S. gr. 8. baar n. 1 M. 50 Pf.

ARCHIMÈDE.

Heiberg, J. L. Quæstiones Archimedeæ. Inest de Arenæ Numero Libellus. *Klein.* 208 S. og 1 Tabel. 8. 3 Kr. 50

ARISTARQUE.

Freidlaender, L. Observationes Aristarcheæ. *Regimonti.* 4 S. 4 (Ind. lectt.)

Schimberg, Adolf. Analecta Aristarchea. Gryphiswaldiae, 1878. *Leipzig, Teubner in Comm.* 36 S. 8. (Diss.) n. 1 M.

ARISTOPHANE. The Clouds. With introduction and notes by W. W. Merry. *London, Macmillan.* 112 p. 12. 2 sh.

Buenger, Georg. De Aristophanis Equitum, Lysistratæ, Thesmophoriazusarum apud Suidam reliquiis. *Argentorati,* 1878. 101 S. 8. (Diss.) (Separat-Abdr.)

Drescher, Alex. Quæstionum de Aristophanis ranis pars I. *Mainz,* 20 S. 4. (Progr.)

Frommann, Frdr. Rhold. De Ambiguorum in Aristophanis comœdiis usu. *Danzig.* (Progr.) *Jena, F. Frommann.* 18 S. gr. 4. 40.

Hennig, Paul. Aristophanis de Æschyli poesi iudicia. *Lipsiæ,* 1878. 52 S. 8. (Diss.)

Holzinger, Carol. Acharnensium vss. 463, 507, 860—970. *Wien,* 1878. 8. S. 1—16 d. Progr. d. Gymn. d. Theresian. Akademie.

Muhl, Joann. Symbolæ ad rem scenicam Acharnensium Aviumque Aristophanis fabularum accuratius cognoscendam. *Aug. Vindel.* 59 S. 8. (Progr.)

Schnee, R. Ein Beitrag zur Kritik der Aristophanes Scholien. *Berlin, Mayer et Müller.* 46 S. gr. 8. baar n. 1 M. 20 Pf.

ARISTOTE, Poétique. Texte grec, revu sur les meilleures éditions françaises et étrangères, avec une notice biographique, une introduction et des notes historiques et philologiques, par E. Cougny. *Paris, Belin.* 87 p. 12.

Kaas, Georg. Die Lehre des Aristoteles von der Lust (ἡδονή). — Excurs über die Definition : die Lust ist eine ungehemmte Thätigkeit des naturgemässen Zustandes (ἡ ἡδονὴ ἀνεμπόδιστος ἐνέργεια τῆς κατὰ φύσιν ἕξεως). *Graz,* 1878. 46 S. 8. (Progr.)

Pasig, Joh. Theod. Die Nikomachische Ethik des Aristoteles vom Standpunkte der christl. Moral. Borna i. S. 28 S. 8. (Diss. Jenens.)

Pfeifer, Xav. Die Controverse über das Beharren der Elemente in den Verbindungen von Aristoteles bis zur Gegenwart. *Dillingen.* 93 S. 8. (Progr.)

Royer. De vita secundum Aristotelem, thesim apud facultatem litterarum Parisiensem disputabat. *Dijon, imp. Darantière.* 126 p. 8.

Sommerfeld. Die Psychologie von Aristoteles und Beneke. *Gross-Glogau.* 12 S. 4. (Progr.)

Susemihl, Franc. De recognoscendis Ethicis Nicomacheis Dissertatio II. Gryphiswaldiae. 19 S. 4. (Ind. lectt.) *Berlin, Calvary.* baar à n. 1 M. 20.

Wille, Emil. Ueber ἔλεος καὶ φόβος in Aristoteles' Poetik. *Berlin, Weber.* 16 S. gr. 8. 80

Wilson, J. C. Aristotelian studies. I. On the structure of the seventh book of the Nicomachean Ethics. Chapters 1-40. *London, Macmillan.* 8. 5 sh.

Zahlfleisch, Joh. Ueber die Aristotelischen Begriffe ὑπάρχειν, ἐνδέχεσθαι ὑπάρχειν und ἐξ ἀνάγκης ὑπάρχειν. *Ried,* 1878. 24 S. 8. (Progr.)

Ziaja, Julian. Die aristotelische Lehre vom Gedächniss und von der Association der Vorstellungen nebst einem Anhange, enth. eine Uebersetzung der aristotel. Schrift : Περὶ μνήμης καὶ ἀναμνήσεως. *Leobschütz.* 18 S. 4. (Progr.)

BABRIUS.

Knoll, Pius. Neue Fabeln des Babrius. (Aus : « Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. ») *Wien,* 1878, Gerold's Sohn in Comm. 34 S. Lex.-8. n. n. 50 Pf.

CALLIMAQUE.

Chlebowski, Ant. De Callimachi hymno in Jovem. *Königsberg.* 41 S. 4. (Progr. v. Rössel.)

Prahl, Carol. Quæstiones metricæ de Callimacho. *Halæ.* 52 S. 8. (Diss.)

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Merk, Carl. Clemens Alexandrinus in Seiner Abhängigkeit von der griechischen Philosophie. *Leipzig, Böhme.* IV, 90 S. gr. 8. n. 1 M. 80.

DÉMOSTHÈNE. Les plaidoyers politiques, traduits en français, avec arguments et notes, par Rodolphe Dareste. 2 vol. *Paris, Plon.* XXXII, 642 p. 18.

— Choix de discours. Édition classique, précédée d'une notice littéraire, par E. Talbot. *Ibid.* XXL, 283 p. 18. 1 fr. 75 c.

Brédif, L. L'éloquence politique en Grèce : Démosthène. *Paris, Hachette.* XV, 536 p. 8. 10 fr.

Lunak, Joannes. Observationes rhetoricae in Demosthenem. *Petropoli,* 1878. 39 S. 8. (Diss. Dorpat.)

Rohdewald, Wilh. Ueber die pseudo-Demosthenische Rede gegen Theokrines. *Burgsteinfurt,* 1878. 35 S. 4. [Progr.]

Schunck, Wilh. De scholiorum in Demosthenis orationes XVIII, XIX, XXI fontibus disputatio critica. *Coburg*. 16 S. 4. (Progr.)
Wachendorf, Hugo. De Demosthenis Midiana oratione commentatio. II. Neuss. 9 S. 4. (Progr.)

DENYS D'HALICARNASSE.

Frigell, A. Dionysios Halikarnasseus, Roms historia aret 461 före Chr. Med förklaringar och kritiskt bihang. *Upsala, Frigell*. 1878. 18 S. 8. 50 öre.

DIODORE DE SICILE.

Bauer, Adf. Die Benutzung Herodots durch Ephoros bei Diodor. (Aus : « Jahrbb. f. class. Philol. 10. Supl.-Bd. ») *Leipzig, Teubner*. 64 S. gr. 8. n. 1 M. 60.
Brocker, L. O. Untersuchungen über Diodor. *Gütersloh, Bertelsmann*. 68 S. 8. 1 M. 20.

ÉNÉE LE TACTICIEN.

Lange, Adf. Carl. De Æneæ commentario poliorcetico. Præfatus est Leop. Schmidt. *Berlin, Calvary et Co*. IV, 204 S. gr. 8. n. 4. M.

ESCHINE.

Büttner, Ricard. Quæstiones Æschineæ. De codicum Æschinis generibus et auctoritate. *Berolini*, 1878. 38 S. 4. (Diss. Gotting.)
Finsterwalder, Carl. De conjunctivi et optativi in enuntiatis secundariis usu Æschineo. Dissertatio inauguralis. *Jena*, 1878, *Neuenhahn*. 39 S. gr. 8. baar n. 1 M.

ESCHYLE. Agamemnon. With a metrical translation and notes critical and illustrative, by Benjamin Hall Kennedy. *London, Cambridge Warehousse*. 228 p. 8. 6 sh.

— — Translated by the Earl of Carnarvon. *London, Murray*. 114 p. 8. 6 sh.

— Persæ. Edited, with introduction, notes, and a map, by A. O. Prickard. *London, Macmillan*. 170 p. 12 3 sh. 6 d.

— Prometheus vinctus. By J. Davies. New ed. (Weale's series.) *London, Crosby Lockwood*. 12. 1 sh.

— Septem contra Thebas. Rendered into english verse by Wm. Gurney. *London, Bell and Sons*. 12. 3 sh.

Bernhardi, Curt. De tones in mediis syncopatis usu Æschyleo. *Chemnitz*. 21 S. 4. (Progr.)
Braun, Phil. Beiträge zur Lehre vom Griechischen. Pronomen ὅδε und οὗτος bei Aeschylus. *Marburg*. 36 S. 4. (Progr.)
Bromig, Gust. De asyndetei natura et apud Æschylum usu. Dissertatio inauguralis. Gotting-Monasterii. *Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht*. 41 S. gr. 8. baar. 80.
Dettweiller, Petrus. Quid Æschylus de republica Atheniensium iudicaverit quæritur. Dissertatio inauguralis. *Giessen*, 1878, *Ricker*. 41 S. gr. 8. n. 60 Pf.
Flakmann, J. Compositions from the tragedies of Aeschylus. Engraved by Thomas Piroll and Frankobl. Howard. *London, Seelay*. fol. sd. 3 sh. 6 d.; 4 sh. 6 d.
Frey, Karl. Aeschylus-Studien. *Berne, Jent et Reinert*. 66 S. gr. 4. n. 2 M.
Huebner, Bernh. De temporum quibus Æschylus utitur præsentis præcipue et aoristi varietate. *Halis Sax.*, 36 S. 8. (Diss.)
Kramer, Herm. Prometheum vinctum esse fabulam correctam. *Friburgi*, 1878. 40 S. 8. (Diss.)
Lowinski, A. De emendando prologo Agamemnonis Aeschyleae. *Deutsch-Krone*. 16 S. 4. (Progr.)
Marx, A. M. Ueber das persönliche Verhältniss zwischen Aischylos u.

Sophokles. Eine Untersuchung der hierauf bezügl. Ueberlieferungen. Landskron. *Prag. Haerpfer.* 26 S. gr. 8. baar 60

Miedzychodzki, Lud. Adnotationum in Aeschyli Persas, specimen. *Glatz.* 12 S. 4. (Progr.)

Stippl, Jacob. Zur antistrophischen Hypermetra bei Aischylos. *Eger,* 1878. S. I—XIX d. Progr. 8.

ÉSOPE.

Aesop's Fables. Three hundred Aesop's fables. Literally translated from the Greek by George Fyler Townsend. With 50 illustrations by Harrison Weir. *London, Routledge.* 208 p. 12. 1 sh. ; 1 sh, 6 p.

— Choix de fables, texte grec, avec des notes en français à l'usage des classes, les imitations de La Fontaine et un lexique entièrement nouveau, par M. Chambon. Nouvelle édition. *Paris, Delagrave.* IX, 53 p. 12.

ÉTIENNE D'ALEXANDRIE.

Stephani Alexandrini quod fertur opusculum apotelesmaticum ab Hermanno Usenero editum. *Bonnae.* 32 S. 4 (Ind. schol.)

Usener, Herm., De Stephano Alexandrino. *Bonnæ.* 16 S. 4. (Ind. lectt.)

EUDOCIE.

Flach, Hans. Untersuchungen über Eudokia und Suidas. Dazu Index der von Eudokia citirten Autoren. *Leipzig, Teubner.* VIII, 192 S. gr. 8. n. 4 M. 40 Pf.

EURIPIDE.

Euripidis fabulae. Ed. Rud. Prinz. Vol. I. pars 2. Alcestis. *Leipzig, Teubner.* VI. 48 S. gr. 8. n. 1 M. 20 (I, 1 et 2 : n. 3 M. 20.)

— Iphigénie à Aulis. Nouvelle édition avec notes; par J-.B. Voisin. *Paris, Garnier.* VI, 104 p. 12.

— Oreste. Texte grec, récension nouvelle, avec un commentaire critique et explicatif et une notice par Henry Weil. 2e édition, remaniée. *Paris, Hachette.* 142 p. 8. 2 fr. 50 c.

— Orestes. With brief notes by F. A. Paley. *London, Whittaker.* 110 p. 12. 1 sh. 6 d.

— Phoenissae. With brief notes by F. A. Paley. *Ibid.* 110 p. 18. 1 sh. 6 d.

Arnold, Bruno. De Euripidis re scenica. P. II. Continens Bacchas of Phœnissas. *Nordhausen.* 20 S. 4. (Progr.)

Cooper, Vincent King, tales from Euripides. *London, Longmans.* 154 p. 12. 3 sh. 6 d.

Gloël, Henr. De interpolatione Hippolyti fabulæ Euripideæ. *Halis Sax.* 60 S. 8. (Diss.)

Knapp, v. Étude comparative sur la composition et le développement des caractères dans l'Andromaque d'Euripide et de Racine. *Wetzlar, Bourguet.* 1878, 39 S. gr. 8. n. 80 Pf.

Kvicala, Joh. Studien zu Euripides. Mit einem Anh. sophokleischer Analekta. (Aus : « Denkschr. d. k. Akad. d. Wiss. ») *Wien, Gerold's Sohn in Comm.* 107 S. Imp.-4. 2 M. 60 Pf.

Lommer, Fr. In quantum Euripides Heracliti rationem auctoritatemque susceperit. *Metten.* 36 S. 8. (Progr.)

Mekler, Seigfr. Zur Revision der Frage der caesura media im iambischen Trimeter des Euripides. *Wien,* 1878. S. 25—40 d. Progr. d. Akadem. Gymn. 8.

— Euripidea. Textkritiscke Studien. *Wien, Konegen.* 71 S. gr. 8. 2 M.

Schenk, R. Quæstiones criticæ Euripideæ. *Neu-Ruppin.* 32 S. 4. (Progr.)

Wheleer, Joh. Henr. De Alcestidis et Hippolyti Euripidearum interpolationibus. Disputationis de interpolatione Euripidea specimen. *Bonnæ.* 72 S. 8. (Diss.)

Widemann, Anton. Das Euripideische Drama und dessen Einfluss auf die dramatische Literatur der späteren Zeit. IV. *Straubing,* 1878. 27 S. 8. (Progr.)

Wieseler, Frdr. Adnotationes criticæ ad Euripidis Cyclopem. *Göttingen. Dieterich's Verl.* 15 S. gr. 4. baar 80 Pf.

EUSTATHE.

Cohn, Leop. Quaestiones Eustathianae. Particula I. Dissertatio inauguralis philologica. *Breslau, Koebner,* 1878. 35 S. gr. 8. baar n. 1 M

GALIEN.

Galeni, Claudii, librum de parvae pilae exercitio ad codicum Laurentiani, Parisini, Marciani auctoritatem ed. Johs. Marquardt. Accedit de sphaeromachiis veterum disputatio. *Gustrow, Opitz et Co.* 21 S. gr. 4. baar n. 1 M.

— Περὶ τοῦ διὰ τῆς σμικρᾶς σφαίρας γυμνασίου. Galeni Libellus qui est de parvae pilae exercitio. Ad codices primum conlatos recens. Georg. Helmreich. *Augsburg* 1878. 22 S. 8. (Progr.)

Galeni libellum περὶ ἐθῶν rec. Iwanus Mueller. *Erlangen, Deichert.* 19 S. gr. 4. (Progr.) 60.

GRÉGOIRE DE NYSSE, Éloge funèbre de saint Mélèce. Texte grec, publié avec un argument analytique et des notes, par Quentier. *Paris, Poussielgue frères.* 25 p. 16.

— Homélie contre les usuriers. Texte grec, publié avec des arguments analytiques et des notes, par Quentier, *Ibid.* 30 p. 16.

HÉRODOTE.

Herodot's. Geschichte. Wortgetreu aus dem Griech. ins Deutsche übers. nach H. R. Mecklenburg's Grundsätzen von N. L. 7. Bund. (Polyhymnia.) 2. Hft. *Berlin, Mecklenburg.* S. 65-128. 32. à 25.

— Los nueve libros de la historia. Traducida del griego al castellano, por Bartolomé Pou. Tomo II. *Madrid, Impr. central,* á cargo de Victor Saiz. 472 p. 8. 14 r.

ESTIENNE.

Estienne, Henri. Apologie pour Hérodote, satire de la société au XVIe siècle. Nouvelle édition faite sur la première et augmentée de remarques, par P. Ristelhuber. Avec trois tables. 2 vol. *Paris, Liseux.* XLVIII, 939 p. 8.

Hellmann, Ludw. De infinitivi syntaxi herodotea. Dissertatio inauguralis. *Giessen, Ricker.* VIII, 67 S. 1 M. 20.

Hofer, Cassian. Ueber die Verwandtschaft des Herodotischen Stiles mit dem Homerischen. *Meran,* 1878. 39 S. 8. (Progr.)

Schuler, A. Ueber Herodot's Vorstellung von den Orakeln. *Donaueschingen.* 26 S. 4. (Progr.)

HÉSIODE.

Flaxman, J. Compositions from the Works, Days, and Theogony of Hesiod. Engraved by Madame Soyer. *London, Seeley.* 3 sh. 6 d.; 4 sh. 6 d.

Friedel, O. Die Sage vom Tode Hesiods. Nach ihren Quellen untersucht. (Aus : « Jahrbb. für class. Philol. 10 Suppl.-Bd. ») *Leipzig, Teubner.* 46 S. gr. 8. n. 1 M. 20.

HIMERIUS.

Stenzel, Theod., coniectanea in Himerii Sophistae declamationes. *Vratislaviae.* 32 S. 8. (Diss.)

HOMÈRE.

— Carmina homerica, ed. Aug. Nauck. Vol. I. Pars 2. E. s. t. : Homeri Ilias, cum potiore lectionis varietate ed. Pars 2. *Berlin, Weidmann.* XXIII, 340 S. gr. 8. à 2 M. 25. (cplt. : 8 M. 10.

— Iliade, tradotta da Vincenzo Monti, ed illustrata dai primarii artisti; disp. I et II. *Milano, tip.-edit. Lombarda,* s. a. 4. 1 L. ogni disp.

Anton, H. Etymologische Erklärung homerischer Wörter. *Naumburg.* 16 S. 4. (Progr.)
Baran, Anton. Zur Topographie der Ilias. *Krems,* 1878. 30 S. 8. (Progr.)
Baird, J. S. Homeric dialect : Its leading forms and peculiarities. New ed. Revised by W. Gunion Rutherford. *London, Bell and Sons.* 40 p. 8. 1 sh.
Braumuller, Otto. Krankheit und Tod bei Homer. *Berlin.* 25 S. 4. (Progr.)
Buchholz, Rob. De alliterationis indole atque natura ususque Homerici lineamenta. *Allenstein.* 20 S. 4. (Progr.)
Capelle, etc. Lexicon Homericum, composuerunt C. Capelle, A. Eberhard, E. Eberhatd, etc. Ed. H. Ebeling. Vol. II. fasc. 7 et 8. *Leipzig, Teubner.* S. 337-448. Lex.-8. à 2 M.
Cerrato, Luigi. Del fato nelle poesie omeriche : studio. *Torino, Loescher.* 136 p. 8. 3 L.
Flander, Ferdin. De interpolationibus hymni Cereris qui fertur Homeri. *Parchim.* 16 S. 4. (Progr.)
Friedel, Otto. De philosophorum Graecorum studiis Homericis. Part. I. *Merseburg.* 20 S. 4. (Progr.)
Froelich, H. Die Militärmedicin Homer's. *Stuttgart, Enke.* V-65 S. gr. 8.
Funk. Ueber den Gebrauch der Präposition ἐπί bei Homer. *Friedland.* 18 S. 4 (Progr.)
Gemoll, A. Zur Einführung in den Homer. I. Homers Leben und Gesänge. Wohlau. 14 S. 4. (Progr.)
Grumme, A. Homerische Miscellen. *Gera.* 19 S. 4. (Progr.)
Jordan, Henr. De pronominalium quae dicuntur interrogationum usu Homerico. Halis Sax. 67 S. 8. (Diss.)
Jordan, Ed. Die Irrfahrten des Odysseus. Osterreichische. Volks-u. Jugendbibliothek. Red. : A. Chr. Jessen. 22. Bdchn. *Wien, Pibkler.* gr. 46, 60 p., 1 vignette.
Juhl, Eduard. De numeri pluralis usu Homerico. *Halis Sax.* 53 S. 8. (Diss.)
Kayser, W. C. Annotationes criticæ ad Odysseæ exordium v. 51—85. T. II. *Sagan.* 8 S. 4. (Progr.)
Kirchhoff, A. Die homerische Odyssee. 2 umgearb. Aufl. v. « Die homer. Odyssee u. ihre Entstehung » u. « Die Composition d. Odyssee ». *Berlin, Hertz.* XII, 599 S. gr. 8. 12 M.
Klinghardt, Jul. De genetivi usu Homerico et Hesiodeo. *Halis Saxon.* 48 S. 8. (Diss.)
Knos, Olaus Vilelmus. De Digammo homerico quæstiones. III. (Aus : « Upsala Universitets Arsskrift »). *Upsala* 1878. *Akadem. Buchh.* S. 225—373. gr. 8. baar n. 4 M. 60. Pf. (I—III. : n. 9 M. 60 Pf.)
Kolbenheyer, K. Der Zorn der Artemis. *Bielitz,* 1878. S. 1—13 d. Progr. 8.
Nicolaïdes, G. L'Iliade et sa topographie. *Athènes,* in-8, 22 p.
Priem, Joseph. Der homerische Hymnus auf den delischen Apollo. *Posen,* 1878, 23 S. 4. (Progr.)
Roemer, Adph. Die exegetischen Scholien der Ilias im Codex Venetus B. Eine philologisch-kritische Untersuchung. *München, Lindauer.* XVIII, 117 S. gr. 8. 4 M.

Rose, Hat Herodot sein Werk selbst herausgegeben? *Giessen.* 23 S. 4. (Progr.)

Rudloff, Fried. Theod. Observationes in orationem Herodoteam. *Halis Sax.* 30 S. 8. (Diss.)

Schmidt, Geo. Ueber Kirchhoff's Odyssee-Studien. *Kempten.* 62 S. 8. (Progr.)

Schmidt, Mor. Meletematum Homericorum particula II. *Jena, Frommann.* 17 S. gr. 4. (Ind. schol.) baar à 50 Pf.

Spielmann, Ferdin. Unsterblichkeit und künftiges Leben nach Homer's Epen. *Brixen,* 1878. 30 S. 8. (Progr.)

Strigl, Josef. Pisistratus und Homer. *Kremsier,* 1878. 12 S. 8. (Progr.)

Thiemann, C. Homerisches Verballexicon, mit Angabe der Etymologie und Erläuterung der unregelmässigen Verbalformen für obere Gymnasialklassen. *Berlin, Mayer et Müller.* IV, 66 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

ISOCRATE.

Cattaneo, Carlo. Isocrate : studi, versione, commenti. *Milano, tip. Rechiedei.* 128 p. 16. 2 L.

JEAN CHRYSOSTOME, J. Éloge de saint Babylas. Édition revue et annotée par C. Appert. *Paris, Poussielgue.* 22 p. 12.

JOSÈPHE. Containing the Antiquities of the Jews and the Wars of the Jews, with life of the author and appendix. (Published monthly.) Part I. *London, Ward and Lock.* 8. 1 sh.

Boettger, Gust. Topographisch-historisches Lexicon zu den Schriften des Flavius Josephus. Compilatorisch zusammengestellt und hrsg. *Leipzig, Fernau.* XIV, 286 S. gr. 8. n. 8 M.

Bloch, Heinr. Die Quellen des Flavius Josephus in seiner Archäologie. *Leipzig, Teubner.* X, 169 S. gr. 8. 4 M.

JUBA.

Peter, Herm. Ueber den Werth der historischen Schriftstellerei von König Juba II. von Mauretanien. *Meissen.* 14 S. 4. (Progr.)

LUCIEN, Vera historia. Edited, with introduction and notes for the use of middle formas in schools, by C. S. Jerrani. *London, Macmillan.* 96 p. 12. 1 sh. 6 d.

— De la manière d'écrire l'histoire. Nouvelle édition, accompagnée d'une notice sur Lucien, d'un commentaire philologique, etc., par Jules Guy. *Paris, Garnier.* 72 p. 18.

Bernays. Jac. Lucian und die Kyniker. Mit einer Uebersetzung der Schrift Lucians über das Lebensende des Peregrinus. *Berlin, Hertz.* 111 S. gr. 8. n. 3 M. 20

Croiset, Maurice. Un épisode de la vie de Lucien : Le Nigrinus. *Montpellier, imp. Boehm.* 27 p. 4.

Fritzchius, F. V. Lucianea. *Rostochii.* 10 S. 4. (Ind. lectt.)

Ziegeler, Ernst. Studien zu Lucian. *Hameln.* 12 S. 4. (Progr.)

MALALAS.

Koerting, G. Scriptorum et Græcorum et Latinorum quos Joannes Malala chronographus Byzantinus laudavit index. Monasterii Guestfal. 24 S. 4. (Ind. lectt.)

— De vocibus latinis quae apud Joannem Malalam chronographum Byzantinum inveniuntur. Monasterii Guestph. 20 S. 4. (Ind. lectt.)

MARCELLINUS.

Schumann. De Marcellini quæ dicitur vita Thucydidea. *Colmar,* 25 S. 4. (Progr. u. Diss. Jenens.)

MAXIME DE TYR.

Rohdich, Rich. De Maximo Tyrio theologo. Dissertatio inauguralis philologica. Bythomiae. *Breslau, Koebner.* 49 S. gr. 8. baar n. 1 M.

MICHEL ACOMINAT. Μιχ. Ἀκομινάτου τοῦ Χωνιάτου τὰ σωζόμενα τὰ πλεῖστα, ἐκδιδόμενα νῦν τὸ πρῶτον, κατὰ τοὺς ἐν Φλωρεντίᾳ, Ὀξωνίῳ, Παρισίοις καὶ Βιέννῃ κώδικας, δαπάνᾳ τοῦ δήμου Ἀθηναίων. Athènes, 1879, 2 vol. in-8. 12 dr.

MUSÉE, Héro et Léandre. Dessins de Pfnor, gravures de Méaulle. Notices par A. Pons. *Paris, Quantin.* 139 p. in-32. 10 fr.

— Ero e Leandro, antica leggenda di amore, traduzione dal greco per G. B. Bardari. *Napoli, tip. Gargiulo.* 20 p. 8. 60 c.

PAUSANIAS.

Hirt, Paul. De fontibus Pausaniae in Eliacis. *Gryphisvaldiae,* 1878. 56 S. 8. (Diss.)

PHILODÈME.

Bahnsch, Frdr. Des Epicureers Philodemus Schrift Περὶ σημείων καὶ σημειώσεων. Eine Darlegung ihres Gedankengehalts. *Lyck, Wiebe.* 38 S. gr. 8. n. 1 M.

PHILON, le Juif.

Ritter, Bernh. Philo und die Halacha. Eine vergleichende Studie unter steter Berücksichtigung des Josephus. Halle. 32 S. 8. (Diss.) *Leipzig, Hinrich's Verl.* XI, 139 S. gr. 8. 6 M. 80.

PHILOSTRATE.

Nielsen, C. L. Apollonios fra Tyana og Filostrats Beskrivelse af hans Levnet. Med en Oversaettelse af Eusebs Gjenmaele mod Hierokles i Anledning af dennes Sammenstilling af Apollonios og Kristus. Et Bidrag til Kulturhistorie og Kritik. *Gyldendals Sortiment.* 224 S. 8. 3 kr.

PHOTIUS.

Zachariae von Lichtenthal, Karl. Ueber die Quellen des sogenannten Photianischen nomocanon. *Athènes,* 1879, in-8, 23 p.

PINDARE.

Croiset, Alfred. La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec. *Paris, Hachette,* in-8.

PLANUDE. Comparatio hiemis et veris. Ed. Max. Treu. *Ohlau,* 1878. 22 S. 8. (Beil. z. Progr.)

PLATON.

— Platonis opera quæ feruntur omnia. Ad codices denuo collatos ed. Mart. Schanz. Vol. XII. *Leipzig, Tauchnitz.* XX, 198 S. gr. 8.

— Leges et Epinomis. Ed. Mart. Schanz. Pars I, sex priores libros legum complectens. *Ed. ster. Ebd.* 158 S. gr. 8. 75 Pf.

— Œuvres complètes, publiées sous la direction de Émile Saisset. Traductions Dacier et Grou, revisées et complétées par une nouvelle version de plusieurs dialogues, avec notes et arguments, par E. Chauvet et A. Saisset. T. 6. Dialogues dogmatiques. II. La Politique. Le Timée. Critias. *Paris, Charpentier.* 335 p. 18.

— Apology of Socrates and Crito. Translated from the Greek text by W. C. Green. *Cambridge, Hall; London, Wittaker.* 70 p. 12. 3 sh.

— Criton, dialogue. Édition classique avec notes et remarques en français, par A. Mottet. *Paris, Delalain.* 21 p. 12.

— L'État, ou la République. Traduction nouvelle, par A. Bastien. *Paris, Garnier.* IV, 447 p. 18.

Bernardakis, Greg. N. Symbolae criticae et palaeographicae in Plutarchi vitas parallelas et moralia. *Leipzig, Teubner.* VIII, 147 S. gr. 8, 4 M.

Bertram, Friedr. Die Unsterblichkeitslehre Plato's. *Halle a/S*, 1878. 70 S. 8. (Diss. Wirceb.)

Gregoriades, Perikles, περὶ τῶν μύθων παρὰ Πλάτωνι. Inaugural-Dissertation. *Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht.* 73 S. gr. 8. baar 1 M. 80.

Huber, J. P. Zu den Platonischen Gleichnissen. Passau. 28 S. 8. (Progr.)

Konigs Ueber Platon's Kunstanschauung. *Saargemünd.* S. 9-28 d. Progr. 4.

Kramm, Aemil. De ideis Platonis a Lotzei iudicio defensis. Halae. 54 S. 8, (Diss.)

Leickert, Anton. Kritische Betrachtungen über Platons Menexenus. *Straubing.* 24 S. 8. (Progr.)

Teichmuller, Gust. Ueber die Reihenfolge der Platonischen Dialoge. *Leipzig, Köhler in Comm.* 23 S. gr. 8. 60.

Thac, Ignaz. Platon's Theaetet. Eine Studie. *Ung.-Hradisch*, 1878. 56 S. 8. (Progr.)

(**Vahlen,** J.) De Platonis Philebo p. 66. (Ind. lectt.)

Wildauer, Tob. Die Psychologie des Willens bei Sokrates, Platon, und Aristoteles. II. Thl. : Platons Lehre vom Willen. *Innsbruck, Wagner.* VIII, 243 S. gr. 8. 6 M. ; (1. u. 2. : 8 M. 40 Pf.

Wohlrab, Mart. Vier gemeinverständliche Vorträge über Platons Lehrer und Lehren. *Leipzig, Teubner.* IV, 87 S. 8. 1 M. 60 Pf.

PLUTARQUE.

Fabricius, O. Zur religiösen Anschauungsweise des Plutarch. *Königsberg i/Pr.* 30 S. 4. (Progr.)

POLYBE.

Strehl, G. Die chronologischen Daten bei Polybius. *Berlin, Mayer et Müller.* 44 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Valeton, I. M. J. De Polybii fontibus et auctoritate disputatio critica. Edidit societas artium disciplinarumque Rheno-Traiectina. *Traiecti ad Rhenum, Leeflang.* 8 en 271 bl. 8. 2 fr. 50 c.

PORPHYRIUS, Vier Bücher, von der Enthaltsamkeit. Ein Sittengemälde aus der römischen Kaiserzeit. Aus dem Griechischen mit Einleitung und Anmerkungen von Ed. Baltzer, 2. Titel-Aufl. *Leipzig,* 1869, *Eigendorf.* 140 S. gr. 8. n. 2 M.

PTOLÉMÉE.

Kempf, Paul, Untersuchungen über die Ptolemäische Theorie der Mondbewegung. *Berlin,* 1878. 38 S. 8. (Diss.)

SOCRATE. Ecclesiastical history, according to the text of Hussey. With an introduction by William Bright. *London, Macmillan.* 360 p. 8. 7 sh. 6 d.

SOPHOCLE. Trachiniæ, codicibus denuo collatis rec., varietate lectionis instruxit, indicibus adornavit Vladimir Subkoff. Mosquæ. *Leipzig, Brockhaus' Sort.* XII, 100 S. gr. 8. 5 M.

Authenrieth, Georg. Emendationes Sophocleæ. *Zweibrücken.* 27 S. 8. (Progr.)

Boettger, Maurit. De singulari quadam verbi paraphrasi apud Sophoclem oblata. *Königsberg i. d. N.* 25 S. 4. (Progr.)

Brandt. De præpositionum apud Sophoclem usu (Part. I). *Grimma,* 1878. 13 S. 4. (Progr.)

Dammert, F. L. Zur Kritik und Erklärung des Sophokleischen Philoktetes. *Rastatt.* 44 S. 4. (Progr.)

Geist, H. De fabula Œdipodea. *Büdingen.* 18 S. 4. (Progr.)

Kuenstler, Paul. De vocibus primum apud Sophoclem obviis. Part I. Substantiva, verba, particulas complectens. *Grossenhainæ,* 1877. VIII, 55 S. 8. (Diss. Jenens.)

Lueck. De comparationum et translationum usu Sophocleo. Pars I. *Neumark (Westpr.)* 1878. 16 S. 4. (Progr.)

Muche, Félix, Quæstiones de re scenica fabulæ Sophocleæ, quæ Aiax inscribitur. Particula I. Dissertatio inauguralis philologica. *Breslau, Koebner.* 48 S. gr. 8. baar 1 M.

Otte, Henr. De fabula Œdipodea apud Sophoclem. Dissertatio inauguralis Gotting. *Berlin, Mayer et Müller.* 45 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

Reissermayer, Jac. Commentatio de choro Sophocleo. *Regensburg,* 1878. 45 S. 8 (Progr.)

Rönström, Johan. De articuli usu Sophocleo. *Lundæ.* 77 S. 8. (Diss.)

Volcker, V. Zur Kritik und Erklärung des Oidipus Tyrannos von Sophocles. *Schweinfurt.* 46 S. 8. (Progr.)

STRABO.

Cascorbi, Paul. Observationes Strabonianæ. Dissertatio inauguralis Gotting. Gryphimonti. *Göttingen, Ludewig.* 32 S. gr. 8. 1 M.

Fischer, Herm. Ueber einige Gegenstände der physischen Geographie bei Strabo, als Beitrag zur Geschichte der alten Geographie. 1. Thl. *Wernigerode.* 22 S. 4. (Progr.)

Hunrath, Geo. Die Quellen Strabo's im 6. Buche untersucht. *Kassel, Kay.* 44 S. gr. 8. 80 Pf.

TESTAMENT (Ancien et Nouveau).

Guillemard, W. H, Hebraisms in the Greek Testament, exhibited and illustrated by rules and extracts from the sacred texts. *London, Bel and Sons.* 90 p. 8. 8 sh. 6 d.

Rumpel, Joa., Lexicon Theocriteum. *Leipzig, Teubner.* 319 S. gr. 8. 1 M.

THÉOPOMPE.

Michel, Daniel. De Theopompi Ephori rerum inde ab Ol. 92, 1 usque ad Ol. 96, 3 gestarum narrationibus. *Argentorati,* 1877. 44 S. 8. (Diss.)

THUCYDIDE, De bello Peloponnesiaco libri VIII. Ad optimorum librorum fidem editos explanavit Ernst Frdr. Poppo. Ed. II., quam auxit et emendavit Joa. Matth. Stahl. Vol. III. Sect. 1. *Leipzig, Teubner.* IV, 194 S. m. 1 Tab. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

— Præsertim in usum scholarum recognovit, et brevi annotatione instruxit Henricus van Herwerden. Volumen III, continens lib. IV et V. *Traiecti ad Rhenum, Kemink.* VIII en 211 bl. 8. 1 fr. 40 c.

— Histoire de la guerre du Péloponnèse. Traduction française par Ambr. Firmin-Didot, avec notes et cartes. T. 3, contenant les livres 6, 7 et 8. 2e édition. *Paris, Firmin-Didot.* 722 p. 8.

— Histoire. Traduction de C. Lévesque, revue, corrigée et annotée par A. Loiseau. *Paris, Garnier*, XVI, 536 p. 18.

Auffenberg, L. De orationum operi Thucydideo insertarum origine, vi historica, compositione. *Crefeld.* 27 S. 4. (Progr.)

Floeck, Carl, Vindiciæ Thucydideæ. *Bonn.* 17 S. 4. (Progr.)

Ippel, Eduard. Quæstiones Thucydideæ. *Halis Sax.* 42 S. 8. (Diss.)

V. Jakowicki. Observationes in Thucydidis libri tertii capita 37—48. *Neustadt Westpr.* 16 S. 4. (Progr.)

Junge, F. Zur Rede des Kleon (Thucyd. III, 37—40). *Altenburg.* 19 S. 4. (Progr.)

Leske, Paul. Ueber die verschiedene Abfassungszeit der Theile der Thukydideischen Geschichte des Peloponnesischen Krieges. Liegnitz 1875. *Berlin, Mayer et Müller.* 41 S. 4. baar n. 1 M. 20.

Michaelis, Adolf. Die Bildnisse des Thukydides. Ein Beitrag zur griechischen Ikonographie. *Strassburg,* 1877. 20 S. m. 2 Photogr. 4. (Festschrift der Universität Strassburg zur 4. Säcularfeier der Universität Tübingen.)

Müller-Strübing, H. Polemische Beiträge zur Kritik des Thukydi-

des Textes. (Aus : «Zeitschr. für osterr. Gymn. ») *Wien, Gerold's Sohn*. 10 S. gr. 8. 80

Voss, Eduard, de Τύχη Thucydidea. *Düsseldorf*. 12 S. 4. (Progr.)

— **Wagner**. Herm. De usu particulae Πρίν Thucydideo et Xenophonteo. *Swerini*. 60 S. 8. (Diss. Rostoch.)

TYRTÉE, Traduction nouvelle; par A. Profillet. Texte et préface de Klotz, avec gravure à l'eau-forte, d'après l'antique; par G. Morel. *Paris*, *Ghio*. 120 p. 12. 2 fr. 50 c.

XÉNOPHON. Dialog περὶ οἰκονομίας in seiner ursprünglichen Gestalt. Text und Abhandlungen von Karl Lincke. *Jena*, *Frommann*. VI, 163 S. gr. 8. n. 3 M.

— L'Economico, tradotto da Enrico Levi-Cattellani. *Padova*, *tip. del Seminario*. 108 p. 16.

— Économiques. Chapitres 1 à 11. Édition classique avec introduction et notes, par L. Humbert. *Paris*, *Garnier*. XIII, 94 p. 18.

— Les Économiques. (Chapitre 1 à 11.) Édition classique, accompagnée de notes et remarques, et précédée d'une introduction historique et littéraire, par Pessonneaux. *Paris, Delalain*. IV, 64 p. 12. 90 c.

Corlieu, A. Étude médicale sur la retraite des Dix Mille, précédée de considérations sur la médecine militaire dans les armées grecques. *Paris*, *impr. Martinet*. 12 p. 8. (Extr.)

Kirchner, Frdr. Quaestiones Xenophonteae. *Ratibor*. 17 S. 4. (Progr.)

Lemme, Joh. Ueber den Gebrauch des Pronomen reflexivum, besonders der dritten Person, bei Xenophon. *Wismar*. 20 S. 4. (Progr.)

VIII. ANONYMES. — AUTEURS DIVERS.

ANTHOLOGIE. — Epigrammata ex Anthologia Graeca, cum latina metrica conversione et adnotationibus Joan-Bapt. Tarasconi. *Mutinae*, ex off. Imm. Conceptionis. XX, 172 p. 8. 4 L.

DOXOGRAPHI GRÆCI. Collegit, recensuit, prolegomenis indicibusque instruxit Herm. Diels. Opus Academiæ literarum regiæ Borussicæ præmio ornatum. *Berlin, Reimer*. X, 854 S. gr. 8. 24 M.

GÉOGRAPHES.

Tauxier. Hypothèse sur l'existence d'un poème géographique dorien antérieur de 300 ans à Homère. *Saint-Lô*, *impr. Elie*. 24 p. 8.

HISTORIENS.

Holzapfel, Ludw. Untersuchungen über die Darstellung der griechischen Geschichte von 489 *bis* 413 vor Chr. bei Ephoros, Theopomp und anderen Autoren. *Leipzig*, *Hirzel*. IV, 192 S. gr. 8. n. 4 M.

ORACULA SYBILLINA.

Maass, Ernst, de Sibyllarum indicibus. *Berlin*, *Weidmann*. 66 S. gr. 8. 1 M. 20.

POÈTES.

Church, Alfred, Stories from the Greek Tragedians. With 24 illustraiions from designs by Flaxman and others, *London, Seeley*. 260 p. 8. 5 sh.

Mommsen, Tycho, I. Gebrauch der Präpositionem σύν und μετά bei den nachhomerischen Epikern. — II. Dionysios der Perieget. *Frankfurt a. M.* 88 S. 4. (Progr.)

Much, Ernst. De dialectis Stesichori, Ibyci, Simonidis, Bacchylidis aliorumque poetarum choricorum cum Pindarica comparatis. Dissertatio inauguralis. *Leipzig, Teubner*. 75 S. gr. 8. 1 M. 60.

Rappold, J. Die Gleichnisse bei Aischylos, Sophokles und Euripides. III. Theil. (Schluss.) *Klagenfurt*, 1878, 49 S. (Progr.)

Weil, Henri. Un papyrus inédit de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. Nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs. *Paris, impr. Firmin-Didot*. 36 p. et 2 planches photoglyptiques. 4. (Extr.) 5 fr.

IX. LANGUE ET LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUES.

BIKÉLAS (Dém.). Loukis-Laras, Reminiscences of a Chiote merchant during the war of independance, by D. Bikelas, translated from the greek by J. Gennadius. *London*, *Macmillan and C°*, 1881, avec introduction et notes, in-8, XXIV, 272 p.

BURGER, D., Handleiding om het Nieuw-Grieksch te leeren spreken. Onder medewerking van Theodorus N. Phlogaïtis te Athene. *Deventer, Enklaar*. 8 en 40 bl. S. 50 c.

DOSSIOS, N. Beiträge zur neugriechischen Wortbildungslehre. *Zürich,Zürcher et Furrer*. 66 S. 8.

EUSTATHIADE , S. Nouvelle Grammaire élémentaire du grec moderne. 3e édition, revue, corrigée et augmentée. *Marseille, Camoin; Bérard; l'auteur; Paris*, *Leroy*, *Didot*. XIII, 145 p. 8.

FOY, Karl. Lautsystem der griechischen Vulgärsprache. *Leipzig. Teubner*. VIII, 146 S. gr. 8. 3 M.

SARASSOGLOU, Stylianos L. Διδακτικὴ μέθοδος διὰ τὴν σπουδὴν τῶν γλωσσῶν ἑλληνικῆς καὶ ῥωμουνικῆς κλπ. *Braïla*, 1879, in-8, 243 p. 5 fr.

SATHAS, C.-N., éditeur. Monumenta historiæ hellenicæ. Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge. *Paris, Maisonneuve*. 2 vol. gr. in-4.

STAMATÉLOS, Jean-P. Βιογραφία τοῦ ἐθνικοῦ ποιητοῦ 'Αριστ. Βαλαωρίτου. *Zante,* in-8, 19 p.

VINCENT, E., and T. G. **DICKSON**. A handbook to modern Greek. With a preface by J. S. Blackie. *London, Macmillan*. 282 p. 12. 5 sh.

(**ANONYME.**) 'Εκ τῆς ἑλληνικῆς εἰς τὴν τσακωνικὴν ὁ μῦθος τῆς παρασκευῆς. *Athènes*, 1878, in-8, 13 p.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Pages.

Statuts v

La médaille de l'Association ix

Liste des membres fondateurs de l'Association x

— membres fondateurs pour les *Monuments grecs*. . . xi

— anciens présidents xiii

Bureau pour 1880-81 xiii

Membres du comité xiii

Membres des commissions xiv

Membres donateurs xv

Liste générale des membres au 1er septembre 1880 xx

Sociétés correspondantes liii

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1er AVRIL 1880.

Discours de M. Gidel, président sortant lv

Rapport de M. A. Croiset, secrétaire, sur les travaux et les concours de l'année 1879-80 lxii

Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges en 1879 lxx

Liste des prix décernés par l'Association (1868-1880) lxxi

Publications reçues d'avril 1879 à mars 1880 lxxiii

Rapport de la Commission administrative lxxx

Circulaire relative à la souscription pour la publication des *Monuments grecs* lxxxviii

Note sur l'enseignement du grec dans les lycées et dans les les collèges lxxxix

MÉMOIRES ET NOTICES

Pages.

Egger (Em.). Les Questions homériques à la Sorbonne en 1835-36. — Cours de M. Fauriel. — Analyse par M. Eug. Talbot.................................... 1

Miller (Emm.). Héro et Léandre, poème de Musée, traduit en français par Christophe de Harlay, comte de Beaumont.................................... 60

Queux de Saint-Hilaire (mis de). Homère dans le moyen âge occidental.................................... 80

Croiset (Alfred). Les Nomes de Terpandre et les Odes de Pindare.................................... 99

Bourquin (E.-J.). Vies des sophistes de Philostrate. Traduction nouvelle (Extraits).................................... 117

Ruelle (Ch.-Ém.). Textes musicaux de Nicomaque de Gérase, traduits en français pour la première fois, avec commentaire perpétuel.................................... 162

Sathas (C.-N.). Nicéphore Grégoras, éloge de la ville d'Héraclée du Pont, d'après Memnon, etc.; texte inédit. ... 217

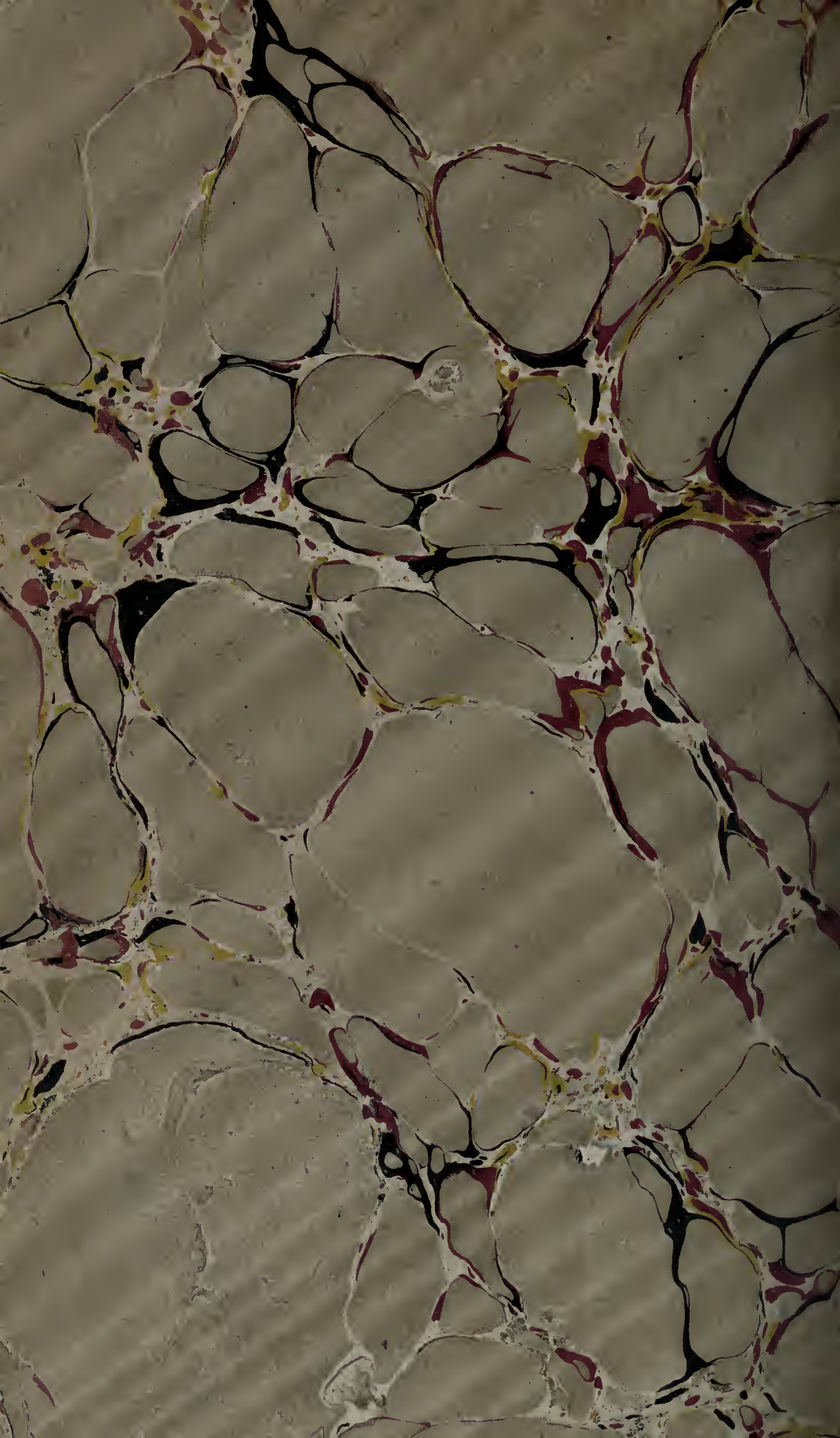
D'Eichthal (Gustave). Théologie et doctrine religieuse de Socrate. — Socrate et notre temps.................................... 225

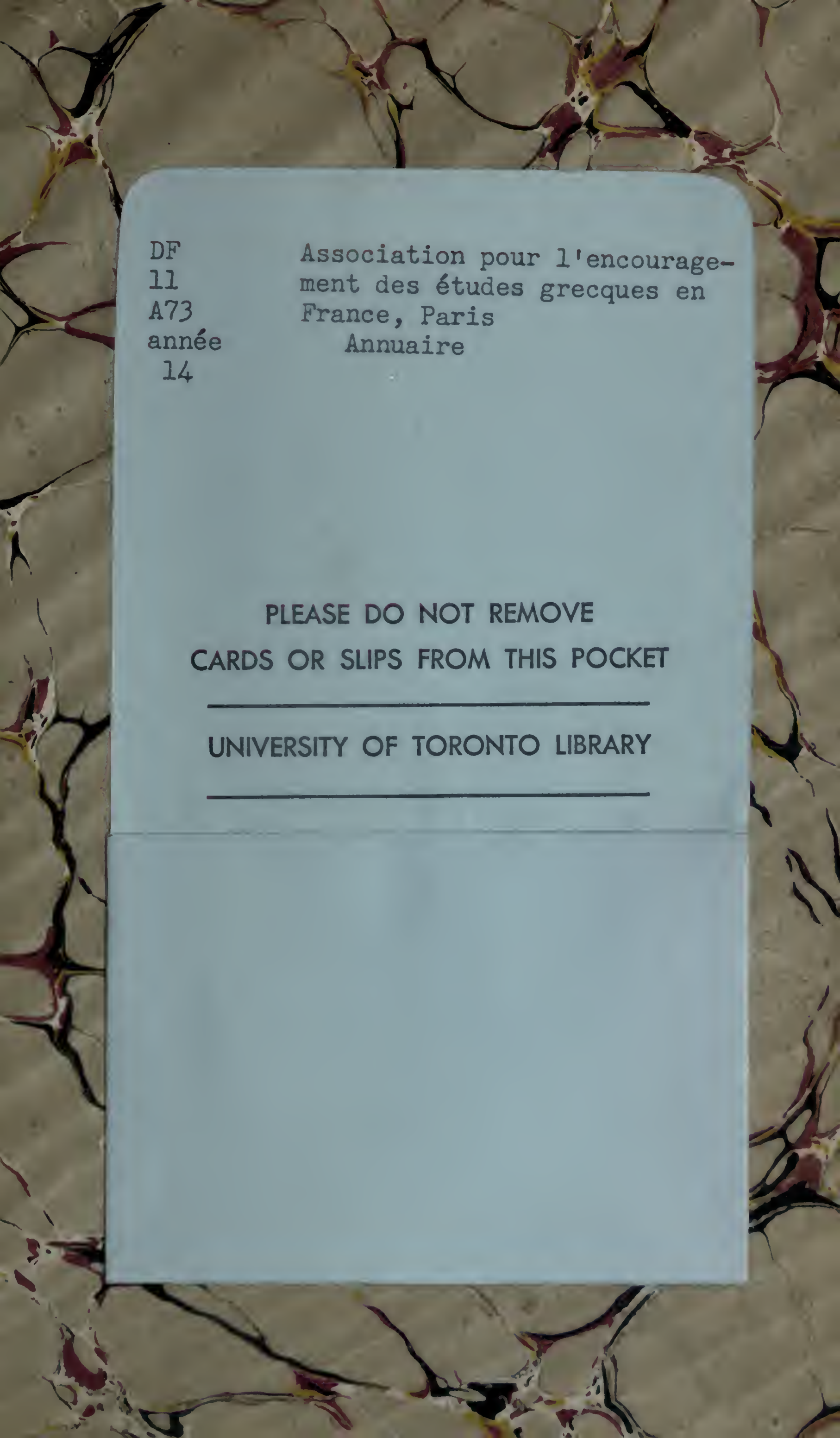
Queux de Saint-Hilaire (Mis de). Notice sur Léon Mélas.. 321

BIBLIOGRAPHIE

Catalogue de publications relatives aux études grecques, dressé par le bibliothécaire de l'Association.......... 325

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 9659.





DF
11
A73
année
14
Association pour l'encouragement des études grecques en France, Paris
Annuaire
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

